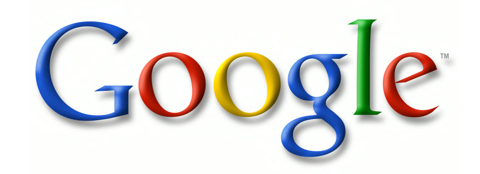


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

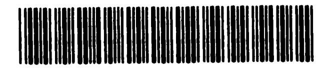
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`


Digitized by Google



Digitized by Google

FACULTÉ DES LETTRES
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ LAUSANNE



BCU - Lausanne
1094441819
Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION
COMPLETTE
DES
ŒUVRES
DE
Mr. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-DEUXIEME.



AZ 598 / 22
ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Digitized by Google

Digitized by Google

QUESTIONS

SUR

L'ENCYCLOPÉDIE,

PAR

DES AMATEURS.

TOME SECOND.

GENEVE.

M. DCC. LXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google



QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE.

SOUVERAIN BIEN.



LE bien-être eſt rare. Le ſouverain bien en ce monde ne pourrait-il pas être regardé comme ſouverainement chimérique? Les philoſophes Grecs diſcutèrent longuement à leur ordinaire cette queſtion. Ne vous imaginez-vous pas, mon cher lecteur, voir des mendians qui raiſonnent ſur la pierre philoſophale?

Le ſouverain bien! quel mot! autant aurait-il valu demander ce que c'eſt que le ſouverain bleu, ou le ſouverain ragoût, le ſouverain marcher, le ſouverain lire, &c.

Chacun met ſon bien où il peut, & en a

Digitized by Google

autant qu'il peut à sa façon, & à bien petite mesure.

Quid dem, quid non dem, renuis tu quod jubet alter.
Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis &c.

Castor veut des chevaux, Pollux veut des lutteurs :
Comment concilier tant de goûts, tant d'humeurs !

Le plus grand bien est celui qui vous délecte avec tant de force, qu'il vous met dans l'impuissance totale de sentir autre chose, comme le plus grand mal est celui qui va jusqu'à nous priver de tout sentiment. Voilà les deux extrêmes de la nature humaine, & ces deux momens sont courts.

Il n'y a ni extrêmes délices, ni extrêmes tourmens qui puissent durer toute la vie : le souverain bien & le souverain mal sont des chimères.

Nous avons la belle fable de *Crantor*; il fait comparaître aux jeux olympiques la richesse, la volupté, la santé, la vertu; chacune demande la pomme : la richesse dit, c'est moi qui suis le souverain bien, car avec moi on achète tous les biens : la volupté dit, la pomme m'appartient, car on ne demande la richesse que pour m'avoir : la santé assure que sans elle il n'y a point de volupté, & que la richesse est inutile : enfin la vertu représente qu'elle est au-dessus des trois autres, parce qu'avec de l'or, des plaisirs & de la santé, on peut se rendre très misérable si on se conduit mal. La vertu eut la pomme.

La fable est très ingénieuse; elle le serait encor plus si *Crantor* avait dit que le souverain bien est l'assemblage des quatre rivales réunies, vertu, santé, richesse, volupté : mais cette fable ne résout ni ne peut résoudre la question absurde du souverain bien. La vertu n'est pas un bien : c'est un devoir; elle est d'un genre différent, d'un ordre supérieur. Elle n'a rien à voir

aux ſenſations douloureuſes ou agréables. Un homme vertueux avec la pierre & la goutte, ſans appui, ſans amis, privé du néceſſaire, perſécuté, enchaîné par un tyran voluptueux qui ſe porte bien, eſt très malheureux; & le perſécuteur inſolent qui careſſe une nouvelle maîtreſſe ſur ſon lit de pourpre eſt très heureux. Dites que le ſage perſécuté eſt préférable à ſon indigne perſécuteur; dites que vous aimez l'un, & que vous déteſtez l'autre; mais avouez que le ſage dans les fers enrage. Si le ſage n'en convient pas, il vous trompe, c'eſt un charlatan. *a*)

BIENS D'ÉGLISE.

SECTION PREMIÈRE.

L'Evangile défend à ceux qui veulent atteindre à la perfection, d'amaſſer des tréſors & de conſerver leurs biens temporels. *Nolite theſaurizare vobis theſauros in terra. --- Si vis perfectus eſſe, vade, vende quæ habes, & da pauperibus. --- Et omnis qui reliquerit domum vel fratres, aut ſorores, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam poſſidebit.*

Matth. ch. VI. v. 19. ibid. v. 25. ibid. v. 29.

Les Apôtres & leurs premiers ſucceſſeurs ne recevaient aucun immeuble, ils n'en acceptaient que le prix; & après avoir prélevé ce qui était néceſſaire pour leur ſubſiſtance, ils diſtribuaient le reſte aux pauvres. *Saphire* & *Ananie* ne donnèrent pas leurs biens à *St. Pierre*, mais ils le vendirent & lui en apportèrent le prix. *Vende quæ habes & da pauperibus.*

L'égliſe poſſédait déja des biens-fonds conſidérables ſur la fin du troiſiéme ſiècle, puiſque *Dioclétien* & *Maximien* en prononcèrent la confiſcation en 302.

a) Cet article eſt un de ceux qu'on retrouve ailleurs; mais il eſt ici plus complet.

Digitized by Google

Dès que *Conſtantin* fut ſur le trône des Céſars, il permit de doter les égliſes comme l'étaient les temples de l'ancienne religion; & dès-lors l'égliſe acquit de riches terres. *St. Jérome* s'en plaignit dans une de ſes lettres à *Euſtochie*; » Quand vous les voyez, dit-il, aborder d'un » air doux & ſanctifié les riches veuves qu'ils » rencontrent, vous croiriez que leur main ne » s'étend que pour leur donner des bénédic- » tions, mais c'eſt au contraire pour recevoir » le prix de leur hypocriſie.

Les ſaints prêtres recevaient ſans demander. *Valentinien I* crut devoir défendre aux eccléſiaſtiques de rien recevoir des veuves & des femmes par teſtament, ni autrement. Cette loi, que l'on trouve au *Code Théodoſien*, fut révoquée par *Martien* & par *Juſtinien*.

Juſtinien, pour favoriſer les eccléſiaſtiques, défendit aux juges par ſa novelle XVIII. chap. II. d'annuller les teſtamens faits en faveur de l'égliſe, quand même ils ne feraient pas revêtus des formalités preſcrites par les loix.

Anaſtaſe avait ſtatué en 491, que les biens d'égliſe ſe preſcriraient par quarante ans. *Juſtinien* inſéra cette loi dans ſon code; mais ce prince qui changea continuellement la juriſprudence, étendit cette preſcription à cent ans. Alors quelques eccléſiaſtiques, indignes de leur profeſſion, ſuppoſèrent de faux titres; ils tirèrent de la pouſſière de vieux teſtamens, nuls ſelon les anciennes loix; mais valables ſuivant les nouvelles. Les citoyens étaient dépouillés de leur patrimoine par la fraude. Les poſſeſſions qui juſques-là avaient été regardées comme ſacrées, furent envahies par l'égliſe. Enfin, l'abus fut ſi criant, que *Juſtinien* lui-même fut obligé de rétablir les diſpoſitions de la loi d'*Anaſtaſe* par ſa novelle CXXXI. chap. VI.

Cod. tit. *de fund. patrimon.* Cod. loi XXIV. *de ſacro ſanctis eccleſiis.*

Les tribunaux français ont longtems adopté le chap. XI. de la novelle XVIII, quand les legs faits à l'égliſe n'avaient pour objet que des ſommes d'argent, ou des effets mobiliers; mais de-

Digitized by Google

puis l'ordonnance de 1735 les legs pieux n'ont plus ce privilège en France.

Pour les immeubles, presque tous les rois de France depuis *Philippe le hardi*, ont défendu aux églises d'en acquérir sans leur permission. Mais la plus efficace de toutes les loix, c'est l'édit de 1749, rédigé par le chancelier d'*Aguesseau*. Depuis cet édit, l'église ne peut recevoir aucun immeuble, soit par donation, par testament, ou par échange, sans lettres-patentes du roi enrégistrées au parlement.

SECTION SECONDE.

Les biens d'église pendant les cinq premiers siécles de notre ère, furent régis par des diacres qui en faisaient la distribution aux clercs & aux pauvres. Cette communauté n'eut plus lieu dès la fin du cinquiéme siécle; on partagea les biens de l'église en quatre parts; on en donna une aux évêques, une autre aux clercs, une autre à la fabrique, & la quatriéme fut assignée aux pauvres.

Bientôt après ce partage; les évêques se chargèrent seuls des quatre portions; & c'est pourquoi le clergé inférieur est en général très pauvre.

Le parlement de Toulouse rendit un arrêt le 18 Avril 1651, qui ordonnait que dans trois jours les évêques du ressort pourvoiraient à la nourriture des pauvres, passé lequel tems saisie serait faite du sixiéme de tous les fruits que les évêques prennent dans les paroisses dudit ressort, &c.

En France l'église n'aliéne pas valablement ses biens sans de grandes formalités, & si elle ne trouve pas de l'avantage dans l'aliénation, on juge que l'on peut prescrire sans titre, par une possession de quarante ans, les biens d'église; mais s'il paraît un titre, & qu'il soit défectueux, c'est-à-dire, que toutes les formalités n'y ayent pas été observées, l'acquéreur, ni ses hé-

Digitized by Google

ritiers ne peuvent jamais prescrire. Et de-là cette maxime, *melius est non habere titulum, quam habere vitiosum.* On fonde cette jurisprudence sur ce que l'on présume que l'acquéreur dont le titre n'est pas en forme est de mauvaise foi, & que suivant les canons, un possesseur de mauvaise foi ne peut jamais prescrire. Mais celui qui n'a point de titres ne devrait-il pas plutôt être présumé usurpateur? Peut-on prétendre que le défaut d'une formalité que l'on a ignorée soit une présomption de mauvaise foi? Doit-on dépouiller le possesseur sur cette présomption? Doit-on juger que le fils qui a trouvé un domaine dans l'hoirie de son père, le possède avec mauvaise foi, parce que celui de ses ancêtres qui acquit ce domaine n'a pas rempli une formalité?

Les biens de l'église nécessaires au maintien d'un ordre respectable, ne sont point d'une autre nature que ceux de la noblesse & du tiers-état; les uns & les autres devraient être assujettis aux mêmes règles. On se rapproche aujourd'hui autant qu'on le peut de cette jurisprudence équitable.

Il semble que les prêtres & les moines qui aspirent à la perfection évangélique, ne devraient jamais avoir des procès; *& ei qui vult tecum judicio contendere, & tunicam tuam tollere, dimitte ei & pallium.*

Matt. c. v. v. 40.

St. Basile entend sans doute parler de ce passage, lorsqu'il dit, qu'il y a dans l'Evangile une loi expresse, qui défend aux chrêtiens d'avoir jamais aucun procès. *Salvien* a entendu de même ce passage. *Jubet Christus ne litigemus nec solum jubet, sed in tantum hoc jubet ut ipsa nos de quibus lis est, relinquere jubeat, dummodo litibus exuamur.*

Homel. de leg. græc. *De gubern. Dei lib. III.* pag. 47. édit. de Paris 1645.

Le quatriéme concile de Carthage a aussi réitéré ces défenses. *Episcopus nec provocatus de rebus transitoriis litiget.*

Mais d'un autre côté il n'est pas juste qu'un évêque abandonne ses droits; il est homme, il

Digitized by Google

doit jouir du bien que les hommes lui ont donné; il ne faut pas qu'on le vole parce qu'il est prêtre.

(*Ces deux sections sont de* Mr. Christin *célèbre avocat au parlement de Besançon, qui s'est fait une réputation immortelle dans son pays, en plaidant pour abolir la servitude.*)

De la pluralité des bénéfices, des abbayes en commande, et des moines qui ont des esclaves.

Section troisième.

Il en est de la pluralité des gros bénéfices, archevêchés, évêchés, abbayes, de trente, quarante, cinquante, soixante mille florins d'Empire, comme de la pluralité des femmes; c'est un droit qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Un prince de l'Empire, cadet de sa maison, serait bien peu chrétien s'il n'avait qu'un seul évêché; il lui en faut quatre ou cinq pour constater sa catholicité. Mais un pauvre curé qui n'a pas de quoi vivre, ne peut guères parvenir à deux bénéfices; du moins rien n'est plus rare.

Le pape qui disait qu'il était dans la règle; qu'il n'avait qu'un seul bénéfice, & qu'il s'en contentait, avait très grande raison.

On a prétendu qu'un nommé *Ebrouin* évêque de Poitiers, fut le premier qui eut à la fois une abbaye & un évêché. L'empereur *Charles le chauve* lui fit ces deux présens. L'abbaye était celle de St. Germain-des-Près-les-Paris. C'était un gros morceau, mais pas si gros qu'aujourd'hui.

Avant cet *Ebrouin* nous voyons force gens d'église posséder plusieurs abbayes.

Alcuin diacre, favori de *Charlemagne*, possédait à la fois celles de St. Martin-de-Tours, de Ferrières, de Comeri & quelques autres. On ne

Digitized by Google

ſaurait trop en avoir ; car ſi on eſt un ſaint, on édifie plus d'ames ; & ſi on a le malheur d'être un honnête homme du monde, on vit plus agréablement.

Il ſe pourrait bien que dès ce tems-là ces abbés fuſſent commandataires ; car ils ne pouvaient réciter l'office dans ſept ou huit endroits à la fois. *Charles Martel* & *Pepin* ſon fils, qui avaient pris pour eux tant d'abbayes, n'étaient pas des abbés réguliers.

Quelle eſt la différence entre un abbé commandataire & un abbé qu'on appelle *régulier?* La même qu'entre un homme qui a cinquante mille écus de rente pour ſe réjouïr, & un homme qui a cinquante mille écus pour gouverner.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit loiſible aux abbés réguliers de ſe réjouïr auſſi. Voici comme s'exprimait ſur leur douce joie *Jean Trithême* dans une de ſes harangues, en préſence d'une convocation d'abbés bénédictins.

Neglecto ſuperum cultu ſpretoque tonantis
Imperio, Baccho indulgent veneríque nefandæ, &c.

En voici une traduction, ou plutôt une imitation faite par une bonne ame, quelque tems après *Jean Trithême.*

» Ils ſe moquent du ciel & de la providence,
» Ils aiment mieux Bacchus & la mère d'amour ;
» Ce ſont leurs deux grands ſaints pour la nuit & le jour.
» Des pauvres à prix d'or ils vendent la ſubſtance.
» Ils s'abreuvent dans l'or, l'or eſt ſur leurs lambris ;
» L'or eſt ſur leurs catins qu'on paye au plus haut prix.
» Et paſſant mollement de leur lit à la table,
» Ils ne craignent ni loix, ni rois, ni dieu, ni diable.

Jean Trithême, comme on voit, était de très méchante humeur. On eût pu lui répondre ce que diſait *Céſar* avant les ides de Mars ; *Ce n'eſt pas ces voluptueux que je crains, ce ſont ces rai-*

Digitized by Google

ſonneurs maigres & pâles. Les moines qui chantent le *pervigilium veneris* pour matines, ne ſont pas dangereux. Les moines argumentans, prêchans, cabalans, ont fait beaucoup plus de mal que tous ceux dont parle *Jean Trithême.*

Les moines ont été auſſi maltraités par l'évêque célèbre du *Bellai* qu'ils l'avaient été par l'abbé *Trithême.* Il leur applique, dans ſon apocalypſe de Méliton, ces paroles d'Oſée : *Vaches graſſes qui fruſtrez les pauvres, qui dites ſans ceſſe, Apportez & nous boirons, le Seigneur a juré par ſon ſaint nom que voici les jours qui viendront ſur vous ; vous aurez agacement de dents & diſette de pain en toutes vos maiſons.*

La prédiction ne s'eſt pas accomplie ; mais l'eſprit de police qui s'eſt répandu dans toute l'Europe en mettant des bornes à la cupidité des moines, leur a inſpiré plus de décence.

Il faut convenir malgré tout ce qu'on a écrit contre leurs abus, qu'il y a toûjours eu parmi eux des hommes éminens en ſcience & en vertu ; que s'ils ont fait de grands maux ils ont rendu de grands ſervices, & qu'en général on doit les plaindre encor plus que les condamner.

DES BIENS DE L'EGLISE.

Section quatriéme.

Tous les abus groſſiers qui durèrent dans la diſtribution des bénéfices depuis le dixiéme ſiécle juſqu'au ſeiziéme, ne ſubſiſtent plus aujourd'hui ; s'ils ſont inſéparables de la nature humaine, ils ſont beaucoup moins révoltans par la décence qui le couvre. Un Maillard ne dirait plus aujourd'hui en chaire, *O domina quæ facitis placitum domini epiſcopi &c. O madame qui faites le plaiſir de monſieur l'évêque ; ſi vous demandez comment cet enfant de dix ans a eu un bénéfice, on vous répondra que madame ſa mère était fort privée de monſieur l'évêque.*

On n'entend plus en chaire un cordelier Me-

Digitized by Google

not criant, *deux crosses, deux mîtres, & adhuc non sunt contenti. Entre vous, mesdames, qui faites à monsieur l'évêque le plaisir que savez, oh oh! il sera du bien à mon fils, ce sera un des mieux pourvus en l'église, isti protonotarii qui habent illas dispensas ad tria, immò in quindecim beneficia, & sunt simoniaci & sacrilegi : & non cessant arripere beneficia, incompatibilia : idem est eis. Si vacet episcopatus, pro eo habendo dabitur unus grossus fasciculus aliorum beneficiorum. Primò accumulabuntur archidiaconatus, abbatiæ, duo prioratus, quatuor aut quinque præbendæ, & dabuntur hæc omnia pro recompensatione.*

Si ces protonotaires qui ont des dispenses pour trois, ou même quinze bénéfices sont simoniaques & sacrilèges, & si on ne cesse d'accrocher des bénéfices incompatibles, c'est même chose pour eux. Il vaque un bénéfice ; pour l'avoir on vous donnera une poignée d'autres bénéfices, un archidiaconat, des abbayes, deux prieurés, quatre ou cinq prébendes, & tout cela pour faire la compensation.

Le même prédicateur dans un autre endroit s'exprime ainsi : » Dans quatre plaideurs qu'on » rencontre au palais, il y a toûjours un moi- » ne ; & si on leur demande ce qu'ils font là, » un cléricus répondra, notre chapitre est bandé » contre le doyen, contre l'évêque & contre » les autres officiers, & je vais après les queues » de ces messieurs pour cette affaire. Et toi, » maître moine, que fais-tu ici? Je plaide une » abbaye de huit cent livres de rente pour mon » maître. Et toi, moine blanc ? Je plaide un » petit prioré pour moi. Et vous, mendians, » qui n'avez terre, ni sillon, que battez-vous » ici le pavé ? Le roi nous a octroié du sel, » du bois & autres choses : mais ses officiers » nous les dénient. Ou bien, un tel curé par » son avarice & envie nous veut empêcher la » sépulture & la dernière volonté d'un qui est » mort ces jours passés, tellement qu'il nous est » force d'en venir à la cour. "

Digitized by Google

Il eſt vrai que ce dernier abus, dont retentiſſent tous les tribunaux de l'égliſe catholique romaine, n'eſt point déraciné.

Il en eſt un plus funeſte encor, c'eſt celui d'avoir permis aux bénédictins, aux bernardins, aux chartreux même, d'avoir des mainmortables, des eſclaves. On diſtingue ſous leur domination dans pluſieurs provinces de France & en Allemagne,

Eſclavage de la perſonne,

Eſclavage des biens,

Eſclavage de la perſonne & des biens.

L'eſclavage de la perſonne conſiſte dans l'incapacité de diſpoſer de ſes biens en faveur de ſes enfans, s'ils n'ont pas toûjours vécu avec leur père dans la même maiſon & à la même table. Alors tout appartient aux moines. Le bien d'un habitant du mont Jura mis entre les mains d'un notaire de Paris, devient dans Paris même la proie de ceux qui originairement avaient embraſſé la pauvreté évangélique au mont Jura. Le fils demande l'aumône à la porte de la maiſon que ſon père a bâtie; & les moines, bien loin de lui donner cette aumône, s'arrogent juſqu'au droit de ne point payer les créanciers du père, & de regarder comme nulles les dettes hypothéquées ſur la maiſon dont ils s'emparent. La veuve ſe jette en vain à leurs pieds pour obtenir une partie de ſa dot. Cette dot, ces créances, ce bien paternel, tout appartient de droit divin aux moines. Les créanciers, la veuve, les enfans, tout meurt dans la mendicité.

L'eſclavage réel eſt celui qui eſt affecté à une habitation. Quiconque vient occuper une maiſon dans l'empire de ces moines, & y demeure un an & un jour, devient leur ſerf pour jamais. Il eſt arrivé quelquefois qu'un négociant Français, père de famille, attiré par ſes affaires dans ce pays barbare; y ayant pris une maiſon à loyer pendant une année, & étant mort enſuite dans ſa patrie, dans une autre province de France, ſa veuve, ſes enfans ont été tout étonnés de voir des huiſſiers venir s'emparer de leurs meubles,

Digitized by Google

avec des paréatis, les vendre au nom de *St. Claude*, & chasser une famille entière de la maison de son père.

L'esclavage mixte est celui qui étant composé des deux, est ce que la rapacité a jamais inventé de plus exécrable, & ce que les brigands n'oseraient pas même imaginer.

Il y a donc des peuples chrétiens gémissans dans un triple esclavage sous des moines qui ont fait vœu d'humilité & de pauvreté ! chacun demande comment les gouvernemens souffrent ces fatales contradictions ? C'est que les moines sont riches ; & leurs esclaves sont pauvres. C'est que les moines, pour conserver leur droit d'*attila*, font des présens aux commis, aux maîtresses de ceux qui pourraient interposer leur autorité pour réprimer une telle oppression. Le fort écrase toûjours le faible. Mais pourquoi faut-il que les moines soient les plus forts ?

Quel horrible état que celui d'un moine dont le couvent est riche ! la comparaison continuelle qu'il fait de sa servitude & de sa misère avec l'empire & l'opulence de l'abbé, du prieur, du procureur, du secrétaire, du maitre des bois &c., lui déchire l'ame — à l'église & au réfectoire. Il maudit le jour où il prononça ses vœux imprudens & absurdes : il se désespère ; il voudrait que tous les hommes fussent aussi malheureux que lui. S'il a quelque talent pour contrefaire les écritures, il l'employe en faisant de fausses chartes pour plaire au sous-prieur ; il accable les paysans qui ont le malheur inexprimable d'être vassaux d'un couvent : étant devenu bon faussaire, il parvient aux charges : & comme il est fort ignorant, il meurt dans le doute & dans la rage.

TOUT EST BIEN.

JE vous prie, messieurs, de m'expliquer le *tout est bien*, car je ne l'entends pas.

Digitized by Google

Cela signifie-t-il, *tout est arrangé*, *tout est ordonné*, suivant la théorie des forces mouvantes ? je comprends & je l'avoue.

Entendez-vous que chacun se porte bien, qu'il a de quoi vivre, & que personne ne souffre ? vous savez combien cela est faux.

Votre idée est-elle que les calamités lamentables qui affligent la terre sont *bien* par rapport à DIEU & le réjouïssent ? Je ne crois point cette horreur, ni vous non plus.

De grace, expliquez-moi le *tout est bien*. Platon le raisonneur daigna laisser à DIEU la liberté de faire cinq mondes, par la raison, dit-il, qu'il n'y a que cinq corps solides réguliers en géométrie, le tetraèdre, le cube, l'exaèdre, le dodécaèdre l'icosaèdre. Mais pourquoi resserrer ainsi la puissance divine ? pourquoi ne lui pas permettre la sphère, qui est encor plus régulière, & même le cône, la pyramide à plusieurs faces, le cylindre ? &c.

DIEU choisit, selon lui, nécessairement le meilleur des mondes possibles ; ce systême a été embrassé par plusieurs philosophes chrêtiens, quoiqu'il semble répugner au dogme du péché originel. Car notre globe, après cette transgression, n'est plus le meilleur des globes ; il l'était auparavant : il pourrait donc l'être encore ; & bien des gens croyent qu'il est le pire des globes, au-lieu d'être le meilleur.

Leibnitz dans sa *Théodicée*, prit le parti de *Platon*. Plus d'un lecteur s'est plaint de n'entendre pas plus l'un que l'autre ; pour nous, après les avoir lus tous deux plus d'une fois, nous avouons notre ignorance, selon notre coutûme : & puisque l'Evangile ne nous a rien révélé sur cette question, nous demeurons sans remords dans nos ténèbres.

Leibnitz qui parle de tout, a parlé du péché originel aussi ; & comme tout homme à systême fait entrer dans son plan tout ce qui peut le contredire, il imagina que la désobéïssance envers DIEU, & les malheurs épouvantables qui l'ont suivie, étaient des parties intégrantes du meilleur

Digitized by Google

des mondes, des ingrédiens nécessaires de toute la félicité possible. *Calla calla senor don Carlos: todo che se haze e por su ben.*

Quoi! être chassé d'un lieu de délices, où l'on aurait vécu à jamais, si on n'avait pas mangé une pomme? Quoi! faire dans la misère, des enfans misérables & criminels qui souffriront tout, qui feront tout souffrir aux autres? Quoi éprouver toutes les maladies, sentir tous les chagrins, mourir dans la douleur, & pour rafraîchissement être brûlé dans l'éternité des siécles; ce partage est-il bien ce qu'il y avait de meilleur? Cela n'est pas trop *bon* pour nous; & en quoi cela peut-il être bon pour DIEU?

Leibnitz sentait qu'il n'y avait rien à répondre; aussi fit-il de gros livres dans lesquels il ne s'entendait pas.

Nier qu'il y ait du mal, cela peut être dit en riant par un *Lucullus* qui se porte bien & qui fait un bon dîner avec ses amis & sa maîtresse dans le sallon d'*Apollon*; mais qu'il mette la tête à la fenêtre, il verra des malheureux; qu'il ait la fiévre, il le sera lui-même.

Je n'aime point à citer; c'est d'ordinaire une besogne épineuse; on néglige ce qui précède & ce qui suit l'endroit qu'on cite, & on s'expose à mille querelles. Il faut pourtant que je cite *Lactance*, père de l'église, qui dans son chap. XIII. de *la colère de* DIEU, fait parler ainsi *Epicure*: » Ou » DIEU veut ôter le mal de ce monde, & ne le » peut: ou il le peut, & ne le veut pas; ou il ne » le peut, ni ne le veut; ou enfin il le veut & » le peut. S'il le veut & ne le peut pas, c'est » impuissance, ce qui est contraire à la nature de » DIEU; s'il le peut & ne le veut pas, c'est » méchanceté, & cela est non moins contraire » à sa nature; s'il ne le veut ni ne le peut, c'est » à la fois méchanceté & impuissance; s'il le veut » & le peut (ce qui seul de ces parties convient » à DIEU), d'où vient donc le mal sur la terre?"

L'argument est pressant, aussi *Lactance* y répond fort mal, en disant que DIEU veut le mal,

Digitized by Google

mais qu'il nous a donné la sageſſe avec laquelle on acquiért le bien. Il faut avouer que cette réponſe eſt bien faible en comparaiſon de l'objection; car elle ſuppoſe que DIEU ne pouvait donner la ſageſſe qu'en produiſant le mal; & puis, nous avons une plaiſante ſageſſe!

L'origine du mal a toûjours été un abîme dont perſonne n'a pu voir le fond. C'eſt ce qui réduiſit tant d'anciens philoſophes & des légiſlateurs à recourir à deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. *Typhon* était le mauvais principe chez les Egyptiens, *Arimane* chez les Perſes. Les manichéens adoptèrent, comme on ſait, cette théologie; mais comme ces gens-là n'avaient jamais parlé ni au bon, ni au mauvais principe, il ne faut pas les en croire ſur leur parole.

Parmi les abſurdités dont ce monde regorge, & qu'on peut mettre au nombre de nos maux, ce n'eſt pas une abſurdité légère, que d'avoir ſuppoſé deux êtres tout-puiſſans, ſe battant à qui des deux mettrait plus du ſien dans ce monde, & faiſant un traité comme les deux médecins de *Molière*: paſſez-moi l'émétique, & je vous paſſerai la ſaignée.

Baſilide, après les platoniciens, prétendit, dès le premier ſiécle de l'égliſe, que DIEU avait donné notre monde à faire à ſes derniers anges; & que ceux-ci n'étant pas habiles, firent les choſes telles que nous les voyons. Cette fable théologique tombe en pouſſière par l'objection terrible, qu'il n'eſt pas dans la nature d'un DIEU tout-puiſſant & tout ſage, de faire bâtir un monde par des architectes qui n'y entendent rien.

Simon qui a ſenti l'objection, la prévient en diſant, que l'ange qui préſidait à l'attelier eſt damné pour avoir ſi mal fait ſon ouvrage; mais la brûlure de cet ange ne nous guérit pas.

L'avanture de *Pandore* chez les Grecs, ne répond pas mieux à l'objection. La boëte où ſe trouvent tous les maux, & au fond de laquelle reſte l'eſpérance, eſt à la vérité une allégorie charmante; mais cette *Pandore* ne fut faite par

Digitized by Google

Vulcain que pour se venger de *Prométhée*, qui avait fait un homme avec de la bouë.

Les Indiens n'ont pas mieux rencontré; DIEU ayant créé l'homme, il lui donna une drogue qui lui assurait une santé permanente; l'homme chargea son âne de la drogue, l'âne eut soif, le serpent lui enseigna une fontaine, & pendant que l'âne buvait, le serpent prit la drogue pour lui.

Les Syriens imaginèrent que l'homme & la femme ayant été créés dans le quatriéme ciel, ils s'avisèrent de manger d'une galette au-lieu de l'ambrosie qui était leur mets naturel. L'ambrosie s'exhalait par les pores, mais après avoir mangé de la galette, il falait aller à la selle. L'homme & la femme prièrent un ange de leur enseigner où était la garderobe. Voyez-vous, leur dit l'ange, cette petite planète, grande comme rien, qui est à quelque soixante millions de lieuës d'ici, c'est-là le privé de l'univers; allez-y au plus vîte: ils y allèrent, on les y laissa; & c'est depuis ce tems que notre monde fut ce qu'il est.

On demandera toûjours aux Syriens, pourquoi DIEU permit que l'homme mangeât la galette, & qu'il nous en arrivât une foule de maux si épouvantables?

Je passe vîte de ce quatriéme ciel à mylord *Bolingbroke*, pour ne pas m'ennuyer. Cet homme, qui avait sans doute un grand génie, donna au célèbre *Pope* son plan du *tout est bien*, qu'on retrouve en effet mot pour mot dans les œuvres posthumes de mylord *Bolingbroke*, & que mylord *Shaftsbury* avait auparavant inséré dans ses *caractéristiques*. Lisez dans *Shaftsbury* le chapitre *des moralistes*, vous y verrez ces paroles:

» On a beaucoup à répondre à ces plaintes des
» défauts de la nature. Comment est-elle sortie si
» impuissante & si défectueuse des mains d'un être
» parfait? mais je nie qu'elle soit défectueuse... sa
» beauté résulte des contrariétés, & la concorde
» universelle naît d'un combat perpétuel... Il faut
» que chaque être soit immolé à d'autres; les vé-
» gétaux aux animaux, les animaux à la terre...

Digitized by Google

» & les loix du pouvoir central & de la gravi-
» tation, qui donnent aux corps céleſtes leur
» poids & leur mouvement, ne ſeront point dé-
» rangés pour l'amour d'un chétif animal, qui
» tout protégé qu'il eſt par ces mêmes loix, ſera
» bientôt par elles réduit en pouſſière. »

Bolingbroke, *Shaftsbury*, & *Pope* leur metteur en œuvre, ne réſolvent pas mieux la queſtion que les autres : leur *tout eſt bien*, ne veut dire autre choſe, ſinon que le tout eſt dirigé par des loix immuables ; qui ne le ſait pas? vous ne nous apprenez rien quand vous remarquez après tous les petits enfans, que les mouches ſont nées pour être mangées par des araignées, les araignées par les hirondelles, les hirondelles par les pigrièches, les pigrièches par les aigles, les aigles pour être tués par les hommes, les hommes pour ſe tuer les uns les autres, & pour être mangés par les vers, & enſuite par les diables, au moins mille ſur un.

Voilà un ordre net & conſtant parmi les animaux de toute eſpèce ; il y a de l'ordre partout. Quand une pierre ſe forme dans ma veſſie, c'eſt une mécanique admirable, des ſucs pierreux paſſent petit-à-petit dans mon ſang, ils ſe filtrent dans les reins, paſſent par les urètres, ſe dépoſent dans ma veſſie, s'y aſſemblent par une excellente attraction newtonnienne ; le caillou ſe forme, ſe groſſit, je ſouffre des maux mille fois pires que la mort, par le plus bel arrangement du monde; un chirurgien ayant perfectionné l'art inventé par *Tubal Caïn*, vient m'enfoncer un fer aigu & tranchant dans le périnée, ſaiſit ma pierre avec ſes pincettes, elle ſe briſe ſous ſes efforts par un mécaniſme néceſſaire ; & par le même mécaniſme je meurs dans des tourmens affreux ; *tout cela eſt bien*, tout cela eſt la ſuite évidente des principes phyſiques inaltérables, j'en tombe d'accord, & je le ſavais comme vous.

Si nous étions inſenſibles, il n'y aurait rien à dire à cette phyſique. Mais ce n'eſt pas cela dont il s'agit ; nous vous demandons s'il n'y a point de maux ſenſibles, & d'où ils viennent? *Il n'y a*

Digitized by Google

point de maux, dit Pope dans sa quatriéme épitre sur le tout est bien ; *s'il y a des maux particuliers, ils composent le bien général.*

Voilà un singulier bien général, composé de la pierre, de la goutte, de tous les crimes, de toutes les souffrances, de la mort, & de la damnation.

La chûte de l'homme est l'emplâtre que nous mettons à toutes ces maladies particuliéres du corps & de l'ame, que vous appellez *santé générale*, mais *Shaftsbury* & *Bolingbroke* ont osé attaquer le péché originel ; *Pope* n'en parle point ; il est clair que leur systême sappe la religion chrêtienne par ses fondemens, & n'explique rien du tout.

Cependant, ce systême a été approuvé depuis peu par plusieurs théologiens, qui admettent volontiers les contraires ; à la bonne heure, il ne faut envier à personne la consolation de raisonner comme il peut sur le déluge de maux qui nous inonde. Il est juste d'accorder aux malades désespérés, de manger de ce qu'ils veulent. On a été jusqu'à prétendre que ce systême est consolant. DIEU, dit Pope, *voit d'un même œil périr le héros & le moineau, un atome ou mille planètes précipitées dans la ruine, une boule de savon, ou un monde se former.*

Voilà, je vous l'avoue, une plaisante consolation ; ne trouvéz-vous pas un grand lénitif dans l'ordonnance de mylord *Shaftsbury*, qui dit que DIEU n'ira pas déranger ses loix éternelles pour un animal aussi chétif que l'homme ? Il faut avouer du moins que ce chétif animal a droit de crier humblement, & de chercher à comprendre en criant, pourquoi ces loix éternelles ne sont pas faites pour le bien-être de chaque individu ?

Ce systême du *tout est bien*, ne représente l'auteur de toute la nature, que comme un roi puissant & mal-faisant, qui ne s'embarrasse pas qu'il en coûte la vie à quatre ou cinq cent mille hommes, & que les autres traînent leurs jours dans la disette & dans les larmes, pourvu qu'il vienne à bout de ses desseins.

Digitized by Google

Loin donc que l'opinion du meilleur des mondes possibles console, elle est désespérante pour les philosophes qui l'embrassent. La question du bien & du mal, demeure un chaos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi ; c'est un jeu d'esprit pour ceux qui disputent ; ils sont des forçats qui jouent avec leurs chaînes. Pour le peuple non-pensant, il ressemble assez à des poissons qu'on a transportés d'une rivière dans un réservoir ; ils ne se doutent pas qu'ils sont là pour être mangés le carême ; aussi ne savons-nous rien du tout par nous-mêmes des causes de notre destinée.

Mettons à la fin de presque tous les chapitres de métaphysique les deux lettres des juges Romains quand ils n'entendaient pas une cause, *N. L. non liquet*, cela n'est pas clair. Imposons surtout silence aux scélérats, qui étant accablés comme nous du poids des calamités humaines, y ajoutent la fureur de la calomnie. Confondons leurs exécrables impostures, en recourant à la foi & à la providence. Copions la fin de l'épître en vers sur le désastre de Lisbonne : *a*]

Mon malheur, dites-vous, est le bien d'un autre être.
De mon corps tout sanglant mille insectes vont naître :
Quand la mort met le comble aux maux que j'ai souf-
ferts,
Le beau soulagement d'être mangé des vers !
Tristes calculateurs des misères humaines,
Ne me consolez point ; vous aigrissez mes peines :
Et je ne vois en vous que l'effort impuissant
D'un fier infortuné qui feint d'être content.
Je ne suis du grand *Tout* qu'une faible partie :
Oui ; mais les animaux condamnés à la vie,
Tous les êtres sentans nés sous la même loi,
Vivent dans la douleur, & meurent comme moi.
Le vautour acharné sur sa timide proie,
De ses membres sanglans se repait avec joie :

a) Une partie de cet article se trouve ailleurs, mais moins étendue ; de plus il est bon d'inculquer ces vérités au lecteur dans plus d'un ouvrage.

Digitized by Google

Tout femble *bien* pour lui, mais bientôt à fon tour
Une aigle au bec tranchant dévore le vautour.
L'Homme d'un plomb mortel atteint cette aigle altière;
Et l'homme aux champs de Mars couché fur la pouf-
fière,
Sanglant, percé de coups, fur un tas de mourans,
Sert d'aliment affreux aux oifeaux dévorans.
Ainfi du monde entier tous les membres gémiffent;
Nés tous pour les tourmens, l'un par l'autre ils pé-
riffent:
Et vous compoferez, dans ce cahos fatal,
Des malheurs de chaque être un bonheur général?
Quel bonheur! ô mortel, fuperbe & miférable!
Vous criez, *Tout eft bien*, d'une voix lamentable.
L'univers vous dément, & votre propre cœur
Cent fois de votre efprit a réfuté l'erreur.
Elémens, animaux, humains, tout eft en guerre.
Il le faut avouer, le *mal* eft fur la terre:
Son principe fecret ne nous eft point connu.
De l'auteur de tout bien le mal eft-il venu?
Eft-ce le noir *Typhon b*), le barbare *Arimane c*),
Dont la loi tyrannique à fouffrir nous condamne?
Mon efprit n'admet point ces monftres odieux,
Dont le monde en tremblant fit autrefois des dieux.
Mais, comment concevoir un Dieu, la bonté même,
Qui prodigua fes biens à fes enfans qu'il aime,
Et qui verfa fur eux les maux à pleines mains?
Quel œil peut pénétrer dans fes profonds deffeins?
De l'Etre tout-parfait le mal ne pouvait naître:
Il ne vient point d'autrui *d*), puifque Dieu feul eft
maître.
Il exifte pourtant. O triftes vérités!
O mêlange étonnant de contrariétés!
Un Dieu vint confoler notre race affligée;
Il vifita la terre, & ne l'a point changée; *e*)

b) Principe du mal chez les Egyptiens.
c) Principe du mal chez les Perfes.
d) C'eft-à-dire d'un autre principe.
e) Un philofophe Anglais a prétendu que le monde phy-
fique avait dû être changé au premier avénement, comme
le monde moral. C'eft apparemment le philofophe Anglais
de *Rabelais*.

Digitized by Google

Un ſophiſte arrogant nous dit qu'il ne l'a pu;
Il le pouvait, dit l'autre, & ne l'a pas voulu;
Il le voudra ſans doute. Et tandis qu'on raiſonne,
Des foudres ſouterrains engloutiſſent Lisbonne,
Et de trente cités diſperſent les débris,
Des bords ſanglans du Tage à la mer de Cadis.
Ou l'homme eſt né coupable, & Dieu punit ſa race,
Ou ce maître abſolu de l'être & de l'eſpace,
Sans courroux, ſans pitié, tranquille, indifférent,
De ſes premiers décrets ſuit l'éternel torrent:
Ou la matière informe à ſon maître rebelle,
Porte en ſoi des défauts *néceſſaires* comme elle;
Ou bien Dieu nous éprouve; & ce ſéjour mortel *f*)
N'eſt qu'un paſſage étroit vers un monde éternel.
Nous eſſuyons ici des douleurs paſſagères.
Le trépas eſt un bien qui finit nos miſères.
Mais quand nous ſortirons de ce paſſage affreux,
Qui de nous prétendra mériter d'être heureux?
Quelque parti qu'on prenne, on doit frémir ſans doute.
Il n'eſt rien qu'on connaiſſe, & rien qu'on ne redoute.
La nature eſt muette, on l'interroge en vain.
On a beſoin d'un Dieu, qui parle au genre-humain.
Il n'appartient qu'à lui d'expliquer ſon ouvrage,
De conſoler le faible, & d'éclairer le ſage.
L'homme au doute, à l'erreur, abandonné ſans lui,
Cherche en vain des roſeaux qui lui ſervent d'appui.
Leibnitz ne m'apprend point, par quels nœuds inviſibles
Dans le mieux ordonné des univers poſſibles,

f) Voilà avec l'opinion des deux principes toutes les ſolutions qui ſe préſentent à l'eſprit humain dans cette grande difficulté; & la Révélation ſeule peut enſeigner ce que l'eſprit humain ne ſaurait comprendre. Mais qu'il eſt affreux d'avoir encore à diſputer tous les jours ſur la Révélation, de voir la ſociété chrêtienne inſociable, diviſée en cent ſectes ſur la Révélation, de ſe calomnier, de ſe perſécuter, de ſe détruire pour la Révélation, de faire des St. Barthelemi pour la Révélation, d'aſſaſſiner *Henri III* & *Henri IV* pour la Révélation? de faire couper la tête au roi *Charles I* pour la Révélation, de traîner un roi de Pologne tout ſanglant pour la Révélation; O Dieu révélez-nous donc qu'il faut être humain & tolérant!

Digitized by Google

Un défordre éternel, un chaos de malheurs,
Mêle à nos vains plaifirs de réelles douleurs;
Ni pourquoi l'innocent, ainfi que le coupable,
Subit également ce mal inévitable;
Je ne conçois pas plus comment tout ferait *bien*:
Je fuis comme un docteur, hélas! je ne fais rien.
Platon dit qu'autrefois l'homme avait eu des aîles,
Un corps impénétrable aux atteintes mortelles;
La douleur, le trépas, n'approchaient point de lui.
De cet état brillant qu'il diffère aujourd'hui!
Il rampe, il fouffre, il meurt, tout ce qui naît expire;
De la deftruction la nature eft l'empire.
Un faible compofé de nerfs & d'offemens
Ne peut être infenfible au choc des élémens;
Ce mélange de fang, de liqueurs, & de poudre,
Puifqu'il fut affemblé, fut fait pour fe diffoudre,
Et le fentiment prompt de ces nerfs délicats
Fut foumis aux douleurs miniftres du trépas.
C'eft là ce que m'apprend la voix de la nature.
J'abandonne *Platon*, je rejette *Epicure*.
Bayle en fait plus qu'eux tous: je vais le confulter:
La balance à la main, *Bayle* enfeigne à douter. *g*)
Affez fage, affez grand, pour être fans fyftême,
Il les a tous détruits, & fe combat lui-même:
Semblable à cet aveugle en butte aux Philiftins,
Qui tomba fous les murs abattus par fes mains.
Que peut donc de l'efprit la plus vafte étendue?
Rien: le livre du fort fe ferme à notre vue.
L'homme étranger à foi, de l'homme eft ignoré.
Que fuis-je? où fuis-je? où vais-je? & d'où fuis-je tiré? *h*)
Atomes tourmentés fur cet amas de boue,
Que la mort engloutit, & dont le fort fe joue,
Mais atomes penfans, atomes dont les yeux
Guidés par la penfée ont mefuré les cieux;
Au fein de l'infini nous élançons notre être,
Sans pouvoir un moment nous voir & nous connaître.
Ce monde, ce théatre, & d'orgueil & d'erreur,

g) Voyez les notes à la fin du poëme.
h) Voyez les notes à la fin du poëme.

Digitized by Google

Eſt plein d'infortunés qui parlent de bonheur.
Tout ſe plaint, tout gémit en cherchant le bien-être;
Nul ne voudrait mourir; nul ne voudrait renaître. *i*)
Quelquefois dans nos jours conſacrés aux douleurs,
Par la main du plaiſir nous eſſuyons nos pleurs.
Mais le plaiſir s'envole, & paſſe comme une ombre,
Nos chagrins, nos regrets, nos pertes ſont ſans nombre,
Le paſſé n'eſt pour nous qu'un triſte ſouvenir;
Le préſent eſt affreux, s'il n'eſt point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui penſe.
Un jour tout ſera bien, voilà notre eſpérance;
Tout eſt bien aujourd'hui, voilà l'illuſion.
Les ſages me trompaient, & Dieu ſeul a raiſon.
Humble dans mes ſoupirs, ſoumis dans ma ſouffrance,
Je ne m'élève point contre la providence.
Sur un ton moins lugubre on me vit autrefois,
Chanter des doux plaiſirs les ſéduiſantes loix.
D'autres tems, d'autres moeurs: inſtruit par la vieilleſſe,
Des humains égarés partageant la faibleſſe,
Dans une épaiſſe nuit cherchant à m'éclairer,
Je ne ſais que ſouffrir, & non pas murmurer.
Un calife autrefois à ſon heure dernière,
Au Dieu qu'il adorait dit pour toute prière:
Je t'apporte, ô ſeul Roi, ſeul Etre illimité,
Tout ce que tu n'as point dans ton immenſité,
Les défauts, les regrets, les maux & l'ignorance.
Mais il pouvait encor ajouter l'*eſpérance.*

Des raiſonneurs ont prétendu qu'il n'eſt pas dans la nature de l'Etre des êtres que les choſes ſoient autrement qu'elles ſont. C'eſt un rude ſyſtême, je n'en ſais pas aſſez pour oſer ſeulement l'examiner.

i) On trouve difficilement une perſonne qui voulût recommencer la même carrière qu'elle a courue, & repaſſer par les mêmes événemens.

Digitized by Google

BLASPHÊME.

C'Eſt un mot grec qui ſignifie, *atteinte à la réputation. Blaſphemia* ſe trouve dans *Démoſthène.* De-là vient, dit *Ménage*, le mot de *blâmer. Blaſphême* ne fut employé dans l'égliſe grecque que pour ſignifier *injure faite à* DIEU. Les Romains n'employèrent jamais cette expreſſion, ne croyant pas apparemment qu'on pût jamais offenſer l'honneur de DIEU comme on offenſe celui des hommes.

Il n'y a preſque point de ſynonyme. *Blaſphême* n'emporte pas tout-à-fait l'idée de *ſacrilège.* On dira d'un homme qui aura pris le nom de DIEU, en vain, qui dans l'emportement de la colère aura ce qu'on appelle *juré le nom de* DIEU, c'eſt un blaſphémateur; mais on ne dira pas, c'eſt un ſacrilège. L'homme ſacrilège eſt celui qui ſe parjure ſur l'Evangile; qui étend ſa rapacité ſur les choſes conſacrées, qui détruit les autels, qui trempe ſa main dans le ſang des prêtres.

Les grands ſacrilèges ont toûjours été punis de mort chez toutes les nations, & ſurtout les ſacrilèges avec effuſion de ſang.

L'auteur des *Inſtituts au droit criminel*, compte parmi les crimes de lèze-majeſté divine au ſecond chef, l'inobſervation des fêtes & des dimanches. Il devait ajouter l'inobſervation accompagnée d'un mépris marqué; car la ſimple négligence eſt un péché, mais non pas un ſacrilège, comme il le dit. Il eſt abſurde de mettre dans le même rang, comme fait cet auteur, la ſimonie, l'enlévement d'une religieuſe, & l'oubli d'aller à vêpres un jour de fête. C'eſt un grand exemple des erreurs où tombent les juriſconſultes, qui n'ayant pas été appellés à faire des loix, ſe mêlent d'interprêter celles de l'état.

Les blaſphêmes prononcés dans l'yvreſſe, dans la colère, dans l'excès de la débauche, dans la chaleur d'une converſation indiſcrète, ont été ſoumis

Digitized by Google

soumis par les législateurs à des peines beaucoup plus légères. Par exemple, l'avocat que nous avons déja cité, dit que les loix de France condamnent les simples blasphémateurs à une amende pour la première fois, double pour la seconde, triple pour la troisiéme, quadruple pour la quatriéme. Le coupable est mis au carcan pour la cinquiéme récidive, au carcan encor pour la sixiéme, & la lèvre supérieure est coupée avec un fer chaud; & pour la septiéme fois on lui coupe la langue. Il falait ajouter que c'est l'ordonnance de 1666.

Les peines sont presque toûjours arbitraires; c'est un grand défaut dans la jurisprudence. Mais aussi ce défaut ouvre une porte à la clémence, à la compassion; & cette compassion est d'une justice étroite: car il serait horrible de punir un emportement de jeunesse, comme on punit des empoisonneurs & des parricides. Une sentence de mort pour un délit qui ne mérite qu'une correction, n'est qu'un assassinat commis avec le glaive de justice.

N'est-il pas à propos de remarquer ici que ce qui fut blasphême dans un pays, fut souvent piété dans un autre?

Un marchand de Tyr abordé au port de Canope, aura pu être scandalisé de voir porter en cérémonie un oignon, un chat, un bouc; il aura pu parler indécemment d'*Isheth*, d'*Oshireth*, & d'*Horeth*; il aura peut-être détourné la tête, & ne se sera point mis à genoux en voyant passer en procession les parties génitales du genre-humain plus grandes que nature. Il en aura dit son sentiment à souper, il aura même chanté une chanson dans laquelle les matelots Tyriens se moquaient des absurdités égyptiaques. Une servante de cabaret l'aura entendu; sa conscience ne lui permet pas de cacher ce crime énorme. Elle court dénoncer le coupable au premier shoen qui porte l'image de la vérité sur la poitrine; & on sait comment l'image de la vérité est faite. Le tribunal des shoen ou shotim condamne le blasphémateur Tyrien à une mort

Digitized by Google

affreuſe & confiſque ſon vaiſſeau. Ce marchand était regardé à Tyr comme un des plus pieux perſonnages de la Phénicie.

Numa voit que ſa petite horde de Romains eſt un ramas de flibuſtiers Latins qui volent à droite & à gauche tout ce qu'ils trouvent, bœufs, moutons, volailles, filles. Il leur dit qu'il a parlé à la nymphe *Egerie* dans une caverne, & que la nymphe lui a donné des loix de la part de *Jupiter*. Les ſénateurs le traitent d'abord de blaſphémateur, & le menacent de le jetter de la roche Tarpeïenne la tête en bas. *Numa* ſe fait un parti puiſſant. Il gagne des ſénateurs qui vont avec lui dans la grotte d'*Egerie*. Elle leur parle; elle les convertit. Ils convertiſſent le ſénat & le peuple. Bientôt ce n'eſt plus *Numa* qui eſt un blaſphémateur. Ce nom n'eſt plus donné qu'à ceux qui doutent de l'exiſtence de la nymphe.

Il eſt triſte parmi nous que ce qui eſt blaſphême à Rome, à Notre-Dame de Lorette, dans l'enceinte des chanoines de San Gennaro, ſoit piété dans Londres, dans Amſterdam, dans Stockholm, dans Berlin, dans Copenhague, dans Berne, dans Bâle, dans Hambourg. Il eſt encor plus triſte que dans le même pays, dans la même ville, dans la même rue, on ſe traite réciproquement de blaſphémateur.

Que dis-je des dix mille Juifs qui ſont à Rome, il n'y en a pas un ſeul qui ne regarde le pape comme le chef de ceux qui blaſphêment; & réciproquement les cent mille chrêtiens qui habitent Rome à la place des deux millions de joviens *a*) qui la rempliſſaient du tems de *Trajan*, croyent fermement que les Juifs s'aſſemblent les ſamedis dans leurs ſynagogues pour blaſphêmer.

Un cordelier accorde ſans difficulté le titre de blaſphémateur au dominicain, qui dit que la Ste. Vierge eſt née dans le péché originel,

a) Joviens, adorateurs de *Jupiter*.

Digitized by Google

quoique les dominicains ayent une bulle du pape qui leur permet d'enſeigner dans leurs couvens la conception maculée; & qu'outre cette bulle ils ayent pour eux la déclaration expreſſe de *St. Thomas* d'Aquin.

La première origine de la ſciſſion, faite dans les trois quarts de la Suiſſe & dans une partie de la Baſſe-Allemagne, fut une querelle dans l'égliſe cathédrale de Francfort entre un cordelier dont j'ignore le nom & un dominicain nommé *Vigand*.

Tous deux étaient yvres, ſelon l'uſage de ce tems-là. L'yvrogne cordelier qui prêchait, remercia DIEU dans ſon ſermon de ce qu'il n'était pas jacobin, jurant qu'il falait exterminer les jacobins blaſphémateurs qui croyaient la Ste. Vierge née en péché mortel & délivrée du péché par les ſeuls mérites de ſon fils : l'yvrogne jacobin lui dit tout haut, Vous en avez menti, blaſphémateur vous-même. Le cordelier deſcend de chaire un grand crucifix de fer à la main, en donne cent coups à ſon adverſaire & le laiſſe preſque mort ſur la place.

Ce fut pour venger cet outrage que les dominicains firent beaucoup de miracles en Allemagne, & en Suiſſe. Ils prétendaient prouver leur foi par ces miracles. Enfin ils trouvèrent le moyen de faire imprimer dans Berne les ſtigmates de notre Seigneur JESUS-CHRIST à un de leurs frères laïs nommé *Jetzer*; ce fut la Ste. Vierge elle-même qui lui fit cette opération; mais elle emprunta la main du ſous-prieur qui avait pris un habit de femme, & entouré ſa tête d'une auréole. Le malheureux petit frère laï exposé tout en ſang ſur l'autel des dominicains de Berne à la vénération du peuple, cria enfin au meurtre, au ſacrilège : les moines, pour l'appaiſer, le communièrent au plus vîte avec une hoſtie ſaupoudrée de ſublimé corroſif; l'excès de l'acrimonie lui fit rejetter l'hoſtie. *b*]

b(Voyez les *Voyages de Burnet* évêque de Salisbury, l'*Hiſtoire des dominicains de Berne* par *Abraham Ruchat*

Digitized by Google

Les moines alors l'accuſèrent devant l'évêque de Lauſane d'un ſacrilège horrible. Les Bernois indignés accuſèrent eux-mêmes les moines, quatre d'entr'eux furent brûlés à Berne le 31 May 1509 à la porte de Marſilly.

C'eſt ainſi que finit cette abominable hiſtoire qui détermina enfin les Bernois à choiſir une religion (mauvaiſe à la vérité à nos yeux catholiques,) mais, dans laquelle ils feraient délivrés des cordeliers & des jacobins.

La foule de ſemblables ſacrilèges eſt incroyable. C'eſt à quoi l'eſprit de parti conduit.

Les jéſuites ont ſoutenu pendant cent ans que les janſéniſtes étaient des blaſphémateurs, & l'ont prouvé par mille lettres de cachet. Les janſéniſtes ont répondu par plus de quatre millevolumes, que c'était les jéſuites qui blaſphémaient. L'écrivain des *gazettes eccléſiaſtiques* prétend que tous les honnêtes gens blaſphément contre lui; & il blaſphéme du haut de ſon grenier contre tous les honnêtes gens du royaume. Le libraire du gazetier blaſphême contre lui & ſe plaint de mourir de faim. Il vaudrait mieux être poli & honnête.

Une choſe auſſi remarquable que conſolante, c'eſt que jamais en aucun pays de la terre chez les idolâtres les plus fous, aucun homme n'a été regardé comme un blaſphémateur pour avoir reconnu un DIEU ſuprême, éternel & tout puiſſant. Ce n'eſt pas ſans doute pour avoir reconnu cette vérité qu'on fit boire la cigue à *Socrate*, puiſque le dogme d'un DIEU ſuprême était annoncé dans tous les myſtéres de la Grèce. Ce fut une faction qui perdit *Socrate*. On l'accuſa au hazard de ne pas reconnaître les Dieux ſecondaires; ce fut ſur cet article qu'on le traita de blaſphémateur.

profeſſeur à Lauſanne, le *Procès-verbal de la condamnation des dominicains*, & l'*Original du procès* conſervé dans la bibliothèque de Berne. Le même fait eſt rapporté dans l'*Hiſtoire générale de l'eſprit & des mœurs des nations*. Puiſſe-t-elle être par-tout : perſonne ne la connaiſſait en France il y a vingt ans.

On accusa de blasphême les premiers chrêtiens par la même raison ; mais les partisans de l'ancienne religion de l'empire, les joviens, qui reprochaient le blasphême aux premiers chrêtiens, furent enfin condamnés eux-mêmes comme blasphémateurs sous *Théodose II.* Driden a dit :

This side to day and the other morow burn's
And they are all gods al mithy in their turn's.

Tel est chaque parti, dans sa rage obstiné,
Aujourd'hui condamnant & demain condamné.

BLED ou BLÉ.

SECTION PREMIERE.

Origine du mot, & de la chose.

IL faut être pyrrhonien outré pour douter que *pain* vienne de *panis*. Mais pour faire du pain il faut du blé. Les Gaulois avaient du blé du tems de *César*; où avaient-ils pris ce mot de *blé*? On prétend que c'est de *bladum*, mot employé dans la latinité barbare du moyen âge, par le chancelier Des vignes, *de Vineis*, à qui l'empereur *Fréderic II* fit, dit-on, crever les yeux.

Mais les mots latins de ces siécles barbares n'étaient que d'anciens mots celtes ou tudesques latinisés. *Bladum* venait donc de notre *blead*; & non pas notre *blead* de *bladum*. Les Italiens disaient *biada*; & les pays où l'ancienne langue romance s'est conservée, disent encor *blia*.

Cette science n'est pas infiniment utile : mais on serait curieux de savoir où les Gaulois & les Teutons avaient trouvé du blé pour le semer ? On vous répond que les Tyriens en avaient apporté en Espagne, les Espagnols en Gaule, & les Gaulois en Germanie. Et où les Tyriens avaient-

Digitized by Google

ils pris ce blé ? Chez les Grecs probablement, dont ils l'avaient reçu en échange de leur alphabet.

Qui avait fait ce présent aux Grecs ? C'était autrefois *Cérès* sans doute ; & quand on a remonté à *Cérès*, on ne peut guères aller plus haut. Il faut que *Cérès* soit descendue exprès du ciel pour nous donner du froment, du seigle, de l'orge, &c.

Mais comme le crédit de *Cérès* qui donna le blé aux Grecs, & celui d'*Ishet* ou *Isis* qui en gratifia l'Egypte, est fort déchu aujourd'hui, nous restons dans l'incertitude sur l'origine du blé.

Sanchoniaton assure que *Dagon* ou *Dagan*, l'un des petits-fils de *Thaut*, avait en Phénicie l'intendance du blé. Or son *Thaut* est à-peu-près du tems de notre *Jared*. Il résulte de-là que le blé est fort ancien, & qu'il est de la même antiquité que l'herbe. Peut-être que ce *Dagon* fut le premier qui fit du pain, mais cela n'est pas démontré.

Chose étrange! nous savons positivement que nous avons l'obligation du vin à *Noé*, & nous ne savons pas à qui nous devons le pain. Et, chose encor plus étrange, nous sommes si ingrats envers *Noé*, que nous avons plus de deux mille chansons en l'honneur de *Bacchus*, & qu'à peine en chantons nous une seule en l'honneur de *Noé*, notre bienfaicteur.

Un Juif m'a assuré que le blé venait de lui-même en Mésopotamie, comme les pommes, les poires sauvages, les chataignes, les nesfles dans l'Occident. Je le veux croire jusqu'à ce que je sois sûr du contraire ; car enfin il faut bien que le blé croisse quelque part. Il est devenu la nourriture ordinaire & indispensable dans les plus beaux climats & dans tout le Nord.

De grands philosophes dont nous estimons les talens, & dont nous ne suivons point les systêmes, ont prétendu, dans l'*Histoire naturelle*

Digitized by Google

du chien, (pag. 195.) que les hommes ont fait le blé; que nos pères à force de semer de l'yvraie & du gramen, les ont changés en froment. Comme ces philosophes ne sont pas de notre avis sur les coquilles, ils nous permettront de n'être pas du leur sur le blé. Nous ne pensons pas qu'avec du jasmin on ait jamais fait venir des tulipes. Nous trouvons que le germe du blé est tout différent de celui de l'yvraie, & nous ne croyons à aucune transmutation. Quand on nous en montrera nous nous rétracterons.

Nous avons vu à l'article *Arbre-à-pain*, qu'on ne mange point de pain dans les trois quarts de la terre. On prétend que les Ethiopiens se moquaient des Egyptiens qui vivaient de pain. Mais enfin, puisque c'est notre nourriture principale, le blé est devenu un des plus grands objets du commerce & de la politique. On a tant écrit sur cette matière, que si un laboureur semait autant de blé pesant que nous avons de volumes sur cette denrée, il pourrait espérer la plus ample récolte, & devenir plus riche que ceux qui dans leurs sallons vernis & dorés ignorent l'excès de sa peine & de sa misère.

SECTION SECONDE.

Richesse du blé.

Dès qu'on commence à balbutier en économie politique, on fait comme font dans notre rue tous les voisins & les voisines qui demandent: Combien a-t-il de rentes, comment vit-il, combien sa fille aura-t-elle en mariage, &c.? On demande en Europe : L'Allemagne a-t-elle plus de blés que la France? L'Angleterre recueille-t-elle (& non pas récolte-t-elle) de plus belles moissons que l'Espagne? Le blé de Pologne produit-il autant de farine que celui de Sicile? La grande question est de savoir si un pays purement agricole est plus riche qu'un pays purement commerçant?

Digitized by Google

La supériorité du pays de blé est démontrée par le livre aussi petit que plein de Mr. *Melon*, le premier homme qui ait raisonné en France, par la voie de l'imprimerie, immédiatement après la déraison universelle du systême de *Lass*. Melon a pu tomber dans quelques erreurs relevées par d'autres écrivains instruits, dont les erreurs ont été relevées à leur tour. En attendant qu'on relève les miennes, voici le fait.

L'Egypte devint la meilleure terre à froment de l'univers, lorsqu'après plusieurs siécles qu'il est difficile de compter au juste, les habitans eurent trouvé le secret de faire servir à la fécondité du sol un fleuve destructeur, qui avait toûjours inondé le pays, & qui n'était utile qu'aux rats d'Egypte, aux insectes, aux reptiles & aux crocodiles. Son eau même mêlée d'une bourbe noire ne pouvait désaltérer ni laver les habitans. Il falut des travaux immenses, & un tems prodigieux pour dompter le fleuve, le partager en canaux, fonder des villes dans un terrain autrefois mouvant, & changer les cavernes des rochers en vastes bâtimens.

Tout cela est plus étonnant que des pyramides; tout cela fait, voilà un peuple sûr de sa nourriture avec le meilleur blé du monde, sans même avoir presque besoin de labourer. Le voilà qui élève & qui engraisse de la volaille supérieure à celle de Caux. Il est vêtu du plus beau lin dans le climat le plus tempéré. Il n'a donc aucun besoin réel des autres peuples.

Les Arabes ses voisins au contraire ne recueillent pas un septier de blé depuis le désert qui entoure le lac de Sodome & qui va jusqu'à Jérusalem, jusqu'au voisinage de l'Euphrate, à l'Yemen, & à la terre de Gad; ce qui compose un pays quatre fois plus étendu que l'Egypte. Ils disent : Nous avons des voisins qui ont tout le nécessaire; allons dans l'Inde leur chercher du superflu; portons-leur du sucre, des aromates, des épiceries, des curiosités; soyons les pourvoyeurs de leurs fantaisies, &

ils nous donneront de la farine. Ils en disent autant des Babiloniens; ils s'établissent courtiers de ces deux nations opulentes, qui regorgent de blé ; & en étant toûjours leurs serviteurs, ils restent toûjours pauvres. Memphis & Babilone jouïssent ; & les Arabes les servent; la terre à blé demeure toûjours la seule riche; le superflu de son froment attire les métaux, les parfums, les ouvrages d'industrie. Le possesseur du blé impose donc toûjours la loi à celui qui a besoin de pain. Et *Midas* aurait donné tout son or à un laboureur de Picardie.

La Hollande paraît de nos jours une exception, & n'en est point une. Les vicissitudes de ce monde ont tellement tout bouleversé, que les habitans d'un marais persécutés par l'océan qui les menaçait de les noyer, & par l'inquisition qui apportait des fagots pour les brûler, allèrent au bout du monde s'emparer des isles qui produisent des épiceries devenues aussi nécessaires aux riches que le pain l'est aux pauvres. Les Arabes vendaient de la myrrhe, du baume, & des perles à Memphis & à Babilone : les Hollandais vendent de tout à l'Europe & à l'Asie, & mettent le prix à tout.

Ils n'ont point de blé, dites-vous; ils en ont plus que l'Angleterre & la France. Qui est réellement possesseur du blé? C'est le marchand qui l'achète du laboureur. Ce n'était pas le simple agriculteur de Caldée ou d'Egypte qui profitait beaucoup de son froment. C'était le marchand Caldéen ou l'Egyptien adroit qui en faisait des amas, & les vendait aux Arabes ; il en retirait des aromates, des perles, des rubis, qu'il vendait chérement aux riches. Tel est le Hollandais ; il achète partout & revend partout ; il n'y a point pour lui de mauvaise récolte ; il est toûjours prêt à secourir pour de l'argent ceux qui manquent de farine.

Que trois ou quatre négocians entendus, libres, sobres, à l'abri de toute vexation, exempts de toute crainte, s'établissent dans un port ; que

Digitized by Google

leurs vaisseaux soient bons, que leur équipage sache vivre de gros fromages & de petite bière, qu'ils fassent acheter à bas prix du froment à Dantzick & à Tunis, qu'ils sachent le conserver, qu'ils sachent attendre; & ils feront précisément ce que font les Hollandais.

SECTION TROISIEME.

Histoire du blé en France.

Dans les anciens gouvernemens ou anciennes anarchies barbares, il y eut je ne sais quel seigneur ou roi de Soissons qui mit tant d'impôts sur les laboureurs, les batteurs en grange, les meuniers, que tout le monde s'enfuit, & le laissa sans pain régner tout seul à son aise. *a)*

Comment fit-on pour avoir du blé, lorsque les Normands, qui n'en avaient pas chez eux, vinrent ravager la France & l'Angleterre, lorsque les guerres féodales achevèrent de tout détruire; lorsque ces brigandages féodaux se mêlèrent aux irruptions des Anglais, quand *Edouard III* détruisit les moissons de *Philippe de Valois*, & *Henri V* celles de *Charles VI;* quand les armées de *Charles-Quint* & celles de *Henri VIII* mangeaient la Picardie; enfin tandis que les bons catholiques & les bons réformés coupaient le blé en herbe, & égorgeaient pères, mères & enfans, pour savoir si on devait se servir de pain fermenté ou de pain azime les dimanches?

Comment on faisait? Le peuple ne mangeait pas la moitié de son besoin; on se nourrissait très mal; on périssait de misére; la population était très médiocre; des cités étaient désertes.

Cependant vous voyez encor de prétendus historiens qui vous répètent que la France possédait vingt-neuf millions d'habitans du tems de la St. Barthelemi.

a) C'était un Chilpéric. La chose arriva l'an 562.

Digitized by Google

C'eſt apparemment ſur ce calcul que l'abbé de *Caveirac* a fait l'apologie de la St. Barthelemi, il a prétendu que le maſſacre de ſoixante & dix mille hommes, plus ou moins, était une bagatelle dans un royaume alors floriſſant, peuplé de vingt-neuf millions d'hommes, qui nageaient dans l'abondance.

Cependant la vérité eſt que la France avait peu d'hommes & peu de blé; & qu'elle était exceſſivement miſérable, ainſi que l'Allemagne.

Dans le court eſpace du règne enfin tranquille de *Henri IV*, pendant l'adminiſtration économe du duc de *Sulli*, les Français en 1597 eurent une abondante récolte; ce qu'ils n'avaient pas vu depuis qu'ils étaient nés. Auſſi-tôt ils vendirent tout leur blé aux étrangers, qui n'avaient pas fait de ſi heureuſes moiſſons, ne doutant pas que l'année 1598 ne fût encor meilleure que la précédente. Elle fut très mauvaiſe; le peuple alors fut dans le cas de Mlle. *Bernard*, qui avait vendu ſes chemiſes & ſes draps pour acheter un collier; elle fut obligée de vendre ſon collier à perte pour avoir des draps & des chemiſes. Le peuple pâtit davantage. On racheta chérement le même blé qu'on avait vendu à un prix médiocre.

Pour prévenir une telle imprudence & un tel malheur, le miniſtère défendit l'exportation; & cette loi ne fut point révoquée. Mais ſous *Henri IV*, ſous *Louis XIII* & ſous *Louis*, *XIV*, non-ſeulement la loi fut ſouvent éludée; mais quand le gouvernement était informé que les greniers étaient bien fournis, il expédiait des permiſſions particulières ſur le compte qu'on lui rendait de l'état des provinces. Ces permiſſions firent ſouvent murmurer le peuple; les marchands de blé furent en horreur comme des monopoleurs, qui voulaient affamer une province. Quand il arrivait une diſette, elle était toûjours ſuivie de quelque ſédition. On accuſait le miniſtère plutôt que la ſécherеſſe ou la pluie.

Cependant année commune, la France avait de quoi ſe nourrir, & quelquefois de quoi vendre. On

Digitized by Google

se plaignit toûjours ; (& il faut se plaindre pour qu'on vous suce un peu moins) mais la France depuis 1661 jusqu'au commencement du dix-huitiéme siécle fut au plus haut point de grandeur. Ce n'était pas la vente de son blé qui la rendait si puissante ; c'était son excellent vin de Bourgogne, de Champagne & de Bordeaux, le débit de ses eaux-de-vie dans tout le Nord, de son huile, de ses fruits, de son sel, de ses toiles, de ses draps, des magnifiques étoffes de Lyon & même de Tours, de ses rubans, de ses modes de toute espèce, enfin des progrès de l'industrie. Le pays est si bon, le peuple si laborieux, que la révocation de l'édit de Nantes ne put faire périr l'état. Il n'y a peut-être pas une preuve plus convaincante de sa force.

Le blé resta toûjours à vil prix : la main-d'œuvre par conséquent ne fut pas chère ; le commerce prospéra ; & on cria toûjours contre la dureté du tems.

La nation ne mourut pas de la disette horrible de 1709 ; elle fut très malade ; mais elle réchappa. Nous ne parlons ici que du blé qui manqua absolument ; il falut que les Français en achetassent de leurs ennemis mêmes ; les Hollandais en fournirent seuls autant que les Turcs.

Quelques désastres que la France ait éprouvés, quelques succès qu'elle ait eus ; que les vignes ayent gelé, ou qu'elles ayent produit autant de grappes que dans la Jérusalem céleste, le prix du blé a toûjours été assez uniforme ; &, année commune, un septier de blé a toûjours payé quatre paires de souliers depuis *Charlemagne*.

Vers l'an 1750 la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéra, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, & de disputes théologiques sur la grace & sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés.

On oublia même les vignes pour ne parler que de froment & de seigle. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture : tout le monde les lut,

Digitized by Google

excepté les laboureurs. On ſuppoſa, au ſortir de l'opéra-comique, que la France avait prodigieuſement de blé à vendre. Enfin le cri de la nation obtint du gouvernement, en 1764, la liberté de l'exportation.

Auſſi-tôt on exporta. Il arriva préciſément ce qu'on avait éprouvé du tems de *Henri IV*; on vendit un peu trop; une année ſtérile ſurvint; il falut pour la ſeconde fois que Mlle. *Bernard* revendît ſon collier pour ravoir ſes draps & ſes chemiſes. Alors quelques plaignans paſſèrent d'une extrêmité à l'autre. Ils éclatèrent contre l'exportation qu'ils avaient demandée : ce qui fait voir combien il eſt difficile de contenter tout le monde & ſon père.

Des gens de beaucoup d'eſprit, & d'une bonne volonté ſans intérêt, avaient écrit avec autant de ſagacité que de courage en faveur de la liberté illimitée du commerce des grains. Des gens qui avaient autant d'eſprit & des vues auſſi pures, écrivirent dans l'idée de limiter cette liberté; & Mr. l'abbé *Gagliani* Napolitain, réjouit la nation Françaiſe ſur l'exportation des blés; il trouva le ſecret de faire, même en français, des dialogues auſſi amuſans que nos meilleurs romans, & auſſi inſtructifs que nos meilleurs livres ſérieux. Si cet ouvrage ne fit pas diminuer le prix du pain, il donna beaucoup de plaiſir à la nation, ce qui vaut beaucoup mieux pour elle. Les partiſans de l'exportation illimitée lui répondirent vertement. Le réſultat fut que les lecteurs ne ſurent plus où ils en étaient : la plûpart ſe mirent à lire des romans en attendant trois ou quatre années abondantes de ſuite qui les mettraient en état de juger. Les dames ne ſurent pas diſtinguer davantage le froment du ſeigle. Les habitués de paroiſſe continuèrent de croire que le grain doit mourir & pourrir en terre pour germer.

Digitized by Google

SECTION QUATRIÉME.

Des blés d'Angleterre.

Les Anglais, jusqu'au dix-septiéme siécle, furent des peuples chasseurs & pasteurs, plutôt qu'agriculteurs. La moitié de la nation courait le renard en selle raze avec un bridon : l'autre moitié nourrissait des moutons & préparait les laines. Les siéges des pairs ne sont encor que de gros sacs de laine, pour les faire souvenir qu'ils doivent protéger la principale denrée du royaume. Ils commencèrent à s'appercevoir au tems de la restauration qu'ils avaient aussi d'excellentes terres à froment. Ils n'avaient guère jusqu'alors labouré que pour leurs besoins. Les trois quarts de l'Irlande se nourrissaient de pommes de terre appellées alors *potâtôs*, & par les Français *topinambous*, & ensuite *pommes de terre*. La moitié de l'Ecosse ne connaissait point le blé. Il courait une espèce de proverbe en vers anglais assez plaisans, dont voici le sens.

> Si l'époux d'Eve la féconde
> Au pays d'Ecosse était né,
> A demeurer chez lui Dieu l'aurait condamné,
> Et non pas à courir le monde.

L'Angleterre fut le seul des trois royaumes qui défricha quelques champs, mais en petite quantité. Il est vrai que ces insulaires mangent le plus de viande, le plus de légumes & le moins de pain qu'ils peuvent. Le manœuvre Auvergnac & Limousin dévore quatre livres de pain qu'il trempe dans l'eau, tandis que le manœuvre Anglais en mange à peine une avec du fromage ; & boit d'une bière aussi nourrissante que dégoûtante, qui l'engraisse.

On peut encor, sans raillerie, ajouter à ces raisons l'énorme quantité de farine dont les Français ont chargé longtems leur tête. Ils portaient

Digitized by Google

des perruques volumineuſes hautes d'un demi-pié ſur le front, & qui deſcendaient juſqu'aux hanches. Seize onces d'amidon ſaupoudraient ſeize onces de cheveux étrangers, qui cachaient dans leur épaiſſeur le buſte d'un petit homme ; de ſorte que dans une farce, où un maître à chanter du bel air, nommé Mr. *Des Soupirs*, ſecouait ſa perruque ſur le théatre, on était inondé pendant un quart-d'heure d'un nuage de poudre. Cette mode s'introduiſit en Angleterre, mais les Anglais épargnèrent l'amidon.

Pour venir à l'eſſentiel, il faut ſavoir qu'en 1689, la première année du règne de *Guillaume* & de *Marie*, un acte du parlement accorda une gratification à quiconque exporterait du blé, & même de mauvaiſes eaux-de-vie de grain ſur les vaiſſeaux de la nation.

Voici comme cet acte, favorable à la navigation & à la culture, fut conçu.

Quand une meſure nommée *quarter*, égale à vingt-quatre boiſſeaux de Paris, n'excédait pas en Angleterre la valeur de deux livres ſterling huit shelings au marché, le gouvernement payait à l'exportateur de ce quarter cinq shelings = 6 l. de France.

à l'exportateur du ſeigle quand il ne valait qu'une livre ſterling & douze shelings, on donnait de récompenſe trois shelings & ſix ſous = 3 l. 12 ſ. de France.

Le reſte dans une proportion aſſez exacte.

Quand le prix des grains hauſſait, la gratification n'avait plus lieu ; quand ils étaient plus chers, l'exportation n'était plus permiſe. Ce réglement a éprouvé quelques variations ; mais enfin le réſultat a été un profit immenſe. On a vu par un extrait de l'exportation des grains préſenté à la chambre des communes en 1751, que l'Angleterre en avait vendu aux autres nations en cinq années pour 7405786 liv. ſterling, qui font cent ſoixante & dix millions trois cent trente-trois mille ſoixante & dix-huit livres de France. Et ſur cette ſomme que l'Angleterre tira de

l'Europe en cinq années, la France en paya environ dix millions & demi.

L'Angleterre devait sa fortune à sa culture qu'elle avait trop longtems négligée ; mais aussi elle la devait à son terrain. Plus sa terre a valu, plus elle s'est encor améliorée. On a eu plus de chevaux, de bœufs & d'engrais. Enfin on prétend qu'une récolte abondante peut nourrir l'Angleterre cinq ans, & qu'une même récolte peut à peine nourrir la France deux années.

Mais aussi la France a presque le double d'habitans ; & en ce cas l'Angleterre n'est que d'un cinquiéme plus riche en blés, pour nourrir la moitié moins d'hommes : ce qui est bien compensé par les autres denrées, & par les manufactures de la France.

Section cinquiéme.

Mémoire court sur les autres pays.

L'Allemagne est comme la France ; elle a des provinces fertiles en blé, & d'autres stériles ; les pays voisins du Rhin & du Danube, la Bohême, sont les mieux partagés. Il n'y a guère de grand commerce de grains que dans l'intérieur.

La Turquie ne manque jamais de blé, & en vend peu. L'Espagne en manque quelquefois, & n'en vend jamais. Les côtes d'Afrique en ont, & en vendent. La Pologne en est toûjours bien fournie, & n'en est pas plus riche.

Les provinces méridionales de la Russie en regorgent ; on le transporte à celles du Nord avec beaucoup de peine ; on en peut faire un grand commerce par Riga.

La Suede ne recueille du froment qu'en Scanie ; le reste ne produit que du seigle ; les provinces septentrionales rien.

Le Dannemarck peu.

L'Ecosse encor moins.

La Flandre Autrichienne est bien partagée.

Digitized by Google

En Italie tous les environs de Rome, depuis Viterbe jusqu'à Terracine, sont stériles. Le Bolonois, dont les papes se sont emparés, parce qu'il était à leur bienséance, est presque la seule province qui leur donne du pain abondamment.

Les Vénitiens en ont à peine de leur crû pour le besoin, & sont souvent obligés d'acheter des *firmans* à Constantinople ; c'est-à-dire, des permissions de manger. C'est leur ennemi & leur vainqueur qui est leur pourvoyeur.

Le Milanais est la terre promise en supposant que *la terre promise* avait du froment.

La Sicile se souvient toûjours de *Cérès* ; mais on prétend qu'on n'y cultive pas aussi bien la terre que du tems d'*Hiéron* qui donnait tant de blé aux Romains. Le royaume de Naples est bien moins fertile que la Sicile, & la disette s'y fait sentir quelquefois, malgré *San Gennaro*.

Le Piémont est un des meilleurs pays.

La Savoie a toûjours été pauvre & le sera.

La Suisse n'est guères plus riche ; elle a peu de froment ; il y a des cantons qui en manquent absolument.

Un marchand de blé peut se régler sur ce petit mémoire ; & il sera ruiné, à moins qu'il ne s'informe au juste de la récolte de l'année, & du besoin du moment.

Resumé.

Suivez le précepte d'*Horace* : Ayez toûjours une année de blé par devers vous ; *provisæ frugis in annum.*

BLÉ,

GRAMMAIRE MORALE.

Section seconde.

On dit proverbialement, *manger son blé en herbe ; être pris comme dans un blé : crier famine sur un tas de blé.* Mais de tous les proverbes que

cette production de la nature & de nos soins a fournis, il n'en est point qui mérite plus l'attention des législateurs que celui-ci.

Ne nous remets pas au gland quand nous avons du blé.

Cela signifie une infinité de bonnes choses, comme par exemple :

Ne nous gouverne pas dans le dix-huitiéme siécle comme on gouvernait du tems d'Albouin, de Gondebald, de Clodevik nommé en latin *Clodovæus*.

Ne parle plus des loix de Dagobert, quand nous avons les œuvres du chancelier d'Aguesseau, les discours de Mrs. les gens du roi, Montclar, Servant, Castillon, la Chalotais, Du Paty, &c.

Ne nous cite plus les miracles de St. Amable, dont les gants, & le chapeau furent portés en l'air pendant tout le voyage qu'il fit à pied du fond de l'Auvergne à Rome.

Laisse pourrir tous les livres remplis de pareilles inepties, songe dans quel siécle nous vivons.

Si jamais on assassine à coups de pistolet un maréchal d'Ancre ; ne fais point brûler sa femme en qualité de sorcière sous prétexte que son médecin Italien lui a ordonné de prendre du bouillon fait avec un coq blanc, tué au clair de la lune, pour la guérir de ses vapeurs.

Distingue toûjours les honnêtes gens qui pensent, de la populace qui n'est pas faite pour penser.

Si l'usage t'oblige à faire une cérémonie ridicule en faveur de cette canaille, & si en chemin tu rencontres quelques gens d'esprit ; avertis-les par un signe de tête ; par un coup d'œil que tu penses comme eux ; mais qu'il ne faut pas rire.

Affaibli peu-à-peu toutes les superstitions anciennes, n'en introduis aucune nouvelle.

Les loix doivent être pour tout le monde ; mais laisse chacun suivre ou rejetter à son gré ce qui ne peut être fondé que sur un usage indifférent.

Si la servante de Bayle meurt entre tes bras,

Digitized by Google

né lui parle point comme à Bayle ; ni à Bayle comme à sa servante.

Si les imbécilles veulent encor du gland, laisse-les en manger ; mais trouve bon qu'on leur présente du pain.

En un mot, ce proverbe est excellent en mille occasions.

BŒUF APIS.

IL a été agité si le bœuf *Apis* était révéré à Memphis comme Dieu, comme symbole, ou comme bœuf. Il est à croire que les fanatiques voyaient en lui un Dieu, les sages un simple symbole, & que le sot peuple adorait le bœuf. *Cambyse* fit-il bien quand il eut conquis l'Egypte, de tuer ce bœuf de sa main ? Pourquoi non ? il faisait voir aux imbécilles qu'on pouvait mettre leur Dieu à la broche, sans que la nature s'armât pour venger ce sacrilège. *Hérodote* ajoute qu'il fit bien fouetter les prêtres ; il avait tort, si ces prêtres ; avaient été de bonnes gens qui se fussent contentés de gagner leur pain dans le culte d'*apis*, sans molester les citoyens. Mais s'ils avaient été persécuteurs, s'ils avaient forcé les consciences, s'ils avaient établi une espèce d'inquisition & violé le droit naturel, *Cambyse* avait un autre tort, c'était celui de ne les pas faire pendre.

On a fort vanté les Egyptiens : il faut pourtant qu'il y ait toûjours eu dans leur caractère, & dans leur gouvernement un vice radical, qui en a toûjours fait de vils esclaves.

Je consens que dans les tems presqu'inconnus, ils ayent conquis la terre ; mais dans les tems de l'histoire ils ont été subjugués par tous ceux qui s'en sont voulu donner la peine, par les Assyriens, par les Grecs, par les Romains, par les Arabes, par les Mammelus, par les Turcs, enfin par tout le monde, excepté par nos croisés,

Digitized by Google

attendu que-ceux-ci étaient plus mal avisés que les Egyptiens n'étaient lâches. Ce fut la milice des Mammelus qui battit les Français. Il n'y a peut-être que deux choses passables dans cette nation; la première, que ceux qui adoraient un bœuf ne voulurent jamais contraindre ceux qui adoraient un singe, à changer de religion, quoique les bœuf-lâtres & les singes-lâtres se haïssent vivement; la seconde, qu'ils ont fait toûjours éclorre des poulets dans des fours.

On vante leurs pyramides; mais ce sont des monumens d'un peuple esclave. Il faut bien qu'on y ait fait travailler toute la nation, sans quoi on n'aurait pu venir à bout d'élever ces vilaines masses. A quoi servaient-elles? A conserver dans une petite chambre la momie de quelque prince ou de quelque gouverneur, ou de quelque intendant que son ame devait ranimer au bout de mille ans, on a dit même au bout de trois mille. Mais s'ils espéraient cette résurrection des corps, pourquoi leur ôter la cervelle avant de les embaumer? Les Egyptiens devaient-ils ressusciter sans cervelle? L'observatoire que fit bâtir *Louis XIV*, me paraît un plus beau monument que les pyramides, parce qu'il est plus utile.

BOIRE A LA SANTÉ.

D'Où vient cette coutume? est-ce depuis le tems qu'on boit? Il paraît naturel qu'on boive du vin pour sa propre santé, mais non pas pour la santé d'un autre.

Le *propino* des Grecs, adopté par les Romains, ne signifiait pas, je bois afin que vous vous portiez bien; mais je bois avant vous pour que vous buviez; je vous invite à boire.

Dans la joie d'un festin on buvait pour célébrer sa maîtresse, & non pas pour qu'elle eût une bonne santé. Voyez dans Martial,

Digitized by Google

Nævia sex cyathis, septem Justina bibatur.
Six coups pour Nevia, sept au moins pour Justine.

Les Anglais qui se sont piqués de renouveler plusieurs coutumes de l'antiquité, boivent à l'honneur des dames; c'est ce qu'ils appellent *toster*; & c'est parmi eux un grand sujet de dispute si une femme est tostable ou non, si elle est digne qu'on la toste.

On buvait à Rome pour les victoires d'*Auguste*, pour le retour de sa santé. *Dion Cassius* rapporte qu'après la bataille d'Actium le sénat décréta que dans les repas on lui ferait des libations au second service. C'est un étrange décret. Il est plus vraisemblable que la flatterie avait introduit volontairement cette bassesse. Quoi qu'il en soit, vous lisez dans Horace;

Hinc ad vina redit lætus, & alteris
Te mensis adhibet Deum.
Te multa prece, te prosequitur mero
Defuso pateris: & laribus tuum
Miscet numen, uti Græcia Castoris,
Et magni memor Herculis.
Longas ô utinam, dux bone, ferias
Præstes hesperiæ: dicimus integro
Sicci mane die, dicimus uvidi,
Quum sol oceano subest.

Sois le Dieu des festins, le Dieu de l'allégresse,
Que nos tables soient tes autels.
Préside à nos jeux solemnels
Comme Hercule aux jeux de la Grèce.
Seul tu fais les beaux jours; que tes jours soient sans fin,
C'est ce que nous disons en revoyant l'aurore;
Ce qu'en nos douces nuits nous redisons encore
Entre les bras du Dieu du vin. *a*)

On ne peut, ce me semble, faire entendre plus expressément ce que nous entendons par ces

a) *Dacier* a traduit *sicci* & *uvidi* dans nos prières du soir & du matin.

Digitized by Google

mots, *Nous avons bu à la ſanté de votre majeſté*.

C'eſt de-là probablement que vint, parmi nos nations barbares, l'uſage de boire à la ſanté de ſes convives; uſage abſurde, puiſque vous videriez quatre bouteilles ſans leur faire le moindre bien. Et que veut dire *boire à la ſanté du roi*, s'il ne ſignifie pas ce que nous venons de voir?

Le Dictionnaire de Trévoux nous avertit qu'on *ne boit pas à la ſanté de ſes ſupérieurs en leur préſence*. Paſſe pour la France & pour l'Allemagne; mais en Angleterre c'eſt un uſage reçu. Il y a moins loin d'un homme à un homme à Londres qu'à Vienne.

On ſait de quelle importance il eſt en Angleterre de boire à la ſanté d'un prince qui prétend au trône; c'eſt ſe déclarer ſon partiſan. Il en a coûté cher à plus d'un Ecoſſais & d'un Irlandais pour avoir bu à la ſanté des *Stuarts*.

Tous les whigs buvaient après la mort du roi *Guillaume*, non pas à ſa ſanté, mais à ſa mémoire. Un tori nommé *Brown*, éveque de Cork en Irlande, grand ennemi de *Guillaume*, dit qu'il mettrait un bouchon à toutes les bouteilles qu'on vidait à la gloire de ce monarque, parce que Cork en anglais ſignifie *bouchon*. Il ne s'en tint pas à ce fade jeu de mots; il écrivit en 1702 une brochure (ce ſont les mandemens du pays) pour faire voir aux Irlandois que c'eſt une impiété atroce de boire à la ſanté des rois, & ſurtout à leur *mémoire*; que c'eſt une prophanation de ces paroles de JESUS-CHRIST, *Buvez-en tous*; *faites ceci en mémoire de moi*.

Ce qui étonnera, c'eſt que cet évêque n'était pas le premier qui eût conçu une telle démence. Avant lui, le preſbytérien *Pryn* avait fait un gros livre contre l'uſage impie de boire à la ſanté des chrêtiens.

Enfin, il y eut un *Jean Geré*, curé de la paroiſſe de Ste. Foi, qui publia *la divine potion, pour conſerver la ſanté ſpirituelle par la cure de la maladie invétérée de boire à la ſanté, avec des argumens clairs & ſolides contre cette coutume crimi-*

Digitized by Google

nelle, le tout pour la satisfaction du public; à la requête d'un digne membre du parlement, l'an de notre salut 1648.

Notre révérend père *Garasse*, notre révérend père *Patouillet*, & notre révérend père *Nonotte* n'ont rien de supérieur à ces profondeurs anglaises. Nous avons longtems lutté, nos voisins & nous, à qui l'emporterait.

BORNES DE L'ESPRIT HUMAIN.

ON demandait un jour à *Newton* pourquoi il marchait quand il en avoit envie? & comment son bras & sa main se remuaient à sa volonté? Il répondit bravement qu'il n'en savait rien. Mais, du moins, lui dit-on, vous qui connaissez si bien la gravitation des planètes, vous me direz par quelle raison elles tournent dans un sens plutôt que dans un autre; & il avoua encor qu'il n'en savait rien.

Ceux qui enseignèrent que l'Océan était salé de peur qu'il ne se corrompît, & que les marées étaient faites pour conduire nos vaisseaux dans nos ports, furent un peu honteux quand on leur repliqua que la Méditerranée a des ports & point de reflux. *Musshembroek* lui même est tombé dans cette inadvertance.

Quelqu'un a-t-il jamais pu dire précisément, comment une buche se change dans son foyer en charbon ardent, & par quelle mécanique la chaux s'enflamme avec de l'eau fraîche?

Le premier principe du mouvement du cœur dans les animaux est-il bien connu? sait-on bien nettement comment la génération s'opère? a-t-on deviné ce qui nous donne les sensations, les idées, la mémoire? Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que les enfans qui en touchent la superficie.

Qui nous apprendra par quelle mécanique ce

Digitized by Google

grain de blé que nous jettons en terre se relève pour produire un tuyau chargé d'un épic, & comment le même sol produit une pomme au haut de cet arbre & une chataigne à l'arbre voisin? Plusieurs docteurs ont dit : que ne sais-je pas? *Montagne* disait : que sais-je.

Décideur impitoyable, pédagogue à phrases, raisonneur fourré, tu cherches les bornes de ton esprit. Elles sont au bout de ton nez.

Parle : m'apprendras-tu par quels subtils ressorts
L'éternel artisan fait végéter les corps?
Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère,
N'ont jamais adouci leur cruel caractère;
Et que reconnaissant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit?
D'où vient qu'avec cent pieds, qui semblent inutiles,
Cet insecte tremblant traine ses pas débiles?
Pourquoi ce ver changeant se bâtit un tombeau,
S'enterre, & ressuscite avec un corps nouveau;
Et le front couronné, tout brillant d'étincelles,
S'élance dans les airs en déployant ses ailes?
Le sage Dufay parmi ses plants divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse & fugitive?
Pour découvrir un peu ce qui se passe en moi,
Je m'en vais consulter le médecin du roi.
Sans doute il en sait plus que ses doctes confrères.
Je veux savoir de lui par quels secrets mystères
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré
Se transforme en un lait doucement préparé?
Comment toûjours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur, & penser mon cerveau?
Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce Dieu, qui nous donna la vie.
Couriers de la physique, argonautes nouveaux,
Qui franchissez les monts, qui traversez les eaux,
Ramenez des climats soumis aux trois couronnes,

Vos

Vos perches, vos secteurs, & surtout deux Laponnes.
Vous avez recherché, dans ces lieux pleins d'ennui,
Ce que Newton connut sans sortir de chez lui:
Vous avez arpenté quelque faible partie
Des flancs toûjours glacés de la terre applatie.
Dévoilez ces ressorts, qui font la pesanteur.
Vous connaissez les loix qu'établit son auteur.
Parlez, enseignez-moi, comment ses mains fécondes
Font tourner tant de cieux, graviter tant de mondes?
Pourquoi, vers le soleil notre globe entraîné,
Se meut autour de soi sur son axe incliné?
Parcourant en douze ans les célestes demeures,
D'où vient que Jupiter a son jour de dix heures?
Vous ne le savez point. Votre savant compas
Mesure l'univers, & ne le connaît pas.
Je vous vois dessiner, par un art infaillible,
Les dehors d'un palais à l'homme inaccessible;
Les angles, les côtés sont marqués par vos traits;
Le dedans à vos yeux est fermé pour jamais.
Pourquoi donc m'affliger, si ma débile vue
Ne peut percer la nuit sur mes yeux répandue?
Je n'imiterai point ce malheureux savant,
Qui des feux de l'Etna scrutateur imprudent,
Marchant sur des monceaux de bitume & de cendre,
Fut consumé du feu qu'il cherchait à comprendre.

Nos bornes sont donc partout, & avec cela nous sommes orgueilleux comme des *paons* que nous prononçons *pans*.

BOUC.

BESTIALITÉ, SORCELLERIE.

LEs honneurs de toute espèce, que l'antiquité a rendus aux boucs, seraient bien étonnans, si quelque chose pouvait étonner ceux qui sont un peu familiarisés avec le monde ancien & moderne. Les Egyptiens & les Juifs désignèrent souvent les rois & les chefs du peuple par le mot

Digitized by Google

Ch. x. n. 3. de *bouc*. Vous trouvez dans Zacharie : *La fureur du Seigneur s'est irritée contre les pasteurs du peuple, contre les boucs ; elle les visitera : il a visité son troupeau la maison de Juda, & il en a fait son cheval de bataille.*

Ch. 1. v. 8. *Sortez de Babilone*, dit Jérémie aux chefs du peuple ; *soyez les boucs à la tête du troupeau.*

Isaïe s'est servi aux chapitres X & XIV du terme de *bouc*, qu'on a traduit par celui de *prince*.

Les Egyptiens firent bien plus que d'appeller leurs rois *boucs*, ils consacrèrent un bouc dans Mendès, & l'on dit même qu'ils l'adorèrent. Il se peut très bien que le peuple ait pris en effet un emblême pour une divinité, c'est ce qui ne lui arrive que trop souvent.

Il n'est pas vraisemblable que les shoen ou shotim d'Egypte, c'est-à-dire les prêtres, ayent à la fois immolé & adoré des boucs. On sait qu'ils avaient leur bouc *Hazazel* qu'ils précipitaient orné & couronné de fleurs pour l'expiation du peuple, & que les Juifs prirent d'eux cette cérémonie & jusqu'au nom même d'*Hazazel*, ainsi qu'ils adoptèrent plusieurs autres rites de l'Egypte.

Mais les boucs reçurent encor un honneur plus singulier ; il est constant qu'en Egypte plusieurs femmes donnèrent avec les boucs le même exemple que donna *Pasiphaë* avec son taureau. *Hérodote* raconte que lorsqu'il était en Egypte, une femme eut publiquement ce commerce abominable dans le nome de Mendès : il dit qu'il en fut très étonné, mais il ne dit point que la femme fut punie.

Ce qui est encor plus étrange, c'est que *Plutarque* & *Pindare* qui vivaient dans des siécles si éloignés l'un de l'autre, s'accordent tous deux à dire, qu'on présentait des femmes au bouc consacré. *a*] Cela fait frémir la nature. *Pindare* dit, ou bien on lui fait dire :

a) Mr. *Larcher* du collège Mazarin, a fort approfondi cette matière.

Digitized by Google

Charmantes filles de Mendès,
Quels amans cueillent fur vos lèvres
Les doux baifers que je prendrais?
Quoi! ce font les maris des chèvres!

Les Juifs n'imitèrent que trop ces abominations. *Jeroboam* inftitua des prêtres pour le fervice de fes veaux & de fes boucs. Le texte hébreu porte expreffément *boucs*. Mais ce qui outragea le plus la nature humaine, ce fut le brutal égarement de quelques juives qui furent paffionnées pour des boucs, & des juifs qui s'accouplèrent avec des chèvres. Il falut une loi expreffe pour réprimer cette horrible turpitude. Cette loi fut donnée dans le Lévitique, & y eft exprimée à plufieurs reprifes. D'abord c'eft une défenfe éternelle de facrifier aux velus avec lefquels on a forniqué. Enfuite une autre défenfe aux femmes de fe proftituer aux bêtes, & aux hommes de fe fouiller du même crime. Enfin, il eft ordonné que quiconque fe fera rendu coupable de cette turpitude, fera mis à mort avec l'animal dont il aura abufé. L'animal eft réputé auffi criminel que l'homme & la femme; il eft dit que leur fang retombera fur eux tous.

Liv. II. Paralip. ch. XI. v. 15.

Levit. c. XVII. v. 7.

Ch. XVIII. v. 23.

Ch. XX. v. 15. & 16.

C'eft principalement des boucs & de chevres dont il s'agit dans ces loix, devenues malheureufement néceffaires au peuple Hébreu. C'eft aux boucs & aux chèvres, aux afirim, qu'il eft dit que les Juifs fe font proftitués; *afiri*, un bouc & une chèvre; *afirim* des boucs ou des chèvres. Cette fatale dépravation était commune dans plufieurs pays chauds. Les Juifs alors erraient dans un défert où l'on ne peut guères nourrir que des chèvres & des boucs. On ne fait que trop combien cet excès a été commun chez les bergers de la Calabre & dans plufieurs autres contrées de l'Italie. *Virgile* même en parle dans fa troifiéme églogue: Le *novimus & qui te tranfverfa tuentibus hircis*, n'eft que trop connu.

On ne s'en tint pas à ces abominations. Le

Digitized by Google

culte du bouc fut établi dans l'Egypte & dans les sables d'une partie de la Palestine. On crut opérer des enchantemens par le moyen des boucs, des égypans & de quelques autres monstres auxquels on donnait toûjours une tête de bouc.

La magie, la sorcellerie passa bientôt de l'Orient dans l'Occident, & s'étendit dans toute la terre. On appellait *sabbatum* chez les Romains l'espèce de sorcellerie qui venait des Juifs, en confondant ainsi leur jour sacré avec leurs secrets infames. C'est de-là qu'enfin être sorcier & aller au sabbat, fut la même chose chez les nations modernes.

De misérables femmes de village trompées par des fripons, & encor plus par la faiblesse de leur imagination, crurent qu'après avoir prononcé le mot *abraxa*, & s'être frottées d'un onguent mêlé de graisse, de bouse de vache & de poil de chèvre, elles allaient au sabbat sur un manche à balai pendant leur sommeil, qu'elles y adoraient un bouc, & qu'il avait leur jouïssance.

Cette opinion était universelle. Tous les docteurs prétendaient que c'était le diable qui se métamorphosait en bouc. C'est ce qu'on peut voir dans les *disquisitions* de *Del Rio*, & dans cent autres auteurs. Le théologien *Grillandus*, l'un des grands promoteurs de l'inquisition, cité par *Del Rio*, dit que les sorcières appellent le bouc *Martinet*. Il assure qu'une femme qui s'était donnée à *Martinet*, montait sur son dos & était transportée en un instant dans les airs à un endroit nommé *La noix de Benevent*.

Del Rio pag. 190.

Il y eut des livres où les mystères des sorciers étaient écrits. J'en ai vu un, à la tête duquel on avait dessiné assez mal un bouc, & une femme à genoux derrière lui. On appellait ces livres *grimoires* en France, & ailleurs l'*alphabet du diable*. Celui que j'ai vu ne contenait que quatre feuillets en caractères presque indéchiffrables, tels à-peu-près que ceux de l'almanach du berger.

Digitized by Google

La raiſon & une meilleure éducation auraient ſuffi pour extirper en Europe une telle extravagance ; mais au-lieu de raiſon on employa les ſupplices. Si les prétendus ſorciers eurent leur grimoire, les juges eurent leur code des ſorciers. Le jéſuite *Del Rio* docteur de Louvain, fit imprimer ſes *Diſquiſitions magiques* en l'an 1599 : il aſſure que tous les hérétiques ſont magiciens ; & il recommande ſouvent qu'on leur donne la queſtion. Il ne doute pas que le diable ne ſe transforme en bouc & n'accorde ſes faveurs à toutes les femmes qu'on lui préſente. Il cite pluſieurs juriſconſultes qu'on nomme *Démonographes*, qui prétendent que *Luther* naquit d'un bouc & d'une femme. Il aſſure qu'en l'année 1595 une femme accoucha dans Bruxelles d'un enfant que le diable lui avait fait, déguiſé en bouc, & qu'elle fut punie ; mais il ne dit pas de quel ſupplice.

Pag. 180.

Pag. 181.

Celui qui a le plus approfondi la juriſprudence de la ſorcellerie, eſt un nommé *Boguet*, grand-juge en dernier reſſort d'une abbaye de St. Claude en Franche-Comté. Il rend raiſon de tous les ſupplices auxquels il a condamné des ſorcières & des ſorciers : le nombre en eſt très conſidérable. Preſque toutes ces ſorcières ſont ſuppoſées avoir couché avec le bouc.

On a déja dit que plus de cent mille prétendus ſorciers ont été exécutés à mort en Europe. La ſeule philoſophie a guéri enfin les hommes de cette abominable chimère, & a enſeigné aux juges qu'il ne faut pas brûler les imbécilles.

BOUFON, BURLESQUE,

BAS COMIQUE.

IL était bien ſubtil ce ſcholiaſte qui a dit le premier que l'origine de *boufon* eſt dûe à un petit ſacrificateur d'Athènes nommé *Bupho*, qui laſſé de ſon métier s'enfuit & qu'on ne revit plus.

Digitized by Google

L'aréopage ne pouvant le punir fit le procès à la hache de ce prêtre. Cette farce, dit-on, qu'on jouait tous les ans dans le temple de *Jupiter*, s'appella *boufonnerie*. Cette hiſtoriette ne paraît pas d'un grand poids. Boufon n'était pas un nom propre, *boufonos* ſignifie *immolateur de bœufs*. Jamais plaiſanterie chez les Grecs ne fut appellée *boufonia*. Cette cérémonie, toute frivole qu'elle paraît, peut avoir une origine ſage, humaine, digne des vrais Athéniens.

Une fois l'année le ſacrificateur ſubalterne, ou plutôt le boucher ſacré, prêt d'immoler un bœuf s'enfuyait comme ſaiſi d'horreur, pour faire ſouvenir les hommes que dans des tems plus ſages & plus heureux on ne préſentait aux Dieux que des fleurs & des fruits, & que la barbarie d'immoler des animaux innocens & utiles, ne s'introduiſit que lorſqu'il y eut des prêtres qui voulurent s'engraiſſer de ce ſang, & vivre aux dépens des peuples. Cette idée n'a rien de boufon.

Ce mot de *boufon* eſt reçu depuis longtems chez les Italiens & chez les Eſpagnols; il ſignifiait *mimus*, *ſcurra*, *joculator*; mime, farceur, jongleur. Ménage après Saumaiſe le dérive de *bocca infiata*, bourſouflé; & en effet on veut dans un boufon un viſage rond & la joue rebondie. Les Italiens diſent *bufo magro*, maigre boufon, pour exprimer un mauvais plaiſant qui ne vous fait pas rire.

Boufon, *boufonnerie*, appartiennent au bas comique, à la foire, à Gilles, à tout ce qui peut amuſer la populace. C'eſt par-là que les tragédies ont commencé à la honte de l'eſprit humain. *Theſpis* fut un boufon avant que *Sophocle* fut un grand-homme.

Au ſeiziéme & dix-ſeptiéme ſiécle les tragédies eſpagnoles & anglaiſes furent toutes avilies par des boufonneries dégoûtantes. [Voyez l'article *Dramatique*.]

Les cours furent encor plus deshonorées par les boufons que le théatre. La rouille de la bar-

Digitized by Google

barie était si forte, que les hommes ne savaient pas goûter des plaisirs honnêtes.

Boileau a dit de *Molière* :

C'est par-là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût emporté le prix,
Si moins ami du peuple en ses doctes peintures,
Il n'eût fait quelquefois grimacer ses figures;
Quitté pour le boufon l'agréable & le fin,
Et sans honte à Terence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'envelope,
Je ne reconnais plus l'auteur du Misantrope.

Mais il faut considérer que *Raphaël* a daigné peindre des grotesques. *Molière* ne serait point descendu si bas s'il n'eût eu pour spectateurs que des *Louis XIV*, des *Condés*, des *Turenne*, des ducs de *la Rochefoucault*, des *Montausier*, des *Beauvilliers*, des dames de *Montespan* & de *Thiange*; mais il travaillait aussi pour le peuple de Paris qui n'était pas encor décrassé; le bourgeois aimait la grosse farce, & la payait. Les *Jodelets* de Scaron étaient à la mode. On est obligé de se mettre au niveau de son siécle avant d'être supérieur à son siécle; & après tout, on aime quelquefois à rire. Qu'est-ce que la *Batrachomiomachie* attribuée à *Homère*, sinon une bouffonnerie, un poëme burlesque?

Ces ouvrages ne donnent point de réputation, & ils peuvent avilir celle dont on jouit.

Le boufon n'est pas toûjours dans le stile burlesque. Le *Médecin malgré lui*, les *Fourberies de Scapin* ne sont point dans le stile des *Jodelets* de Scaron. *Molière* ne va pas rechercher des termes d'argot comme *Scaron*. Ses personnages les plus bas n'affectent point des plaisanteries de gilles. La bouffonnerie est dans la chose & non dans l'expression. Le stile burlesque est celui de *Don Japhet* d'Arménie.

Du bon père Noé j'ai l'honneur de descendre,
Noé qui sur les eaux fit flotter sa maison

Digitized by Google

Quand tout le genre-humain but plus que de raifon.
Vous voyez qu'il n'eft rien de plus net que ma race,
Et qu'un cryftal auprès paraîtrait plein de craffe.

Pour dire qu'il veut fe promener, il dit qu'*il va exercer fa vertu caminante.* Pour faire entendre qu'on ne pourra lui parler, il dit,

Vous aurez avec moi difette de loquelle.

C'eft prefque partout le jargon des gueux; le langage des halles; & même il eft inventeur dans ce langage.

Tu m'as tout compiffé, piffeufe abominable.

Enfin, la groffiéreté de fa baffeffe eft pouffée jufqu'à chanter fur le théatre,

Amour nabot
Qui du jabot
De Don Japhet
A fait
Une ardente fournaife:
Et dans mon pis
A mis
Une effence de braife.

Et ce font ces plates infamies qu'on a jouées pendant plus d'un fiécle alternativement avec le *Mifantrope*; ainfi qu'on voit paffer dans une rue indifféremment un magiftrat & un chiffonnier.

Le *Virgile* traveſti eft à-peu-près dans ce goût; mais rien n'eft plus abominable que fa *Mazarinade.*

Notre Jules n'eft pas Céfar,
C'eft un caprice du hazard,
Qui naquit garçon & fut garce,
Qui n'était né que pour la farce.
Tous fes deffeins prennent un rat

Digitized by Google

Dans la moindre affaire d'état.
Singe du prélat de Sorbonne,
Ma foi tu nous la baille bonne.
Tu n'es à ce cardinal duc
Comparable qu'en aqueduc.
Illuſtre en ta partie honteuſe,
Ta ſeule braguette eſt fameuſe.

. . . .

Va rendre compte au vatican
De tes meubles mis à l'encan;
D'être cauſe que tout ſe perde,
De tes caleçons pleins de merde.

Ces ſaletés font vomir, & le reſte eſt ſi exécrable qu'on n'oſe le copier. Cet homme était digne du tems de la Fronde. Rien n'eſt peut-être plus extraordinaire que l'eſpèce de conſidération qu'il eut pendant ſa vie, ſi ce n'eſt ce qui arriva dans ſa maiſon après ſa mort.

On commença par donner d'abord le nom de *poëme burleſque* au lutrin de *Boileau*; mais le ſujet ſeul était burleſque; le ſtile fut agréable & fin, quelquefois même héroïque.

Les Italiens avaient une autre ſorte de burleſque qui était bien ſupérieur au nôtre, c'eſt celui de l'*Arétin*, de l'archevêque *La Caza*, du *Berni*, du *Mauro*, du *Dolce*. La décence y eſt ſouvent ſacrifiée à la plaiſanterie; mais les mots deshonnêtes en ſont communément bannis. Le *Capitulo del forno* de l'archevêque La Caza roule à la vérité ſur un ſujet qui fait enfermer à Biſſêtre les abbés *Desfontaines*, & qui mène en Grève les *Déchaufours*. Cependant il n'y a pas un mot qui offenſe les oreilles chaſtes; il faut deviner.

Trois ou quatre Anglais ont excellé dans ce genre. *Buttler* dans ſon *Hudibras*, qui eſt la guerre civile excitée par les puritains, tournée en ridicule; le docteur *Garth* dans la *querelle des apoticaires & des médecins;* Prior dans ſon *hiſtoire de l'ame*, où il ſe moque fort plaiſamment

Digitized by Google

de ſon ſujet; *Philippe* dans ſa piéce du *Brillant Sheling.*

Hudibras eſt autant au-deſſus de *Scaron* qu'un homme de bonne compagnie eſt au-deſſus d'un chanſonnier des cabarets de la Courtille. Le héros d'*Hudibras* était un perſonnage très réel qui avait été capitaine dans les armées de *Fairfax* & de *Cromwell*; il s'appellait le *chevalier Samuel Luke.* Voici le commencement de ſon poëme aſſez fidélement traduit.

Quand les prophanes & les ſaints
Dans l'Angleterre étaient aux priſes,
Qu'on ſe battait pour des égliſes,
Auſſi fort que pour des catins;
Lorſqu'anglicans & puritains
Faiſaient une ſi rude guerre,
Et qu'au ſortir du cabaret
Les orateurs de Nazareth
Allaient battre la caiſſe en chaire,
Que partout ſans ſavoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens-d'armes couvraient la terre;
Alors monſieur le chevalier,
Longtems oiſif ainſi qu'Achile,
Tout rempli d'une ſainte bile,
Suivi de ſon grand écuyer,
S'échappa de ſon poulaillier,
Avec ſon ſabre & l'évangile,
Et s'aviſa de guerroyer.
Sire Hudibras, cet homme rare,
Etait, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'eſprit & du cœur,
Mais il en était fort avare.
D'ailleurs par un talent nouveau,
Il était tout propre au barreau,
Ainſi qu'à la guerre cruelle;
Grand ſur les bancs, grand ſur la ſelle,
Dans les camps & dans un bureau;
Semblable à ces rats amphibies,
Qui paraiſſant avoir deux vies,
Sont rats de campagne & rats d'eau.

Digitized by Google

Mais malgré sa grande éloquence,
Et son mérite & sa prudence,
Il passa chez quelques savans
Pour être un de ces instrumens,
Dont les fripons avec adresse
Savent user sans dire mot,
Et qu'ils tournent avec souplesse;
Cet instrument s'appelle un *sot*.
Ce n'est pas qu'en théologie,
En logique, en astrologie,
Il ne fût un docteur subtil;
En quatre il séparait un fil,
Disputant sans jamais se rendre,
Changeant de thèse tout-à-coup,
Toûjours prêt à parler beaucoup
Quand il falait ne point s'étendre.
D'Hudibras la religion
Etait tout comme sa raison,
Vuide de sens & fort profonde,
Le puritanisme divin,
La meilleure secte du monde,
Et qui certes n'a rien d'humain;
La vraie église militante,
Qui prêche un pistolet en main,
Pour mieux convertir son prochain,
A grands coups de sabre argumente,
Qui promet les célestes biens
Par le gibet & par la corde,
Et damne sans miséricorde
Les péchés des autres chrétiens,
Pour se mieux pardonner les siens;
Secte qui toûjours détruisante
Se détruit elle-même enfin:
Tel Samson de sa main puissante
Brisa le temple philistin,
Mais il périt par sa vengeance,
Et lui-même il s'ensevelit,
Ecrasé sous la chûte immense
De ce temple qu'il démolit.
Au nez du chevalier antique
Deux grandes moustaches pendaient,
A qui les parques attachaient

Digitized by Google

Le deſtin de la république.
Il les garde ſoigneuſement,
Et ſi jamais on les arrache,
C'eſt la chûte du parlement;
L'état entier en ce moment
Doit tomber avec ſa mouſtache.
Ainſi Taliacotius,
Grand Eſculape d'Etrurie,
Répara tous les nez perdus
Par une nouvelle induſtrie:
Il vous prenait adroitement
Un morceau du cu d'un pauvre homme,
L'appliquait au nez proprement;
Enfin il arrivait qu'en ſomme,
Tout juſte à la mort du prêteur
Tombait le nez de l'emprunteur;
Et ſouvent dans la même bière,
Par juſtice & par bon accord,
On remettait au gré du mort
Le nez auprès de ſon derrière.
Notre grand héros d'Albion,
Grimpé deſſus ſa haridelle,
Pour venger la religion,
Avait à l'arçon de ſa ſelle
Deux piſtolets & du jambon.
Mais il n'avait qu'un éperon.
C'était de tout tems ſa manière;
Sachant que ſi ſa talonnière
Pique une moitié du cheval,
L'autre moitié de l'animal,
Ne reſterait point en arrière.
Voilà donc Hudibras parti;
Que Dieu béniſſe ſon voyage,
Ses argumens & ſon parti,
Sa barbe rouſſe & ſon courage.

Le poëme de *Garth* ſur les médecins & les apoticaires, eſt moins dans le ſtile burleſque que dans celui du lutrin de *Boileau*; on y trouve beaucoup plus d'imagination, de variété, de naïveté &c. que dans le lutrin; & ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'une profonde érudition y eſt

Digitized by Google

embellie par la finesse & par les graces : il commence à-peu-près ainsi :

Muse, raconte-moi les débats salutaires,
Des médecins de Londre & des apoticaires.
Contre le genre-humain si longtems réunis,
Quel Dieu pour nous sauver les rendit ennemis?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coëffure en armet,
La seringue en canon, la pillule en boulet?
Ils connurent la gloire; acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie & nous laissaient la nôtre.

Prior que nous avons vu plénipotentiaire en France avant la paix d'Utrecht, se fit médiateur entre les philosophes qui disputent sur l'ame. Son poëme est dans le stile d'*Hudibras* qu'on appelle *Dogrel rimes*, c'est le *stilo Berniesco* des Italiens.

La grande question est d'abord de savoir si l'ame est toute en tout, ou si elle est logée derrière le nez & les deux yeux sans sortir de sa niche. Suivant ce dernier systême, *Prior* la compare au pape qui reste toûjours à Rome, d'où il envoye ses nonces & ses espions pour savoir ce qui se passe dans la chrêtienté.

Prior, après s'être moqué de plusieurs systêmes, propose le sien. Il remarque que l'animal à deux pieds nouveau né remue les pieds tant qu'il peut quand on a la bêtise de l'emmailloter; & il juge de-là que l'ame entre chez lui par les pieds; que vers les quinze ans elle a monté au milieu du corps; qu'elle va ensuite au cœur, puis à la tête, & qu'elle en sort à pieds joints quand l'animal finit sa vie.

A la fin de ce poëme singulier, rempli de vers ingénieux & d'idées aussi fines que plaisantes, on voit ce vers charmant de *Fontenelle* :

Il est des hochets pour tout âge.

Digitized by Google

Prior prie la fortune de lui donner des hochets pour sa vieilleſſe.

Give us play things for our old age.

Et il eſt bien certain que *Fontenelle* n'a pas pris ce vers de *Prior*, ni *Prior* de *Fontenelle*. L'ouvrage de *Prior* eſt antérieur de vingt ans, & *Fontenelle* n'entendait pas l'anglais.

Le poëme eſt terminé par cette concluſion.

Je n'aurai point la fantaiſie
D'imiter ce pauvre Caton
Qui meurt dans notre tragédie
Pour une page de Platon.
Car, entre nous, Platon m'ennuie.
La triſteſſe eſt une folie;
Etre gai c'eſt avoir raiſon.
Ça qu'on m'ôte mon Cicéron,
D'Ariſtote la rapſodie,
De René la philoſophie;
Et qu'on m'apporte mon flacon.

Diſtinguons bien dans tous ces poëmes le plaiſant, le léger, le naturel, le familier, du groteſque, du boufon, du bas, & ſurtout du forcé. Ces nuances ſont démêlées par les connaiſſeurs, qui ſeuls à la longue font le deſtin des ouvrages.

La Fontaine a bien voulu quelquefois deſcendre au ſtile burleſque.

Autrefois Carpillon Fretin,
Il eut beau faire, il eut beau dire,
On le mit dans la poële à frire.

Il appelle les louvetaux, *meſſieurs les louvats*. Phédre ne ſe ſert jamais de ce ſtile dans ſes fables; mais auſſi il n'a pas la grace & la naïve molleſſe de *La Fontaine*, quoiqu'il ait plus de préciſion & de pureté.

Digitized by Google

BOULEVARD, ou BOULEVART.

BOulevard, fortification, rempart. Belgrade eſt le boulevard de l'empire Ottoman du côté de la Hongrie. Qui croirait que ce mot ne ſignifie dans ſon origine qu'un jeu de boule? Le peuple de Paris jouait à la boule ſur le gazon du rempart; ce gazon s'appellait le *verd* de même que le marché aux herbes. *On boulait ſur le verd.* De-là vient que les Anglais, dont la langue eſt une copie de la nôtre preſque dans tous ſes mots qui ne ſont pas ſaxons, ont appellé leur jeu de boule *boulin-green*, le verd du jeu de boule. Nous avons repris d'eux ce que nous leur avions prêté. Nous avons appellé d'après eux *boulingrins*, ſans ſavoir la force du mot, les parterres de gazon que nous avons introduits dans nos jardins.

J'ai entendu autrefois de bonnes bourgeoiſes qui s'allaient promener ſur le *Bouleverd*, & non pas ſur le *Boulevard*. On ſe moquait d'elles & on avait tort. Mais en tout genre l'uſage l'emporte; & tout ceux qui ont raiſon contre l'uſage ſont ſifflés ou condamnés.

BOURGES.

NOs queſtions ne roulent guères ſur la géographie; mais qu'on nous permette de marquer en deux mots notre étonnement ſur la ville de Bourges. Le Dictionnaire de Trévoux prétend que *c'eſt une des plus anciennes de l'Europe, qu'elle était le ſiége de l'empire des Gaules, & donnait des rois aux Celtes.*

Je ne veux combattre l'ancienneté d'aucune ville, ni d'aucune famille. Mais, y a-t-il jamais eu un empire des Gaules? Les Celtes avaient-ils des rois? Cette fureur d'antiquité eſt une

Digitized by Google

maladie dont on ne guérira pas si-tôt. Les Gaules, la Germanie, le Nord n'ont rien d'antique que le sol, les arbres & les animaux. Si vous voulez des antiquités, allez vers l'Asie; & encor c'est fort peu de chose. Les hommes sont anciens & les monumens nouveaux ; c'est ce que nous avons en vue dans plus d'un article.

Si c'était un bien réel d'être né dans une enceinte de pierre ou de bois plus ancienne qu'une autre, il serait très raisonnable de faire remonter la fondation de sa ville au tems de la guerre des géants. Mais puisqu'il n'y a pas le moindre avantage dans cette vanité, il faut s'en détacher. C'est tout ce que j'avais à dire sur *Bourges*.

BOURREAU.

IL semble que ce mot n'aurait point dû souiller un dictionnaire des arts & des sciences; cependant il tient à la jurisprudence & à l'histoire. Nos grands poëtes n'ont pas dédaigné de se servir fort souvent de ce mot dans les tragédies ; Clitemnestre dans *Iphigénie* dit à Agamemnon :

» Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
» Que d'en faire à sa mère un horrible festin.

On employe gaiement ce mot en comédie : Mercure dit dans l'*Amphitrion* :

Comment ! bourreau, tu fais des cris ?

Le joueur dit:

Que je chante, bourreau.

Et les Romains se permettaient de dire :

Quorsum vadis, carnifex ?

Le Dictionnaire encylopédique, au mot *Exé-*

Digitized by Google

cuteur[*], détaille tous les privilèges du bourreau de Paris; mais un auteur nouveau a été plus loin. Dans un roman d'éducation, qui n'est ni celui de *Xénophon*, ni celui de *Télémaque*, il prétend que le monarque doit donner sans balancer la fille du bourreau en mariage à l'héritier présomptif de la couronne, si cette fille est bien élevée, & si elle a *beaucoup de convenance avec le jeune prince.* C'est dommage qu'il n'ait pas stipulé la dot qu'on devait donner à la fille; & les honneurs qu'on devait rendre au père le jour des noces.

Roman intitulé *Emile*, tom. IV. pag. 177. & 178.

Par convenance on ne pouvait guère pousser plus loin la morale approfondie, les règles nouvelles de l'honnêteté publique, les beaux paradoxes, les maximes divines dont cet auteur a régalé notre siècle. Il aurait été sans doute par convenance un des garçons... de la noce. Il aurait fait l'épithalame de la princesse, & n'aurait pas manqué de célébrer les hautes œuvres de son père. C'est pour lors que la nouvelle mariée aurait donné des baisers acres; car le même écrivain introduit dans un autre Roman, intitulé *Héloïse*, un jeune Suisse qui a gagné dans Paris une de ces maladies qu'on ne nomme pas; & qui dit à sa suissesse, *garde tes baisers, ils sont trop acres.*

On ne croira pas un jour que de tels ouvrages ayent eu une espèce de vogue. Elle ne ferait pas honneur à notre siécle si elle avait duré. Les pères de famille ont conclu bientôt qu'il n'était pas honnête de marier leurs fils aînés à des filles de bourreau, quelque *convenance* qu'on pût appercevoir entre le poursuivant & la poursuivie.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

BRACMANES, BRAMES.

AMi lecteur, obfervez d'abord que le père *Thomaffin*, l'un des plus favans hommes de notre Europe, dérive les bracmanes d'un mot juif *barac* par un C, fuppofé que les Juifs euffent un C. Ce *barac* fignifiait, dit-il, *s'enfuir*, & les bracmanes s'enfuyaient des villes; fuppofé qu'alors il y eut des villes.

Ou, fi vous l'aimez mieux, bracmanes vient de *barak* par un K. qui veut dire *bénir* ou bien *prier*. Mais pourquoi les Bifcayens n'auraient-ils pas nommé les brames du mot *bran* qui exprimait quelque chofe que je ne veux pas dire? ils y avaient autant de droit que les Hébreux. Voilà une étrange érudition. En la rejettant entiérement on faurait moins, & on faurait mieux.

N'eft-il pas vraifemblable que les bracmanes font les premiers légiflateurs de la terre, les premiers philofophes, les premiers théologiens?

Le peu de monumens qui nous reftent de l'antienne hiftoire, ne forment-ils pas une grande préfomption en leur faveur, puifque les premiers philofophes Grecs allèrent apprendre chez eux les mathématiques, & que les curiofités les plus antiques recueillies par les empereurs de la Chine font toutes indiennes, ainfi que les rélations l'atteftent dans la collection de *Du Halde*.

Nous parlerons ailleurs du *Shafta*; c'eft le premier livre de théologie des bracmanes, écrit environ quinze cent ans avant leur *Veidam*, & antérieur à tous les autres livres.

Leurs annales ne font mention d'aucune guerre entreprife par eux en aucun tems. Les mots d'*armes*, de *tuer*, de *mutiler* ne fe trouvent ni dans les fragmens du *Shafta*, que nous avons, ni dans l'*Ezourveidam*, ni dans le *Cormoveidam*. Je puis du moins affurer que je ne les ai point vus dans ces deux derniers recueils: & ce qu'il y a de plus

Digitized by Google

ſingulier, c'eſt que le Shaſta qui parle d'une conſpiration dans le ciel, ne fait mention d'aucune guerre dans la grande preſqu'iſle enfermée entre l'Indus & le Gange.

Les Hébreux qui furent connus ſi tard, ne nomment jamais les bracmanes? ils ne connurent l'Inde qu'après les conquêtes d'*Alexandre*; & leurs établiſſemens dans l'Egypte, de laquelle ils avaient dit tant de mal. On ne trouve le nom de l'Inde que dans le livre d'*Eſther*, & dans celui de *Job* qui n'était pas hébreu. (voyez *Job.*) On voit un ſingulier contraſte entre les livres ſacrés des Hébreux & ceux des Indiens. Les livres indiens n'annoncent que la paix & la douceur; ils défendent de tuer les animaux : les livres hébreux ne parlent que de tuer, de maſſacrer hommes & bêtes; on y égorge tout au nom du Seigneur; c'eſt tout un autre ordre des choſes.

C'eſt inconteſtablement des bracmanes que nous tenons l'idée de la chûte des êtres céleſtes révoltés contre le ſouverain de la nature; & c'eſt-là probablement que les Grecs ont puiſé la fable des titans. C'eſt auſſi là que les Juifs prirent enfin l'idée de la révolte de *Lucifer* dans le premier ſiècle de notre ère.

Comment ces Indiens purent-ils ſuppoſer une révolte dans le ciel ſans en avoir vu ſur la terre? Un tel ſaut de la nature humaine à la nature divine ne ſe conçoit guères. On va d'ordinaire du connu à l'inconnu.

On n'imagine une guerre de géants qu'après avoir vu quelques hommes plus robuſtes que les autres tyranniſer leurs ſemblables. Il falait ou que les premiers bracmanes euſſent éprouvé des diſcordes violentes, ou qu'ils en euſſent vu du moins chez leurs voiſins pour en imaginer dans le ciel.

C'eſt toûjours un très étonnant phénomène qu'une ſociété d'hommes qui n'a jamais fait la guerre, & qui a inventé une eſpèce de guerre faite dans les eſpaces imaginaires, ou dans un globe éloigné du nôtre, ou dans ce qu'on appelle le *firmament*, l'*empirée*. (Voyez *Ciel matériel*.)

Digitized by Google

Mais il faut bien ſoigneuſement remarquer que dans cette révolte des êtres céleſtes contre leur ſouverain, il n'y eut point de coups donnés, point de ſang céleſte répandu; point de montagnes jettées à la tête, point d'anges coupés en deux ainſi que dans le poëme ſublime & groteſque de *Milton*.

Ce n'eſt, ſelon le *Shaſta*, qu'une déſobéiſſance formelle aux ordres du Très-Haut, une cabale que DIEU punit en reléguant les anges rebelles dans un vaſte lieu de ténèbres nommé *Ondéra* pendant le tems d'un mononthour entier. Un mononthour eſt de quatre cens vingt-ſix millions de nos années. Mais DIEU daigna pardonner aux coupables au bout de cinq mille ans, & leur ondéra ne fut qu'un purgatoire.

Il en fit des *Mhurd*, des hommes, & les plaça dans notre globe à condition qu'ils ne mangeraient point d'animaux, qu'ils ne s'accoupleraient point avec les mâles de leur nouvelle eſpèce, ſous peine de retourner à l'ondéra.

Ce ſont là les principaux articles de la foi des bracmanes, qui a duré ſans interruption de tems immémorial juſqu'à nos jours : il nous paraît étrange que ce fût parmi eux un péché auſſi grave de manger un poulet que d'exercer la ſodomie.

Ce n'eſt là qu'une petite partie de l'ancienne coſmogonie des bracmanes. Leurs rites, leurs pagodes prouvent que tout était allégorique chez eux; ils repréſentent encore la vertu ſous l'emblême d'une femme qui a dix bras & qui combat dix péchés mortels figurés par des monſtres. Nos miſſionnaires n'ont pas manqué de prendre cette image de la vertu pour celle du diable, & d'aſſurer que le diable eſt adoré dans l'Inde. Nous n'avons jamais été chez ces peuples que pour nous y enrichir, & pour les calomnier.

DE LA METEMPSYCOSE DES BRACMANES.

La doctrine de la métempſycoſe, vient d'une ancienne loi de ſe nourrir de lait de vaches ainſi

Digitized by Google

que de légumes, de fruits & de ris. Il parut horrible aux bracmanes de tuer & de manger sa nourrice : on eut bientôt le même respect pour les chèvres, les brebis & pour tous les autres animaux; ils les crurent animés par ces anges rebelles qui achevaient de se purifier de leurs fautes dans les corps des bêtes, ainsi que dans ceux des hommes. La nature du climat seconda cette loi, ou plutôt en fut l'origine : une atmosphère brûlante exige une nourriture rafraîchissante, & inspire de l'horreur pour notre coutume d'engloutir des cadavres dans nos entrailles.

L'opinion que les bêtes ont une ame fut générale dans tout l'Orient, & nous en trouvons des vestiges dans les anciens livres sacrés. DIEU, dans la Genése, défend aux hommes de manger *leur chair avec leur sang & leur ame.* C'est ce que porte le texe hébreu : *Je vengerai*, dit-il, *le sang de vos ames de la griffe des bêtes & de la main des hommes.* Il dit dans le Lévitique, l'*ame de la chair est dans le sang.* Il fait plus ; il fait un pacte solemnel avec les hommes & avec tous les animaux, ce qui suppose dans les animaux une intelligence.

Genèse ch. IX. v. 4.

Levit. c. XVII. v. 14.

Genèse ch. IV. v. 10.

Dans des tems très postérieurs, l'Ecclésiaste dit formellement : DIEU : *fait voir que l'homme est semblable aux bêtes : car les hommes meurent comme les bêtes, leur condition est égale, comme l'homme meurt, la bête meurt aussi. Les uns & les autres respirent de même : l'homme n'a rien de plus que la bête.*

Ecc. ch. XVIII. v. 19.

Jonas, quand il va prêcher à Ninive, fait jeûner les hommes & les bêtes.

Tous les auteurs anciens attribuent de la connoissance aux bêtes, les livres sacrés comme les prophanes, & plusieurs les font parler. Il n'est donc pas étonnant que les bracmanes, & les pythagoriciens après eux, ayent cru que les ames passaient successivement dans les corps des bêtes & des hommes. En conséquence ils se persuadèrent, ou du moins ils dirent que les ames des anges délinquans, pour achever leur purgatoire, appartenaient tantôt à des bêtes, tantôt à des hommes : c'est une partie du roman du jésuite

Digitized by Google

Bougeant qui imagina que les diables ſont des eſprits envoyés dans le corps des animaux. Ainſi de nos jours, au bord de l'Occident, un jéſuite renouvelle ſans le ſavoir un article de la foi des plus anciens prêtres Orientaux.

Des hommes et des femmes qui se brulent chez les Bracmanes.

Les brames, ou bramins d'aujourd'hui, qui ſont les mêmes que les anciens Bracmanes, ont conſervé comme on ſait, cette horrible coutume. D'où vient que chez un peuple qui ne répandit jamais le ſang des hommes, ni celui des animaux, le plus bel acte de dévotion fut-il & eſt-il encor de ſe brûler publiquement? La ſuperſtition qui allie tous les contraires, eſt l'unique ſource de cet affreux ſacrifice; coutume beaucoup plus ancienne que les loix d'aucun peuple connu.

Les brames prétendent que *Brama* leur grand prophête fils de Dieu, deſcendit parmi eux, & eut pluſieurs femmes; qu'étant mort, celle de ſes femmes qui l'aimait le plus ſe brûla ſur ſon bucher pour le rejoindre dans le ciel. Cette femme ſe brûla-t-elle en effet, comme on prétend que *Porcia* femme de *Brutus* avala des charbons ardens pour rejoindre ſon mari? ou eſt-ce une fable inventée par les prêtres? Y eut-il un *Brama* qui ſe donna en effet pour un prophête & pour un fils de Dieu? Il eſt à croire qu'il y eut un *Brama*, comme dans la ſuite on vit des *Zoroaſtres*, des *Bacchus*. La fable s'empara de leur hiſtoire; ce qu'elle a toûjours continué de faire partout.

Dès que la femme du fils de Dieu ſe brûle, il faut bien que les Dames de moindre condition ſe brûlent auſſi. Mais comment retrouveront-elles leurs maris qui ſont devenus chevaux, éléphans, ou éperviers? Comment démêler préciſément la bête que le défunt anime, comment le reconnaître & être encor ſa femme? Cette difficulté n'embaraſſe point des théologiens In-

Digitized by Google

dous ; ils trouvent aiſément des diſtinguo, des ſolutions, *in ſenſu compoſito*, *in ſenſu diviſo*. La métempſycoſe n'eſt que pour les perſonnes du commun, ils ont pour les autres ames une doctrine plus ſublime. Ces ames étant celles des anges jadis rebelles vont ſe purifiant, celles des femmes qui s'immolent ſont béatifiées & retrouvent leurs maris tout purifiés : enfin les prêtres ont raiſon & les femmes ſe brûlent.

Il y a plus de quatre mille ans que ce terrible fanatiſme eſt établi chez un peuple doux, qui croirait faire un crime de tuer une cigale. Les prêtres ne peuvent forcer une veuve à ſe brûler ; car la loi invariable eſt que ce dévouement ſoit abſolument volontaire. L'honneur eſt d'abord déféré à la plus ancienne mariée des femmes du mort : c'eſt à elle de deſcendre au bucher ; ſi elle ne s'en ſoucie pas, la ſeconde ſe préſente ; ainſi du reſte. On prétend qu'il y en eut une fois dix-ſept qui ſe brûlèrent à la fois ſur le bucher d'un raya ; mais ces ſacrifices ſont devenus aſſez rares : la foi s'affaiblit depuis que les mahométans gouvernent une grande partie du pays, & que les Européans négocient dans l'autre.

Cependant il n'y a guères de gouverneur de Madraſs & de Pondichéri qui n'ait vu quelque Indienne périr volontairement dans les flammes. Mr. *Holwell* rapporte qu'une jeune veuve de dix-neuf ans, d'une beauté ſingulière, mère de trois enfans, ſe brûla en préſence de madame *Rouſſel* femme de l'amiral, qui était à la rade de Madraſs : elle réſiſta aux prières, aux larmes de tous les aſſiſtans. Madame *Rouſſel* la conjura au nom de ſes enfans de ne les pas laiſſer orphelins : l'Indienne lui répondit, DIEU *qui les a fait naître aura ſoin d'eux* ; enſuite elle arrangea tous les préparatifs elle-même, mit de ſa main le feu au bucher, & conſomma ſon ſacrifice avec la ſérénité d'une de nos religieuſes qui allume des cierges.

Mr. *Shernoc* négociant Anglais, voyant un jour une de ces étonnantes victimes, jeune & aima-

Digitized by Google

ble qui defcendait dans le bucher, l'en arracha de force lorfqu'elle allait y mettre le feu ; &, fecondé de quelques Anglais, l'enleva & l'époufa. Le peuple regarda cette action comme le plus horrible facrilège.

Pourquoi les maris ne fe font-ils jamais brûlés pour aller retrouver leurs femmes? pourquoi un fexe naturellement faible & timide a-t-il eu toûjours cette force frénétique? eft-ce parce que la tradition ne dit point qu'un homme ait jamais époufé une fille de *Brama*, au-lieu qu'elle affure qu'une Indienne fut mariée avec le fils de ce Dieu? eft-ce parce que les femmes font plus fuperftitieufes que les hommes? eft-ce parce que leur imagination eft plus faible, plus tendre, plus faite pour être dominée?

Les anciens bracmanes fe brûlaient quelquefois pour prévenir l'ennui & les maux de la vieilleffe, & furtout pour fe faire admirer. *Calan* ou *Calanus* ne fe ferait peut-être pas mis fur un bucher fans le plaifir d'être regardé par *Alexandre*. Le chrêtien renégat *Pellegrinus* fe brûla en public par la même raifon qu'un fou parmi nous s'habille quelquefois en arménien pour attirer les regards de la populace.

N'entre-t-il pas auffi un malheureux mêlange de vanité dans cet épouvantable facrifice des femmes Indiennes? Peut-être, fi on portait une loi de ne fe brûler qu'en préfence d'une feule femme de chambre, cette abominable coutume ferait pour jamais détruite.

Ajoutons un mot; une centaine d'Indiennes tout-au-plus, a donné ce terrible fpectacle. Et nos inquifitions, nos fous atroces qui fe font dit juges, ont fait mourir dans les flammes plus de cent mille de nos frères, hommes, femmes, enfans, pour des chofes que perfonne n'entendait. Plaignons & condamnons les brames : mais rentrons en nous-mêmes miférables que nous fommes.

Vraiment nous avons oublié une chofe fort effentielle dans ce petit article des bracmanes; c'eft que leurs livres facrés font remplis de contradictions.

Digitized by Google

dictions. Mais le peuple ne les connaît pas. Et les docteurs ont des solutions prêtes, des sens figurés & figurans, des allégories, des types, des déclarations expresses de *Birma*, de *Brama* & de *Vitsnou*, qui fermeraient la bouche à tout raisonneur.

BULGARES, ou BOULGARES.

PUisqu'on a parlé des Bulgares dans le Dictionnaire encyclopédique, quelques lecteurs seront peut-être bien aises de savoir qui étaient ces étranges gens qui parurent si méchans, qu'on les traita d'*hérétiques*, & dont ensuite on donna le nom en France aux non-conformistes qui n'ont pas pour les Dames toute l'attention qu'ils leur doivent; de sorte qu'aujourd'hui on appelle ces messieurs *Boulgares*, en retranchant *L* & *A*.

Les anciens Boulgares ne s'attendaient pas qu'un jour dans les halles de Paris, le peuple, dans la conversation familière, s'appellerait mutuellement *Boulgare*, en y ajoutant des épithètes qui enrichissent la langue.

Ces peuples étaient originairement des Huns qui s'étaient établis auprès du Volga; & de *Volgares* on fit aisément *Boulgares*.

Sur la fin du septiéme siécle, il firent des irruptions vers le Danube, ainsi que tous les peuples qui habitent la Sarmatie; & ils inondèrent l'empire Romain comme les autres. Ils passèrent par la Moldavie, la Valachie, où les Russes leurs anciens compatriotes ont porté leurs armes victorieuses en 1769 sous l'empire de *Catherine II*.

Ayant franchi le Danube, ils s'établirent dans une partie de la Dacie & de la Mœsie, & donnèrent leur nom à ces pays qu'on appelle encor *Bulgarie*. Leur domination s'étendait jusqu'au mont Hémus, & au Pont-Euxin.

L'empereur *Nicéphore* successeur d'*Irène*, du tems de *Charlemagne*, fut assez imprudent pour

Digitized by Google

marcher contr'eux après avoir été vaincu par les Sarrasins; il le fut aussi par les Bulgares. Leur roi nommé *Crom*, lui coupa la tête, & fit de son crâne une coupe dont il se servait dans ses repas, selon la coutume de ces peuples, & de presque tous les hyperboréens.

On conte qu'au neuviéme siécle, un *Bogoris* qui faisoit la guerre à la princesse *Théodora*, mère & tutrice de l'empereur *Michel*, fut si charmé de la noble réponse de cette impératrice à sa déclaration de guerre, qu'il se fit chrêtien.

Les Boulgares qui n'étaient pas si complaisans, se revoltèrent contre lui; mais *Bogoris* leur ayant montré une croix, ils se firent tous batiser sur le champ. C'est ainsi que s'en expliquent les auteurs Grecs du bas empire; & c'est ainsi que le disent après eux nos compilateurs.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Théodora était, disent-ils, une princesse très religieuse, & qui même passa ses dernières années dans un couvent. Elle eut tant d'amour pour la religion catholique grecque, qu'elle fit mourir par divers supplices cent mille hommes qu'on accusait d'être manichéens. » C'était, dit le modeste continuateur d'*Echard*, la plus impie, la plus détestable, la plus dangereuse, la plus abominable de toutes les hérésies. Les censures ecclésiastiques étaient des armes trop faibles contre des hommes qui ne reconnaissaient point l'église. «

Histoire Rom. prétendue traduite de *Laurent Echard*, tom. II. pag. 242.

On prétend que les Bulgares voyant qu'on tuait tous les manichéens, eurent dès ce moment du penchant pour leur religion, & la crurent la meilleure puisqu'elle était persécutée; mais cela est bien fin pour des Bulgares.

Le grand schisme éclata dans ce tems-là plus que jamais entre l'église grecque sous le patriarche *Photius* & l'église latine sous le pape *Nicolas I*, Les Bulgares prirent le parti de l'Eglise grecque. Ce fut probablement dès-lors qu'on les traita en Occident d'*hérétiques*; & qu'on y ajouta la belle

Digitized by Google

épithète dont on les charge encor aujourd'hui.

L'empereur *Basile* leur envoya en 871 un prédicateur nommé *Pierre de Sicile* pour les préserver de l'héréſie du manichéiſme, & on ajoute que dès qu'ils l'eurent écouté ils ſe firent manichéens. Il ſe peut très bien que ces Bulgares qui buvaient dans le crâne de leurs ennemis, ne fuſſent pas d'excellens théologiens, non plus que *Pierre de Sicile.*

Il eſt ſingulier que ces barbares qui ne ſavaient ni lire ni écrire, ayent été regardés comme des hérétiques très déliés, contre leſquels il était très dangereux de diſputer. Ils avaient certainement autre choſe à faire qu'à parler de controverſe, puiſqu'ils firent une guerre ſanglante aux empereurs de Conſtantinople pendant quatre ſiécles de ſuite, & qu'ils aſſiégèrent même la capitale de l'empire.

Au commencement du treiziéme ſiécle, l'empereur *Alexis* voulant ſe faire reconnaître par les Bulgares, leur roi *Joanic* lui répondit qu'il ne ſerait jamais ſon vaſſal. Le pape *Innocent III* ne manqua pas de ſaiſir cette occaſion pour s'attacher le royaume de Bulgarie. Il envoya au roi *Joanic* un légat pour le ſacrer roi, & prétendit lui avoir conféré le royaume qui ne devait plus relever que du St. Siége.

C'était le tems le plus violent des croiſades; le Bulgare indigné fit alliance avec les Turcs, déclara la guerre au pape & à ſes croiſés, prit le prétendu empereur *Baudouin* priſonnier, lui fit couper les bras, les jambes & la tête; & ſe fit une coupe de ſon crâne à la manière de *Crom.* C'en était bien aſſez pour que les Boulgares fuſſent en horreur à toute l'Europe, on n'avait pas beſoin de les appeller *manichéens*, nom qu'on donnait alors à tous les hérétiques. Car manichéen, patarin & vaudois, c'était la même choſe. On prodiguait ces noms à quiconque ne voulait pas ſe ſoumettre à l'égliſe romaine.

Le mot de *boulgare* tel qu'on le prononçait, fut une injure vague & indéterminée, appliquée

Digitized by Google

à quiconque avait des mœurs barbares ou corrompues. C'est pourquoi, sous *St. Louis*, frère *Robert* grand inquisiteur, qui était un scélérat, fut accusé juridiquement d'être un *boulgare* par les communes de Picardie.

Ce terme changea ensuite de signification vers les frontières de France; il devint un terme d'amitié. Rien n'était plus commun en Flandre, il y a quarante ans, que de dire d'un jeune homme bien fait, c'est un joli *boulgare*; un bon-homme était un bon *boulgare*.

Lorsque *Louis XIV* alla faire la conquête de la Flandre, les Flamands disaient en le voyant, *Notre gouverneur est un bien plat boulgare en comparaison de celui-ci.*

En voilà assez pour l'étimologie de ce beau nom.

BULLE.

CE mot désigne la boule ou le sceau d'or, d'argent, de cire ou de plomb, attaché à un instrument, ou charte quelconque. Le plomb pendant aux rescrits expédiés en cour romaine porte d'un côté les têtes de *St Pierre* à droite, & de *St. Paul* à gauche. On lit au revers le nom du pape régnant, & l'an de son pontificat. La Bulle est écrite sur parchemin. Dans la salutation le pape ne prend que le titre de *serviteur des serviteurs de* DIEU, suivant cette sainte parole de JESUS à ses disciples : *Celui qui voudra être le premier d'entre vous sera votre serviteur*

Matt. c. xx. v. 7.

Des hérétiques prétendent que par cette formule humble en apparence, les papes expriment une espèce de systême féodal par lequel la chrêtienté est soumise à un chef qui est DIEU, dont les grands vassaux *St. Pierre* & *St. Paul*, sont représentés par le pontife leur serviteur; & les arrière-vassaux sont tous les princes séculiers, soit empereurs, rois, ou ducs.

Ils se fondent, sans doute, sur la fameuse

Digitized by Google

bulle *in Cœna Domini*, qu'un cardinal diacre lit publiquement à Rome chaque année, le jour de la cène, ou le jeudi saint, en présence du pape accompagné des autres cardinaux & des évêques. Après cette lecture, sa sainteté jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marque d'anathême.

Cette bulle se trouve pag. 714. tom. I. du *Bullaire* imprimé à Lyon en 1673, & pag. 118. de l'édition de 1727. La plus ancienne est de 1536. *Paul III*, sans marquer l'origine de cette cérémonie, y dit que c'est une ancienne coutume des souverains pontifes de publier cette excommunication le jeudi saint, pour conserver la pureté de la religion chrétienne, & pour entretenir l'union des fidèles. Elle contient vingt-quatre paragraphes, dans lesquels ce pape excommunie.

1°. Les hérétiques, leurs fauteurs, & ceux qui lisent leurs livres.

2°. Les pirates, & surtout ceux qui osent aller en course sur les mers du souverain pontife.

3°. Ceux qui imposent dans leurs terres de nouveaux péages.

10°. Ceux qui, en quelque manière que ce puisse être, empêchent l'exécution des lettres apostoliques, soit qu'elles accordent des graces, ou qu'elles prononcent des peines.

11°. Les juges laïques qui jugent les ecclésiastiques, & les tirent à leur tribunal, soit que ce tribunal s'appelle *audience*, *chancellerie*, *conseil*, ou *parlement*.

12°. Tous ceux qui ont fait ou publié, feront, ou publieront des édits, réglemens, pragmatiques, par lesquels la liberté ecclésiastique, les droits du pape & ceux du St. Siége seront blessés, ou restraints en la moindre chose, tacitement ou expressément.

14°. Les chanceliers, conseillers ordinaires ou extraordinaires de quelque roi ou prince que ce puisse être, les présidens des chancelleries, conseils ou parlemens, comme aussi les procureurs-

Digitized by Google

généraux, qui évoquent à eux les causes ecclésiastiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apostoliques; même quand ce serait sous prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même paragraphe le pape se réserve à lui seul d'absoudre les dits chanceliers, conseillers, procureurs-généraux & autres excommuniés, lesquels ne pourront être absous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, & les auront arrachés des registres.

20°. Enfin le pape excommunie ceux qui auront la présomption de donner l'absolution aux excommuniés ci-dessus; &, afin qu'on n'en puisse prétendre cause d'ignorance, il ordonne.

21°. Que cette bulle sera publiée & affichée à la porte de la basilique du prince des apôtres, & à celle de St. Jean de Latran.

22°. Que tous patriarches, primats, archevêques & évêques, en vertu de la sainte obédience, ayent à publier solemnellement cette bulle, au moins une fois l'an.

24°. Il déclare que, si quelqu'un ose aller contre la disposition de cette bulle, il doit savoir qu'il va encourir l'indignation de DIEU tout-puissant, & celle des bienheureux apôtres *St. Pierre* & *St. Paul*.

Les autres bulles postérieures appellées aussi *in Cœna Domini*, ne sont qu'ampliatives. L'article 21, par exemple, de celle de *Pie V*, de l'année 1567, ajoute au paragraphe 3 de celle dont nous venons de parler, que tous les princes qui mettent dans leurs états de nouvelles impositions, de quelque nature qu'elles soient, ou qui augmentent les anciennes, à moins qu'ils n'en ayent obtenu l'approbation du St. Siége, sont excommuniés *ipso facto*.

La troisiéme bulle *in Cœna Domini* de 1610, contient trente paragraphes, dans lesquels *Paul V* renouvelle les dispositions des deux précédentes.

La quatriéme & dernière bulle *in Cœna Domini*, qu'on trouve dans le *Bullaire*, est du 1 Avril 1627. *Urbain VIII* y annonce qu'à l'exem-

Digitized by Google

ple de ses prédécesseurs, pour maintenir inviolablement l'intégrité de la foi, la justice & la tranquillité publique, il se sert du glaive spirituel de la discipline ecclésiastique pour excommunier en ce jour qui est l'anniversaire de la cène du Seigneur :

1°. Les hérétiques.

2°. Ceux qui appellent du pape au futur concile ; & le reste comme dans les trois premières.

On dit que celle qui se lit à présent est de plus fraîche date, & qu'on y a fait quelques additions.

L'*Histoire de Naples* par Giannone, fait voir quels désordres les ecclésiastiques ont causé dans ce royaume, & quelles vexations ils y ont exercées sur tous les sujets du roi, jusqu'à leur refuser l'absolution & les sacremens, pour tâcher d'y faire recevoir cette bulle, laquelle vient enfin d'y être proscrite solemnellement, ainsi que dans la Lombardie Autrichienne, dans les états de l'impératrice-reine, dans ceux du duc de Parme & ailleurs. *a*)

L'an 1580, le clergé de France avait pris le tems des vacances du parlement de Paris pour faire publier la même bulle *in Cœna Domini*. Mais le procureur-général s'y opposa, & la chambre des vacations, présidée par le célèbre & malheureux *Brisson*, rendit le 4 Octobre un arrêt qui enjoignit à tous les gouverneurs de s'informer quels étaient les archevêques, évêques, ou les grands-vicaires qui avaient reçu ou cette bulle ou une copie sous le titre : *Litteræ processûs*, & quel était celui qui la leur avait envoyée pour la publier ; d'en empêcher la publication si ele n'était pas encor faite ; d'en retirer les exemplaires, & de les envoyer à la chambre ; & en cas qu'elle fût publiée, d'ajour-

a) Le pape *Ganganelli* informé des résolutions de tous les princes catholiques, & voyant que les peuples à qui ses prédécesseurs avaient crevé les deux yeux commençaient à en ouvrir un ; ne publia point cette fameuse bulle le jeudi de l'absoute l'an 1770.

Digitized by Google

ner les archevêques, les évêques ou leurs grands-vicaires à comparaître devant la chambre, & à répondre au requisitoire du procureur-général; & cependant de saisir leur temporel, & de le mettre sous la main du roi; de faire défense d'empêcher l'exécution de cet arrêt sous peine d'être puni comme ennemi de l'état & criminel de lèze-majesté, avec ordre d'imprimer cet arrêt & d'ajouter foi aux copies collationnées par des notaires comme à l'original même.

Le parlement ne faisait en cela qu'imiter faiblement l'exemple de *Philippe le bel*. La bulle *Ausculta Fili* du 5 Décembre 1301 lui fut adressée par *Boniface VIII*, qui, après avoir exhorté ce roi à l'écouter avec docilité lui disait: » DIEU nous a établi sur les rois & les royaumes pour arracher, détruire, perdre, dissiper, édifier & planter en son nom & par sa doctrine. Ne vous laissez donc pas persuader que vous n'ayez point de supérieur, & que vous ne soyez pas soumis au chef de la hiérarchie ecclésiastique. Qui pense ainsi est insensé; & qui le soutient opiniâtrément est un infidèle séparé du troupeau du bon pasteur. « Ensuite ce pape entrait dans le plus grand détail sur le gouvernement de France, jusqu'à faire des reproches au roi sur le changement de la monnoie.

Philippe le bel fit brûler à Paris cette bulle, & publier à son de trompe cette exécution par toute la ville le dimanche 11 Février 1302. Le pape, dans un concile qu'il tint à Rome la même année, fit beaucoup de bruit, & éclata en menaces contre *Philippe le bel*, mais sans venir à l'exécution. Seulement on regarde comme l'ouvrage de ce concile la fameuse décrétale *Unam sanctam* dont voici la substance.

» Nous croyons & confessons une église sainte, catholique & apostolique, hors laquelle il n'y a point de salut; nous reconnaissons aussi qu'elle est unique, que c'est un seul corps qui n'a qu'un chef & non pas deux

» comme un monſtre. Ce ſeul chef eſt Jesus-
» Christ & *St. Pierre* ſon vicaire & le ſucceſ-
» ſeur de *St. Pierre*. Soit donc les Grecs, ſoit
» d'autres qui diſent qu'ils ne ſont pas ſoumis à
» ce ſucceſſeur, il faut qu'ils avouent qu'ils ne
» ſont pas des ouailles de Jesus-Christ; puis
» qu'il a dit lui-même, (Jean, C. X. ℣. 16.)
» qu'*il n'y a qu'un troupeau & un paſteur.*

» Nous apprenons que dans cette égliſe &
» ſous ſa puiſſance ſont deux glaives, le ſpiri-
» tuel & le temporel : mais l'un doit être em-
» ployé par l'égliſe & par la main du pontife,
» l'autre pour l'égliſe & par la main des rois &
» des guerriers, ſuivant l'ordre ou la permiſſion
» du pontife. Or il faut qu'un glaive ſoit ſou-
» mis à l'autre, c'eſt-à-dire, la puiſſance tem-
» porelle à la ſpirituelle; autrement elles ne ſe-
» raient point ordonnées, & elles doivent l'ê-
» tre ſelon l'apôtre, (Rom. C. XIII. ℣. 1.)
» Suivant le témoignage de la vérité, la puiſ-
» ſance ſpirituelle doit inſtituer & juger la tem-
» porelle, & ainſi ſe vérifie à l'égard de l'égliſe
» la prophétie de Jérémie : (C. I. ℣. 10.) *Je*
» *t'ai établi ſur les nations & les royaumes, &*
» *le reſte.*

Philippe le bel de ſon côté aſſembla les états généraux; & les communes, dans la requête qu'ils préſentèrent à ce monarque, diſaient en propres termes : C'eſt grande abomination d'ouïr que ce *Boniface* entende malement comme Boulgare (en retranchant *l* & *a*) cette parole d'eſperitualité; (en St. Matthieu C. XVI. ℣. 19.) *Ce que tu lieras en terre ſera lié au ciel.* Comme ſi cela ſignifiait que s'il mettait un homme en priſon temporelle, Dieu pour ce le mettrait en priſon au ciel.

Bulles de la croisade et de la composition.

Si on diſait à un Africain ou à un Aſiatique ſenſé que dans la partie de notre Europe où

Digitized by Google

des hommes ont défendu à d'autres hommes de manger de la chair le ſamedi, le pape donne la permiſſion d'en manger par une bulle, moyennant deux réales de plate, & qu'une autre bulle permet de garder l'argent qu'on a volé, que diraient cet Aſiatique & cet Africain? Ils conviendraient du moins que chaque pays a ſes uſages; & que dans ce monde, de quelque nom qu'on appelle les choſes, & quelque déguiſement qu'on y apporte, tout ſe fait pour de l'argent comptant.

Il y a deux bulles ſous le nom de la *Cruzada*, la croiſade, l'une du tems d'*Iſabelle* & de *Ferdinand*, l'autre de *Philippe V*. La première vend la permiſſion de manger les ſamedis, ce qu'on appelle la *groſſura*, les *iſſues*, les *foies*, les *rognons*, les *animelles*, les *geziers*, les *ris de veau*, le *mou*, les *freſſures*, les *fraizes*, les *têtes*, les *cous*, les *haut-d'aîles*, les *pieds*.

La ſeconde bulle accordée par le pape *Urbain VIII*, donne la permiſſion de manger gras pendant tout le carême, & abſout de tout crime, excepté celui d'héréſie.

Non-ſeulement on vend ces bulles, mais il eſt ordonné de les acheter, & elles coûtent plus cher, comme de raiſon, au Pérou & au Mexique qu'en Eſpagne. On les y vend une piaſtre. Il eſt juſte que les pays qui produiſent l'or & l'argent payent plus que les autres.

Le prétexte de ces bulles eſt de faire la guerre aux Maures. Les eſprits difficiles ne voyent pas quel eſt le rapport entre des freſſures & une guerre contre les Africains; & ils ajoutent que JESUS-CHRIST n'a jamais ordonné qu'on fît la guerre aux mahométans ſous peine d'excommunication.

La bulle qui permet de garder le bien d'autrui eſt appellée la *bulle de la compoſition*. Elle eſt affermée & a rendu longtems des ſommes honnêtes dans toute l'Eſpagne, dans le Milanais, en Sicile & à Naples. Les adjudicataires chargent les moines les plus éloquens de prê-

Digitized by Google

cher cette bulle. Les pêcheurs qui ont volé le roi, ou l'état, ou les particuliers, vont trouver ces prédicateurs, se confessent à eux, leur exposent combien il serait triste de restituer le tout. Ils offrent cinq, six & quelquefois sept pour cent aux moines pour garder le reste en sûreté de conscience; & la composition faite, ils reçoivent l'absolution.

Le frère prêcheur auteur du *Voyage d'Espagne & d'Italie*, imprimé à Paris avec privilège, chez Jean-Batiste de l'Epine, s'exprime ainsi sur cette bulle. *N'est-il pas bien gracieux d'en être quitte à un prix si raisonnable, sauf à en voler davantage quand on aura besoin d'une plus grosse somme?* Tom. V. pag. 210.

BULLE UNIGÉNITUS.

La bulle *in Cœna Domini*, indigna tous les souverains catholiques qui l'ont enfin proscrite dans leurs états; mais la bulle *Unigénitus* n'a troublé que la France. On attaquait dans la première les droits des princes & des magistrats de l'Europe; ils les soutinrent. On ne prescrivait dans l'autre que quelques maximes de morale & de piété. Personne ne s'en soucia hors les parties intéressées dans cette affaire passagère; mais bientôt ces parties intéressées remplirent la France entière. Ce fut d'abord une querelle des jésuites tout-puissans & des restes de Port-royal écrasé.

Le prêtre de l'oratoire *Quesnel*, réfugié en Hollande, avait dédié un commentaire sur le nouveau Testament, au cardinal de *Noailles*, alors évêque de Châlons-sur-Marne. Cet évêque l'approuva, & l'ouvrage eut le suffrage de tous ceux qui lisent ces sortes de livres.

Un nommé *le Tellier*, jésuite, confesseur de *Louis XIV*, ennemi du cardinal de *Noailles*, voulut le mortifier en faisant condamner à Rome ce livre qui lui était dédié, & dont il faisait un très grand cas.

Ce jésuite fils d'un procureur de Vire en basse

Digitized by Google

Normandie, avait dans l'esprit toutes les ressources de la profession de son père. Ce n'était pas assez de commettre le cardinal de *Noailles* avec le pape, il voulut le faire disgracier par le roi son maître. Pour réussir dans ce dessein, il fit composer par ses émissaires des mandemens contre lui, qu'il fit signer par quatre évêques. Il minuta encor des lettres au roi qu'il leur fit signer.

Ces manœuvres, qui auraient été punies dans tous les tribunaux, réussirent à la cour; le roi s'aigrit contre le cardinal, Mad. de *Maintenon* l'abandonna.

Ce fut une suite d'intrigues dont tout le monde voulut se mêler d'un bout du royaume à l'autre; & plus la France était malheureuse alors dans une guerre funeste, plus les esprits s'échauffaient pour une querelle de théologie.

Pendant ces mouvemens, *le Tellier* fit demander à Rome par *Louis XIV* lui-même, la condamnation du livre de *Quesnel*, dont ce monarque n'avait jamais lu une page. *Le Tellier* & deux autres jésuites nommés *Doucin* & *l'Allemand*, extrairent cent trois propositions que le pape *Clément XI* devait condamner; la cour de Rome en retrancha deux pour avoir du moins l'honneur de paraître juger par elle-même.

Le cardinal *Fabroni* chargé de cette affaire, & livré aux jésuites, fit dresser la bulle par un cordelier nommé frère *Palerne*, *Elie* capucin, le barnabite *Terroni*, le servite *Castelli*, & même un jésuite nommé *Alfaro*.

Le pape *Clément XI* les laissa faire; il voulait seulement plaire au roi de France qu'il avait longtems indisposé en reconnaissant l'archiduc *Charles* depuis empereur, pour roi d'Espagne. Il ne lui en coûtait pour satisfaire le roi qu'un morceau de parchemin scellé en plomb, sur une affaire qu'il méprisait lui-même.

Clément XI ne se fit pas prier, il envoya la bulle, & fut tout étonné d'apprendre qu'elle était reçue presque dans toute la France avec des sif-

Digitized by Google

flets & des huées. *Comment donc*, disait-il au cardinal Carpegne, *on me demande instamment cette bulle, je la donne de bon cœur, tout le monde s'en moque!*

Tout le monde fut surpris en effet de voir un pape qui, au nom de JESUS-CHRIST, condamnait comme hérétique, sentant l'héréfie, malsonnante, & offensant les oreilles pieuses, cette proposition, *Il est bon de lire des livres de piété le dimanche, surtout la sainte écriture*. Et cette autre, *La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir*.

Les partisans des jésuites étaient allarmés eux-mêmes de cette censure; mais ils n'osaient parler. Les hommes sages & désintéressés criaient au scandale, & le reste de la nation au ridicule.

Le Tellier n'en triompha pas moins jusqu'à la mort de *Louis XIV*; il était en horreur, mais il gouvernait. Il n'est rien que ce malheureux ne tentât pour faire déposer le cardinal de *Noailles*; mais ce boute-feu fut exilé après la mort de son pénitent. Le duc d'*Orléans*, dans sa régence, appaisa ces querelles en s'en moquant. Elles jettèrent depuis quelques étincelles, mais enfin elles sont oubliées & probablement pour jamais. C'est bien assez qu'elles ayent duré plus d'un demi-siécle. Heureux encor les hommes s'ils n'étaient divisés que pour des sottises qui ne font point verser le sang humain!

CALEBASSE.

CE fruit, gros comme nos citrouilles, croît en Amérique aux branches d'un arbre aussi haut que les plus grands chênes.

Ainsi *Matthieu Garo* * qui croit avoir eu tort en Europe de trouver mauvais que les citrouilles rampent à terre, & ne soient pas pendues au haut des arbres, aurait eu raison au Mexi-

* Voyez la fable de Matthieu Garo dans *La Fontaine*.

que. Il aurait eu encor raiſon dans l'Inde où les cocos ſont fort élevés. Cela prouve qu'il ne faut jamais ſe hâter de conclure. DIEU *fait bien ce qu'il fait*, ſans doute ; mais il n'a pas mis les citrouilles à terre dans nos climats, de peur qu'en tombant de haut elles n'écraſent le nez de *Matthieu Garo*.

La calebaſſe ne ſervira ici qu'à faire voir qu'il faut ſe défier de l'idée que tout a été fait pour l'homme. Il y a des gens qui prétendent que le gazon n'eſt verd que pour réjouïr la vue. Les apparences pourtant feraient que l'herbe eſt plutôt faite pour les animaux qui la broutent, que pour l'homme à qui le gramen & le tréfle ſont aſſez inutiles. Si la nature a produit les arbres en faveur de quelque eſpèce, il eſt difficile de dire à qui elle a donné la préférence : les feuilles, & même l'écorce, nourriſſent une multitude prodigieuſe d'inſectes : les oiſeaux mangent leurs fruits, habitent entre leurs branches, y compoſent l'induſtrieux artifice de leurs nids, & les troupeaux ſe repoſent ſous leurs ombres.

L'auteur du *Spectacle de la nature* prétend que la mer n'a un flux & un reflux que pour faciliter le départ & l'entrée de nos vaiſſeaux. Il paraît que *Matthieu Garo* raiſonnait encor mieux : la Méditerranée ſur laquelle on a tant de vaiſſeaux, & qui n'a de marée qu'en trois ou quatre endroits, détruit l'opinion de ce philoſophe.

Jouïſſons de ce que nous avons, & ne croyons pas être la fin & le centre de tout. Voici ſur cette maxime quatre petits vers d'un géomètre ; il les calcula un jour en ma préſence : ils ne ſont pas pompeux.

Homme chétif, la vanité te point.
Tu te fais centre : encor ſi c'était ligne !
Mais dans l'eſpace à grand'peine es-tu *point*.
Va, ſois *zero* : ta ſottiſe en eſt digne.

Digitized by Google

CARACTÈRE.

PEut-on changer de caractère ? Oui, si on change de corps. Il se peut qu'un homme né brouillon, inflexible & violent, étant tombé dans sa vieillesse en apoplexie, devienne un sot enfant pleureur, timide & paisible. Son corps n'est plus le même. Mais tant que ses nerfs, son sang, & sa moëlle allongée seront dans le même état, son naturel ne changera pas plus que l'instinct d'un loup & d'une fouine.

L'auteur Anglais du *dispensari*, petit poëme très supérieur aux *capitoli* italiens, & peut-être même au lutrin de *Boileau*, a très bien dit, ce me semble.

> Un mêlange secret de feu, de terre & d'eau
> Fit le cœur de César, & celui de Nassau.
> D'un ressort inconnu, le pouvoir invincible
> Rendit Slone impudent & sa femme sensible.

Le caractère est formé de nos idées & de nos sentimens : or il est très prouvé qu'on ne se donne ni sentimens ni idées ; donc notre caractère ne peut dépendre de nous.

S'il en dépendait, il n'y a personne qui ne fût parfait.

Nous ne pouvons nous donner des goûts, des talens, pourquoi nous donnerions-nous des qualités ?

Quand on ne réfléchit pas, on se croit le maître de tout ; quand on y réfléchit, on voit qu'on n'est maître de rien.

Voulez-vous changer absolument le caractère d'un homme ; purgez-le tous les jours avec des délayans jusqu'à ce que vous l'ayez tué. *Charles XII*, dans sa fièvre de suppuration sur le chemin de Bender, n'était plus le même homme. On disposait de lui comme d'un enfant.

Digitized by Google

Si j'ai un nez de travers, & deux yeux de chat, je peux les cacher avec un masque. Puis-je davantage sur le caractère que m'a donné la nature?

Un homme né violent, emporté, se présente devant *François I* roi de France, pour se plaindre d'un passe-droit; le visage du prince, le maintien respectueux des courtisans, le lieu même où il est, font une impression puissante sur cet homme; il baisse machinalement les yeux, sa voix rude s'adoucit, il présente humblement sa requête, on le croirait né aussi doux que le sont (dans ce moment au moins) les courtisans, au milieu desquels il est même déconcerté; mais si *François I* se connaît en physionomies, il découvre aisément dans ses yeux baissés, mais allumés d'un feu sombre, dans les muscles tendus de son visage, dans ses lèvres serrées l'une contre l'autre, que cet homme n'est pas si doux qu'il est forcé de paraître. Cet homme le suit à Pavie, est pris avec lui, mené avec lui en prison à Madrid; la majesté de *François I* ne fait plus sur lui la même impression; il se familiarise avec l'objet de son respect. Un jour en tirant les bottes du roi, & les tirant mal, le roi aigri par son malheur se fâche, mon homme envoye promener le roi, & jette ses bottes par la fenêtre.

Sixte-Quint était né pétulant, opiniâtre, altier, impétueux, vindicatif, arrogant, ce caractère semble adouci dans les épreuves de son noviciat. Commence-t-il à jouir de quelque crédit dans son ordre? il s'emporte contre un gardien & l'assomme à coups de poing: est-il inquisiteur à Venise? il exerce sa charge avec insolence: le voilà cardinal, il est possédé *da la rabbia papale*: cette rage l'emporte sur son naturel; il ensevelit dans l'obscurité sa personne & son caractère; il contrefait l'humble & le moribond; on l'élit pape; ce moment rend au ressort, que la politique avait plié, toute son élasticité longtems retenue; il est le plus fier & le plus despotique des souverains.

Digitized by Google

Naturam expellas furca tamen ipsa redibit.
Chassez le naturel, il revient au galop.

La religion, la morale, mettent un frein à la force du naturel, elles ne peuvent le détruire. L'yvrogne dans un cloître, réduit à un demi-septier de cidre à chaque répas, ne s'enyvrera plus, mais il aimera toûjours le vin.

L'âge affaiblit le caractère; c'est un arbre qui ne produit plus que quelques fruits dégénérés, mais ils sont toûjours de même nature; il se couvre de nœuds & de mousse, il devient vermoulu; mais il est toûjours chêne ou poirier. Si on pouvait changer son caractère, on s'en donnerait un, on serait le maître de la nature. Peut-on se donner quelque chose? ne recevons-nous pas tout? Essayez d'animer l'indolent d'une activité suivie, de glacer par l'apathie l'ame bouillante de l'impétueux, d'inspirer du goût pour la musique & pour la poësie à celui qui manque de goût & d'oreille; vous n'y parviendrez pas plus que si vous entrepreniez de donner la vue à un aveugle-né. Nous perfectionnons, nous adoucissons, nous cachons ce que la nature a mis dans nous, mais nous n'y mettons rien.

On dit à un cultivateur, Vous avez trop de poissons dans ce vivier, ils ne prospéreront pas; voilà trop de bestiaux dans vos prés, l'herbe manque, ils maigriront. Il arrive après cette exhortation que les brochets mangent la moitié des carpes de mon homme, & les loups la moitié de ses moutons, le reste engraisse. S'applaudira-t-il de son œconomie? Ce campagnard, c'est toi-même; une de tes passions a dévoré les autres, & tu crois avoir triomphé de toi. Ne ressemblons-nous pas presque tous à ce vieux général de quatre-vingt-dix ans, qui ayant rencontré de jeunes officiers qui faisaient un peu de désordre avec des filles, leur dit tout en colère, Messieurs, est-ce là l'exemple que je vous donne?

Digitized by Google

CARÊME.

NOs questions sur le carême ne regarderont que la police. Il paraît utile qu'il y ait un tems dans l'année où l'on egorge moins de bœufs, de veaux, d'agneaux, de volaille. On n'a point encor de jeunes poulets ni de pigeons en Février & en Mars, tems auquel le carême arrive. Il est bon de faire cesser le carnage quelques semaines dans les pays où les pâturages ne sont pas aussi gras que ceux de l'Angleterre & de la Hollande.

Les magistrats de la police ont très sagement ordonné que la viande fût un peu plus chère à Paris pendant ce tems, & que le profit en fût donné aux hôpitaux. C'est un tribut presque insensible que payent alors le luxe & la gourmandise à l'indigence : car ce sont les riches qui n'ont pas la force de faire carême ; les pauvres jeûnent toute l'année.

Il est très peu de cultivateurs qui mangent de la viande une fois par mois. S'il falait qu'ils en mangeassent tous les jours, il n'y en aurait pas assez pour le plus florissant royaume. Vingt millions de livres de viande par jour feraient sept milliards trois cent millions de livres par année. Ce calcul est effrayant.

Le petit nombre de riches financiers, prélats principaux magistrats, grands seigneurs, grandes dames qui daignent faire servir du maigre *a*) à leurs tables, jeûnent pendant six semaines avec des soles, des saumons, des vives, des turbots, des esturgeons.

Un de nos plus fameux financiers avait des couriers qui lui apportaient chaque jour pour cent écus de marée à Paris. Cette dépense faisait

a) Pourquoi donner le nom de *maigre* à des poissons plus gros que les poulardes ? & qui donnent de si terribles indigestions ?

vivre les couriers, les maquignons qui avaient vendu les chevaux, les pêcheurs qui fournissaient le poisson, les fabricateurs de filets (qu'on nomme en quelques endroits les *filetiers*), les constructeurs de bateaux &c., les épiciers chez lesquels on prenait toutes les drogues rafinées qui donnent au poisson un goût supérieur à celui de la viande. *Lucullus* n'aurait pas fait carême plus voluptueusement.

Il faut encor remarquer que la marée en entrant dans Paris, paye à l'état un impôt considérable.

Le secrétaire des commandemens du riche, ses valets de chambre, les demoiselles de madame, le chef d'office &c. mangent la desserte du *Crésus*, & jeûnent aussi délicieusement que lui.

Il n'en est pas de même des pauvres. Non-seulement s'ils mangent pour quatre sous d'un mouton coriace, ils commettent un grand péché; mais ils chercheront en vain ce misérable aliment. Que mangeront-ils donc? ils n'ont que leurs chataignes, leur pain de seigle; les fromages qu'ils ont pressurés du lait de leurs vaches, de leurs chèvres ou de leurs brebis; & quelque peu d'œufs de leurs poules.

Il y a des églises où l'on a pris l'habitude de leur défendre les œufs & le laitage. Que leur resterait-il à manger? rien. Ils consentent à jeûner; mais ils ne consentent pas à mourir. Il est absolument nécessaire qu'ils vivent quand ce ne serait que pour labourer les terres des gros bénéficiers & des moines.

On demande donc s'il n'appartient pas uniquement aux magistrats de la police du royaume, chargés de veiller à la santé des habitans, de leur donner la permission de manger les fromages que leurs mains ont pêtris, & les œufs que leurs poules ont pondus?

Il paraît que le lait, les œufs, le fromage, tout ce qui peut nourrir le cultivateur, sont du ressort de la police, & non pas une cérémonie religieuse.

Digitized by Google

Nous ne voyons pas que JESUS-CHRIST ait défendu les omelettes à ses apotres ; au contraire, il leur a dit, *Mangez ce qu'on vous donnera.*

St. Luc. ch. x. v. 8.

La sainte église a ordonné le carême ; mais en qualité d'église elle ne commande qu'au cœur ; elle ne peut infliger que des peines spirituelles ; elle ne peut faire brûler aujourd'hui, comme autrefois, un pauvre homme qui n'ayant que du lard rance, aura mis un peu de ce lard sur une tranche de pain noir le lendemain du mardi gras.

Quelquefois dans les provinces, des curés s'emportant au-delà de leurs devoirs, & oubliant les droits de la magistrature, s'ingèrent d'aller chez les aubergistes, chez les traiteurs, voir s'ils n'ont pas quelques onces de viande dans leurs marmites, quelques vieilles poules à leur croc, ou quelques œufs dans une armoire lorsque les œufs sont défendus en carême. Alors ils intimident le pauvre peuple ; ils vont jusqu'à la violence envers des malheureux qui ne savent pas que c'est à la seule magistrature qu'il appartient de faire la police. C'est une inquisition odieuse. & punissable.

Il n'y a que les magistrats qui puissent être informés au juste des denrées plus ou moins abondantes qui peuvent nourrir le pauvre peuple des provinces. Le clergé a des occupations plus sublimes. Ne serait-ce donc pas aux magistrats qu'il appartiendrait de régler ce que le peuple peut manger en carême? Qui aura l'inspection sur le comestible d'un pays, sinon la police du pays?

CARTÉSIANISME.

ON a pu voir à l'article *Aristote* que ce philosophe & ses sectateurs se sont servis de mots qu'on n'entend point, pour signifier des choses qu'on ne conçoit pas. *Entéléchie*, *formes substantielles*, *espèces intentionnelles*.

Ces mots après tout ne signifiaient que l'existence

des choses dont nous ignorons la nature & la fabrique. Ce qui fait qu'un rosier produit une rose & non pas un abricot, ce qui détermine un chien à courir après un liévre, ce qui constitue les propriétés de chaque être a été appellé *forme substantielle*; ce qui fait que nous pensons a été nommé *entélechie*; ce qui nous donne la vue d'un objet a été nommé *espèce intentionnelle*; nous n'en savons pas plus aujourd'hui sur le fond des choses. Les mots de *force*, d'*ame*, de *gravitation* même ne nous font nullement connaître le principe & la nature de la force, ni de l'ame, ni de la gravitation. Nous en connaissons les propriétés, & probablement nous nous en tiendrons là tant que nous ne serons que des hommes.

L'essentiel est de nous servir avec avantage des instrumens que la nature nous a donnés sans pénétrer jamais dans la structure intime du principe de ces instrumens. *Archimède* se servait admirablement du ressort, & ne savait pas ce que c'est que le ressort.

La véritable physique consiste donc à bien déterminer tous les effets. Nous connaîtrons les causes premières quand nous serons des Dieux. Il nous est donné de calculer, de peser, de mesurer, d'observer; voilà la philosophie naturelle; presque tout le reste est chimère.

Le malheur de *Descartes* fut de n'avoir pas, dans son voyage d'Italie, consulté *Galilée* qui calculait, pesait, mesurait, observait, qui avait inventé le compas de proportion, trouvé la pesanteur de l'atmosphère, découvert les satellites de *Jupiter* & la rotation du soleil sur son axe.

Ce qui est surtout bien étrange, c'est qu'il n'ait jamais cité *Galilée*, & qu'au contraire il ait cité le jésuite *Skeiner* plagiaire & ennemi de *Galilée*, qui déféra ce grand-homme à l'inquisition, & qui par-là couvrit l'Italie d'opprobre, lorsque *Galilée* la couvrait de gloire.

Principes de Descartes, 3e. p. pag. 159.

Les erreurs de *Descartes* sont:

1°. D'avoir imaginé trois élémens qui n'étaient nullement évidens, après avoir dit qu'il ne falait rien croire sans évidence.

Digitized by Google

2o. D'avoir dit qu'il y a toûjours également de mouvement dans la nature, ce qui est démontré faux.

3o. Que la lumière ne vient point du soleil & qu'elle est transmise à nos yeux en un instant, démontré faux par les expériences de *Roëmer*, de *Molineux* & de *Bradley*, & même par la simple expérience du prisme.

4. D'avoir admis le plein, dans lequel il est démontré que tout mouvement serait impossible, & qu'un pied cube d'air peserait autant qu'un pied cube d'or.

5o. D'avoir supposé un tournoiement imaginaire dans de prétendus globules de lumière pour expliquer l'arc-en-ciel.

6o. D'avoir imaginé un prétendu tourbillon de matière subtile qui emporte la terre & la lune parallélement à l'équateur, & qui fait tomber les corps graves dans une ligne tendante au centre de la terre, tandis qu'il est démontré que dans l'hypothèse de ce tourbillon imaginaire tous les corps tomberaient suivant une ligne perpendiculaire à l'axe de la terre.

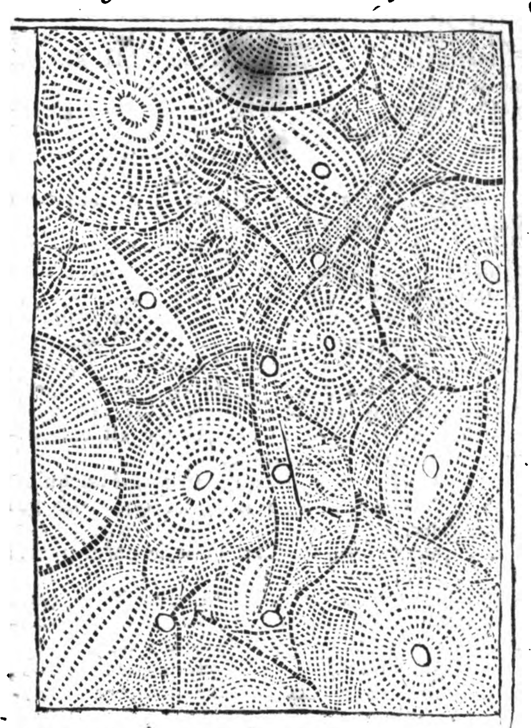
7o. D'avoir supposé que des comètes qui se meuvent d'orient en occident & du nord au sud, sont poussées par des tourbillons qui se meuvent d'occident en orient.

8o. D'avoir supposé que dans le mouvement de rotation les corps les plus denses allaient au centre, & les plus subtils à la circonférence, ce qui est contre toutes les loix de la nature.

9o. D'avoir voulu ét yer ce roman par des suppositions encor plus chimériques que le roman même, d'avoir supposé contre toutes les loix de la nature que ces tourbillons ne se confondroient pas ensemble, & d'en avoir donné pour preuve cette figure qui n'est pas assurément une figure géométrique.

Digitized by Google

Figure des tourbillons de Descartes.



10°. D'avoir donné cette figure même pour la cause des marées & pour celle des propriétés de l'aimant.

11° D'avoir supposé que la mer a un cours inconnu, qui la porte d'orient en occident.

12°. D'avoir imaginé que la matière de son premier élément mêlée avec celle du second, forme le mercure qui, par le moyen de ces deux

Digitized by Google

élémens, eſt coulant comme l'eau & compact comme la terre.

13°. Que la terre eſt un ſoleil encroûté.

14°. Qu'il y a de grandes cavités ſous toutes les montagnes qui reçoivent l'eau de la mer & qui forment les fontaines.

15°. Que les mines de ſel viennent de la mer.

16°. Que les parties de ſon troiſiéme élément compoſent des vapeurs qui forment des métaux & des diamans.

17°. Que le feu eſt produit par un combat du premier & du ſecond élémens.

18°. Que les pores de l'aimant ſont remplis de la matière cannelée, enfilée par la matière ſubtile qui vient du pole boréal.

19°. Que la chaux vive ne s'enflamme lorſqu'on y jette de l'eau, que parce que le premier élément chaſſe les ſeconds élémens des pores de la chaux.

20°. Que les viandes digérées dans l'eſtomac paſſent par une infinité de trous dans une grande veine qui les porte au foie, ce qui eſt entiérement contraire à l'anatomie.

21°. Que le chile, dès qu'il eſt formé, acquiert dans le foie la forme du ſang, ce qui n'eſt pas moins faux.

22°. Que le ſang ſe dilate dans le cœur par un feu ſans lumière.

23°. Que le pouls dépend de onze petites peaux qui ferment & ouvrent les entrées des quatre vaiſſeaux dans les deux concavités du cœur.

24°. Que quand le foie eſt preſſé par ſes nerfs, les plus ſubtiles parties du ſang montent incontinent vers le cœur.

25°. Que l'ame réſide dans la glande pinéale du cerveau. Mais comme il n'y a que deux petits filamens nerveux qui aboutiſſent à cette glande, & qu'on a diſſéqué des ſujets dans qui elle manquait abſolument, on la plaça depuis dans les corps cannelés, dans les *natès*, les *teſtes*, l'*infundibulum*, dans tout le cervelet. Enſuite *Lanciſi*, & après lui *la Peyronie*, lui donnèrent pour habitation le corps calleux. L'auteur ingénieux

Digitized by Google

nieux & ſavant qui a donné dans l'Encyclopédie l'excellent paragraphe *Ame* marqué d'une étoile, dit avec raiſon qu'on ne ſait plus où la mettre.

26°. Que le cœur ſe forme des parties de la ſemence qui ſe dilate, c'eſt aſſurément plus que les hommes n'en peuvent ſavoir; il faudrait avoir vu la ſemence ſe dilater & le cœur ſe former.

27° Enfin, ſans aller plus loin, il ſuffira de remarquer que ſon ſyſtême ſur les bêtes n'étant fondé ni ſur aucune raiſon phyſique, ni ſur aucune raiſon morale, ni ſur rien de vraiſemblable, a été juſtement rejetté de tous ceux qui raiſonnent & de tous ceux qui n'ont que du ſentiment.

Il faut avouer qu'il n'y eut pas une ſeule nouveauté dans la phyſique de *Deſcartes* qui ne fût une erreur. Ce n'eſt pas qu'il n'eût beaucoup de génie; au contraire c'eſt parce qu'il ne conſulta que ce génie, ſans conſulter l'expérience & les mathématiques; il était un des plus grands géomètres de l'Europe, & il abandonna ſa géométrie pour ne croire que ſon imagination. Il ne ſubſtitua donc qu'un chaos au chaos d'*Ariſtote*. Par-là il retarda de plus de cinquante ans les progrès de l'eſprit humain. Ses erreurs étaient d'autant plus condamnables qu'il avait pour ſe conduire dans le labyrinthe de la phyſique, un fil qu'*Ariſtote* ne pouvait avoir, celui des expériences; les découvertes de *Galilée*, de *Toricelli*, de *Guéric* &c., & ſurtout ſa propre géométrie.

On a remarqué que pluſieurs univerſités condamnèrent dans ſa philoſophie les ſeules choſes qui fuſſent vraies, & qu'elles adoptèrent enfin toutes celles qui étaient fauſſes. Il ne reſte aujourd'hui de tous ces faux ſyſtêmes & de toutes les ridicules diſputes qui en ont été la ſuite, qu'un ſouvenir confus qui s'éteint de jour en jour. L'ignorance préconiſe encor quelquefois *Deſcartes*, & même cette eſpèce d'amour-propre qu'on appelle *national* s'eſt efforcé de ſoutenir ſa philoſophie. Des gens qui n'avaient jamais lu ni *Deſcartes* ni *Newton*, ont prétendu que *Newton* lui avait l'obligation de toutes ſes découvertes. Mais

Digitized by Google

Mais il eſt très certain qu'il n'y a pas dans tous les édifices imaginaires de *Deſcartes* une ſeule pierre ſur laquelle *Newton* ait bâti. Il ne l'a jamais ni ſuivi ni expliqué, ni même réfuté ; à peine le connaiſſait-il. Il voulut un jour en lire un volume, il mit en marge à ſept ou huit pages *Error*, & ne le relut plus. Ce volume a été longtems entre les mains du neveu de *Newton*.

Le cartéſianiſme a été une mode en France ; mais les expériences de *Newton* ſur la lumière & ſes principes mathématiques, ne peuvent pas plus être une mode que les démonſtrations d'*Euclide*.

Il faut être vrai ; il faut être juſte ; le philoſophe n'eſt ni Français ni Anglais, ni Florentin, il eſt de tout pays. Il ne reſſemble pas à la ducheſſe de *Marlborough* qui, dans une fiévre tierce, ne voulait pas prendre de quinquina, parce qu'on l'appellait en Angleterre *la poudre des jéſuites*.

Le philoſophe, en rendant hommage au génie de *Deſcartes*, foule aux pieds les ruines de ſes ſyſtêmes.

Le philoſophe ſurtout dévoue à l'exécration publique & au mépris éternel les perſécuteurs de *Deſcartes* qui oſèrent l'accuſer d'atheïſme, lui qui avait épuiſé toute la ſagacité de ſon eſprit à chercher de nouvelles preuves de l'exiſtence de DIEU. Liſez le morceau de Mr. *Thomas* dans l'éloge de *Deſcartes*, où il peint d'une manière ſi énergique l'infame théologien *Voëtius* qui calomnia *Deſcartes*, comme depuis le fanatique *Jurieu* calomnia *Bayle* &c. &c. &c., comme *Patouillet* & *Nonotte* ont calomnié un philoſophe, comme le vinaigrier *Chaumel* & *Fréron* ont calomnié l'Encyclopédie, comme on calomnie tous les jours. Et plût-à-DIEU qu'on ne pût que calomnier.

Digitized by Google

DE CATON, DU SUICIDE,

ET DU LIVRE DE L'ABBÉ DE ST. CYRAN QUI LÉGITIME LE SUICIDE.

L'Ingénieux *La Motte* s'est exprimé ainsi sur *Caton* dans une de ses odes plus philosophiques que poëtiques :

> Caton d'une ame plus égale,
> Sous l'heureux vainqueur de Pharsale,
> Eût souffert que Rome pliât ;
> Mais incapable de se rendre,
> Il n'eut pas la force d'attendre
> Un pardon qui l'humiliât.

C'est je crois, parce que l'ame de *Caton* fut toûjours égale, & qu'elle conserva jusqu'au dernier moment le même amour pour les loix & pour la patrie, qu'il aima mieux périr avec elles que de ramper sous un tyran ; il finit comme il avait vécu.

Incapable de se rendre ! Et à qui ? à l'ennemi de Rome, à celui qui avait volé de force le trésor public pour faire la guerre à ses concitoyens, & les asservir avec leur argent même ?

Un pardon ! il semble que *La Motte Houdart* parle d'un sujet révolté qui pouvait obtenir sa grace de sa majesté avec des lettres en chancellerie.

> Malgré sa grandeur usurpée,
> Le fameux vainqueur de Pompée
> Ne put triompher de Caton.
> C'est à ce juge inébranlable
> Que César, cet heureux coupable,
> Aurait dû demander pardon.

Il paraît qu'il y a quelque ridicule à dire que *Caton* se tua par *faiblesse*. Il faut une ame forte

Digitized by Google

pour furmonter ainfi l'inftinct le plus puiffant de la nature. Cette force eft quelquefois celle d'un frénétique ; mais un frénétique n'eft pas faible.

Le fuicide eft défendu chez nous par le droit canon. Mais les décrétales qui font la jurifprudence d'une partie de l'Europe, furent inconnues à *Caton*, à *Brutus*, à *Caffius*, à la fublime *Arria*, à l'empereur *Othon*, à *Marc-Antoine* & à cent héros de la véritable Rome, qui préférèrent une mort volontaire à une vie qu'ils croyaient ignominieufe.

Nous nous tuons auffi nous autres ; mais c'eft quand nous avons perdu notre argent, ou dans l'excès très rare d'une folle paffion, pour un objet qui n'en vaut pas la peine. J'ai connu des femmes qui fe font tuées pour les plus fots hommes du monde. On fe tue auffi quelquefois parce qu'on eft malade ; & c'eft en cela qu'il y a de la faibleffe.

Le dégoût de fon exiftence, l'ennui de foi-même, eft encor une maladie qui caufe des fuicides. Le remède ferait un peu d'exercice, de la mufique, la chaffe, la comédie, une femme aimable. Tel homme qui dans un accès de mélancolie fe tue aujourd'hui, aimerait à vivre s'il attendait huit jours.

J'ai prefque vu de mes yeux un fuicide qui mérite l'attention de tous les phyficiens. Un homme d'une profeffion férieufe, d'un âge mûr, d'une conduite régulière, n'ayant point de paffions ; étant au-deffus de l'indigence, s'eft tué le 17 Octobre 1769, & a laiffé au confeil de la ville où il était né, l'apologie par écrit de fa mort volontaire, laquelle on n'a pas jugé à propos de publier, de peur d'encourager les hommes à quitter une vie dont on dit tant de mal. Jufques-là il n'y a rien de bien extraordinaire ; on voit par tout de tels exemples. Voici l'étonnant.

Son frère & fon père s'étaient tués, chacun au même âge que lui. Quelle difpofition fecrète d'organes, quelle fympathie, quel concours de loix phyfiques fait périr le père & les deux en-

Digitized by Google

fans de leur propre main & du même genre de mort, précifément quand ils ont atteint la même année ? Eft-ce une maladie qui fe développe à la longue dans une famille, comme on voit fouvent les pères & les enfans mourir de la petite vérole, de la pulmonie ou d'un autre mal ? Trois, quatre générations font devenues fourdes, aveugles ou goutteufes, ou fcorbutiques dans un tems préfix.

Le phyfique, ce père du moral, tranfmet le même caractère de père en fils pendant des fiécles. Les *Appius* furent toûjours fiers & inflexibles ; les *Catons* toûjours févères. Toute la lignée des *Guifes* fut audacieufe, téméraire, factieufe, pêtrie du plus infolent orgueil & de la politeffe la plus féduifante. Depuis *François de Guife* jufqu'à celui qui feul & fans être attendu alla fe mettre à la tête du peuple de Naples, tous furent d'une figure, d'un courage & d'un tour-d'efprit au-deffus du commun des hommes. J'ai vu les portraits en pied de *François de Guife*, du *Balafré* & de fon fils ; leur taille eft de fix pieds ; mêmes traits, même courage, même audace fur le front, dans les yeux & dans l'attitude.

Cette continuité, cette férie d'êtres femblables eft bien plus remarquable encor dans les animaux ; & fi on avait la même attention à perpétuer les belles races d'hommes que plufieurs nations ont encore à ne pas mêler celles de leurs chevaux & de leurs chiens de chaffe, les généalogies feraient écrites fur les vifages, & fe manifefteraient dans les mœurs.

Il y a eu des races de boffus, de fix-digitaires, comme nous en voyons de rouffeaux, de lippus, de longs nez & de nez plats.

Mais que la nature difpofe tellement les organes de toute une race, qu'à un certain âge tous ceux de cette famille auront la paffion de fe tuer, c'eft un problême que toute la fagacité des anatomiftes les plus attentifs ne peut réfoudre. L'effet eft certainement tout phyfique ; mais c'eft de

Digitized by Google

la phyſique occulte. Eh quel eſt le ſecret principe qui ne ſoit pas occulte?

On ne nous dit point, & il n'eſt pas vraiſemblable que du tems de *Jules-Céſar* & des empereurs, les habitans de la Grande-Bretagne ſe tuaſſent auſſi délibérément qu'ils le font aujourd'hui quand ils ont des vapeurs qu'ils appellent le *ſpleen*, & que nous prononçons le *ſpline*.

Au contraire, les Romains qui n'avaient point le ſpline, ne faiſaient aucune difficulté de ſe donner la mort. C'eſt qu'ils raiſonnaient; ils étaient philoſophes, & les ſauvages de l'iſle *Britain* ne l'étaient pas. Aujourd'hui les citoyens Anglais ſont philoſophes, & les citoyens Romains ne ſont rien. Auſſi les Anglais quittent la vie fiérement quand il leur en prend fantaiſie. Mais il faut à un citoyen Romain une *indulgentia in articulo mortis*; ils ne ſavent ni vivre ni mourir.

Le chevalier *Temple* dit, qu'il faut partir quand il n'y a plus d'eſpérance de reſter agréablement. C'eſt ainſi que mourut *Atticus*.

Les jeunes filles qui ſe noyent & qui ſe pendent par amour, ont donc tort; elles devraient écouter l'eſpérance du changement qui eſt auſſi commun en amour qu'en affaires.

Un moyen preſque ſûr de ne pas céder à l'envie de vous tuer, c'eſt d'avoir toûjours quelque choſe à faire. *Creech*, le commentateur de Lucrèce, mit ſur ſon manuſcrit. NB. *Qu'il faudra que je me pende quand j'aurai fini mon commentaire*. Il ſe tint parole pour avoir le plaiſir de finir comme ſon auteur. S'il avait entrepris un commentaire ſur *Ovide*, il aurait vécu plus longtems.

Pourquoi avons-nous moins de ſuicides dans les campagnes que dans les villes? C'eſt que dans les champs il n'y a que le corps qui ſouffre; à la ville c'eſt l'eſprit. Le laboureur n'a pas le tems d'être mélancolique. Ce ſont les oiſifs qui ſe tuent; ce ſont ces gens ſi heureux aux yeux du peuple.

Je réſumerai ici quelques ſuicides arrivés de mon tems, & dont quelques-uns ont déja été publiés dans d'autres volumes. Les morts peuvent être utiles aux vivans.

Digitized by Google

PRÉCIS DE QUELQUES SUICIDES SINGULIERS.

Philippe Mordant, cousin germain de ce fameux comte de *Peterbouroug*, si connu dans toutes les cours de l'Europe, & qui se vantait d'être l'homme de l'univers qui a vu le plus de postillons & le plus de rois; *Philippe Mordant*, dis-je, était un jeune homme de vingt-sept ans, beau, bien fait, riche, né d'un sang illustre, pouvant prétendre à tout; & ce qui vaut encor mieux, passionnément aimé de sa maitresse. Il prit à ce *Mordant* un dégoût de la vie; il paya ses dettes, écrivit à ses amis pour leur dire adieu, & même fit des vers dont voici les derniers traits en français:

> L'opium peut aider le sage;
> Mais, selon mon opinion,
> Il lui faut au-lieu d'opion
> Un pistolet & du courage.

Il se conduisit selon ses principes, & se dépêcha d'un coup de pistolet, sans en avoir donné d'autre raison, sinon que son ame était lasse de son corps, & que quand on est mécontent de sa maison, il faut en sortir. Il semblait qu'il eût voulu mourir, parce qu'il était dégoûté de son bonheur.

Richard Smith en 1726 donna un étrange spectacle au monde pour une cause fort différente. *Richard Smith* était dégoûté d'être réellement malheureux: il avait été riche, & il était pauvre; il avait eu de la santé, & il était infirme. Il avait une femme à laquelle il ne pouvait faire partager que sa misère: un enfant au berceau était le seul bien qui lui restât. *Richard Smith* & *Bridget Smith*, d'un commun consentement, après s'être tendrement embrassés, & avoir donné le dernier baiser à leur enfant, ont commencé par tuer cette pauvre créature, & ensuite se sont pendus aux colonnes de leur lit. Je ne connais nulle part aucune horreur de sang-froid qui soit de cette

force; mais la lettre que ces infortunés ont écrite à Mr. *Brindley* leur coufin, avant leur mort, eft auffi fingulière que leur mort même. » Nous croyons, difent-ils, que DIEU » nous pardonnera, &c. Nous avons quitté la » vie, parce que nous étions malheureux fans » reffource ; & nous avons rendu à notre fils » unique le fervice de le tuer, de peur qu'il » ne devînt auffi malheureux que nous, &c. « Il eft à remarquer, que ces gens, après avoir tué leur fils par tendreffe paternelle, ont écrit à un ami pour lui recommander leur chat & leur chien. Ils ont cru, apparemment, qu'il était plus aifé de faire le bonheur d'un chat & d'un chien dans le monde, que celui d'un enfant, & ils ne voulaient pas être à charge à leur ami.

Mylord *Scarbourou* en 1727 a quitté la vie depuis peu avec le même fang-froid qu'il avait quitté fa place de grand-écuyer. On lui reprochait dans la chambre des pairs, qu'il prenait le parti du roi, parce qu'il avait une belle charge à la cour. » Meffieurs, dit-il, pour vous prou- » ver que mon opinion ne dépend pas de ma » place, je m'en démets dans l'inftant. Il fe trouva depuis embaraffé entre une maîtreffe qu'il aimait, mais à qui il n'avait rien promis, & une femme qu'il eftimait, mais à qui il avait fait une promeffe de mariage. Il fe tua pour fe tirer d'embarras.

Toutes ces hiftoires tragiques, dont les gazettes anglaifes fourmillent, ont fait penfer à l'Europe qu'on fe tue plus volontiers en Angleterre qu'ailleurs. Je ne fais pourtant, fi à Paris il n'y a pas autant de fous ou de héros qu'à Londres ; peut-être que fi nos gazettes tenaient un régiftre exact de ceux qui ont eu la démence de vouloir fe tuer, & le trifte courage de le faire, nous pourrions fur ce point avoir le malheur de tenir tête aux Anglais. Mais nos gazettes font plus difcrètes : les avantures des particuliers ne font jamais expofées à la médifance publique dans ces journaux avoués par le gouvernement.

Tout ce que j'ofe dire avec affurance, c'eft

qu'il ne sera jamais à craindre, que cette folie de se tuer devienne une maladie épidémique : la nature y a trop bien pourvu ; l'espérance, la crainte, sont les ressorts puissans dont elle se sert pour arrêter très souvent la main du malheureux prêt à se frapper.

On entendit un jour le cardinal *Dubois* se dire à lui-même, Tue-toi donc ! tu n'oserais.

On dit qu'il y a eu des pays où un conseil était établi pour permettre aux citoyens de se tuer, quand ils en avaient des raisons valables. Je réponds, ou que cela n'est pas, ou que ces magistrats n'avaient pas une grande occupation.

Ce qui pourrait nous étonner, & ce qui mérite, je crois, un sérieux examen, c'est que les anciens héros Romains se tuaient presque tous, quand ils avaient perdu une bataille dans les guerres civiles: & je ne vois point que ni du tems de la Ligue, ni de celui de la Fronde, ni dans les troubles d'Italie, ni dans ceux d'Angleterre, aucun chef ait pris le parti de mourir de sa propre main. Il est vrai que ces chefs étaient chrêtiens, & qu'il y a bien de la différence entre les principes d'un guerrier chrêtien & ceux d'un héros payen; cependant pourquoi ces hommes, que le christianisme retenait quand ils voulaient se procurer la mort, n'ont-ils été retenus par rien, quand ils ont voulu empoisonner, assassiner, ou faire mourir leurs ennemis vaincus sur des échaffauts, &c. ? La religion chrêtienne ne défend-elle pas ces homicides-là, encor plus que l'homicide de soi-même, dont le nouveau Testament n'a jamais parlé ?

Les apôtres du suicide nous disent, qu'il est très permis de quitter sa maison quand on en est las. D'accord ; mais la plûpart des hommes aiment mieux coucher dans une vilaine maison que de dormir à la belle étoile.

Je reçus un jour d'un Anglais une lettre circulaire, par laquelle il proposait un prix à celui qui prouverait le mieux qu'il faut se tuer dans l'occasion. Je ne lui répondis point : je n'a-

Digitized by Google

vois rien à lui prouver : il n'avait qu'à examiner, s'il aimait mieux la mort que la vie.

Un autre Anglais nommé Mr. *Bacon Moris* vint me trouver à Paris en 1724; il était malade, & me promit qu'il se tuerait s'il n'était pas guéri au 20 Juillet. En conséquence il me donna son épitaphe conçue en ces mots: *Qui mare & terrâ pacem quæsivit, hic invenit.* Il me chargea aussi de vingt-cinq louis d'or pour lui dresser un petit monument au bout du fauxbourg St. Martin. Je lui rendis son argent le 20 Juillet, & je gardai son épitaphe.

De mon tems, le dernier prince de la maison de *Courtenai*, très vieux, & le dernier prince de la branche de *Lorraine-Harcourt* très jeune, se sont donné la mort sans qu'on en ait presque parlé. Ces avantures font un fracas terrible le premier jour, & quand les biens du mort sont partagés on n'en parle plus.

Voici le plus fort de tous les suicides. Il vient de s'exécuter à Lyon au mois de Juin 1770.

Un jeune homme très connu, beau, bien fait, aimable, plein de talens, est amoureux d'une jeune fille, que les parens ne veulent point lui donner. Jusqu'ici ce n'est que la première scène d'une comédie, mais l'étonnante tragédie va suivre.

L'amant se rompt une veine par un effort. Les chirurgiens lui disent qu'il n'y a point de remède; sa maîtresse lui donne un rendez-vous avec deux pistolets & deux poignards, afin que si les pistolets manquent leur coup les deux poignards servent à leur percer le cœur en même tems. Ils s'embrassent pour la dernière fois; les détentes des pistolets étaient attachées à des rubans couleur de rose; l'amant tient le ruban du pistolet de sa maîtresse, elle tient le ruban du pistolet de son amant. Tous deux tirent à un signal donné, tous deux tombent au même instant.

La ville entière de Lyon en est témoin. *Arrie* & *Petus*, vous en aviez donné l'exemple, mais vous étiez condamnés par un tyran; & l'amour

ſeul a immolé ces deux victimes. On leur a fait cette épitaphe :

A votre ſang mêlons nos pleurs :
Attendriſſons-nous d'âge en âge
Sur vos amours & vos malheurs.
Mais admirons votre courage.

DES LOIX CONTRE LE SUICIDE.

Y a-t-il une loi civile ou religieuſe qui ait prononcé défenſe de ſe tuer ſous peine d'être pendu après ſa mort ou ſous peine d'être damné ?

Il eſt vrai que Virgile a dit :

Proxima deinde tenent mœſti loca, qui ſibi lethum
Inſontes peperere manu, lucemque peroſi
Projecere animas, quam vellent æthere in alto
Nunc & pauperiem & duros perferre labores !
Fata obſtant, triſtique Palus innabilis unda
Adligat, & novies Styx interfuſa coërcet.

Virg. Æneïd. Lib. VI. v. 434. & ſeqq.

Là ſont ces inſenſés, qui d'un bras téméraire,
Ont cherché dans la mort un ſecours volontaire ;
Qui n'ont pu ſupporter, faibles & furieux,
Le fardeau de la vie impoſé par les Dieux.
Hélas ! ils voudraient tous ſe rendre à la lumière,
Recommencer cent fois leur pénible carrière :
Ils regrettent la vie, ils pleurent ; & le ſort,
Le ſort, pour les punir, les retient dans la mort :
L'abîme du Cocyte & l'Acheron terrible,
Met entr'eux & la vie un obſtacle invincible.

Telle était la religion de quelques payens ; & malgré l'ennui qu'on allait chercher dans l'autre monde, c'était un honneur de quitter celui-ci & de ſe tuer ; tant les mœurs des hommes ſont contradictoires. Parmi nous le duel n'eſt-il pas encor malheureuſement honorable, quoique défendu par la raiſon, par la religion & par toutes

Digitized by Google

les loix ? Si *Caton* & *César*, *Antoine* & *Auguste* ne se sont pas battus en duel, ce n'est pas qu'ils ne fussent aussi braves que nos Français. Si le duc de *Montmorency*, le maréchal de *Marillac*, de *Thou*, *Cinq-Mars* & tant d'autres, ont mieux aimé être traînés au dernier supplice dans une charrette, comme des voleurs de grand chemin, que de se tuer comme *Caton* & *Brutus*; ce n'est pas qu'ils n'eussent autant de courage que ces Romains, & qu'ils n'eussent autant de ce qu'on appelle *honneur*. La véritable raison c'est, que la mode n'était pas alors à Paris de se tuer en pareil cas, & cette mode était établie à Rome.

Les femmes de la côte de Malabar se jettent toutes vives sur le bucher de leurs maris : ont-elles plus de courage que *Cornélie* ? Non; mais la coutume est dans ce pays-là, que les femmes se brûlent.

> Coutume, opinion, reines de notre sort,
> Vous réglez des mortels & la vie & la mort.

Au Japon, la coutume est que quand un homme d'honneur a été outragé par un homme d'honneur, il s'ouvre le ventre en présence de son ennemi, & lui dit, Fais-en autant si tu as du cœur. L'agresseur est deshonoré à jamais s'il ne se plonge pas incontinent un grand couteau dans le ventre.

La seule religion dans laquelle le suicide soit défendu par une loi claire & positive, est le mahométisme. Il est dit, dans le sura IV, *Ne vous tuez pas vous-même, car* Dieu *est miséricordieux envers vous; & quiconque se tue par malice & méchamment, sera certainement rôti au feu d'enfer.*

Nous traduisons mot-à-mot. Le texte semble n'avoir pas le sens commun, ce qui n'est pas rare dans les textes. Que veut dire, *ne vous tuez point vous-même, car* Dieu *est miséricordieux ?* Peut-être faut-il entendre, ne succombez pas à vos malheurs que Dieu peut adoucir; ne soyez

pas assez fou pour vous donner la mort aujourd'hui, pouvant être heureux demain.

Et quiconque se tue par malice & méchamment?

Cela est plus difficile à expliquer. Il n'est peut-être jamais arrivé dans l'antiquité qu'à la *Phèdre* d'Euripide, de se pendre exprès pour faire accroire à *Thésée* qu'*Hippolite* l'avait violée. De nos jours, un homme s'est tiré un coup de pistolet dans la tête, ayant tout arrangé pour faire jetter le soupçon sur un autre.

Dans la comédie de *George Dandin*, la coquine de femme qu'il a épousée, le menace de se tuer pour le faire pendre. Ces cas sont rares. Si *Mahomet* les a prévus, on peut dire qu'il voyait de loin.

Le fameux *Duverger de Hauranne* abbé de St. Cyran, regardé comme le fondateur de Port-royal, écrivit vers l'an 1608 un traité sur le suicide *a*), qui est devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

» Le Décalogue, dit-il, ordonne de ne point » tuer. L'homicide de soi-même ne semble pas » moins compris dans ce précepte que le meur- » tre du prochain. Or s'il est des cas où il est » permis de tuer son prochain, il est aussi des » cas où il est permis de se tuer soi-même.

» On ne doit attenter sur sa vie qu'après avoir » consulté la raison. L'autorité publique qui tient » la place de DIEU peut disposer de notre vie. » La raison de l'homme peut aussi tenir lieu de » la raison de DIEU, c'est un rayon de la lumiè- » re éternelle. "

St. Cyran étend beaucoup cet argument, qu'on peut prendre pour un pur sophisme. Mais quand il vient à l'explication & aux détails, il est plus difficile de lui répondre. » On peut, dit-il, se » tuer pour le bien de son prince, pour celui de » sa patrie, pour celui de ses parens. "

Nous ne voyons pas en effet qu'on puisse con-

a) Il fut imprimé *in*-12 à Paris chez *Toussaints du Brai* en 1609, avec privilège du roi; il doit être dans la bibliothèque de S. M.

Digitized by Google

damner les *Codrus* & les *Curtius*. Il n'y a point de ſouverain qui oſât punir la famille d'un homme qui ſe ſerait dévoué pour lui ; que dis-je ? il n'en eſt point qui oſât ne la pas récompenſer. *St. Thomas* avant *St. Cyran* avait dit la même choſe. Mais on n'a beſoin ni de *Thomas*, ni de *Bonaventure*, ni de *Verger de Hauranne*, pour ſavoir qu'un homme qui meurt pour ſa patrie eſt digne de nos éloges.

L'abbé de *St. Cyran* conclût qu'il eſt permis de faire pour ſoi-même ce qu'il eſt beau de faire pour un autre. On ſait aſſez tout ce qui eſt allégué dans *Plutarque*, dans *Sénèque*, dans *Montagne* & dans cent autres philoſophes en faveur du ſuicide. C'eſt un lieu commun épuiſé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les loix condamnent ; mais ni l'ancien Teſtament, ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de ſortir de la vie quand il ne peut plus la ſupporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de ſoi-même. Au contraire, voici la loi de l'empereur *Marc-Antonin* qui ne fut jamais révoquée.

» *b*) Si votre père ou votre frère, n'étant
» prévenu d'aucun crime, ſe tue ou pour ſe
» ſouſtraire aux douleurs ou par ennui de la
» vie ou par déſeſpoir ou par démence, que ſon
» teſtament ſoit valable, ou que ſes héritiers
» ſuccèdent par inteſtat ”

Malgré cette loi humaine de nos maîtres, nous traînons encor ſur la claie, nous traverſons d'un pieu le cadavre d'un homme qui eſt mort volontairement, nous rendons ſa mémoire infame autant qu'on le peut. Nous deshonorons ſa famille autant qu'il eſt en nous. Nous puniſſons le fils d'avoir perdu ſon père, & la veuve d'être privée de ſon mari. On confiſque même le bien du mort ; ce qui eſt en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume, comme pluſieurs autres, eſt dérivée

b) *ler*. Cod. *De bonis eorum qui ſibi mortem. leg.* 3. *ff. eod.*

Digitized by Google

de notre droit canon, qui prive de la ſépulture ceux qui meurent d'une mort volontaire. On conclut de-là qu'on ne peut hériter d'un homme qui eſt cenſé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon, au titre *de pœnitentiâ*, aſſure que *Judas* commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur JESUS-CHRIST.

CAUSES FINALES.

VIrgile dit :

Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet.

L'eſprit régit le monde ; il s'y mêle, il l'anime.

Virgile a bien dit ; & *Benoit Spinoſa* a) qui n'a pas la clarté de *Virgile* & qui ne le vaut pas, eſt forcé de reconnaître une intelligence qui préſide à tout. S'il me l'avait niée, je lui aurais dit, *Benoit*, tu es fou ; tu as une intelligence & tu la nies, & à qui la nies-tu ?

Il vient en 1770 un homme très ſupérieur à *Spinoſa* à quelques égards, auſſi éloquent que le juif Hollandais eſt ſec ; moins methodique ; mais cent fois plus clair ; peut-être auſſi géomètre ſans affecter la marche ridicule de la géométrie dans un ſujet métaphyſique & moral : c'eſt l'auteur du *Syſtême de la Nature* : il a pris le nom de *Mirabeau* ſecrétaire de l'académie françaiſe. Hélas ! notre bon *Mirabeau* n'était pas capable d'écrire une page du livre de notre redoutable adverſaire. Vous tous, qui voulez vous ſervir de votre raiſon & vous inſtruire, liſez cet élo-

a) Ou plutôt *Baruch* ; car il s'appellait *Baruch* comme on le dit ailleurs. Il ſignait *B. Spinoſa*. Quelques chrêtiens fort mal inſtruits & qui ne ſavaient pas que *Spinoſa* avait quitté le judaïſme ſans embraſſer le chriſtianiſme, prirent ce *B.* pour la première lettre de *Benedictus*, *Benoit*.

quent & dangereux passage du *Systême de la nature*, chapitre V. pag. 153 & suivantes.

» On prétend que les animaux nous fournissent
» une preuve convaincante d'une cause puissante
» de leur existence ; on nous dit que l'accord
» admirable de leurs parties, que l'on voit se
» prêter des secours mutuels afin de remplir
» leurs fonctions & de maintenir leur ensemble,
» nous annoncent un ouvrier qui réunit la puis-
» sance à la sagesse. Nous ne pouvons douter
» de la puissance de la nature ; elle produit tous
» les animaux à l'aide des combinaisons de la
» matière qui est dans une action continuelle ;
» l'accord des parties de ces mêmes animaux est
» une suite des loix nécessaires de leur nature &
» de leur combinaison ; dès que cet accord cesse,
» l'animal se détruit nécessairement. Que devien-
» nent alors la sagesse, l'intelligence *b*) ou la
» bonté de la cause prétendue à qui l'on faisait
» honneur d'un accord si vanté ? ces animaux
» si merveilleux que l'on dit être les ouvrages
» d'un Dieu immuable, ne s'altèrent-ils point
» sans cesse & ne finissent-ils pas toûjours par se
» détruire ? Où est la sagesse, la bonté, la pré-
» voyance, l'immutabilité *c*] d'un ouvrier qui ne
» paraît occupé qu'à déranger & briser les res-
» sorts des machines qu'on nous annonce com-
» me les chefs-d'œuvre de sa puissance & de son
» habileté ? si ce Dieu ne peut faire autrement,
» *d*] il n'est ni tout-puissant. S'il change de vo-
» lonté, il n'est point immuable. S'il permet
» que des machines qu'il a rendues sensibles
» éprouvent de la douleur, il manque de bonté.
» *e*) S'il n'a pu rendre ses ouvrages plus solides,
» c'est qu'il a manqué d'habileté. En voyant que
» les animaux, ainsi que tous les autres ouvra-

b) Y a-t-il moins d'intelligence parce que les générations se succèdent ?

c) Il y a immutabilité de dessein quand vous voyez immutabilité d'effets. Voyez *Dieu*.

d) Etre libre, c'est faire sa volonté. S'il l'opère, il est libre.

e) Voyez la *réponse* dans les articles *Dieu*.

Digitized by Google

» ges de la Divinité, se détruisent, nous ne pou-
» vons nous empêcher d'en conclure ou que tout
» ce que la nature fait est nécessaire & n'est
» qu'une suite de ses loix, ou que l'ouvrier qui
» la fait agir est dépourvu de plan, de puissan-
» ce, de constance, d'habileté, de bonté.

» L'homme, qui se regarde lui-même comme
» le chef-d'œuvre de la Divinité, nous fourni-
» rait plus que toute autre production la preuve
» de l'incapacité ou de la malice *f*] de son auteur
» prétendu. Dans cet être sensible, intelligent,
» pensant, qui se croit l'objet constant de la pré-
» dilection divine, & qui fait son Dieu d'après
» son propre modèle, nous ne voyons qu'une
» machine plus mobile, plus frêle, plus sujette
» à se déranger par sa grande complication que
» celle des êtres les plus grossiers. Les bêtes dé-
» pourvues de nos connaissances, les plantes qui
» végètent, les pierres privées de sentiment,
» sont à bien des égards des êtres plus favorisés
» que l'homme; ils sont au moins exempts des
» peines d'esprit, des tourmens de la pensée,
» des chagrins dévorans, dont celui-ci est si sou-
» vent la proie. Qui est-ce qui ne voudrait point
» être un animal ou une pierre toutes les fois
» qu'il se rappelle la perte irréparable d'un objet
» aimé? *g*] Ne vaudrait-il pas mieux être une
» masse inanimée qu'un superstitieux inquiet qui
» ne fait que trembler ici-bas sous le joug de son
» Dieu, & qui prévoit encor des tourmens in-
» finis dans une vie future? Les êtres privés de
» sentiment, de vie, de mémoire & de pensée
» ne sont point affligés par l'idée du passé, du
» présent & de l'avenir; ils ne se croyent pas
» en danger de devenir éternellement malheu-

f) S'il est malin, il n'est pas incapable; & s'il est capable, ce qui comprend pouvoir & sagesse, il n'est pas malin.

g) L'auteur tombe ici dans une inadvertence à laquelle nous sommes tous sujets. Nous disons souvent, j'aimerais mieux être oiseau, quadrupède, que d'être homme, avec les chagrins que j'essuie. Mais quand on tient ce discours on ne songe pas qu'on souhaite d'être anéanti; car si vous êtes autre que vous-même, vous n'avez plus rien de vous même.

Digitized by Google

» reux pour avoir mal raisonné, comme tant
» d'êtres favorisés, qui prétendent que c'est pour
» eux que l'architecte du monde a construit l'u-
» nivers.

» Que l'on ne nous dise point que nous ne
» pouvons avoir l'idée d'un ouvrage, sans avoir
» celle d'un ouvrier distingué de son ouvrage.
» La nature n'est point un ouvrage : elle a toû-
» jours existé par elle-même, *h*) c'est dans son
» sein que tout se fait; elle est un attelier im-
» mense pourvu de matériaux, & qui fait les ins-
» trumens dont elle se sert pour agir : tous ses ou-
» vrages sont des effets de son énergie & des agens
» ou causes qu'elle fait, qu'elle renferme, qu'elle
» met en action. Des élémens éternels, incréés, in-
» destructibles, toûjours en mouvement, en se
» combinant diversement, font éclorre tous les
» êtres, & les phénomènes que nous voyons, tous
» les effets bons ou mauvais que nous sentons, l'or-
» dre ou le désordre, que nous ne distinguons jamais
» que par les différentes façons dont nous som-
» mes affectés, en un mot toutes les merveilles
» sur lesquelles nous méditons & raisonnons. Ces
» élémens n'ont besoin pour cela que de leurs
» propriétés, soit particulières, soit réunies, &
» du mouvement qui leur est essentiel, sans qu'il
» soit nécessaire de recourir à un ouvrier inconnu
» pour les arranger, les façonner, les combiner,
» les conserver & les dissoudre.

» Mais en supposant pour un instant qu'il soit
» impossible de concevoir l'univers sans un ou-
» vrier qui l'ait formé & qui veille à son ouvra-
» ge, où placerons-nous cet ouvrier? *i*) sera-
» t-il dedans ou hors de l'univers? est-il ma-
» tière ou mouvement? ou bien n'est-il que l'es-
» pace, le néant ou le vuide? Dans tous ces cas,
» ou il ne serait rien, ou il serait contenu dans
» la nature & soumis à ses loix. S'il est dans la

h) Vous supposez ce qui est en question, & cela n'est que trop ordinaire à ceux qui font des systêmes.

i) Est-ce à nous à lui trouver sa place? C'est à lui de nous donner la nôtre. Voyez la *réponse*.

» nature, je n'y pense voir que de la matière en
» mouvement, & je dois en conclure que l'agent
» qui la meut est corporel & matériel, & que
» par conséquent il est sujet à se dissoudre. Si cet
» agent est hors de la nature, je n'ai plus aucune
» idée *k*) du lieu qu'il occupe, ni d'un être im-
» matériel, ni de la façon dont un esprit sans
» étendue peut agir sur la matière dont il est sé-
» paré. Ces espaces ignorés, que l'imagination a
» placés au-delà du monde visible, n'existent point
» pour un être qui voit à peine à ses pieds *l*):
» la puissance idéale qui les habite, ne peut se
» peindre à mon esprit que lorsque mon imagi-
» nation combinera au hazard les couleurs fan-
» tastiques qu'elle est toûjours forcée de prendre
» dans le monde où je suis; dans ce cas je ne se-
» rai que reproduire en idée ce que mes sens
» auront réellement apperçu : & ce Dieu, que
» je m'efforce de distinguer de la nature & de
» placer hors de son enceinte, y rentrera toû-
» jours nécessairement & malgré moi.

» L'on insistera, & l'on dira que si l'on por-
» tait une statue ou une montre à un sauvage qui
» n'en aurait jamais vu, il ne pourrait s'empêcher
» de reconnaître que ces choses sont des ouvra-
» ges de quelque agent intelligent, plus habile &
» plus industrieux que lui-même : l'on conclura
» de-là que nous sommes pareillement forcés de
» reconnaître que la machine de l'univers, que
» l'homme, que les phénomènes de la nature sont
» des ouvrages d'un agent dont l'intelligence &
» le pouvoir surpassent de beaucoup les nôtres.

» Je réponds en premier lieu, que nous ne pou-
» vons douter que la nature ne soit très puissante
» & très industrieuse; *m*) nous admirons son in-

k) Etes-vous fait pour avoir des idées de tout, & ne voyez-vous pas dans cette nature une intelligence admirable?

l) Ou le monde est infini, ou l'espace est infini. Choisissez.

m) *Puissante & industrieuse.* Je m'en tiens-là. Celui qui est assez puissant pour former l'homme & le monde est Dieu. Vous admettez Dieu malgré vous.

Digitized by Google

» duſtrie toutes les fois que nous ſommes ſurpris
» des effets étendus, variés & compliqués que
» nous trouvons dans ceux de ſes ouvrages que
» nous prenons la peine de méditer : cependant
» elle n'eſt ni plus ni moins induſtrieuſe dans l'un
» de ſes ouvrages que dans les autres. Nous ne
» comprenons pas plus comment elle a pu pro-
» duire une pierre ou un métal qu'une tête or-
» ganiſée comme celle de *Newton* : nous appel-
» lons *induſtrieux* un homme qui peut faire des
» choſes que nous ne pouvons pas faire nous-
» mêmes. La nature peut tout ; & dès qu'une
» choſe exiſte, c'eſt une preuve qu'elle a pu la
» faire. Ainſi ce n'eſt jamais que relativement à
» nous-mêmes que nous jugeons la nature induſ-
» trieuſe, nous la comparons alors à nous-mê-
» mes ; & comme nous jouiſſons d'une qualité que
» nous nommons *intelligence*, à l'aide de laquelle
» nous produiſons des ouvrages où nous mon-
» trons notre induſtrie, nous en concluons que
» les ouvrages de la nature qui nous étonnent le
» plus, ne lui appartiennent point, mais ſont dûs
» à un ouvrier intelligent comme nous, dont nous
» proportionnons l'intelligence à l'étonnement
» que ſes œuvres produiſent en nous ; c'eſt-à-
» dire, à notre faibleſſe & à notre propre igno-
» rance. *n*)

Voyez la réponſe à ces argumens aux articles *Athéiſme* & *Dieu*, & à l'article ſuivant, *Cauſe finale*, écrit long-tems avant le *Syſtême de la nature*.

CAUSE FINALE.

SECTION PREMIÈRE.

Si une horloge n'eſt pas faite pour montrer l'heure, j'avouerai alors que les cauſes finales ſont des chimères ; & je trouverai fort bon qu'on m'appelle *cauſe finalier*, c'eſt-à-dire, un imbécille.

n) Si nous ſommes ſi ignorans, comment oſerons-nous affirmer que tout ſe fait ſans DIEU ?

Toutes les piéces de la machine de ce monde ſemblent pourtant faites l'une pour l'autre. Quelques philoſophes affectent de ſe moquer des cauſes finales rejettées par *Epicure* & par *Lucrèce*. C'eſt plutôt ce me ſemble, d'*Epicure* & de *Lucrèce* qu'il faudrait ſe moquer. Ils vous diſent que l'œil n'eſt point fait pour voir, mais qu'on s'en eſt ſervi pour cet uſage, quand on s'eſt apperçu que les yeux y pouvaient ſervir. Selon eux, la bouche n'eſt point faite pour parler, pour manger, l'eſtomac pour digérer, le cœur pour recevoir le ſang des veines & l'envoyer dans les artères, les pieds pour marcher, les oreilles pour entendre. Ces gens-là cependant avouaient que les tailleurs leur faiſaient des habits pour les vêtir, & les maçons des maiſons pour les loger; & ils oſaient nier à la nature, au grand-Etre, à l'intelligence univerſelle ce qu'ils accordaient tous à leurs moindres ouvriers.

Il ne faut point ſans doute abuſer des cauſes finales; nous avons remarqué qu'en vain Mr. *le Prieur*, dans le *Spectale de la nature*, prétend que les marées ſont données à l'Océan pour que les vaiſſeaux entrent plus aiſément dans les ports; & pour empêcher que l'eau de la mer ne ſe corrompe. En vain dirait-il que les jambes ſont faites pour être bottées, & les nez pour porter des lunettes.

Pour qu'on puiſſe s'aſſurer de la fin véritable pour laquelle une cauſe agit, il faut que cet effet ſoit de tous les tems & de tous les lieux. Il n'y a pas eu des vaiſſeaux en tout tems & ſur toutes les mers; ainſi l'on ne peut pas dire que l'Océan ait été fait pour les vaiſſeaux. On ſent combien il ferait ridicule de prétendre que la nature eût travaillé de tout tems pour s'ajuſter aux inventions de nos arts arbitraires, qui tous ont paru ſi tard; mais il eſt bien évident que ſi les nez n'ont pas été faits pour les beſicles, ils l'ont été pour l'odorat, & qu'il y a des nez depuis qu'il y a des hommes. De même les mains n'ayant pas été données en faveur des gantiers, elles

ſont viſiblement deſtinées à tous les uſages que le métacarpe & les phalanges de nos doigts, & les mouvemens du muſcle circulaire du poignet nous procurent.

Cicéron qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des cauſes finales.

Il paraît bien difficile ſurtout, que les organes de la génération ne ſoient pas deſtinées à perpétuer les eſpèces. Ce mécaniſme eſt bien admirable, mais la ſenſation que la nature a jointe à ce mécaniſme eſt plus admirable encore. *Epicure* devait avouer que le plaiſir eſt divin; & que ce plaiſir eſt une cauſe finale, par laquelle ſont produits ſans-ceſſe ces êtres ſenſibles qui n'ont pu ſe donner la ſenſation.

Cet *Epicure* était un grand homme pour ſon tems; il vit ce que *Deſcartes* a nié, ce que *Gaſſendi* a affirmé, ce que *Newton* a démontré, qu'il n'y a point de mouvement ſans vuide. Il conçut la néceſſité des atomes pour ſervir de parties conſtituantes aux eſpèces invariables. Ce ſont là des idées très philoſophiques. Rien n'était ſurtout plus reſpectable que la morale des vrais épicuriens; elle conſiſtait dans l'eloignement des affaires publiques incompatibles avec la ſageſſe, & dans l'amitié, ſans laquelle la vie eſt un fardeau. Mais pour le reſte de la phyſique d'*Epicure*, elle ne paraît pas plus admiſſible que la matière canelée de *Deſcartes*. C'eſt, ce me ſemble, ſe boucher les yeux & l'entendement que de prétendre qu'il n'y a aucun deſſein dans la nature; &, s'il y a du deſſein, il y a une cauſe intelligente, il exiſte un DIEU.

On nous objecte les irrégularités du globe, les volcans, les plaines de ſables mouvans, quelques petites montagnes abîmées & d'autres formées par des tremblemens de terre, &c. Mais de ce que les moyeux des roues de votre carroſſe auront pris feu, s'enſuit-il que votre carroſſe n'ait pas été fait expreſſément pour vous porter d'un lieu à un autre?

Les chaînes des montagnes qui couronnent les

deux hémisphères, & plus de six cent fleuves qui coulent jusqu'aux mers du pied de ces rochers, toutes les rivières qui descendent de ces mêmes réservoirs, & qui grossissent les fleuves après avoir fertilisé les campagnes ; des milliers de fontaines qui partent de la même source, & qui abreuvent le genre animal & le végétal; tout cela ne paraît pas plus l'effet d'un cas fortuit & d'une déclinaison d'atomes, que la rétine qui reçoit les rayons de la lumière, le crystallin qui les réfracte, l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille qui reçoit les sons, les routes du sang dans nos veines, la systole & la diastole du cœur, ce balancier de la machine qui fait la vie.

SECTION SECONDE.

Mais, dit-on, si DIEU a fait visiblement une chose à dessein, il a donc fait toutes choses à dessein. Il est ridicule d'admettre la providence dans un cas, & de la nier dans les autres. Tout ce qui est fait a été prévu, a été arrangé. Nul arrangement sans objet, nul effet sans cause; donc tout est également le résultat, le produit d'une cause finale; donc il est aussi vrai de dire que les nez ont été faits pour porter des lunettes, & les doigts pour être ornés de bagues, qu'il est vrai de dire que les oreilles ont été formées pour entendre les sons, & les yeux pour recevoir la lumière.

Il ne résulte de cette objection, rien autre, ce me semble, sinon que tout est l'effet prochain ou éloigné d'une cause finale générale; que tout est la suite des loix éternelles.

Les pierres en tout lieu & en tout tems, ne composent pas des bâtimens; tous les nez ne portent pas des lunettes; tous les doigts n'ont pas une bague ; toutes les jambes ne sont pas couvertes de bas de soie. Un ver à soie n'est donc pas fait pour couvrir mes jambes, précisément comme votre bouche est faite pour manger, &

Digitized by Google

votre derrière pour aller à la garderobe. Il y a donc des effets immédiats produits par les causes finales ; & des effets en très grand nombre qui sont des produits éloignés de ces causes.

Tout ce qui appartient à la nature est uniforme, immuable, est l'ouvrage immédiat du maître; c'est lui qui a créé les loix par lesquelles la lune entre pour les trois quarts dans la cause du flux & du reflux de l'Océan, & le soleil pour son quart: celui qui a donné un mouvement de rotation au soleil, par lequel cet astre envoye en sept minutes & demie des rayons de lumière dans les yeux des hommes, des crocodiles & des chats.

Mais, si après bien des siécles nous nous sommes avisés d'inventer des ciseaux & des broches, de tondre avec les uns la laine des moutons, & de les faire cuire avec les autres pour les manger, que peut-on en inférer autre chose, sinon, que DIEU nous a faits de façon qu'un jour nous deviendrons nécessairement industrieux & carnassiers?

Les moutons n'ont pas sans doute été faits absolument pour être cuits & mangés, puisque plusieurs nations s'abstiennent de cette horreur. Les hommes ne sont pas créés essentiellement pour se massacrer, puisque les brames & les respectables primitifs qu'on nomme *quakers* ne tuent personne: mais la pâte dont nous sommes pêtris produit souvent des massacres, comme elle produit des calomnies, des vanités, des persécutions & des impertinences. Ce n'est pas que la formation de l'homme soit précisément la cause finale de nos fureurs & de nos sottises; car une cause finale est universelle & invariable en tout tems & en tout lieu. Mais les horreurs & les absurdités de l'espèce humaine n'en sont pas moins dans l'ordre éternel des choses. Quand nous battons notre bled, le fleau est la cause finale de la séparation du grain. Mais si ce fleau, en battant mon grain écrase mille insectes, ce n'est pas par ma volonté déterminée, ce n'est pas non plus par hazard; c'est que ces insectes se sont trouvés

trouvés cette fois sous mon fléau, & qu'ils devaient s'y trouver.

C'est une suite de la nature des choses, qu'un homme soit ambitieux, que cet homme enrégimente quelquefois d'autres hommes, qu'il soit vainqueur, ou qu'il soit battu; mais jamais on ne pourra dire; l'homme a été créé de DIEU pour être tué à la guerre.

Les instrumens que nous a donnés la nature ne peuvent être toûjours des causes finales en mouvement. Les yeux donnés pour voir ne sont pas toûjours ouverts; chaque sens a ses tems de repos. Il y a même des sens dont on ne fait jamais d'usage. Par exemple, une malheureuse imbécille enfermée dans un cloître à quatorze ans, ferme pour jamais chez elle la porte dont devait sortir une génération nouvelle, mais la cause finale n'en subsiste pas moins, elle agira dès qu'elle sera libre.

CELTES.

PArmi ceux qui ont eu assez de loisir, de secours & de courage pour rechercher l'origine des peuples, il s'en est trouvé qui ont cru trouver celle de nos Celtes, ou qui du moins ont voulu faire accroire qu'ils l'avaient rencontrée; cette illusion était le seul prix de leurs travaux immenses : il ne faut pas la leur envier.

Du moins quand vous voulez connaître quelque chose des Huns (quoiqu'ils ne méritent guères d'être connus, puisqu'ils n'ont rendu aucun service au genre-humain) vous trouvez quelques faibles notices de ces barbares chez les Chinois, ce peuple le plus ancien des nations connues après les Indiens. Vous apprenez d'eux que les Huns allèrent dans certains tems, comme des loups affamés ravager des pays regardés encor aujourd'hui comme des lieux d'exil & d'horreur. C'est une bien triste & bien misérable science.

Digitized by Google

Il vaut mieux sans doute cultiver un art utile à Paris, à Lyon & à Bordeaux que d'étudier sérieusement l'histoire des Huns & des ours; mais enfin on est aidé dans ces recherches par quelques archives de la Chine.

Pour les Celtes, point d'archives; on ne connaît pas plus leurs antiquités que celles des Samoyèdes & des terres australes.

Nous n'avons rien appris de nos ancêtres que par le peu de mots que *Jules-César* leur conquérant a daigné en dire. Il commence ses commentaires par distinguer tous les Gaules en Belges, Aquitainiens & Celtes.

De-là quelques fiers savans ont conclu que les Celtes étaient les Scythes; & dans ces Scythes-Celtes ils ont compris toute l'Europe. Mais pourquoi pas toute la terre? pourquoi s'arrêter en si beau chemin?

On n'a pas manqué de nous dire que *Japhet* fils de *Noé*, vint au plus vîte au sortir de l'arche peupler de Celtes toutes ces vastes contrées, qu'il gouverna merveilleusement bien. Mais des auteurs plus modestes rapportent l'origine de nos Celtes à la tour de Babel, à la confusion des langues, à *Gomer* dont jamais personne n'entendit parler jusqu'au tems très récent, où quelques occidentaux lurent le nom de *Gomer* dans une mauvaise traduction des Septante.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Bochart dans sa chronologie sacrée (quelle chronologie!) prend un tour fort différent; il fait de ces hordes innombrables des Celtes une colonie égyptienne, conduite habilement & facilement des bords fertiles du nil par *Hercule* dans les forêts & dans les marais de la Germanie, où sans doute ces colons portèrent tous les arts, la langue égyptienne & les mystères d'*Isis*, sans qu'on ait pu jamais en retrouver la moindre trace.

Ceux-là m'ont paru avoir encor mieux ren-

Digitized by Google

contrés, qui ont dit que les Celtes des montagnes du Dauphiné étaient appellés Cottiens, de leur roi *Cottius*; les Bérichons de leur roi *Betrich*, les Welches ou Gaulois de leur roi *Wallus*, les Belges de *Balgen*, qui veut dire hargneux.

Une origine encor plus belle, c'eſt celle des Celtes-Pannoniens, du mot latin *Pannus*, drap; attendu, nous dit-on, qu'ils ſe vêtiſſaient de vieux morceaux de drap mal couſus, aſſez reſſemblans à l'habit d'arlequin. Mais la meilleure origine eſt ſans contredit la tour de Babel.

O braves & généreux compilateurs qui avez tant écrit ſur des hordes de ſauvages, qui ne ſavaient ni lire ni écrire, j'admire votre laborieuſe opiniâtreté! Et vous, pauvres Celtes-Welches, permettez-moi de vous dire auſſi-bien qu'aux Huns, que des gens qui n'ont pas eu la moindre teinture des arts utiles ou agréables, ne méritent pas plus nos recherches que les porcs & les ânes qui ont habité leur pays.

On dit que vous étiez antropophages; mais qui ne l'a pas été?

On me parle de vos druides qui étaient de très ſavans prêtres. Allons donc à l'article *Druide*.

CÉRÉMONIES, TITRES, PRÉÉMINENCE, &c.

TOutes ces choſes qui ſeraient inutiles, & même fort impertinentes dans l'état de pure nature, ſont fort utiles dans l'état de notre nature corrompue & ridicule.

Les Chinois ſont de tous les peuples celui qui a pouſſé le plus loin l'uſage des cérémonies: il eſt certain qu'elles ſervent à calmer l'eſprit autant qu'à l'ennuyer. Les porte-faix, les charretiers Chinois ſont obligés au moindre embarras qu'ils cauſent dans les rues, de ſe mettre à genoux l'un devant l'autre, & de ſe demander

mutuellement pardon ſelon la formule preſcrite. Cela prévient les injures, les coups, les meurtres; ils ont le tems de s'appaiſer, après quoi ils s'aident mutuellement.

Plus un peuple eſt libre, moins il a de cérémonies; moins de titres faſtueux; moins de démonſtration d'anéantiſſement devant ſon ſupérieur. On diſait à Scipion, *Scipion;* & à Céſar, *Céſar* : & dans la ſuite des tems on dit aux empereurs, *Votre majeſté*, *votre divinité*.

Les titres de *St. Pierre* & de *St. Paul* étaient *Pierre* & *Paul*. Leurs ſucceſſeurs ſe donnèrent réciproquement le titre de *votre ſainteté* que l'on ne voit jamais dans les *Actes des apôtres*, ni dans les écrits des diſciples.

Nous liſons dans l'*Hiſtoire d'Allemagne* que le dauphin de France qui fut depuis le roi *Charles V*, alla vers l'empereur *Charles IV* à Metz, & qu'il paſſa après le cardinal de *Périgord*.

Il fut enſuite un tems où les chanceliers eurent la préſéance ſur les cardinaux, après quoi les cardinaux l'emportèrent ſur les chanceliers.

Les pairs précédèrent en France les princes du ſang, & ils marchèrent tous en ordre de pairie juſqu'au ſacre de *Henri III*.

La dignité de la pairie était avant ce tems ſi éminente, qu'à la cérémonie du ſacre d'*Elizabeth* épouſe de *Charles IX*, en 1571, décrite par *Simon Bouquet* échevin de Paris, il eſt dit que *les dames & damoiſelles de la reine ayant baillé à la dame d'honneur le pain, le vin & le cierge avec l'argent pour l'offerte pour être préſentés à la reine par la dite dame d'honneur; cette dite dame d'honneur, pour ce qu'elle était ducheſſe, commanda aux dames d'aller porter elles-mêmes l'offerte aux princeſſes*, &c. Cette dame d'honneur était la connétable de *Montmorency*.

Le fauteuil à bras, la chaiſe à dos, le tabouret, la main droite, & la main gauche, ont été pendant pluſieurs ſiécles d'importans objets de politique, & d'illuſtres ſujets de querelles. Je crois que l'ancienne étiquette concernant les fau-

Digitized by Google

teuils vient de ce que chez nos barbares de grands-pères, il n'y avait qu'un fauteuil tout au plus dans une maiſon, & ce fauteuil même ne ſervait que quand on était malade. Il y a encor des provinces d'Allemagne & d'Angleterre, où un fauteuil s'appelle *une chaiſe de doléance.*

Longtems après *Attila* & *Dagobert*, quand le luxe s'introduiſit dans les cours, & que les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle diſtinction de s'aſſeoir ſur un de ces trônes; & tel ſeigneur châtelain prenait acte, comment ayant été à demi lieue de ſes domaines faire ſa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras.

On voit par les mémoires de *Mademoiſelle*, que cette auguſte princeſſe paſſa un quart de ſa vie dans les angoiſſes mortelles des diſputes pour des chaiſes à dos. Devait-on s'aſſeoir dans une certaine chambre ſur une chaiſe ou ſur un tabouret, ou même ne point s'aſſeoir? Voilà ce qui intriguait toute une cour. Aujourd'hui les mœurs ſont plus unies; les canapés & les chaiſes longues ſont employées par les dames, ſans cauſer d'embarras dans la ſociété.

Lorſque le cardinal de *Richelieu* traita du mariage de *Henriette de France* & de *Charles I* avec les ambaſſadeurs d'Angleterre, l'affaire fut ſur le point d'être rompue, pour deux ou trois pas de plus que les ambaſſadeurs exigeaient auprès d'une porte; & le cardinal ſe mit au lit pour trancher toute difficulté. L'hiſtoire a ſoigneuſement conſervé cette précieuſe circonſtance. Je crois que ſi on avait propoſé à *Scipion* de ſe mettre nud entre deux draps pour recevoir la viſite d'*Annibal*, il aurait trouvé cette cérémonie fort plaiſante.

La marche des carroſſes, & ce qu'on appelle le *haut du pavé*, ont été encor des témoignages de grandeur, des ſources de prétentions, de diſputes & de combats pendant un ſiécle entier. On a regardé comme une ſignalée victoire de

Digitized by Google

faire paſſer un carroſſe devant un autre carroſſe. Il ſemblait à voir les ambaſſadeurs ſe promener dans les rues, qu'ils diſputaſſent le prix dans des cirques; & quand un miniſtre d'Eſpagne avait pu faire reculer un cocher Portugais, il envoyait un courier à Madrid informer le roi ſon maître de ce grand avantage.

Nos hiſtoires nous réjouiſſent par vingt combats à coups de poing pour la préſéance, le parlement contre les clercs de l'évêque à la pompe funèbre de *Henri IV*, la chambre des comptes contre le parlement dans la cathédrale quand *Louis XIII* donna la France à la vierge, le duc d'*Epernon* dans l'égliſe de St. Germain contre le garde-des-ſceaux *Du Vair*. Les préſidens des enquêtes gourmèrent dans Notre-Dame le doyen des conſeillers de grand'chambre *Savare*, pour le faire ſortir de ſa place d'honneur; (tant l'honneur eſt l'ame des gouvernemens monarchiques) & on fut obligé de faire empoigner par quatre archers le préſident *Barillon* qui frappait comme un ſourd ſur ce pauvre doyen. Nous ne voyons point de telles conteſtations dans l'aréopage ni dans le ſénat Romain.

A meſure que les pays ſont barbares, ou que les cours ſont faibles, le cérémonial eſt plus en vogue. La vraie puiſſance & la vraie politeſſe dédaignent la vanité.

Il eſt à croire qu'à la fin on ſe défera de cette coutume qu'ont encor quelquefois les ambaſſadeurs de ſe ruiner pour aller en proceſſion par les rues avec quelques carroſſes de louage rétablis & redorés, précédés de quelques laquais à pied. Cela s'appelle *faire ſon entrée*; & il eſt aſſez plaiſant de faire ſon entrée dans une ville ſept ou huit mois après qu'on y eſt arrivé.

Cette importante affaire du *Punctilio*, qui conſtitue le grandeur des Romains modernes; cette ſcience du nombre des pas qu'on doit faire pour reconduire un *Monſignor*, d'ouvrir un rideau à moitié ou tout-à-fait, de ſe promener dans une chambre à droite ou à gauche; ce grand art que

Digitized by Google

les *Fabius* & les *Catons* n'auraient jamais deviné, commence à baisser : & les caudataires des cardinaux se plaignent que tout annonce la décadence.

Un colonel Français était dans Bruxelles un an après la prise de cette ville par le maréchal de *Saxe*; & ne sachant que faire, il voulut aller à l'assemblée de la ville. Elle se tient chez une princesse, lui dit-on. Soit, répondit l'autre, que m'importe ? Mais il n'y a que des princes qui aillent là ; êtes-vous prince ? Va, va, dit le colonel, ce sont de bons princes ; j'en avais l'année passée une douzaine dans mon antichambre, quand nous eumes pris la ville, & ils étaient tous fort polis.

En relisant *Horace* j'ai remarqué ces vers dans une épitre à Mécène : *Te dulcis amice revisam*. J'irai vous voir, mon bon ami. Ce *Mécène* était la seconde personne de l'empire Romain, c'est-à-dire, un homme plus considérable & plus puissant que ne l'est aujourd'hui le plus grand monarque de l'Europe.

En relisant *Corneille*, j'ai remarqué que dans une lettre au grand *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, il s'exprime ainsi au sujet du cardinal de Richelieu, *Monsieur le cardinal votre maître & le mien.* C'est peut-être la première fois qu'on a parlé ainsi d'un ministre, depuis qu'il y a dans le monde des ministres, des rois, & des flatteurs. Le même *Pierre Corneille*, auteur de *Cinna*, dédie humblement ce *Cinna* au Sr. de *Montauron* trésorier de l'épargne, qu'il compare sans façon à *Auguste*. Je suis faché qu'il n'ait pas appellé *Montauron* monseigneur.

On conte qu'un vieil officier qui savait peu le protocole de la vanité, ayant écrit au marquis de Louvois, *Monsieur*, & n'ayant point eu de réponse, lui écrivit *Monseigneur*, & n'en obtint pas davantage, parce que le ministre avait encor le *Monsieur* sur le cœur. Enfin il lui écrivit, *à mon* Dieu, *mon* Dieu *Louvois ;* & au commencement de la lettre il mit, *mon* Dieu *mon* Créa-

Digitized by Google

TEUR. Tout cela ne prouve-t-il pas que les Romains du bon tems étaient grands & modeſtes, & que nous ſommes petits & vains?

Comment vous portez-vous, mon cher ami? diſait un duc & pair à un gentilhomme; A votre ſervice, mon cher ami répondit l'autre; & dès ce moment il eut ſon *cher ami* pour ennemi implacable. Un grand de Portugal parlait à un grand d'Eſpagne, & lui diſait à tout moment, *Votre excellence.* Le Caſtillan lui répondait, Votre courtoiſie, *Vueſtra merced*; c'eſt le titre que l'on donne aux gens qui n'en ont pas. Le Portugais piqué appella l'Eſpagnol à ſon tour, *Votre courtoiſie*; l'autre lui donna alors de l'*excellence*. A la fin le Portugais laſſé lui dit, pourquoi me donnez-vous toûjours de la courtoiſie, quand je vous donne de l'excellence? & pourquoi m'appellez-vous, Votre excellence, quand je vous dis Votre coutoiſie? C'eſt que tous les titres me ſont égaux, répondit humblement le Caſtillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous & moi.

La vanité des titres ne s'introduiſit dans nos climats ſeptentrionaux de l'Europe que quand les Romains eurent fait connaiſſance avec la ſublimité aſiatique. La plûpart des rois de l'Aſie étaient, & ſont encor couſins germains du ſoleil & de la lune: leurs ſujets n'oſent jamais prétendre à cette alliance; & tel gouverneur de province qui s'intitule, *Muſcade de conſolation* & *Roſe de plaiſir*, ſerait empâlé, s'il ſe diſait parent le moins du monde de la lune & du ſoleil.

Conſtantin fut, je penſe, le premier empereur Romain, qui chargea l'humilité chrêtienne d'une page de noms faſteux. Il eſt vrai qu'avant lui on donnait du *Dieu* aux empereurs. Mais ce mot *Dieu* ne ſignifiait rien d'approchant de ce que nous entendons. *Divus Auguſtus*, *Divus Trajanus*, voulaient dire, *St. Auguſte*, *St. Trajan.* On croyait qu'il était de la dignité de l'empire Romain, que l'ame de ſon chef allât au ciel après ſa mort; & ſouvent même on accordait le titre de *Saint*, de *Divus*, à l'empereur, en

Digitized by Google

avancement d'hoirie. C'eſt à-peu-près par cette raiſon que les premiers patriarches de l'égliſe chrêtienne s'appellaient tous, *votre ſainteté*. On les nommait ainſi pour les faire ſouvenir de ce qu'ils devaient être.

On ſe donne quelquefois à ſoi-même des titres fort humbles, pourvu qu'on en reçoive de fort honorables. Tel abbé qui s'intitule *frère*, ſe fait appeller *monſeigneur* par ſes moines. Le pape ſe nomme *ſerviteur des ſerviteurs de* DIEU. Un bon prêtre du Holſtein écrivit un jour au pape Pie IV : *A Pie IV ſerviteur des ſerviteurs de* DIEU. Il alla enſuite à Rome ſolliciter ſon affaire ; & l'inquiſition le fit mettre en priſon pour lui apprendre à écrire.

Il n'y avait autrefois que l'empereur qui eût le titre de *majeſté*. Les autres rois s'appellaient *votre alteſſe*, *votre ſérénité*, *votre grace*. Louis XI fut le premier en France qu'on appella communément *majeſté*, titre non moins convenable en effet à la dignité d'un grand royaume héréditaire qu'à une principauté élective. Mais on ſe ſervait du terme d'*alteſſe* avec les rois de France longtems après lui ; & on voit encor des lettres à *Henri III*, dans leſquelles on lui donne ce titre. Les états d'Orléans ne voulurent point que la reine *Catherine de Médicis* fût appellée *majeſté*. Mais peu-à-peu cette dernière dénomination prévalut. Le nom eſt indifférent ; il n'y a que le pouvoir qui ne le ſoit pas.

La chancellerie allemande, toûjours invariable dans ſes nobles uſages, a prétendu juſqu'à nos jours ne devoir traiter tous les rois que de *ſérénité*. Dans le fameux traité de Veſtphalie, où la France & la Suède donnèrent des loix au ſaint empire Romain, jamais les plénipotentiaires de l'empereur ne préſentèrent de mémoires latins où ſa *ſacrée majeſté impériale* ne traitât avec les *ſéréniſſimes rois de France & de Suède* ; mais de leur côté les Françaís & les Suédois ne manquaient pas d'aſſurer que leurs *ſacrées majeſtés de France & de Suède* avaient beaucoup de griefs contre le

Digitized by Google

ſéréniſſime empereur. Enfin dans le traité tout fut égal de part & d'autre. Les grands ſouverains ont depuis ce temps paſſé dans l'opinion des peuples pour être tous égaux ; & celui qui a battu ſes voiſins a eu la prééminence dans l'opinion publique.

Philippe II fut la première *majeſté* en Eſpagne ; car la *ſérénité* de *Charles V* ne devint *majeſté* qu'à cauſe de l'empire. Les enfans de *Philippe II* furent les premières *alteſſes*, & enſuite ils furent *alteſſes royales*. Le duc d'Orléans frère de *Louis XIII*, ne prit qu'en 1631 le titre d'*alteſſe royale* : alors le prince de *Condé* prit celui d'*alteſſe ſéréniſſime*, que n'oſérent s'arroger les ducs de Vendôme. Le duc de Savoie fut alors *alteſſe royale*, & devint enſuite *majeſté*. Le grand'duc de Florence en fit autant, à la *maieſté* près ; & enfin le czar, qui n'était connu en Europe que ſous le nom de grand-duc, s'eſt déclaré *empereur*, & a été reconu pour tel.

Il n'y avait anciennement que deux marquis d'Allemagne, deux en France, deux en Italie. Le marquis de Brandebourg eſt devenu *roi*, & *grand roi* ; mais aujourd'hui nos marquis Italiens & Français ſont d'une eſpèce un peu différente.

Qu'un bourgeois Italien ait l'honneur de donner à dîner au légat de ſa province & que le légat en buvant lui diſe, *Monſieur le marquis, à votre ſanté*, le voilà marquis lui & ſes enfans à tout jamais. Qu'un provincial en France, qui poſſédera pour tout bien dans ſon village la quatriéme partie d'une petite châtellenie ruinée, arrive à Paris, qu'il y faſſe un peu de fortune, ou qu'il ait l'air de l'avoir faite, il s'intitule dans ſes actes, *Haut & puiſſant ſeigneur, marquis & comte* ; & ſon fils ſera chez ſon notaire, *Très haut & très puiſſant ſeigneur* ; & comme cette petite ambition ne nuit en rien au gouvernement ni à la ſociété civile, on n'y prend pas garde. Quelques ſeigneurs Français ſe vantent d'avoir des *barons* Allemands dans leurs écuries : quelques ſeigneurs Allemands diſent qu'ils ont des *marquis* Français dans leurs cuiſines : il n'y a pas longtems, qu'un

Digitized by Google

étranger étant à Naples fit son cocher *duc*. La coutume en cela est plus forte que l'autorité royale. Soyez peu connu à Paris, vous y serez *comte* ou *marquis*, tant qu'il vous plaira; soyez homme de robe ou de finance, & que le roi vous donne un marquisat bien réel, vous ne serez jamais pour cela *monsieur le marquis* Le célèbre *Samuel Bernard* était plus *comte* que cinq cent *comtes* que nous voyons qui ne possèdent pas quatre arpens de terre; le roi avait érigé pour lui sa terre de Coubert en bonne comté. S'il se fût fait annoncer dans une visite, *le comte Bernard*, on aurait éclaté de rire. Il en va tout autrement en Angleterre. Si le roi donne à un négociant un titre de *comte* ou de *baron*, il reçoit sans difficulté de toute la nation le nom qui lui est propre. Les gens de la plus haute naissance, le roi lui-même, l'appellent *mylord*, monseigneur. Il en est de même en Italie: il y a le protocole des *monsignori* Le pape lui-même leur donne ce titre. Son médecin est *monsignor*, & personne n'y trouve à redire

En France le *monseigneur* est une terrible affaire. Un évêque n'était avant le cardinal de *Richelieu* que mon *révérendissime père en* DIEU.

Avant l'année 1635, non-seulement les évêques ne se monseigneurisaient pas, mais ils ne donnaient point du *monseigneur* aux cardinaux. Ces deux habitudes s'introduisirent par un évêque de Chartres, qui alla en camail & en rochet appeller *monseigneur* le cardinal de *Richelieu* : sur quoi *Louis XIII* dit, (si l'on en croit les mémoires de l'Archevêque de Toulouse Monchal.) *Ce Chartrain irait baiser le derrière du cardinal, & pousserait son nez dedans jusqu'à ce que l'autre lui dît, c'est assez.*

Ce n'est que depuis ce tems que les évêques se donnèrent réciproquement du *monseigneur*.

Cette entreprise n'essuya aucune contradiction dans le public. Mais comme c'était un titre nouveau que les rois n'avaient pas donné aux évêques, on continua dans les édits, déclarations, or-

Digitized by Google

donnances, & dans tout ce qui émane de la cour, à ne les appeller que *sieurs*: & messieurs du conseil n'écrivent jamais à un évêque que *monsieur*.

Les ducs & pairs ont eu plus de peine à se mettre en possession du *monseigneur*. La grande noblesse, & ce qu'on appelle la *grande robe*, leur refusent tout net cette distinction. Le comble des succès de l'orgueil humain, est de recevoir des titres d'honneur de ceux qui croyent être vos égaux; mais il est bien difficile d'arriver à ce point: on trouve partout l'orgueil qui combat l'orgueil

Quand les ducs exigèrent que les pauvres gentilshommes leur écrivissent *monseigneur*, les présidens à mortier en demandèrent autant aux avocats & aux procureurs. On a connu un président, qui ne voulut pas se faire saigner, parce que son chirurgien lui avait dit, „ Monsieur, de „ quel bras voulez-vous que je vous saigne?" Il y eut un vieux conseiller de la grand'chambre qui en usa plus franchement. Un plaideur lui dit, *Monseigneur, monsieur votre secrétaire*.... Le conseiller l'arrêta tout court; Vous avez dit trois sottises en trois paroles: je ne suis point *monseigneur*, mon secrétaire n'est point *monsieur*, c'est mon *clerc*.

Pour terminer ce grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation; comme toutes les femmes, qui étaient autrefois *mademoiselle*, sont actuellement *madame*. Lorsqu'en Espagne un mendiant rencontre un autre gueux, il lui dit, „ Seigneur, *votre* „ *courtoisie* a-t-elle pris son chocolat?" Cette manière polie de s'exprimer élève l'ame, & conserve la dignité de l'espèce.

Nous avons dit ailleurs une grande partie de ces choses. Il est bon de les inculquer pour corriger au moins quelques coqs-d'Inde qui passent leur vie à faire la roue.

Digitized by Google

CERTAIN, CERTITUDE.

JE fuis certain, j'ai des amis, ma fortune eft fûre; mes parens ne m'abandonneront jamais; on me rendra juftice; mon ouvrage eft bon, il fera bien reçu; on me doit, on me payera; mon amant fera fidèle, il l'a juré; le miniftre m'avancera, il l'a promis en paffant : toutes paroles qu'un homme qui a un peu vécu raye de fon dictionnaire.

Quand les juges condamnèrent *Danglade*, *le Brun*, *Calas*, *Sirven*, *Martin*, *Montbailli* & tant d'autres, reconnus depuis pour innocens, ils étaient certains, ou ils devaient l'être, que tous ces infortunés étaient coupables; cependant ils fe trompérent.

Il y a deux manières de fe tromper, de mal juger, de s'aveugler; celle d'erreur en homme d'efprit, & celle de décider comme un fot.

Les juges fe trompèrent en gens d'efprit dans l'affaire de *Danglade*, ils s'aveuglèrent fur des apparences qui pouvaient éblouir, ils n'examinèrent point affez les apparences contraires, ils fe fervirent de leur efprit pour fe croire certains que *Danglade* avait commis un vol, qu'il n'avait certainement pas commis: & fur cette pauvre certitude incertaine de l'efprit humain, un gentilhomme fut appliqué à la queftion ordinaire & extraordinaire. De là replongé fans fecours dans un cachot & condamné aux galères où il mourut; fa femme renfermée dans un autre cachot avec fa fille âgée de fept ans, laquelle depuis époufa un confeiller au même parlement qui avait condamné le père aux galères & la mère au banniffement.

Il eft clair que les juges n'auraient pas prononcé cet arrêt s'ils n'avaient été *certains*. Cependant, dès le tems même de cet arrêt, plufieurs

Digitized by Google

personnes savaient que le vol avait été commis par un prêtre nommé *Gagnat* associé avec un voleur de grand chemin : & l'innocence de *Danglade* ne fut reconnue qu'après sa mort.

Ils étaient de même *certains*, lorsque par une sentence en première instance, ils condamnèrent à la roue l'innocent *le Brun*, qui par appel fut brisé dans les tortures, & en mourut.

L'exemple des *Calas* & des *Sirven* est assez connu ; celui de *Martin* l'est moins. C'était un bon agriculteur d'auprès de Bar en Lorraine. Un scélérat lui dérobe son habit, & va, sous cet habit assassiner sur le grand chemin un voyageur qu'il savait chargé d'or, & dont il avait épié la marche. *Martin* est accusé ; son habit dépose contre lui ; les juges regardent cet indice comme une certitude. Ni la conduite passée du prisonnier, ni une nombreuse famille qu'il élevait dans la vertu, ni le peu de monnoie trouvé chez lui, probabilité extrême qu'il n'avait point volé le mort ; rien ne peut le sauver. Le juge subalterne se fait un mérite de sa rigueur. Il condamne l'innocent à être roué ; &, par une fatalité malheureuse, la sentence est confirmée à la Tournelle. Le vieillard *Martin* est rompu vif en attestant DIEU de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa famille se disperse ; son petit bien est confisqué. A peine ses membres rompus sont-ils exposés sur le grand chemin, que l'assassin qui avait commis le meurtre & le vol est mis en prison pour un autre crime ; il avoue sur la roue à laquelle il est condamné à son tour, que c'est lui seul qui est coupable du crime pour lequel *Martin* a souffert la torture & la mort.

Montbailli qui dormait avec sa femme est accusé d'avoir de concert avec elle tué sa mère morte évidemment d'apoplexie : le conseil d'Arras condamne *Montbailli* à expirer sur la roue & sa femme à être brûlée. Leur innocence est reconnue, mais après que *Montbailli* a été roué.

Ecartons ici la foule de ces avantures funestes qui font gémir sur la condition humaine. Mais gé-

Digitized by Google

miſſons du moins ſur la *certitude* prétendue que les juges croyent avoir quand ils rendent de pareilles ſentences.

Il n'y a nulle certitude, dès qu'il eſt phyſiquement & moralement poſſible que la choſe ſoit autrement. Quoi! il faut une démonſtration pour oſer aſſurer que la ſurface d'une ſphère eſt égale à quatre fois l'aire de ſon grand cercle, & il n'en faudra pas pour arracher la vie à un citoyen par un ſupplice affreux?

Si tel eſt le malheur de l'humanité qu'on ſoit obligé de ſe contenter d'extrêmes probabilités, il faut du moins conſulter l'âge, le rang, la conduite de l'accuſé, l'intérêt qu'il peut avoir eu à commettre le crime, l'intérêt de ſes ennemis à le le perdre : il faut que chaque juge ſe diſe; La poſtérité, l'Europe entière ne condamnera-t-elle pas ma ſentence! dormirai-je tranquille les mains teintes du ſang innocent?

Paſſons de cet horrible tableau à d'autres exemples d'une certitude qui conduit droit à l'erreur.

Pourquoi te charges-tu de chaînes, fanatique & malheureux Santon? Pourquoi as-tu mis à ta vilaine verge un gros anneau de fer? C'eſt que je ſuis certain d'être placé un jour dans le premier des paradis à côté du grand prophête. Hélas! mon ami, viens avec moi dans ton voiſinage au mont Athos, & tu verras trois mille gueux qui ſont certains que tu iras dans le gouffre qui eſt ſous le pont aigu, & qu'ils iront tous dans le premier paradis.

Arrête, miſérable veuve Malabare; ne crois point ce fou qui te perſuade que tu ſeras réunie à ton mari dans les délices d'un autre monde ſi tu te brûles ſur ſon bucher. Non, je me brûlerai; je ſuis certaine de vivre dans les délices avec mon époux; mon brame me l'a dit.

Prenons des certitudes moins affreuſes, & qui ayent un peu plus de vraiſemblance.

Quel âge a votre ami *Chriſtophe*? Vingt-huit ans; j'ai vu ſon contrat de mariage, ſon extrait-

Digitized by Google

batiſtaire, je le connais dès ſon enfance; il a vingt-huit ans, j'en ai la certitude, j'en ſuis certain.

A peine ai-je entendu la réponſe de cet homme ſi ſûr de ce qu'il dit, & de vingt autres qui confirment la même choſe, que j'apprends qu'on a antidaté par des raiſons ſecrètes, & par un manège ſingulier, l'extrait-batiſtaire de *Chriſtophe*. Ceux à qui j'avais parlé n'en ſavent encor rien; cependant, ils ont toûjours la certitude de ce qui n'eſt pas.

Si vous aviez demandé à la terre entière avant le tems de *Copernic*, Le ſoleil eſt-il levé? s'eſt-il couché aujourd'hui? tous les hommes vous auraient répondu, nous en avons une certitude entière; ils étaient certains, & ils étaient dans l'erreur.

Les ſortilèges, les divinations, les obſeſſions, ont été long-tems la choſe du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples. Quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choſes, qui en ont été certains! aujourd'hui cette certitude eſt un peu tombée.

Un jeune homme qui commence à étudier la géométrie vient me trouver; il n'en eſt encor qu'à la définition des triangles: N'êtes-vous pas certain, lui dis-je, que les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux droits? Il me répond que non-ſeulement il n'en eſt point certain, mais qu'il n'a pas même d'idée nette de cette propoſition; je la lui démontre, il en devient alors très certain, & il le ſera pour toute ſa vie.

Voilà une certitude bien différente des autres; elles n'étaient que des probabilités; & ces probabilités examinées ſont devenues des erreurs; mais la certitude mathématique eſt immuable & éternelle.

J'exiſte, je penſe, je ſens de la douleur, tout cela eſt-il auſſi certain qu'une vérité géométrique? Oui; tout douteur que je ſuis, je l'avoue. Pourquoi? C'eſt que ces vérités ſont prouvées par le même principe qu'une choſe ne peut-être, & n'ê-

Digitized by Google

tre pas en même tems. Je ne peux en même tems exifter & n'exifter pas, fentir, & ne fentir pas. Un triangle ne peut en même tems avoir cent quatre-vingt degrés, qui font la fomme de deux angles droits, & ne les avoir pas.

La certitude phyfique de mon exiftence, de mon fentiment, & la certitude mathématique font donc de même valeur, quoiqu'elles foient d'un genre différent.

Il n'en eft pas de même de la certitude fondée fur les apparences, ou fur les rapports unanimes, que nous font les hommes.

Mais quoi, me dites-vous, n'êtes-vous pas certain que Pékin exifte? n'avez-vous pas chez vous des étoffes de Pékin? des gens de différens pays, de différentes opinions, & qui ont écrit violemment les uns contre les autres en prêchant tous la vérité à Pékin, ne vous ont-ils pas affuré de l'exiftence de cette ville? Je réponds qu'il m'eft extrêmement probable qu'il y avait alors une ville de Pékin; mais je ne voudrais pas parier ma vie que cette ville exifte; & je parierai quand on voudra ma vie, que les trois angles d'un triangle font égaux à deux droits.

On a imprimé dans le Dictionnaire encyclopédique une chofe fort plaifante; on y foutient qu'un homme devrait être auffi fûr, auffi certain que le maréchal de *Saxe* eft reffufcité, fi tout Paris le lui difait, qu'il eft fûr que le maréchal de *Saxe* a gagné la bataille de Fontenoy, quand tout Paris le lui dit. Voyez, je vous prie, combien ce raifonnement eft admirable; je crois tout Paris quand il me dit une chofe moralement poffible; donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chofe moralement & phyfiquement impoffible.

Apparemment que l'auteur de cet article voulait rire, & que l'autre auteur qui s'extafie à la fin de cet article, & écrit contre lui-même, voulait rire auffi. *a*)

a) Voyez l'article *Certitude*, Dictionnaire encyclopédique.

Digitized by Google

Pour nous, qui n'avons entrepris ce petit Dictionnaire que pour faire des questions, nous sommes bien loin d'avoir de la *certitude*.

CÉSAR.

On n'envisage point ici dans *César* le mari de tant de femmes & la femme de tant d'hommes, le vainqueur de *Pompée* & des *Scipions*, l'écrivain satyrique qui tourne *Caton* en ridicule, le voleur du trésor public qui se servit de l'argent des Romains pour asservir les Romains, le triomphateur clément qui pardonnait aux vaincus, le savant qui réforma le calendrier, le tyran & le père de sa patrie, assassiné par ses amis & par son bâtard. Ce n'est qu'en qualité de descendant des pauvres barbares, subjugués par lui, que je considère cet homme unique.

Vous ne passez pas par une seule ville de France ou d'Espagne ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre vers Calais, que vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu *César* chez eux. Des bourgeois de Douvres sont persuadés que *César* a bâti leur château, & des bourgeois de Paris croyent que le grand Châtelet est un de ses beaux ouvrages. Plus d'un seigneur de paroisse en France montre une vieille tour qui lui sert de colombier, & dit que c'est *César* qui a pourvu au logement de ses pigeons. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui *César* donna les étrivières ; c'est par ce chemin, non c'est par cet autre qu'il passa pour venir nous égorger, & pour caresser nos femmes & nos filles, pour nous imposer des loix par interprêtes, & pour nous prendre le très peu d'argent que nous avions.

Les Indiens sont plus sages ; nous avons vu qu'ils savent confusément qu'un grand brigand

Digitized by Google

nommé *Alexandre* passa chez eux après d'autres brigands : & ils n'en parlent presque jamais.

Un antiquaire Italien, en passant il y a quelques années par Vannes en Bretagne, fut tout émerveillé d'entendre les savans de Vannes s'enorgueillir du sejour de *César* dans leur ville. Vous avez sans doute, leur dit-il, quelques monumens de ce grand-homme? Oui, répondit le plus notable; nous vous montrerons l'endroit où ce héros fit pendre tout le sénat de notre province au nombre de six cent.

Des ignorans qui trouvèrent dans le chenal de Kerantrait une centaine de poutres en 1755, avancèrent dans les journaux que c'étaient des restes d'un pont de *César;* mais je leur ai prouvé dans ma dissertation de 1756, que c'étaient les potences où ce héros avait fait attacher notre parlement. Où sont les villes en Gaule qui puissent en dire autant? Nous avons le témoignage du grand *César* lui-même; il dit dans ses commentaires, que *nous sommes inconstans, & que nous préférons la liberté à la servitude.* Il nous accuse d'avoir été assez insolens pour prendre des ôtages des Romains à qui nous en avions donné, & de n'avoir pas voulu les rendre à moins qu'on ne nous remît les nôtres. Il nous apprit à vivre.

De bello gallico. lib. 3.

Il fit fort bien, repliqua le virtuose, son droit était incontestable. On le lui disputait pourtant. Car lorsqu'il eut vaincu les Suisses émigrans, au nombre de trois cent soixante & huit mille, & qu'il n'en resta plus que cent dix mille, vous savez qu'il eut une conférence en Alsace avec *Arioviste* roi Germain ou Allemand, & que cet *Arioviste* lui dit; je viens piller les Gaules, & je ne souffrirai pas qu'un autre que moi les pille. Après quoi ces bons Germains qui étaient venus pour dévaster le pays, mirent entre les mains de leurs sorcières deux chevaliers Romains ambassadeurs de *César*; & ces sorcières allaient les brûler & les sacrifier à leurs Dieux, lorsque

Digitized by Google

César vint les délivrer par une victoire. Avouons que le droit était égal des deux côtés; & *Tacite* a bien raison de donner tant d'éloges aux mœurs des anciens Allemands.

Cette conversation fit naître une dispute assez vive entre les savans de Vannes & l'antiquaire. Plusieurs Bretons ne concevaient pas quelle était la vertu des romains d'avoir trompé toutes les nations des Gaules l'une après l'autre, de s'être servi d'elles tour-à-tour pour leur propre ruine, d'en avoir massacré un quart & d'avoir réduit les trois autres quarts en servitude.

Ah ! rien n'est plus beau, repliqua l'antiquaire ; j'ai dans ma poche une médaille à fleur de coin qui représente le triomphe de *César* au capitole. C'est une des mieux conservées; il montra sa médaille. Un Breton un peu brusque la prit & la jetta dans la riviére. Que ne puis-je, dit-il, y noyer tous ceux qui se servent de leur puissance & de leur adresse pour opprimer les autres hommes? Rome autrefois nous trompa, nous désunit, nous massacra, nous enchaîna. Et Rome aujourd'hui dispose encor de plusieurs de nos bénéfices. Est-il possible que nous ayons été si longtems & en tant de façons pays d'obédience?

Je n'ajouterai qu'un mot à la conversation de l'antiquaire Italien & du Breton; c'est que Perrot d'Ablancourt, le traducteur des *Commentaires de César*, dans son épitre dédicatoire au grand Condé, lui dit ces propres mots; *Ne vous semble-t-il pas, monseigneur, que vous lisiez la vie d'un philosophe chrêtien?* Quel philosophe chrêtien que *César!* je m'étonne qu'on n'en ait pas fait un saint. Les faiseurs d'épitres dédicatoires disent de belles choses, & fort à propos.

Digitized by Google

CHAINE DES ÊTRES CRÉÉS.

CEtte gradation d'êtres qui s'élévent depuis le plus léger atome jusqu'à l'Être suprême; cette échelle de l'infini frappe d'admiration. Mais quand on la regarde attentivement, ce grand fantôme s'évanouït, comme autrefois toutes les apparitions s'enfuyaient le matin au chant du coq.

L'imagination se complait d'abord à voir le passage imperceptible de la matière brute à la matière organisée, des plantes aux zoophites, de ces zoophites aux animaux, de ceux-ci à l'homme, de l'homme aux génies, de ces génies revêtus d'un petit corps aërien à des substances immatérielles; & enfin mille ordres différens de ces substances, qui de beautés en perfections s'élèvent jusqu'à DIEU même. Cette hiérarchie plait beaucoup aux bonnes gens, qui croyent voir le pape & ses cardinaux suivis des archevêques, des évêques; après quoi viennent les curés, les vicaires, les simples prêtres, les diacres, les sous-diacres, puis paraissent les moines, & la marche est fermée par les capucins.

Mais il y a peut-être un peu plus de distance entre DIEU & ses plus parfaites créatures, qu'entre le saint père & le doyen du sacré collège : ce doyen peut devenir pape, mais le plus parfait des génies créés par l'Être suprême, peut-il devenir DIEU? n'y a-t-il pas l'infini entre DIEU & lui?

Cette chaîne, cette gradation prétendue n'existe pas plus dans les végétaux & dans les animaux; la preuve en est qu'il y a des espèces de plantes & d'animaux qui sont détruites. Nous n'avons plus de murex. Il était défendu aux Juifs de manger du griffon & de l'ixion; ces deux espéces ont probablement disparu de ce monde, quoi qu'en dise *Bochart* : où donc est la chaîne?

Digitized by Google

Quand même nous n'aurions pas perdu quelques espèces, il est visible qu'on en peut détruire. Les lions, les rhinoceros commencent à devenir fort rares. Si le reste du monde avait imité les Anglais, il n'y aurait plus de loups sur la terre.

Il est probable qu'il y a eu des races d'hommes qu'on ne retrouve plus; mais je veux qu'elles ayent toutes subsisté, ainsi que les blancs, les nègres, les Cafrés à qui la nature a donné un tablier de leur peau, pendant du ventre à la moitié des cuisses, & les Samoyèdes dont les femmes ont un mammelon d'un bel ébène, &c.

N'y a-t-il pas visiblement un vuide entre le singe & l'homme? n'est-il pas aisé d'imaginer un animal à deux pieds sans plumes, qui serait intelligent sans avoir ni l'usage de la parole, ni notre figure, que nous pourrions apprivoiser, qui répondrait à nos signes & qui nous servirait? & entre cette nouvelle espèce & celle de l'homme, n'en pourrait-on pas imaginer d'autres?

Par de-là l'homme, vous logez dans le ciel, divin *Platon*, une file de substances célestes; nous croyons nous autres à quelques-unes de ces substances, parce que la foi nous l'enseigne. Mais vous, quelle raison avez-vous d'y croire? vous n'avez pas parlé apparemment au génie de *Socrate*; & le bon homme *Heres* qui ressuscita exprès pour vous apprendre les secrets de l'autre monde, ne vous a rien appris de ces substances.

La prétendue chaîne n'est pas moins interrompue dans l'univers sensible.

Quelle gradation, je vous prie, entre vos planètes! la lune est quarante fois plus petite que notre globe. Quand vous avez voyagé de la lune dans le vuide, vous trouvez Vénus; elle est environ aussi grosse que la terre. De-là vous allez chez Mercure, il tourne dans une ellipse qui est fort différente du cercle que parcourt Vénus; il

eſt vingt-ſept fois plus petit que nous, le Soleil un million de fois plus gros, Mars cinq fois plus petit ; celui-là fait ſon tour en deux ans, Jupiter ſon voiſin en douze, Saturne en trente ; & encor Saturne, le plus éloigné de tous, n'eſt pas ſi gros que Jupiter. Où eſt la gradation prétendue ?

Et puis, comment voulez-vous que dans de grands eſpaces vuides il y ait une chaîne qui lie tout ? s'il y en a une, c'eſt certainement celle que *Newton* a découverte ; c'eſt elle qui fait graviter tous les globes du monde planétaire les uns vers les autres dans ce vuide immenſe.

O *Platon* tant admiré ! j'ai peur que vous ne nous ayez conté que des fables, & que vous n'ayez jamais parlé qu'en ſophiſmes. O *Platon* ! vous avez fait bien plus de mal que vous ne croyez. Comment cela ? me demandera-t-on ; je ne le dirai pas.

CHAINE, OU GÉNÉRATION DES ÉVÉNEMENS.

LE préſent accouche, dit-on, de l'avenir. Les événemens ſont enchaînés les uns aux autres, par une fatalité invincible ; c'eſt le deſtin qui, dans *Homère*, eſt ſupérieur à *Jupiter* même. Ce Maître des Dieux & des hommes, déclare net, qu'il ne peut empêcher *Sarpédon* ſon fils de mourir dans le tems marqué. *Sarpédon* était né dans le moment qu'il falait qu'il naquît, & ne pouvait pas naître dans un autre ; il ne pouvait mourir ailleurs que devant Troye ; il ne pouvait être enterré ailleurs qu'en Lycie ; ſon corps devait dans le temps marqué produire des légumes qui devaient ſe changer dans la ſubſtance de quelques Lyciens, ſes héritiers devaient établir un nouvel ordre dans ſes états ; ce nouvel ordre devait influer ſur les royaumes voiſins ; il en réſultait un nouvel arrangement de guerre & de

paix avec les voiſins des voiſins de la Lycie: ainſi de proche en proche la deſtinée de toute la terre a dépendu de la mort de *Sarpédon*, laquelle dépendait de l'enlevement d'*Helène* : & cet enlévement était néceſſairement lié au mariage d'*Hécube*, qui en remontant à d'autres événemens était lié à l'origine des choſes.

Si un ſeul de ces faits avait été arrangé différemment, il en aurait réſulté un autre univers: or il n'était pas poſſible que l'univers actuel n'exiſtât pas: donc il n'était pas poſſible à *Jupiter* de ſauver la vie à ſon fils, tout *Jupiter* qu'il était.

Ce ſyſtême de la néceſſité & de la fatalité a été inventé de nos jours par *Leibnitz*, à ce qu'on dit, ſous le nom de *raiſon ſuffiſante*; il eſt pourtant fort ancien; ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il n'y a point d'effet ſans cauſe, & que ſouvent la plus petite cauſe produit les plus grands effets.

Mylord *Bolingbroke* avoue que les petites querelles de Mad. *Marlbourough* & de Mad. *Masham*, lui firent naître l'occaſion de faire le traité particulier de la reine *Anne* avec *Louis XIV*: ce traité amena la paix d'Utrecht; cette paix d'Utrecht affermit *Philipe V* ſur le trône d'Eſpagne. *Philippe V* prit Naples & la Sicile ſur la maiſon d'Autriche; le prince Eſpagnol qui eſt aujourd'hui roi de Naples, doit évidemment ſon royaûme à mylady *Masham*: & il ne l'aurait pas eu, il ne ſerait peut-être même pas né, ſi la ducheſſe de *Marlbourough* avait été plus complaiſante envers la reine d'Angleterre. Son exiſtence à Naples dépendait d'une ſottiſe de plus ou de moins à la cour de Londres.

Examinez les ſituations de tous les peuples de l'univers, elles ſont ainſi établies ſur une petite ſuite de faits qui paraiſſent ne tenir à rien, & qui tiennent à tout. Tout eſt rouage, poulie, corde, reſſort dans cette immenſe machine.

Il en eſt de même dans l'ordre phyſique. Un vent qui ſoufle du fond de l'Afrique & des mers aûſtrales, amène une partie de l'atmoſphère africaine, qui retombe en pluie dans les vallées des Alpes;

Digitized by Google

Alpes; ces pluies fécondent nos terres; notre vent du nord à son tour envoye nos vapeurs chez les Nègres; nous faisons du bien à la Guinée, & la Guinée nous en fait. La chaîne s'étend d'un bout de l'univers à l'autre.

Mais il me semble qu'on abuse étrangement de la vérité de ce principe. On en conclut qu'il n'y a si petit atome dont le mouvement n'ait influé dans l'arrangement actuel du monde entier; qu'il n'y a si petit accident, soit parmi les hommes, soit parmi les animaux, qui ne soit un chaînon essentiel de la grande chaîne du destin.

Entendons-nous : tout effet a évidemment sa cause, à remonter de cause en cause dans l'abîme de l'éternité; mais toute cause n'a pas son effet, à descendre jusqu'à la fin des siécles. Tous les événemens sont produits les uns par les autres, je l'avoue; si le passé est accouché du présent, le présent accouche du futur; tout a des pères, mais tout n'a pas toûjours des enfans. Il en est ici précisément comme d'un arbre généalogique; chaque maison remonte, comme on sait, à *Adam*; mais dans la famille il y a bien des gens qui sont morts sans laisser de postérité.

Il y a un arbre généalogique des événemens de ce monde. Il est incontestable que les habitans des Gaules & de l'Espagne descendent de *Gomer*; & les Russes de *Magog* son frère cadet: on trouve cette généalogie dans tant de gros livres! sur ce pied-là, on ne peut nier que le grand Turc qui descend aussi de *Magog*, ne lui ait l'obligation d'avoir été bien battu en 1769 par l'impératrice de Russie *Catherine II*. Cette avanture tient évidemment à d'autres grandes avantures; mais que *Magog* ait craché à droite ou à gauche, auprès du mont Caucase, & qu'il ait fait deux ronds dans un puits ou trois, qu'il ait dormi sur le côté gauche ou sur le côté droit; je ne vois pas que cela ait influé beaucoup sur les affaires présentes.

Il faut songer que tout n'est pas plein dans la nature comme *Newton* l'a démontré, & que tout

Digitized by Google

mouvement ne se communique pas de proche en proche, jusqu'à faire le tour du monde comme il l'a démontré encor. Jettez dans l'eau un corps de pareille densité, vous calculez aisément qu'au bout de quelque tems le mouvement de ce corps, & celui qu'il a communiqué à l'eau, sont anéantis; le mouvement se perd & se répare; donc le mouvement que put produire *Magog* en crachant dans un puits, ne peut avoir influé sur ce qui se passe aujourd'hui en Moldavie & en Valachie. Donc, les événemens présens ne sont pas les enfans de tous les événemens passés; ils ont leurs lignes directes; mais mille petites lignes collatérales ne leur servent à rien. Encor une fois, tout être a son père, mais tout être n'a pas des enfans. Voyez *Destin*.

CHANGEMENS ARRIVÉS DANS LE GLOBE.

QUand on a vu de ses yeux une montagne s'avancer dans une plaine, c'est-à-dire un immense rocher de cette montagne se détacher & couvrir des champs, un château tout entier enfoncé dans la terre, un fleuve englouti qui sort ensuite de son abime, des marques indubitables qu'un vaste amas d'eaux inondait autrefois un pays habité aujourd'hui, & cent vestiges d'autres révolutions, on est alors plus disposé à croire les grands changemens qui ont altéré la face du monde, que ne l'est une dame de Paris qui sait seulement que la place où est bâtie sa maison était autrefois un champ labourable. Mais une dame de Naples, qui a vu sous terre les ruines d'Herculaneum, est encor moins asservie au préjugé qui nous fait croire que tout a toûjours été comme il est aujourd'hui.

Y a-t-il eu un grand embrasement du tems de *Phaëton*? Rien n'est plus vraisemblable; mais ce ne fut ni l'ambition de *Phaëton*, ni la colère de

Digitized by Google

Jupiter foudroyant, qui causèrent cette catastrophe; de même qu'en 1755 ce ne furent point les feux allumés si souvent dans Lisbonne par l'inquisition qui ont attiré la vengeance divine; qui ont allumé les feux souterrains & qui ont détruit la moitié de la ville. Car Mequinès, Tétuan, & des hordes considérables d'Arabes furent encor plus maltraitées que Lisbonne ; & il n'y avait point d'inquisition dans ces contrées.

L'isle de St. Domingue, toute bouleversée depuis peu, n'avait pas déplû au grand-Etre plus que l'isle de Corse. Tout est soumis aux loix physiques éternelles.

Le soufre, le bitume, le nitre, le fer renfermés dans la terre, ont par leurs mêlanges & par leurs explosions renversé mille cités, ouvert & fermés mille gouffres, & nous sommes menacés tous les jours de ces accidens attachés à la manière dont ce monde est fabriqué, comme nous sommes menacés dans plusieurs contrées des loups & des tigres affamés pendant l'hyver.

Si le feu que *Démocrite* croyait le principe de tout, a bouleversé une partie de la terre, le premier principe de *Thalès*, l'eau a causé d'aussi grands changemens.

La moitié de l'Amérique est encor inondée par les anciens débordemens du Maragnon, de Rio de la Plata, du fleuve St. Laurent, du Missisſipi & de toutes les rivières perpétuellement augmentées par les neiges éternelles des montagnes les plus hautes de la terre, qui traversent ce continent d'un bout à l'autre. Ces déluges accumulés ont produit presque partout de vastes marais. Les terres voisines sont devenues inhabitables; & la terre, que les mains des hommes auraient dû fertiliser, à produit des poisons.

La même chose était arrivée à la Chine & à l'Egypte; il falut une multitude des siécles pour creuser des canaux & pour dessécher les terres. Joignez à ces longs désastres les irruptions de la mer, les terrains qu'elle a envahis, & qu'elle a désertés, les isles qu'elle a détachés du continent,

Digitized by Google

vous trouverez qu'elle a dévasté plus de quatre-vingt mille lieuës quarrées d'orient en occident depuis le Japon jusqu'au mont Atlas.

L'engloutissement de l'isle Atlantide par l'Océan, peut être régardé avec autant de raison comme un point d'histoire, que comme une fable. Le peu de profondeur de la mer Atlantide jusqu'aux Canaries, pourrait être une preuve de ce grand événement; & les isles Canaries, pourraient bien être des restes de l'Atlantide.

Platon prétend dans son *Timée*, que les prêtres d'Egypte, chez lesquels il a voyagé, conservaient d'anciens registres qui faisaient foi de la destruction de cette isle abîmée dans la mer. Cette catastrophe, dit *Platon*, arriva neuf mille ans avant lui. Personne ne croira cette chronologie sur la foi seule de *Platon*; mais aussi personne ne peut apporter contr'elle aucune preuve physique, ni même aucun témoignage historique tiré des écrivains prophanes.

Pline, dans son livre III, dit, que de tout tems les peuples des côtes espagnoles méridionales ont cru que la mer s'était fait un passage entre Calpé & Abila: *Indigenæ columnas Herculis vocant, creduntque perfossas exclusa anteà admisisse maria & rerum naturæ mutasse faciem.*

Un voyageur attentif peut se convaincre par ses yeux que les Ciclades, les Sporades faisaient autrefois une partie du continent de la Grèce, & surtout que la Sicile était jointe à l'Appulie. Les deux volcans de l'Etna & du Vésuve qui ont les mêmes fondemens sous la mer, le petit gouffre de Caribde, seul endroit profond de cette mer; la parfaite ressemblance des deux terrains, sont des témoignages non recusables: les déluges de Deucalion & d'Ogigès sont assez connus; & les fables inventées d'après cette vérité sont encor l'entretien de tout l'Occident.

Les anciens ont fait mention de plusieurs autres déluges en Asie. Celui dont parle *Bérose* arriva, selon lui, en Caldée environ quatre mille trois ou quatre cent ans avant notre ère vulgaire; &

Digitized by Google

l'Asie fut inondée de fables au sujet de ce déluge, autant qu'elle le fut des débordemens du Tigre & de l'Euphrate, & de tous les fleuves qui tombent dans le Pont-Euxin. Voyez *Déluge*.

Il est vrai que ces débordemens ne peuvent couvrir les campagnes que de quelques pieds d'eau; mais la stérilité qu'ils apportent, la destruction des maisons & des ponts, la mort des bestiaux, sont des pertes qui demandent près d'un siécle pour être réparées. On sait ce qu'il en a coûté à la Hollande; elle a perdu plus de la moitié d'elle-même depuis 1050. Il faut encor qu'elle combatte tous les jours contre la mer qui la menace; & elle n'a jamais employé tant de soldats pour résister à ses ennemis, qu'elle employe de travailleurs à se défendre continuellement des assauts d'une mer toûjours prête à l'engloutir.

Le chemin par terre d'Egypte en Phénicie, en côtoyant le lac Sirbon, était autrefois très praticable; il ne l'est plus depuis très longtems. Ce n'est plus qu'un sable mouvant abreuvé d'une eau croupissante. En un mot, une grande partie de la terre ne serait qu'un vaste marais empoisonné & habité par des monstres, sans le travail assidu de la race humaine.

On ne parlera point ici du déluge universel de Noé. Il suffit de lire la sainte Ecriture avec soumission. Le déluge de Noé est un miracle incompréhensible, opéré surnaturellement par la justice & la bonté d'une providence ineffable, qui voulait détruire tout le genre-humain coupable, & former un nouveau genre-humain innocent. Si la race humaine nouvelle fut plus méchante que la première, & si elle devint plus criminelle de siécle en siécle, & de réforme en réforme, c'est encor un effet de cette providence, dont il est impossible de sonder les profondeurs, & dont nous adorons, comme nous le devons, les inconcevables mystères transmis aux peuples d'Occident depuis quelques siécles, par la traduction latine des Septante. Nous n'entrons jamais dans ces sanctuaires

Digitized by Google

redoutables ; nous n'examinons dans nos questions que la ſimple nature.

CHANT, MUSIQUE, MELOPÉE, GESTICULATION, SALTATION.

QUESTIONS SUR CES OBJETS.

UN Turc pourra-t-il concevoir que nous ayons une eſpèce de chant pour le premier de nos myſtères, quand nous les célébrons en muſique ; une autre eſpèce que nous appellons *des motets* dans le même temple, une troiſiéme eſpèce à l'opéra, une quatriéme à l'opéra comique?

De même pouvons-nous imaginer comment les anciens ſoufflaient dans leurs flûtes, récitaient ſur leurs théâtres la tête couverte d'un énorme maſque, & comment leur déclamation était notée ?

On promulguait les loix dans Athènes à-peu-près comme on chante dans Paris un air du Pont-neuf. Le crieur public chantait un édit en ſe faiſant accompagner d'une lyre.

C'eſt ainſi qu'on crie dans Paris, *la roſe & le bouton* ſur un ton, *vieux paſſemens d'argent à vendre* ſur un autre ; mais dans les rues de Paris on ſe paſſe de lyre.

Après la victoire de Chéronée, *Philippe* père d'*Alexandre*, ſe mit à chanter le décret par lequel *Démoſthène* lui avait fait déclarer la guerre, & battit du pied la meſure. Nous ſommes fort loin de chanter dans nos carrefours nos édits ſur les finances & ſur les deux ſous pour livre.

Il eſt très vraiſemblable que la *mélopée*, regardée par *Ariſtote* dans ſa *poëtique* comme une partie eſſentielle de la tragédie, était un chant uni & ſimple comme celui de ce qu'on nomme la *préface à la meſſe*, qui eſt, à mon avis, le chant grégorien, & non l'ambroſien, mais qui eſt une vraie mélopée.

Quand les Italiens firent revivre la tragédie au ſeiziéme ſiécle, le récit était une mélopée,

Digitized by Google

mais qu'on ne pouvait noter; car qui peut noter des inflexions de voix qui ſont des huitiémes, des ſeiziémes de ton? on les apprenait par cœur. Cet uſage fut reçu en France quand les Français commencèrent à former un théatre plus d'un ſiécle après les Italiens. La *Sophonisbe* de *Mairèt* ſe chantait comme celle du *Triſſin*, mais plus groſſiérement; car on avait alors le goſier un peu rude à Paris, ainſi que l'eſprit. Tous les rôles des acteurs, mais ſurtout des actrices, étaient notés de mémoire par tradition. Mlle. *Bauval* actrice du tems de *Corneille*, de *Racine* & de *Molière*, me récita il y a quelque ſoixante ans & plus, le commencement du rôle d'*Emilie* dans *Cinna*, tel qu'il avait été débité dans les premières repréſentations par la *Beaupré*.

Cette mélopée reſſemblait à la déclamation d'aujourdhui, beaucoup moins que notre récit moderne ne reſſemble à la manière dont on lit la gazette.

Je ne puis mieux comparer cette eſpèce de chant, cette mélopée, qu'à l'admirable récitatif de *Lulli*, critiqué par les adorateurs des doubles croches, qui n'ont aucune connaiſſance du génie de notre langue, & qui veulent ignorer combien cette mélodie fournit de ſecours à un acteur ingénieux & ſenſible.

La mélopée théatrale périt avec la comédienne *Duclos*, qui n'ayant pour tout mérite qu'une belle voix, ſans eſprit & ſans ame, rendit enfin ridicule ce qui avait été admiré dans la *des Œuillets* & dans la *Champmêlé*.

Aujourd'hui on joue la tragédie ſéchement; ſi on ne la réchauffait pas par le pathétique du ſpectacle & de l'action, elle ſerait très inſipide. Notre ſiécle recommandable par d'autres endroits, eſt le ſiécle de la ſéchereſſe.

Eſt-il vrai que chez les Romains un acteur récitait, & un autre faiſait les geſtes?

Ce n'eſt pas par mépriſe que l'abbé *Dubos* imagina cette plaiſante façon de déclamer. *Tite-Live* qui ne néglige jamais de nous inſtruire des

Digitized by Google

mœurs & des uſages des Romains, & qui en cela eſt plus utile que l'ingénieux & ſatyrique *Tacite*; Tite-Live, dis-je, nous apprend qu'*Andronicus* s'étant enroué en chantant dans les intermèdes, obtint qu'un autre chantât pour lui tandis qu'il exécuterait la danſe, & que de-là vint la coutume de partager les intermèdes entre les danſeurs & les chanteurs. *Dicitur cantum egiſſe magis vigente motu cum nihil vocis uſus impediebat.* Il exprima le chant par la danſe. *Cantum egiſſe magis vigente motu* avec des mouvemens plus vigoureux.

Lib. VII.

Mais on ne partagea point le récit de la piéce entre un acteur qui n'eût fait que geſticuler, & un autre qui n'eût que déclamé. La choſe aurait été auſſi ridicule qu'impraticable.

L'art des pantomimes qui jouent ſans parler, eſt tout différent, & nous en avons vu des exemples très frappans; mais cet art ne peut plaire que lorſqu'on repréſente une action marquée, un événement théatral qui ſe deſſine aiſément dans l'imagination du ſpectateur. On peut repréſenter *Oroſmane* tuant *Zaïre*, & ſe tuant lui-même; *Sémiramis* ſe traînant bleſſée ſur les marches du tombeau de *Ninus*, & tendant les bras à ſon fils. On n'a pas beſoin de vers pour exprimer ces ſituations par des geſtes, aux ſons d'une ſymphonie lugubre & terrible. Mais comment deux pantomimes peindront-ils la diſſertation de *Maxime* & de *Cinna* ſur les gouvernemens monarchiques & populaires?

A propos de l'exécution théatrale chez les Romains, l'abbé *Dubos* dit, que les danſeurs dans les intermèdes étaient toûjours en robe. La danſe exige un habit plus leſte. On conſerve précieuſement dans le pays de Vaud, une grande ſalle de bains bâtie par les Romains, dont le pavé eſt en moſaïque. Cette moſaïque qui n'eſt point dégradée, repréſente des danſeurs vêtus préciſément comme les danſeurs de l'opéra. On ne fait pas ces obſervations pour relever des erreurs dans *Dubos*; il n'y a nul mérite dans le

Digitized by Google

hazard d'avoir vu ce monument antique qu'il n'avait point vu ; & on peut d'ailleurs être un esprit très solide & très juste, en se trompant sur un passage de *Tite-Live*.

CHARITÉ,

MAISONS DE CHARITÉ, DE BIENFAISANCE, HOPITAUX, HOTELS-DIEU, &c.

Cicéron parle en plusieurs endroits de la charité universelle ; *charitas humani generis* ; mais on ne voit point que la police & la bienfaisance des Romains ayent établi de ces maisons de charité où les pauvres & les malades fussent soulagés aux dépens du public. Il y avait une maison pour les étrangers au port d'Ostia, qu'on appellait *Xenodokium*. St. Jérôme rend aux Romains cette justice. Les hôpitaux pour les pauvres semblent avoir été inconnus dans l'ancienne Rome. Elle avait un usage plus noble, celui de fournir des blés au peuple. Trois cent vingt-sept greniers immenses étaient établis à Rome. Avec cette libéralité continuelle, on n'avait pas besoin d'hôpital ; il n'y avait point de nécessiteux.

On ne pouvait fonder des maisons de charité pour les enfans trouvés ; personne n'exposait ses enfans ; les maîtres prenaient soin de ceux de leurs esclaves. Ce n'était point une honte à une fille du peuple d'accoucher. Les plus pauvres familles, nourries par la république, & ensuite par les empereurs, voyaient la subsistance de leurs enfans assurée.

Le mot de *maison de charité* suppose, chez nos nations modernes, une indigence que la forme de nos gouvernemens n'a pu prévenir.

Le mot d'*hôpital* qui rappelle celui d'*hospitalité*, fait souvenir d'une vertu célèbre chez les Grecs qui n'existe plus ; mais aussi il exprime

Digitized by Google

une vertu bien supérieure. La différence est grande entre loger, nourrir, guérir tous les malheureux qui se présentent, & recevoir chez vous deux ou trois voyageurs chez qui vous aviez aussi le droit d'être reçu. L'hospitalité, après tout n'était qu'un échange. Les hôpitaux sont des monumens de bienfaisance.

Il est vrai que les Grecs connaissaient les hôpitaux sous le nom de *Xénodokia* pour les étrangers, *Nozocomeia* pour les malades, & de *Ptokia* pour les pauvres. On lit dans Diogène de Laërce concernant Bion ce passage; *Il souffrit beaucoup par l'indigence de ceux qui étaient chargés du soin des malades.*

L'hospitalité entre particuliers s'appellait *Idioxenia*, & entre les étrangers *Proxenia*. De-là on appellait *Proxenos* celui qui recevait & entretenait chez lui les étrangers au nom de toute la ville; mais cette institution paraît avoir été fort rare.

Il n'est guère aujourd'hui de ville en Europe sans hôpitaux. Les Turcs en ont, & même pour les bêtes, ce qui semble outrer la charité. Il vaudrait mieux oublier les bêtes & songer davantage aux hommes.

Cette prodigieuse multitude de maisons de charité prouve évidemment une vérité à laquelle on ne fait pas assez d'attention; c'est que l'homme n'est pas si méchant qu'on le dit, & que malgré toutes ses fausses opinions, malgré les horreurs de la guerre qui le changent en bête féroce; on peut croire que cet animal est bon, & qu'il n'est méchant que quand il est effarouché, ainsi que les autres animaux; le mal est qu'on l'agace trop souvent.

Rome moderne a presque autant de maisons de charité que Rome antique avait d'arcs-de-triomphe & d'autres monumens de conquête. La plus considérable de ces maisons est une banque qui prête sur gages à deux pour cent, & qui vend les effets, si l'emprunteur ne les retire pas dans le tems marqué. On appelle cette maison

Digitized by Google

l'*archihoſpedale*, l'archihôpital. Il eſt dit, qu'il y a preſque toûjours deux mille malades, ce qui ferait la cinquantiéme partie des habitans de Rome pour cette ſeule maiſon, ſans compter les enfans qu'on y élève, & les pélérins qu'on y héberge. De quels calculs ne faut-il pas rabattre !

N'a-t-on pas imprimé dans Rome que l'hôpital de la Trinité avait couché & nourri pendant trois jours quatre cent quarante mille cinq cent pélerins, & vingt-cinq mille cinq cent pélerines au jubilé de l'an 1600? *Miſſon* lui-même, n'a-t-il pas dit que l'hôpital de l'Annonciade à Naples poſſède deux de nos millions de rente?

Peut-être enfin qu'une maiſon de charité fondée pour recevoir des pélerins qui ſont d'ordinaire des vagabonds, eſt plutôt un encouragement à la fainéantiſe qu'un acte d'humanité. Mais ce qui eſt véritablement humain, c'eſt qu'il y a dans Rome cinquante maiſons de charité de toutes les eſpèces. Ces maiſons de charité, de bienfaiſance, ſont auſſi utiles & auſſi reſpectables que les richeſſes de quelques monaſtères & de quelques chapelles ſont inutiles & ridicules.

Il eſt beau de donner du pain, des vêtemens, des remèdes, des ſecours en tout genre à ſes frères; mais quel beſoin un ſaint a-t-il d'or & de diamans? quel bien revient-il aux hommes que Notre-Dame de Lorette ait un plus beau tréſor que le ſultan des Turcs? Lorette eſt une maiſon de vanité & non de charité.

Londres, en comptant les écoles de charité, a autant de maiſons de bienfaiſance que Rome.

Le plus beau monument de bienfaiſance qu'on ait jamais élevé, eſt l'Hôtel des invalides fondé par *Louis XIV*.

De tous les hôpitaux, celui où l'on reçoit journellement le plus de pauvres malades, eſt l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y en a eu ſouvent entre quatre à cinq mille à la fois. Dans ces cas, la multitude nuit à la charité même. C'eſt en

même tems le receptacle de toutes les horribles misères humaines, & le temple de la vraie vertu qui consiste à les secourir.

Il faudrait avoir souvent dans l'esprit le contraste d'une fête de Versailles, d'un opéra de Paris, où tous les plaisirs & toutes les magnificences sont réunis avec tant d'art, & d'un Hôtel-Dieu où toutes les douleurs, tous les dégoûts & la mort sont entassés avec tant d'horreur. C'est ainsi que sont composées les grandes villes.

Par une police admirable, les voluptés même & le luxe servent la misère & la douleur. Les spectacles de Paris ont payé année commune un tribut de plus de cent mille écus à l'hôpital.

Dans ces établissemens de charité, les inconvéniens ont souvent surpassé les avantages. Une preuve des abus attachés à ces maisons, c'est que les malheureux qu'on y transporte craignent d'y être.

L'Hôtel-Dieu, par exemple, était très bien placé autrefois dans le milieu de la ville auprès de l'évêché. Il l'est très mal quand la ville est trop grande, quand quatre ou cinq malades sont entassés dans chaque lit, quand un malheureux donne le scorbut à son voisin dont il reçoit la vérole, & qu'une atmosphère empestée répand les maladies incurables & la mort, non-seulement dans cet hospice destiné pour rendre les hommes à la vie, mais dans une grande partie de la ville à la ronde.

L'inutilité, le danger même de la médecine en ce cas, sont démontrés. S'il est si difficile qu'un médecin connaisse & guérisse une maladie d'un citoyen bien soigné dans sa maison, que sera-ce de cette multitude de maux compliqués, accumulés les uns sur les autres dans un lieu pestiféré ?

En tout genre souvent plus le nombre est grand, plus mal on est.

M. de *Chamousset*, l'un des meilleurs citoyens & des plus attentifs au bien public, a calculé par des relevés fidèles, qu'il meurt un quart

Digitized by Google

des malades à l'Hôtel-Dieu, un huitiéme à l'hôpital de la Charité, un neuviéme dans les hôpitaux de Londres, un trentiéme dans ceux de Verſailles.

Dans le grand & célèbre hôpital de Lyon, qui a été longtems un des mieux adminiſtrés de l'Europe, il ne mourait qu'un quinziéme des malades, année commune.

On a propoſé ſouvent de partager l'Hotel-Dieu de Paris en pluſieurs hoſpices mieux ſitués, plus aérés, plus ſalutaires; l'argent a manqué pour cette entrepriſe.

Curtæ neſcio quid ſemper abeſt rei.

On en trouve toûjours quand il s'agit d'aller faire tuer des hommes ſur la frontière; il n'y en a plus quand il faut les ſauver. Cependant l'Hôtel-Dieu de Paris poſſède plus d'un million de revenu qui augmente chaque année; & les Pariſiens l'ont doté à l'envi.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que *Germain Brice*, dans ſa *Deſcription de Paris*, en parlant de quelques legs faits par le premier-préſident de *Bellièvre* à la ſalle de l'Hôtel-Dieu, nommée *St. Charles*, dit, » qu'il faut lire cette » belle inſcription gravée en lettres d'or dans » une grande table de marbre de la compoſi- » tion d'*Olivier Patru* de l'académie Françaiſe, » un des plus beaux eſprits de ſon tems, dont » on a des plaidoyers fort eſtimés. »

Qui que tu ſois qui entres dans ce ſaint lieu, tu n'y verras preſque partout que des fruits de la charité du grand Pomponne; les brocards d'or & d'argent, & les beaux meubles qui paraient autrefois ſa chambre, par une heureuſe métamorphoſe, ſervent maintenant aux néceſſités des malades. Cet homme divin qui fut l'ornement & les délices de ſon ſiècle, dans le combat même de la mort, a penſé au ſoulagement des affligés. Le ſang de Bellièvre s'eſt montré dans toutes les actions de ſa vie. La gloire de ſes ambaſſades n'eſt que trop connue, &c.

Digitized by Google

L'utile *Chamousset* fit mieux que *Germain Brice* & *Olivier Patru* l'un des plus beaux esprits du tems ; voici le plan dont il proposa de se charger à ses frais, avec une compagnie solvable.

Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu portaient en compte la valeur de cinquante livres pour chaque malade, ou mort, ou guéri. Mr. de *Chamousset* & sa compagnie offraient de gérer pour cinquante livres seulement par guérison. Les morts allaient par-dessus le marché, & étaient à sa charge.

La proposition était si belle, qu'elle ne fut point acceptée. On craignit qu'il ne pût la remplir. Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs.

Une chose non moins singulière, est que l'Hôtel-Dieu a seul le privilège de vendre la chair en carême à son profit ; & il y perd. Mr. de *Chamousset* offrit de faire un marché où l'Hôtel-Dieu gagnerait ; on le refusa, & on chassa le boucher qu'on soupçonna de lui avoir donné l'avis.

> **Ainsi chez les humains, par un abus fatal,**
> **Le bien le plus parfait est la source du mal.**

CHARLATAN.

L'Article *Charlatan* du dictionnaire encyclopédique, est rempli de vérités utiles, agréablement énoncées. Mr. le chevalier de *Jaucour* y a développé le charlatanisme de la médecine.

On prendra ici la liberté d'y ajouter quelques réflexions. Le séjour des médecins est dans les grandes villes ; il n'y en a presque point dans les campagnes. C'est dans les grandes villes que sont les riches malades ; la débauche, les excès de table, les passions causent leurs maladies. *Dumoulin*, non pas le jurisconsulte, mais le mé-

decin, qui était aussi bon praticien que l'autre, a dit en mourant, qu'il laissait deux grands médecins après lui, la diète & l'eau de la rivière.

En 1728, du tems de *Lass* le plus fameux des charlatans de la première espèce ; un autre, nommé *Villars*, confia à quelques amis que son oncle qui avait vécu près de cent ans, & qui n'était mort que par accident, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié ; si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas où il est. Ses amis, auxquels il en donna généreusement, & qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien. Alors il vendit la bouteille six francs ; le débit en fut prodigieux. C'était de l'eau de Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent & qui s'astreignirent à un peu de régime, surtout qui étaient nés avec un bon tempérament, recouvrèrent en peu de jours une santé parfaite. Il disait aux autres, c'est votre faute si vous n'êtes pas entiérement guéris. Vous avez été intempérans & incontinens : corrigez-vous de ces deux vices, & vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. Quelques-uns se corrigèrent ; la fortune de ce bon charlatan s'augmenta comme sa réputation. L'abbé de *Pons* l'enthousiaste, le mettait fort au-dessus du maréchal de *Villars* : il fait tuer des hommes, lui dit-il, & vous les faites vivre.

On sut enfin que l'eau de *Villars* n'était que de l'eau de rivière ; on n'en voulut plus : & on alla à d'autres charlatans.

Il est certain qu'il avait fait du bien, & qu'on ne pouvait lui reprocher que d'avoir vendu l'eau de la Seine un peu trop cher. Il portait les hommes à la tempérance, & par-là il était supérieur à l'apoticaire *Arnoud* qui a farci l'Europe de ses sachets contre l'apoplexie, sans recommander aucune vertu.

Digitized by Google

J'ai connu un médecin de Londres nommé *Broun*, qui pratiquait aux Barbades. Il avait une sucrerie & des nègres; on lui vola une somme considérable; il assemble ses nègres : Mes amis, leur dit-il, le grand serpent m'a apparu dans la nuit, il m'a dit que le voleur aurait dans ce moment une plume de perroquet sur le bout du nez. Le coupable, sur le champ porte la main à son nez. C'est toi qui m'as volé, dit le maître; le grand serpent vient de m'en instruire; & il reprit son argent. On ne peut guères condamner une telle charlatanerie; mais il falait avoir à faire à des nègres.

Scipion le premier Africain, ce grand *Scipion* fort différent d'ailleurs du médecin *Broun*, faisait croire volontiers à ses soldats qu'il était inspiré par les Dieux. Cette grande charlatanerie était en usage dès longtems. Peut-on blâmer *Scipion* de s'en être servi? il fut peut-être l'homme qui fit le plus d'honneur à la république Romaine; mais pourquoi les Dieux lui inspirèrent-ils de ne point rendre ses comptes?

Numa fit mieux; il falait policer des brigands & un sénat qui était la portion de ces brigands la plus difficile à gouverner. S'il avait proposé ses loix aux tribus assemblées, les assassins de son prédécesseur lui auraient fait mille difficultés. Il s'adresse à la déesse *Egerie* qui lui donne des pandectes de la part de *Jupiter;* il est obéi sans contradiction, & il régne heureux. Ses instructions sont bonnes, son charlatanisme fait du bien; mais si quelque ennemi secret avait découvert la fourberie, si on avait dit, Exterminons un fourbe qui prostitue le nom des Dieux pour tromper les hommes, il courait risque d'être envoyé au ciel avec *Romulus.*

Il est probable que *Numa* prit très bien ses mesures, & qu'il trompa les Romains pour leur profit avec une habileté convenable au tems, aux lieux, à l'esprit des premiers Romains.

Mahomet fut vingt fois sur le point d'échouer; mais enfin il réussit avec les Arabes de Médine,

Digitized by Google

& on le crut intime ami de l'ange *Gabriel*. Si quelqu'un venait aujourd'hui annoncer dans Conſtantinople qu'il eſt le favori de l'ange *Raphaël* très ſupérieur à *Gabriel* en dignité, & que c'eſt à lui ſeul qu'il faut croire, il ſerait empâlé en place publique. C'eſt aux charlatans à bien prendre leur tems.

N'y avait-il pas un peu de charlataniſme dans *Socrate* avec ſon demon familier, & la déclaration préciſe d'*Apollon* qui le proclama le plus ſage de tous les hommes? Comment *Rollin*, dans ſon hiſtoire, peut-il raiſonner d'après cet oracle? comment ne fait-il pas connaître à la jeuneſſe que c'était une pure charlatanerie? *Socrate* prit mal ſon tems. Peut-être cent ans plus tôt il aurait gouverné Athènes.

Tout chef de ſecte en philoſophie a été un peu charlatan; mais les plus grands de tous ont été ceux qui ont aſpiré à la domination. *Cromwell* fut le plus terrible de tous nos charlatans. Il parut préciſément dans le ſeul tems où il pouvait réuſſir: ſous *Eliſabeth* il aurait été pendu: ſous *Charles II* il n'eût été que ridicule. Il vint heureuſement dans le tems où l'on était dégoûté des rois; & ſon fils, dans le tems où l'on était las d'un protecteur.

DE LA CHARLATANERIE DES SCIENCES ET DE LA LITTÉRATURE.

Les ſciences ne pouvaient guères être ſans charlatanerie. On veut faire recevoir ſes opinions; le docteur ſubtil veut éclipſer le docteur angelique; le docteur profond veut régner ſeul. Chacun bâtit ſon ſyſtême de phyſique, de métaphyſique, de théologie ſcholaſtique; c'eſt à qui fera valoir ſa marchandiſe. Vous avez des courtiers qui la vantent, des ſots qui vous croyent, des protecteurs qui vous appuyent.

Y a-t-il une charlatanerie plus grande que de mettre les mots à la place des choſes, & de

Digitized by Google

vouloir que les autres croyent ce que vous ne croyez pas vous-mêmes?

L'un établit des tourbillons de matière subtile rameuse, globuleuse, striée, cannelée; l'autre des élémens de matière qui ne sont point matière, & une harmonie préétablie qui fait que l'horloge du corps sonne l'heure quand l'horloge de l'ame la montre par son aiguille. Ces chimères trouvent des partisans pendant quelques années. Quand ces drogues sont passées de mode, de nouveaux énergumènes montent sur le théatre ambulant; ils bannissent les germes du monde, ils disent que la mer a produit les montagnes, & que les hommes ont été autrefois poissons.

Combien a-t-on mis de charlatanerie dans l'histoire, soit en étonnant le lecteur par des prodiges, soit en chatouillant la malignité humaine par des satyres, soit en flattant des familles de tyrans par d'infames éloges?

La malheureuse espèce qui écrit pour vivre, est charlatane d'une autre manière. Un pauvre homme qui n'a point de métier, qui a eu le malheur d'aller au collège & qui croit savoir écrire, va faire sa cour à un marchand libraire, & lui demande à travailler. Le marchand libraire sait que la plûpart des gens domiciliés veulent avoir de petites bibliothèques, qu'il leur faut des abrégés & des titres nouveaux; il ordonne à l'écrivain un abrégé de l'*Histoire de Rapin Thoiras*, un abrégé de l'*Histoire de l'église*, un *Recueil de bons mots* tiré de *Ménagiana*, un *Dictionnaire des grands-hommes*, où l'on place un pédant inconnu à côté de Cicéron, & un *sonnettiero* d'Italie auprès de Virgile.

Un autre marchand libraire commande des romans, ou des traductions de romans. Si vous n'avez pas d'imagination, dit-il à son ouvrier, vous prendrez quelques avantures dans *Cyrus*, dans *Gusman d'Alfarache*, dans les *Mémoires secrets* d'un homme de qualité ou d'une femme de qualité; & du total vous ferez un volu-

Digitized by Google

me de quatre cent pages à vingt ſous la feuille.

Un autre marchand libraire donne les gazettes & les almanachs de dix années à un homme de génie. Vous me ferez un extrait de tout cela, & vous me le rapporterez dans trois mois ſous le nom d'*Hiſtoire fidelle du tems*, par Mr. le chevalier de trois étoiles lieutenant de vaiſſeau, employé dans les affaires étrangères.

De ces ſortes de livres il y en a environ cinquante mille en Europe, & tout cela paſſe comme le ſecret de blanchir la peau, de noircir les cheveux & la panacée univerſelle.

CHARLES IX.

CHarles IX roi de France, était, dit-on, un bon poëte. Il eſt ſûr que ſes vers étaient admirables de ſon vivant. *Brantôme* ne dit pas à la vérité que ce roi fût le meilleur poëte de l'Europe, mais il aſſure qu'*il faiſait ſurtout fort gentiment des quatrains inpromptu ſans ſonger*, [*comme il en a vu pluſieurs*] *& quand il faiſait mauvais tems ou pluie, ou d'un extrême chaud, il envoyait querir meſſieurs les poëtes en ſon cabinet, & là paſſait ſon tems avec eux.*

S'il avait toûjours paſſé ſon tems ainſi, & ſurtout s'il avait fait de bons vers, nous n'aurions pas eu la St. Barthelemi; il n'aurait pas tiré de ſa fenêtre avec une carabine ſur ſes propres ſujets comme ſur des perdreaux. Ne croyez-vous pas qu'il eſt impoſſible qu'un bon poëte ſoit un barbare? pour moi j'en ſuis perſuadé.

On lui attribue ces vers, faits en ſon nom pour *Ronſard.*

Ta lyre qui ravit par de ſi doux accords,
Te ſoumet les eſprits dont je n'ai que les corps;
Le maître elle t'en rend, & te fait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Digitized by Google

Ces vers ſont bons, mais ſont-ils de lui ? ne ſont ils pas de ſon précepteur ? en voici de ſon imagination royale qui ſont un peu différens.

Il faut ſuivre ton roi qui t'aime par ſus tous,
Pour les vers qui de toi coulent braves & doux;
Et crois, ſi tu ne viens me trouver à Pontoiſe,
Qu'entre nous adviendra une très grande noiſe.

L'auteur de la St. Barthelemi pourrait bien avoir fait ceux-là. Les vers de *Céſar* ſur *Térence* ſont écrits avec un peu plus d'eſprit & de goût. Ils reſpirent l'urbanité romaine. Ceux de *François .I* & de *Charles IX* ſe reſſentent de la groſſiéreté welche. Plut-à-DIEU que *Charles IX* eût fait plus de vers même mauvais! Une application conſtante aux arts aimables adoucit les mœurs.

Emollit mores nec ſinit eſſe feros.

Au reſte, la langue françaiſe ne commença à ſe dérouiller un peu, que longtems après *Charles IX*. Voyez les lettres qu'on nous a conſervées de François I. *Tout eſt perdu fors l'honneur*, eſt d'un digne chevalier; mais en voici une qui n'eſt ni de Cicéron, ni de Céſar.

Tout a ſteure ynſi que je me volois mettre o lit eſt arrivé Laval qui m'a aporté la ſerteneté du lévement du ſiége.

Nous avons quelques lettres de la main de *Louis XIII*, qui ne ſont pas mieux écrites. On n'exige pas qu'un roi écrive des lettres comme *Pline*, ni qu'il faſſe des vers comme *Virgile*; mais perſonne n'eſt diſpenſé de bien parler ſa langue. Tout prince qui écrit comme une femme de chambre, a été fort mal élevé.

Digitized by Google

CHEMINS.

Il n'y a pas longtems que les nouvelles nations de l'Europe ont commencé à rendre les chemins praticables, & à leur donner quelque beauté. C'eſt un des grands ſoins des empereurs Mogols & de ceux de la Chine. Mais ces princes n'ont pas approché des romains. La voie Appienne, l'Aurélienne, la Flaminienne, l'Emilienne la Trajane ſubſiſtent encor. Les ſeuls Romains pouvaient faire de tels chemins, & ſeuls pouvaient les réparer.

Bergier, qui d'ailleurs a fait un livre utile, inſiſte beaucoup ſur ce que *Salomon* employa trente mille Juifs pour couper du bois ſur le Liban, quatre-vingt mille pour maçonner ſon temple, ſoixante & dix mille pour les charrois; & trois mille ſix cent pour préſider aux travaux. Soit: mais il ne s'agiſſait pas là de grands chemins.

Pline dit, qu'on employa trois cent mille hommes pendant vingt ans pour bâtir une pyramide en Egypte; je le veux croire; mais voilà trois cent mille hommes bien mal employés. Ceux qui travaillèrent aux canaux de l'Egypte, à la grand muraille, aux canaux & aux chemins de la Chine; ceux qui conſtruiſirent les voies de l'empire Romain, furent plus avantageuſement occupés que les trois cent mille miſérables qui bâtirent des tombeaux en pointe pour faire repoſer le cadavre d'un ſuperſtitieux Egyptien.

On connaît aſſez les prodigieux ouvrages des Romains; les lacs creuſés ou détournés, les collines applanies; la montagne percée par *Veſpaſien* dans la voie Flaminienne l'eſpace de mille piés de longueur, & dont l'inſcription ſubſiſte encor. Le Pauſilipe n'en approche pas.

Il s'en faut beaucoup que les fondations de la plûpart de nos maiſons ſoient auſſi ſolides que

Digitized by Google

l'étaient les grands chemins dans le voisinage de Rome; & ces voies publiques s'étendirent dans tout l'empire, mais non pas avec la même solidité. Ni l'argent, ni les hommes n'auraient pu y suffire.

Presque toutes les chaussées d'Italie étaient relevées sur quatre piés de fondation. Lorsqu'on trouvait un marais sur le chemin, on le comblait. Si on rencontrait un endroit montagneux, on le joignait au chemin par une pente douce. On soutenait en plusieurs lieux ces chemins par des murailles.

Sur les quatre piés de maçonnerie étaient posées de larges pierres de taille, des marbres épais de près d'un pié, & souvent larges de dix; ils étaient piqués au ciseau, afin que les chevaux ne glissassent pas. On ne savait ce qu'on devait admirer davantage ou l'utilité ou la magnificence.

Presque toutes ces étonnantes constructions se firent aux dépens du trésor public. *César* répara & prolongea la voie Appienne de son propre argent; mais son argent n'était que celui de la république.

Quels hommes employait-on à ces travaux? les esclaves, les peuples domptés, les provinciaux qui n'étaient point citoyens Romains. On travaillait par corvées, comme on fait en France & ailleurs, mais on leur donnait une petite rétribution.

Auguste fut le premier qui joignit les légions au peuple pour travailler aux grands chemins dans les Gaules, en Espagne, en Asie. Il perça les Alpes à la vallée qui porta son nom, & que les Piémontais & les Français appellent par corruption la *vallée d'Aoste*. Il falut d'abord soumettre tous les sauvages qui habitaient ces cantons. On voit encor entre le grand & le petit St. Bernard l'arc-de-triomphe que le sénat lui érigea après cette expédition. Il perça encor les Alpes par un autre côté qui conduit à Lyon, & de là dans toute la Gaule. Les vaincus n'ont jamais

Digitized by Google

fait pour eux-mêmes ce que firent les vainqueurs.

La chûte de l'empire Romain fut celle de tous les ouvrages publics, comme de toute police, de tout art, de toute industrie. Les grands chemins disparurent dans les Gaules, excepté quelques chaussées que la malheureuse reine *Brunehaut* fit réparer pour un peu de tems. A peine pouvait-on aller à cheval sur les anciennes voies qui n'étaient plus que des abîmes de bourbe entremêlée de pierres. Il fallait passer par les champs labourables ; les charrettes faisaient à peine en un mois le chemin qu'elles font aujourd'hui dans une semaine. Le peu de commerce qui subsista fut borné à quelques draps, quelques toiles, un peu de mauvaise quincaillerie qu'on portait à dos de mulet dans des prisons à crenaux & à machicoulis, qu'on appellait *châteaux*, situés dans des marais, ou sur la cîme des montagnes couvertes de neige.

Pour peu qu'on voyageât pendant les mauvaises saisons si longues & si rebutantes dans les climats septentrionaux, il falait ou enfoncer dans la fange, ou gravir sur des rocs. Telles furent l'Allemagne & la France entière jusqu'au milieu du dix-septiéme siécle. Tout le monde était en bottes : on allait dans les rues sur des échasses dans plusieurs villes d'Allemagne.

Enfin sous *Louis XIV*, on commença les grands chemins que les autres nations ont imités. On en a fixé la largeur à soixante piés en 1720. ils sont bordés d'arbres en plusieurs endroits jusqu'à trente lieues de la capitale; cet aspect forme un coup d'œil admirable. Les voies militaires romaines n'étaient larges que de seize piés ; mais elles étaient infiniment plus solides. On n'était pas obligés de les réparer tous les ans comme les nôtres. Elles étaient embellies de monumens, de colonnes milliaires, & même de tombeaux superbes. Car ni en Grèce ni en Italie il n'était permis de faire servir les villes de sépultures; encor moins les temples: c'eût été un sacrilège. Il n'en était pas comme dans nos églises, où une

Digitized by Google

vanité de barbares fait ensevelir à prix d'argent des bourgeois riches qui infectent le lieu même où l'on vient adorer DIEU, & où l'encens ne semble brûler que pour déguiser les odeurs des cadavres, tandis que les pauvres pourrissent dans le cimetière attenant, & que les uns & les autres répandent les maladies contagieuses parmi les vivans.

Les empereurs furent presque les seuls dont les cendres reposèrent dans des monumens érigés à Rome.

Les grands chemins de soixante piés de large occupent trop de terrain. C'est environ quarante piés de trop. La France a près de deux cent lieuës ou environ de l'embouchure du Rhône au fond de la Bretagne, autant de Perpignan à Dunkerke, en comptant la lieuë à deux mille cinq cent toises. Cela fait cent vingt millions de piés quarrés pour deux seuls grands chemins, perdus pour l'agriculture. Cette perte est très considérable dans un pays où les récoltes ne sont pas toûjours abondantes.

On essaya de paver le grand chemin d'Orléans qui n'était pas de cette largeur; mais on s'apperçut depuis que rien n'était plus mal imaginé pour une route couverte continuellement de gros charrois. De ces pavés posés tout simplement sur la terre, les uns se baissent, les autres s'élèvent; le chemin devient raboteux, & bientôt impraticable; il a falu y renoncer.

Les chemins recouverts de gravier & de sables exigent un nouveau travail toutes les années. Ce travail nuit à la culture des terres, & ruine l'agriculteur.

Mr. *Turgot*, fils du prévôt des marchands, dont le nom est en bénédiction à Paris, & l'un des plus éclairés magistrats du royaume & des plus zélés pour le bien public; & le bienfaisant Mr. de *Fontète* ont remédié autant qu'ils ont pu à ce fatal inconvénient dans les provinces du Limousin & de la Normandie.

On a prétendu qu'on devait, à l'exemple d'*Au-*

guste

Digitized by Google

guste & de *Trajan*, employer les troupes à la confection des chemins; mais alors il faudrait augmenter la paye du soldat; & un royaume qui n'était qu'une province de l'empire Romain, & qui est souvent obéré, peut rarement entreprendre ce que l'empire Romain faisait sans peine.

C'est une coutume assez sage dans les Pays-Bas d'exiger de toutes les voitures un péage modique pour l'entretien des voies publiques. Ce fardeau n'est point pesant. Le paysan est à l'abri des vexations. Les chemins y sont une promenade continue très agréable.

Les canaux sont beaucoup plus utiles. Les Chinois surpassent tous les peuples par ces monumens qui exigent un entretien continuel. *Louis XIV*, *Colbert*, & *Riquet* se sont immortalisés par le canal qui joint les deux mers; on ne les a pas encor imités. Il n'est pas difficile de traverser une grande partie de la France par des canaux. Rien n'est plus aisé en Allemagne que de joindre le Rhin au Danube, mais on a mieux aimé s'égorger & se ruiner pour la possession de quelques villages que de contribuer au bonheur du monde.

CHIEN.

IL semble que la nature ait donné le chien à l'homme pour sa défense & pour son plaisir. C'est de tous les animaux le plus fidèle: c'est le meilleur ami que puisse avoir l'homme.

Il paraît qu'il y en a plusieurs espèces absolument différentes. Comment imaginer qu'un lévrier vienne originairement d'un barbet? il n'en a ni le poil, ni les jambes, ni le corsage, ni la tête, ni les oreilles, ni la voix, ni l'odorat, ni l'instinct. Un homme qui n'aurait vu en fait de chiens que des barbets ou des épagneuls, & qui verrait un levrier pour la première fois, le pren-

Digitized by Google

drait plutôt pour un petit cheval nain que pour un animal de la race épagneule. Il est bien vraisemblable que chaque race fut toûjours ce qu'elle est, sauf le mêlange de quelques-unes en petit nombre.

Il est étonnant que le chien ait été déclaré immonde dans la loi juive, comme l'ixion, le griffon, le liévre, le porc, l'anguille; il faut qu'il y ait quelque raison physique ou morale que nous n'ayons pu encor découvrir.

Ce qu'on racoNte de la sagacité, de l'obéissance, de l'amitié, du courage des chiens est prodigieux, & est vrai. Le philosophe militaire *Ulloa*, nous assure que dans le Pérou les chiens espagnols reconnaissent les hommes de race indienne, les poursuivent & les déchirent; que les chiens péruviens en font autant des espagnols. Ce fait semble prouver que l'une & l'autre espèce de chiens retient encor la haine qui lui fut inspirée du tems de la découverte; & que chaque race combat toûjours pour ses maîtres avec le même attachement & la même valeur.

Voyage *d'Ulloa au Pérou*, liv. VI,

Pourquoi donc le mot de *chien* est-il devenu une injure? On dit par tendresse, *mon moineau*, *ma colombe*, *ma poule*; on dit même *mon chat*, quoique cet animal soit traître. Et quand on est fâché, on appelle les gens *chiens*! Les Turcs mêmes, sans être en colère, disent par une horreur mêlée au mépris, les *chiens de chrêtiens*. La populace Anglaise, en voyant passer un homme qui par son maintien, son habit & sa perruque, a l'air d'être né vers le bord de la Seine ou de la Loire, l'appelle communément *French dog*, chien de Français. Cette figure de rhétorique n'est pas polie & paraît injuste.

Le délicat *Homère* introduit d'abord le divin *Achille* disant au divin Agamemnon, qu'il *est impudent comme un chien*. Cela pourrait justifier la populace Anglaise.

Les plus zélés partisans du chien doivent confesser que cet animal a de l'audace dans les yeux, que plusieurs sont hargneux, qu'ils mordent quel-

quefois des inconnus en les prenant pour des ennemis de leurs maîtres; comme des sentinelles tirent sur les passans qui approchent trop de la contrescarpe. Ce sont là probablement les raisons qui ont rendu l'épithète de *chien* une injure; mais nous n'osons décider.

Pourquoi le chien a-t-il été adoré ou révéré (comme on voudra) chez les Egyptiens? C'est dit-on, que le chien avertit l'homme. *Plutarque* nous apprend qu'après que *Cambyse* eut tué leur bœuf *Apis* & l'eut fait mettre à la broche, aucun animal n'osa manger les restes des convives, tant était profond le respect pour *Apis*; mais le chien ne fut pas si scrupuleux, il avala du Dieu. Les Egyptiens furent scandalisés comme on le peut croire, & *Anubis* perdit beaucoup de son crédit.

Plutarque ch. d'Isis & d'Osiris.

Le chien conserva pourtant l'honneur d'être toûjours dans le ciel sous le nom du *grand* & du *petit chien*. Nous eumes constamment les jours caniculaires.

Mais de tous les chiens *Cerbère* fut celui qui eut le plus de réputation; il avait trois gueules. Nous avons remarqué que tout allait par trois. *Isis*, *Osiris* & *Orus* les trois premières divinités égyptiaques; les trois frères Dieux du monde grec, *Jupiter*, *Neptune* & *Pluton*; les trois parques; les trois furies; les trois juges d'enfer; les trois gueules du chien de là-bas.

Nous nous appercevons ici avec douleur que nous avons omis l'article des *chats*; mais nous nous consolons en renvoyant à leur histoire. Nous remarquerons seulement qu'il n'y a point de chats dans les cieux, comme il y a des chèvres, des écrevisses, des taureaux, des beliers, des aigles, des lions, des poissons, des liévres & des chiens. Mais en récompense, le chat fut consacré ou révéré, ou adoré du culte de dulie dans quelques villes, & peut-être de latrie par quelques femmes.

Digitized by Google

DE LA CHINE.

NOus avons assez remarqué ailleurs combien il est téméraire & mal-adroit de disputer à une nation telle que la Chinoise ses titres authentiques. Nous n'avons aucune maison en Europe dont l'antiquité soit aussi bien prouvée que celle de l'empire de la Chine. Figurons-nous un savant maronite du mont Athos qui contesterait la noblesse des *Morozini*, des *Tiepolo* & des autres anciennes maisons de Venise, des princes d'Allemagne, des *Montmorency*, des *Châtillons*, des *Talerandes* de France, sous prétexte qu'il n'en est parlé ni dans *St. Thomas*, ni dans *St. Bonaventure*. Ce maronite passerait-il pour un homme de bon sens ou de bonne foi?

Je ne sais quels lettrés de nos climats se sont effrayés de l'antiquité de la nation Chinoise. Mais ce n'est point ici une affaire de scholastique. Laissez tous les lettrés chinois, tous les mandarins, tous les empereurs reconnaître *Fo-hi* pour un des premiers qui donnèrent des loix à la Chine environ deux mille cinq ou six cent ans avant notre ère vulgaire. Convenez qu'il faut qu'il y ait des peuples avant qu'il y ait des rois. Convenez qu'il faut un tems prodigieux avant qu'un peuple nombreux, ayant inventé les arts nécessaires, se soit réuni pour se choisir un maître. Si vous n'en convenez pas, il ne nous importe. Nous croirons toûjours sans vous que deux & deux font quatre.

Dans une province d'Occident nommée autrefois *la Celtique*, on a poussé le goût de la singularité & du paradoxe jusqu'à dire que les Chinois n'étaient qu'une colonie d'Egypte, ou bien, si l'on veut, de Phénicie. On a cru prouver, comme on prouve tant d'autres choses, qu'un roi d'Egypte appellé *Ménès* par les Grecs, était le roi de la Chine *Yu*, & qu'*Atoes* était *Ki*, en

Digitized by Google

changeant ſeulement quelques lettres; & voici de plus comme on a raiſonné.

Les Egyptiens allumaient des flambeaux quelquefois pendant la nuit, les Chinois allument des lanternes; donc les Chinois ſont évidemment une colonie d'Egypte. Le jéſuite *Parennin* qui avait déja vécu vingt-cinq ans à la Chine, & qui poſſédait également la langue & les ſciences des Chinois, a réfuté toutes ces imaginations avec autant de politeſſe que de mépris. Tous les miſſionnaires, tous les Chinois à qui l'on conta qu'au bout de l'Occident on faiſait la réforme de l'empire de la Chine, ne firent qu'en rire. Le père *Parennin* répondit un peu plus ſérieuſement. Vos Egyptiens, diſait-il, paſſèrent apparemment par l'Inde pour aller peupler la Chine. L'inde alors était-elle peuplée ou non? ſi elle l'était, aurait-elle laiſſé paſſer une armée étrangère? ſi elle ne l'était pas, les Egyptiens ne ſeraient-ils pas reſtés dans l'Inde? auraient-ils pénétré par des déſerts & des montagnes impraticables juſqu'à la Chine, pour y aller fonder des colonies, tandis qu'ils pouvaient ſi aiſément en établir ſur les rivages fertiles de l'Inde & du Gange.

Les compilateurs d'une hiſtoire univerſelle imprimée en Angleterre, ont voulu auſſi dépouiller les Chinois de leur antiquité, parce que les jéſuites étaient les premiers qui avaient bien fait connaître la Chine. C'eſt-là ſans doute une bonne raiſon pour dire à toute une nation: *vous en avez menti.*

Il y a, ce me ſemble, une réflexion bien importante à faire ſur les témoignages que *Confutzé*, nommé parmi nous *Confucius*, rend à l'antiquité de ſa nation; c'eſt que *Confutzé* n'avait nul intérêt de mentir; il ne faiſait point le prophête, il ne ſe diſait point inſpiré, il n'enſeignait point une religion nouvelle, il ne recourait point aux preſtiges; il ne flatte point l'empereur ſous lequel il vivait, il n'en parle ſeulement pas. C'eſt enfin le ſeul des inſtituteurs du monde qui ne ſe ſoit point fait ſuivre par des femmes.

Digitized by Google

J'ai connu un philosophe qui n'avait que le portrait de *Confucius* dans son arrière-cabinet ; il mit au bas ces quatre vers :

> De la seule raison salutaire interprête,
> Sans éblouir le monde éclairant les esprits,
> Il ne parla qu'en sage, & jamais en prophête ;
> Cependant on le crut, & même en son pays.

J'ai lu ses livres avec attention, j'en ai fait des extraits ; je n'y ai trouvé que la morale la plus pure, sans aucune teinture de charlatanisme. Il vivait six cent ans avant notre ère vulgaire. Ses ouvrages furent commentés par les plus savans hommes de la nation. S'il avait menti, s'il avait fait une fausse chronologie, s'il avait parlé d'empereurs qui n'eussent point existé, ne se serait-il trouvé personne dans une nation savante qui eût réformé la chronologie de *Confutzé ?* Un seul Chinois a voulu le contredire, & il a été universellement bafoué.

Ce n'est pas ici la peine d'opposer le monument de la grande muraille de la Chine aux monumens des autres nations qui n'en ont jamais approché, ni de redire que les pyramides d'Egypte ne sont que des masses inutiles & puériles en comparaison de ce grand ouvrage, ni de parler de trente-deux éclipses calculées dans l'ancienne chronique de la Chine, dont vingt-huit ont été vérifiées par les mathématiciens d'Europe, ni de faire voir combien le respect des Chinois pour leurs ancêtres assure l'existence de ces mêmes ancêtres, ni de répéter au long combien ce même respect a nui chez eux au progrès de la physique, de la géométrie & de l'astronomie.

On sait assez qu'ils sont encore aujourd'hui ce que nous étions tous il y a environ trois cent ans, des raisonneurs très ignorans. Le plus savant Chinois ressemble à un de nos savans du quinzième siècle qui possédait son Aristote. Mais on peut être un fort mauvais physicien & un excellent moraliste. Aussi c'est dans la morale & dans l'é-

Digitized by Google

conomie politique, dans l'agriculture, dans les arts nécessaires que les Chinois se sont perfectionnés. Nous leur avons enseigné tout le reste; mais dans cette partie nous devions être leurs disciples.

De l'expulsion des missionnaires de la Chine.

Humainement parlant, & indépendamment des services que les jésuites pouvaient rendre à la religion chrétienne, n'étaient-ils pas bien malheureux d'être venus de si loin porter la discorde & le trouble dans le plus vaste royaume & le mieux policé de la terre? Et n'était-ce pas abuser horriblement de l'indulgence & de la bonté des peuples orientaux, surtout après les torrens de sang versés à leur occasion au Japon? scène affreuse dont cet empire n'a cru pouvoir prévenir les suites qu'en fermant ses ports à tous les étrangers.

Ils avaient obtenu de l'empereur de la Chine *Cam-hi* la permission d'enseigner le catholicisme; ils s'en servirent pour faire croire à la petite portion du peuple dirigé par eux, qu'on ne pouvait servir d'autre maître que celui qui tenait la place de Dieu sur la terre, & qui résidait en Italie sur le bord d'une petite rivière nommée *le Tibre*; que toute autre opinion religieuse, tout autre culte était abominable aux yeux de Dieu, & qu'il punirait éternellement quiconque ne croirait pas aux jésuites; que l'empereur *Cam-hi* leur bienfaicteur, qui ne pouvait pas prononcer Christ parce que les Chinois n'ont point la lettre R, serait damné à tout jamais; que l'Empereur *Yontchin* son fils le serait sans miséricorde; que tous les ancêtres des Chinois & des Tartares l'étaient, que leurs descendans le seraient ainsi que tout le reste de la terre; & que les révérends pères jésuites avaient une compassion vraiment paternelle de la damnation de tant d'ames.

Ils vinrent à bout de persuader trois princes du sang Tartare. Cependant l'empereur *Cam-hi*

Digitized by Google

mourut à la fin de 1722. Il laissa l'empire à son quatriéme fils *Yontchin*, qui a été si célébre dans le monde entier par la justice & par la sagesse de son gouvernement, par l'amour de ses sujets & par l'expulsion des jésuites

Ils commencèrent par batiser les trois princes & plusieurs personnes de leur maison: ces néophites eurent le malheur de désobéir à l'empereur en quelques points qui ne regardaient que le service militaire. Pendant ce tems-là même l'indignation de tout l'empire éclata contre les missionnaires; tous les gouverneurs des provinces, tous les colao présentèrent contr'eux des mémoires. Les accusations furent portées si loin qu'on mit aux fers les trois princes disciples des jésuites.

Il est évident que ce n'était pas pour avoir été batisés qu'on les traita si durement, puisque les jésuites eux-mêmes avouent dans leurs lettres, que pour eux ils n'essuyèrent aucune violence, & que même ils furent admis à une audience de l'empereur qui les honora de quelques présens. Il est donc prouvé que l'empereur *Yontchin* n'était nullement persécuteur. Et si les princes furent renfermés dans une prison vers la Tartarie, tandis qu'on traitait si bien leurs convertisseurs, c'est une preuve indubitable qu'ils étaient prisonniers d'état & non pas martyrs.

L'empereur céda bientôt aux cris de la Chine entière; on demandait le renvoi des jésuites, comme depuis en France & dans d'autres pays on a demandé leur abolition. Tous les tribunaux de la Chine voulaient qu'on les fît partir sur le champ pour Macao qui est regardé comme une place séparée de l'empire, & dont on a laissé toûjours la possession aux Portugais avec garnison Chinoise.

Yontchin eut la bonté de consulter les tribunaux & les gouverneurs, pour savoir s'il y aurait quelque danger à faire conduire tous les jésuites dans la province de Kanton. En attendant la réponse il fit venir trois jésuites en sa présen-

Digitized by Google

ce, & leur dit ces propres paroles que le père *Parennin* rapporte avec beaucoup de bonne foi : „ Vos Européans dans la province de Fo-
„ Kien voulaient anéantir nos loix *a*) & trou-
„ blaient nos peuples ; les tribunaux me les ont
„ déférés ; j'ai dû pourvoir à ces désordres, il y
„ va de l'intérêt de l'empire.... Que diriez-vous
„ si j'envoyais dans votre pays une troupe de
„ bonzes & de lamas prêcher leur loi? com-
„ ment les recevriez-vous?.... Si vous avez
„ su tromper mon père, n'espérez pas me trom-
„ per de même..... Vous voulez que les Chi-
„ nois se fassent chrétiens, votre loi le deman-
„ de, je le sais bien ; mais alors que deviendrons-
„ nous? les sujets de vos rois! Les chrétiens ne
„ croyent que vous ; dans un tems de trouble ils
„ n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. Je
„ sais bien qu'actuellement il n'y a rien à crain-
„ dre ; mais quand les vaisseaux viendront par
„ mille & dix mille, alors il pourrait y avoir du
„ désordre.

„ La Chine au nord touche le royaume des
„ Russes qui n'est pas méprisable ; elle a au sud
„ les Européans & leurs royaumes qui sont en-
„ core plus considérables ; & à l'ouest les prin-
„ ces de Tartarie qui nous font la guerre depuis
„ huit ans..... *Laurent Lange* compagnon du
„ prince *Ismaelof* ambassadeur du czar, deman-
„ dait qu'on accordât aux Russes la permission
„ d'avoir dans toutes les provinces une factore-
„ rie ; on ne le leur permit qu'à Pékin & sur les
„ limites de Kalkas. Je vous permets de de-
„ meurer de même ici & à Kanton, tant que
„ vous ne donnerez aucun sujet de plainte ; &
„ si vous en donnez, je ne vous laisserai ni ici
„ ni à Kanton. "

On abattit leurs maisons & leurs églises dans toutes les autres provinces. Enfin les plaintes contr'eux redoublèrent. Ce qu'on leur reprochait le plus, c'était d'affaiblir dans les enfans le respect pour leurs pères en ne rendant point les hon-

a) Le pape y avait déja nommé un évêque.

Digitized by Google

neurs dûs aux ancêtres, d'assembler indécemment les jeunes gens & les filles dans les lieux écartés qu'ils appellaient *églises*, de faire agenouiller les filles entre leurs jambes & de leur parler bas en cette posture. Rien ne paraissait plus monstrueux à la délicatesse chinoise. L'empereur *Yontchin* daigna même en avertir les jésuites, après quoi il renvoya la plûpart des missionnaires à Macao, mais avec des politesses & des attentions dont les seuls Chinois peut-être sont capables.

Il retint à Pékin quelques jésuites mathématiciens, & entr'autres ce même *Parennin* dont nous avons déja parlé, & qui possédant parfaitement le chinois & le tartare, avait souvent servi d'interprête. Plusieurs jésuites se cachèrent dans des provinces éloignées, d'autres dans Kanton même; & on ferma les yeux.

Enfin, l'empereur *Yontchin* étant mort, son fils & son successeur *Kun-long* acheva de contenter la nation en faisant partir pour Macao tous les missionnaires déguisés qu'on put trouver dans l'empire. Un édit solemnel leur en interdit à jamais l'entrée. S'il en vient quelques-uns, on les prie civilement d'aller exercer leurs talens ailleurs. Point de traitement dur, point de persécution. On m'a assuré qu'en 1760 un jésuite de Rome étant allé à Kanton, & ayant été déféré par un facteur des Hollandais, le colao gouverneur de Kanton le renvoya avec un présent d'une pièce de soie, des provisions & de l'argent.

Du prétendu athéisme de la Chine.

On a examiné plusieurs fois cette accusation d'athéisme, intentée par nos théologaux d'Occident contre le gouvernement chinois *b*) à l'autre bout du monde, c'est assurément le dernier excès de nos folies & de nos contradictions pédantesques. Tantôt on prétendait dans une de nos

b) Voyez le *Siécle de Louis XIV*, dans l'*Essai sur l'esprit & les mœurs des nations*, & ailleurs.

Digitized by Google

facultés que les tribunaux ou parlemens de la Chine étaient idolâtres, tantôt qu'ils ne reconnaissaient point de divinité; & ces raisonneurs poussaient quelquefois leur fureur de raisonner jusqu'à soutenir que les Chinois étaient à la fois athées & idolâtres.

Au mois d'Octobre 1700, la Sorbonne déclara hérétiques toutes les propositions qui soutenaient que l'empereur & les colao croyaient en DIEU. On faisait de gros livres dans lesquels on démontrait, selon la façon théologique de démontrer, que les Chinois n'adoraient que le ciel matériel.

Nil præter nubes & cæli numen adorant.

Mais s'ils adoraient ce ciel matériel, c'était donc là leur Dieu. Ils ressemblaient aux Perses qu'on dit avoir adoré le soleil; ils ressemblaient aux anciens Arabes qui adoraient les étoiles: ils n'étaient donc ni fabricateurs d'idoles, ni athées. Mais un docteur n'y regarde pas de si près, quand il s'agit dans son tripot de déclarer une proposition hérétique & mal-sonnante.

Ces pauvres gens qui faisaient tant de fracas en 1700 sur le ciel matériel des Chinois, ne savaient pas qu'en 1689 les Chinois ayant fait la paix avec les Russes à Niptchou qui est la limite des deux empires, ils érigèrent la même année, le 8 Septembre, un monument de marbre, sur lequel on grava en langue chinoise & en latin ces paroles mémorables.

Si quelqu'un a jamais la pensée de rallumer le feu de la guerre, nous prions le Seigneur souverain de toutes choses, qui connaît les cœurs, de punir ces perfides, &c. c)

Il suffisait de savoir un peu de l'histoire moderne pour mettre fin à ces disputes ridicules; mais les gens qui croyent que le devoir de l'homme consiste à commenter *St. Thomas* & *Scot*, ne s'abaissent pas à s'informer de ce qui se passe entre les plus grands empires de la terre.

c) Voyez l'*Histoire de la Russie*, écrite sur les mémoires envoyés par l'impératrice *Elizabeth*.

Digitized by Google

CHRISTIANISME.

ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME, DANS SON ÉTAT CIVIL ET POLITIQUE.

DIEU nous garde d'oser mêler ici le divin au prophane, nous ne sondons point les voies de la providence. Hommes, nous ne parlons qu'à des hommes.

Lorsqu'*Antoine* & ensuite *Auguste* eurent donné la Judée à l'Arabe *Hérode* leur créature & leur tributaire, ce prince, étranger chez les Juifs, devint le plus puissant de tous leurs rois. Il eut des ports sur la méditerranée, Ptolomaïde, Ascalon. Il bâtit des villes, il éleva un temple au Dieu *Apollon* dans Rhodes; un temple à *Auguste* dans Césarée. Il bâtit de fond en comble celui de Jérusalem, & il en fit une très forte citadelle. La Palestine, sous son règne, jouit d'une profonde paix. Enfin, il fut regardé comme un messie, tout barbare qu'il était dans sa famille, & tout tyran de son peuple dont il dévorait la substance pour subvenir à ses grandes entreprises. Il n'adorait que *César*, & il fut presque adoré des hérodiens.

La secte des Juifs était répandue depuis longtems dans l'Europe & dans l'Asie; mais ses dogmes étaient entiérement ignorés. Personne ne connaissait les livres juifs, quoique plusieurs fussent, dit-on, déja traduits en grec dans Alexandrie. On ne savait des Juifs que ce que les Turcs & les Persans savent aujourd'hui des Arméniens, qu'ils sont des courtiers de commerce, des agens de change. Du reste un Turc ne s'informe jamais si un Arménien est eutichéen, ou jacobite, ou chrétien de *St. Jean*, ou arien.

Le théïsme de la Chine & les respectables livres de *Confutzé* qui vécut environ six cent ans avant *Hérode*, étaient encor plus ignorés des nations occidentales que les rites juifs.

Les Arabes qui fournissaient les denrées pré-

cieuses de l'Inde aux Romains, n'avaient pas plus d'idée de la théologie des bracmanes que nos matelots qui vont à Pondichéri ou à Madrass. Les femmes Indiennes étaient en possession de se brûler sur le corps de leurs maris de tems immémorial; & ces sacrifices étonnans qui sont encor en usage, étaient aussi ignorés des Juifs que les coutumes de l'Amérique. Leurs livres qui parlent de *Gog* & de *Magog*, ne parlent jamais de l'Inde.

L'ancienne religion de *Zoroastre* était célèbre & n'en était pas plus connue dans l'empire Romain. On savait seulement en général que les mages admettaient une résurrection, un paradis, un enfer; & il falait bien que cette doctrine eût percé chez les Juifs voisins de la Caldée, puis la Palestine était partagée du tems d'*Hérode* entre les pharisiens qui commençaient à croire le dogme de la resurrection, & les saducéens qui ne regardaient cette doctrine qu'avec mépris.

Alexandrie, la ville la plus commerçante du monde entier, était peuplée d'Egyptiens qui adoraient *Sérapis*, & qui consacraient des chats; de Grecs qui philosophaient, de Romains qui dominaient, de Juifs qui s'enrichissaient. Tous ces peuples s'acharnaient à gagner de l'argent, à se plonger dans les plaisirs ou dans le fanatisme; à faire ou à défaire des sectes de religion, surtout dans l'oisiveté qu'ils goûtèrent dès qu'*Auguste* eut fermé le temple de *Janus*.

Les Juifs étaient divisés en trois factions principales; celle des Samaritains se disait la plus ancienne, parce que Samarie (alors Sebaste) avait subsisté pendant que Jérusalem fut détruite avec son temple sous les rois de Babilone; mais ces Samaritains étaient un mélange de Persans & de Palestins.

La seconde faction & la plus puissante, était celle des Jérosolimites. Ces Juifs proprement dits, détestaient ces Samaritains, & en étaient détestés. Leurs intérêts étaient tout opposés. Ils voulaient qu'on ne sacrifiât que dans le temple de Jérusalem. Une telle contrainte eût attiré

beaucoup d'argent dans cette ville. C'était par cette raison-là même que les Samaritains ne voulaient sacrifier que chez eux. Un petit peuple, dans une petite ville, peut n'avoir qu'un temple; mais dès que ce peuple s'est étendu dans soixante & dix lieues de pays en long, & dans vingt-trois en large, comme fit le peuple Juif; dès que son territoire est presque aussi grand & aussi peuplé que le Languedoc ou la Normandie, il est absurde de n'avoir qu'une église. Où en seraient les habitans de Montpellier s'ils ne pouvaient entendre la messe qu'à Toulouse?

La troisiéme faction était des Juifs hellénistes, composée principalement de ceux qui commerçaient, & qui exerçaient des métiers en Egypte & en Grèce. Ceux-là avaient le même intérêt que les Samaritains. *Onias* fils d'un grand-prêtre juif, & qui voulait être grand-prêtre aussi, obtint du roi d'Egypte *Ptolomée Philometor*, & surtout de *Cléopatre* sa femme, la permission de bâtir un temple juif auprès de Bubaste. Il assura la reine *Cléopatre* qu'*Isaïe* avait prédit qu'un jour le Seigneur aurait un temple dans cet endroit-là. *Cléopatre*, à qui il fit un beau présent, lui manda que puis qu'*Isaïe* l'avait dit, il falait l'en croire. Ce temple fut nommé l'*Onion*. Et si *Onias* ne fut pas grand sacrificateur, fut capitaine d'une troupe de milices. Ce temple fut construit cent soixante ans avant notre ère vulgaire. Les Juifs de Jérusalem eurent toûjours cet Onion en horreur, aussi-bien que la traduction dite des Septante. Ils instituèrent même une fête d'expiation pour ces deux prétendus sacrilèges.

Les rabins de l'Onion mêlés avec les Grecs, devinrent plus savans (à leur mode) que les rabins de Jérusalem & de Samarie; & ces trois factions commencèrent à disputer entr'elles sur des questions de controverse qui rendent nécessairement l'esprit subtil, faux & insociable.

Les Juifs égyptiens, pour égaler l'austérité des esséniens & des judaïtes de la Palestine, établirent quelque tems avant le christianisme la secte

Digitized by Google

des thérapeutes, qui se vouèrent comme eux à une espèce de vie monastique & à des mortifications.

Ces différentes sociétés étaient des imitations des anciens mystères égyptiens, persans, thraciens, grecs, qui avaient inondé la terre depuis l'Euphrate & le Nil jusqu'au Tibre.

Dans les commencemens les initiés admis à ces confréries étaient en petit nombre, & regardés comme des hommes privilégiés séparés de la multitude ; mais du tems d'*Auguste* leur nombre fut très considérable ; de sorte qu'on ne parlait que de religion du fond de la Syrie au mont Atlas, & à l'Océan germanique.

Parmi tant de sectes & de cultes s'était établie l'école de *Platon*, non-seulement dans la Grèce, mais à Rome, & surtout dans l'Egypte. *Platon* avait passé pour avoir puisé sa doctrine chez les Egyptiens, & ceux-ci croyaient révendiquer leur propre bien en faisant valoir les idées archeptiques platoniques, son verbe, & l'espèce de trinité qu'on débrouille dans quelques ouvrages de *Platon*.

Il paraît que cet esprit philosophique répandu alors sur tout l'Occident connu, laissa du moins échapper quelques étincelles d'esprit raisonneur vers la Palestine.

Il est certain que du tems d'*Hérode* on disputait sur les attributs de la Divinité, sur l'immortalité de l'esprit humain, sur la résurrection des corps. Les Juifs racontent que la reine *Cléopatre* leur demanda si on ressusciterait nu ou habillé.

Les Juifs raisonnaient donc à leur manière. L'exagérateur *Joseph* était très savant pour un militaire. Il y avait d'autres savans dans l'état civil, puisqu'un homme de guerre l'était. *Philon* son contemporain aurait eu de la réputation parmi les Grecs. *Gamaliel* le maître de *St. Paul*, était un grand controversiste. Les auteurs de la Mishna furent des Polymathes.

La populace s'entretenait de religion chez les

Digitized by Google

Juifs, comme nous voyons aujourd'hui en Suisse, à Genève, en Allemagne, en Angleterre, & surtout dans les Cevennes, les moindres habitans agiter la controverse. Il y a plus; des gens de la lie du peuple ont fondé des sectes; *Fox* en Angleterre, *Muncer* en Allemagne, les premiers reformés en France. Enfin, en faisant abstraction du grand courage de *Mahomet*, il n'était qu'un marchand de chameaux.

Ajoutons à tous ces préliminaires, que du tems d'*Hérode* on s'imagina que le monde était près de sa fin, comme nous l'avons déja remarqué. (Voyez *Fin du monde.*)

Ce fut dans ces tems préparés par la divine providence, qu'il plut au Père éternel d'envoyer son fils sur la terre; mystère adorable & incompréhensible auquel nous ne touchons pas.

Nous disons seulement que dans ces circonstances, si JESUS prêcha une morale pure, s'il annonça un prochain royaume des cieux pour la récompense des justes, s'il eut des disciples attachés à sa personne & à ses vertus, si ces vertus mêmes lui attirèrent les persécutions des prêtres; si la calomnie le fit mourir d'une mort infame; sa doctrine constamment annoncée par ses disciples dut faire un très grand effet dans le monde. Je ne parle encor une fois qu'humainement: je laisse à part la foule des miracles & des prophéties. Je soutiens que le christianisme dut plus réussir par sa mort que s'il n'avait pas été persécuté. On s'étonne que ses disciples ayent fait de nouveaux disciples; je m'étonnerais bien davantage s'ils n'avaient pas attiré beaucoup de monde dans leur parti. Soixante & dix personnes convaincues de l'innocence de leur chef, de la pureté de ses mœurs & de la barbarie de ses juges, doivent soulever bien des cœurs sensibles.

Le seul *Saul Paul*, devenu l'ennemi de *Gamaliel* son maître, (quelle qu'en ait été la raison) devait humainement parlant, attirer mille hommages à JESUS, quand même JESUS n'aurait

Digitized by Google

été qu'un homme de bien opprimé. *St. Paul* était ſavant, éloquent, véhément, infatigable, inſtruit dans la langue grecque, ſecondé de zélateurs bien plus intéreſſés que lui à défendre la réputation de leur maître. *St. Luc* était un Grec d'Alexandrie, *a*) homme de lettres puis qu'il était médecin.

Le premier chapitre de *St. Jean* eſt d'une ſublimité platonicienne qui dut plaire aux platoniciens d'Alexandrie. Et en effet, il ſe forma bientôt dans cette ville une école fondée par *Luc*, ou par *Marc* (ſoit l'évangéliſte, ſoit un autre) perpétuée par *Athénagore*, *Panthène*, *Origène*, *Clément*, tous ſavans, tous éloquens. Cette école une fois établie, il était impoſſible que le chriſtianiſme ne fît pas des progrès rapides.

La Grèce, la Syrie, l'Egypte, étaient les théatres de ces célèbres anciens myſtères qui enchantaient les peuples. Les chrétiens eurent leurs myſtères comme eux. On dut s'empreſſer à s'y faire initier, ne fût-ce d'abord que par curioſité ; & bientôt cette curioſité devint perſuaſion. L'idée de la fin du monde prochaine devait ſurtout engager les nouveaux diſciples à mépriſer les biens paſſagers de la terre qui allaient périr avec eux. L'exemple des thérapeutes invitait à une vie ſolitaire & mortifiée : tout concourait donc puiſſamment à l'établiſſement de la religion chrêtienne.

Les divers troupeaux de cette grande ſociété naiſſante ne pouvaient, à la vérité, s'accorder entr'eux. Cinquante-quatre ſociétés eurent cinquante-quatre évangiles différens, tous ſecrets comme leurs myſtères, tous inconnus aux gentils, qui ne virent nos quatre évangiles canoniques qu'au bout de deux cent cinquante années. Ces différens troupeaux, quoique diviſés, re-

a) Le titre de l'Evangile Syriaque de St. Luc porte, *Evangile de Luc l'Evangéliſte, qui évangéliſa en grec dans Alexandrie la grande.* On trouve encor ces mots dans les Conſtitutions apoſtoliques, *Le ſecond évêque d'Alexandrie fut Avilius inſtitué par Luc.*

Digitized by Google

connaiſſaient le même paſteur. Ebionites oppoſés à *St. Paul*, nazaréens, diſciples, d'*Himeneos*, d'*Alexandros*, d'*Hermogènes*, carpocratiens, baſilidiens, valentiniens, marcionites, ſabelliens, gnoſtiques, montaniſtes, cent ſectes élevées les unes contre les autres ; toutes en ſe faiſant des reproches mutuels, étaient cependant toutes unies en JESUS, invoquaient JESUS, voyaient en JESUS l'objet de leurs penſées & le prix de leurs travaux.

L'empire Romain, dans lequel ſe formèrent toutes ces ſociétés, n'y fit pas d'abord attention. On ne les connut à Rome que ſous le nom général de Juifs, auxquels le gouvernement ne prenait pas garde. Les Juifs avaient acquis par leur argent le droit de commercer. On en chaſſa de Rome quatre mille ſous *Tibère*. Le peuple les accuſa de l'incendie de Rome ſous *Néron*, eux & les nouveaux juifs demi-chrêtiens.

On les chaſſa encor ſous *Claude* ; mais leur argent les fit toûjours revenir. Ils furent mépriſés & tranquilles. Les chrêtiens de Rome furent moins nombreux que ceux de Grèce, d'Alexandrie & de Syrie. Les Romains n'eurent ni pères de l'égliſe, ni héréſiarques dans les premiers ſiécles. Plus ils étaient éloignés du berceau du chriſtianiſme, moins on vit chez eux de docteurs & d'écrivains. L'égliſe était grecque, & tellement grecque qu'il n'y eut pas un ſeul myſtère, un ſeul rite, un ſeul dogme qui ne fût exprimé en cette langue.

Tous les chrêtiens, ſoit Grecs, ſoit Syriens, ſoit Romains, ſoit Égyptiens, étaient partout regardés comme des demi-juifs. C'était encor une raiſon de plus pour ne pas communiquer leurs livres aux gentils, pour reſter unis entr'eux & impénétrables. Leur ſecret était plus inviolablement gardé que celui des myſtères d'*Iſis* & de *Cérès*. Ils faiſaient une république à part, un état dans l'état. Point de temples, point d'autels, nul ſacrifice, aucune cérémonie publique. Ils éliſaient leurs ſupérieurs ſecrets à la plura-

Digitized by Google

lité des voix. Ces supérieurs, sous le nom d'anciens, de prêtres, d'évêques, de diacres ménageaient la bourse commune, avaient soin des malades, pacifiaient leurs querelles. C'était une honte, un crime parmi eux de plaider devant les tribunaux, de s'enrôler dans la milice ; & pendant cent ans il n'y eut pas un chrêtien dans les armées de l'empire.

Ainsi retirés au milieu du monde, & inconnus même en se montrant, ils échappaient à la tyrannie des proconsuls & des préteurs, & vivaient libres dans le public esclavage.

On ignore l'auteur du fameux livre intitulé, *Ton apostolon Didakai*, les Constitutions apostoliques ; de même qu'on ignore les auteurs des Cinquante évangiles non-reçus, & des Actes de *St. Pierre*, & du Testament des douze patriarches, & de tant d'autres écrits des premiers chrêtiens. Mais il est vraisemblable que ces constitutions sont du second siécle. Quoi qu'elles soient faussement attribuées aux apôtres, elles sont très précieuses. On y voit quels étaient les devoirs d'un évêque élu par les chrêtiens ; quel respect ils devaient avoir pour lui, quels tributs ils devaient lui payer.

L'évêque ne pouvait avoir qu'une épouse qui eût bien soin de sa maison. *Mias andra gegenimenon gunaikos monogamou kalos tou idiou oikou proestota.*

Liv. IV. chap. I.

On exhortait les chrêtiens riches à adopter les enfans des pauvres. On faisait des collectes pour les veuves & les orphelins ; mais on ne recevait point l'argent des pécheurs ; & nommément il n'était pas permis à un cabaretier de donner son offrande. Il est dit qu'on les regardait comme des fripons. C'est pourquoi très peu de cabaretiers étaient chrêtiens. Cela même empêchait les chrêtiens de fréquenter les tavernes, & les éloignait de toute société avec les gentils.

Chap. VI.

Les femmes pouvant parvenir à la dignité de diaconesses, en étaient plus attachées à la confraternité chrêtienne. On les consacrait ; l'évê-

Digitized by Google

que les oignait d'huile au front comme on avait huilé autrefois les rois Juifs. Que de raiſons pour lier enſemble les chrêtiens par des nœuds indiſſolubles !

Les perſécutions, qui ne furent jamais que paſſagères, ne pouvaient ſervir qu'à redoubler le zèle & à enflammer la ferveur ; de ſorte que ſous *Dioclétien* un tiers de l'empire ſe trouva chrêtien.

Voilà une petite partie des cauſes humaines qui contribuèrent au progrès du chriſtianiſme. Joignez-y les cauſes divines qui ſont à elles comme l'infini eſt à l'unité, & vous ne pourrez être ſurpris que d'une ſeule choſe, c'eſt que cette religion ſi vraie ne ſe ſoit pas étendue tout-d'un-coup dans les deux hémiſphères, ſans en excepter l'iſle la plus ſauvage.

DIEU lui-même étant deſcendu du ciel, étant mort pour racheter tous les hommes, pour extirper à jamais le péché ſur la ſurface de la terre, a cependant laiſſé la plus grande partie du genre-humain en proie à l'erreur, au crime & au diable. Cela paraît une fatale contradiction à nos faibles eſprits ; mais ce n'eſt pas à nous d'interroger la providence ; nous ne devons que nous anéantir devant elle.

CHRONOLOGIE.

ON diſpute depuis longtems ſur l'ancienne chronologie, mais y en a-t-il une ?

Il faudrait que chaque peuplade conſidérable eût poſſédé & conſervé des régiſtres authentiques bien atteſtés. Mais combien peu de peuplades ſavaient écrire ? & dans le petit nombre d'hommes qui cultivèrent cet art ſi rare, s'en eſt-il trouvé qui priſſent la peine de marquer deux dates avec exactitude ?

Nous avons à la vérité dans des tems très récens les obſervations céleſtes des Chinois & des

Caldéens. Elles ne remontent qu'environ deux mille ans plus ou moins avant notre ère vulgaire. Mais quand les premières annales se bornent à nous instruire qu'il y eut une éclipse sous un tel prince, c'est nous apprendre que ce prince existait, & non pas ce qu'il a fait.

De plus, les Chinois comptent l'année de la mort d'un empereur toute entière, fût-il mort le premier jour de l'an ; & son successeur date l'année suivante du nom de son prédécesseur. On ne peut montrer plus de respect pour ses ancêtres ; mais on ne peut supputer les tems d'une manière plus fautive en comparaison de nos nations modernes.

Ajoutez que les Chinois ne commencent leur cycle sexagenaire, dans lequel ils ont mis de l'ordre, qu'à l'empereur *Iao*, deux mille trois cent cinquante-sept ans avant notre ère vulgaire. Tout le tems qui précède cette époque est d'une obscurité profonde.

Les hommes se sont toûjours contentés de l'à-peu-près en tout genre. Par exemple, avant les horloges on ne savait qu'à-peu-près les heures du jour & de la nuit. Si on bâtissait, les pierres n'étaient qu'à-peu-près taillées, les bois à-peu-près équarris, les membres des statues à-peu-près dégrossis, on ne connaissait qu'à-peu-près ses plus proches voisins ; & malgré la perfection où nous avons tout porté, c'est ainsi qu'on en use encor dans la plus grande partie de la terre.

Ne nous étonnons donc pas s'il n'y a nulle part de vraie chronologie ancienne. Ce que nous avons des Chinois est beaucoup, si vous le comparez aux autres nations.

Nous n'avons rien des Indiens ni des Perses, presque rien des anciens Egyptiens. Tous nos systêmes inventés sur l'histoire de ces peuples, se contredisent autant que nos systêmes métaphysiques.

Les olympiades des Grecs ne commencent que sept cent vingt-huit ans avant notre manière de compter. On voit seulement vers ce

tems-là quelques flambeaux dans la nuit, comme l'ère de *Nabonassar*, la guerre de Lacédémone & de Messène; encor dispute-t-on sur ces époques.

Tite-Live n'a garde de dire en quelle année *Romulus* commença son prétendu règne. Les Romains, qui savaient combien cette époque est incertaine, se seraient moqués de lui s'il eût voulu la fixer.

Il est prouvé que les deux cent quarante ans qu'on attribue aux sept premiers rois de Rome, sont le calcul le plus faux.

Les quatre premiers siécles de Rome sont absolument dénués de chronologie.

Si quatre siécles de l'empire le plus mémorable de la terre, ne forment qu'un amas indigeste d'événemens mêlés de fables, sans presque aucune date, que sera-ce des petites nations resserrées dans un coin de terre, qui n'ont jamais fait aucune figure dans le monde, malgré tous leurs efforts pour remplacer en charlataneries & en prodiges, ce qui leur manquait en puissance & en culture des arts?

DE LA VANITÉ DES SYSTÊMES, SUR-TOUT EN CHRONOLOGIE.

Mr. l'abbé de *Condillac* rendit un très grand service à l'esprit humain, quand il fit voir le faux de tous les systêmes. Si on peut espérer de rencontrer un jour un chemin vers la vérité, ce n'est qu'après avoir bien reconnu tous ceux qui mènent à l'erreur. C'est du moins une consolation d'être tranquille, & de ne plus chercher, quand on voit que tant de savans ont cherché en vain.

La chronologie est un amas de vessies remplies de vent. Tous ceux qui ont cru y marcher sur un terrain solide, sont tombés. Nous avons aujourd'hui quatre-vingt systêmes, dont il n'y en a pas un de vrai.

Les Babiloniens disaient, nous comptons qua-

tre cent ſoixante & treize mille années d'obſervations céleſtes. Vient un Pariſien qui leur dit, votre compte eſt juſte; vos années étaient d'un jour ſolaire; elles reviennent à douze cent quatre-vingt-dix-ſept des nôtres, depuis *Atlas* roi d'Afrique grand aſtronome, juſqu'à l'arrivée d'*Alexandre* à Babilone.

Mais jamais, quoi qu'en diſe notre Pariſien, aucun peuple n'a pris un jour pour un an; & le peuple de Babilone encor moins que perſonne. Il falait ſeulement que ce nouveau venu de Paris dît aux Caldéens, vous êtes des exagérateurs, & vos ancêtres des ignorans; les nations ſont ſujettes à trop de révolutions pour conſerver des quatre mille ſept cent trente-ſix ſiécles de calculs aſtronomiques. Et quant au roi des Maures *Atlas*, perſonne ne ſait en quel tems il a vécu. *Pythagore* avait autant de raiſon de prétendre avoir été coq, que vous de vous vanter de tant d'obſervations.

Le grand ridicule de toutes ces chronologies fantaſtiques, eſt d'arranger toutes les époques de la vie d'un homme, ſans ſavoir ſi cet homme a exiſté.

Langlet répète après quelques autres, dans ſa *Compilation chronologique ſur l'hiſtoire univerſelle*, que préciſément dans le tems d'*Abraham*, ſix ans après la mort de *Sara*, très peu connue des Grecs, *Jupiter* âgé de ſoixante & deux ans commença à régner en Theſſalie, que ſon règne fut de ſoixante ans, qu'il épouſa ſa ſœur *Junon*, qu'il fut obligé de céder les côtes maritimes à ſon frère *Neptune*, que les titans lui firent la guerre. Mais y a-t-il eu un *Jupiter*? C'était par-là qu'il falait commencer.

Digitized by Google

CICÉRON.

C'Eſt dans le tems de la décadence des beaux-arts en France, c'eſt dans le ſiécle des paradoxes, & dans l'aviliſſement de la littérature & de la philoſophie perſécutées, qu'on veut flétrir *Cicéron*; & quel eſt l'homme qui eſſaye de deshonorer ſa mémoire? c'eſt un de ſes diſciples, c'eſt un homme qui prête, comme lui, ſon miniſtère à la défenſe des accuſés; c'eſt un avocat qui a étudié l'éloquence chez ce grand maître; c'eſt un citoyen qui paraît animé comme *Cicéron* même de l'amour du bien public.

Dans un livre intitulé *Canaux navigables*, livre rempli de vues patriotiques & grandes plus que praticables, on eſt bien étonné de lire cette philippique contre *Cicéron* qui n'a jamais fait creuſer de canaux.

» Le trait le plus glorieux de l'hiſtoire de *Ci-*
» *céron*, c'eſt la ruine de la conjuration de *Cati-*
» *lina*; mais à le bien prendre, elle ne fit du bruit
» à Rome qu'autant qu'il affecta d'y mettre de
» l'importance. Le danger exiſtait dans ſes diſ-
» cours bien plus que dans la choſe. C'était une
» entrepriſe d'hommes yvres qu'il était facile de
» déconcerter. Ni le chef, ni les complices n'a-
» vaient pris la moindre meſure pour aſſurer le
» ſuccès de leur crime. Il n'y eut d'étonnant dans
» cette étrange affaire que l'appareil dont le con-
» ſul chargea toutes ſes démarches, & la facilité
» avec laquelle on lui laiſſa ſacrifier à ſon amour-
» propre tant de rejettons des plus illuſtres fa-
» milles.

» D'ailleurs, la vie de *Cicéron* eſt pleine de
» traits honteux; ſon éloquence était vénale au-
» tant que ſon ame était puſillanime. Si ce n'é-
» tait pas l'intérêt qui dirigeait ſa langue, c'était
» la frayeur ou l'eſpérance; le deſir de ſe faire
» des appuis le portait à la tribune pour y dé-
fendre

Digitized by Google

» fendre sans pudeur des hommes plus desho-
» norés, plus dangereux cent fois que *Catilina.*
» Parmi ses cliens, on ne voit presque que des
» scélérats : & par un trait singulier de la justice
» divine, il reçut enfin la mort des mains d'un
» de ces misérables que son art avait dérobés aux
» rigueurs de la justice humaine. "

A le bien prendre, la conjuration de *Catilina* fit à Rome plus que *du bruit*; elle la plongea dans le plus grand trouble, & dans le plus grand danger. Elle ne fut terminée que par une bataille si sanglante qu'il n'est aucun exemple d'un pareil carnage, & peu d'un courage aussi intrépide. Tous les soldats de *Catilina* après avoir tué la moitié de l'armée de *Petreius* furent tués jusqu'au dernier; *Catilina* périt percé de coups sur un monceau de morts, & tous furent trouvés le visage tourné contre l'ennemi. Ce n'était pas là une entreprise si facile à déconcerter; *César* la favorisait, & elle apprit à *César* à conspirer un jour plus heureusement contre sa patrie.

Cicéron défendait sans pudeur des hommes plus deshonorés, plus dangereux cent fois que Catilina.

Est-ce quand il défendait dans la tribune la Sicile contre *Verres*, & la république Romaine contre *Antoine?* est-ce quand il réveilla la clémence de *César* en faveur de *Ligarius* & du roi *Dejotare?* ou lorsqu'il obtenait le droit de cité pour le poëte *Archias;* ou lorsque dans sa belle oraison pour la loi *Manilia* il emportait tous les suffrages des Romains en faveur du grand *Pompée?*

Il plaida pour *Milon* meurtrier de *Clodius*; mais *Clodius* avait mérité sa fin tragique par ses fureurs. *Clodius* avait trempé dans la conjuration de *Catilina*, *Clodius* était son plus mortel ennemi, il avait soulevé Rome contre lui, & l'avait puni d'avoir sauvé Rome; *Milon* était son ami.

Quoi! c'est de nos jours qu'on ose dire que DIEU punit *Cicéron* d'avoir plaidé pour un tribun militaire nommé *Popilius Léna*, & que la vengeance céleste le fit assassiner par ce *Popilius Léna*

Digitized by Google

même ! Personne ne sait si *Popilius Léna* était coupable ou non du crime dont *Cicéron* le justifia quand il le défendit ; mais tous les hommes savent que ce monstre fut coupable de la plus horrible ingratitude, de la plus infame avarice, & de la plus détestable barbarie, en assassinant son bienfaicteur pour gagner l'argent de trois monstres comme lui. Il était réservé à notre siécle de vouloir faire regarder l'assassinat de *Cicéron* comme un acte de la justice divine. Les triumvirs ne l'auraient pas osé. Tous les siécles jusqu'ici ont détesté & pleuré sa mort.

On reproche à *Cicéron* de s'être vanté trop souvent d'avoir sauvé Rome, & d'avoir trop aimé la gloire. Mais ses ennemis voulaient flétrir cette gloire. Une faction tyrannique le condamnait à l'exil, & abattait sa maison, parce qu'il avait préservé toutes les maisons de Rome de l'incendie que *Catilina* leur préparait. Il vous est permis (c'est même un devoir) de vanter vos services quand on les méconnaît, & surtout quand on vous en fait un crime.

On admire encor *Scipion* de n'avoir répondu à ses accusateurs que par ces mots : *C'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal, allons rendre graces aux Dieux.* Il fut suivi par tout le peuple au capitole, & nos cœurs l'y suivent encor en lisant ce trait d'histoire ; quoi qu'après tout il eût mieux valu rendre ses comptes que se tirer d'affaire par un bon mot.

Cicéron fut admiré de même par le peuple Romain le jour qu'à l'expiration de son consulat, étant obligé de faire les sermens ordinaires, & se préparant à haranguer le peuple selon la coutume, il en fut empêché par le tribun *Metellus* qui voulait l'outrager. *Cicéron* avait commencé par ces mots, *Je jure* ; le tribun l'interrompit, & déclara qu'il ne lui permettrait pas de haranguer. Il s'éleva un grand murmure. *Cicéron* s'arrêta un moment, & renforçant sa voix noble & sonore, il dit pour toute harangue, *Je jure que j'ai sauvé la patrie.* L'assemblée enchantée s'écria, *Nous*

Digitized by Google

jurons qu'il a dit la vérité. Ce moment fut le plus beau de sa vie. Voilà comme il faut aimer la gloire.

Je ne sais où j'ai lu autrefois ces vers ignorés.

Romains, j'aime la gloire & ne veux point m'en taire ;
Des travaux des humains c'est le digne salaire :
Ce n'est qu'en vous servant qu'il la faut acheter.
Qui n'ose la vouloir n'ose la mériter.

Peut-on mépriser *Cicéron* si on considère sa conduite dans son gouvernement de la Cilicie, qui était alors une des plus importantes provinces de l'empire Romain, en ce qu'elle confinait à la Syrie, & à l'empire des Parthes. Laodicée, l'une des plus belles villes d'Orient, en était la capitale : cette province était aussi florissante qu'elle est dégradée aujourd'hui sous le gouvernement des Turcs, qui n'ont jamais eu de *Cicéron*.

Il commence par protéger le roi de Cappadoce *Ariobarzane*, & il refuse les présens que ce roi veut lui faire. Les Parthes viennent attaquer en pleine paix Antioche ; *Cicéron* y vole, il atteint les Parthes après des marches forcées par le mont Taurus, il les fait fuir, il les poursuit dans leur retraite, *Orzace* leur général est tué avec une partie de son armée.

De-là il court à Pendenissum capitale d'un pays allié des Parthes, il la prend ; cette province est soumise. Il tourne aussi-tôt contre les peuples appellés *Tiburaniens*, il les défait ; ses troupes lui défèrent le titre d'*empereur* qu'il garda toute sa vie. Il aurait obtenu à Rome les honneurs du triomphe sans *Caton* qui s'y opposa, & qui obligea le sénat à ne décerner que des réjouissances publiques & des remerciemens aux Dieux, lorsque c'était à *Cicéron* qu'on devait en faire.

Si on se représente l'équité, le désintéressement de *Cicéron* dans son gouvernement, son activité, son affabilité, deux vertus si rarement compati-

bles, les bienfaits dont il combla les peuples dont il était le ſouverain abſolu, il faudra être bien difficile pour ne pas accorder ſon eſtime à un tel homme.

Si vous faites réflexion que c'eſt-là ce même Romain qui le premier introduiſit la philoſophie dans Rome, que ſes *Tuſculanes* & ſon livre de la *Nature des Dieux* ſont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrit la ſageſſe qui n'eſt qu'humaine, & que ſon traité des *offices* eſt le plus utile que nous ayons en morale, il ſera encor plus mal aiſé de mépriſer *Cicéron.* Plaignons ceux qui ne le liſent pas, plaignons encor plus ceux qui ne lui rendent pas juſtice.

Oppoſons au détracteur Français les vers de l'Eſpagnol *Martial* dans ſon épigramme contre *Antoine.*

Quid proſunt ſacra pretioſa ſilentia linguæ?
Incipient omnes pro Cicerone loqui.

Ta prodigue fureur acheta ſon ſilence,
Mais l'univers entier parle à jamais pour lui.

Voyez ſurtout ce que dit Juvenal, *Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.*

CIEL MATÉRIEL.

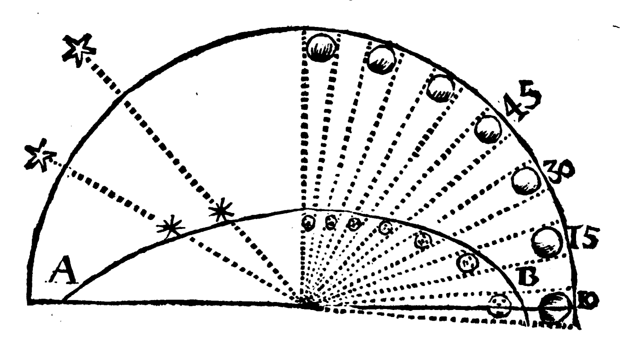
LEs loix de l'optique fondées ſur la nature des choſes, ont ordonné que de notre petit globe nous verrons toûjours le ciel matériel, comme ſi nous en étions le centre, quoique nous ſoyons bien loin d'être centre.

Que nous le verrons toûjours comme une voûte ſurbaiſſée, quoiqu'il n'y ait d'autre voûte que celle de notre atmoſphère, laquelle n'eſt point ſurbaiſſée.

Que nous verrons toûjours les aſtres roulans ſur cette voûte, & comme dans un même cer-

cle, quoiqu'il n'y ait que cinq planètes principales & dix lunes, & un anneau, qui marchent ainsi que nous dans l'espace.

Que notre soleil & notre lune nous paraîtront toûjours d'un tiers plus grands à l'horison qu'au zénith, quoiqu'ils soient plus près de l'observateur au zénith qu'à l'horison; & que les étoiles nous paraîtront toûjours plus rapprochées à l'horison qu'au zénith. Voici l'effet que font nécessairement les astres sur nos yeux.



Cette figure représente à-peu-près en quelle proportion le soleil & la lune doivent être apperçus dans la courbe A B, *& comment les astres doivent paraître plus rapprochés les uns des autres dans la même courbe.*

1°. Telles sont les loix de l'optique, telle est la nature de vos yeux, que premiérement le ciel matériel, les nuages, la lune, le soleil qui est si loin de vous, les planètes qui dans leur apogée en sont encor plus loin, tous les astres placés à des distances encor plus immenses, comètes, météores, tout doit vous paraître dans cette voûte surbaissée composée de votre atmosphère.

2°. Pour moins compliquer cette vérité, observons seulement ici le soleil qui semble parcourir le cercle A B.

Digitized by Google

Il doit vous paraître au zénith plus petit qu'à quinze degrés au-dessous, à trente degrés encor plus gros, & enfin à l'horison encor davantage; tellement que ses dimensions dans le ciel inférieur décroissent en raison de ses hauteurs dans la progression suivante;

A l'horison - - - - - -	100.
A quinze degrés - - - -	68.
A trente degrés - - - - -	50.
A quarante-cinq degrés - - -	40.

Ses grandeurs apparentes dans la voûte surbaissée, sont comme ses hauteurs apparentes; & il en est de même de la lune & d'une comète. (Voyez *Robert Shmith.*)

3°. Ce n'est point l'habitude, ce n'est point l'interposition des terres, ce n'est point la réfraction de l'atmosphère qui causent cet effet. *Mallebranche* & *Regis* ont disputé l'un contre l'autre; mais *Robert Shmith* a calculé.

4°. Observez les deux étoiles qui étant à une prodigieuse distance l'une de l'autre, & à des profondeurs très différentes dans l'immensité de l'espace, sont considérées ici comme placées dans le cercle que le soleil semble parcourir. Vous les voyez distantes l'une de l'autre dans le grand cercle; se rapprochant dans le petit par les mêmes loix.

C'est ainsi que vous voyez le ciel matériel. C'est par ces règles invariables de l'optique que vous voyez les planètes tantôt rétrogrades, tantôt stationnaires; elles ne sont rien de tout cela. Si vous étiez dans le soleil, vous verriez toutes les planètes & les comètes rouler régulièrement autour de lui dans les ellipses que Dieu leur assigne. Mais vous êtes sur la planète de la Terre, dans un coin où vous ne pouvez jouïr de tout le spectacle.

N'accusons donc point les erreurs de nos sens avec *Mallebranche*; des loix constantes de la nature, émanées de la volonté immuable du Tout-puissant, & proportionnées à la constitution de nos organes, ne peuvent être des erreurs.

Digitized by Google

Nous ne pouvons voir que les apparences des choſes, & non les choſes mêmes. Nous ne ſommes pas plus trompés quand le ſoleil, ouvrage de Dieu, cet aſtre un million de fois auſſi gros que notre terre, nous paraît plat & large de deux pieds, que lorſque dans un miroir convexe, ouvrage de nos mains, nous voyons un homme ſous la dimenſion de quelques pouces.

Si les mages Caldéens furent les premiers qui ſe ſervirent de l'intelligence que Dieu leur donna pour meſurer & mettre à leur place les globes céleſtes, d'autres peuples plus groſſiers ne les imitèrent pas.

Ces peuples enfans & ſauvages imaginèrent la terre plate, ſoutenue dans l'air je ne ſais comment par ſon propre poids; le ſoleil, la lune & les étoiles marchant continuellement ſur un ceintre ſolide qu'on appella *plaque firmament*; ce ceintre portant des eaux & ayant des portes d'eſpace en eſpace, les eaux ſortant par ces portes pour humecter la terre.

Mais comment le ſoleil, la lune & tous les aſtres reparaiſſaient-ils après s'être couchés? on n'en ſavait rien. Le ciel touchait à la terre plate; il n'y avait pas moyen que le ſoleil, la lune & les étoiles tournaſſent ſous la terre & allaſſent ſe lever à l'orient après s'être couchés à l'occident. Il eſt vrai que ces ignorans avaient raiſon par hazard, en ne concevant pas que le ſoleil & les étoiles fixes tournaſſent autour de la terre. Mais ils étaient bien loin de ſoupçonner le ſoleil immobile, & la terre avec ſon ſatellite tournant autour de lui dans l'eſpace avec les autres planètes. Il y avait plus loin de leurs fables au vrai ſyſtême du monde que des ténèbres à la lumière.

Ils croyaient que le ſoleil & les étoiles revenaient par des chemins inconnus, après s'être délaſſés de leur courſe dans la mer Méditerranée, on ne ſait pas préciſément dans quel endroit. Il n'y avait pas d'autre aſtronomie du tems même d'*Homère* qui eſt ſi nouveau. Car les Caldéens

Digitized by Google

tenaient leur science secrète pour se faire plus respecter des peuples. *Homère* dit plus d'une fois, que le soleil se plonge dans l'Océan ; (& encor cet océan c'est le Nil) c'est-là qu'il répare par la fraîcheur des eaux, pendant la nuit, l'épuisement du jour ; après quoi il va se rendre au lieu de son lever par des routes inconnues aux mortels. On a comparé cette idée à celle du baron de *Feneste*, qui dit, que si on ne voit pas le soleil quand il revient, *c'est qu'il revient de nuit.*

Comme alors la plûpart des peuples de Syrie & les Grecs, connaissaient un peu l'Asie & une petite partie de l'Europe, & qu'ils n'avaient aucune notion de tout ce qui est au nord du Pont-Euxin & au midi du Nil, ils établirent d'abord que la terre était plus longue que large d'un grand tiers ; par conséquent le ciel qui touchait à la terre & qui l'embrassait, était aussi plus long que large. De-là nous vinrent les degrés de longitude & de latitude, dont nous avons toûjours conservé les noms, quoique nous ayons réformé la chose.

Le livre de *Job*, composé par un ancien Arabe, qui avait quelque connaissance de l'astronomie puisqu'il parle des constellations, s'exprime pourtant ainsi. Où étiez-vous quand je jettais » les fondemens de la terre ? qui en a pris les » dimensions ? sur quoi ses bases portent-elles ? » qui a posé sa pierre angulaire ? »

Le moindre écolier lui répondrait aujourd'hui, La terre n'a ni pierre angulaire, ni base, ni fondement ; & à l'égard de ses dimensions nous les connaissons très bien, puisque depuis *Magellan* jusqu'à Mr. de *Bougainville*, plus d'un navigateur en a fait le tour.

Le même écolier fermerait la bouche au déclamateur *Lactance* & à tous ceux qui ont dit avant & après lui que la terre est fondée sur l'eau, & que le ciel ne peut être au-dessous de la terre ; & que par conséquent il est ridicule & impie de soupçonner qu'il y ait des antipodes.

C'est une chose curieuse de voir avec quel dé-

Digitized by Google

dain, avec quelle pitié *Lactance* regarde tous les philosophes qui depuis quatre cent ans commençaient à connaître le cours apparent du soleil & des planètes, la rondeur de la terre, la liquidité, la non-résistance des cieux, à travers desquels les planètes couraient dans leurs orbites &c. Il recherche *par quels degrés les philosophes sont parvenus à cet excès de folie de faire de la terre une boule, & d'entourer cette boule du ciel.*

Lactance liv. III. ch. XXIV.

Ces raisonnemens sont dignes de tous ceux qu'il fait sur les sibylles.

Notre écolier dirait à tous ces docteurs; Apprenez qu'il n'y a point de cieux solides placés les uns sur les autres, comme on vous l'a dit; qu'il n'y a point de cercles réels dans lesquels les astres courent sur une prétendue plaque.

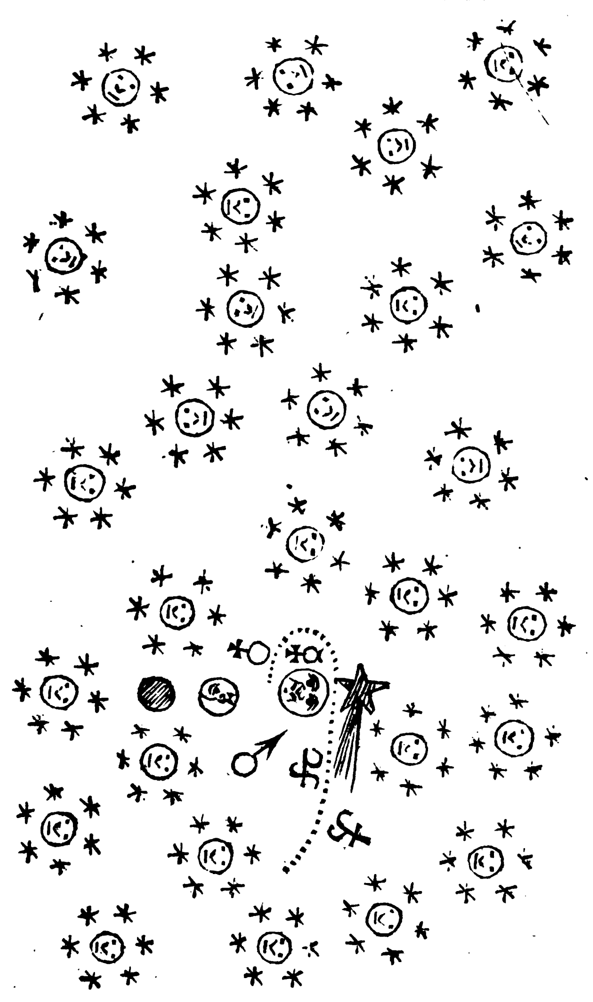
Que le soleil est le centre de notre monde planétaire.

Que la terre & les planètes roulent autour de lui, dans l'espace, non pas en traçant des cercles, mais des ellipses.

Apprenez qu'il n'y a ni dessus ni dessous; mais que les planètes, les comètes tendent toutes vers le soleil, leur centre, & que le soleil tend vers elles, par une gravitation éternelle.

Lactance & les autres babillards seraient bien étonnés en voyant le systême du monde tel qu'il est.

Cette petite planche représente, quoi qu'imparfaitement, comment notre soleil, notre monde planétaire, nos comètes sont perdus dans l'immensité de l'espace peuplé de tant d'autres univers, & à quel point cette expression commune le ciel & la terre *est impropre, quoique nécessaire à notre faiblesse.*



Digitized by Google

LE CIEL DES ANCIENS.

SI un ver à ſoie donnait le nom de *ciel* au petit duvet qui entoure ſa coque, il raiſonnerait auſſi bien que firent tous les anciens, en donnant le nom de *ciel* à l'atmoſphère, qui eſt, comme dit très-bien Mr. de *Fontenelle* dans ſes *mondes*, le duvet de notre coque.

Les vapeurs qui ſortent de nos mers & de notre terre, & qui forment les nuages, les météores & les tonneres, furent pris d'abord pour la demeure des Dieux. Les Dieux deſcendent toûjours dans des nuages d'or chez *Homère*; c'eſt delà que les peintres les peignent encor aujourd'hui aſſis ſur une nuée. Comment eſt-on aſſis ſur l'eau? Il était bien juſte que le maître des Dieux fût plus à ſon aiſe que les autres: on lui donna un aigle pour le porter, parce que l'aigle vole plus haut que le autres oiſeaux.

Les anciens Grecs voyant que les maîtres des villes demeuraient dans des citadelles, au haut de quelque montagne, jugèrent que les Dieux pouvaient avoir une citadelle auſſi, & la placèrent en Theſſalie ſur le mont Olympe, dont le ſommet eſt quelquefois caché dans les nues, de ſorte que leur palais était de plain-pied à leur ciel.

Les étoiles & les planètes qui ſemblent attachées à la voûte bleue de notre atmoſphère, devinrent enſuite les demeures des Dieux, ſept d'entr'eux eurent chacun leur planète, les autres logèrent où ils purent; le conſeil général des Dieux ſe tenait dans une grande ſalle, à laquelle on allait par la voie lactée; car il falait bien que les Dieux euſſent une ſalle en l'air, puiſque les hommes avaient des hôtels-de-ville ſur la terre.

Quand les Titans, eſpèce d'animaux entre les Dieux & les hommes, déclarèrent une guerre aſſez juſte à ces Dieux-là, pour réclamer une partie

Digitized by Google

de leur héritage du côté paternel, étant fils du ciel & de la terre, ils ne mirent que deux ou trois montagnes les unes sur les autres, comptant que c'en était bien assez pour se rendre maître du ciel, & du château de l'Olympe.

Neve foret terris securior arduus æther;
Affectasse ferunt regnum cœleste gigantes,
Altaque congestos struxisse ad sidera montes.

On attaqua le ciel aussi bien que la terre;
Les géants, chez les Dieux osant porter la guerre,
Entassérent des monts jusqu'aux astres des nuits.

Il y a pourtant des six cent millions de lieues de ces astres là, & beaucoup plus loin encor de plusieurs étoiles au mont Olympe.

Virgile ne fait point de difficulté de dire

Sub pedibusque videt nubes & sydera Daphnis.

Daphnis voit sous ses pieds les astres & les nuits.

Mais où donc était Daphnis?

A l'opera & dans des ouvrages plus sérieux on fait descendre des Dieux au milieu des vents, des nuages & du tonnerre, c'est-à-dire qu'on promène DIEU dans les vapeurs de notre petit globe. Ces idées sont si proportionées à notre faiblesse, qu'elles nous paraissent grandes.

Cette physique d'enfans & de vieilles, était prodigieusement ancienne; cependant on croit que les Caldéens avaient des idées presqu'aussi saines que nous de ce qu'on appelle *le ciel*; ils plaçoient le soleil au centre de notre monde planétaire, à-peu-près à la distance de notre globe que nous avons reconnu; ils faisaient tourner la terre & quelques planètes autour de cet astre; c'est ce que nous apprend *Aristarque* de Samos: c'est à-peu-près le systême du monde que *Copernic* a perfectionné depuis; mais les philosophes gardaient le secret pour eux, afin d'être plus respectés des rois & du peuple, ou plutôt pour n'être pas persécutés.

Le langage de l'erreur est si familier aux hommes, que nous appellons encor nos vapeurs, &

Digitized by Google

l'espace de la terre à la lune, du nom de *ciel*; nous disons, monter au ciel, comme nous disons que le soleil tourne, quoiqu'on sache bien qu'il ne tourne pas. Nous sommes probablement le ciel pour les habitans de la lune, & chaque planète place son ciel dans la planète voisine.

Si on avait demandé à *Homère* dans quel ciel était allée l'ame de *Sarpédon*, & où était celle d'*Hercule*, Homère eût été bien embarrassé; il eût répondu par des vers harmonieux.

Quelle sûreté avait-on que l'ame aërienne d'*Hercule* se fût trouvée plus à son aise dans Vénus, dans Saturne, que sur notre globe? Aurait-elle été dans le soleil? la place ne paraît pas tenable dans cette fournaise. Enfin, qu'entendaient les anciens par le ciel? ils n'en savaient rien, ils criaient toûjours *le ciel & la terre*; c'est comme si on criait l'infini & un atome. Il n'y a point, à proprement parler, de ciel, il y a une quantité prodigieuse de globes qui roulent dans l'espace vuide, & notre globe roule comme les autres

Les anciens croyaient qu'aller dans les cieux c'était monter; mais on ne monte point d'un globe à un autre, les globes célestes sont tantôt au-dessus de notre horison, tantôt au-dessous. Ainsi supposons que *Vénus* étant venue à Paphos, retournât dans sa planète quand cette planète était couchée, la déesse *Vénus* ne montait point alors par rapport à notre horison; elle descendait, & on devait dire en ce cas *descendre au ciel*. Mais les anciens n'y entendaient pas tant de finesse; ils avaient des notions vagues, incertaines, contradictoires sur tout ce qui tenait à la physique. On a fait des volumes immenses pour savoir ce qu'ils pensaient sur bien des questions de cette sorte. Quatre mots auraient suffi; *ils ne pensaient pas*.

CLERC.

IL y aurait peut-être encor quelque chose à dire sur ce mot, même après le Dictionnaire de

Du Cange, & celui de l'Encyclopédie. Nous pouvons, par exemple, obſerver qu'on était ſi ſavant vers le dixiéme & onziéme ſiécle, qu'il s'introduiſit une coutume ayant force de loi en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grace de la corde à tout criminel condamné qui ſavait lire ; tant un homme de cette érudition était néceſſaire à l'état.

Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre y porta cette coutume. Cela s'appellait bénéfice de clergie, *beneficium clericorum aut clergicorum*.

Nous avons remarqué en plus d'un endroit que de vieux uſages perdus ailleurs ſe retrouvent en Angleterre, comme on retrouva dans l'Iſle de Samothrace les anciens myſtères d'*Orphée*. Aujourd'hui même encor ce bénéfice de clergie ſubſiſte chez les Anglais dans toute ſa force pour un meurtre commis ſans deſſein, & pour un premier vol qui ne paſſe pas cinq cent livres ſterling. Le criminel qui ſait lire, demande le bénéfice de clergie ; on ne peut le lui refuſer. Le juge qui était réputé par l'ancienne loi ne ſavoir pas lire lui-même, s'en rapporte encor au chapelain de la priſon, qui préſente un livre au condamné. Enſuite il demande au chapelain, *Legit ? Lit-il ?* Le chapelain répond, *Legit ut clericus, il lit comme un clerc*. Et alors on ſe contente de faire marquer d'un fer chaud le criminel à la paume de la main. On a eu ſoin de l'enduire de graiſſe ; le fer fume & produit un ſiflement ſans faire aucun mal au patient réputé clerc.

Du célibat des clercs.

On demande ſi dans les premiers ſiécles de l'égliſe le mariage fut permis aux clercs & dans quel tems il fut défendu ?

Il eſt avéré que les clercs, loin d'être engagés au célibat dans la religion juive, étaient tous au contraire excités au mariage, non-ſeulement par l'exemple de leurs patriarches, mais par la honte attachée à vivre ſans poſtérité.

Digitized by Google

Toutefois, dans les tems qui précédèrent les derniers malheurs des Juifs, il s'éleva des sectes de rigoristes, esséniens, judaïtes, thérapeutes, hérodiens; & dans quelques-unes comme celles des esséniens & des thérapeutes, les plus dévots ne se mariaient pas Cette continence était une imitation de la chasteté des vestales établies par *Numa Pompilius*, de la fille de *Pythagore* qui institua un couvent, des prêtresses de *Diane*, de la pythie de Delphe, & plus anciennement de *Cassandre* & de *Chrysis* prêtresses d'*Apollon*, & même des prêtresses de *Bacchus*.

Les prêtres de *Cybèle* non-seulement faisaient vœu de chasteté, mais de peur de violer leurs vœux ils se rendaient eunuques.

Plutarque, dans sa huitiéme question des propos de table, dit qu'il y a des collèges de prêtres en Egypte qui renoncent au mariage.

Les premiers chrêtiens, quoique faisant profession d'une vie aussi pure que celle des esséniens & des thérapeutes, ne firent point une vertu du célibat. Nous avons vu que presque tous les apôtres & les disciples étaient mariés. St. Paul écrit à Tite, *Choisissez pour prêtre celui qui n'aura qu'une femme ayant des enfans fidèles, & non accusés de luxure.*

Epitre à *Tite* ch. I.

Il dit la même chose à Timothée; *que le surveillant soit mari d'une seule femme.*

I. à Tim. ch. III. v. 2.

Il semble faire si grand cas du mariage, que dans la même lettre à Timothée, il dit, *la femme ayant prévariqué se sauvera en faisant des enfans.*

Ch. II. v. 15.

Ce qui arriva dans le fameux concile de Nicée au sujet des prêtres mariés, mérite une grande attention. Quelques évêques, au rapport de *Sozomène* & de *Socrate*, proposèrent une loi qui défendit aux évêques & aux prêtres de toucher dorénavant à leurs femmes; mais *St. Paphnuce* le martyr, évêque de Thèbes en Egypte, s'y opposa fortement, disant, *que coucher avec sa femme c'est chasteté*; & son avis fut suivi par le concile.

Sozom. liv. I. *Socrate* liv. I.

Digitized by Google

Suidas, *Gelase Cisicène*, *Cassiodore* & *Nicéphore Caliste*, rapportent précisément la même chose.

Le concile seulement défendit aux ecclésiastiques d'avoir chez eux des agapètes, des associées, autres que leurs propres femmes, excepté leurs mères, leurs sœurs, leurs tantes & des vieilles hors de tout soupçon.

Depuis ce tems, le célibat fut recommandé sans être ordonné. *St. Jérôme* voué à la solitude, fut celui de tous les pères qui fit les plus grands éloges du célibat des prêtres; cependant, il prend hautement le parti de *Cartérius* évêque d'Espagne qui s'était remarié deux fois *Si je voulais nommer*, dit-il, *tous les évêques qui ont passé à de secondes noces, j'en trouverais plus qu'il n'y eut d'évêques au concile de Rimini*; *Tantus numerus congregabitur ut Riminensis synodus superetur.*

Lettre LXVII. à *Oceanus*

Les exemples des clercs mariés, & vivans avec leurs femmes, sont innombrables. *Sydonius* évêque de Clermont en Auvergne au cinquiéme siécle, épousa *Papianilla* fille de l'empereur *Avitus*; & la maison de *Polignac* a prétendu en descendre. *Simplicius* évêque de Bourges eut deux enfans de sa femme *Palladia*.

St. Grégoire de Nazianze était fils d'un autre *Grégoire* évêque de Nazianze, & de *Nonna* dont cet évêque eut trois enfans, savoir *Cesarius*, *Gorganio* & le *Saint*.

On trouve dans le décret romain, au canon *Osius*, une liste très longue d'évêques enfans des prêtres. Le pape *Osius* lui-méme était fils du sous-diacre *Etienne*, & le pape *Boniface I* fils du prêtre *Joconde*. Le pape *Felix III* fut fils du prêtre *Felix*, & devint lui-même un des ayeux de *Grégoire* le grand. *Jean II* eut pour père le prêtre *Projectus*, *Agapet* le prêtre *Gordien*. Le pape *Sylvestre* était fils du pape *Hormisdas*. *Théodore I* naquit du mariage de *Théodore* patriarche de Jérusalem, ce qui devait réconcilier les deux églises.

Enfin, après plus d'un concile tenu inutilement sur le célibat qui devait toûjours accompagner le sacerdoce, le pape *Grégoire VII* excommu-

Digitized by Google

nia tous les prêtres mariés, soit pour rendre l'église respectable par une discipline plus rigoureuse, soit pour attacher plus étroitement à la cour de Rome les évêques & les prêtres des autres pays qui n'auraient d'autre famille que l'église.

Cette loi ne s'établit pas sans de grandes contradictions.

C'est une chose très remarquable que le concile de Bâle ayant déposé, du moins en paroles, le pape *Eugène IV*, & élu *Amédée de Savoie*, plusieurs évêques ayant objecté que ce prince avait été marié, *Enéas Silvius* depuis pape sous le nom de *Pie II*, soutint l'élection d'*Amédée* par ces propres paroles ; *Non solum qui uxorem habuit, sed uxorem habens potest assumi.* — *Non-seulement celui qui a été marié mais celui qui l'est peut être pape.*

Ce *Pie II* était conséquent. Lisez ses lettres à sa maîtresse dans le *recueil de ses œuvres*. Il était persuadé qu'il y a de la démence à vouloir frauder la nature, qu'il faut la guider, & non chercher à l'anéantir.

Voyez *Onanisme*.

Quoi qu'il en soit, depuis le concile de Trente il n'y a plus de dispute sur le célibat des clercs dans l'église catholique romaine ; il n'y a plus que de desir.

Toutes les communions protestantes se sont séparées de Rome sur cet article.

Dans l'église grecque qui s'étend aujourd'hui des frontières de la Chine au cap Matapan, les prêtres se marient une fois. Partout les usages varient, la discipline change selon les tems & selon les lieux. Nous ne faisons ici que raconter, & nous ne controversons jamais

DES CLERCS DU SECRET, DEVENUS DEPUIS SECRETAIRES D'ÉTAT ET MINISTRES.

Les clercs du secret, clercs du roi, qui sont devenus depuis secrétaires d'état en France & en Angleterre, étaient originairement notaires du

Digitized by Google

roi; ensuite on les nomma *secrétaires des commandemens.* C'est le savant & laborieux *Pasquier* qui nous l'apprend. Il était bien instruit, puisqu'il avait sous ses yeux les registres de la chambre des comptes qui de nos jours ont été consumés par un incendie.

A la malheureuse paix du Catau-Cambresis en 1558, un clerc de *Philippe II* ayant pris le titre de *secrétaire d'état*, l'Aubépine qui était clerc secrétaire des commandemens du roi de France, & son notaire, prit aussi le titre de *secrétaire d'état* afin que les dignités fussent égales, si les avantages de la paix ne l'étaient pas.

En Angleterre avant *Henri VIII*, il n'y avait qu'un secrétaire du roi, qui présentait debout les mémoires & requêtes au conseil, *Henri VIII* en créa deux, & leur donna les mêmes titres & les mêmes prérogatives qu'en Espagne. Les grands seigneurs alors n'acceptaient pas ces places; mais avec le tems elles sont devenues si considérables, que les pairs du royaume & les généraux des armées en ont été revêtus. Ainsi tout change. Il ne reste rien en France du gouvernement de *Hugues* surnommé *Capet*, ni en Angleterre de l'administration de *Guillaume* surnommé *le bâtard*.

CLIMAT.

HIc segetes, illic veniunt felicius uvæ.
Arborei fœtus alibi, atque jussa virescunt
Gramina; nonne vides, croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi?
Ut chalybes nudi ferrum, virosaque pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum?

Il faut ici se servir de la traduction de Mr. l'abbé de l'*Isle*, dont l'élégance en tant d'endroits est égale au mérite de la difficulté surmontée.

Ici sont des vergers qu'enrichit la culture,
La règne un verd gazon qu'entretient la nature;

Digitized by Google

Le Tmole eſt parfumé d'un ſafran précieux ;
Dans les champs de Saba l'encens croît pour les Dieux ;
L'Euxin voit le caſtor ſe jouer dans ſes ondes,
Le Pont s'enorgueillit de ſes mines profondes ;
L'Inde produit l'yvoire ; & dans ſes champs guerriers
L'Epire pour l'Elide exerce ſes courſiers.

Il eſt certain que le ſol & l'atmoſphère ſignalent leur empire ſur toutes les productions de la nature, à commencer par l'homme, & à finir par les champignons.

Dans le grand ſiècle de *Louis XIV*, l'ingénieux *Fontenelle* a dit :

» On pourrait croire que la zone torride & les » deux glaciales, ne ſont pas fort propres pour » les ſciences. Juſqu'à préſent elles n'ont point » paſſé l'Egypte & la Mauritanie d'un côté, & » de l'autre la Suède. Peut-être n'a-ce pas été » par hazard qu'elles ſe ſont tenues entre le mont » Atlas & la mer Baltique. On ne ſait ſi ce ne » ſont point là les bornes que la nature leur a po- » ſées ; & ſi l'on peut eſpérer de voir jamais de » grands auteurs Lappons ou Nègres. »

Chardin, l'un de ces voyageurs qui raiſonnent, & qui approfondiſſent, va encor plus loin que *Fontenelle* en parlant de la Perſe. » La tempéra- » ture des climats chauds (dit-il) énerve l'eſprit » comme le corps, & diſſipe ce feu néceſſaire à » l'imagination pour l'invention. On n'eſt pas ca- » pable dans ces climats-là de longues veilles, » & de cette forte application qui enfantent les » ouvrages des arts libéraux & des arts mécha- » niques, &c. »

Chardin ch. VII.

Chardin ne ſongeait pas que *Sadi* & *Lokman* étaient Perſans. Il ne faiſait pas attention qu'*Archimède* était de Sicile, où la chaleur eſt plus grande que dans les trois quarts de la Perſe. Il oubliait que *Pythagore* apprit autrefois la géométrie chez les brâcmanes.

L'abbé *Dubos* ſoutint, & développa autant qu'il le put ce ſentiment de *Chardin*.

Cent cinquante ans avant eux *Bodin* en avait

Digitized by Google

fait la base de son système, dans sa *république* & dans sa *méthode de l'histoire*; il dit que l'influence du climat est le principe du gouvernement des peuples & de leur religion.

Diodore de Sicile fut de ce sentiment longtems avant *Bodin*.

L'auteur de l'*Esprit des loix*, sans citer personne, poussa cette idée encor plus loin que *Dubos*, *Chardin* & *Bodin*. Une certaine partie de la nation l'en crut l'inventeur, & lui en fit un crime. C'est ainsi que cette partie de la nation est faite. Il y a partout des gens qui ont plus d'enthousiasme que d'esprit.

On pourrait demander à ceux qui soutiennent que l'atmosphère fait tout, pourquoi l'empereur *Julien* dit dans son *Misopogon* que ce qui lui plaisait dans les Parisiens c'était la gravité de leurs caractères, & la sévérité de leurs mœurs; & pourquoi ces Parisiens, sans que le climat ait changé, sont aujourd'hui des enfans badins à qui le gouvernement donne le fouet en riant, & qui eux-mêmes rient le moment d'après, & chansonnent leurs précepteurs?

Pourquoi les Egyptiens qu'on nous peint encore plus graves que les Parisiens, sont aujourd'hui le peuple le plus mou, le plus frivole & le plus lâche, après avoir, dit-on, conquis autrefois toute la terre pour leur plaisir, sous un roi nommé *Sésostris*?

Pourquoi dans Athènes n'y a-t-il plus d'*Anacréons* ni d'*Aristotes*, ni de *Zeuxis*?

D'où vient que Rome a pour ses *Cicérons*, ses *Catons* & ses *Tite-Lives*, des citoyens qui n'osent parler, & une populace de gueux abrutis, dont le suprême bonheur est d'avoir quelquefois de l'huile à bon marché, & de voir défiler des processions?

Cicéron plaisante beaucoup sur les Anglais dans ses lettres. Il prie *Quintus* son frère, lieutenant de *César*, de lui mander, s'il a trouvé de grands philosophes parmi eux dans l'expédition d'Angleterre. Il ne se doutait pas qu'un jour ce pays pût

Digitized by Google

produire des mathématiciens qu'il n'aurait jamais pu entendre. Cependant le climat n'a point changé ; & le ciel de Londre est tout aussi nébuleux qu'il l'était alors.

Tout change dans les corps & dans les esprits avec le tems. Peut-être un jour les Américains viendront enseigner les arts aux peuples de l'Europe.

Le climat a quelque puissance, le gouvernement cent fois plus ; la religion jointe au gouvernement encor davantage.

INFLUENCE DU CLIMAT.

Le climat influe sur la religion en fait de cérémonies & d'usages. Un législateur n'aura pas eu de peine à faire baigner des Indiens dans le Gange à certains tems de la lune ; c'est un grand plaisir pour eux. On l'aurait lapidé s'il eût proposé le même bain aux peuples qui habitent les bords de la Duina vers Arcangel. Défendez le porc à un Arabe qui aurait la lèpre s'il mangeait de cette chair très-mauvaise & très dégoûtante dans son pays, il vous obéira avec joie. Faites la même défense à un Vestphalien, il sera tenté de vous battre.

L'abstinence du vin est un bon précepte de religion dans l'Arabie, où les eaux d'orange, de citron, de limon sont nécessaires à la santé. *Mahomet* n'aurait pas peut-être défendu le vin en Suisse, surtout avant d'aller au combat.

Il y a des usages de pure fantaisie. Pourquoi les prêtres d'Egypte imaginèrent-ils la circoncision ? ce n'est pas pour la santé. *Cambyse* qui les traita comme ils le méritaient, eux & leur bœuf *Apis*, les courtisans de *Cambyse*, les soldats de *Cambyse*, n'avaient point fait couper leurs prépuces & se portaient fort bien. La raison du climat ne fait rien aux parties génitales d'un prêtre. On offrait son prépuce à *Isis* probablement, comme on présenta partout les prémices des fruits de la terre. C'était offrir les prémices du fruit de la vie.

Digitized by Google

Les religions ont toujours roulé sur deux pivots ; observance & croyance ; l'observance tient en grande partie au climat ; la croyance n'en dépend point. On fera tout aussi bien recevoir un dogme sous l'équateur & sous le cercle polaire. Il sera ensuite également rejetté à Batavia & aux Orcades, tandis qu'il sera soutenu *unguibus & rostro* à Salamanque. Cela ne dépend point du sol & de l'atmosphére, mais uniquement de l'opinion, cette reine inconstante du monde.

Certaines libations de vin seront de précepte dans un pays de vignoble, & il ne tombera point dans l'esprit d'un législateur d'instituer en Norvège des mystères sacrés qui ne pourraient s'opérer sans vin.

Il sera expressément ordonné de brûler de l'encens dans le parvis d'un temple où l'on égorge des bêtes à l'honneur de la Divinité & pour le souper des prêtres. Cette boucherie appellée *temple*, serait un lieu d'infection abominable, si on ne le purifiait pas continuellement : & sans le secours des aromates, la religion des anciens aurait apporté la peste. On ornait même l'intérieur des temples de festons de fleurs pour rendre l'air plus doux.

On ne sacrifiera point de vache dans le pays brûlant de la presqu'isle des Indes ; parce que cet animal qui nous fournit un lait nécessaire est très-rare dans une campagne aride, que sa chair y est sèche, coriace, très peu nourrissante, & que les bracmanes feraient très mauvaise chère. Au contraire, la vache deviendra sacrée, attendu sa rareté & son utilité.

On n'entrera que pieds-nuds dans le temple de *Jupiter-Ammon*, où la chaleur est excessive : il faudra être bien chaussé pour faire ses dévotions à Copenhague.

Il n'en est pas ainsi du dogme. On a cru au polythéïsme dans tous les climats ; & il est aussi aisé à un Tartare de Crimée qu'à un habitant de la Mecque de reconnaître un DIEU unique, incommunicable, non-engendré & non-engendreur.

Digitized by Google

C'eſt par le dogme encor plus que par les rites qu'une religion s'étend d'un climat à un autre. Le dogme de l'unité d'un DIEU paſſa bientôt de Médine au mont Caucaſe; alors le climat cède à l'opinion.

Les Arabes dirent aux Turcs : » Nous nous faiſions circoncire en Arabie ſans ſavoir trop pourquoi; c'était une ancienne mode des prêtres d'Egypte d'offrir à *Oshiret* ou *Oſiris* une petite partie de ce qu'ils avaient de plus précieux : Nous avions adopté cette coutume trois mille ans avant d'être mahométans. Vous ſerez circoncis comme nous; vous ſerez obligés comme nous de coucher avec une de vos femmes tous les vendredis, & de donner par an deux & demi pour cent de votre revenu aux pauvres. Nous ne buvons que de l'eau & du ſorbet; toute liqueur enyvrante nous eſt défendue; elles ſont pernicieuſes en Arabie. Vous embraſſerez ce régime, quoique vous aimiez le vin paſſionnément; & que même il vous ſoit ſouvent néceſſaire ſur les bords du Phaze & de l'Araxe. Enfin, ſi vous voulez aller au ciel & y être bien placés, vous prendrez le chemin de la Mecque."

Les habitans du nord du Caucaſe ſe ſoumettent à ces loix, & embraſſent dans toute ſon étendue une religion qui n'était pas faite pour eux.

En Egypte le culte emblématique des animaux ſuccéda aux dogmes de *Thaut*. Les Dieux des Romains partagèrent enſuite l'Egypte avec les chiens, les chats & les crocodiles. A la religion romaine ſuccéda le chriſtianiſme : il fut entiérement chaſſé par le mahométiſme, qui cédera peut-être la place à une religion nouvelle.

Dans toutes ces viciſſitudes le climat n'eſt entré pour rien : le gouvernement a tout fait. Nous ne conſidérons ici que les cauſes ſecondes, ſans lever des yeux prophanes vers la providence qui les dirige. La religion chrêtienne, née dans la Syrie, ayant reçu ſes principaux accroiſſe-

Digitized by Google

mens dans Alexandrie, habite aujourd'hui les pays où *Teutate*, *Irminſul*, *Frida*, *Odin* étaient adorés.

Il y a des peuples dont ni le climat, ni le gouvernement n'ont fait la religion. Quelle cauſe a détaché le nord de l'Allemagne, le Dannemarck, les trois quarts de la Suiſſe, la Hollande, l'Angleterre, l'Ecoſſe, l'Irlande de la communion romaine?... la pauvreté. On vendait trop cher les indulgences & la délivrance du purgatoire à des ames dont les corps avaient alors très peu d'argent. Les prélats, les moines engloutiſſaient tout le revenu d'une province. On prit une religion à meilleur marché. Enfin, après vingt guerres civiles on a cru que la religion du pape était fort bonne pour les grands ſeigneurs, & la réformée pour les citoyens. Le tems fera voir qui doit l'emporter vers la mer Egée & le Pont-Euxin de la religion grecque ou de la religion turque.

CLOU.

Nous ne nous arrêterons pas à remarquer la barbarie agreſte qui fit clou de *clavus*, & cloud de *clodoaldus*, & clou de gérofle, quoique le gérofle reſſemble fort mal à un clou ; & *clou*, maladie de l'œil ; & *clou*, tumeur de la peau, &c. Ces expreſſions viennent de la négligence & de la ſtérilité de l'imagination ; c'eſt la honte d'un langage.

Nous demandons ſeulement ici aux reviſeurs de livres la permiſſion de tranſcrire ce que le miſſionnaire *Labat* dominicain, provéditeur du St. Office, a écrit ſur les clous de la croix, à laquelle il eſt plus que probable que jamais aucun clou ne fut attaché.

Voyages du jacobin *Labat* tom.

» Le religieux Italien qui nous conduiſait, eut » aſſez de crédit pour nous faire voir entr'autre » un des clous dont notre Seigneur fut attaché à

» à la croix. Il me parut bien différent de ce-
» lui que les bénédictins font voir à St. Denis.
» Peut-être que celui de St. Denis avait servi
» pour les pieds, & qu'il devait être plus grand
» que celui des mains. Il falait pourtant que ceux
» des mains fussent assez grands, & assez forts
» pour soutenir tout le poids du corps. Mais il
» faut que les Juifs ayent employé plus de qua-
» tre clous, ou que quelques-uns de ceux qu'on
» expose à la vénération des fidèles ne soient
» pas bien authentiques. Car l'histoire rapporte
» que *Ste. Hélène* en jetta un dans la mer pour
» appaiser une tempête furieuse qui agitait son
» vaisseau. *Constantin* se servit d'un autre pour
» faire le mord de la bride de son cheval. On
» en montre un tout entier à St. Denis en Fran-
» ce, un autre aussi tout entier à Ste. Croix de
» Jérusalem à Rome. Un auteur Romain de no-
» tre siécle, très célèbre, assure que la cou-
» ronne de fer dont on couronne les empereurs
» en Italie, est faite d'un de ces clous. On voit
» à Rome & à Carpentras deux mords de bride
» aussi faits de ces clous, & on en fait voir en-
» cor en d'autres endroits. Il est vrai qu'on a la
» discrétion de dire de quelques-uns, tantôt
» que c'est la pointe, & tantôt que c'est la
» tête. »

VIII. pag. 34. & 35.

Le missionnaire parle sur le même ton de toutes les reliques. Il dit au même endroit que lorsqu'on apporta de Jérusalem à Rome le corps du premier diacre *St. Etienne*, & qu'on le mit dans le tombeau du diacre St. Laurent, en 557, *St. Laurent se retira de lui-même pour donner la droite à son hôte ; action qui lui acquit le surnom de civil Espagnol. a*).

a) Ce même missionnaire *Labat*, frère prêcheur, provéditeur du St. Office, qui ne manque pas une occasion de tomber rudement sur les reliques & sur les miracles des autres moines, ne parle qu'avec une noble assurance de tous les prodiges & de toutes les prééminences de l'ordre de *St. Dominique*. Nul écrivain monastique n'a jamais poussé si loin la vigueur de l'amour-propre conventuel. Il faut voir com-

Digitized by Google

Ne faisons sur ces passages qu'une réflexion, c'est que si quelque philosophe s'était expliqué dans l'Encyclopédie comme le missionnaire dominicain *Labat*, une foule de *Patouillets* & de *Nonottes*, de *Chiniacs*, de *Chaumeix* & d'autres polissons auraient crié au déiste, à l'athée, au géomètre.

Selon ce que l'on peut être.
Les choses changent de nom.

Amphitrion.

COHÉRENCE, COHÉSION, ADHÉSION.

Force par laquelle les parties des corps tiennent ensemble. C'est le phénomène le plus commun & le plus inconnu. *Newton* se moque des atomes crochus par lesquels on a voulu expliquer la *cohérence* ; car il resterait à savoir pourquoi ils sont crochus, & pourquoi ils cohèrent.

Il ne traite pas mieux ceux qui ont expliqué la *cohésion* par le repos ; *C'est*, dit-il, *une qualité occulte.* Il a recours à une attraction ; mais cette

Voyage de Labat. tom. v. depuis la page 303 jusqu'à la page 313.

me il traite les bénédictins & le père Martène. *Ingrats bénédictins !... ah père Martène ! — noire ingratitude, que toute l'eau du déluge ne peut effacer ! — vous enchérissez sur les lettres provinciales, & vous retenez le bien des jacobins ! tremblez, révérends bénédictins de la congrégation de St. Vannes. — Si père Martène n'est pas content, il n'a qu'à parler.*

C'est bien pis quand il punit le très judicieux & très plaisant voyageur *Misson*, de n'avoir pas excepté les jacobins de tous les moines auxquels il accorde beaucoup de ridicule. *Labat* traite Misson de *bouffon ignorant qui ne peut être lu que par la canaille Anglaise.* Et ce qu'il y a de mieux, c'est que ce moine fait tous ses efforts pour être plus hardi & plus drôle que *Misson.* Au surplus, c'était un des plus effrontés convertisseurs que nous eussions ; mais en qualité de voyageur il ressemble à tous les autres qui croyent que tout l'univers a les yeux ouverts sur tous les cabarets où ils ont couché, & sur leurs querelles avec les commis de la douane.

Digitized by Google

attraction qui peut exister, & qui n'est point du tout démontrée, n'est-elle pas une qualité occulte? La grande attraction des globes célestes est démontrée & calculée. Celle des corps adhérens est incalculable. Or, comment admettre une force immésurable qui serait de la même nature que celle qu'on mesure?

Néanmoins, il est démontré que la force d'attraction agit sur toutes les planètes & sur tous les corps graves, proportionnellement à leur solidité; donc elle agit sur toutes les parties de la matière; donc il est très vraisemblable qu'en résidant dans chaque partie par rapport au tout, elle réside aussi dans chaque partie par rapport à la continuité; donc la cohérence peut être l'effet de l'attraction.

Cette opinion paraît admissible jusqu'à ce qu'on trouve mieux; & le mieux n'est pas facile à rencontrer.

COLIMAÇONS.

Petit ouvrage écrit en 1768.

SECTION PREMIERE.

IL y a quelque tems qu'on ne parlait que des jésuites, & à présent on ne s'entretient que des escargots. Chaque chose a son tems; mais il est certain que les colimaçons dureront plus que tous nos ordres religieux: car il est clair que si on avait coupé la tête à tous les capucins & à tous les carmes, ils ne pourraient plus recevoir de novices; au-lieu qu'une limace à qui l'on a coupé le cou reprend une nouvelle tête au bout d'un mois.

Plusieurs naturalistes ont fait cette expérience, & ce qui n'arrive que trop souvent, ils ne sont pas du même avis. Les uns disent que ce sont les limaces simples que j'appelle *incoques*

Digitized by Google

qui reprennent une tête ; les autres disent que ce sont les escargots, les limaçons à coquilles. *Experientia fallax*, l'expérience même est trompeuse. *a*] Il est très vraisemblable que le succès de cette tentative dépend de l'endroit dans lequel l'on fait l'amputation & de l'âge du patient.

Je me suis donné souvent le plaisir innocent de couper des têtes de colimaçons escargots à coquilles, & de limaces nues incoques. Je vais vous exposer fidélement ce qui m'est arrivé. Je serais faché d'en imposer au monde.

Le vingt-sept de May 1768 par les neuf heures du matin, le tems étant serein, je coupai la tête entière avec ses quatre antennes à vingt limaces nues incoques de couleur mort-doré brun, & à douze escargots à coquilles. Je coupai aussi la tête à huit autres escargots, mais entre les antennes. Au bout de quinze jours deux de mes limaces ont montré une tête naissante, elles mangeaient déja, & leurs quatre antennes commençaient à poindre. Les autres se portent bien, elles mangent sous le capuchon qui les couvre sans allonger encor le cou. Il ne m'est mort que la moitié de mes escargots, tous les autres sont en vie. Ils marchent, ils grimpent à un mur, ils allongent le cou ; mais il n'y a nulle apparence de tête, excepté à un seul. On lui avait coupé le cou entiérement, sa tête est revenue ; mais il ne mange pas encore. *Unus est ne despe-res ; sed unus est ne confidas. b*)

a) Dans un programme des *reproductions animales* imprimé, il est dit page 6, dans l'avis du traducteur, que la tête & les autres parties se reproduisirent dans l'escargot terrestre, & que les cornes se reproduisirent dans le limaçon sans coquille ; c'est communément tout le contraire. Et d'ailleurs les limaces nues incoques, & le colimaçon à coquille sont également terrestres.

b) On est obligé de dire qu'on doute encore si cet escargot auquel il revient une tête, & dont une corne commence à paraître, n'est pas du nombre de ceux à qui l'on n'a coupé que la tête & deux antennes. Il est déja revenu un museau à ceux-ci au bout de quinze jours. Ces expériences sont incontestables,

Ceux à qui l'on n'a fait l'opération qu'entre les quatre antennes, ont déja repris leur museau. Dès qu'ils seront en état de manger & de faire l'amour, j'en rendrai compte. Voilà deux prodiges bien avérés ; des animaux qui vivent sans tête ; des animaux qui reproduisent une tête.

J'ose espérer que mes escargots, mes colimaçons reprendront des têtes entières comme les limaces ; mais enfin je n'en ai encor vu qu'un à qui cela soit arrivé ; & je crains même de m'être trompé.

Si la tête revient difficilement aux escargots, ils ont en récompense des privilèges bien plus considérables. Les colimaçons ont le bonheur d'être à la fois mâles & femelles, comme ce beau garçon fils de *Vénus* & de *Mercure*, dont la nymphe *Salmacis* fut amoureuse.

Les colimaçons sont assurément l'espèce la plus favorisée de la nature. Ils ont de doubles organes de plaisir. Chacun d'eux est pourvu d'une espèce de carquois blanc, dont il tire une flêche amoureuse longue de trois à quatre lignes. Ils donnent & reçoivent tour-à-tour ; leurs voluptés sont non-seulement le double des nôtres, mais elles sont beaucoup plus durables. On sait, jeunes gens, dans quel court espace de tems s'évanouït votre jouïssance. Un moment la voit naître & mourir. Cela passe comme un éclair, & ne revient pas si souvent qu'on le dit dans les chansons. Les colimaçons se pâment trois, quatre heures entières. C'est peu par rapport à l'éternité ; mais c'est beaucoup par rapport à nous. Vous voyez évidemment que *Louis Racine* a tort d'appeller le colimaçon *solitaire odieux*, il n'y a rien de plus sociable. J'ose interpeller ici l'amant le plus tendre & le plus vigoureux ; s'il était quatre heures entières dans la même attitude avec l'objet de ses chastes amours, je pense qu'il serait bien ennuyé & qu'il désirerait d'être quelque tems à lui-même ; mais les colimaçons ne s'ennuyent point. C'est un charme de les voir s'approcher & s'unir ensemble par cette

Digitized by Google

longue fraîse qui leur sert à la fois de jambes & de manteau. J'ai vingt fois été témoin de leurs tendres caresses.

Si les limaces incoques n'ont ni deux sexes ni ces longs ravissemens, la nature en récompense les fait renaître. Lequel vaut mieux?

Les escargots nous surpassent autant dans la faculté de la vue que dans celle de l'amour. Ils ont une double paire d'yeux comme un double instrument de tendresse. Quatre yeux pour un colimaçon! O nature! nature! Il y a un grain noir au bout de leurs quatre antennes supérieures. Ce point noir descend dans le creux de ces quatre trompes quand on y touche, à travers une espèce d'humeur vitrée, & remonte ensuite avec célérité; leurs yeux sont mobiles, ils sont enfermés dans une gaîne; ces yeux sont à la fois des cornes, des trompes, avec lesquelles l'escargot & la limace cherchent leur nourriture. Coupez les yeux & les trompes à l'escargot & à la limace incoque, ces yeux se reproduisent dans la limace incoque. Peut-être qu'ils ressusciteront aussi dans l'escargot.

Je crois l'une & l'autre espèce sourde: car quelque bruit que l'on fasse autour d'eux, rien ne les allarme. Si elles ont des oreilles je me retracterai; cela ne coûte rien à un galant homme.

Qu'ils soient sourds ou non, il est certain que les têtes des limaces ressuscitent; & que les colimaçons vivent sans tête. *O altitudo divitiarum!*

SECTION SECONDE.

Cet animal à qui je viens de couper la tête est-il encore animé? Oui sans doute, puisque l'escargot décapité remue & montre son cou, puisqu'il vit, puisque la tête revient en moins d'un mois à des limaces incoques.

Cet animal a-t-il des sensations avant que sa tête soit revenue? Je dois le soupçonner, puisqu'il remue le cou, qu'il l'étend, & que dès qu'on y touche, il le resserre.

Digitized by Google

Peut-on avoir des ſentations ſans avoir au moins quelque idée confuſe? Je ne le crois pas: car toute ſenſation eſt plaiſir ou douleur, & on a la perception de cette douleur & de ce plaiſir. Autrement ce ſerait ne pas ſentir.

Qui donne cette ſenſation, cette idée commencée? Celui qui a fait le limaçon, le ſoleil & les aſtres. Il eſt impoſſible qu'un animal ſe donne des ſenſations à lui-même. Le ſceau de la Divinité eſt dans les apperceptions d'un ciron, comme dans le cerveau de *Virgile.*

On cherche à expliquer comme on ſent, comment on penſe. Je m'en tiens au poëte *Aratus* que *St. Paul* a cité.

In Deo vivimus, movemur & ſumus.

Qui ne dira comment une ame, un principe de ſenſation & d'idées réſide entre quatre cornes & comment l'ame reſtera dans l'animal quand les quatre cornes & la tête ſont coupées? On ne peut guères dire d'une limace: *Igneus eſt illis vigor & cœleſtis origo*; il ſerait difficile de prouver que l'ame d'un colimaçon qui n'eſt qu'une glaire en vie ſoit un feu céleſte. Enfin ce prodige d'une tête renaiſſante inconnu depuis le commencement des choſes juſqu'à nous, eſt plus inexplicable que la direction de l'aimant. Cet étonnant objet de notre curioſité confondue tient à la nature des choſes, aux premiers principes, qui ne ſont pas plus à notre portée que la nature des habitans de Sirius & de Canope. Pour peu qu'on creuſe on trouve un abîme infini. Il faut admirer & ſe taire.

CONCILE.

ASſemblée, conſeil d'état, parlement, états géneraux, c'était autrefois la même choſe parmi nous. On n'écrivait ni en celte ni en germain,

ni en espagnol dans nos premiers siecles. Le peu qu'on écrivait était conçu en langue latine par quelques clercs; ils exprimaient toute assemblée de leudes, de heeren, ou de ricos-ombres, ou de quelques prélats par le mot de *concilium*. De-là vient qu'on trouve dans le sixiéme, septiéme & huitiéme siécle, tant de conciles qui n'étaient précisément que des conseils d'état.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles appellés *généraux* soit par l'église grecque soit par l'église latine: on les nomma *synodes* à Rome comme en Orient dans les premiers siécles; car les latins empruntèrent des Grecs les noms & les choses.

En 325 grand concile dans la ville de Nicée, convoqué par *Constantin*. La formule de décision est; *Nous croyons* JESUS *consubstantiel au Père*, DIEU *de* DIEU, *lumière de lumière, engendré & non fait. Nous croyons aussi au S. Esprit.* (Voyez *Arianisme*.)

Il est dit dans le supplément a... appendix, que les péres du concile voulant ...nguer les livres canoniques des apocryphes ... mirent tous sur l'autel, & que les apocryp... ombèrent par terre d'eux-mêmes.

Livre VIII. c. XXIII.

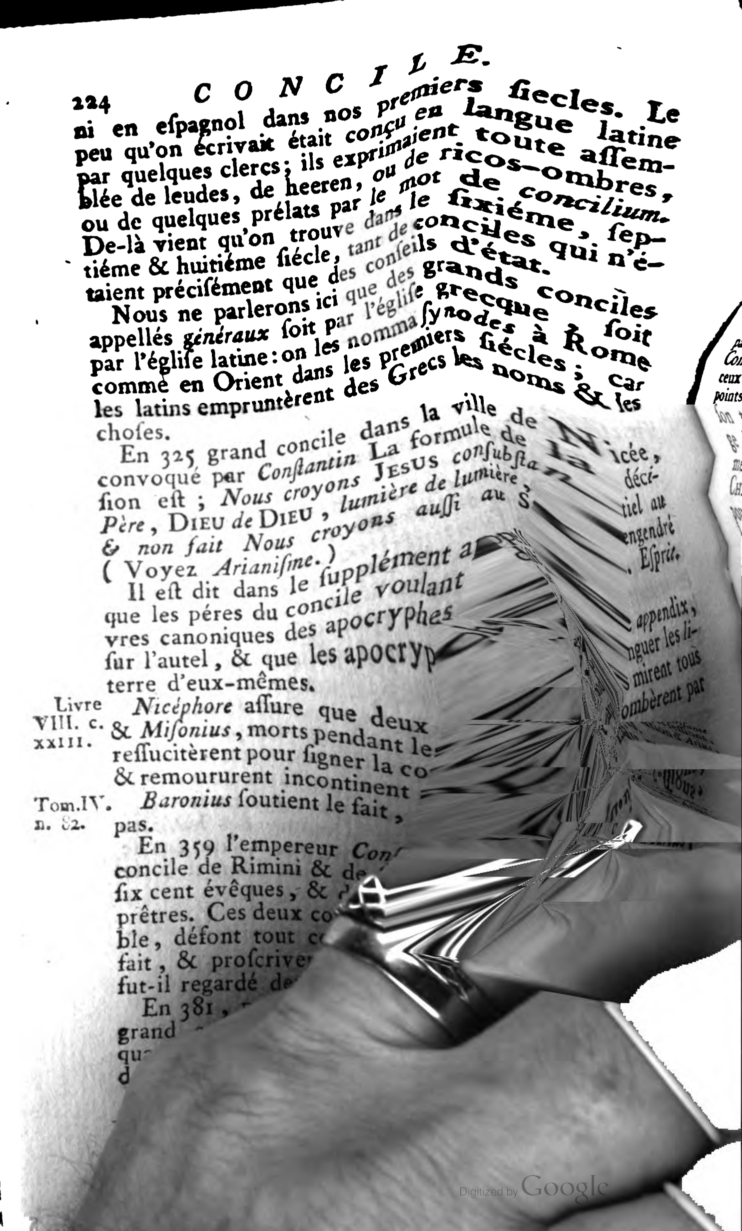
Nicéphore assure que deux ... & *Misonius*, morts pendant le... ressuscitèrent pour signer la co... & remoururent incontinent ...

Tom. IV. n. 82.

Baronius soutient le fait, ... pas.

En 359 l'empereur *Con*... concile de Rimini & de ... six cent évêques, & ... prêtres. Ces deux co... ble, défont tout c... fait, & proscrivent... fut-il regardé de...

En 381, ... grand ... qu... d...



Digitized by Google

a) l'évêque de Rome y envoye des députés. On ajoute au ſymbole de Nicée, JESUS-CHRIST *s'eſt incarné par le St. Eſprit & de la vierge Marie — il a été crucifié pour nous ſous Ponce Pilate — il a été enſeveli, & il eſt reſſuſcité le troiſiéme jour ſuivant les Ecritures. — Il eſt aſſis à la droite du Père — nous croyons auſſi au St. Eſprit, Seigneur vivifiant qui procède du Pére.*

En 431 grand concile d'Ephèſe convoqué par l'empereur Théodoſe. *Neſtorius* évêque de Conſtantinople ayant perſécuté violemment tous ceux qui n'étaient pas de ſon opinion ſur des points de théologie, eſſuya des perſécutions à ſon tour pour avoir ſoutenu que la ſainte vierge *Marie* mère de JESUS-CHRIST n'était point mère de DIEU, parce que, diſait-il, JESUS-CHRIST étant le verbe fils de DIEU, *Marie* ne pouvait pas être à la fois la mère de DIEU le père & de DIEU le fils. *St. Gyrille* s'éleva hautement contre lui. *Neſtorius* demanda un concile écuménique; il l'obtint. *Neſtorius* fut condamné, mais *Cyrille* fut dépoſé par un comité du concile. L'empereur caſſa tout ce qui s'était fait dans ce concile; enſuite permit qu'on ſe raſſemblât. Les députés de Rome arrivèrent fort tard. Les troubles augmentant, l'empereur fit arrêter *Neſtorius* & *Cyrille*. Enfin il ordonna à tous les évêques de s'en retourner chacun dans ſon égliſe, & il n'y eut point de concluſion. Tel fut le fameux concile d'Ephèſe.

En 449 grand concile encor à Ephèſe, ſurnommé depuis *le brigandage*. Les évêques furent au nombre de cent trente. *Dioſcore* évêques d'Alexandrie y préſida. Il y eut deux députés de l'égliſe de Rome, & pluſieurs abbés de moines. Il s'agiſſait de ſavoir ſi JESUS-CHRIST avait deux

a) Voyez la lettre de *St. Gregoire* de Nazianze à *Procope*; il dit, „ Je crains les conciles, je n'en ai jamais „ vu qui n'ayent fait plus de mal que de bien, & qui ayent „ eu une bonne fin; l'eſprit de diſpute, la vanité, l'ambi„ tion y dominent; celui qui veut y réformer les méchans, „ s'expoſe à être accuſé ſans les corriger. „

Ce ſaint ſavait que les pères des conciles ſont hommes.

Digitized by Google

natures. Les évêques & tous les moines d'Egypte s'écrièrent qu'*il falait déchirer en deux tous ceux qui diviseraient en deux* Jesus-Christ. Les deux natures furent anathématisées. On se battit en plein concile, ainsi qu'on s'était battu au petit concile de Cirthe en 355 & au petit concile de Carthage.

En 451 grand concile de Calcédoine convoqué par *Pulcherie*, qui épousa *Martien*, à condition qu'il ne serait que son premier sujet. *St. Léon* évêque de Rome qui avait un très grand crédit, profitant des troubles que la querelle des deux natures excitait dans l'empire, présida au concile par ses légats; c'est le premier exemple que nous en ayons. Mais les pères du concile craignant que l'église d'Occident ne prétendît par cet exemple la supériorité sur celle d'Orient, décidèrent par le vingt-huitiéme canon que le siége de Constantinople & celui de Rome auraient également les mêmes avantages & les mêmes priviléges. Ce fut l'origine de la longue inimitié qui régna & règne encor entre les deux églises.

Ce concile de Calcédoine établit les deux natures & une seule personne.

En 553 grand concile à Constantinople, convoqué par *Justinien* qui se mêlait de théologie. Il s'agissait de trois petits écrits différens qu'on ne connaît plus aujourd'hui. On les appella *les trois chapitres*. On disputait aussi sur quelques passages d'*Origène*.

L'évêque de Rome *Vigile*, voulut y aller en personne, mais *Justinien* le fit mettre en prison. Le patriarche de Constantinople présida. Il n'y eut personne de l'église latine, parce qu'alors le grec n'était plus entendu dans l'Occident devenu tout-à-fait barbare.

En 680 encor un concile général à Constantinople, convoqué par l'empereur *Constantin le barbu*. C'est le premier concile appellé par les latins *in trullo*, parce qu'il fut tenu dans un sallon du palais impérial. L'empereur y présida lui-même. A sa droite étaient les patriarches de

Digitized by Google

Conftantinople & d'Antioche ; à fa gauche les députés de Rome & de Jérufalem. On y décida que JESUS-CHRIST avait deux volontés. On y condamna le pape *Honorius I* comme monotélite, c'eft-à-dire, qui voulait que JESUS-CHRIST n'eut eu qu'une volonté.

En 787 fecond concile de Nicée, convoqué par *Irène* fous le nom de l'Empereur *Conftantin* fon fils, auquel elle fit crever les yeux. Son mari *Léon* avait aboli le culte des images, comme contraire à la fimplicité des premiers fiécles ; & favorifant l'idolâtrie, *Irène* le rétablit ; elle parla elle-même dans le concile. C'eft le feul qui ait été tenu par une femme. Deux légats du pape *Adrien IV* y affiftèrent & ne parlèrent point, parce qu'ils n'entendaient pas le grec : ce fut le patriarche *Tarèze* qui fit tout.

Sept ans après, les Francs ayant entendu dire qu'un concile à Conftantinople avait ordonné l'adoration des images, affemblèrent par l'ordre de *Charles* fils de *Pepin*, nommé depuis *Charlemagne*, un concile affez nombreux à Francfort. On y traita le fecond concile de Nicée de *fynode impertinent & arrogant, tenu en Grèce pour adorer des peintures.*

En 842 grand concile à Conftantinople, convoqué par l'impératrice *Théodora*. Culte des images folemnellement établi. Les Grecs ont encor une fête en l'honneur de ce grand concile, qu'on appelle l'*orthodoxie*. Théodora n'y préfida pas.

En 861 grand concile à Conftantinople, compofé de trois cent dix-huit évêques, convoqué par l'empereur *Michel*. On y dépofa *St. Ignace* patriarche de Conftantinople, & on élut *Photius*.

En 866 autre grand concile à Conftantinople, où le pape *Nicolas I* eft dépofé par contumace & excommunié.

En 869 autre grand concile à Conftantinople, où *Photius* eft excommunié & dépofé à fon tour, & *St. Ignace* rétabli.

En 879 autre grand concile à Conftantinople, où *Photius* déja rétabli eft reconnu pour vrai pa-

Digitized by Google

triarche par les légats du pape *Jean VIII*. On y traite de *conciliabule* le grand concile écuménique où *Photius* avait été déposé.

Le pape *Jean VIII* déclare *Judas*, tous ceux qui disent que le St. Esprit procède du Père & du Fils.

En 1123 & 24 grand concile à Rome, tenu dans l'église de St. Jean de Latran par le pape *Calixte II*. C'est le premier concile général que les papes convoquèrent. Les empereurs d'Occident n'avaient presque plus d'autorité, & les empereurs d'Orient pressés par les mahométans & par les croisés, ne tenaient plus que de chétifs petits conciles.

Au reste, on ne sait pas trop ce que c'est que Latran. Quelques petits conciles avaient été déja convoqués dans Latran. Les uns disent que c'était une maison bâtie par un nommé *Latranus* du tems de *Néron*, les autres que c'est l'église de St. Jean même bâtie par l'évêque *Sylvestre*.

Les évêques dans ce concile se plaignirent fortement des moines; *Ils possèdent*, disent-ils, *les églises, les terres, les châteaux, les dixmes, les offrandes des vivans & des morts, il ne leur reste plus qu'à nous ôter la crosse & l'anneau*. Les moines restèrent en possession.

En 1139 autre grand concile de Latran par le pape *Innocent II*; il y avait, dit-on, mille évêques. C'est beaucoup. On y déclara les dixmes ecclésiastiques de *droit divin*, & on excommunia les laïques qui en possédaient.

En 1179 autre grand concile de Latran par le pape *Alexandre III*; il y eut trois cent deux évêques Latins & un abbé Grec. Les décrets furent tous de discipline. La pluralité des bénéfices y fut défendue.

En 1215 dernier concile général de Latran par *Innocent III*, quatre cent douze évêques, huit cent abbés. Dès ce tems, qui était celui des croisades, les papes avaient établi un patriarche Latin à Jérusalem & un à Constantinople. Ces pa-

Digitized by Google

triarches vinrent au concile. Ce grand concile dit, *que* DIEU *ayant donné aux hommes la doctrine salutaire par Moïse, fit naître enfin son fils d'une vierge pour montrer le chemin plus clairement; que personne ne peut être sauvé hors de l'église catholique.*

Le mot de *transsubstantiation* ne fut connu qu'après ce concile. Il y fut défendu d'établir de nouveaux ordres religieux. Mais depuis ce tems on en a formé quatre-vingt.

Ce fut dans ce concile qu'on dépouilla *Raimond* comte de Toulouse de toutes ses terres.

En 1245 grand concile à Lyon ville impériale. *Innocent IV* y mène l'empereur de Constantinople *Jean Paléologue* qu'il fait asseoir à côté de lui. Il y dépose l'empereur *Fréderic II* comme *félon*; il donne un chapeau rouge aux cardinaux, signe de guerre contre *Fréderic*. Ce fut la source de trente ans de guerres civiles.

En 1274 autre grand concile à Lyon. Cinq cent évêques, soixante & dix gros abbés & mille petits. L'empereur Grec *Michel Paléologue*, pour avoir la protection du pape, envoye son patriarche Grec *Théophane*, & un évêque de Nicée pour se réunir en son nom à l'église latine. Mais ces évêques sont désavoués par l'église grecque.

En 1311 le pape *Clément V* indique un concile général dans la petite ville de Vienne en Dauphiné. Il y abolit l'ordre des templiers. On ordonne de brûler les bégares, béguins & béguines, espèce d'hérétiques auxquels on imputait tout ce qu'on avait imputé autrefois aux premiers chrêtiens.

En 1414 grand concile de Constance, convoqué enfin par un empereur qui rentre dans ses droits; c'est *Sigismond*. On y dépose le pape *Jean XXIII* convaincu de plusieurs crimes. On y brûle *Jean Hus* & *Jérôme* de Prague convaincus d'opiniâtreté.

En 1431 grand concile de Bâle, où l'on dépose en vain le pape *Eugène IV* qui fut plus habile que le concile.

Digitized by Google

En 1438 grand concile à Ferrare, transféré à Florence, où le pape excommunié excommunie le concile, & le déclare criminel de lèze-majesté. On y fit une réunion feinte avec l'église grecque, écrasée par les synodes turcs qui se tenaient le sabre à la main.

Il ne tint pas au pape *Jules II* que son concile de Latran en 1512, ne passât pour un concile général écuménique. Ce pape y excommunia solemnellement le roi de France *Louis XII*, mit la France en interdit, cita tout le parlement de Provence à comparaître devant lui; il excommunia tous les philosophes, parce que la plûpart avaient pris le parti de *Louis XII*. Cependant, ce concile n'a point le titre de *brigandage* comme celui d'Ephèse.

En 1537 concile de Trente, convoqué d'abord par le pape *Paul III* à Mantoue, & ensuite à Trente en 1543, terminé en Décembre 1563 sous *Pie IV*. Les princes catholiques le reçurent quant au dogme, & deux ou trois quant à la discipline.

On croit qu'il n'y aura désormais pas plus de conciles généraux qu'il n'y aura d'états généraux en France & en Espagne.

Il y a dans le Vatican un beau tableau qui contient la liste des conciles généraux. On n'y a inscrit que ceux qui sont approuvés par la cour de Rome : chacun met ce qu'il veut dans ses archives.

CONFESSION.

LE repentir de ses fautes peut seul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confession est donc presque aussi ancienne que la société civile.

On se confessait dans tous les mystères d'Egypte, de Grèce, de Samothrace. Il est dit dans la vie de *Marc-Aurèle*, que lorsqu'il daigna s'as-

Digitized by Google

ſocier aux myſtères d'*Eleuſine*, il ſe confeſſa à l'hiérophante, quoi qu'il fût l'homme du monde qui eût le moins beſoin de confeſſion.

Cette cérémonie pouvait être très ſalutaire. Elle pouvait auſſi être très dangereuſe : c'eſt le ſort de toutes les inſtitutions humaines. On ſait la réponſe de ce Spartiate à qui un hiérophante voulait perſuader de ſe confeſſer : A qui dois-je avouer mes fautes? eſt-ce à DIEU ou à toi? c'eſt à DIEU, dit le prêtre. — Retire-toi, donc, homme. (*Plutarque* dits notables des Lacédémoniens.)

Il eſt difficile de dire en quel tems cette pratique s'établit chez les Juifs, qui prirent beaucoup de rites de leurs voiſins. La *Mishna* qui eſt le recueil de loix juives, dit que ſouvent on ſe confeſſait en mettant la main ſur un veau appartenant au prêtre, ce qui s'appellait *la confeſſion des veaux.*

Mishna tom. II. pag. 394.

Il eſt dit dans la même *Mishna* que tout accuſé qui avait été condamné à la mort, s'allait confeſſer devant témoins dans un lieu écarté, quelques momens avant ſon ſupplice. S'il ſe ſentait coupable, il devait dire, *que ma mort expie tous mes péchés.* S'il ſe ſentait innocent, il prononçait, *que ma mort expie mes péchés, hors celui dont on m'accuſe.*

Mishna tom. IV. pag. 134.

Le jour de la fête que l'on appellait chez les juifs l'*expiation ſolemnelle*, les juifs dévots ſe confeſſaient les uns les autres en ſpécifiant leurs péchés. Le confeſſeur récitait trois fois treize mots du pſeaume LXXVII, ce qui fait trente-neuf; & pendant ce tems il donnait trente-neuf coups de fouet au confeſſé, lequel les lui rendait à ſon tour; après quoi ils s'en retournaient quitte à quitte. On dit que cette cérémonie ſubſiſte encor.

Synagogue judaique c. xxxv.

On venait en foule ſe confeſſer à *St. Jean* pour la réputation de ſa ſainteté, comme on venait ſe faire batiſer par lui du batême de juſtice, ſelon l'ancien uſage; mais il n'eſt point dit que *St. Jean* donnât trente-neuf coups de fouet à ſes pénitens.

Digitized by Google

La confeſſion alors n'était point un ſacrement. Il y en a pluſieurs raiſons. La première eſt que le mot de *ſacrement* était alors inconnu : cette raiſon diſpenſe de déduire les autres. Les chrêtiens prirent la confeſſion dans les rites juifs & non pas dans les myſtères d'*Iſis* & de *Cérès*. Les juifs ſe confeſſaient à leurs camarades & les chrêtiens auſſi. Il parut dans la ſuite plus convenable que ce droit appartînt aux prêtres. Nul rite, nulle cérémonie ne s'établit qu'avec le tems. Il n'était guères poſſible qu'il ne reſtât quelque trace de l'ancien uſage des laïques de ſe confeſſer les uns aux autres.

Voyez le paragraphe ci-deſſous, *Si les laïques &c.* page 210.

Du tems de *Conſtantin*, on confeſſa d'abord publiquement ſes fautes publiques.

Au cinquiéme ſiécle après le ſchiſme de *Novatus* & de *Novatien*, on établit les pénitenciers pour abſoudre ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie. Cette confeſſion aux prêtres pénitenciers fut abolie ſous l'empereur *Théodoſe*. Une femme s'étant accuſée tout haut au pénitencier de Conſtantinople d'avoir couché avec le diacre, cette indiſcrétion cauſa tant de ſcandale & de trouble dans toute la ville, *a)* que *Nectarius* permit à tous les fidèles de s'approcher de la ſainte table ſans confeſſion, & de n'écouter que leur conſcience pour communier. C'eſt pourquoi *St. Jean Chryſoſtome* qui ſuccéda à *Nectarius*, dit au peuple dans ſa cinquiéme homélie : » Confeſſez-vous continuellement à DIEU ; je ne vous produis point » ſur un théâtre avec vos compagnons de ſervice » pour leur découvrir vos fautes. Montrez à » DIEU vos bleſſures, & demandez-lui les remè» des ; avouez vos péchés à celui qui ne les re» proche point devant les hommes. Vous les cé» leriez en vain à celui qui connaît toutes cho» ſes, &c. "

Socrate liv. V. Sozomène l. VII.

a) En effet, comment cette indiſcrétion aurait-elle cauſé un ſcandale public ſi elle avait été ſecrete ?

Digitized by Google

On prétend que la confession auriculaire ne commença en Occident que vers le septiéme siécle, & qu'elle fut instituée par les abbés, qui exigèrent que leurs moines vinssent deux fois par an leur avouer toutes leurs fautes. Ce furent ces abbés qui inventèrent cette formule, *Je t'absous autant que je peux & que tu en as besoin.* Il semble qu'il eût été plus respectueux pour l'Etre-suprême, & plus juste, de dire, *puisse-t-il pardonner à tes fautes & aux miennes!*

Le bien que la confession a fait, est d'avoir obtenu quelquefois des restitutions de petits voleurs. Le mal est d'avoir quelquefois dans les troubles des états, forcé les pénitens à être rebelles & sanguinaires en conscience. Les prêtres guelfes refusaient l'absolution aux gibelins; & les prêtres gibelins se gardaient bien d'absoudre les guelfes.

Le conseiller d'état *Lénet* rapporte dans ses mémoires, que tout ce qu'il put obtenir en Bourgogne pour faire soulever les peuples en faveur du prince de *Condé* détenu à Vincennes par le Mazarin, *fut de lâcher des prêtres dans les confessionnaux.* C'est en parler comme de chiens enragés qui pouvaient souffler la rage de la guerre civile dans le secret du confessionnal.

Au siége de Barcelone, les moines refusèrent l'absolution à tous ceux qui restaient fidèles à *Philippe V.*

Dans la dernière révolution de Gènes, on avertissait toutes les consciences, qu'il n'y avait point de salut pour quiconque ne prendrait pas les armes contre les Autrichiens.

Ce remède salutaire se tourna de tout tems en poison. Les assassins des *Sforces*, des *Médicis*, des princes d'*Orange*, des rois de France, se préparèrent aux parricides par le sacrement de la confession.

Louis XI, la *Brinvilliers* se confessaient dès qu'ils avaient commis un grand crime; & se confessaient souvent, comme les gourmands prennent médecine pour avoir plus d'appétit.

Digitized by Google

De la révélation par la confession.

Jaurigny & *Baltazar Gérard*, assassins du prince d'Orange *Guillaume I*, le dominicain *Jacques Clément*, *Jean Châtel*, le feuillant *Ravaillac* & tous les autres parricides de ce tems-là se confessèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatisme dans ces siécles déplorables était parvenu à un tel excès, que la confession n'était qu'un engagement de plus à consommer leur scélératesse : elle devenait sacrée, par cette raison que la confession est un sacrement.

Strada dit lui-même que Jaurigny *non ante facinus aggredi sustinuit quam expiatam noxis animam apud dominicanum sacerdotem cœlesti pane firmaverit. Jaurigny n'osa entreprendre cette action sans avoir fortifié par le pain céléste son ame purgée par la confession aux pieds d'un dominicain.*

On voit dans l'interrogatoire de *Ravaillac* que ce malheureux sortant des feuillans & voulant entrer chez les jésuites, s'était adressé au jésuite d'*Aubigni*; qu'après lui avoir parlé de plusieurs apparitions qu'il avait eues, il montra à ce jésuite un couteau, sur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés, & qu'il dit ces propres mots au jésuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être si ce d'*Aubigni* avait eu assez de zèle & de prudence pour faire instruire le roi de ces paroles, peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées, le meilleur des rois n'aurait pas été assassiné.

Le vingtiéme Auguste, ou Août, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV*, dont les blessures saignaient dans le cœur de tous les Français, l'avocat-général *Servin*, dont la mémoire est encor illustre, requit qu'on fît signer aux jésuites les quatre articles suivans.

1°. Que le concile est au-dessus du pape.

2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ses droits par l'excommunication.

3°. Que les eccléſiaſtiques ſont entiérement ſoumis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui ſait par la confeſſion une conſpiration contre le roi & l'état, doit la révéler aux magiſtrats.

Le 22 le parlement rendit un arrêt, par lequel il défendait aux jéſuites d'enſeigner la jeuneſſe avant d'avoir ſigné ces quatre articles. Mais la cour de Rome était alors ſi puiſſante, & celle de France ſi faible, que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être obſervé, c'eſt que cette même cour de Rome, qui ne voulait pas qu'on révélât la confeſſion, quand il s'agirait de la vie des ſouverains, obligeait les confeſſeurs à dénoncer aux inquiſiteurs ceux que leurs pénitentes accuſaient en confeſſion de les avoir ſéduites & d'avoir abuſé d'elles. *Paul IV, Pie IV, Clément VIII, Grégoire XV* ordonnèrent ces révélations. *b*) C'était un piége bien embarraſſant pour les confeſſeurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un ſacrement un greffe de délations & même de ſacrilèges. Car par les anciens canons, & ſurtout par le concile de Latran tenu ſous *Innocent III*, tout prêtre qui révèle une confeſſion de quelque nature que ce puiſſe être, doit être interdit & condamné a une priſon perpétuelle.

Mais il y a bien pis ; voilà quatre papes au ſeiziéme & dix-ſeptiéme ſiécles qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou ſuppoſe dans le ſacrement devant un carme qu'un cordelier l'a ſéduite ; le carme doit dénoncer le cordelier. Un aſſaſſin fanatique croyant ſervir DIEU en tuant ſon prince, vient conſulter un confeſſeur ſur ce cas de conſcience ; le confeſſeur devient ſacrilège s'il ſauve la vie à ſon ſouverain.

Cette contradiction abſurde & horrible eſt une ſuite malheureuſe de l'oppoſition continuelle qui

b) La conſtitution de *Grégoire XV* eſt du 20 Auguſte 1622. Voyez les *Mémoires eccléſiaſtiques* du jéſuite d'*Avrigni*, ſi mieux n'aimez conſulter le Bullaire.

Digitized by Google

règne depuis tant de siécles entre les loix ecclésiastiques & les loix civiles. Le citoyen se trouve pressé dans cent occasions entre le sacrilège & le crime de haute trahison; & les règles du bien & du mal sont ensevelies dans un chaos dont on ne les a pas encor tirées.

La réponse du jésuite *Coton* à *Henri IV* durera plus que l'ordre des jésuites. Révéleriez-vous la confession d'un homme résolu de m'assassiner? *Non; mais je me mettrais entre vous & lui.*

On n'a pas toûjours suivi la maxime du père *Coton*. Il y a dans quelques pays des mystères d'état inconnus au public, dans lesquels les révélations des confessions entrent pour beaucoup. On sait par le moyen des confesseurs attitrés les secrets des prisonniers. Quelques confesseurs, pour accorder leur intérêt avec le sacrilège, usent d'un singulier artifice. Ils rendent compte, non pas précisément de ce que le prisonnier leur a dit, mais de ce qu'il ne leur a pas dit. S'ils sont chargés, par exemple, de savoir si un accusé a pour complice un Français ou un Italien, ils disent à l'homme qui les employe, Le prisonnier m'a juré qu'aucun Italien n'a été informé de ses desseins. De-là on juge que c'est le Français soupçonné qui est coupable.

L'auteur de cet article a été presque témoin lui-même d'une révélation encor plus forte & plus singulière.

On connaît la trahison que fit *Daubenton* jésuite, à *Philippe V* roi d'Espagne, dont il était confesseur. Il crut par une politique très mal entendue, devoir rendre compte des secrets de son pénitent au duc d'*Orléans* régent du royaume, & eut l'imprudence de lui écrire ce qu'il n'aurait dû confier à personne de vive voix. Le duc d'*Orléans* envoya sa lettre au roi d'Espagne; le jésuite fut chassé, & mourut quelque tems après. C'est un fait avéré. *c*)

c) Voyez le *Précis du siècle de Louis XV* tom. II. pag. 185.

Digitized by Google

On ne laisse pas d'être fort en peine pour décider formellement dans quels cas il faut révéler la confession; car si on décide que c'est pour crime de lèze-majesté humaine, il est aisé d'étendre bien loin ce crime de lèze-majesté, & de le porter jusqu'à la contrebande du sel & des mousselines, attendu que ce délit offense précisément les majestés. A plus forte raison faudra-t-il révéler les crimes de lèze-majesté divine; & cela peut aller jusqu'aux moindres fautes, comme d'avoir manqué vêpres & le salut.

Il serait donc très important de bien convenir des confessions qu'on doit révéler, & de celles qu'on doit taire; mais une telle décision serait encor très dangereuse. Que de choses il ne faut pas approfondir!

Pontas qui décide en trois volumes *in-folio* de tous les cas possibles de la conscience des Français, & qui est ignoré dans le reste de la terre, dit qu'en aucune occasion on ne doit révéler la confession. Les parlemens ont décidé le contraire. A qui croire de *Pontas* ou des gardiens des loix du royaume, qui veillent sur la vie des rois & sur l'état? *d*)

Si les laïques et les femmes ont été confesseurs et confesseuses?

De même que dans l'ancienne loi les laïques se confessaient les uns aux autres; les laïques dans la nouvelle loi eurent longtems ce droit par l'usage. Il suffit pour le prouver de citer le célèbre *Joinville* qui dit expressément, *que le connétable de Chypre se confessa à lui, & qu'il lui donna l'absolution selon le droit qu'il en avait.*

St. Thomas s'exprime ainsi dans sa somme, *Confessio ex defectu sacerdotis laïco facta sacramentalis est quodam modo. La confession faite à un laïque au défaut d'un prêtre est sacramentale en quelque façon.*

3e. part. pag. 255. édition de Lyon 1738.

d) Voyez *Pontas* à l'article *Confesseur*.

Digitized by Google

Livre LXXVI. tom. XVI. pag. 246. *Fleuri*, dans son *histoire ecclésiastique*, dit, qu'en Espagne, au treiziéme siécle, les abbesses donnaient l'absolution à leurs religieuses, entendaient leurs confessions, & prêchaient publiquement.

Innocent III n'attaque point cet usage dans sa lettre du 10 Décembre 1210.

Tom. II. pag. 453. Ce droit était si ancien qu'on le trouve établi dans les règles de *St. Basile*. Il permet aux abbesses de confesser leurs religieuses conjointement avec un prêtre.

Le père *Martène*, dans ses *rites de l'église*, Tom. II. pag. 39. convient que les abbesses confessèrent longtems leurs nonnes; mais il ajoute qu'elles étaient si curieuses, qu'on fut obligé de leur ôter ce droit.

L'ex-jésuite nommé *Nonotte* doit se confesser, & faire pénitence, non pas d'avoir été un des plus grands ignorans qui ayent jamais barbouillé du papier, car ce n'est pas un péché; non pas d'avoir appellé du nom d'*erreurs* des vérités qu'il ne connaissait pas; mais d'avoir calomnié avec la plus stupide insolence l'auteur de cet article, & d'avoir appellé son frère *Raca*, en niant tous ces faits & beaucoup d'autres dont il ne savait pas un mot. Il s'est rendu coupable de *la géhenne du feu*; il faut espérer qu'il demandera pardon à Dieu de ses énormes sottises: nous ne demandons point la mort du pécheur, mais sa conversion.

On a longtems agité pourquoi trois hommes assez fameux dans cette petite partie du monde où la confession est en usage, sont morts sans ce sacrement. Ce sont le pape *Léon X*, *Pélisson* & le cardinal *Dubois*.

Ce cardinal se fit ouvrir la périnée par le bistouri de *la Peironie*, mais il pouvait se confesser & communier avant l'opération.

Pélisson protestant jusqu'à l'âge de quarante ans, s'était converti pour être maître des requêtes & pour avoir des bénéfices.

A l'égard du pape *Léon X*, il était si occupé des affaires temporelles, quand il fut surpris par

Digitized by Google

la mort, qu'il n'eut pas le tems de ſonger aux ſpirituelles

DES BILLETS DE CONFESSION.

Dans les pays proteſtans on ſe confeſſe à DIEU, & dans les pays catholiques aux hommes. Les proteſtans diſent qu'on ne peut tromper DIEU; au-lieu qu'on ne dit aux hommes que ce qu'on veut. Comme nous ne traitons jamais la controverſe, nous n'entrons point dans cette ancienne diſpute. Notre ſociété littéraire eſt compoſée de catholiques & de proteſtans réunis par l'amour des lettres. Il ne faut pas que les querelles eccléſiaſtiques y ſèment la zizanie.

Contentons-nous de la belle réponſe de ce Grec qu'un prêtre voulait confeſſer aux myſtères de *Cérès* : Eſt-ce à DIEU ou à toi que je dois parler? — c'eſt à DIEU. — Retire-toi donc, ô homme.

En Italie, & dans les pays d'obédience, il faut que tout le monde ſans diſtinction ſe confeſſe & communie. Si vous avez par devers vous des péchés énormes, vous avez auſſi les grands pénitenciers pour vous abſoudre. Si votre confeſſion ne vaût rien, tant pis pour vous. On vous donne à bon compte un reçu imprimé, moyennant quoi vous communiez, & on jette tous les reçus dans un ciboire; c'eſt la règle.

On ne connaiſſait point à Paris ces billets au porteur, lorſque vers l'an 1750 un archevêque de Paris imagina d'introduire une eſpèce de banque ſpirituelle pour extirper le janſéniſme & pour faire triompher la bulle *Unigenitus*. Il voulut qu'on refuſât l'extrême-onction & le viatique à tout malade qui ne remettait pas un billet de confeſſion, ſigné d'un prêtre conſtitutionnaire.

C'était refuſer les ſacremens aux neuf dixiémes de Paris. On lui diſait en vain, Songez à ce que vous faites; ou ces ſacremens ſont néceſſaires pour n'être point damné, ou l'on peut être ſauvé ſans eux avec la foi, l'eſpérance, la charité, les bon-

Digitized by Google

nes œuvres & les mérites de notre Sauveur. Si l'on peut être ſauvé ſans ce viatique, vos billets ſont inutiles. Si les ſacremens ſont abſolument néceſſaires, vous damnez tous ceux que vous en privez ; vous faites brûler pendant toute l'éternité ſix à ſept cent mille ames, ſuppoſé que vous viviez aſſez longtems pour les enterrer ; cela eſt violent ; calmez-vous ; & laiſſez mourir chacun comme il peut.

Il ne répondit point à ce dilemme ; mais il perſiſta. C'eſt une choſe horrible d'employer pour tourmenter les hommes la religion qui les doit conſoler. Le parlement qui a la grande police, & qui vit la ſociété troublée, oppoſa, ſelon la coutume, des arrêts aux mandemens. La diſcipline eccléſiaſtique ne voulut point céder à l'autorité légale. Il falut que la magiſtrature employât la force, & qu'on envoyât des archers pour faire confeſſer, communier & enterrer les Pariſiens à leur gré.

Dans cet excès de ridicule dont il n'y avait point encore d'exemple, les eſprits s'aigrirent ; on cabala à la cour, comme s'il s'était agi d'une place de fermier-général, ou de faire diſgracier un miniſtre. Le royaume fut troublé d'un bout à l'autre. Il entre toûjours dans une cauſe des incidens qui ne ſont pas du fond : il s'en mêla tant que tous les membres du parlement furent exilés, & que l'archevêque le fut à ſon tour.

Ces billets de confeſſion auraient fait naître une guerre civile dans les tems précédens ; mais dans le nôtre ils ne produiſirent heureuſement que des tracaſſeries civiles. L'eſprit philoſophique qui n'eſt autre choſe que la raiſon, eſt devenu chez tous les honnêtes gens le ſeul antidote dans ces maladies épidémiques.

Digitized by Google

CONFIANCE EN SOI-MÊME.

Nous tromper dans nos entreprifes,
C'eft à quoi nous fommes fujets ;
Le matin je fais des projets,
Et le long du jour des fottifes.

Ces petits vers conviennent affez à un grand nombre de raifonneurs ; & c'eft une chofe affez plaifante de voir un grave directeur d'ames finir par un procès criminel, conjointement avec un banqueroutier. A ce propos nous réimprimons ici ce petit conte qui eft ailleurs, car il eft bon qu'il foit par tout.

Memnon conçut un jour le projet infenfé d'être parfaitement fage. Il n'y a guères d'hommes à qui cette folie n'ait quelquefois paffé par la tête. *Memnon* fe dit à lui-même ; Pour être très fage, & par conféquent très heureux, il n'y a qu'à être fans paffions ; & rien n'eft plus aifé, comme on fait. Premiérement je n'aimerai jamais de femme ; car en voyant une beauté parfaite, je me dirai à moi-même, Ces joues-là fe rideront un jour, ces beaux yeux feront bordés de rouge, cette gorge ronde deviendra plate & pendante, cette belle tête deviendra chauve. Or je n'ai qu'à la voir à préfent des mêmes yeux dont je la verrai alors ; & affurément cette tête ne fera pas tourner la mienne.

En fecond lieu je ferai toûjours fobre : j'aurai beau être tenté par la bonne chère, par des vins délicieux, par la féduction de la fociété ; je n'aurai qu'à me repréfenter les fuites des excès, une tête pefante, un eftomac embarraffé, la perte de la raifon, de la fanté, & du tems : je ne mangerai alors que pour le befoin ; ma fanté fera toûjours égale, mes idées toûjours pures & lumineufes. Tout cela eft fi facile, qu'il n'y a aucun mérite à y parvenir.

Enſuite, diſait *Memnon*, il faut penſer un peu à ma fortune ; mes deſirs ſont modérés, mon bien eſt ſolidement placé ſur le receveur-général des finances de Ninive ; j'ai de quoi vivre dans l'indépendance ; c'eſt-là le plus grand des biens. Je ne ſerai jamais dans la cruelle néceſſité de faire ma cour : je n'envierai perſonne, & perſonne ne m'enviera. Voilà qui eſt encore très aiſé. J'ai des amis, continuait-il, je les conſerverai, puiſqu'ils n'auront rien à me diſputer. Je n'aurai jamais d'humeur avec eux, ni eux avec moi. Cela eſt ſans difficulté.

Ayant fait ainſi ſon petit plan de ſageſſe dans ſa chambre, *Memnon* mit la tête à la fenêtre. Il vit deux femmes qui ſe promenaient ſous des platanes auprès de ſa maiſon. L'une était vieille & paraiſſait ne ſonger à rien. L'autre était jeune, jolie, & ſemblait fort occupée. Elle ſoupirait, elle pleurait, & n'en avait que plus de graces. Notre ſage fut touché, non pas de la beauté de la dame, (il était bien ſûr de ne pas ſentir une telle faibleſſe) mais de l'affliction où il la voyait. Il deſcendit, il aborda la jeune Ninivienne, dans le deſſein de la conſoler avec ſageſſe. Cette belle perſonne lui conta de l'air le plus naïf & le plus touchant tout le mal que lui faiſait un oncle qu'elle n'avait point ; avec quels artifices il lui avait enlevé un bien qu'elle n'avait jamais poſſédé, & tout ce qu'elle avait à craindre de ſa violence. Vous me paraiſſez un homme de ſi bon conſeil, lui dit-elle, que ſi vous aviez la condeſcendance de venir juſques chez moi, & d'examiner mes affaires, je ſuis ſûre que vous me tireriez du cruel embarras où je ſuis. *Memnon* n'héſita pas à la ſuivre, pour examiner ſagement ſes affaires, & pour lui donner un bon conſeil

La dame affligée le mena dans une chambre parfumée, & le fit aſſeoir avec elle poliment ſur un large ſopha, où ils ſe tenaient tous deux les jambes croiſées vis-à-vis de l'autre. La dame parla en baiſſant les yeux, dont il échappait quelquefois des larmes, & qui en ſe relevant rencontraient toûjours les regards du ſage *Memnon*. Ses diſcours

Digitized by Google

étaient pleins d'un attendrissement qui redoublait toutes les fois qu'ils se regardaient. *Memnon* prenait ses affaires extrêmement à cœur, & se sentait de moment en moment la plus grande envie d'obliger une personne si honnête & si malheureuse. Ils cessèrent insensiblement, dans la chaleur de la conversation, d'être vis-à-vis l'un de l'autre. Leurs jambes ne furent plus croisées. *Memnon* la conseilla de si près, & lui donna des avis si tendres, qu'ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre parler d'affaires, & qu'ils ne savaient plus où ils en étaient.

Comme ils en étaient là, arrive l'oncle, ainsi qu'on peut bien le penser : Il était armé de la tête aux pieds; & la première chose qu'il dit, fut qu'il allait tuer, comme de raison, le sage *Memnon* & sa niéce; la dernière qui lui échappa fut qu'il pouvait pardonner pour beaucoup d'argent. *Memnon* fut obligé de donner tout ce qu'il avait. On était heureux dans ce tems-là d'en être quitte à si bon marché; l'Amérique n'était pas encor découverte; & les dames affligées n'étaient pas à beaucoup près si dangereuses qu'elles le sont aujourd'hui.

Memnon honteux & désespéré rentra chez lui : il y trouva un billet qui l'invitait à dîner avec quelques-uns de ses intimes amis. Si je reste seul chez moi, dit-il, j'aurai l'esprit trop occupé de ma triste avanture; je ne mangerai point, je tomberai malade. Il vaut mieux aller faire avec mes amis intimes un repas frugal. J'oublierai dans la douceur de leur société la sottise que j'ai faite ce matin. Il va au rendez-vous; on le trouve un peu chagrin. On le fait boire pour dissiper sa tristesse. Un peu de vin pris modérément est un remède pour l'ame & pour le corps. C'est ainsi que pense le sage *Memnon*; & il s'enyvre. On lui propose de jouer après le repas. Un jeu réglé avec des amis est un passe-tems honnête. Il joue; on lui gagne tout ce qu'il a dans sa bourse, & quatre fois autant sur sa parole. Une dispute s'élève sur le jeu, on s'échauffe : l'un de ses amis intimes

Digitized by Google

lui jette à la tête un cornet, & lui créve un œil. On rapporte chez lui le ſage *Memnon*, yvre, ſans argent, & ayant un œil de moins.

Il cuve un peu ſon vin ; & dès qu'il a la tête plus libre ; il envoye ſon valet chercher de l'argent chez le receveur-général des finances de Ninive, pour payer ſes intimes amis : on lui dit que ſon débiteur a fait le matin une banqueroute frauduleuſe qui met en allarme cent familles. *Memnon* outré va à la cour avec un emplâtre ſur l'œil & un placet à la main, pour demander juſtice au roi contre le banqueroutier. Il rencontra dans un ſallon pluſieurs dames qui portaient toutes d'un air aiſé des cerceaux de vingt-quatre pieds de circonférence. L'une d'elles qui le connaiſſait un peu, dit en le regardant de côté : Ah l'horreur ! Une autre qui le connaiſſait davantage lui dit, Bon ſoir, monſieur *Memnon* ; mais vraiment monſieur *Memnon*, je ſuis fort aiſe de vous voir ; à propos, monſieur *Memnon*, pourquoi avez-vous perdu un œil ? Et elle paſſa ſans attendre ſa réponſe. *Memnon* ſe cacha dans un coin, & attendit le moment où il pût ſe jetter aux pieds du monarque. Ce moment arriva. Il baiſa trois fois la terre, & préſenta ſon placet. Sa gracieuſe majeſté le reçut très favorablement, & donna le mémoire à un de ſes ſatrapes pour lui en rendre compte. Le ſatrape tire *Memnon* à part, & lui dit d'un air de hauteur, en ricanant amérement ; Je vous trouve un plaiſant borgne, de vous adreſſer au roi plutôt qu'à moi ; & encor plus plaiſant d'oſer me demander juſtice contre un honnête banqueroutier, que j'honore de ma protection, & qui eſt le neveu d'une femme de chambre de ma maîtreſſe. Abandonnez cette affaire-là, mon ami, ſi vous voulez conſerver l'œil qui vous reſte.

Memnon ayant ainſi renoncé le matin aux femmes, aux excès de table, au jeu, à toute querelle, & ſurtout à la cour, avait été avant la nuit trompé & volé par une belle dame, s'était enyvré, avait joué, avait eu une querelle, s'était fait crever un œil, & avait été à la cour où l'on s'était moqué de lui.

Digitized by Google

Pétrifié d'étonnement, & navré de douleur, il s'en retourne la mort dans le cœur. Il veut rentrer chez lui; il y trouve des huissiers qui demeublaient sa maison de la part de ses créanciers. Il reste presque évanoui sous une platane; il y rencontre la belle dame du matin qui se promenait avec son cher oncle, & qui éclata de rire en voyant *Memnon* avec son emplâtre. La nuit vint; *Memnon* se coucha sur de la paille auprès des murs de sa maison. La fiévre le saisit; il s'endormit dans l'accès; & un esprit céleste lui apparut en songe.

Il était tout resplendissant de lumière. Il avait six belles aîles; mais ni pieds, ni tête, ni queue; & ne ressemblait à rien. Qui es-tu? lui dit *Memnon*; Ton bon génie, lui répondit l'autre. Renmoi donc mon œil, ma santé, mon bien, ma sagesse, lui dit *Memnon*. Ensuite il lui conta comment il avait perdu tout cela en un jour. Voilà des avantures qui ne nous arrivent jamais dans le monde que nous habitons, dit l'esprit. Et quel monde habitez-vous? dit l'homme affligé. Ma patrie, répondit-il, est à cinq cent millions de lieues du soleil, dans une petite étoile auprès de *Sirius*, que tu vois d'ici. Le beau pays! dit *Memnon*: quoi! vous n'avez point chez vous de coquines qui trompent un pauvre homme, point d'amis intimes qui lui gagnent son argent & qui lui crévent un œil, point de banqueroutiers, point de satrapes qui se moquent de vous en vous refusant justice? Non, dit l'habitant de l'étoile, rien de tout cela. Nous ne sommes jamais trompés par les femmes, parce que nous n'en avons point; nous ne faisons point d'excès de table, parce que nous ne mangeons point; nous n'avons point de banqueroutiers, parce qu'il n'y a chez nous ni or ni argent; on ne peut pas nous crever les yeux, parce que nous n'avons point de corps à la façon des vôtres; & les satrapes ne nous font jamais d'injustice, parce que dans notre petite étoile tout le monde est égal.

Memnon lui dit alors, Monseigneur sans femme & sans dîner, à quoi passez-vous votre tems? A

Digitized by Google

veiller, dit le génie, sur les autres globes qui nous sont confiés : & je viens pour te consoler. Hélas ! reprit *Memnon*, que ne veniez-vous la nuit passée, pour m'empêcher de faire tant de folies ? J'étais auprès d'*Assan* ton frère aîné, dit l'être céleste. Il est plus à plaindre que toi. Sa gracieuse majesté le roi des Indes, à la cour duquel il a l'honneur d'être, lui a fait crever les deux yeux pour une petite indiscrétion, & il est actuellement dans un cachot les fers aux pieds & aux mains. C'est bien la peine, dit *Memnon*, d'avoir un bon génie dans une famille, pour que de deux frères l'un soit borgne, l'autre aveugle, l'un couché sur la paille, l'autre en prison. Ton sort changera, reprit l'animal de l'étoile. Il est vrai que tu seras toûjours borgne, mais, à cela près, tu seras assez heureux, pourvu que tu ne fasses jamais le sot projet d'être parfaitement sage. C'est donc une chose à laquelle il est impossible de parvenir ? s'écria *Memnon* en soupirant. Aussi impossible, lui repliqua l'autre, que d'être parfaitement habile, parfaitement fort, parfaitement puissant, parfaitement heureux. Nous-mêmes, nous en sommes bien loin. Il y a un globe où tout cela se trouve ; mais dans les cent mille millions de mondes qui sont dispersés dans l'étendue, tout se suit par degrés. On a moins de sagesse & de plaisirs dans le second que dans le premier, moins dans le troisiéme que dans le second. Ainsi du reste jusqu'au dernier, où tout le monde est complettement fou. J'ai bien peur, dit *Memnon*, que notre petit globe terraquée ne soit précisément les petites maisons de l'univers dont vous me faites l'honneur de me parler. Pas tout-à-fait, dit l'esprit ; mais il en approche : il faut que tout soit en sa place. Eh mais, certains poëtes, certains philosophes, ont donc grand tort de dire, *Que tout est bien*. Ils ont grande raison, dit le philosophe de là-haut, en considérant l'arrangement de l'univers entier. Ah ! je ne croirai cela, repliqua le pauvre *Memnon*, que quand je ne serai plus borgne.

Digitized by Google

CONFISCATION.

On a très bien remarqué dans le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Confiscation*, que le fisc soit public, soit royal, soit seigneurial, soit impérial, soit déloyal, était un petit panier de jonc ou d'osier, dans lequel on mettait autrefois le peu d'argent qu'on avait pu recevoir ou extorquer. Nous nous servons aujourd'hui de sacs; le fisc royal est le sac royal.

C'est une maxime dans plusieurs pays de l'Europe, que qui confisque le corps, confisque les biens. Cet usage est surtout établi dans les pays où la coutume tient lieu de loi; & une famille entière est punie dans tous les cas pour la faute d'un seul homme.

Confisquer le corps n'est pas mettre le corps d'un homme dans le panier de son seigneur suzerain; c'est dans le langage barbare du barreau, se rendre maître du corps d'un citoyen, soit pour lui ôter la vie, soit pour le condamner à des peines aussi longues que sa vie: on s'empare de ses biens si on le fait périr, ou s'il évite la mort par la fuite.

Ainsi, ce n'est pas assez de faire mourir un homme pour ses fautes, il faut encore faire mourir de faim ses héritiers.

La rigueur de la coutume confisque dans plus d'un pays les biens d'un homme qui s'est arraché volontairement aux misères de cette vie; & ses enfans sont réduits à la mendicité parce que leur père est mort.

Dans quelques provinces catholiques romaines on condamne aux galères perpétuelles, par une sentence arbitraire, un père de famille *a*), soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans

a) Voyez l'édit de 1724. 14 Mai, publié à la sollicitation du cardinal de *Fleuri*, & revu par lui.

Digitized by Google

quelques cavernes, ou dans quelque désert : alors la femme & les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le tems de la république Romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut suivie ni par *César*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins* dont toutes les nations prononcent encor le nom avec respect & avec amour. Enfin, sous *Justinien*, la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majesté.

Il semble que dans les tems de l'anarchie féodale, les princes & les seigneurs des terres étant très peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires, & la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit Romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est assez étrange que les habitans de la capitale vivent sur une loi plus rigoureuse que ceux de ces petites villes : tant il est vrai que la jurispru-

Digitized by Google

dence a été souvent établie au hazard, sans régularité, sans uniformité. comme on bâtit des chaumières dans un village.

Voici comment l'avocat-général *Omer Tallon* parla en plein parlement dans le plus beau siécle de la France, en 1673, au sujet des biens d'une demoiselle de *Canillac* qui avaient été confisqués. Lecteur, faites attention à ce discours; il n'est pas dans le stile des oraisons de *Cicéron*; mais il est curieux *b*)

EXTRAIT DU PLAIDOYER DE L'AVOCAT-GÉNÉRAL TALON SUR DES BIENS CONFISQUÉS.

» Au chap. XIII. du Deuteronome, DIEU dit, » Si tu te rencontres dans une ville, & dans un » lieu où régne l'idolâtrie, mets tout au fil de » l'épée, sans exception d'âge, de sexe ni de con- » dition. Rassemble dans les places publiques tou- » tes les dépouilles de la ville, brûle-la toute » entière avec ses dépouilles, & qu'il ne reste » qu'un monceau de cendres de ce lieu d'abo- » mination. En un mot, fais-en un sacrifice au » Seigneur, & qu'il ne demeure rien en tes mains » des biens de cet anathême.

» Ainsi, dans le crime de lèze-majesté le roi » était maître des biens, & les enfans en étaient » privés. Le procès ayant été fait à Naboth *quia* » *maledixerat regi*, le roi *Achab* se mit en pos- » session de son héritage. *David* étant averti » que *Miphibozeth* s'était engagé dans la rébel- » lion, donna tous ses biens à *Siba* qui lui en » apporta la nouvelle; *tua sint omnia quæ fuerunt* » *Miphibozeth*. »

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle. de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, & donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roitelet d'une partie de la Palestine, qui

b) *Journal du palais*, tom. I. pag. 444.

Digitized by Google

confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice juive; action abominable qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle. de *Canillac*.

Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roi *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

CONSCIENCE.

SECTION PREMIERE.

De la conscience du bien & du mal.

LOcke a démontré, (s'il est permis de se servir de ce terme en morale & en métaphysique) que nous n'avons ni idées innées, ni principes innés; il a été obligé de le démontrer trop au long, parce qu'alors cette erreur était universelle.

De-là il suit évidemment que nous avons le plus grand besoin qu'on nous mette de bonnes idées & de bons principes dans la tête, dès que nous pouvons faire usage de la faculté de l'entendement.

Locke apporte l'exemple des sauvages qui tuent & qui mangent leurs prochains sans aucun remords de conscience; & des soldats chrêtiens bien élevés qui dans une ville prise d'assaut pillent,

Digitized by Google

égorgent, violent non-ſeulement ſans remords, mais avec un plaiſir charmant, avec honneur & gloire, avec les applaudiſſemens de tous leurs camarades.

Il eſt très ſûr que dans les maſſacres de la St. Barthelemi, & dans les *autos-da-fé*, dans les ſaints actes de foi de l'inquiſition, nulle conſcience de meurtrier ne ſe reprocha jamais d'avoir maſſacré hommes, femmes, enfans, d'avoir fait crier, évanouir, mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient d'autres crimes que de faire la pâque différemment des inquiſiteurs.

Il réſulte de tout cela que nous n'avons point d'autre conſcience que celle qui nous eſt inſpirée par le tems, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions.

L'homme n'eſt né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous. Son tempérament le rendra plus enclin à la cruauté ou à la douceur; ſon entendement lui fera comprendre un jour que le quarré de douze eſt cent quarante-quatre, qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit; mais il ne comprendra pas de lui-même ces vérités dans ſon enfance: il n'entendra pas la prèmiere, & il ne ſentira pas la ſeconde.

Un petit ſauvage qui aura faim, & à qui ſon père aura donné un morceau d'un autre ſauvage à manger, en demandera autant le lendemain, ſans imaginer qu'il ne faut pas traiter ſon prochain autrement qu'on ne voudrait être traité ſoi-même. Il fait machinalement, invinciblement tout le contraire de ce que cette éternelle vérité enſeigne.

La nature a pourvu à cette horreur; elle a donné à l'homme la diſpoſition à la pitié & le pouvoir de comprendre la vérité. Ces deux préſens de Dieu ſont le fondement de la ſociété civile. C'eſt ce qui fait qu'il y a toûjours eu peu d'antropophages; c'eſt ce qui rend la vie un peu tolérable chez les nations civiliſées. Les pères & les mères donnent à leurs enfans une éducation qui

Digitized by Google

les rend bientôt ſociables ; & cette éducation leur donne une conſcience.

Une religion pure, une morale pure, inſpirées de bonne heure, façonnent tellement la nature humaine, que depuis environ ſept ans juſqu'à ſeize ou dix-ſept, on ne fait pas une mauvaiſe action ſans que la conſcience en faſſe un reproche. Enſuite viennent les violentes paſſions qui combattent la conſcience & qui l'étouffent quelquefois. Pendant le conflit les hommes tourmentés par cet orage, conſultent en quelques occaſions d'autres hommes, comme dans leurs maladies ils conſultent ceux qui ont l'air de ſe bien porter.

C'eſt ce qui a produit des caſuiſtes, c'eſt-à-dire, des gens qui décident des cas de conſcience. Un des plus ſages caſuiſtes a été *Cicéron* dans ſon livre des *offices*, c'eſt-à-dire, des devoirs de l'homme. Il examine les points les plus délicats ; mais longtems avant lui *Zoroaſtre* avait paru régler la conſcience par le plus beau des préceptes : *Dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, abſtien-toi.* Porte XXX. Nous en parlons ailleurs.

Section seconde.

Conſcience. Si un juge doit juger ſelon la conſcience ou ſelon les preuves.

Thomas d'Aquin, vous êtes un grand ſaint, un grand théologien, & il n'y a point de dominicain qui ait pour vous plus de vénération que moi. Mais vous avez décidé dans votre ſomme, qu'un juge doit donner ſa voix ſelon les allégations & les prétendues preuves contre un accuſé, dont l'innocence lui eſt parfaitement connue. Vous prétendez que les dépoſitions des témoins qui ne peuvent être que fauſſes ; les preuves réſultantes du procès qui ſont impertinentes, doivent l'emporter ſur le témoignage de ſes yeux mêmes. Il a vu commettre le crime par un autre ; &,

ſelon vous, il doit en conſcience condamner l'accuſé quand ſa conſcience lui dit que cet accuſé eſt innocent.

Il faudrait donc ſelon vous, que ſi le juge lui même avait commis le crime dont il s'agit, ſa conſcience l'obligeât de condamner l'homme fauſſement accuſé de ce même crime.

En conſcience, grand ſaint, je crois que vous vous êtes trompé de la manière la plus abſurde & la plus horrible : c'eſt dommage qu'en poſſédant ſi bien le droit canon, vous ayez ſi mal connu le droit naturel. Le premier devoir d'un magiſtrat eſt d'être juſte avant d'être formaliſte : ſi en vertu des preuves qui ne ſont jamais que des probabilités, je condamnais un homme dont l'innocence me ſerait démontrée, je me croirais un ſot & un aſſaſſin.

Heureuſement tous les tribunaux de l'univers penſent autrement que vous. Je ne ſais pas ſi *Farinacius* & *Grillandus* ſont de votre avis. Quoi qu'il en ſoit, ſi vous rencontrez *Cicéron*, *Ulpien*, *Tribonien*, *Dumoulin*, le chancelier de l'*Hôpital*, le chancelier d'*Agueſſeau*, demandez-leur bien pardon de l'erreur où vous êtes tombé.

SECTION TROISIEME.

De la conſcience trompeuſe.

Ce qu'on a peut-être jamais dit de mieux ſur cette queſtion importante, ſe trouve dans le livre comique de *Triſtam Shandy*, écrit par un curé nommé *Sterne*, le ſecond *Rabelais* d'Angleterre ; il reſſemble à ces petits ſatyres de l'antiquité qui renfermaient des eſſences précieuſes.

Deux vieux capitaines à demi-paye, aſſiſtés du docteur *Slop*, font les queſtions les plus ridicules. Dans ces queſtions, les théologiens de France ne ſont pas épargnés. On inſiſte particuliérement ſur un mémoire préſenté à la Sorbonne par un chirurgien qui demande la permiſſion de batiſer les enfans dans le ventre de leurs mères

au moyen d'une canule qu'il introduira proprement dans l'utèrus, sans blesser la mère ni l'enfant.

Enfin, ils se font lire par un caporal un ancien sermon sur la conscience, composé par ce même curé *Sterne*.

Parmi plusieurs peintures, supérieures à celles de *Rimbran* & aux crayons de *Calot*, il peint un honnête-homme du monde passant ses jours dans les plaisirs de la table, du jeu & de la débauche, ne faisant rien que la bonne compagnie puisse lui reprocher, & par conséquent ne se reprochant rien. Sa conscience & son honneur l'accompagnent aux spectales, au jeu, & surtout lorsqu'il paye libéralement la fille qu'il entretient. Il punit sévérement quand il est en charge les petits larcins du commun peuple; il vit gaîment, & meurt sans le moindre remords.

Le docteur *Slop* interrompt le lecteur pour dire que cela est impossible dans l'église anglicane, & ne peut arriver que chez des papistes.

Enfin, le curé *Sterne* cite l'exemple de *David* qui a, dit-il, tantôt une conscience délicate & éclairée, tantôt une conscience très dure & très ténébreuse.

Lorsqu'il peut tuer son roi dans une caverne, il se contente de lui couper un pan de sa robe: voilà une conscience délicate. Il passe une année entière sans avoir le moindre remords de son adultère avec *Betzabé* & du meurtre d'*Urie*: voilà la même conscience endurcie, & privée de lumière.

Tels sont, dit-il, la plûpart des hommes. Nous avouons à ce curé que les grands du monde sont très souvent dans ce cas; le torrent des plaisirs & des affaires les entraîne; ils n'ont pas le tems d'avoir de la conscience, cela est bon pour le peuple; encor n'en a-t-il guères quand il s'agit de gagner de l'argent. Il est donc très bon de réveiller souvent la conscience des couturières & des rois par une morale qui puisse faire impression sur eux; mais pour faire cette impres-

Digitized by Google

ſion, il faut mieux parler qu'on ne parle aujourd'hui.

SECTION QUATRIÉME.

Conſcience : Liberté de conſcience.

traduit de l'allemand.

(*Nous n'adoptons pas tout ce paragraphe ; mais comme il y a quelques vérités, nous n'avons pas cru devoir l'omettre, & nous ne nous chargeons pas de juſtifier ce qui peut s'y trouver de peu meſuré & de trop dur.*)

L'aumonier du prince de..... lequel prince eſt catholique romain, menaçait un anabatiſte de le chaſſer des petits états du prince ; il lui diſait qu'il n'y a que trois ſectes autoriſées dans l'empire ; que pour lui anabatiſte qui était d'une quatriéme, il n'était pas digne de vivre dans les terres de monſeigneur : & enfin, la converſation s'échauffant, l'aumônier menaça l'anabatiſte de le faire pendre. Tant pis pour ſon alteſſe, répondit l'anabatiſte ; je ſuis un gros manufacturier ; j'employe deux cent ouvriers, je fais entrer deux cent mille écus par an dans ſes états ; ma famille ira s'établir ailleurs ; monſeigneur y perdra.

Et ſi monſeigneur fait pendre tes deux cent ouvriers & ta famille? reprit l'aumônier ; & s'il donne ta manufacture à de bons catholiques?

Je l'en défie, dit le vieillard ; on ne donne pas une manufacture comme une métairie, parce qu'on ne donne pas l'induſtrie : cela ſerait beaucoup plus fou que s'il faiſait tuer tous ſes chevaux, parce que l'un d'eux t'aura jetté par terre, & que tu es un mauvais écuyer.

L'intérêt de monſeigneur n'eſt pas que je mange du pain ſans levain ou levé. Il eſt que je procure à ſes ſujets de quoi manger, & que j'augmente ſes revenus par mon travail. Je ſuis honnête-homme ; & quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel, ma profeſſion me forcerait à

Digitized by Google

le devenir ; car dans les entreprifes de négoce, ce n'eft pas comme dans celles de cour & dans les tiennes : point de fuccès fans probité. Que t'importe que j'aye été batifé dans l'âge qu'on appelle de raifon, tandis que tu l'as été fans le favoir ? que t'importe que j'adore Dieu à la manière de mes pères ? Si tu fuivais tes belles maximes, & fi tu avais la force en main, tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre, faifant pendre à ton plaifir le Grec qui ne croit pas que l'Efprit procède du Père & du Fils ; tous les Anglais, tous les Hollandais, Danois, Suédois, Islandais, Pruffiens, Hanovriens, Saxons, Holftenois, Heffois, Virtembergeois, Bernois, Hambourgeois, Cofaques, Valaques, Grecs, Ruffes, qui ne croyent pas le pape infaillible ; tous les mufulmans qui croyent un feul Dieu ; & les Indiens dont la religion eft plus ancienne que la juive ; & les lettrés Chinois qui depuis quatre mille ans fervent un Dieu unique fans fuperftition, & fans fanatifme ! Voilà donc ce que tu ferais fi tu étais le maître ! Affurément, dit le moine ; car je fuis dévoré du zèle de la maifon du Seigneur, *Zelus domus fuæ comedit me.*

Ça, di-moi un peu, cher aumônier, repartit l'anabatifte, es-tu dominicain ou jéfuite, ou diable ? Je fuis jéfuite, dit l'autre. Eh mon ami, fi tu n'es pas diable, pourquoi dis-tu des chofes fi diaboliques ?

C'eft que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire.

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur ?

C'eft le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre ?

De notre général ; & le tout pour plaire à un plus grand feigneur que lui.

Dieux de la terre qui avec trois doigts avez trouvé le fecret de vous rendre maîtres d'une grande partie du genre-humain ; fi dans le fond du cœur vous avouez que vos richeffes & votre puiffance ne font point effentielles à votre falut

Digitized by Google

& au nôtre, jouïssez-en avec modération. Nous ne voulons pas vous démitrer, vous déthiarer : mais ne nous écrasez pas. Jouïssez & laissez-nous paisibles ; démêlez vos intérêts avec les rois ; & laissez-nous nos manufactures.

CONSEILLER OU JUGE.

BARTOLOMÉ.

QUoi ! il n'y a que deux ans que vous étiez au collège, & vous voilà déja conseiller de la cour de Naples ?

GERONIMO.

Oui, c'est un arrangement de famille ; il m'en a peu coûté.

BARTOLOMÉ.

Vous êtes donc devenu bien savant depuis que je ne vous ai vu ?

GERONIMO.

Je me suis quelquefois fait inscrire dans l'école de droit, où l'on m'apprenait que le naturel est commun aux hommes & aux bêtes, & que le droit des gens n'est que pour les gens. On me parlait de l'édit du préteur, & il n'y a plus de préteur ; des fonctions des édiles, & il n'y a plus d'édiles ; du pouvoir des maîtres sur les esclaves, & il n'y a plus d'esclaves. Je ne sais presque rien des loix de Naplès, & me voilà juge.

BARTOLOMÉ.

Ne tremblez-vous pas d'être chargé de décider du sort des familles, & ne rougissez-vous pas d'être si ignorant ?

GERONIMO.

Si j'étais savant, je rougirais peut-être davantage. J'entends dire aux savans que presque toutes les loix se contredisent, que ce qui est juste à Gayette est injuste à Otrante, que dans la même

Digitized by Google

jurifdiction on perd à la feconde chambre le même procès qu'on gagne à la troifiéme. J'ai toûjours dans l'efprit ce beau difcours d'un avocat Vénitien ; *Illuftriffimi fignori, l'anno paffato avete judicao cofi ; e quefto anno nella medefima lite avete judicao tutto il contrario ; e fempre ben !*

Le peu que j'ai lu de nos loix m'a paru fouvent très embrouillé. Je crois que fi je les étudiais pendant quarante ans, je ferais embarraffé pendant quarante ans : cependant je les étudie ; mais je penfe qu'avec du bon fens & de l'équité, on peut être un très bon magiftrat, fans être profondément favant. Je ne connais point de meilleur juge que *Sancho Pança :* cependant il ne favait pas un mot du code de l'ifle Balataria. Je ne chercherai point à accorder enfemble *Cujas* & *Camille Defcurtis*, ils ne font point mes législateurs. Je ne connais de loix que celles qui ont la fanction du fouverain. Quand elles feront claires, je les fuivrai à la lettre ; quand elles feront obfcures, je fuivrai les lumières de ma raifon, qui font celles de ma confcience.

BARTOLOMÉ.

Vous me donnez envie d'être ignorant, tant vous raifonnez bien. Mais comment vous tirerez-vous des affaires d'état, de finance, & de commerce ?

GERONIMO.

DIEU merci, nous ne nous en mêlons guères à Naples. Une fois le marquis de *Carpi* notre viceroi voulut nous confulter fur les monnoies ; nous parlames de l'*æs grave* des Romains, & les banquiers fe moquèrent de nous. On nous affembla dans un tems de difette pour régler le prix du blé ; nous fumes affemblés fix femaines, & on mourait de faim. On confulta enfin deux forts laboureurs, & deux bons marchands de blé ; & il y eut dès le lendemain plus de pain au marché qu'on n'en voulait.

Chacun doit fe mêler de fon métier ; le mien eft de juger les conteftations, & non pas d'en faire naître ; mon fardeau eft affez grand.

Digitized by Google

CONSÉQUENCE.

Quelle eſt donc notre nature, & qu'eſt-ce que notre chétif eſprit? Quoi! l'on peut tirer les conſéquences les plus juſtes, les plus lumineuſes, & n'avoir pas le ſens commun? Cela n'eſt que trop vrai. Le fou d'Athènes qui croyait que tous les vaiſſeaux qui abordaient au Pirée lui appartenaient, pouvait calculer merveilleuſement combien valait le chargement de ces vaiſſeaux, & en combien de jours ils pouvaient arriver de Smyrne au Pirée.

Nous avons vu des imbécilles qui ont fait des calculs & des raiſonnemens bien plus étonnans. Ils n'étaient donc pas imbécilles? me dites-vous. Je vous demande pardon ils l'étaient. Ils poſaient tout leur édifice ſur un principe abſurde; ils enfilaient réguliérement des chimères. Un homme peut marcher très bien & s'égarer, & alors mieux il marche & plus il s'égare.

Le *Fo* des Indiens eut pour père un éléphant qui daigna faire un enfant à une princeſſe Indienne, laquelle accoucha du Dieu *Fo* par le côté gauche. Cette princeſſe était la propre ſœur d'un empereur des Indes: donc *Fo* était le neveu de l'empereur; & les petits-fils de l'éléphant & du monarque étaient couſins iſſus de germain; donc ſelon les loix de l'état la race de l'empereur étant éteinte, ce ſont les deſcendans de l'éléphant qui doivent ſuccéder. Le principe reçu, on ne peut mieux conclure.

Il eſt dit que l'éléphant divin était haut de neuf pieds de roi. Tu préſumes avec raiſon que la porte de ſon écurie devait avoir plus de neuf pieds, afin qu'il pût y entrer à ſon aiſe. Il mangeait cinquante livres de ris par jour, vingt-cinq livres de ſucre, & buvait vingt-cinq livres d'eau. Tu trouves par ton arithmétique qu'il avalait trente-ſix mille cinq cent peſant par année; on

Digitized by Google

ne peut compter mieux. Mais ton éléphant a-t-il existé? était-il beau-frère de l'empereur? sa femme a-t-elle fait un enfant par le côté gauche? C'est-là ce qu'il falait examiner ; vingt auteurs qui vivaient à la Cochinchine l'ont écrit l'un après l'autre ; tu devais confronter ces vingt auteurs, peser leurs témoignages, consulter les anciennes archives, voir s'il est question de cet éléphant dans les régistres ; examiner si ce n'est point une fable que des imposteurs ont eu intérêt d'accréditer. Tu es parti d'un principe extravagant pour en tirer des conclusions justes.

C'est moins la logique qui manque aux hommes que la source de la logique. Il ne s'agit pas de dire, six vaisseaux qui m'appartiennent sont chacun de deux cent tonneaux, le tonneau est de deux mille livres pesant; donc j'ai douze cent mille livres de marchandises au port du Pirée. Le grand point est de savoir si ces vaisseaux sont à toi. Voilà le principe dont ta fortune dépend ; tu compteras après. Voyez *Principe*.

Un ignorant, fanatique & conséquent, est souvent un homme à étouffer. Il aura lu que *Phinée* transporté d'un saint zèle, ayant trouvé un Juif couché avec une Madianite, les tua tous deux, & fut imité par les lévites qui massacrèrent tous les ménages moitié madianites, moitié juifs. Il sait que son voisin catholique couche avec sa voisine huguenote ; il les tuera tous deux sans difficulté : on ne peut agir plus conséquemment. Quel est le remède à cette maladie horrible de l'ame? C'est d'accoutumer de bonne heure les enfans à ne rien admettre qui choque la raison, à ne leur conter jamais d'histoires de revenans, de fantômes, de sorciers, de possedés, de prodiges ridicules. Une fille d'une imagination tendre & sensible, entend parler de possessions ; elle tombe dans une maladie de nerfs, elle a des convulsions, elle se croit possedée. J'en ai vu mourir une de la révolution que ces abominables histoires avaient faites dans ses organes. Voyez *Esprit faux*, & *Fanatique*.

Digitized by Google

CONSPIRATIONS CONTRE LES PEUPLES, OU PROSCRIPTIONS.

IL y a des choses qu'il faut sans cesse mettre sous les yeux des hommes. Ayant retrouvé ce morceau qui intéresse l'humanité entière, nous avons cru que c'était ici sa place, d'autant plus qu'il y a quelques additions.

CONSPIRATIONS OU PROSCRIPTIONS JUIVES.

L'histoire est pleine de conspirations contre les tyrans; mais nous ne parlerons ici que des conspirations des tyrans contre les peuples. Si l'on remonte à la plus haute antiquité reçue parmi nous, si l'on ose chercher les premiers exemples des proscriptions dans l'histoire des Juifs; si nous séparons ce qui peut appartenir aux passions humaines, de ce que nous devons révérer dans les décrets éternels; si nous ne considérons que l'effet terrible d'une cause divine, nous trouverons d'abord une proscription de vingt-trois mille Juifs après l'idolâtrie d'un veau d'or; une de vingt-quatre mille pour punir l'Israëlite qu'on avait surpris dans les bras d'une Madianite; une de quarante-deux mille hommes de la tribu d'Ephraïm, égorgés à un gué du Jourdain. C'était une vraie proscription; car ceux de Galaad qui exerçaient la vengeance de *Jephté* contre les Ephraïmites, voulaient connaître & démêler leurs victimes en leur faisant prononcer l'un après l'autre le mot *schibolet* au passage de la rivière; & ceux qui disaient *sibolet*, selon la prononciation éphraïmite, étaient reconnus & tués sur le champ. Mais il faut considérer que cette tribu d'Ephraïm ayant osé s'opposer à *Jephté*, choisi par DIEU même pour être le chef de son peuple, méritait sans doute un tel châtiment.

C'est pour cette raison que nous ne regardons

point comme une injuſtice l'extermination entière des peuples du Canaan ; ils s'étaient, ſans doute, attiré cette punition par leurs crimes ; ce fut le DIEU vengeur des crimes qui les proſcrivit ; les Juifs n'étaient que les bourreaux.

CELLE DE MITHRIDATE.

De telles proſcriptions commandées par la Divinité même, ne doivent pas ſans doute être imitées par les hommes ; auſſi le genre-humain ne vit point de pareils maſſacres juſqu'à *Mithridate*. Rome ne lui avait pas encor déclaré la guerre, lorſqu'il ordonna qu'on aſſaſſinât tous les Romains qui ſe trouvaient dans l'Aſie mineure. *Plutarque* fait monter le nombre des victimes à cent cinquante mille, *Appien* le réduit à quatre-vingt mille.

Plutarque n'eſt guères croyable, & *Appien* probablement exagère. Il n'eſt pas vraiſemblable que tant de citoyens Romains demeuraſſent dans l'Aſie mineure, où ils avaient alors très peu d'établiſſemens. Mais quand ce nombre ſerait réduit à la moitié, *Mithridate* n'en ſerait pas moins abominable. Tous les hiſtoriens conviennent que le maſſacre fut général, & que ni les femmes, ni les enfans ne furent épargnés.

CELLE DE SYLLA, DE MARIUS ET DES TRIUMVIRS.

Mais environ dans ce tems-là même, *Sylla* & *Marius* exercèrent ſur leurs compatriotes la même fureur qu'ils éprouvaient en Aſie. *Marius* commença les proſcriptions, & *Sylla* les ſurpaſſa. La raiſon humaine eſt confondue quand elle veut juger des Romains. On ne conçoit pas comment un peuple chez qui tout était à l'enchère, & dont la moitié égorgeait l'autre, pût être dans ce tems-là même le vainqueur de tous les rois. Il y eut une horrible anarchie depuis les proſcriptions de *Sylla* juſqu'à la bataille d'Actium, & ce fut pour-

Digitized by Google

tant alors que Rome conquit les Gaules, l'Efpagne, l'Egypte, la Syrie, toute l'Afie mineure & la Grèce.

Comment expliquerons-nous ce nombre prodigieux de déclamations qui nous reftent fur la décadence de Rome, dans ces tems fanguinaires & illuftres? Tout eft perdu; difent vingt auteurs Latins, *Rome tombe par fes propres forces, le luxe a vengé l'univers.* Tout cela ne veut dire autre chofe, finon que la liberté publique n'exiftait plus: mais la puiffance fubfiftait; elle était entre les mains de cinq ou fix généraux d'armée, & le citoyen Romain qui avait jufques-là vaincu pour lui-même, ne combattait plus que pour quelques ufurpateurs.

La dernière profcription fut celle d'*Antoine*, d'*Octave* & de *Lépide*; elle ne fut pas plus fanguinaire que celle de *Sylla*.

Quelque horrible que fût le règne des *Caligula* & des *Nérons*, on ne voit point de profcriptions fous leur empire; il n'y en eut point dans les guerres des *Galba*, des *Othons*, des *Vitellius*.

CELLE DES JUIFS SOUS TRAJAN.

Les Juifs feuls renouvellèrent ce crime fous *Trajan*. Ce prince humain les traitait avec bonté. Il y en avait un très grand nombre dans l'Egypte & dans la province de Cyrène. La moitié de l'ifle de Chypre était peuplée de Juifs. Un nommé *André* qui fe donna pour un meffie, pour un libérateur des Juifs, ranima leur exécrable enthoufiafme qui paraiffait affoupi. Il leur perfuada qu'ils feraient agréables au Seigneur, & qu'ils rentreraient enfin victorieux dans Jérufalem, s'ils exterminaient tous les infidèles dans les lieux où ils avaient le plus de fynagogues. Les Juifs féduits par cet homme maffacrèrent, dit-on, plus de deux cent vingt-mille perfonnes dans la Cyrenaïque & dans Chypre. *Dion* & *Eufèbe* difent que non-contens de les tuer, ils mangeaient leur chair, fe faifaient une ceinture de leurs inteftins, & fe frot-

Digitized by Google

taient le visage de leur sang. Si cela est ainsi, ce fut, de toutes les conspirations contre le genre-humain dans notre continent, la plus inhumaine & la plus épouvantable, & elle dut l'être, puisque la superstition en était le principe. Ils furent punis, mais moins qu'ils ne le méritaient, puisqu'ils subsistent encore.

Celle de Théodose, &c.

Je ne vois aucune conspiration pareille dans l'histoire du monde, jusqu'au tems de *Théodose*, qui proscrivit les habitans de Thessalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme des menteurs mercénaires l'écrivent si souvent, mais après six mois des plus mûres réflexions. Il mit dans cette fureur méditée un artifice & une lâcheté qui la rendaient encor plus horrible. Les jeux publics furent annoncés par son ordre, les habitans invités; les courses commencèrent au milieu de ces réjouïssances, ses soldats égorgèrent sept à huit mille habitans: quelques auteurs disent quinze mille. Cette proscription fut incomparablement plus sanguinaire & plus inhumaine que celle des triumvirs; ils n'avaient compris que leurs ennemis dans leurs listes, mais *Théodose* ordonna que tout pérît sans distinction. Les triumvirs se contentèrent de taxer les veuves & les filles des proscrits, *Théodose* fit massacrer les femmes & les enfans, & cela dans la plus profonde paix, & lorsqu'il était au comble de sa puissance. Il est vrai qu'il expia ce crime; il fut quelque tems sans aller à la messe.

Celle de l'imperatrice Theodora.

Une conspiration beaucoup plus sanglante encore que toutes les précédentes, fut celle d'une impératrice *Théodora*, au milieu du neuviéme siécle. Cette femme superstitieuse & cruelle, veuve du cruel *Théophile*, & tutrice de l'infame *Michel*, gouverna quelques années Constantinople.

Digitized by Google

ple. Elle donna ordre qu'on tuât tous les manichéens dans ſes états. *Fleury*, dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, avoue qu'il en périt environ cent mille. Il s'en ſauva quarante mille qui ſe refugièrent dans les états du calife, & qui devenus les plus implacables comme les plus juſtes ennemis de l'empire Grec, contribuèrent à ſa ruine. Rien ne fut plus ſemblable à notre St. Barthelemi, dans laquelle on voulut détruire les proteſtans, & qui les rendit furieux.

Celle des croisés contre les Juifs.

Cette rage des conſpirations contre un peuple entier sembla s'aſſoupir juſqu'au tems des croiſades. Une horde de croiſés dans la première expédition de *Pierre* l'hermite, ayant pris ſon chemin par l'Allemagne, fit vœu d'égorger tous les Juifs qu'ils rencontreraient ſur leur route. Ils allèrent à Spire, à Vorms, à Cologne, à Mayence, à Francfort; ils fendirent le ventre aux hommes, aux femmes, aux enfans de la nation juive qui tombèrent entre leurs mains, & cherchèrent dans leurs entrailles l'or qu'on ſuppoſait que ces malheureux avaient avalé.

Cette action des croiſés reſſemblait parfaitement à celle des Juifs de Chypre & de Cyrène, & fut peut-être encor plus affreuſe, par ce que l'avarice ſe joignait au fanatiſme. Les Juifs alors furent traités comme ils ſe vantent d'avoir traité autrefois des nations entières : mais ſelon la remarque de Suarez, *ils avaient égorgé leurs voiſins par une piété bien entendue, & les croiſés les maſſacrèrent par une piété mal entendue*. Il y a au moins de la piété dans ces meurtres, & cela eſt bien conſolant.

Celle des croisades contre les Albigeois.

La conſpiration contre les Albigeois fut de la même eſpèce, & eut une atrocité de plus; c'eſt

Digitized by Google

qu'elle fut contre des compatriotes, qu'elle dura plus longtems. *Suarez* aurait dû regarder cette proſcription comme la plus édifiante de toutes, puiſque de ſaints inquiſiteurs condamnèrent aux flammes tous les habitans de Béſiers, de Carcaſſonne, de Lavaur, & de cent bourgs conſidérables; preſque tous les citoyens furent brûlés en effet, ou pendus, ou égorgés.

Les Vêpres Siciliennes.

S'il eſt quelque nuance entre les grands crimes, peut-être la journée des vêpres ſiciliennes eſt la moins exécrable de toutes, quoiqu'elle le ſoit exceſſivement. L'opinion la plus probable, eſt que ce maſſacre ne fut point prémédité. Il eſt vrai que *Jean de Procida*, émiſſaire du roi d'Arragon, préparait dès-lors une révolution à Naples & en Sicile; mais il paraît que ce fut un mouvement ſubit dans le peuple animé contre les Provençaux, qui le déchaina tout-d'un-coup, & qui fit couler tant de ſang. Le roi *Charles d'Anjou* frère de *St. Louis* s'était rendu odieux par le meurtre de *Conradin* & du duc d'Autriche, deux jeunes héros & deux grands princes dignes de ſon eſtime, qu'il fit condamner à mort comme des voleurs. Les Provençaux qui vexaient la Sicile étaient déteſtés. L'un d'eux fit violence à une femme le lendemain de pâques; on s'attroupa, on s'émut, on ſonna le tocſin, on cria *meurent les tyrans*; tout ce qu'on rencontra de Provençaux fut maſſacré; les innocens périrent avec les coupables.

Les Templiers.

Je mets ſans difficulté au rang des conjurations contre une ſociété entière le ſupplice des templiers. Cette barbarie fut d'autant plus atroce qu'elle fut commiſe avec l'appareil de la juſtice. Ce n'était point une de ces fureurs que la vengeance ſoudaine ou la néceſſité de ſe défendre ſemble juſtifier: c'était un projet réfléchi d'ex-

Digitized by Google

terminer tout un ordre trop fier & trop riche. Je pense bien que dans cet ordre il y avait de jeunes débauchés qui méritaient quelque correction ; mais je ne croirai jamais qu'un grand-maître, & tant de chevaliers parmi lesquels on comptait des princes, tous vénérables par leur âge & par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes & inutiles dont on les accusait. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion chrétienne, pour laquelle il combattait en Asie, en Afrique; & pour laquelle même encor plusieurs d'entr'eux gémissaient dans les fers des Turcs & des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots que de renier leur religion.

Enfin, je crois sans difficulté à plus de quatre-vingt chevaliers qui, en mourant, prennent DIEU à témoin de leur innocence. N'hésitons point à mettre leur proscription au rang des funestes effets d'un tems d'ignorance & de barbarie.

MASSACRE DANS LE NOUVEAU MONDE

Dans ce récensement de tant d'horreurs, mettons surtout les douze millions d'hommes détruits dans le vaste continent du nouveau monde. Cette proscription est à l'égard de toutes les autres ce que serait l'incendie de la moitié de la terre à celui de quelques villages.

Jamais ce malheureux globe n'éprouva une dévastation plus horrible & plus générale, & jamais crime ne fut mieux prouvé. *Las Casas* évêque de Chiapa dans la nouvelle Espagne, ayant parcouru pendant plus de trente années les isles & la terre ferme découvertes, avant qu'il fût évêque; & depuis qu'il eut cette dignité, témoin oculaire de ces trente années de destruction, vint enfin en Espagne dans sa vieillesse, se jetter aux pieds de *Charles-Quint* & du prince *Philippe* son fils, & fit entendre ses plaintes qu'on n'avait pas écoutées jusqu'alors. Il pré-

Digitized by Google

senta sa requête au nom d'un hémisphère entier: elle fut imprimée à Valladolid. La cause de plus de cinquante nations proscrites dont il ne subsistait que de faibles restes, fut solemnellement plaidée devant l'empereur. *Las Casas* dit que ces peuples détruits étaient d'une espèce douce, faible & innocente, incapable de nuire & de résister, & que la plûpart ne connaissaient pas plus les vêtemens & les armes que nos animaux domestiques. J'ai parcouru, dit-il, toutes les petites isles Lucaies, & je n'y ai trouvé que onze habitans, reste de plus de cinq cent mille.

Il compte ensuite plus de deux millions d'hommes détruits dans Cuba & dans Hispaniola: & enfin plus de dix millions dans le continent. Il ne dit pas, j'ai ouï dire qu'on a exercé ces énormités incroyables, il dit: *je les ai vues: j'ai vu cinq caciques brûlés pour s'être enfuis avec leurs sujets; j'ai vu ces créatures innocentes massacrées par milliers: enfin, de mon tems, on a détruit plus de douze millions d'hommes dans l'Amérique.*

On ne lui contesta pas cette étrange dépopulation, quelque incroyable qu'elle paraisse. Le docteur *Sepulvéda* qui plaidait contre lui, s'attacha seulement à prouver que tous ces Indiens méritaient la mort, parce qu'ils étaient coupables du péché contre nature, & qu'ils étaient antropophages.

Je prends DIEU à témoin, répond le digne évêque *Las Casas*, que vous calomniez ces innocens après les avoir égorgés. Non, ce n'était pas parmi eux que régnait la pédérastie, & que l'horreur de manger de la chair humaine s'était introduite; il se peut que dans quelques contrées de l'Amérique que je ne connais pas, comme au Brésil ou dans quelques isles, on ait pratiqué ces abominations de l'Europe; mais ni à Cuba, ni à la Jamaïque, ni dans l'Hispaniola, ni dans aucune isle que j'ai parcourues, ni au Pérou, ni au Mexique où est mon évêché, je n'ai entendu jamais parler de ces crimes; & j'en ai fait les enquêtes les plus exactes. C'est vous qui êtes

Digitized by Google

plus cruels que les antropophages; car je vous ai vu dresser des chiens énormes pour aller à la chasse des hommes, comme on va à celle des bêtes fauves. Je vous ai vus donner vos semblables à dévorer à vos chiens. J'ai entendu des Espagnols dire à leurs camarades, prête-moi une longe d'Indien pour le déjeûner de mes dogues, je t'en rendrai demain un quartier. C'est enfin chez vous seuls que j'ai vu de la chair humaine étalée dans vos boucheries, soit pour vos dogues, soit pour vous-mêmes. Tout cela, continue-t-il, est prouvé au procès, & je jure par le grand DIEU qui m'écoute, que rien n'est plus véritable.

Enfin, *Las Casas* obtint de *Charles-Quint* des loix qui arrêtèrent le carnage réputé jusqu'alors légitime, attendu que c'était des chrêtiens qui massacraient des infidèles.

CONSPIRATION CONTRE MÉRINDOL.

La proscription juridique des habitans de Mérindol & de Cabrière, sous *François I*, en 1546, n'est à la vérité qu'une étincelle en comparaison de cet incendie universel de la moitié de l'Amérique. Il périt dans ce petit pays environ cinq à six mille personnes des deux sexes & de tout âge. Mais cinq mille citoyens surpassent en proportion dans un canton si petit, le nombre de douze millions dans la vaste étendue des isles de l'Amérique, dans le Mexique, & dans le Pérou. Ajoutez surtout que les désastres de notre patrie nous touchent plus que ceux d'un autre hémisphère.

Ce fut la seule proscription revêtue des formes de la justice ordinaire, car les templiers furent condamnés par des commissaires que le pape avait nommés, & c'est en cela que le massacre de Mérindol porte un caractère plus affreux que les autres. Le crime est plus grand quand il est commis par ceux qui sont établis pour réprimer les crimes & pour protéger l'innocence.

Digitized by Google

Un avocat-général du parlement d'Aix nommé *Guerin*, fut le premier auteur de cette boucherie. *C'était*, dit l'hiſtorien Céſar Noſtradamus, *un homme noir ainſi de corps que d'ame, autant froid orateur que perſécuteur ardent & calomniateur effronté.* Il commença par dénoncer en 1540 dix-neuf perſonnes au hazard comme hérétiques. Il y avait alors un violent parti dans le parlement d'Aix, qu'on appellait les *brûleurs*. Le préſident d'*Oppède* était à la tête de ce parti. Les dix-neuf accuſés furent condamnés à la mort ſans être entendus; & dans ce nombre il ſe trouva quatre femmes & cinq enfans qui s'enfuirent dans des cavernes.

Il y avait alors, à la honte de la nation, un inquiſiteur de la foi en Provence; il ſe nommait frère *Jean de Rome*. Ce malheureux accompagné de ſatellites allait ſouvent dans Mérindol & dans les villages d'alentour; il entrait inopinément & de nuit dans les maiſons où il était averti qu'il y avait un peu d'argent; il déclarait le père, la mère & les enfans hérétiques, leur donnait la queſtion, prenait l'argent, & violait les filles. Vous trouverez une partie des crimes de ce ſcélérat dans le fameux plaidoyer d'*Aubri*, & vous remarquerez qu'il ne fut puni que par la priſon.

Ce fut cet inquiſiteur qui n'ayant pu entrer chez les dix-neuf accuſés, les avait fait dénoncer au parlement par l'avocat-général *Guerin*, quoiqu'il prétendît être le ſeul juge du crime d'héréſie. *Guerin* & lui ſoutinrent que dix-huit villages étaient infectés de cette peſte. Les dix-neuf citoyens échappés devaient, ſelon eux, faire revolter tout le canton. Le préſident d'*Oppède*, trompé par une information frauduleuſe de *Guerin*, demanda au roi des troupes pour appuyer la recherche & la punition des dix-neuf prétendus coupables. *François I*, trompé à ſon tour, accorda enfin les troupes. Le vice-légat d'Avignon y joignit quelques ſoldats. Enfin en 1544 d'*Oppède* & *Guerin* à leur tête mirent le feu à tous les villages; tout fut tué, & *Aubri* rapporte

Digitized by Google

dans son plaidoyer, que plusieurs soldats assouvirent leur brutalité sur les femmes & les filles expirantes qui palpitaient encore. C'est ainsi qu'on servait la religion.

Quiconque a lu l'histoire, sait assez qu'on fit justice; que le parlement de Paris fit pendre l'avocat-général, & que le président d'*Oppède* échappa au supplice qu'il avait mérité. Cette grande cause fut plaidée pendant cinquante audiences. On a encor les plaidoyers, ils sont curieux. D'*Oppède* & *Guerin* alléguaient pour leur justification tous les passages de l'Ecriture, où il est dit:

Frappez les habitans par le glaive, détruisez tout jusqu'aux animaux. *a*)

Tuez le vieillard, l'homme, la femme, & l'enfant à la mammelle. *b*)

Tuez l'homme, la femme, l'enfant sevré, l'enfant qui tette, le bœuf, la brebis, le chameau & l'âne. *c*)

Ils alléguaient encor les ordres & les exemples donnés par l'eglise contre les hérétiques. Ces exemples & ces ordres n'empêchèrent pas que *Guerin* ne fût pendu. C'est la seule proscription de cette espèce qui ait été punie par les loix, après avoir été faite à l'abri de ces loix mêmes.

CONSPIRATION DE LA ST. BARTHELEMI.

Il n'y eut que vingt-huit ans d'intervalle entre les massacres de Mérindol & la journée de la St. Barthelemi. Cette journée fait encor dresser les cheveux à la tête de tous les Français, excepté ceux d'un abbé qui a osé imprimer en 1758 une espèce d'apologie de cet événement exécrable. C'est ainsi que quelques esprits bizarres ont eu le caprice de faire l'apologie du diable. *Ce ne fut*, dit-il *qu'une affaire de proscription*. Voilà une

a) Deut. chap. 13.
b) Josué, chap. 16.
c) Premier livre des Rois, chapitre 15.

étrange excuse! Il semble qu'une affaire de proscription soit une chose d'usage comme on dit, une affaire de barreau, une affaire d'intérêt, une affaire de calcul, une affaire d'église.

Il faut que l'esprit humain soit bien susceptible de tous les travers, pour qu'il se trouve au bout de près de deux cent ans un homme qui de sang froid entreprend de justifier ce que l'Europe entière abhorre. L'archevêque *Perefixe* prétend qu'il périt cent mille Français dans cette conspiration religieuse. Le duc de *Sulli* n'en compte que soixante & dix mille. Mr. l'abbé abuse du martyrologe des calvinistes, lequel n'a pu tout compter, pour affirmer qu'il n'y eut que quinze mille victimes. Eh! monsieur l'abbé! ne serait-ce rien que quinze mille personnes égorgées, en pleine paix, par leurs concitoyens!

Le nombre des morts ajoute, sans doute, beaucoup à la calamité d'une nation, mais rien à l'atrocité du crime. Vous prétendez, homme charitable, que la religion n'eut aucune part à ce petit mouvement populaire. Oubliez-vous le tableau que le pape *Grégoire XIII* fit placer dans le Vatican, & au bas duquel était écrit, *Pontifex Colignii necem probat*. Oubliez-vous sa procession solemnelle de l'église St. Pierre à l'église St. Louïs, le *Te Deum* qu'il fit chanter, les médailles qu'il fit frapper pour perpétuer la mémoire de l'heureux carnage de la St. Barthelemi. Vous n'avez peut-être pas vu ces médailles; j'en ai vu entre les mains de Mr. l'abbé de *Rothelin*. Le pape *Grégoire* y est représenté d'un côté, & de l'autre c'est un ange qui tient une croix dans la main gauche & une épée dans la droite. En voilà-t-il assez, je ne dis pas pour vous convaincre, mais pour vous confondre?

CONSPIRATION D'IRLANDE.

La conjuration des Irlandais catholiques, contre les protestans, sous *Charles I*, en 1641, est une fidelle imitation de la St. Barthelemi. Des historiens Anglais contemporains, tels que le

Digitized by Google

chancelier *Clarendon* & un chevalier *Jean Temple*, aſſurent qu'il y eut cent cinquante mille hommes de maſſacrés. Le parlement d'Angleterre dans ſa déclaration du 25 Juillet 1643, en compte quatre-vingt mille: mais Mr. *Brooke* qui paraît très inſtruit, crie à l'injuſtice dans un petit livre que j'ai entre les mains. Il dit qu'on ſe plaint à tort; & il ſemble prouver aſſez bien qu'il n'y eut que quarante mille citoyens d'immolés à la religion, en y comprenant les femmes & les enfans.

Conspiration dans les Vallées du Piemont.

J'omets ici un grand nombre de proſcriptions particulières. Les petits déſaſtres ne ſe comptent point dans les calamités générales; mais je ne dois point paſſer ſous ſilence la proſcription des habitans des vallées du Piémont en 1655.

C'eſt une choſe aſſez remarquable dans l'hiſtoire, que ces hommes preſque inconnus au reſte du monde, ayent perſévéré conſtamment de tems immémorial dans des uſages qui avaient changé partout ailleurs. Il en eſt de ces uſages comme de la langue: une infinité de termes antiques ſe conſervent dans des cantons éloignés, tandis que les capitales & les grandes villes varient dans leur langage de ſiécle en ſiécle.

Voilà pourquoi l'ancien roman que l'on parlait du tems de *Charlemagne*, ſubſiſte encor dans le patois du pays de Vaud, qui a conſervé le nom de *pays Roman*. On retrouve des veſtiges de ce langage dans toutes les vallées des Alpes & des Pyrénées. Les peuples voiſins de Turin qui habitaient les cavernes vaudoiſes, gardèrent l'habillement, la langue, & preſque tous les rites du tems de *Charlemagne*.

On ſait aſſez que dans le huitiéme & dans le neuviéme ſiécle, la partie ſeptentrionale de l'Occident ne connaiſſait point le culte des images; & une bonne raiſon, c'eſt qu'il n'y avait ni pein-

tre ni ſculpteur ; rien même n'était décidé encor ſur certaines queſtions délicates, que l'ignorance ne permettait pas d'approfondir. Quand ces points de controverſe furent arrêtés & réglés ailleurs, les habitans des vallées l'ignorèrent ; & étant ignorés eux-mêmes des autres hommes, ils reſtèrent dans leur ancienne croyance ; mais enfin, ils furent mis au rang des hérétiques & pourſuivis comme tels.

Dès l'année 1487, le pape *Innocent VIII* envoya dans le Piémont un légat nommé *Albertus de Capitoneis*, archidiacre de Crémone, prêcher une croiſade contr'eux. La teneur de la bulle du pape eſt ſingulière. Il recommande aux inquiſiteurs, à tous les eccléſiaſtiques, & à tous les moines, » de prendre unanimement les armes » contre les Vaudois, de les écraſer comme des » aſpics, & de les exterminer ſaintement. » *In hæreticos armis inſurgant, eoſque velut aſpides venenoſos conculcent, & ad tam ſanctam exterminationem adhibeant omnes conatus.*

La même bulle octroye à chaque fidèle le droit » de s'emparer des meubles & immeubles des hé» rétiques, ſans forme de procès. « *Bona quæcumque mobilia, & immobilia quibuſcumque licitè occupandi, &c.*

Et par la même autorité elle déclara que tous les magiſtrats qui ne prêteront pas main-forte ſeront privés de leurs dignités : *Seculares honoribus, titulis, feudis, privilegiis privandi.*

Les Vaudois ayant été vivement perſécutés, en vertu de cette bulle, ſe crurent des martyrs. Ainſi leur nombre augmenta prodigieuſement. Enfin la bulle d'*Innocent VIII* fut miſe en exécution à la lettre, en 1655. Le marquis de *Pianeſſe* entra le 15 d'Avril dans ces vallées avec deux régimens, ayant des capucins à leur tête. On marcha de caverne en caverne, & tout ce qu'on rencontra fut maſſacré. On pendait les femmes nues à des arbres, on les arroſait du ſang de leurs enfans, & on empliſſait leur matrice de poudre à laquelle on mettait le feu.

Digitized by Google

Il faut faire entrer, sans doute, dans ce triste catalogue les massacres des Cevennes & du Vivarais qui durèrent pendant dix ans, au commencement de ce siécle. Ce fut en effet un mêlange continuel de proscriptions & de guerres civiles. Les combats, les assassinats, & les mains des bourreaux ont fait périr près de cent mille de nos compatriotes, dont dix mille ont expiré sur la roue, ou par la corde, ou dans les flammes, si on en croit tous les historiens contemporains des deux partis.

Est-ce l'histoire des serpens & des tigres que je viens de faire? non, c'est celle des hommes. Les tigres & les serpens ne traitent point ainsi leur espèce. C'est pourtant dans le siécle de *Cicéron*, de *Pollion*, d'*Atticus*, de *Varius*, de *Tibulle*, de *Virgile*, d'*Horace*, qu'*Auguste* fit ses proscriptions. Les philosophes de *Thou* & *Montagne*, le chancelier de *l'Hôpital* vivaient du tems de la St. Barthelemi : & les massacres des Cevennes sont du siécle le plus florissant de la monarchie Françaïse. Jamais les esprits ne furent plus cultivés, les talens en plus grand nombre, la politesse plus générale. Quel contraste, quel chaos, quelles horribles inconséquences composent ce malheureux monde ! On parle des pestes, des tremblemens de terre, des embrasemens, des déluges, qui ont désolé le globe; heureux, dit-on, ceux qui n'ont pas vécu dans le tems de ces bouleversemens ! Disons plutôt; heureux ceux qui n'ont pas vu les crimes que je retrace ! Comment s'est-il trouvé des barbares pour les ordonner, & tant d'autres barbares pour les exécuter? Comment y a-t-il encor des inquisiteurs & des familiers de l'inquisition ?

Un homme modéré, humain, né avec un caractère doux, ne conçoit pas plus qu'il y ait eu parmi les hommes des bêtes féroces ainsi altérées de carnage, qu'il ne conçoit des métamorphoses de tourterelles en vautours; mais il comprend encor moins que ces monstres ayent trouvé à point nommé une multitude d'exécuteurs.

Digitized by Google

Si des officiers & des ſoldats courent au combat ſur un ordre de leurs maîtres, cela eſt dans l'ordre de la nature ; mais que ſans aucun examen ils aillent aſſaſſiner de ſang-froid un peuple ſans défenſe, c'eſt ce qu'on n'oſerait pas imaginer des furies mêmes de l'enfer. Ce tableau ſoulève tellement le cœur de ceux qui ſe pénètrent de ce qu'ils liſent, que pour peu qu'on ſoit enclin à la triſteſſe, on eſt fâché d'être né ; on eſt indigné d'être homme.

La ſeule choſe qui puiſſe conſoler, c'eſt que de telles abominations n'ont été commiſes que de loin-à-loin ; n'en voilà qu'environ vingt exemples principaux dans l'eſpace de près de quatre mille années. Je ſais que les guerres continuelles qui ont déſolé la terre ſont des fléaux encore plus deſtructeurs par leur nombre & par leur durée ; mais enfin, comme je l'ai déja dit, le péril étant égal des deux côtés dans la guerre, ce tableau révolte bien moins que celui des proſcriptions, qui ont toutes été faites avec lâcheté, puiſqu'elles ont été faites ſans danger, & que les *Sylla* & les *Auguſtes* n'ont été au fond que des aſſaſſins qui ont attendu des paſſans au coin d'un bois, & qui ont profité des dépouilles.

La guerre paraît l'état naturel de l'homme. Toutes les ſociétés connues ont été en guerre, hormis les brames & les primitifs que nous appellons *quakers*, & quelques autres petits peuples. Mais il faut avouer que très peu de ſociétés ſe ſont rendues coupables de ces aſſaſſinats publics appellés *proſcriptions*. Il n'y en a aucun exemple dans la haute antiquité, excepté chez les Juifs. Le ſeul roi de l'Orient qui ſe ſoit livré à ce crime eſt *Mithridate* ; & depuis *Auguſte* il n'y a eu de proſcriptions dans notre hémiſphère que chez les chrêtiens qui occupent une très petite partie du globe. Si cette rage avait ſaiſi ſouvent le genre-humain, il n'y aurait plus d'hommes ſur la terre, elle ne ſerait habitée que par les animaux qui ſont ſans contredit beaucoup moins méchans que nous. C'eſt à la philoſophie, qui fait aujour-

Digitized by Google

d'hui tant de progrès, d'adoucir les mœurs des hommes ; c'eſt à notre ſiécle de réparer les crimes des ſiécles paſſés. Il eſt certain que quand l'eſprit de tolérance ſera établi, on ne pourra plus dire :

> *Ætas parentum pejor avis tulit*
> *Nos nequiores, mox daturos*
> *Progeniem vitioſiorem.*

On dira plutôt, mais en meilleurs vers que ceux-ci :

> Nos ayeux ont été des monſtres exécrables,
> Nos pères ont été méchans ;
> On voit aujourd'hui leurs enfans,
> Etant plus éclairés devenir plus traitables.

Mais pour oſer dire que nous ſommes meilleurs que nos ancêtres, il faudrait que nous trouvant dans les mêmes circonſtances qu'eux, nous nous abſtinſſions avec horreur des cruautés dont ils ont été coupables ; & il n'eſt pas démontré que nous fuſſions plus humains en pareil cas. La philoſophie ne pénètre pas toûjours chez les grands qui ordonnent, & encore moins chez les hordes des petits qui exécutent. Elle n'eſt le partage que des hommes placés dans la médiocrité, également éloignés de l'ambition qui opprime, & de la baſſe férocité qui eſt à ſes gages.

Il eſt vrai qu'il n'eſt plus de nos jours de perſécutions générales. Mais on voit quelquefois de cruelles atrocités. La ſociété, la politeſſe, la raiſon inſpirent des mœurs douces ; cependant quelques hommes ont cru que la barbarie était un de leurs devoirs. On les a vu abuſer de leurs miſérables emplois ſi ſouvent humiliés, juſqu'à ſe jouer de la vie de leurs ſemblables en colorant leur inhumanité du nom de juſtice ; ils ont été ſanguinaires ſans néceſſité : ce qui n'eſt pas même le caractère des animaux carnaſſiers. Toute dureté qui n'eſt pas néceſſaire eſt un outrage au genre-humain. Les cannibales ſe vengent, mais ils ne

font pas expirer dans d'horribles fupplices un compatriote qui n'a été qu'imprudent.

Puiffent ces réflexions fatisfaire les ames fenfibles & adoucir les autres!

CONTRADICTION.

EXEMPLES TIRÉS DE L'HISTOIRE DE LA SAINTE ECRITURE, DE PLUSIEURS ECRIVAINS, DU FAMEUX CURÉ MÊLIER, D'UN PRÉDICANT NOMMÉ ANTOINE, &c.

ON a déja montré ailleurs *a*) les contradictions de nos ufages, de nos mœurs, de nos loix: on n'en a pas dit affez.

Tout a été fait, furtout dans notre Europe, comme l'habit d'*Arlequin* : fon maître n'avait point de drap ; quand il falut l'habiller, il prit des vieux lambeaux de toutes couleurs: *Arlequin* fut ridicule, mais il fut vêtu.

Où eft le peuple dont les loix & les ufages ne fe contredifent pas? Y a-t-il une contradiction plus frappante & en même tems plus refpectable que le faint empire Romain? en quoi eft-il faint? en quoi eft-il empire? en quoi eft-il Romain?

Les Allemands font une brave nation que ni les *Germanicus*, ni les *Trajans* ne purent jamais fubjuguer entiérement. Tous les peuples Germains qui habitaient au-delà de l'Elbe, furent toûjours invincibles, quoique mal armés ; c'eft en partie de ces triftes climats que fortirent les vengeurs du monde. Loin que l'Allemagne foit l'empire Romain, elle a fervi à le détruire.

Cet empire était réfugié à Conftantinople,

a) On peut voir dans les *Mêlanges d'hiftoire, de littérature & de philofophie*, l'article *Contradiction*, qui traite différemment la même matière.

quand un Allemand, un Austrasien alla d'Aix-la-chapelle à Rome, dépouiller pour jamais les *Césars* Grecs de ce qu'il leur restait en Italie. Il prit le nom de César, d'*imperator;* mais ni lui ni ses successeurs n'osèrent jamais résider à Rome. Cette capitale ne peut ni se vanter, ni se plaindre que depuis *Augustule* dernier excrément de l'empire Romain, aucun César ait vécu & soit enterré dans ses murs.

Il est difficile que l'empire soit *saint*, puis qu'il professe trois religions, dont deux sont déclarées impies, abominables, damnables & damnées, par la cour de Rome que toute la cour impériale regarde comme souveraine sur ces cas.

Il n'est pas certainement Romain, puis que l'empereur n'a pas dans Rome une maison.

En Angleterre, on sert les rois à genoux. La maxime constante est que le roi ne peut jamais faire mal. *The king can do no wrong.* Ses ministres seuls peuvent avoir tort; il est infaillible dans ses actions comme le pape dans ses jugemens. Telle est la loi fondamentale, la loi salique d'Angleterre. Cependant le parlement juge son roi *Edouard II* vaincu & fait prisonnier par sa femme; on déclare qu'il a tous les torts du monde, & qu'il est déchu de tous droits à la couronne. *Guillaume Trussel* vient dans sa prison lui faire le compliment suivant:

» Moi, Guillaume Trussel, procureur du par-
» lement & de toute la nation Anglaise, je ré-
» voque l'hommage à toi fait autrefois, je te
» défie; & je te prive du pouvoir royal, &
» nous ne tiendrons plus à toi doresnavant. « *b*]

Le parlement juge & condamne le roi *Richard II* fils du grand *Edouard III.* Trente & un chef d'accusation sont produits contre lui, parmi lesquels on en trouve deux singuliers; Qu'il avait emprunté de l'argent sans payer, & qu'il avait dit en présence de témoins qu'il était le maître de la vie & des biens de ses sujets.

b) *Rapin Thoiras* n'a pas traduit littéralement cet acte.

Digitized by Google

Le parlement dépose *Henri VI* qui avait un très grand tort, mais d'une autre espèce, celui d'être imbécille.

Le parlement déclare *Edouard IV* traître, confisque tous ses biens; & ensuite le rétablit quand il est heureux.

Pour *Richard III*, celui-là eut véritablement tort plus que tous les autres : c'était un *Néron*; mais un *Néron* courageux; & le parlement ne déclara ses torts que quand il eut été tué.

La chambre représentant le peuple d'Angleterre, imputa plus de torts à *Charles I* qu'il n'en avait; & le fit périr sur un échaffaut. Le parlement jugea que *Jacques II* avait de très grands torts, & surtout celui de s'être enfui. Il déclara la couronne vacante, c'est-à-dire, il le déposa.

Aujourd'hui *Junius* écrit au roi d'Angleterre que ce monarque a tort d'être bon & sage. Si ce ne sont pas là des contradictions, je ne sais où en trouver.

DES CONTRADICTIONS DANS QUELQUES RITES.

Après ces grandes contradictions politiques qui se divisent en cent mille petites contradictions, il n'y en a point de plus fortes que celles de quelques-uns de nos rites. Nous détestons le judaïsme; il n'y a pas quinze ans qu'on brûlait encor les Juifs. Nous les regardons comme les assassins de notre DIEU, & nous nous assemblons tous les dimanches pour psalmodier des cantiques juifs: si nous ne les récitons pas en hébreu, c'est que nous sommes des ignorans. Mais les quinze premiers évêques, prêtres, diacres & troupeau de Jérusalem, berceau de la religion chrétienne, récitèrent toujours les psaumes juifs dans l'idiome juif de la langue syriaque; & jusqu'au tems du calife *Omar*, presque tous les chrêtiens depuis Tyr jusqu'à Alep priaient dans cet idiome juif. Aujourd'hui qui réciterait les psaumes tels qu'ils ont été composés, qui les chanterait dans la lan-

Digitized by Google

gue juive, ferait foupçonné d'être circoncis, & d'être juif : il ferait brûlé comme tel : il l'aurait été du moins il y a vingt ans, quoique JESUS-CHRIST ait été circoncis, quoique les apôtres & les difciples ayent été circoncis. Je mets à part tout le fonds de notre fainte religion, tout ce qui eft un objet de foi, tout ce qu'il ne faut confidérer qu'avec une foumiffion craintive, je n'envifage que l'écorce, je ne touche qu'à l'ufage; je demande s'il y en eut jamais un plus contradictoire ?

DES CONTRADICTIONS DANS LES AFFAIRES ET DANS LES HOMMES.

Si quelque fociété littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je foufcris pour vingt volumes *in-folio*.

Le monde ne fubfifte que de contradictions; que faudrait-il pour les abolir ? Affembler les états du genre-humain. Mais de la manière dont les hommes font faits, ce ferait une nouvelle contradiction s'ils étaient d'accord. Affemblez tous les lapins de l'univers, il n'y aura pas deux avis différens parmi eux.

Je ne connais que deux fortes d'êtres immuables fur la terre, les géomètres & les animaux; ils font conduits par deux règles invariables, la démonftration & l'inftinct : & encor les géomètres ont-ils eu quelques difputes, mais les animaux n'ont jamais varié.

DES CONTRADICTIONS DANS LES HOMMES ET DANS LES AFFAIRES.

Les contraftes, les jours & les ombres fous lefquels on repréfente dans l'hiftoire les hommes publics, ne font pas des contradictions, ce font des portraits fidèles de la nature humaine.

Tous les jours on condamne & on admire *Alexandre* le meurtrier de *Clitus*, mais le vengeur

Digitized by Google

de la Grèce, le vainqueur des Perſes & le fondateur d'Alexandrie.

Céſar le débauché qui vole le tréſor public de Rome pour aſſervir ſa patrie, mais dont la clémence égale la valeur, & dont l'eſprit égale le courage.

Mahomet impoſteur, brigand, mais le ſeul des légiſlateurs qui ait eu du courage & qui ait fondé un grand empire.

L'enthouſiaſte *Cromwell*, fourbe dans le fanatiſme même, aſſaſſin de ſon roi en forme juridique, mais auſſi profond politique que valeureux guerrier.

Mille contraſtes ſe préſentent ſouvent en foule, & ces contraſtes ſont dans la nature: ils ne ſont pas plus étonnans qu'un beau jour ſuivi de la tempête.

DES CONTRADICTIONS APPARENTES DANS LES LIVRES.

Il faut ſoigneuſement diſtinguer dans les écrits, & ſurtout dans les livres ſacrés, les contradictions apparentes & les réelles. Il eſt dit dans le Pentateuque que *Moïſe* était le plus doux des hommes, & qu'il fit égorger vingt-trois mille Hébreux qui avaient adoré le veau d'or, & vingt-quatre mille qui avaient ou épouſé comme lui, ou fréquenté des femmes Madianites. Mais de ſages commentateurs ont prouvé ſolidement que *Moïſe* était d'un naturel très doux, & qu'il n'avait fait qu'exécuter les vengeances de DIEU en faiſant maſſacrer ces quarante-ſept mille Iſraëlites coupables, comme nous l'avons déja vu.

Des critiques hardis ont cru appercevoir une contradiction dans le récit où il eſt dit que *Moïſe* changea toutes les eaux de l'Egypte en ſang, & que les magiciens de *Pharaon* firent enſuite le même prodige, ſans que l'Exode mette aucun intervalle entre le miracle de *Moïſe* & l'opération magique des enchanteurs.

Il paraît d'abord impoſſible que ces magiciens

Digitized by Google

changent en ſang ce qui eſt déja devenu ſang; mais cette difficulté peut ſe lever, en ſuppoſant que *Moïſe* avait laiſſé les eaux reprendre leur premiere nature, pour donner au pharaon le tems de rentrer en lui-même. Cette ſuppoſition eſt d'autant plus plauſible, que ſi le texte ne la favoriſe pas expreſſément, il ne lui eſt pas contraire.

Les mêmes incrédules demandent, comment tous les chevaux ayant été tués par la grêle dans la ſixiéme plaie, *Pharaon* put pourſuivre la nation juive avec de la cavalerie? Mais cette contradiction n'eſt pas même apparente, puiſque la grêle qui tua tous les chevaux qui étaient aux champs, ne put tomber ſur ceux qui étaient dans les écuries.

Une des plus fortes contradictions qu'on ait cru trouver dans l'hiſtoire des Rois, eſt la diſette totale d'armes offenſives & défenſives chez les Juifs à l'avénement de *Saül*, comparée avec l'armée de trois cent trente mille combattans que *Saül* conduit contre les Ammonites qui aſſiégeaient Jabès en Galaad.

Il eſt rapporté en effet qu'alors, & même après cette bataille, il n'y avait pas une lance, pas une ſeule épée chez tout le peuple Hébreu; que les Philiſtins empêchaient les Hébreux de forger des épées & des lances; que les Hébreux étaient obligés d'aller chez les Philiſtins pour faire aiguiſer le ſoc de leurs charrues, leurs hoyaux, leurs coignées, & leurs ſerpettes.

I. Rois c. III. v. 22.

I. Rois ch. XIII. v. 19. 20. & 21.

Cet aveu ſemble prouver que les Hébreux étaient en très petit nombre, & que les Philiſtins étaient une nation puiſſante, victorieuſe, qui tenait les Iſraëlites ſous le joug, & qui les traitait en eſclaves; qu'enfin il n'était pas poſſible que *Saül* eût aſſemblé trois cent trente mille combattans, &c.

Le révérend père *Dom Calmet* dit, qu'il eſt croyable qu'*il y a un peu d'exagération dans ce qui eſt dit ici de Saül & de Jonathas*. Mais ce ſavant homme oublie que les autres commentateurs

Note de Dom Calmet ſur le verſet 19.

Digitized by Google

attribuent les premières victoires de *Saül* & de *Jonathas* à un de ces miracles évidens que DIEU daigna faire si souvent en faveur de son pauvre peuple. *Jonathas* avec son seul écuyer tua d'abord vingt ennemis, & les Philistins étonnés tournèrent leurs armes les uns contre les autres. L'auteur du livre des Rois dit positivement, que ce fut comme un miracle de DIEU, *accidit quasi miraculum à* DEO. Il n'y a donc point là de contradiction.

Ch. XIV. 15.

Les ennemis de la religion chrêtienne, les *Celses*, les *Porphires*, les *Juliens*, ont épuisé la sagacité de leur esprit sur cette matière. Des auteurs juifs se sont prévalus de tous les avantages que leur donnait la supériorité de leurs connaissances dans la langue hébraïque pour mettre au jour ces contradictions apparentes ; ils ont été suivis même par des chrêtiens tels que mylord *Herbert*, *Volaston*, *Tindal*, *Toland*, *Colins*, *Shaftersburi*, *Volston*, *Gordon*, *Bolingbroke*, & plusieurs auteurs de divers pays. *Freret* secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de France, le savant *Le Clerc* même, *Simon* de l'oratoire, ont cru appercevoir quelques contradictions qu'on pouvait attribuer aux copistes. Une foule d'autres critiques a voulu relever & réformer des contradictions qui leur ont paru inexplicables.

Analyse de la religion chrêtienne, page 22. attribuée à St. Evremont.

On lit dans un livre dangereux fait avec beaucoup d'art : » *St. Matthieu* & *St. Luc* donnent » chacun une généalogie de JESUS-CHRIST diffé» rentes ; & pour qu'on ne croye pas que ce sont » de ces différences légères, qu'on peut attri» buer à méprise ou inadvertence, il est aisé de » s'en convaincre par ses yeux en lisant Matthieu » au chap. I. & Luc au chap. III. : on verra qu'il » y a quinze générations de plus dans l'une que » dans l'autre ; que depuis *David* elles se sépa» rent absolument, qu'elles se réunissent à *Sa*» *lathiel* ; mais qu'après son fils elles se séparent » de nouveau, & ne se réunissent plus qu'à *Jo*» *seph*.

» Dans la même généalogie *St. Matthieu* tombe

Digitized by Google

» encor dans une contradiction manifeste; car il
» dit qu'*Osias* était père de *Jonathan:* & dans les
» Paralipomènes livre premier chap. III. ℣. 11
» & 12, on trouve trois générations entr'eux,
» savoir *Joas*, *Amazias*, *Azarias*, desquels *Luc*
» ne parle pas plus que *Matthieu.* De plus, cette
» généalogie ne fait rien à celle de Jesus, puis-
» que, selon notre loi, *Joseph* n'avait eu aucun
» commerce avec *Marie.* "

Pour répondre à cette objection faite depuis le tems d'*Origène*, & renouvellée de siécle en siécle, il faut lire *Julius Africanus.* Voici les deux généalogies conciliées dans la table suivante, telle qu'elle se trouve dans la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.

	David.	
Salomon & ses descendans rapportés par *Saint Matthieu.*		*Nathan* & ses descendans rapportés par *Saint Luc.*
	Estha.	
Mathan premier mari.		*Melchi*, ou plutôt *Mathat* second mari.
Jacob fils de *Mathan* premier mari.	Leur femme commune, dont on ne sait point le nom; mariée premiérement à *Héli*, dont elle n'a point eu d'enfant, & ensuite à *Jacob* son frère.	*Héli.*
Fils naturel de *Joseph. Jacob.*		Fils d'*Héli* selon la loi.

Autre manière de concilier les deux généalogies par *St. Epiphane.*

Jacob Panther descendu de *Salomon*, est père de *Joseph* & de *Cléophas.*

Joseph a de sa première femme dix enfans, *Jacques*, *Josué*, *Siméon*, *Juda*, *Marie* & *Salome*.

Il épouse ensuite la vierge *Marie* mère de JESUS, fille de *Joachim* & d'*Anne*.

Il y a plusieurs autres manières d'expliquer ces deux généalogies. Voyez l'ouvrage de Dom Calmet, intitulé, *Dissertation où l'on essaye de concilier St. Matthieu avec St. Luc sur la généalogie de* JESUS-CHRIST.

Les mêmes savans incrédules qui ne sont occupés qu'à comparer des dates, à examiner les livres & les médailles, à confronter les anciens auteurs, à chercher la vérité avec la prudence humaine, & qui perdent par leur science la simplicité de la foi, reprochent à *St. Luc* de contredire les autres évangiles, & de s'être trompé dans ce qu'il avance sur la naissance du Sauveur. Voici comme s'en explique témérairement l'auteur de l'*Analyse de la religion chrétienne*.

» *St. Luc* dit que *Cirénius* avait le gouverne-
» ment de Syrie lorsqu'*Auguste* fit faire le dénom-
» brement de tout l'empire. On va voir combien
» il se rencontre de faussetés évidentes dans ce
» peu de mots. *Tacite* & *Suetone* les plus exacts
» de tous les historiens, ne disent pas un mot du
» prétendu dénombrement de tout l'empire, qui
» assurément eût été un événement bien singu-
» lier, puisqu'il n'y en eut jamais sous aucun
» empereur; du moins aucun auteur ne rapporte
» qu'il y en ait eu. 2°. *Cirénius* ne vint dans la
» Syrie que dix ans après le tems marqué par
» *Luc*; elle était alors gouvernée par *Quintilius*
» *Varus*, comme *Tertullien* le rapporte, & comme
» il est confirmé par les médailles. "

On avouera qu'en effet il n'y eût jamais de dénombrement de tout l'empire Romain, & qu'il n'y eut qu'un cens des citoyens Romains, selon l'usage. Il se peut que des copistes ayent écrit *dénombrement* pour *cens*. A l'égard de *Cirénius* que les copistes ont transcrit *Cirinus*, il est certain qu'il n'était pas gouverneur de la Syrie dans le tems de la naissance de notre Sauveur, & que

Digitized by Google

c'était alors *Quintilius Varus*; mais il eſt très naturel que *Quintilius Varus* ait envoyé en Judée ce même *Cirénius* qui lui ſuccéda dix ans après dans le gouvernement de la Syrie. On ne doit pas diſſimuler que cette explication laiſſe encor quelques difficultés.

Premiérement, le cens fait ſous *Auguſte* ne ſe rapporte point au tems de la naiſſance de JESUS-CHRIST.

Secondement, les Juifs n'étaient point compris dans ce cens. *Joſeph* & ſon épouſe n'étaient point citoyens Romains. *Marie* ne devait donc point, dit-on, partir de Nazareth qui eſt à l'extrémité de la Judée, à quelques milles du mont Thabor, au milieu du déſert, pour aller accoucher à Bethléem qui eſt à quatre-vingt milles de Nazareth.

Mais il ſe peut très aiſément que *Cirinus* ou *Cirénius* étant venu à Jéruſalem de la part de *Quintilius Varus* pour impoſer un tribut par tête, *Joſeph* & *Marie* euſſent recu l'ordre du magiſtrat de Bethléem de venir ſe préſenter pour payer le tribut dans le bourg de Bethléem lieu de leur naiſſance; il n'y a rien là qui ſoit contradictoire

Les critiques peuvent tâcher d'infirmer cette ſolution, en repréſentant que c'était *Hérode* ſeul qui impoſait les tributs; que les Romains ne levaient rien alors ſur la Judée qu'*Auguſte* laiſſait *Hérode* maître abſolu chez lui, moyennant le tribut que cet Iduméen payait à l'empire. Mais on peut dans un beſoin s'arranger avec un prince tributaire, & lui envoyer un intendant, pour établir de concert avec lui la nouvelle taxe.

Nous ne dirons point ici comme tant d'autres, que les copiſtes ont commis beaucoup de fautes, & qu'il y en a plus de dix mille dans la verſion que nous avons. Nous aimons mieux dire avec les docteurs & les plus éclairés, que les Evangiles nous ont été donnés pour nous enſeigner à vivre ſaintement, & non pas à critiquer ſavamment.

Ces prétendues contradictions firent un effet

Digitized by Google

bien terrible sur le déplorable *Jean Mêlier* curé d'Etrepigni & de But en Champagne; cet homme, vertueux à la vérité, & très charitable, mais sombre & mélancolique, n'ayant guères d'autres livres que la bible & quelques pères, les lut avec une attention qui lui devint fatale; il ne fut pas assez docile, lui qui devait enseigner la docilité à son troupeau. Il vit les contradictions apparentes, & ferma les yeux sur la conciliation. Il crut voir des contradictions affreuses entre JESUS né Juif, & ensuite reconnu DIEU; entre ce DIEU connu d'abord pour le fils de *Joseph* charpentier & le frère de *Jacques*, mais descendu d'un empirée qui n'existe point; pour détruire le péché sur la terre, & la laissant couverte de crimes; entre ce DIEU né d'un vil artisan, & descendant de *David* par son père qui n'était pas son père; entre le Créateur de tous les mondes & le petit-fils de l'adultère *Betzabé*, de l'impudente *Ruth*, de l'incestueuse *Thamar*, de la prostituée de Jérico & de la femme d'*Abraham* ravie par un roi d'Egypte, ravie ensuite à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Mêlier étale avec une impiété monstrueuse toutes ces prétendues contradictions qui le frappèrent, & dont il lui aurait été aisé de voir la solution pour peu qu'il eût eu l'esprit docile. Enfin sa tristesse s'augmentant dans la solitude, il eut le malheur de prendre en horreur la sainte religion qu'il devait prêcher & aimer; & n'écoutant plus que sa raison séduite, il abjura le christianisme par un testament olographe, dont il laissa trois copies à sa mort arrivée en 1732. L'extrait de ce testament a été imprimé plusieurs fois, & c'est un scandale bien cruel. Un curé qui demande pardon à DIEU & à ses paroissiens, en mourant, de leur avoir enseigné des dogmes chrêtiens! un curé charitable qui a le christianisme en exécration, parce que plusieurs chrêtiens sont méchans, que le faste de Rome le révolte, & que les difficultés des saints livres l'irritent! un curé qui parle du christianisme comme *Porphire*, *Jamblique*, *Epictète*, *Marc-Aurèle*, *Julien*! & cela lorsqu'il

qu'il eſt prêt de paraître devant Dieu ! quel coup funeſte pour lui & pour ceux que ſon exemple peut égarer !

C'eſt ainſi que le malheureux prédicant *Antoine*, trompé par les contradictions apparentes qu'il crut voir entre la nouvelle loi & l'ancienne, entre l'olivier franc & l'olivier ſauvage, eut le malheur de quitter la religion chrêtienne pour la religion juive ; & plus hardi que *Jean Mêlier*, il aima mieux mourir que ſe rétracter.

On voit par le teſtament de *Jean Mêlier*, que c'étaient ſur-tout les contrariétés apparentes des évangiles, qui avaient bouleverſé l'eſprit de ce malheureux paſteur d'ailleurs d'une vertu rigide, & qu'on ne peut regarder qu'avec compaſſion. *Mêlier* eſt profondément frappé de deux généalogies qui ſemblent ſe combattre ; il n'en avait pas vu la conciliation ; il ſe ſoulève ; il ſe dépite, en voyant que *St. Matthieu* fait aller le père, la mère & l'enfant en Egypte, après avoir reçu l'hommage des trois mages ou rois d'Orient, & pendant que le vieil *Hérode* craignant d'être détrôné par un enfant qui vient de naître à Bethléem, fait égorger tous les enfans du pays, pour prévenir cette révolution. Il eſt étonné que ni *St. Luc*, ni *St. Jean*, ni *St. Marc* ne parlent de ce maſſacre. Il eſt confondu quand il voit que *St. Luc* fait reſter *St. Joſeph*, la bienheureuſe vierge *Marie*, & Jesus notre Sauveur à Bethléem, après quoi ils ſe retirèrent à Nazareth. Il devait voir que la ſainte famille pouvait aller d'abord en Egypte & quelque tems après à Nazareth ſa patrie.

Si *St. Matthieu* ſeul parle des trois Mages & de l'étoile qui les conduiſit du fond de l'Orient à Bethléem, & du maſſacre des enfans, ſi les autres évangéliſtes n'en parlent pas, ils ne contrediſent point *St. Matthieu* ; le ſilence n'eſt point une contradiction.

Si les trois premiers évangéliſtes, *St. Matthieu*, *St. Marc* & *St. Luc* ne font vivre Jesus-Christ que trois mois depuis ſon batême en Galilée juſ-

Digitized by Google

qu'à ſon ſupplice à Jéruſalem ; & ſi *St. Jean* le fait vivre trois ans & trois mois, il eſt aiſé de rapprocher *St. Jean* des trois autres évangéliſtes, puiſqu'il ne dit point expreſſément que JESUS-CHRIST prêcha en Galilée pendant trois ans & trois mois, & qu'on l'infère ſeulement de ſes récits. Falait-il renoncer à ſa religion ſur de ſimples inductions, ſur des ſimples raiſons de controverſe, ſur des difficultés de chronologie ?

Il eſt impoſſible, dit *Mêlier*, d'accorder *St. Matthieu* & *St. Luc*, quand le premier dit que JESUS en ſortant du déſert alla à Capharnaum, & le ſecond qu'il alla à Nazareth.

St. Jean dit que ce fut *André* qui s'attacha le premier à JESUS-CHRIST, les trois autres évangéliſtes diſent que ce fut *Simon Pierre*.

Il prétend encor qu'ils ſe contrediſent ſur le jour où JESUS célébra ſa pâque, ſur l'heure de ſon ſupplice, ſur le lieu, ſur le tems de ſon apparition, de ſa réſurrection. Il eſt perſuadé que des livres qui ſe contrediſent, ne peuvent être inſpirés par le St. Eſprit; mais il n'eſt pas de foi que le St. Eſprit ait inſpiré toutes les ſyllabes ; il ne conduiſit pas la main de tous les copiſtes, il laiſſa agir les cauſes ſecondes : c'était bien aſſez qu'il daignât nous révéler les principaux myſtères, & qu'il inſtituât dans la ſuite des tems une égliſe pour les expliquer. Toutes ces contradictions reprochées ſi ſouvent aux Evangiles avec une ſi grande amertume, ſont miſes au grand jour par les ſages commentateurs; loin de ſe nuire, elles s'expliquent chez eux l'une par l'autre, elles ſe prêtent un mutuel ſecours dans les concordances, & dans l'harmonie des quatre Evangiles. Et s'il y a pluſieurs difficultés qu'on ne peut expliquer, des profondeurs qu'on ne peut comprendre, des avantures qu'on ne peut croire, des prodiges qui révoltent la faible raiſon humaine, des contradictions qu'on ne peut concilier ; c'eſt pour exercer notre foi & pour humilier notre eſprit.

Digitized by Google

CONTRADICTIONS DANS LES JUGEMENS SUR LES OUVRAGES.

J'ai quelquefois entendu dire d'un bon juge plein de goût : cet homme ne décide que par humeur. Il trouvait hier le *Pouſſin* un peintre admirable : aujourd'hui il le trouve très médiocre. C'eſt que le *Pouſſin* en effet a mérité de grands éloges & des critiques.

On ne ſe contredit point quand on eſt en extaſe devant les belles ſcènes d'*Horace* & de *Curiace*, du *Cid* & de *Chimène*, d'*Auguſte* & de *Cinna* ; & qu'on voit enſuite avec un ſoulevement de cœur mêlé de la plus vive indignation quinze tragédies de ſuite ſans aucun intérêt, ſans aucune beauté, & qui ne ſont pas même écrites en français.

C'eſt l'auteur qui ſe contredit : c'eſt lui qui a le malheur d'être entiérement différent de lui-même. Le juge ſe contredirait, s'il applaudiſſait également l'excellent & le déteſtable. Il doit admirer dans *Homère* la peinture des *Prières*, qui marchent après l'*Injure* les yeux mouillés de pleurs ; la ceinture de *Vénus* ; les adieux d'*Hector* & d'*Andromaque* ; l'entrevue d'*Achille* & de *Priam*. Mais doit-il applaudir de même à des Dieux qui ſe diſent des injures & qui ſe battent ; à l'uniformité des combats qui ne décident rien ; à la brutale férocité des héros ; à l'avarice qui les domine preſque tous ; enfin à un poëme qui finit par une trêve de onze jours, laquelle fait ſans doute attendre la continuation de la guerre & la priſe de Troye que cependant on ne trouve point ?

Le bon juge paſſe ſouvent de l'approbation au blâme, quelque bon livre qu'il puiſſe lire. Voyez *Goût*.

Digitized by Google

CONTRASTE.

CONtraste; opposition de figures, de situations, de fortune, de mœurs, &c. Une bergère ingénue fait un beau contraste dans un tableau avec une princesse orgueilleuse. Le rôle de l'Imposteur & celui d'Ariste font un contraste admirable dans le *Tartuffe*

Le petit peut contraster avec le grand dans la peinture, mais on ne peut dire qu'il lui est contraire. Les oppositions de couleurs contrastent, mais aussi il y a des couleurs contraires les unes aux autres, c'est-à-dire, qui font un mauvais effet parce qu'elles choquent les yeux lorsqu'elles sont rapprochées.

Contradictoire ne peut se dire que dans la dialectique. Il est contradictoire qu'une chose soit & ne soit pas, qu'elle soit en plusieurs lieux à la fois, qu'elle soit d'un tel nombre, d'une telle grandeur, & qu'elle n'en soit pas. Cette opinion, ce discours, cet arrêt sont contradictoires.

Les diverses fortunes de *Charles XII* ont été contraires, mais non pas contradictoires; elles forment dans l'histoire un beau contraste.

C'est un grand contraste, & ce sont deux choses bien contraires; mais il n'est point contradictoire que le pape ait été adoré à Rome & brûlé à Londres le même jour, & que pendant qu'on l'appellait *vice-Dieu* en Italie, il ait été représenté en cochon dans les rues de Moscou, pour l'amusement de *Pierre le grand*.

Mahomet mis à la droite de DIEU dans la moitié du globe, & damné dans l'autre, est dans le plus grand des contrastes.

Voyagez loin de votre pays, tout sera contraste pour vous.

Le blanc qui le premier vit un nègre fut bien étonné; mais le premier raisonneur qui dit que ce nègre venait d'une paire blanche, m'étonne

Digitized by Google

bien davantage ; son opinion est contraire à la mienne. Un peintre qui représente des blancs, des nègres & des olivâtres, peut faire de beaux contrastes.

CONVULSIONS.

ON dansa vers l'an 1724 sur le cimetière de St. Médard ; il s'y fit beaucoup de miracles : en voici un rapporté dans une chanson de Mad. la duchesse du *Maine*

Un décroteur à la royale
Du talon gauche estropié,
Obtint pour grace spéciale
D'être boiteux de l'autre pié.

Les convulsions miraculeuses, comme on sait, continuèrent jusqu'à ce qu'on eût mis une garde au cimetière.

De par le roi défense à DIEU
De plus fréquenter en ce lieu.

Les jésuites, comme on le sait encor, ne pouvant plus faire de tels miracles depuis que leur *Xavier* avait épuisé les graces de la compagnie à ressusciter neuf morts de compte fait, s'avisèrent, pour balancer le crédit des jansénistes, de faire graver une estampe de JESUS-CHRIST habillé en jésuite. Un plaisant du parti janséniste, comme on le sait encore, mit au bas de l'estampe :

Admirez l'artifice extrême
De ces moines ingénieux ;
Ils vous ont habillé comme eux,
Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

Les jansénistes pour mieux prouver que jamais JESUS-CHRIST n'avait pu prendre l'habit de jé-

Digitized by Google

suite, remplirent Paris de convulsions, & attirèrent le monde à leur préau. Le conseiller au parlement, *Carré de Montgeron*, alla présenter au roi un recueil *in*-4o de tous ces miracles, attestés par mille témoins; il fut mis, comme de raison, dans un château, où l'on tâcha de rétablir son cerveau par le régime; mais la vérité l'emporte toûjours sur les persécutions; les miracles se perpétuèrent trente ans de suite, sans discontinuer. On faisait venir chez soi sœur *Rose*, sœur *Illuminée*, sœur *Promise*, sœur *Confite*; elles se faisaient fouetter, sans qu'il y parût le lendemain; on leur donnait des coups de buches sur leur estomac bien cuirassé, bien rembourré, sans leur faire de mal; on les couchait devant un grand feu, le visage frotté de pommade, sans qu'elles brûlassent; enfin, comme tous les arts se perfectionnent, on a fini par leur enfoncer des épées dans les chairs, & par les crucifier. Un fameux maître d'école même a eu aussi l'avantage d'être mis en croix : tout cela pour convaincre le monde qu'une certaine bulle était ridicule, ce qu'on aurait pu prouver sans tant de frais. Cependant, & jésuites & jansénistes, se réunirent tous contre l'*Esprit des loix*, & contre.... & contre.... & contre.... & contre.... Et nous osons après cela nous moquer des Lappons, des Samoyèdes & des Nègres, ainsi que nous l'avons dit tant de fois!

DES COQUILLES

ET DES SYSTÊMES BATIS SUR DES COQUILLES.

IL est arrivé aux coquilles la même chose qu'aux anguilles; elles ont fait éclorre des systêmes nouveaux. On trouve dans quelques endroits de ce globe des amas de coquillages. On voit dans quelques autres des huîtres pétrifiées: de-là on a conclu que malgré les loix de la gra-

Digitized by Google

vitation & celles des fluides, & malgré la profondeur du lit de l'Océan, la mer avait couvert toute la terre il y a quelques millions d'années.

La mer ayant inondé ainsi successivement la terre, a formé les montagnes par ses courans, par ses marées; & quoique son flux ne s'élève qu'à la hauteur de quinze pieds dans ses plus grandes intumescences sur nos côtes, elle a produit des roches hautes de dix-huit mille pieds.

Si la mer a été partout, il y a eu un tems où le monde n'était peuplé que de poissons. Peu-à-peu les nageoires sont devenues des bras, la queue fourchue s'étant allongée a formé des cuisses & des jambes; enfin les poissons sont devenus des hommes, & tout cela s'est fait en conséquence des coquilles qu'on a déterrées. Ces systêmes valent bien l'horreur du vuide, les formes substantielles, la matière globuleuse, subtile, cannelée, striée, la négation de l'existence des corps, la baguette divinatoire de *Jacques Aimard*, l'harmonie préétablie, & le mouvement perpétuel.

Il y a, dit-on, des débris immenses de coquilles auprès de Mastricht. Je ne m'y oppose pas, quoique je n'y en aye vu qu'une très petite quantité. La mer a fait d'horribles ravages dans ces quartiers-là; elle a englouti la moitié de la Frise, elle a couvert des terrains autrefois fertiles, elle en a abandonné d'autres. C'est une vérité reconnue, personne ne conteste les changemens arrivés sur la surface du globe dans une longue suite de siécles. Il se peut physiquement, & sans oser contredire nos livres sacrés, qu'un tremblement de terre ait fait disparaître l'isle Atlantide neuf mille ans avant *Platon*, comme il le rapporte, quoique ses mémoires ne soient pas sûrs. Mais tout cela ne prouve pas que la mer ait produit le mont Caucase, les Pyrénées & les Alpes.

On prétend qu'*il y a des fragmens de coquillages à Montmartre & à Courtagnon auprès de Rheims*. On en rencontre presque partout; mais non pas

Digitized by Google

ſur la cîme des montagnes, comme le ſuppoſe le ſyſtême de *Maillet*.

Il n'y en a pas un ſeul ſur la chaîne des hautes montagnes depuis la Sierra-Morena juſqu'à la dernière cîme de l'Apennin. J'en ai fait chercher ſur le mont St. Godard, ſur le St. Bernard, dans les montagnes de la Tarentaiſe, on n'en a pas découvert.

Un ſeul phyſicien m'a écrit qu'il a trouvé une écaille d'huître pétrifiée vers le mont Cenis. Je dois le croire, & je ſuis très étonné qu'on n'y en ait pas vu des centaines. Les lacs voiſins nourriſſent de groſſes moules dont l'écaille reſſemble parfaitement aux huîtres; on les appelle même *petites huîtres* dans plus d'un canton.

Eſt-ce d'ailleurs une idée tout-à-fait romaneſque de faire réflexion à la foule innombrable de pélerins qui partaient à pied de St. Jacques en Galice, & de toutes les provinces pour aller à Rome par le mont Genis chargés de coquilles à leurs bonnets? Il en venait de Syrie, d'Egypte, de Grèce, comme de Pologne & d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus conſidérable que celui des hagi qui ont viſité la Mecque & Médine, parce que les chemins de Rome ſont plus faciles, & qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot, une huître près du mont Cenis ne prouve pas que l'océan Indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémiſphère.

On rencontre quelquefois en fouillant la terre des pétrifications étrangères, comme on rencontre dans l'Autriche des médailles frappées à Rome. Mais pour une pétrification étrangère il y en a mille de nos climats.

Quelqu'un a dit qu'il aimerait autant croire le marbre compoſé de plumes d'autruches que de croire le porphyre compoſé de pointes d'ourſin. Ce quelqu'un là avait grande raiſon, ſi je ne me trompe.

On découvrit, ou l'on crut découvrir il y a quelques années, les oſſemens d'un renne & d'un

Digitized by Google

hippopotame près d'Etampes, & de-là on conclut que le Nil & la Lapponie avaient été autrefois sur le chemin de Paris à Orléans. Mais on aurait dû plutôt soupçonner qu'un curieux avait eu autrefois dans son cabinet le squelette d'un renne & celui d'un hippopotame. Cent exemples pareils invitent à examiner longtems avant que de croire.

AMAS DE COQUILLES.

Mille endroits sont remplis de mille débris de testacées, de crustacées, de pétrifications. Mais remarquons encor une fois, que ce n'est presque jamais ni sur la croupe, ni dans les flancs de cette continuité de montagnes dont la surface du globe est traversée ; c'est à quelques lieuës de ces grands corps, c'est au milieu des terres, c'est dans des cavernes, dans des lieux où il est très vraisemblable qu'il y avait de petits lacs qui ont disparu, de petites rivières dont le cours est changé, des ruisseaux considérables dont la source est tarie. Vous y voyez des débris de tortues, d'écrevisses, de moules, de colimaçons, de petits crustacées de rivière, de petites huîtres semblables à celles de Lorraine. Mais de véritables corps marins, c'est ce que vous ne voyez jamais. S'il y en avait, pourquoi n'y aurait-on jamais vu d'os de chiens marins, de requins, de baleines ?

Vous prétendez que la mer a laissé dans nos terres des marques d'un très long séjour. Le monument le plus sûr serait assurément quelques amas de marsouins au milieu de l'Allemagne. Car vous en voyez des milliers se jouer sur la surface de la mer Germanique dans un tems serein. Quand vous les aurez découverts & que je les aurai vus à Nuremberg & à Francfort, je vous croirai : mais en attendant permettez-moi de ranger la plûpart de ces suppositions avec celle du vaisseau pétrifié trouvé dans le canton de Berne à cent pieds sous terre, tandis qu'une de ses ancres était sur le mont St. Bernard.

Digitized by Google

J'ai vu quelquefois des débris de moules & de colimaçons qu'on prenait pour des coquilles de mer.

Si on ſongeait ſeulement que dans une année pluvieuſe il y a plus de limaçons dans dix lieuës de pays que d'hommes ſur la terre, on pourrait ſe diſpenſer de chercher ailleurs l'origine de ces fragmens de coquillages dont le bord du Rhône & ceux des autres rivières ſont tapiſſés dans l'eſpace de pluſieurs milles. Il y a beaucoup de ces limaçons dont le diamètre eſt de plus d'un pouce. Leur multitude détruit quelquefois les vignes & les arbres fruitiers. Les fragmens de leurs coques endurcies ſont partout. Pourquoi donc imaginer que des coquillages des Indes ſont venus s'amonceler dans nos climats quand nous en avons chez nous par millions ? Tous ces petits fragmens de coquilles dont on fait tant de bruit pour accréditer un ſyſtême, ſont pour la plûpart ſi informes, ſi uſés, ſi méconnaiſſables, qu'on pourrait également parier que ce ſont des débris d'écreviſſes ou de crocodiles, ou des ongles d'autres animaux. Si on trouve une coquille bien conſervée dans le cabinet d'un curieux, on ne ſait d'où elle vient ; & je doute qu'elle puiſſe ſervir de fondement à un ſyſtême de l'univers.

Je ne nie pas, encor une fois, qu'on ne rencontre à cent milles de la mer quelques huîtres pétrifiées, des conques, des univalves, des productions qui reſſemblent parfaitement aux productions marines ; mais eſt-on bien ſûr que le ſol de la terre ne peut enfanter ces foſſiles ? La formation des agathes arboriſées ou herboriſées, ne doit-elle pas nous faire ſuſpendre notre jugement ? Un arbre n'a point produit l'agathe qui repréſente parfaitement un arbre ; la mer peut auſſi n'avoir point produit ces coquilles foſſiles qui reſſemblent à des habitations de petits animaux marins. L'expérience ſuivante en peut rendre témoignage.

Digitized by Google

Observation importante sur la formation des pierres et des coquilles.

Monſieur *Le Royer* de la Sauvagère, ingénieur en chef, & de l'académie des belles-lettres de la Rochelle, ſeigneur de la terre de Places en Touraine auprès de Chinon, atteſte qu'auprès de ſon château une partie du ſol s'eſt métamorphoſée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'eſpace de quatre-vingt ans. Il a été témoin lui-même de ce changement. Tous ſes vaſſaux, & tous ſes voiſins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre qui eſt devenue très dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée recommencé à ſe former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne ſe diſtinguent qu'avec un microſcope, & qui croiſſent avec la pierre. Ces coquilles ſont de différentes eſpèces; il y a des oſtracites, des griphites qui ne ſe trouvent dans aucune de nos mers; des cames, des télines, des cœurs dont les germes ſe développent inſenſiblement, & s'étendent juſqu'à ſix lignes d'épaiſſeur.

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre, y ont été dépoſés par la mer?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déja dit, ce phénomène de la terre de Places; ſi d'un autre côté on conſidère que le fleuve de Gambie & la rivière de Biſſao ſont remplis d'huîtres, que pluſieurs lacs en ont fourni autrefois, & en ont encore; ne ſera-t-on pas porté à ſuſpendre ſon jugement? notre ſiécle commence à bien obſerver; il appartiendra aux ſiécles ſuivans de décider, mais probablement on ſera un jour aſſez ſavant pour ne décider pas.

Digitized by Google

DE LA GROTTE DES FÉES.

Les grottes où se forment les stalactites & les stalagmites sont communes. Il y en a dans presque toutes les provinces. Celle du Chablais est peut-être la moins connue des physiciens, & qui mérite le plus de l'être. Elle est située dans des rochers affreux au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieuës de Ripaille, dans la paroisse de Féterne. Ce sont trois grottes en voûte l'une sur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle, & il faut s'élancer ensuite dans ces cavités en se tenant à des branches d'arbres. Cet endroit est appellé par les gens du lieu *les grottes des Fées*. Chacune a dans son fond un bassin dont l'eau passe pour avoir la même vertu que celle de Ste. Reine. L'eau qui distille dans la supérieure à travers le rocher, y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de trois pieds.

Dans le bassin de cette même grotte où l'on se baigne, on trouve des figures de pralines telles qu'on les vend chez des confiseurs, & à côté la forme d'un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs prétendent avoir vu dans l'enfoncement une femme pétrifiée, au-dessous du rouet. Mais les observateurs n'ont point vu en dernier lieu cette femme. Peut-être les concrétions stalactites avaient dessiné autrefois une figure informe de femme ; & c'est ce qui fit nommer cette caverne *la grotte des Fées*. Il fut un tems qu'on n'osait en approcher ; mais depuis que la figure de la femme a disparu, on est devenu moins timide.

Maintenant, qu'un philosophe à systême raisonne sur ce jeu de la nature, ne pourrait-il pas dire ; voilà des pétrifications véritables ! Cette

grotte était habitée, sans doute, autrefois par une femme; elle filait au rouet, son lard était pendu au plancher, elle avait auprès d'elle sa poule avec ses poussins; elle mangeait des pralines, lorsqu'elle fut changée en rocher elle & ses poulets, & son lard, & son rouet, & sa quenouille, & ses pralines; comme *Edith* femme de *Loth* fut changée en statue de sel. L'antiquité fourmille de ces exemples.

Il serait bien plus raisonnable de dire, cette femme fut pétrifiée, que de dire, ces petites coquilles viennent de la mer des Indes; cette écaille fut laissée ici par la mer il y a cinquante mille siecles; ces glossopètres sont des langues de marsouins qui s'assemblèrent un jour sur cette colline pour n'y laisser que leurs gosiers; ces pierres en spirale renfermaient autrefois le poisson *Nautilus* que personne n'a jamais vu.

DU FALLUN DE TOURAINE ET DE SES COQUILLES.

On regarde enfin le fallun de Touraine comme le monument le plus incontestable de ce séjour de l'Océan sur notre continent dans une multitude prodigieuse de siécles; & la raison, c'est qu'on prétend que cette mine est composée de coquilles pulvérisées.

Certainement si à trente-six lieuës de la mer il était d'immenses bancs de coquillages marins, s'ils étaient posés à plat par couches régulières, il serait démontré que ces bancs ont été le rivage de la mer: & il est d'ailleurs très vraisemblable que des terrains bas & plats ont été tour-à-tour couverts & dégagés des eaux jusqu'à trente & quarante lieuës; c'est l'opinion de toute l'antiquité. Une mémoire confuse s'en est conservée, & c'est ce qui a donné lieu à tant de fables

Nil equidem durare diu sub imagine eadem
Crediderim. Sic ad ferrum venistis ab auro
Secula. Sic toties versa est fortuna locorum.

Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
Esse fretum. Vidi factas ex æquore terras
Et procul à pelago conchæ jacuere marinæ :
Et vetus inventa est in montibus anchora summis. a)
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit: & eluvie mons est deductus in æquor:
Eque paludosa siccis humus aret arenis :
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.

C'est ainsi que *Pythagore* s'explique dans *Ovide*. Voici une imitation de ces vers qui en donnera l'idée.

Le tems qui donne à tous le mouvement & l'être,
Produit, accroît, détruit, fait mourir, fait renaître,
Change tout dans les cieux, sur la terre & dans l'air.
L'age d'or à son tour suivra l'âge de fer.
Flore embellit des champs l'aridité sauvage.
La mer change son lit, son flux & son rivage.
Le limon qui nous porte est né du sein des eaux.
Où croissent les moissons, voguèrent les vaisseaux.
La main lente du tems applanit les montagnes;
Il creuse les vallons, il étend les campagnes;
Tandis que l'Eternel, le souverain des tems
Demeure inébranlable en ces grands changemens.

Mais pourquoi cet Océan n'a-t-il formé aucune montagne sur tant de côtes plates livrées à ses marées? Et pourquoi s'il a déposé des amas prodigieux de coquilles en Touraine, n'a-t-il pas laissé les mêmes monumens dans les autres provinces à la même distance?

D'un côté je vois plusieurs lieuës de rivages au niveau de la mer dans la basse Normandie: Je traverse la Picardie, la Flandre, la Hollande, la basse Allemagne, la Poméranie, la Prusse, la Pologne, la Russie, une grande partie de la Tartarie, sans qu'une seule haute montagne, fai-

a) Cela ressemble un peu à l'ancre de vaisseau qu'on prétendait avoir trouvé sur le grand St. Bernard; aussi s'est-on bien gardé d'insérer cette chimère dans la traduction.

fant partie de la grande chaîne, fe préfente à mes yeux. Je puis franchir ainfi l'efpace de deux mille lieuës dans un terrain affez uni, à quelques collines près. Si la mer répandue originairement fur notre continent avait fait les montagnes, comment n'en a-t-elle pas fait une feule dans cette vafte étendue?

De l'autre côté ces prétendus bancs de coquilles à trente à quarante lieuës de la mer, méritent le plus férieux examen. J'ai fait venir de cette province dont je fuis éloigné de cent cinquante lieuës, une caiffe de ce fallun. Le fond de cette minière eft évidemment une efpèce de terre calcaire & marneufe, mêlée de talc, laquelle a quelques lieuës de longueur fur environ une & demie de largeur. Les morceaux purs de cette terre pierreufe font un peu falés au goût. Les laboureurs l'employent pour feconder leurs terres, & il eft très vraifemblable que fon fel les fertilife: on en fait autant dans mon voifinage avec du gyps. Si ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jetter dans mon champ toutes les coques deffèchées des limaçons & des moules de ma province, ce ferait comme fi j'avais femé fur des pierres.

Quoique je fois fûr de peu de chofes, je puis affirmer que je mourrais de faim, fi je n'avais pour vivre qu'un champ de vieilles coquilles caffées. *b*)

En un mot, il eft certain, autant que mes yeux peuvent avoir de certitude, que cette marne eft une efpèce de terre, & non pas un affemblage d'animaux marins, qui feraient au nombre de plus de cent mille milliards de milliards. Je ne fais pourquoi l'académicien qui le premier après *Paliffi* fit connaître cette fingularité de la nature,

b) Tout ce que ces coquillages pourraient opérer, c'eft de divifer une terre trop compacte. On en fait autant avec du gravier. Des coquilles fraîches & pilées pourraient fervir par leur huile: mais des coquillages deffèchés ne font bons à rien.

Digitized by Google

a pu dire, *ce ne ſont que de petits fragmens de coquilles très reconnoiſſables pour en être des fragmens; car ils ont leurs cannelures très bien marquées, ſeulement ils ont perdu leur luiſant & leur vernis.*

Il eſt reconnu que dans cette mine de pierre calcaire & de talc on n'a jamais vu une ſeule écaille d'huître, mais qu'il y en a quelques-unes de moules, parce que cette mine eſt entourée d'étangs. Cela ſeul décide la queſtion contre *Bernard Paliſſi*, & détruit tout le merveilleux que *Reaumur* & ſes imitateurs ont voulu y mettre.

Si quelques petits fragmens de coquilles mêlés à la terre marneuſe, étaient réellement des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles ſont dans cette fallunière depuis des tems reculés qui épouvantent l'imagination, & que c'eſt un des plus anciens monumens des révolutions de notre globe. Mais auſſi comment une production enfouïe quinze pieds en terre pendant tant de ſiécles, peut-elle avoir l'air ſi nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon toute fraîche? pourquoi la mer n'aurait-elle confié ces coquilles tourangeotes qu'à ce ſeul petit morceau de terre & non ailleurs? N'eſt-il pas de la plus extrême vraiſemblance que ce fallun qu'on avait pris pour un reſervoir de petits poiſſons, n'eſt préciſément qu'une mine de pierre calcaire d'une médiocre étendue?

D'ailleurs l'expérience de Mr. de *la Sauvagère* qui a vu des coquillages ſe former dans une pierre tendre, & qui en rend témoignage avec ſes voiſins, ne doit-elle pas au moins nous inſpirer quelques doutes?

Voici une autre difficulté, un autre ſujet de douter. On trouve entre Paris & Arcueil, ſur la rive gauche de la Seine, un banc de pierre très long, tout parſemé de coquilles maritimes, ou qui du moins leur reſſemblent parfaitement. On m'en a envoyé un morceau pris au hazard à cent pieds de profondeur. Il s'en faut bien que les coquilles y ſoient amoncelées par couches: elles y ſont éparſes & dans la plus grande con-

Digitized by Google

fusion. Cette confusion seule contredit la régularité prétendue qu'on attribue au fallun de Touraine.

Enfin, si ce fallun a été produit à la longue dans la mer, elle est donc venue à près de quarante lieuës dans un pays plat, & elle n'y a point formé de montagnes. Il n'est donc nullement probable que les montagnes soient des productions de l'Océan. De ce que la mer serait venue à quarante lieuës, s'ensuivrait-il qu'elle aurait été par-tout?

IDÉES DE PALISSI SUR LES COQUILLES PRÉTENDUES.

Avant que *Bernard Palissi* eût prononcé que cette mine de marne de trois lieuës d'étendue n'était qu'un amas de coquilles, les agriculteurs étaient dans l'usage de se servir de cet engrais, & ne soupçonnaient pas que ce fussent uniquement des coquilles qu'ils employassent. N'avaient-ils pas des yeux? Pourquoi ne crut-on pas *Palissi* sur sa parole? Ce *Palissi* d'ailleurs était un peu visionnaire. Il fit imprimer le livre intitulé: *Le moyen de devenir riche & la manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier & à augmenter leur trésor & possessions, par maître Bernard Palissi inventeur des rustiques figulines du roi.* Il tint à Paris une école, où il fit afficher qu'il rendrait l'argent à ceux qui lui prouveraient la fausseté de ses opinions. En un mot, *Palissi* crut avoir trouvé la pierre philosophale. Son grand œuvre décrédita ses coquilles jusqu'au tems où elles furent remises en honneur par un académicien célèbre qui enrichit les découvertes des *Swammerdam*, des *Leuvenhoeck*, par l'ordre dans lequel il les plaça, & qui voulut rendre de grands services à la physique. L'expérience, comme on l'a déja dit, est trompeuse; il faut donc examiner encor ce fallun. Il est certain qu'il pique la langue par une légère âcreté, c'est un effet que des coquilles ne produiront pas.

Digitized by Google

Il eſt indubitable que le fallun eſt une terre calcaire & marneuſe. Il eſt indubitable auſſi qu'elle renferme quelques coquilles de moulles à dix à quinze pieds de profondeur. L'auteur eſtimable de l'*Hiſtoire naturelle* auſſi profond dans ſes vues qu'attrayant par ſon ſtile, dit expreſſément : *Je prétends que les coquilles ſont l'intermède que la nature employe pour former la plûpart des pierres. Je prétends que les crayes, les marnes, & les pierres à chaux ne ſont composées que de pouſſière & de détrimens de coquilles.*

On peut aller trop loin, quelque habile phyſicien que l'on ſoit. J'avoue que j'ai examiné pendant douze ans de ſuite la pierre à chaux que j'ai employée, & que ni moi, ni aucun des aſſiſtans n'y avons apperçu le moindre veſtige de coquilles.

A-t-on donc beſoin de toutes ces ſuppoſitions pour prouver les révolutions que notre globe a eſſuyées dans des tems prodigieuſement reculés ? Quand la mer n'aurait abandonné & couvert tour-à-tour les terrains bas de ſes rivages que le long de deux milles lieuës ſur quarante de large dans les terres, ce ſerait un changement ſur la ſurface du globe de quatre-vingt mille lieuës quarrées.

Les éruptions des volcans, les tremblemens, les affaiſſemens des terrains doivent avoir bouleverſé une aſſez grande quantité de la ſurface du globe ; des lacs, des rivières ont diſparu, des villes ont été englouties ; des îles ſe ſont formées ; des terres ont été ſéparées : les mers intérieures ont pu opérer des révolutions beaucoup plus conſidérables. N'en voilà-t-il pas aſſez ? Si l'imagination aime à ſe repréſenter ces grandes viciſſitudes de la nature, elle doit être contente.

J'avoue encor qu'il eſt démontré aux yeux qu'il a falu une prodigieuſe multitude de ſiécles pour opérer toutes les révolutions arrivées dans ce globe, & dont nous avons des témoignages inconteſtables. Les quatre cent ſoixante & dix mille ans dont les Babiloniens précepteurs des Egyptiens ſe vantaient, ne ſuffiſent peut-être pas :

Digitized by Google

mais je ne veux point contredire la Genèse que je regarde avec vénération. Je suis partagé entre ma faible raison qui est mon seul flambeau, & les livres sacrés juifs auxquels je n'entends rien du tout. Je me borne toûjours à prier DIEU que des hommes ne persécutent pas des hommes, qu'on ne fasse pas de cette terre si souvent bouleversée une vallée de misères & de larmes, dans laquelle des serpens destinés à ramper quelques minutes dans leurs trous, dardent continuellement leur venin les uns contre les autres.

DU SYSTÊME DE MAILLET, QUI DE L'INSPECTION DES COQUILLES CONCLUT QUE LES POISSONS SONT LES PREMIERS PERES DES HOMMES.

Maillet, dont nous avons déja parlé, crut s'appercevoir au grand Caire que notre continent n'avait été qu'une mer dans l'éternité passée; il vit des coquilles; & voici comme il raisonna: ces coquilles prouvent que la mer a été pendant des milliers de siécles à Memphis; donc les Egyptiens & les singes viennent incontestablement des poissons marins.

Les anciens habitans des bords de l'Euphrate ne s'éloignaient pas beaucoup de cette idée, quand ils débitèrent que le fameux poisson *Oannès* sortait tous les jours du fleuve pour les venir catéchiser sur le rivage. *Dercéto* qui est la même que *Vénus*, avait une queue de poisson. La *Vénus* d'*Hésiode* naquit de l'écume de la mer.

C'est peut-être suivant cette cosmogonie qu'*Homère* dit que l'Océan est le père de toutes choses; mais par ce mot d'*Océan*, il n'entend, dit-on, que le Nil, & non notre mer Océane qu'il ne connaissait pas.

Thalès apprit aux Grecs que l'eau est le premier principe de la nature. Ses raisons sont, que la semence de tous les animaux est aqueuse, qu'il faut de l'humidité à toutes les plantes, & qu'en-

Digitized by Google

fin les étoiles sont nourries des exhalaisons humides de notre globe. Cette dernière raison est merveilleuse : & il est plaisant qu'on parle encor de *Thalès* & qu'on veuille savoir ce qu'*Athénée* & *Plutarque* en pensaient.

Cette nourriture des étoiles n'aurait pas réussi dans notre tems ; & malgré les sermons du poisson *Oannès*, les argumens de *Thalès*, les imaginations de *Maillet*, malgré l'extrême passion qu'on a aujourd'hui pour les généalogies, il y a peu de gens qui croyent descendre d'un turbot ou d'une morue. Pour étayer ce systême, il falait absolument que toutes les espèces & tous les élémens se changeassent les uns en les autres. Les *Métamorphoses* d'*Ovide* devenaient le meilleur livre de physique qu'on ait jamais écrit.

Notre globe a eu sans doute ses métamorposes, ses changemens de forme ; & chaque globe a eu les siennes, puisque tout étant en mouvement, tout a dû nécessairement changer : il n'y a que l'immobile qui soit immuable, la nature est éternelle, mais nous autres nous sommes d'hier. Nous découvrons mille signes de variations sur notre petite sphère. Ces signes nous apprennent que cent villes ont été englouties, que des rivières ont disparu, que dans de longs espaces de terrain on marche sur des débris. Ces épouvantables révolutions accablent notre esprit. Elles ne sont rien du tout pour l'univers, & presque rien pour notre globe. La mer qui laisse des coquilles sur un rivage qu'elle abandonne, est une goutte d'eau qui s'évapore au bord d'une petite tasse ; les tempêtes les plus horribles ne sont que le léger mouvement de l'air produit par l'aîle d'une mouche. Toutes nos énormes révolutions sont un grain de sable à peine dérangé de sa place. Cependant, que de vains efforts pour expliquer ces petites choses, que de systêmes, que de charlatanisme pour rendre compte de ces légères variations si terribles à nos yeux ! que d'animosités dans ces disputes ! les conquerans qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux

Digitized by Google

& plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître

La terre est un soleil écroûté, dit celui-ci; c'est une comète qui a effleuré le soleil, dit celui-là. En voici un qui crie que cette huître est une médaille du déluge. Un autre lui répond qu'elle est pétrifiée depuis quatre milliards d'années. Eh pauvres gens qui osez parler en maîtres, vous voulez m'enseigner la formation de l'univers, & vous ne savez pas celle d'un ciron, celle d'une paille!

CORPS.

Corps & matière, c'est ici même chose, quoiqu'il n'y ait pas de synonyme à la rigueur. Il y a eu des gens qui par ce mot *corps* ont aussi entendu esprit. Ils ont dit, esprit signifie originairement *souffle*, il n'y a qu'un corps qui puisse souffler; donc esprit & corps, pourraient bien au fonds être la même chose. C'est dans ce sens que *La Fontaine* disait au célèbre duc de *la Rochefoucault* :

J'entends les esprits corps; & pêtris de matière.

C'est dans le même sens qu'il dit à Madame de *la Sablière* :

Je subtiliserais un morceau de matière,
Quintessence d'atome extrait de la lumière,
Je ne sais quoi plus vif & plus subtil encor.

Personne ne s'avisa de harceler le bon *La Fontaine*, & de lui faire un procès sur ces expressions. Si un pauvre philosophe & même un poëte en disait autant aujourd'hui, que de gens pour se faire de fête, que de folliculaires pour vendre douze sous leurs extraits, que de fripons uniquement dans le dessein de faire du mal au philosophe, au péripatéticien, au disciple de *Gassendi*,

Digitized by Google

à l'écolier de *Locke* & des premiers pères, au damné!

De même que nous ne savons ce que c'est qu'un esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un corps: nous voyons quelques propriétés; mais quel est ce sujet en qui ces propriétés résident? Il n'y a que des corps, disaient *Démocrite* & *Epicure*; il n'y a point de corps, disaient les disciples de *Zénon* d'Elée.

L'évêque de Cloine, *Berklay*, est le dernier, qui par cent sophismes captieux a prétendu prouver que les corps n'existent pas. Ils n'ont, dit-il, ni couleurs, ni odeurs, ni chaleur; ces modalités sont dans vos sensations, & non dans les objets. Il pouvait s'épargner la peine de prouver cette vérité; elle était assez connue. Mais de-là il passe à l'étendue, à la solidité qui sont des essences du corps, & il croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une piéce de drap verd, parce que ce drap n'est pas verd en effet; cette sensation du verd n'est qu'en vous; donc cette sensation de l'étendue n'est aussi qu'en vous. Et après avoir ainsi détruit l'étendue, il conclut que la solidité qui y est attachée tombe d'elle-même; & qu'ainsi il n'y a rien au monde que nos idées. De sorte que, selon ce docteur, dix mille hommes tués par dix mille coups de canon, ne sont dans le fonds que dix mille appréhensions de notre entendement; & quand un homme fait un enfant à sa femme, ce n'est qu'une idée qui se loge dans une autre idée, dont il naîtra une troisiéme idée.

Il ne tenait qu'à Mr. l'évêque de Cloine de ne point tomber dans l'excès de ce ridicule. Il croit montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un corps lui a paru avec sa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'était à ses yeux, & quatre fois plus petit à l'aide d'un autre verre. De-là il conclut qu'un corps ne pouvant à la fois avoir quatre pieds, seize pieds, & un seul pied d'étendue, cette étendue n'existe pas; donc il n'y a rien. Il n'avait qu'à prendre une mesure, & dire, De

Digitized by Google

quelque étendue qu'un corps me paraiſſe, il eſt étendu de tant de ces meſures.

Il lui était bien aiſé de voir qu'il n'en eſt pas de l'étendue & de la ſolidité comme des ſons, des couleurs, des ſaveurs, des odeurs, &c. Il eſt clair que ce ſont en nous des ſentimens excités par la configuration des parties; mais l'étendue n'eſt point un ſentiment. Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud; que cet air ne ſoit plus frappé, je n'entends plus; que cette roſe ſe fane, je n'ai plus d'odorat pour elle; mais ce bois, cet air, cette roſe, ſont étendus ſans moi. Le paradoxe de *Berklay* ne vaut pas la peine d'être réfuté.

C'eſt ainſi que les *Zénons* d'Elée, les *Parménides* argumentaient autrefois; & ces gens-là avaient beaucoup d'eſprit: ils vous prouvaient qu'une tortue doit aller auſſi vite qu'*Achille*; qu'il n'y a point de mouvement: ils agitaient cent autres queſtions auſſi utiles. La plûpart des Grecs jouèrent des gobelets avec la philoſophie, & tranſmirent leurs tréteaux à nos ſcholaſtiques. *Bayle* lui-même a été quelquefois de la bande; il a brodé des toiles d'araignées comme un autre; il argumente à l'article *Zénon* contre l'étendue diviſible de la matière & la contiguité des corps; il dit tout ce qui ne ſerait pas permis de dire à un géomètre de ſix mois.

Il eſt bon de ſavoir ce qui avait entraîné l'évêque *Berklay* dans ce paradoxe. J'eus, il y a longtems, quelques converſations avec lui; il me dit que l'origine de ſon opinion venait de ce qu'on ne peut concevoir ce que c'eſt que ce ſujet qui reçoit l'étendue. Et en effet, il triomphe dans ſon livre, quand il demande à *Hilas* ce que c'eſt que ce ſujet, ce *ſubſtratum*, cette ſubſtance; C'eſt le corps étendu, répond *Hilas*; alors l'évêque, ſous le nom de *Philonoüs*, ſe moque de lui; & le pauvre *Hilas* voyant qu'il a dit que l'étendue eſt le ſujet de l'étendue, & qu'il a dit une ſottiſe, demeure tout confus & avoue qu'il n'y comprend rien, qu'il n'y a point de corps, que le monde

Digitized by Google

matériel n'exifte pas; qu'il n'y a qu'un monde intellectuel.

Philonoüs devait dire feulement à *Hilas*, Nous ne favons rien fur le fonds de ce fujet, de cette fubftance étendue, folide, divifible, mobile, figurée, &c. ; je ne la connais pas plus que le fujet penfant, fentant & voulant ; mais ce fujet n'en exifte pas moins, puifqu'il a des propriétés effentielles dont il ne peut être dépouillé.

Nous fommes tous comme la plûpart des dames de Paris ; elles font grande chère fans favoir ce qui entre dans les ragoûts ; de même nous jouïffons des corps, fans favoir ce qui les compofe. De quoi eft fait le corps ? De parties, & ces parties fe réfolvent en d'autres parties. Que font ces dernières parties ? Toûjours des corps ; vous divifez fans ceffe, & vous n'avancez jamais.

Enfin, un fubtil philofophe remarquant qu'un tableau eft fait d'ingrédiens, dont aucun n'eft un tableau, & une maifon de matériaux dont aucun n'eft une maifon, imagina que les corps font bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne font pas corps ; & cela s'appelle *des monades*. Ce fyftême ne laiffe pas d'avoir fon bon ; & s'il était révélé, je le croirais très poffible ; tous ces petits êtres feraient des points mathématiques, des efpèces d'ames qui n'attendraient qu'un habit pour fe mettre dedans : ce ferait une métempfycofe continuelle. Ce fyftême en vaut bien un autre ; je l'aime bien autant que la déclinaifon des atomes, les formes fubftantielles, la grace verfatile, & les vampires.

COUTUME.

IL y a cent quarante-quatre coutumes en France qui ont force de loi ; ces loix font prefque toutes différentes. Un homme qui voyage dans ce pays change de loi prefque autant de fois qu'il change de chevaux de pofte. La plûpart de ces coutu-

Digitized by Google

coutumes ne commencèrent à être rédigées par écrit que du tems de *Charles VII*; la grande raison, c'est qu'auparavant très peu de gens savaient écrire. On écrivit donc une partie de la coutume du Ponthieu ; mais ce grand ouvrage ne fut achevé par les Picards que sous *Charles VIII*. Il n'y en eut que seize de rédigées du tems de *Louis XII*. Enfin, aujourd'hui la jurisprudence s'est tellement perfectionnée, qu'il n'y a guères de coutume qui n'ait plusieurs commentateurs ; & tous, comme on croit bien, d'un avis différent. Il y en a déja vingt-six sur la coutume de Paris. Les juges ne savent auquel entendre ; mais pour les mettre à leur aise, on vient de faire la coutume de Paris en vers. C'est ainsi qu'autrefois la prêtresse de Delphe rendait ses oracles.

Les mesures sont aussi différentes que les coutumes ; de sorte que ce qui est vrai dans le fauxbourg de Montmartre, devient faux dans l'abbaye de St. Denis. DIEU ait pitié de nous !

DES CRIMES OU DÉLITS

DE TEMS ET DE LIEU.

UN Romain tue malheureusement en Egypte un chat consacré ; & le peuple en fureur punit ce sacrilège en déchirant le Romain en piéces. Si on avait mené ce Romain au tribunal, & si les juges avaient eu le sens commun, ils l'auraient condamné à demander pardon aux Egyptiens & aux chats, à payer une forte amende soit en argent, soit en souris. Ils lui auraient dit qu'il faut respecter les sottises du peuple quand on n'est pas assez fort pour les corriger.

Le vénérable chef de la justice lui aurait parlé à-peu-près ainsi : Chaque pays a ses impertinences légales, & ses délits de tems & de lieu. Si dans votre Rome devenue souveraine de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Asie mineure, vous

Digitized by Google

alliez tuer un poulet ſacré dans le tems qu'on lui donne du grain pour ſavoir au juſte la volonté des Dieux, vous ſériez ſévérement puni. Nous croyons que vous n'avez tué notre chat que par mégarde. La cour vous admoneſte. Allez en paix; ſoyez plus circonſpect.

C'eſt une choſe très indifférente d'avoir une ſtatue dans ſon veſtibule. Mais ſi lorſqu'*Octave* ſurnommé *Auguſte* était maître abſolu, un Romain eût placé chez lui une ſtatue de *Brutus*, il eût été puni comme ſéditieux. Si un citoyen avait, ſous un empereur régnant, la ſtatue du compétiteur à l'empire, c'était, diſait-on, un crime de lèze-majeſté, de haute trahiſon.

Un Anglais, ne ſachant que faire, s'en va à Rome, il rencontre le prince *Charles-Edouard* chez un cardinal; il en eſt fort content. De retour chez lui, il boit dans un cabaret à la ſanté du prince *Charles-Edouard*. Le voilà accuſé de *haute* trahiſon. Mais qui a-t-il trahi *hautement*, lorſqu'il a dit, en buvant, qu'il ſouhaitait que ce prince ſe portât bien? S'il a conjuré pour le mettre ſur le trône, alors il eſt coupable envers la nation; mais juſques-là on ne voit pas que dans l'exacte juſtice le parlement puiſſe exiger de lui autre choſe que de boire quatre coups à la ſanté de la maiſon de *Hanovre*, s'il en a bu deux à la ſanté de la maiſon de *Stuart*.

DES CRIMES DE TEMS ET DE LIEU QU'ON DOIT IGNORER.

On ſait combien il faut reſpecter Notre-Dame de Lorette, quand on eſt dans la marche d'Ancône. Trois jeunes gens y arrivent; ils font de mauvaiſes plaiſanteries ſur la maiſon de Notre-Dame qui a voyagé par l'air, qui eſt venue en Dalmatie, qui a changé deux ou trois fois de place, & qui enfin ne s'eſt trouvée commodément qu'à Lorette. Nos trois étourdis chantent à ſouper une chanſon faite autrefois par quelque huguenot contre la tranſlation de la *ſanta caſa* de

Digitized by Google

Jérusalem au fond du golphe Adriatique. Un fanatique est instruit par hazard de ce qui s'est passé à leur soupé ; il fait des perquisitions ; il cherche des témoins ; il engage un monsignor à lâcher un monitoire. Ce monitoire allarme les consciences. Chacun tremble de ne pas parler. Tourières, bedeaux, cabaretiers, laquais, servantes ont bien entendu tout ce qu'on n'a point dit, ont vu tout ce qu'on n'a point fait ; c'est un vacarme, un scandale épouvantable dans toute la marche d'Ancône. Déja l'on dit à une demi-lieuë de Lorette que ces enfans ont tué Notre-Dame ; à une lieuë plus loin on assure qu'ils ont jetté la *santa casa* dans la mer. Enfin, ils sont condamnés. La sentence porte que d'abord on leur coupera la main, qu'ensuite on leur arrachera la langue, qu'après cela on les mettra à la torture pour savoir d'eux (au moins par signes) combien il y avait de couplets à la chanson ; & qu'enfin ils seront brûlés à petit feu.

Un avocat de Milan, qui dans ce tems se trouvait à Lorette, demanda au principal juge à quoi donc il aurait condamné ces enfans s'ils avaient violé leur mère ; & s'ils l'avaient égorgée pour la manger ? Oh oh ! répondit le juge, il y a bien de la différence ; violer, assassiner & manger son père & sa mère n'est qu'un délit contre les hommes.

Avez-vous une loi expresse, dit le Milanais, qui vous force à faire périr par un si horrible supplice des jeunes gens à peine sortis de l'enfance pour s'être moqués indiscrétement de la *santa casa* dont on rit d'un rire de mépris dans le monde entier, excepté dans la marche d'Ancône ? Non, dit le juge, la sagesse de notre jurisprudence laisse tout à notre discrétion. — Fort bien, vous deviez donc avoir la discrétion de songer que l'un de ces enfans est le petit-fils d'un général qui a versé son sang pour la patrie, & le neveu d'une abbesse aimable & respectable : cet enfant & ses camarades sont des étourdis qui méritent une correction paternelle. Vous arrachez à

Digitized by Google

l'état des citoyens qui pourraient un jour le servir, vous vous souillez du sang innocent, & vous êtes plus cruels que les Cannibales. Vous vous rendez exécrables à la dernière postérité. Quel motif a été assez puissant pour éteindre ainsi en vous la raison, la justice, l'humanité, & pour vous changer en bêtes féroces? — Le malheureux juge répondit enfin, nous avions eu des querelles avec le clergé d'Ancône : il nous accusait d'être trop zélés pour les libertés de l'église Lombarde, & par conséquent de n'avoir point de religion. J'entends, dit le Milanais, vous avez été assassins pour paraître chrêtiens ; à ces mots le juge tomba par terre comme frappé de la foudre : ses confrères perdirent depuis leurs emplois, ils crièrent qu'on faisait injustice, ils oubliaient celle qu'ils avaient faite ; & ne s'appercevaient pas que la main de DIEU était sur eux.

Pour que sept personnes se donnent légalement l'amusement d'en faire périr une huitiéme en public à coups de barre de fer sur un théatre ; pour qu'ils jouissent du plaisir secret & mal démêlé dans leur cœur, de voir comment cet homme souffrira son supplice, & d'en parler ensuite à table avec leurs femmes & leurs voisins ; pour que des exécuteurs qui font gaiement ce métier, comptent d'avance l'argent qu'ils vont gagner ; pour que le public courre à ce spectacle comme à la foire &c. ; il faut que le crime mérite évidemment ce supplice du consentement de toutes les nations policées, & qu'il soit nécessaire au bien de la société ; car il s'agit ici de l'humanité entière. Il faut surtout que l'acte du délit soit démontré comme une proposition de géométrie.

Si contre cent probabilités que l'accusé est coupable, il y en a une seule qu'il est innocent, cette seule peut balancer toutes les autres.

Digitized by Google

QUESTIONS SI DEUX TEMOINS SUFFISENT POUR FAIRE PENDRE UN HOMME?

On s'eſt imaginé longtems, & le proverbe en eſt reſté, qu'il ſuffit de deux témoins pour faire pendre un homme en ſûreté de conſcience. Encor une équivoque! Les équivoques gouvernent donc le monde? il eſt dit dans St. Matthieu, (ainſi que nous l'avons déja remarqué) *Il ſuffira de deux ou trois témoins pour réconcilier deux amis brouillés*; & d'après ce texte, on a réglé la juriſprudence criminelle, au point de ſtatuer que c'eſt une loi divine de tuer un citoyen ſur la dépoſition uniforme de deux témoins qui peuvent être des ſcélérats! Une foule de témoins uniformes ne peut conſtater une choſe improbable niée par l'accuſé; on l'a déja dit. Que faut-il donc faire en ce cas? Attendre, remettre le jugement à cent ans, comme faiſaient les Athéniens.

Rapportons ici un exemple frappant de ce qui vient de ſe paſſer ſous nos yeux à Lyon. Une femme ne voit pas revenir ſa fille chez elle vers les onze heures du ſoir; elle court partout; elle ſoupçonne ſa voiſine d'avoir caché ſa fille; elle la redemande; elle l'accuſe de l'avoir proſtituée. Quelques ſemaines après, des pêcheurs trouvent dans le Rhône à Condrieux une fille noyée & toute en pourriture. La femme dont nous avons parlé croit que c'eſt ſa fille. Elle eſt perſuadée par les ennemis de ſa voiſine qu'on a deshonoré ſa fille chez cette voiſine même, qu'on l'a étranglée, qu'on l'a jettée dans le Rhône. Elle le dit; elle le crie; la populace le répète. Il ſe trouve bientôt des gens qui ſavent parfaitement les moindres détails de ce crime. Toute la ville eſt en rumeur; toutes les bouches crient vengeance. Il n'y a rien juſques-là que d'aſſez commun dans une populace ſans jugement. Mais voici le rare, le prodigieux. Le propre fils de cette voiſine, un enfant de cinq ans & demi accuſe ſa mère d'avoir fait violer ſous ſes yeux cette malheureuſe fille

Digitized by Google

retrouvée dans le Rhône, de l'avoir fait tenir par cinq hommes pendant que le sixiéme jouïssait d'elle. Il a entendu les paroles que prononçait la violée ; il peint ses attitudes ; il a vu sa mère & ces scélérats étrangler cette infortunée immédiatement après la consommation. Il a vu sa mère & les assassins la jetter dans un puits, l'en retirer, l'envelopper dans un drap ; il a vu ces monstres la porter en triomphe dans les places publiques, danser autour du cadavre & le jetter enfin dans le Rhône. Les juges sont obligés de mettre aux fers tous les prétendus complices ; des témoins déposent contr'eux. L'enfant est d'abord entendu, & il soutient avec la naïveté de son âge tout ce qu'il a dit d'eux & de sa mère. Comment imaginer que cet enfant n'ait pas dit la pure vérité ? Le crime n'est pas vraisemblable ; mais il l'est encor moins qu'à l'âge de cinq ans & demi on calomnie ainsi sa mère ; qu'un enfant répète avec uniformité toutes les circonstances d'un crime abominable & inouï, s'il n'en a pas été le témoin oculaire, s'il n'en a point été vivement frappé, si la force de la vérité ne les arrache de sa bouche.

Tout le peuple s'attend à repaître ses yeux du supplice des accusés.

Quelle est la fin de cet étrange procès criminel ? Il n'y avait pas un mot de vrai dans l'accusation. Point de fille violée, point de jeunes gens assemblés chez la femme accusée, point de meurtre, pas la moindre avanture, pas le moindre bruit. L'enfant avait été suborné, & par qui ? chose étrange, mais vraie ! par deux autres enfans qui étaient fils des accusateurs. Il avait été sur le point de faire brûler sa mère pour avoir des confitures.

Tous les chefs d'accusation réunis étaient impossibles. Le présidial de Lyon sage & éclairé, après avoir déféré à la fureur publique au point de rechercher les preuves les plus surabondantes pour & contre les accusés, les absout pleinement & d'une voix unanime.

Digitized by Google

Peut-être autrefois aurait-on fait rouer & brûler tous ces accusés innocens, à l'aide d'un monitoire, pour avoir le plaisir de faire ce qu'on appelle *une justice*, qui est la tragédie de la canaille.

CRIMINALISTE.

DAns les antres de la chicane, on appelle *grand criminaliste*, un barbare en robe qui sait faire tomber les accusés dans le piége, qui ment impudemment pour découvrir la vérité, qui intimide des témoins, & qui les force, sans qu'ils s'en apperçoivent, à déposer contre le prévenu: s'il y a une loi antique & oubliée, portée dans un tems de guerres civiles, il la fait revivre, il la réclame dans un tems de paix. Il écarte, il affaiblit tout ce qui peut servir à justifier un malheureux; il amplifie, il aggrave tout ce qui peut servir à le condamner; son rapport n'est pas d'un juge, mais d'un ennemi. Il mérite d'être pendu à la place du citoyen qu'il fait pendre.

CRIMINEL.

PROCÈS CRIMINEL.

ON a puni souvent par la mort des actions très innocentes; c'est ainsi qu'en Angleterre *Richard III* & *Edouard IV* firent condamner par des juges ceux qu'ils soupçonnaient de ne leur être pas attachés. Ce ne sont pas là des procès criminels, ce sont des assassinats commis par des meurtriers privilégiés. Le dernier degré de la perversité est de faire servir les loix à l'injustice.

On a dit que les Athéniens punissaient de mort tout étranger qui entrait dans l'église, c'est-à-

Digitized by Google

dire, dans l'assemblée du peuple. Mais si cet étranger n'était qu'un curieux, rien n'était plus barbare que de le faire mourir. Il est dit dans l'*Esprit des loix* qu'on usait de cette rigueur, *parce que cet homme usurpait les droits de la souveraineté*. Mais un Français qui entre à Londres dans la chambre des communes pour entendre ce qu'on y dit, ne prétend point faire le souverain. On le reçoit avec bonté. Si quelque membre de mauvaise humeur demande le *Clear the house*, éclaircissez la chambre, mon voyageur l'éclaircit en s'en allant ; il n'est point pendu. Il est croyable que si les Athéniens ont porté cette loi passagère, c'était dans un tems où l'on craignait qu'un étranger ne fût un espion, & non parce qu'il s'arrogeait les droits de souverain. Chaque Athénien opinait dans sa tribu ; tous ceux de la tribu se connaissaient ; un étranger n'aurait pu aller porter sa fêve.

Nous ne parlons ici que des vrais procès criminels. Chez les Romains tout procès criminel était public. Le citoyen accusé des plus énormes crimes avait un avocat qui plaidait en sa présence, qui faisait même des interrogations à la partie adverse, qui discutait tout devant ses juges. On produisait à portes ouvertes tous les témoins pour ou contre, rien n'était secret. *Cicéron* plaida pour *Milon* qui avait assassiné *Clodius* en plein jour à la vue de mille citoyens. Le même *Cicéron* prit en main la cause de *Roscius Amérinus* accusé de parricide. Un seul juge n'interrogeait pas en secret des témoins, qui sont d'ordinaire des gens de la lie du peuple, auxquels on fait dire tout ce qu'on veut.

Un citoyen Romain n'était pas appliqué à la torture sur l'ordre arbitraire d'un autre citoyen Romain qu'un contrat eût revêtu de ce droit cruel. On ne faisait pas cet horrible outrage à la nature humaine dans la personne de ceux qui étaient regardés comme les premiers des hommes, mais seulement dans celle des esclaves regardés à peine comme des hommes. Il eût mieux

Digitized by Google

valu ne point employer la torture contre les efclaves mêmes, (Voyez *Torture.*)

L'inftruction d'un procès criminel fe reffentait à Rome de la magnanimité & de la franchife de la nation.

Il en eft ainfi à-peu-près à Londres. Le fecours d'un avocat n'y eft refufé à perfonne en aucun cas ; tout le monde eft jugé par fes pairs. Tout citoyen peut de trente-fix bourgeois jurés en recufer douze fans caufe, douze en alléguant des raifons, & par conféquent choifir lui-même les douze autres pour fes juges. Ces juges ne peuvent aller ni en-de-ça, ni en-de-là de la loi ; nulle peine n'eft arbitraire, nul jugement ne peut être exécuté que l'on n'en ait rendu compte au roi qui peut & qui doit faire grace à ceux qui en font dignes, & à qui la loi ne la peut faire ; ce cas arrive affez fouvent. Un homme violemment outragé aura tué l'offenfeur dans un mouvement de colère pardonnable ; il eft condamné par la rigueur de la loi, & fauvé par la miféricorde qui doit être le partage du fouverain.

Remarquons bien attentivement que dans ce pays où les loix font auffi favorables à l'accufé que terrible pour le coupable, non-feulement un emprifonnement fait fur la dénonciation fauffe d'un accufateur eft puni par les plus grandes réparations & les plus fortes amendes ; mais que fi un emprifonnement illégal a été ordonné par un miniftre d'état à l'ombre de l'autorité royale, le miniftre eft condamné à payer deux guinées par heure pour tout le tems que le citoyen a demeuré en prifon.

PROCÉDURE CRIMINELLE CHEZ CERTAINES NATIONS.

Il y a des pays où la jurifprudence criminelle fut fondée fur le droit canon, & même fur les procédures de l'inquifition, quoique ce nom y foit détefté depuis longtems. Le peuple dans ces pays eft demeuré encor dans une efpèce d'efclavage.

Digitized by Google

Un citoyen poursuivi par l'homme du roi est d'abord plongé dans un cachot; ce qui est déja un véritable supplice pour un homme qui peut être innocent. Un seul juge, avec son greffier, entend secrétement chaque témoin assigné l'un après l'autre.

Comparons seulement ici en quelques points la procédure criminelle des Romains avec celle d'un pays de l'Occident qui fut autrefois une province romaine.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche; elle respirait la magnanimité romaine.

En France, en plusieurs endroits de l'Allemagne, tout se fait secrétement. Cette pratique établie sous *François I*, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670: une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé en lisant le code *de Testibus*, que ces mots: *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire, parler secrétement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence.

Les déposans sont pour l'ordinaire des gens de la lie du peuple, & à qui le juge enfermé avec eux peut faire dire tout ce qu'il voudra. Ces témoins sont entendus une seconde fois toûjours en secret, ce qui s'appelle *recollement*; & si après le recollement ils se rétractent dans leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins. De sorte que lorsqu'un homme d'un esprit simple, & ne sachant pas s'exprimer, mais ayant le cœur droit, & se souvenant qu'il en a dit trop ou trop peu; qu'il a mal entendu le juge, ou que le juge l'a mal entendu, révoque par esprit de justice ce qu'il a dit par imprudence, il est puni comme un

Digitized by Google

ſcélérat : ainſi il eſt forcé ſouvent de ſoutenir un faux témoignage par la ſeule crainte d'être traité en faux témoin.

L'accuſé en fuyant, s'expoſe à être condamné, ſoit que le crime ait été prouvé, ſoit qu'il ne l'ait pas été. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumace ne devait pas être condamné, ſi le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés & peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime ; que le mépris qu'il marquait pour la juſtice, en refuſant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

C'eſt un grand abus dans la juriſprudence, que l'on prenne ſouvent pour loi les rêveries & les erreurs, quelquefois cruelles, d'hommes ſans aveu qui ont donné leurs ſentimens pour des loix.

Sous le règne de *Louis XIV* on a fait en France deux ordonnances, qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile, par défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée ; mais dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit que, faute de preuves, l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange ! La loi dit qu'un homme, à qui l'on demande quelque argent, ne ſera condamné par défaut qu'au cas que la dette ſoit avérée ; mais s'il s'agit de la vie, c'eſt une controverſe au barreau, de ſavoir ſi l'on doit condamner le contumace, quand le crime n'eſt pas prouvé ; & la loi ne réſout pas la difficulté.

EXEMPLE TIRÉ DE LA CONDAMNATION D'UNE FAMILLE ENTIERE.

Voici ce qui arriva à cette famille infortunée

Digitized by Google

dans le tems que des confréries insensées de prétendus pénitens, le corps enveloppé dans une robe blanche, & le visage masqué, avaient élevé dans une des principales églises de Toulouse un catafalque superbe à un jeune protestant homicide de lui-même, qu'ils prétendaient avoir été assassiné par son père & sa mère pour avoir abjuré la religion réformée; dans ce tems même où toute la famille de ce protestant révéré en martyr, était dans les fers, & que tout un peuple enyvré d'une superstition également folle & barbare, attendait avec une dévote impatience le plaisir de voir expirer sur la roue ou dans les flammes cinq ou six personnes de la probité la plus reconnue.

Dans ce tems funeste, dis-je, il y avait auprès de Castres un honnête-homme de cette même religion protestante, nommé *Sirven*, exerçant dans cette province la profession de feudiste. Ce père de famille avait trois filles. Une femme qui gouvernait la maison de l'évêque de Castres, lui propose de lui amener la seconde fille de *Sirven* nommée *Elizabeth*, pour la faire catholique apostolique & romaine : elle l'amène en effet : l'évêque la fait enfermer chez les jésuitesses qu'on nomme *les dames régentes*, ou *les dames noires*. Ces dames lui enseignent ce qu'elles savent; elles lui trouvèrent la tête un peu dure, & lui imposèrent des pénitences rigoureuses pour lui inculquer des vérités qu'on pouvait lui apprendre avec douceur; elle devint folle; les dames noires la chassent; elle retourne chez ses parens; sa mère en la faisant changer de chemise trouve tout son corps couvert de meurtrissures : la folie augmente : elle se change en fureur mélancolique; elle s'échappe un jour de la maison, tandis que le père était à quelques milles de là occupé publiquement de ses fonctions dans le château d'un seigneur voisin. Enfin vingt jours après l'évasion d'*Elisabeth*, des enfans la trouvent noyée dans un puits, le 4 Janvier 1761.

C'était précisément le tems où l'on se préparait à rouer *Calas* dans Toulouse. Le mot de *par-*

Digitized by Google

ricide, & qui pis eſt de *huguenot*, volait de bouche en bouche dans toute la province. On ne douta pas que *Sirven*, ſa femme & ſes deux filles n'euſſent noyé la troiſiéme par principe de religion. C'était une opinion univerſelle que la religion proteſtante ordonne poſitivement aux pères & aux mères de tüer leurs enfans, s'ils veulent être catholiques. Cette opinion avait jetté de ſi profondes racines dans les têtes mêmes des magiſtrats, entraînés malheureuſement alors par la clameur publique, que le conſeil & l'égliſe de Genève furent obligés de démentir cette fatale erreur, & d'envoyer au parlement de Toulouſe une atteſtation juridique, que non-ſeulement les proteſtans ne tuent point leurs enfans, mais qu'on les laiſſe maîtres de tous leurs biens quand ils quittent leur ſecte pour une autre. On ſait que *Calas* fut roué malgré cette atteſtation.

Un nommé *Landes* juge de village, aſſiſté de quelques gradués auſſi ſavans que lui, s'empreſſa de faire toutes les diſpoſitions pour bien ſuivre l'exemple qu'on venait de donner dans Toulouſe. Un médecin de village, auſſi éclairé que les juges, ne manqua pas d'aſſurer à l'inſpection du corps, au bout de vingt jours, que cette fille avait été étranglée & jettée enſuite dans le puits. Sur cette dépoſition le juge décrète de priſe de corps le père, la mère & les deux filles.

La famille juſtement effrayée par la cataſtrophe de *Calas* & par les conſeils de ſes amis, prend incontinent la fuite ; ils marchent au milieu des neiges pendant un hyver rigoureux ; & de montagnes en montagnes ils arrivent juſqu'à celles des Suiſſes. Celle des deux filles, qui était mariée & groſſe, accouche avant le terme parmi les glaces.

La première nouvelle que cette famille apprend, quand elle eſt en lieu de ſûreté, c'eſt que le père & la mère ſont condamnés à être pendus ; les deux filles à demeurer ſous la potence pendant l'exécution de leur mère, & à être reconduites par le bourreau hors du territoire, ſous

Digitized by Google

peine d'être pendues si elles reviennent. C'est ainsi qu'on instruit *la contumace.*

Ce jugement était également absurde & abominable. Si le père de concert avec sa femme, avait étranglé sa fille, il falait le rouer comme *Calas*; & bruler la mère, au moins après qu'elle aurait été étranglée; parce que ce n'est pas encor l'usage de rouer les femmes dans le pays de ce juge. Se contenter de pendre en pareille occasion, c'était avouer que le crime n'était pas avéré, & que dans le doute la corde était un parti mitoyen qu'on prenait faute d'être instruit. Cette sentence blessait également la loi & la raison.

La mère mourut de désespoir; & toute la famille, dont le bien était confisqué, allait mourir de misère, si elle n'avait pas trouvé des secours.

On s'arrête ici pour demander s'il y a quelque loi & quelque raison qui puisse justifier une telle sentence? On peut dire au juge: Quelle rage vous a porté à condamner à la mort un père & une mère? C'est qu'ils se sont enfuis, répond le juge. Eh misérable! voulais-tu qu'ils restassent pour assouvir ton imbécille fureur? Qu'importe qu'ils paraissent devant toi chargés de fers pour te répondre, ou qu'ils lèvent les mains au ciel contre toi loin de ta face? ne peux-tu pas voir sans eux la vérité qui doit te frapper? Ne peux-tu pas voir que le père était à une lieuë de sa fille au milieu de vingt personnes, quand cette malheureuse fille s'échappa des bras de sa mère? Peux-tu ignorer que toute la famille l'a cherchée pendant vingt jours & vingt nuits? Tu ne réponds à cela que ces mots, *contumace*, *contumace*. Quoi parce qu'un homme est absent, il faut qu'on le condamme à être pendu, quand son innocence est évidente! C'est la jurisprudence d'un sot & d'un monstre. Et la vie, les biens, l'honneur des citoyens dépendront de ce code d'Iroquois?

La famille *Sirven* traîna son malheur loin de sa patrie pendant plus de huit années. Enfin, la superstition sanguinaire qui deshonorait le Lan-

Digitized by Google

guedoc, ayant été un peu adoucie, & les esprits étant devenus plus éclairés, ceux qui avaient consolé les *Sirven* pendant leur exil, leur conseillèrent de venir demander justice au parlement de Toulouse même, lorsque le sang des *Calas* ne fumait plus, & que plusieurs se repentaient de l'avoir répandu. Les *Sirven* furent justifiés.

Erudimini qui judicatis terram.

CRITIQUE.

L'Article *Critique* fait par Mr. de *Marmontel* dans l'Encyclopédie, est si bon, qu'il ne serait pas pardonnable d'en donner ici un nouveau, si on n'y traitait pas une matière toute différente sous le même titre. Nous entendons ici cette critique née de l'envie, aussi ancienne que le genre-humain. Il y a environ trois mille ans qu'*Hésiode* a dit, le potier porte envie au potier, le forgeron au forgeron, le musicien au musicien.

Le duc de *Sulli* dans ses mémoires, trouve le cardinal d'*Offat*, & le secrétaire d'état *Villeroi*, de mauvais ministres; *Louvois* faisait ce qu'il pouvait pour ne pas estimer le grand *Colbert*; mais ils n'imprimaient rien l'un contre l'autre: le duc de *Marlborough* ne fit rien imprimer contre le comte *Peterboroug*: c'est une sortise qui n'est d'ordinaire attachée qu'à la littérature, à la chicane, & à la théologie. C'est dommage que les œconomies politiques & royales soient tachées quelquefois de ce défaut.

La Motte Houdart était un homme de mérite en plus d'un genre; il a fait de très belles stances.

Quelquefois au feu qui la charme
Résiste une jeune beauté
Et contre elle-même elle s'arme
D'une pénible fermeté.
Hélas! cette contrainte extrême
La prive du vice qu'elle aime,

Digitized by Google

Pour fuir la honte qu'elle hait.
Sa févérité n'eft que fafte,
Et l'honneur de paffer pour chafte
La réfout à l'être en effet.

En vain ce févère ftoïque
Sous mile défauts abbatu,
Se vante d'une ame héroïque
Toute vouée à la vertu;
Ce n'eft point la vertu qu'il aime,
Mais mon cœur yvre de lui-même
Voudrait ufurper les autels;
Et par fa fageffe frivole
Il ne veut que parer l'idole
Qu'il offre au culte des mortels.

Les champs de Pharfale & d'Arbelle
Ont vu triompher deux vainqueurs,
L'un & l'autre digne modèle
Que fe propofent les grands cœurs.
Mais le fuccès a fait leur gloire;
Et fi le fceau de la victoire
N'eût confacré ces demi-dieux,
Alexandre aux yeux du vulgaire,
N'aurait été qu'un téméraire,
Et Céfar qu'un féditieux.

Cet auteur, dis-je, était un fage qui prêta plus d'une fois le charme des vers à la philofophie. S'il avait toûjours écrit de pareilles ftances, il ferait le premier des poëtes lyriques; cependant c'eft alors qu'il donnait ces beaux morceaux que l'un de fes contemporains l'appellait

Certain oifon, gibier de baffe-cour.

Il dit de *La Motte* en un autre endroit;

De fes difcours l'ennuieufe beauté.

Il dit dans un autre:

Digitized by Google

...... Je n'y vois qu'un défaut,
C'est que l'auteur les devait faire en prose.
Ces Odes-là sentent bien le Quinaut.

Il le poursuit par tout; il lui reproche partout la sécheresse, & le défaut d'harmonie.

Seriez-vous curieux de voir les odes que fit quelques années après ce même censeur qui jugeait *La Motte* en maître, & qui le décriait en ennemi? Lisez.

Cette influence souveraine
N'est pour lui qu'une illustre chaîne
Qui l'attache au bonheur d'autrui;
Tous les brillans qui l'embellissent,
Tous les talens qui l'annoblissent,
Sont en lui, mais non pas à lui.
Il n'est rien que le tems n'absorbe, ne dévore;
Et les faits qu'on ignore
Sont bien peu différens des faits non avenus.
La bonté qui brille en elle
De ses charmes les plus doux,
Est une image de celle
Qu'elle voit briller en vous.
Et par vous seule enrichie,
Sa politesse affranchie
Des moindres obscurités,
Et la lueur réfléchie
De vos sublimes clartés.

Ils ont vu par ta bonne foi
De leurs peuples troublés d'effroi
La crainte heureusement déçue,
Et déracinée à jamais
La haine si souvent reçue
En survivance de la paix.

Dévoile à ma vue empressée
Ces déïtés d'adoption,
Synonymes de la pensée,
Symboles de l'abstraction.

Digitized by Google

N'eſt-ce pas une fortune,
Quand d'une charge commune
Deux moitiés portent le faix?
Que la moindre le réclame,
Et que du bonheur de l'ame,
Le corps ſeul faſſe les fraix?

Il ne falait pas, ſans doute, donner de ſi déteſtables ouvrages pour modèles à celui qu'on critiquait avec tant d'amertume; il eût mieux valu laiſſer jouir en paix ſon adverſaire de ſon mérite, & conſerver celui qu'on avait. Mais que voulez-vous? le *genus irritabile vatum*, eſt malade de la même bile qui le tourmentait autrefois. Le public pardonne ces pauvretés aux gens à talens, parce que le public ne ſonge qu'à s'amuſer.

On eſt accoutumé chez toutes les nations, aux mauvaiſes critiques de tous les ouvrages qui ont du ſuccès. Le *Cid* trouva ſon *Scudéri*; & *Corneille* fut longtems après vexé par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi, ſoi-diſant légiſlateur du théâtre, & auteur de la plus ridicule tragédie toute conforme aux règles qu'il avait données. Il n'y a ſortes d'injures qu'il ne diſe à l'auteur de *Cinna* & des *Horaces*. L'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi, aurait bien dû prêcher contre d'*Aubignac*.

On a vu chez les nations modernes qui cultivent les lettres, des gens qui ſe ſont établis critiques de profeſſion, comme on a créé des languayeurs de porcs, pour examiner ſi ces animaux qu'on amène au marché ne ſont pas malades. Les languayeurs de la littérature ne trouvent aucun auteur bien ſain; ils rendent compte deux ou trois fois par mois de toutes les maladies régnantes, des mauvais vers faits dans la capitale & dans les provinces, des romans inſipides dont l'Europe eſt inondée, des ſyſtêmes de phyſiques nouveaux, des ſecrets pour faire mourir les punaiſes. Ils gagnent quelque argent

Digitized by Google

à ce métier surtout quand ils disent du mal des bons ouvrages, & du bien des mauvais. On peut les comparer aux crapauds qui passent pour sucer le venin de la terre, & pour les communiquer à ceux qui les touchent. Il y eut un nommé *Denni*, qui fit ce métier pendant soixante ans à Londres, — & qui ne laissa pas d'y gagner sa vie. L'autre qui a cru être un nouvel *Arétin* & s'enrichir en Italie par sa *frustra lettéraria*, n'y a pas fait fortune.

L'ex-jésuite *Giot Desfontaines* qui embrassa cette profession au sortir de Bissêtre, y amassa quelque argent. C'est lui qui lorsque le lieutenant de police le menaçait de le renvoyer à bissêtre, & lui demandait pourquoi il s'occupait d'un travail si odieux, répondit, *il faut que je vive.* Il attaquait les hommes les plus estimables à tort & à travers sans avoir seulement lu, ni pu lire les ouvrages de mathématiques & de physique dont il rendait compte.

Il prit un jour l'*Alcifron* de Berklay évêque de Cloine pour un livre contre la religion. Voici comme il s'exprime.

» J'en ai trop dit pour vous faire mépriser
» un livre qui dégrade également l'esprit & la
» probité de l'auteur; c'est un tissu de sophis-
» mes libertins forgés à plaisir pour détruire les
» principes de la religion, de la politique & de
» la morale. «

Dans un autre endroit il prend le mot anglais *kake*, qui signifie *gâteau* en anglais, pour le géant *Cacus.* Il dit à propos de la tragédie de la *Mort de César*, que *Brutus était un fanatique barbare, un quakre.* Il ignorait que les quakres sont les plus pacifiques des hommes, & ne versent jamais le sang. Cest avec ce fonds de sciences qu'il cherchait à rendre ridicules les deux écrivains les plus estimables de leur tems, *Fontenelle* & *La motte.*

Il fut remplacé dans cette charge de *Zoïle* subalterne par un autre ex-jésuite nommé *Fréron*, dont le nom seul est devenu un opprobre. On

Digitized by Google

nous fit lire, il n'y a pas longtems, une de ses feuilles dont il infecte la basse littérature. *Le tems de Mahomet II*, dit-il, *est le tems de l'entrée des Arabes en Europe.* Quelle foule de bévues en peu de paroles!

Quiconque a reçu une éducation tolérable, sait que les Arabes assiégèrent Constantinople sous le calife *Moavia* dès notre septiéme siécle, qu'ils conquirent l'Espagne dans l'année de notre ère 713, & bientôt après une partie de la France, environ sept cens ans avant *Mahomet II.*

Ce *Mahomet II* fils d'*Amurath II.* n'était point Arabe, mais Turc.

Il s'en falait beaucoup qu'il fût le premier prince Turc qui eût passé en Europe; *Orcan* plus de cent ans avant lui avait subjugué la Thrace, la Bulgarie & une partie de la Grèce.

On voit que ce folliculaire parlait à tort & à travers des choses les plus aisées à savoir, & dont il ne savait rien. Cependant, il insultait l'académie, les plus honnêtes gens, les meilleurs ouvrages, avec une insolence égale à son absurdité; mais son excuse était celle de Giot Desfontaines, *Il faut que je vive.* C'est aussi l'excuse de tous les malfaiteurs dont on fait justice.

On ne doit pas donner le nom de *critiques* à ces gens-là. Ce mot vient de *krites*, *juge*, *estimateur*, *arbitre.* Critique, signifie *bon juge.* Il faut être un *Quintilien* pour oser juger les ouvrages d'autrui; il faut du moins écrire comme *Bayle* écrivit sa *République des lettres*; il a eu quelques imitateurs, mais en petit nombre. Les journaux de Trévoux ont été décriés par leur partialité poussée jusqu'au ridicule; & pour leur mauvais goût.

Quelquefois les journaux se négligent, ou le public s'en dégoûte par pure lassitude, ou les auteurs ne fournissent pas des matières assez agréables; alors les journaux, pour réveiller le public, ont recours à un peu de satyre. C'est ce qui a fait dire à *La Fontaine:*

Digitized by Google

Tout faiseur de journal doit tribut au malin.

Mais il vaut mieux ne payer son tribut qu'à la raison & à l'équité.

Il y a d'autres critiques qui attendent qu'un bon ouvrage paraisse pour faire vîte un livre contre lui. Plus le libelliste attaque un homme accrédité, plus il est sûr de gagner quelque argent; il vit quelques mois de la réputation de son adversaire. Tel était un nommé *Faidit* qui tantôt écrivait contre *Bouquet*, tantôt contre *Tillemont*, tantôt contre *Fénélon*. Tel a été un polisson qui s'intitule *Pierre de Chiniac de la Bastide Duclaux, avocat au parlement*. Cicéron avait trois noms comme lui. Puis viennent les critiques contre *Pierre de Chiniac*, puis les réponses de *Pierre de Chiniac*, à ses critiques. Ces beaux livres sont accompagnés de brochures sans nombre, dans lesquelles les auteurs font le public juge entr'eux & leurs adversaires; mais le juge qui n'a jamais entendu parler de leur procès, est fort en peine de prononcer. L'un veut qu'on s'en rapporte à sa dissertation insérée dans le journal littéraire, l'autre à ses éclaircissemens donnés dans le mercure. Celui-ci crie qu'il a donné une version exacte d'une demi-ligne de *Zoroastre* & qu'on ne l'a pas plus entendu qu'il n'entend le persan. Il duplique à la contre-critique qu'on a faite de sa critique d'un passage de *Chausepié*.

Enfin, il n'y a pas un seul de ces critiques qui ne se croye juge de l'univers, & écouté de l'univers.

Eh l'ami, qui te savait là!

CROIRE.

NOus avons vu à l'article *Certitude* qu'on doit être souvent très incertain quand on est certain, & qu'on peut manquer de bon sens quand on

Digitized by Google

juge suivant ce qu'on appelle *le sens commun*? Mais qu'appellez-vous *croire?*

Voici un Turc qui me dit, „ Je crois que l'an-» ge *Gabriel* descendoit souvent de l'empirée pour » apporter à *Mahomet* des feuillets de l'Alcoran, » écrits en lettres d'or sur du velin bleu. «

Eh bien, *Moustapha*, sur quoi ta tête rase croit-elle cette chose incroyable?

» Sur ce que j'ai les plus grandes probabilités » qu'on ne m'a point trompé dans le récit de ces » prodiges improbables; sur ce qu'*Abubekre* le » beau-père, *Ali* le gendre, *Aïsha* ou *Aïssé* la » fille, *Omar*, *Otman*, certifièrent la vérité du » fait en présence de cinquante mille hommes, » recuillirent tous les feuillets, les lurent devant » les fidèles, & attestèrent qu'il n'y avait pas » un mot de changé.

» Sur ce que nous n'avons jamais eu qu'un » Alcoran qui n'a jamais été contredit par un » autre Alcoran. Sur ce que DIEU n'a jamais per-» mis qu'on ait fait la moindre altération dans ce » livre.

» Sur ce que les préceptes & les dogmes sont » la perfection de la raison. Le dogme consiste » dans l'unité d'un DIEU pour lequel il faut vivre » & mourir; dans l'immortalité de l'ame; dans les » récompenses éternelles des justes, & la puni-» tion des méchans, & dans la mission de notre » grand prophête *Mahomet*, prouvée par des » victoires.

» Les préceptes sont d'être juste & vaillant, » de faire l'aumône aux pauvres, de nous abstenir » de cette énorme quantité de femmes que les » princes Orientaux & surtout les roitelets Juifs » épousaient sans scrupule. De renoncer au bon » vin d'Engaddi & de Tadmor, que ces yvrog-» nes d'Hébreux ont tant vântés dans leurs li-» vres; de prier DIEU cinq fois par jour, &c.

» Cette sublime religion a été confirmée par » le plus beau & le plus constant des miracles, » & le plus avéré dans l'histoire du monde; c'est » que *Mahomet* persécuté par les grossiers & ab-

Digitized by Google

» ſurdes magiſtrats ſcholaſtiques qui le décrétè-
» rent de priſe de corps, *Mahomet* obligé de
» quitter ſa patrie n'y revint qu'en victorieux ;
» qu'il fit de ſes juges imbécilles & ſanguinaires
» l'eſcabeau de ſes pieds ; qu'il combattit toute ſa
» vie les combats du Seigneur ; qu'avec un petit
» nombre il triompha toûjours du grand nom-
» bre ; que lui & ſes ſucceſſeurs convertirent la
» moitié de la terre, & que DIEU aidant nous
» convertirons un jour l'autre moitié. «

Rien n'eſt plus éblouïſſant. Cependant *Mouſtapha* en croyant ſi fermement, ſent toûjours quelques petits nuages de doute s'élever dans ſon ame, quand on lui fait quelques difficultés ſur les viſites de l'ange *Gabriel*, ſur le ſura ou le chapitre apporté du ciel, pour déclarer que le grand prophête n'eſt point cocu ; ſur la jument *Borak* qui le tranſporte en une nuit de la Mecque à Jéruſalem. *Mouſtapha* bégaye, il fait de très mauvaiſes réponſes, il en rougit ; & cependant non-ſeulement il dit qu'il croit, mais il veut auſſi vous engager à croire. Vous preſſez *Mouſtapha*, il reſte la bouche béante, les yeux égarés, & va ſe laver en l'honneur d'*Alla*, en commençant ſon ablution par le coude, & en finiſſant par le doigt index.

Mouſtapha eſt-il en effet perſuadé, convaincu de tout ce qu'il nous a dit ? eſt-il parfaitement ſûr que *Mahomet* fut envoyé de DIEU, comme il eſt ſûr que la ville de Stamboul exiſte, comme il eſt ſûr que l'impératrice *Catherine II* a fait aborder une flotte du fond de la mer hyperborée dans le Péloponèſe, choſe auſſi étonnante que le voyage de la Mecque à Jéruſalem en une nuit ; & que cette flotte a détruit celle des Ottomans auprès des Dardanelles ?

Le fonds de *Mouſtapha* eſt qu'il croit ce qu'il ne croit pas. Il s'eſt accoutumé à prononcer comme ſon molla, certaines paroles qu'il prend pour des idées. Croire, c'eſt très ſouvent douter.

Sur quoi crois-tu cela ? dit *Harpagon*. Je le crois ſur ce que je le crois, répond maître *Jac-*

Digitized by Google

ques. La plûpart des hommes pourraient répondre de même.

Croyez-moi pleinement, mon cher lecteur ; il ne faut pas croire de léger.

Mais que dirons-nous de ceux qui veulent persuader aux autres ce qu'ils ne croyent point ? Et que dirons-nous des monstres qui persécutent leurs confrères dans l'humble & raisonnable doctrine du doute & de la défiance de soi-même ?

CROMWELL.

OLivier *Cromwell* fut regardé avec admiration par les puritains & les indépendans d'Angleterre ; il est encor leur héros. Mais *Richard Cromwell* son fils est mon homme.

Le premier est un fanatique qui serait sifflé aujourd'hui dans la chambre des communes, s'il y prononçait une seule des inintelligibles absurdités qu'il débitait avec tant de confiance devant d'autres fanatiques, qui l'écoutaient la bouche béante, & les yeux égarés au nom du Seigneur. S'il disait qu'il faut chercher le Seigneur, & combattre les combats du Seigneur ; s'il introduisait le jargon juif dans le parlement d'Angleterre à la honte éternelle de l'esprit humain, il serait bien plus prêt d'être conduit à Bedlam que d'être choisi pour commander des armées.

Il était brave sans doute ; les loups le sont aussi : il y a même des singes aussi furieux que des tigres. De fanatique il devint politique habile, c'est-à-dire, que de loup il devint renard, monta par la fourberie des premiers degrés où l'enthousiasme enragé du tems l'avait placé, jusqu'au faîte de la grandeur ; & le fourbe marcha sur les têtes des fanatiques prosternés. Il régna, mais il vécut dans les horreurs de l'inquiétude. Il n'eut ni des jours sereins, ni des nuits tranquilles. Les consolations de l'amitié & de la société

Digitized by Google

ciété n'approchèrent jamais de lui; il mourut avant le tems, plus digne, sans doute, du dernier supplice que le roi qu'il fit conduire d'une fenêtre de son palais même à l'échaffaut.

Richard Cromwell, au contraire, né avec un esprit doux & sage, refuse de garder la couronne de son père aux dépens du sang de trois ou quatre factieux qu'il pouvait sacrifier à son ambition. Il aime mieux être réduit à la vie privée que d'être un assassin tout-puissant. Il quitte le protectorat sans regret pour vivre en citoyen. Libre & tranquille à la campagne, il y jouït de la santé; il y possède son ame en paix pendant quatre-vingt-dix années, aimé de ses voisins, dont il est l'arbitre & le père.

Lecteurs, prononcez. Si vous aviez à choisir entre le destin du père & celui du fils, lequel prendriez-vous?

C U.

ON répétera ici ce qu'on a déja dit ailleurs, & ce qu'il faut répéter toûjours, jusqu'au tems où les Français se seront corrigés; c'est qu'il est indigne d'une langue aussi polie & aussi universelle que la leur, d'employer si souvent un mot deshonnête & ridicule pour signifier des choses communes, qu'on pourrait exprimer autrement sans le moindre embarras.

Pourquoi nommer *cu-d'âne* & *cu-de-cheval* des orties de mer? Pourquoi donner le nom de *cu-blanc* à l'ænante, & de *cu-rouge* à l'épeiche? Cette épeiche est une espèce de pi-vert, & l'ænante une espèce de moineau cendré. Il y a un oiseau qu'on nomme *fêtu-en-cu*, ou *paille-en-cu*. On avait cent manières de le désigner d'une expression beaucoup plus précise. N'est-il pas impertinent d'appeller *cu-de-vaisseau* le fond de la pouppe?

Plusieurs auteurs nomment encor *à-cu* un pe-

tit mouillage, un ancrage, une grève, un sable; une anse où les barques se mettent à l'abri des corsaires. *Il y a un petit à-cu à Palo comme à St. Marintée* (Voyage d'Italie.)

On se sert continuellement du mot *cu-de-lampe* pour exprimer un fleuron, un petit cartouche, un pendantif, un encorbellement, une base de pyramide, un placard, une vignette.

Un graveur se sera imaginé que cet ornement ressemble à la base d'une lampe; il l'aura nommé *cu-de-lampe* pour avoir plus tôt fait; & les acheteurs auront répété ce mot après lui. C'est ainsi que les langues se forment. Ce sont les artisans qui ont nommé leurs ouvrages & leurs instrumens.

Certainement il n'y avait nulle nécessité de donner le nom de *cu-de-four* aux voûtes sphériques, d'autant plus que ces voûtes n'ont rien de celle d'un four qui est toûjours surbaissée.

Le fond d'un artichaud est formé & creusé en ligne courbe, & le nom de *cu* ne lui convient en aucune manière. Les chevaux ont quelquefois une tache verdâtre dans les yeux, on l'appelle *cu-de-verre*. Une autre maladie des chevaux, qui est une espèce d'éréſipèle, est appellée le *cu-de-poule*. Le haut d'un chapeau est un *cu-de-chapeau*. Il y a des boutons à compartimens qu'on appelle *boutons-à-cu-de-dé*.

Comment a-t-on pu donner le nom de *cu-de-sac* à l'*angiportus* des Romains? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto*, pour signifier *strada senza uscita*. On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impasse*, qui est expressif & sonore. C'est une grossiéreté énorme que le mot de *cu-de-sac* ait prévalu.

Le terme de *culage* a été aboli. Pourquoi tous ceux que nous venons d'indiquer, ne le sont-ils pas? Ce terme infame de *culage* signifiait le droit que s'étaient donnés plusieurs seigneurs dans les tems de la tyrannie féodale, d'avoir à leur choix les prémices de tous les mariages dans l'étendue de leurs terres. On substitua ensuite le mot de

cuissage à celui de *culage*. Le tems seul peut corriger toutes les façons vicieuses de parler. Voyez *Cuissage*.

Il est triste qu'en fait de langue, comme en d'autres usages plus importans, ce soit la populace qui dirige les premiers d'une nation.

CUISSAGE OU CULAGE,

DROIT DE PRÉLIBATION, DE MARQUETTE, &c.

DIon *Cassius* ce flatteur d'*Auguste*, ce détracteur de *Cicéron*, (parce que *Cicéron* avait défendu la cause de la liberté) cet écrivain sec & diffus, ce gazetier des bruits populaires; ce *Dion Cassius* rapporte que des sénateurs opinèrent pour récompenser *César* de tout le mal qu'il avait fait à la république, de lui donner le droit de coucher à l'âge de cinquante-sept ans avec toutes les dames qu'il daignerait honorer de ses faveurs. Et il se trouve encor parmi nous des gens assez bons pour croire cette ineptie. L'auteur même de l'*Esprit des loix* la prend pour une vérité; & en parle comme d'un décret qui aurait passé dans le sénat romain sans l'extrême modestie du dictateur, qui se sentit peu propre à remplir les vœux du sénat. Mais si les empereurs Romains n'eurent pas ce droit par un sénatus-consulte appuyé d'un plébiscite, il est très vraisemblable qu'ils l'obtinrent par la courtoisie des dames. Les *Marc-Aurèles*, les *Juliens* n'usèrent point de ce droit; mais tous les autres l'étendirent autant qu'ils le purent.

Il est étonnant que dans l'Europe chrêtienne on ait fait très longtems une espèce de loi féodale, & que du moins on ait regardé comme un droit coutumier, l'usage d'avoir le pucelage de sa vassale. La première nuit des noces de la fille au villain appartenait sans contredit au seigneur.

Digitized by Google

Ce droit s'établit comme celui de marcher avec un oiſeau ſur le poing, & de ſe faire encenſer à la meſſe. Les ſeigneurs, il eſt vrai, ne ſtatuèrent pas que les femmes de leurs villains leur appartiendraient, ils ſe bornèrent aux filles; la raiſon en eſt plauſible. Les filles ſont honteuſes, il faut un peu de tems pour les apprivoiſer. La majeſté des loix les ſubjugue tout-d'un-coup; les fiancées donnaient donc ſans réſiſtance la première nuit de leurs noces au ſeigneur châtelain, ou au baron, quand il les jugeait dignes de cet honneur.

On prétend que cette juriſprudence commença en Ecoſſe; je le croirais volontiers: les ſeigneurs Ecoſſais avaient un pouvoir encor plus abſolu ſur leurs clans, que les barons Allemands & Français ſur leurs ſujets.

Il eſt indubitable que des abbés, des évêques s'attribuèrent cette prérogative en qualité de ſeigneurs temporels: & il n'y a pas bien longtems que des prélats ſe ſont déſiſtés de cet ancien privilège pour des redevances en argent, auxquelles ils avaient autant de droit qu'aux pucelages des filles.

Mais remarquons bien que cet excès de tyrannie ne fut jamais approuvé par aucune loi publique. Si un ſeigneur ou un prélat avait aſſigné pardevant un tribunal réglé une fille fiancée à un de ſes vaſſaux, pour venir lui payer ſa redevance; il eût perdu, ſans doute la cauſe avec dépens.

Saiſiſſons cette occaſion d'aſſurer qu'il n'y a jamais eu de peuple un peu civiliſé qui ait établi des loix formelles contre les mœurs; je ne crois pas qu'il y en ait un ſeul exemple. Des abus s'établiſſent, on les tolère; ils paſſent en coutume; les voyageurs les prennent pour des loix fondamentales. Ils ont vu, diſent-ils, dans l'Aſie de ſaints mahométans bien craſſeux marcher tout nuds, & de bonnes dévotes venir leur baiſer ce qui ne mérite pas de l'être; mais je les défie de trouver dans l'Alcoran une permiſſion à

Digitized by Google

des gueux de courir tout nuds & de faire baiser leur vilenie par des dames.

On me citera pour me confondre le *Phallum* que les Egyptiens portaient en procession, & l'idole *Jaganat* des Indiens. Je répondrai que cela n'est pas plus contre les mœurs que de s'aller faire couper le prépuce en cérémonie à l'âge de huit ans. On a porté dans quelques-unes de nos villes le saint prépuce en procession; on le garde encor dans quelques sacristies, sans que cette facétie ait causé le moindre trouble dans les familles. Je puis encor assurer qu'aucun concile, aucun arrêt de parlement n'a jamais ordonné qu'on fêterait le saint prépuce.

J'appelle *loi contre les mœurs* une loi publique, qui me prive de mon bien, qui m'ôte ma femme pour la donner à un autre; & je dis que la chose est impossible.

Quelques voyageurs prétendent qu'en Lapponie des maris sont venus leur offrir leurs femmes par politesse; c'est une plus grande politesse à moi de les croire. Mais je leur soutiens qu'ils n'ont jamais trouvé cette loi dans le code de la Lapponie; de même que vous ne trouverez ni dans les constitutions d'Allemagne, ni dans les ordonnances des rois de France, ni dans les registres du parlement d'Angleterre, aucune loi positive qui adjuge le droit de cuissage aux barons.

Des loix absurdes, ridicules, barbares, vous en trouverez partout; des loix contre les mœurs nulle part.

LE CURÉ DE CAMPAGNE.

SECTION PREMIÈRE.

UN curé, que dis-je, un curé, un iman même, un talapoin, un brame doit avoir honnêtement de quoi vivre. Le prêtre en tout pays doit

Digitized by Google

être nourri de l'autel, puisqu'il sert la république. Qu'un fanatique fripon ne s'avise pas de dire ici que je mets au niveau un curé & un brame, que j'associe la vérité avec l'imposture. Je ne compare que les services rendus à la société; je ne compare que la peine & le salaire.

Je dis que quiconque exerce une fonction pénible doit être bien payé de ses concitoyens; je ne dis pas qu'il doive régorger de richesses, souper comme *Lucullus*, être insolent comme *Clodius*. Je plains le sort d'un curé de campagne obligé de disputer une gerbe de blé à son malheureux paroissien, de plaider contre lui, d'exiger la dixme des lentilles, & des pois, d'être haï, & de haïr, de consumer sa misérable vie dans des querelles continuelles, qui avilissent l'ame autant qu'elles l'aigrissent.

Je plains encore davantage le curé à portion congrue, à qui des moines, nommés *gros décimateurs*, osent donner un salaire de quarante ducats, pour aller faire, pendant toute l'année, à deux ou trois milles de sa maison, le jour, la nuit, au soleil, à la pluie, dans les neiges, au milieu des glaces, les fonctions les plus désagréables, & souvent les plus inutiles. Cependant l'abbé, gros décimateur, boit son vin de Volney, de Baune, de Chambertin, de Silleri, mange ses perdrix & ses faisans, dort sur le duvet avec sa voisine, & fait bâtir un palais. La disproportion est trop grande.

On imagina du tems de *Charlemagne* que le clergé, outre ses terres, devait posséder la dixme des terres d'autrui: & cette dixme est au moins le quart en comptant les frais de culture. Pour assurer ce payement, on stipula qu'il était de droit divin. Et comment était-il de droit divin? DIEU était-il descendu sur la terre pour donner le quart de mon bien à l'abbé du mont-Cassin, à l'abbé de St. Denis, à l'abbé de Foulde, non pas, que je sache. Mais on trouva qu'autrefois dans le désert d'Ethan, d'Oreb, de Cadés-Barné, on avait donné aux lévites quarante-huit

villes, & la dixme de tout ce que la terre produisait.

Eh bien, gros décimateurs, allez à Cadés-Barné ; habitez les quarante-huit villes qui sont dans ce désert inhabitable ; prenez la dixme des cailloux que la terre y produit ; & grand bien vous fasse.

Mais *Abraham* ayant combattu pour Sodome donna la dixme à *Melchisedec* prêtre & roi de Salem. Eh bien combattez pour Sodome, mais que *Melchisedec* ne me prenne pas le bled que j'ai semé.

Dans un pays chrêtien de douze cent mille lieuës quarrées dans tout le Nord, dans la moitié de l'Allemagne, dans la Hollande, dans la Suisse, on paye le clergé de l'argent du trésor royal. Les tribunaux n'y retentissent point des procès mûs entre les seigneurs & les curés, entre le gros & le petit décimateur, entre le pasteur demandeur, & l'ouaille intimée, en conséquence du troisiéme concile de Latran dont l'ouaille n'a jamais entendu parler.

Le roi de Naples cette année 1772, vient d'abolir la dixme dans une de ses provinces ; les curés sont mieux payés, & la province le bénit.

Les prêtres Egyptiens, dit-on, ne prenaient point la dixme. Non ; mais on nous assure qu'ils avaient le tiers de toute l'Egypte en propre. O miracle ! ô chose du moins difficile à croire ! ils avaient le tiers du pays, & ils n'eurent pas bientôt les deux autres !

Ne croyez pas, mon cher lecteur, que les Juifs, qui étaient un peuple de col roide, ne se soient jamais plaints de l'impôt de la dixme.

Donnez-vous la peine de lire le Talmud de Babilone ; & si vous n'entendez pas le caldaïque, lisez la traduction faite par *Gilbert Gaumin*, avec les notes, le tout imprimé par les soins de *Fabricius*. Vous y verrez l'avanture d'une pauvre veuve avec le grand-prêtre *Aaron*, & comment le malheur de cette veuve fut cause de la que-

Digitized by Google

relle entre *Dathan*, *Coré* & *Abiron*, d'un côté, & *Aaron* de l'autre.

Pag. 165. Nc. 297. » Une veuve n'avait qu'une seule brebis, elle » voulut la tondre : *Aaron* vient qui prend la » laine pour lui ; elle m'appartient, dit-il, se- » lon la loi, *Tu donneras les prémices de la laine* » *à* DIEU. La veuve implore en pleurant la pro- » tection de *Coré*. *Coré* va trouver *Aaron*. Ses » prières sont inutiles ; *Aaron* répond que par la » loi la laine est à lui. *Coré* donne quelque ar- » gent à la femme & s'en retourne plein d'indi- » gnation.

» Quelque tems après la brebis fait un agneau, » *Aaron* revient & s'empare de l'agneau. La veu- » ve vient encore pleurer auprès de *Coré* qui veut » en vain fléchir *Aaron*. Le grand-prêtre lui ré- » pond, il est écrit dans la loi, *Tout mâle pre-* » *mier né de ton troupeau appartiendra à ton* DIEU ; » il mangea l'agneau, & *Coré* s'en alla en fu- » reur.

» La veuve au désespoir tue sa brebis. *Aaron* » arrive encor, il en prend l'épaule & le ventre, » *Coré* vient encor se plaindre. *Aaron* lui répond, » il est écrit, *Tu donneras le ventre & l'épaule* » *aux prêtres*.

» La veuve ne pouvant plus contenir sa dou- » leur, dit *anathême* à sa brebis. *Aaron* alors dit » à la veuve, il est écrit, *Tout ce qui sera ana-* » *thême dans Israël sera à toi*, & il emporta la » brebis toute entière. »

Ce qui n'est pas si plaisant, mais ce qui est fort singulier, c'est que dans un procès entre le clergé de Rheims & les bourgeois, cet exemple tiré du Talmud fut cité par l'avocat des citoyens. *Gaumin* assure qu'il en fut témoin. Cependant, on peut lui répondre que les décimateurs ne prennent pas tout au peuple ; les commis des fermes ne le souffriraient pas. Chacun partage, comme il est bien juste.

Au reste, nous pensons que ni *Aaron*, ni aucun de nos curés ne se sont appropriés les brebis & les agneaux des veuves de notre pays.

Digitized by Google

Nous ne pouvons mieux finir cet article honnête du *Curé de campagne* que par ce dialogue, dont une partie a déja été imprimée.

SECTION SECONDE.

DIALOGUE.

ARISTON.

Eh bien, mon cher Téotime, vous allez donc être curé de campagne?

TEOTIME.

Oui ; on me donne une petite paroiſſe, & je l'aime mieux qu'une grande. Je n'ai qu'une portion limitée d'intelligence & d'activité ; je ne pourrais certainement pas diriger ſoixante & dix mille ames, attendu que je n'en ai qu'une ; un grand troupeau m'effraye, mais je pourrai faire quelque bien à un petit. J'ai étudié aſſez de juriſprudence pour empêcher, autant que je le pourrai, mes pauvres paroiſſiens de ſe ruiner en procès. J'ai aſſez de connaiſſance de l'agriculture pour leur donner quelquefois des conſeils utiles. Le ſeigneur du lieu & ſa femme ſont d'honnêtes gens qui ne ſont point dévots, & qui m'aideront à faire du bien. Je me flatte que je vivrai aſſez heureux, & qu'on ne ſera pas malheureux avec moi.

ARISTON.

N'êtes-vous pas fâché de n'avoir point de femme? ce ſerait une grande conſolation ; il ſerait doux après avoir prôné, chanté, confeſſé, communié, batiſé, enterré, conſolé des malades, appaiſé des querelles, conſumé votre journée au ſervice du prochain, de trouver dans votre logis une femme douce, agréable & honnête, qui aurait ſoin de votre linge & de votre perſonne, qui vous égayerait dans la ſanté, qui vous ſoignerait dans la maladie, qui vous ferait de jolis enfans, dont la bonne éducation ſerait utile à l'état. Je vous plains vous qui ſervez les hom-

Digitized by Google

mes, d'être privé d'une consolation si nécessaire aux hommes.

TEOTIME.

L'église grecque a grand soin d'encourager les curés au mariage ; l'église anglicane & les protestans ont la même sagesse ; l'église latine a une sagesse contraire ; il faut m'y soumettre. Peut-être aujourd'hui que l'esprit philosophique a fait tant de progrès, un concile ferait des loix plus favorables à l'humanité. Mais en attendant, je dois me conformer aux loix présentes ; il en coûte beaucoup, je le sais ; mais tant de gens qui valaient mieux que moi s'y sont soumis, que je ne dois pas murmurer.

ARISTON.

Vous êtes savant, & vous avez une éloquence sage ; comment comptez-vous prêcher devant des gens de campagne ?

TEOTIME.

Comme je prêcherais devant les rois. Je parlerai toûjours de morale, & jamais de controverse ; DIEU me préserve d'approfondir la grace concomitante, la grace efficace, à laquelle on résiste, la suffisante qui ne suffit pas ; d'examiner si les anges qui mangèrent avec *Abraham* & avec *Loth* avaient un corps, ou s'ils firent semblant de manger ; si le diable *Asmodée* était effectivement amoureux de la femme du jeune *Tobie* ; quelle est la montagne sur laquelle JESUS-CHRIST fut emporté par un autre diable ; & si JESUS-CHRIST envoya deux mille diables, ou deux diables seulement dans le corps de deux mille cochons, &c. &c. Il y a bien des choses que mon auditoire n'entendrait pas, ni moi non plus. Je tâcherai de faire des gens de bien, & de l'être ; mais je ne ferai point de théologiens, & je le ferai le moins que je pourrai.

ARISTON.

Oh le bon curé ! Je veux acheter une maison de campagne dans votre paroisse. Dites-moi, je vous prie, comment vous en userez dans la confession ?

Digitized by Google

TEOTIME.

La confession est une chose excellente, un frein aux crimes inventé dans l'antiquité la plus reculée ; on se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères ; nous avons imité & sanctifié cette sage pratique ; elle est très bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner, & pour faire rendre par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain. Elle a quelques inconvéniens. Il y a beaucoup de confesseurs indiscrets, surtout parmi les moines, qui apprennent quelquefois plus de sottises aux filles que tous les garçons d'un village ne pourraient leur en faire. Point de détails dans la confession ; ce n'est point un interrogatoire juridique, c'est l'aveu de ses fautes qu'un pécheur fait à l'Être-suprême entre les mains d'un autre pécheur qui va s'accuser à son tour. Cet aveu salutaire n'est point fait pour contenter la curiosité d'un homme.

ARISTON.

Et des excommunications, en userez-vous ?

TEOTIME.

Non ; il y a des rituels où l'on excommunie les sauterelles, les sorciers & les comédiens. Je n'interdirai point l'entrée de l'église aux sauterelles, attendu qu'elles n'y vont jamais. Je n'excommunierai point les sorciers, parce qu'il n'y a point de sorciers : & à l'égard des comédiens, comme ils sont pensionnés par le roi, & autorisés par le magistrat, je me garderai bien de les diffamer. Je vous avouerai même comme à mon ami, que j'ai du goût pour la comédie, quand elle ne choque point les mœurs. J'aime passionnément le *Misantrope*, & toutes les tragédies où il y a des mœurs. Le seigneur de mon village fait jouer dans son château quelques-unes de ces pièces, par des jeunes personnes qui ont du talent : ces représentations inspirent la vertu par l'attrait du plaisir ; elles forment le goût ; elles apprennent à bien parler & à bien prononi-

Digitized by Google

cer. Je ne vois rien là que de très innocent, & même de très utile; je compte bien assister quelquefois à ces spectacles pour mon instruction, mais dans une loge grillée, pour ne point scandaliser les faibles.

ARISTON.

Plus vous me découvrez vos sentimens, & plus j'ai envie de devenir votre paroissien. Il y a un point bien important qui m'embarasse. Comment ferez-vous pour empêcher les paysans de s'enyvrer les jours de fêtes? c'est là leur grande manière de les célébrer. Vous voyez les uns accablés d'un poison liquide, la tête penchée vers les genoux, les mains pendantes, ne voyant point, n'entendant rien, réduits à un état fort au-dessous de celui de brutes, reconduits chez eux en chancelant par leurs femmes éplorées, incapables de travail le lendemain, souvent malades & abrutis pour le reste de leur vie. Vous en voyez d'autres devenus furieux par le vin, exciter des querelles sanglantes, frapper & être frappés, & quelquefois finir par le meurtre ces scénes affreuses, qui sont la honte de l'espèce humaine. Il le faut avouer, l'état perd plus de sujets par les fêtes que par les batailles; comment pourrez-vous diminuer dans votre paroisse un abus si exécrable?

TEOTIME.

Mon parti est pris; je leur permettrai, je les presserai même de cultiver leurs champs les jours de fêtes après le service divin que je ferai de de très bonne heure. C'est l'oisiveté de la férie qui les conduit au cabaret. Les jours ouvrables ne sont point les jours de la débauche & du meurtre. Le travail modéré contribue à la santé du corps & à celle de l'ame: de plus, ce travail est nécessaire à l'état. Supposons cinq millions d'hommes qui font par jour pour dix sous d'ouvrage l'un portant l'autre, & ce compte est bien modéré; vous rendez ces cinq millions d'hommes inutiles trente jours de l'année. C'est donc trente

fois cinq millions de piéces de dix ſous que l'état perd en main d'œuvre. Or certainement, DIEU n'a jamais ordonné, ni cette perte, ni l'yvrognerie.

ARISTON.

Ainſi vous concilierez la prière & le travail; DIEU ordonne l'un & l'autre. Vous ſervirez DIEU & le prochain; mais dans les diſputes ecclésiaſtiques, quel parti prendrez vous?

TEOTIME.

Aucun. On ne diſpute jamais ſur la vertu, parce qu'elle vient de DIEU: on ſe querelle ſur des opinions qui viennent des hommes.

ARISTON.

Oh le bon curé! le bon curé!

CURIOSITÉ.

Suave mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius ſpectare laborem;
Non quia vexari quemquam eſt jucunda voluptas,
Sed quibus ipſe malis careas, quia cernere ſuave eſt;
Suave etiam belli certamina magna tueri
Per campos inſtructa tuâ ſine parte pericli;
Sed nil dulcius eſt, bene quam munita tenere
Edita doctrinâ ſapientum templa ſerenâ,
Deſpicere undè queas alios, paſſimque videre
Errare atque viam palantes quærere vitæ
Certare ingenio, contendere nobilitate,
Noctes atque dies niti præſtante labore
Ad ſummas emergere opes rerumque potiri.
O miſeras hominum mentes! ô pectora cæca!

On voit avec plaiſir dans le ſein du repos,
Des mortels malheureux lutter contre les flots;
On aime à voir de loin deux terribles armées,
Dans les champs de la mort au combat animés;
Non que le mal d'autrui ſoit un plaiſir ſi doux;

Mais son danger nous plait quand il est loin de nous.
Heureux qui retiré dans le temple des sages
Voit en paix sous ses pieds se former les orages,
Qui rit en contemplant les mortels insensés
De leur joug volontaire esclaves empressés,
Inquiets, incertains du chemin qu'il faut suivre,
Sans penser, sans jouïr, ignorans l'art de vivre,
Dans l'agitation consumant leurs beaux jours,
Poursuivant la fortune, & rampant dans les cours.
O vanité de l'homme ! ô faiblesse ! ô misère !

Pardon, *Lucrèce*, je soupçonne que vous vous trompez ici en morale comme vous vous trompez toûjours en physique. C'est à mon avis, la curiosité seule qui fait courir sur le rivage pour voir un vaisseau que la tempête va submerger. Cela m'est arrivé ; & je vous jure que mon plaisir mêlé d'inquiétude & de mal-aise, n'était point du tout le fruit de ma réflexion ; il ne venait point d'une comparaison secrète entre ma sécurité & le danger de ces infortunés ; j'étais curieux & sensible.

A la bataille de Fontenoy les petits garçons & les petites filles montaient sur les arbres d'alentour pour voir tuer du monde.

Les dames se firent apporter des siéges sur un bastion de la ville de Liége, pour jouir du spectacle à la bataille de Rocou.

Quand j'ai dit, *heureux qui voit en paix se former les orages*, mon bonheur était d'être tranquille & de chercher le vrai ; & non pas de voir souffrir des êtres pensans persécutés pour l'avoir cherché, opprimés par des fanatiques, ou par des hypocrites.

Si l'on pouvait supposer un ange volant sur six belles aîles du haut de l'empirée, s'en allant regarder par un soupirail de l'enfer les tourments & les contorsions des damnés, & se réjouïssant de ne rien sentir de leurs inconcevables douleurs, cet ange tiendrait beaucoup du caractère de *Belzébuth*.

Je ne connais point la nature des anges parce

Digitized by Google

que je ne ſuis qu'homme ; il n'y a que les théologiens qui la connaiſſent. Mais en qualité d'homme, je penſe par ma propre expérience & par celle de tous les badauts mes confrères, qu'on ne court à aucun ſpectacle de quelque genre qu'il puiſſe être, que par pure curioſité.

Cela me ſemble ſi vrai, que le ſpectacle a beau être admirable, on s'en laſſe à la fin. Le public de Paris ne va plus guères au *Tartuffe* qui eſt le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de *Molière* ; pourquoi ? c'eſt qu'il y eſt allé ſouvent ; c'eſt qu'il le ſait par cœur. Il en eſt ainſi d'*Andromaque*.

Perrin Dandin a bien malheureuſement raiſon quand il propoſe à la jeune *Iſabelle* de la mener voir comment on donne la queſtion ; cela fait, dit-il, paſſer une heure ou deux. Si cette anticipation du dernier ſupplice, plus cruelle ſouvent que le ſupplice même, était un ſpectacle public, toute la ville de Toulouſe aurait volé en foule pour contempler le vénérable *Calas* ſouffrant à deux repriſes ces tourmens abominables ſur les concluſions du procureur-général. Pénitens blancs, pénitens gris & noirs, femmes, filles, maîtres des jeux floraux, étudians, laquais, ſervantes, filles de joie, docteurs en droit canon, tout ſe ſerait preſſé. On ſe ſerait étouffé à Paris pour voir paſſer dans un tombereau le malheureux général *Lalli* avec un bâillon de ſix doigts dans la bouche.

Mais ſi ces tragédies de Cannibales qu'on repréſente quelquefois chez la plus frivole des nations & la plus ignorante en général dans les principes de la juriſprudence & de l'équité ; ſi les ſpectacles donnés par quelques tigres à des ſinges, comme ceux de la St. Barthelemi & ſes diminutifs, ſe renouvellaient tous les jours ; on déſerterait bientôt un tel pays ; on le fuirait avec horreur ; on abandonnerait ſans retour la terre infernale où ces barbaries ſeraient fréquentes.

Quand les petits garçons & les petites filles déplument leurs moineaux, c'eſt purement par

Digitized by Google

esprit de curiosité, comme lorsqu'elles mettent en piéces les jupes de leurs poupées. C'est cette passion seule qui conduit tant de monde aux exécutions publiques, comme nous l'avons vu. *Etrange empressement de voir des misérables!* a dit l'auteur d'une tragédie.

Je me souviens, qu'étant à Paris lorsqu'on fit souffrir à *Damiens* une mort des plus recherchées & des plus affreuses qu'on puisse imaginer, toutes les fenêtres qui donnaient sur la place furent louées chérement par les dames; aucune d'elles assurément ne faisait la réflexion consolante qu'on ne la tenaillèrait point aux mammelles, qu'on ne verserait point du plomb fondu & de la poix résine bouillante dans ses plaies, & que quatre chevaux ne tireraient point ses membres disloqués & sanglans. Un des bourreaux jugea plus sainement que *Lucrèce*; car lorsqu'un des académiciens de Paris voulut entrer dans l'enceinte pour examiner la chose de plus près, & qu'il fut repoussé par les archers; *laissez entrer, Monsieur*, dit-il, *c'est un amateur.* C'est-à-dire, c'est un curieux; ce n'est pas par méchanceté qu'il vient ici, ce n'est pas par un retour sur soi-même, pour goûter le plaisir de n'être pas écartelé: c'est uniquement par curiosité comme on va voir des expériences de physique.

La curiosité est naturelle à l'homme, aux singes est aux petits chiens. Menez avec vous un petit chien dans votre carosse, il mettra continuellement ses pattes à la portière pour voir ce qui se passe. Un singe fouille partout, il a l'air de tout considérer. Pour l'homme, vous savez comme il est fait; Rome, Londre, Paris, passent leur tems à demander ce qu'il y a de nouveau.

Digitized by Google

CYRUS.

PLusieurs doctes, & *Rollin* après eux, dans un siècle où l'on cultive sa raison, nous ont assuré que *Javan*, qu'on suppose être le père des Grecs, était petit-fils de *Noé*. Je le crois, comme je crois que *Persée* était le fondateur du royaume de Perse, & *Niger* de la Nigritie. C'est seulement un de mes chagrins que les Grecs n'ayent jamais connu ce *Noé* le véritable auteur de leur race. J'ai marqué ailleurs mon étonnement & ma douleur qu'*Adam* notre père à tous ait été absolument ignoré de tous, depuis le Japon jusqu'au détroit de Lemaire, excepté d'un petit peuple, qui n'a lui-même été connu que très tard. La science des généalogies est sans doute très certaine ; mais bien difficile.

Ce n'est ni sur *Javan*, ni sur *Noé*, ni sur *Adam* que tombent aujourd'hui mes doutes ; c'est sur *Cyrus* ; & je ne recherche pas laquelle des fables débitées sur *Cyrus* est préférable ; celle d'*Hérodote* ou de *Ctésias*, ou celle de *Xénophon*, ou de *Diodore*, ou de *Justin*, qui toutes se contredisent. Je ne demande point pourquoi on s'est obstiné à donner ce nom de *Cyrus* à un barbare qui s'appellait *Kosrou*, & ceux de *Cyropolys*, de *Persépolis*, à des villes qui ne se nommèrent jamais ainsi.

Je laisse là tout ce qu'on a dit du grand *Cyrus*, & jusqu'au roman de ce nom, & jusqu'aux *voyages* que l'Ecossais *Ramsay* lui a fait entreprendre. Je demande seulement quelques instructions aux Juifs sur ce *Cyrus* dont ils ont parlé.

Je remarque d'abord qu'aucun historien n'a dit un mot des Juifs dans l'histoire de *Cyrus*, & que les Juifs sont les seuls qui osent faire mention d'eux-mêmes en parlant de ce prince.

Ils ressemblent en quelque sorte à certaines gens qui disaient d'un ordre de citoyens supérieur à

Digitized by Google

eux : *Nous connaiſſons meſſieurs, mais meſſieurs ne nous connaiſſent pas.* Il en eſt de même d'Alexandre par rapport aux Juifs. Aucun hiſtorien d'*Alexandre* n'a mêlé le nom d'*Alexandre* avec celui des Juifs ; mais *Joſeph* ne manque pas de dire qu'*Alexandre* vint rendre ſes reſpects à Jéruſalem ; qu'il adora je ne ſais quel pontife juif nommé *Jaddus*, lequel lui avait autrefois prédit en ſonge la conquête de la Perſe. Tous les petits ſe rengorgent ; les grands ſongent moins à leur grandeur.

Quand *Tarif* vient conquérir l'Eſpagne, les vaincus lui diſent qu'ils l'ont prédit. On en dit autant à *Gengiskan*, à *Tamerlan*, à *Mahomet II.*

A DIEU ne plaiſe que je veuille comparer les prophéties juives à tous les diſeurs de bonne-avanture qui font leur cour aux victorieux, & qui leur prédiſent ce qui leur eſt arrivé. Je remarque ſeulement que les Juifs produiſent des témoignages de leur nation ſur *Cyrus*, environ cent ſoixante ans avant qu'il fût au monde.

On trouve dans Iſaïe : (chap. XLV.) *Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus qui eſt mon Chriſt ; que j'ai pris par la main pour lui aſſujettir les nations, pour mettre en fuite les rois, pour ouvrir devant lui les portes. Je marcherai devant vous ; j'humilierai les grands ; je romprai les coffres ; je vous donnerai l'argent caché, afin que vous ſachiez que je ſuis le Seigneur, &c.*

Quelques ſavans ont peine à digérer que le Seigneur gratifie du nom de ſon CHRIST un prophane de la religion de *Zoroaſtre*. Ils oſent dire que les Juifs firent comme tous les faibles qui flattent les puiſſans, qu'ils ſuppoſèrent des prédictions en faveur de *Cyrus*.

Ces ſavans ne reſpectent pas plus *Daniel* qu'*Iſaïe*. Ils traitent toutes les prophéties attribuées à *Daniel* avec le même mépris que *St. Jérôme* montre pour l'avanture de *Suzanne*, pour celle du dragon de *Bélus*, & pour les trois enfans de la fournaiſe.

Ces ſavans ne paraiſſent pas aſſez pénétrés d'eſtime pour les prophêtes. Pluſieurs même d'en-

Digitized by Google

treux prétendent qu'il eſt métaphyſiquement impoſſible de voir clairement l'avenir; qu'il y a une contradiction formelle à voir ce qui n'eſt point; que le futur n'exiſte pas, & par conſéquent ne peut être vu; que les fraudes en ce genre ſont innombrables chez toutes les nations; qu'il faut enfin ſe défier de tout dans l'hiſtoire ancienne.

Ils ajoutent que s'il y a jamais eu une prédiction formelle, c'eſt celle de la découverte de l'Amérique dans Sénèque le tragique.

> . . . . *Venient annis.*
> *Sæcula ſeris quibus oceanus*
> *Vincula rerum laxet, & ingens*
> *Pateat tellus, &c.* . . . .

Les quatre étoiles du pole antarctique ſont annoncées encor plus clairement dans le *Dante*. Cependant perſonne ne s'eſt aviſé de prendre *Sénèque* & *Aligeri Dante* pour des devins.

Nous ſommes bien loin d'être du ſentiment de ces ſavans, nous nous bornons à être extrêmement circonſpects ſur les prophêtes de nos jours.

Quant à l'hiſtoire de *Cyrus*, il eſt vraiment fort difficile de ſavoir s'il mourut de ſa belle mort, ou ſi *Thomiris* lui fit couper la tête. Mais je ſouhaite, je l'avoue, que les ſavans qui font couper le cou à *Cyrus*, ayent raiſon. Il n'eſt pas mal que ces illuſtres voleurs de grand chemin, qui vont pillant, enſanglantant la terre, ſoient un peu châtiés quelquefois.

Cyrus a toûjours été deſtiné à devenir le ſujet d'un roman. *Xénophon* a commencé, & malheureuſement *Ramſay* a fini. Enfin, pour faire voir quel triſte ſort attend les héros, *Danchet* a fait une tragédie de *Cyrus*.

Cette tragédie eſt entiérement ignorée. La *Cyropédie* de Xénophon eſt plus connue; parce qu'elle eſt d'un Grec. Les *Voyages de Cyrus* le ſont beaucoup moins, quoiqu'ils ayent été imprimés en anglais & en français, & qu'on y ait prodigué l'érudition.

Digitized by Google

Le plaisant du roman intitulé *Voyages de Cyrus* consiste à trouver un *Messie* partout, à Memphis, à Babilone, à Ecbatane, à Tyr comme à Jérusalem, & chez *Platon* comme dans l'Evangile. L'auteur ayant été quakre, anabatiste, anglican, presbytérien, était venu se faire *fenelonisle* à Cambrai sous l'illustre auteur du *Télémaque*. Etant devenu depuis précepteur de l'enfant d'un grand seigneur, il se crut fait pour instruire l'univers, & pour le gouverner; il donne en conséquence des leçons à *Cyrus* pour devenir le meilleur roi de l'univers, & le théologien le plus orthodoxe.

Ces deux rares qualités paraissent assez incompatibles.

Il le mène à l'école de *Zoroastre*, & ensuite à celle du jeune juif *Daniel* le plus grand philosophe qui ait jamais été. Car non-seulement il expliquait tous les songes; (ce qui est le fin de la science humaine) mais il devinait tous ceux qu'on avait faits; & c'est à quoi nul autre que lui n'est encor parvenu. On s'attendait que *Daniel* présenterait la belle *Suzanne* au prince: c'était la marche naturelle d'un roman; mais il n'en fit rien.

Cyrus en récompense a de longues conversations avec le grand roi *Nabuchodonosor*, dans le tems qu'il était bœuf; & *Ramsay* fait ruminer *Nabuchodonosor* en théologien très profond.

Et puis, étonnez-vous que le prince, pour qui cet ouvrage fut composé, aimât mieux aller à la chasse, ou à l'opéra que de le lire.

DAVID.

NOus devons révérer *David* comme un prophête, comme un roi, comme un ancêtre du saint époux de *Marie*, comme un homme qui a mérité la miséricorde de DIEU par sa pénitence.

Je dirai hardiment que l'article *David* qui suscita tant d'ennemis à *Bayle*, premier auteur d'un

Digitized by Google

dictionnaire de faits & de raisonnemens, ne méritait pas le bruit étrange que l'on fit alors. Ce n'était pas *David* qu'on voulait défendre, c'était *Bayle* qu'on voulait perdre. Quelques prédicans de Hollande ses ennemis mortels, furent aveuglés par leur haine, au point de le reprendre d'avoir donné des louanges à des papes qu'il en croyait dignes, & d'avoir refuté les calomnies débitées contr'eux.

Cette ridicule & honteuse injustice fut signée de douze théologiens le 20 Décembre 1698, dans le même consistoire où ils feignaient de prendre la défense du roi *David.* Comment osaient-ils manifester hautement une passion lâche que le reste des hommes s'efforce toujours de cacher? Ce n'était pas seulement le comble de l'injustice & du mépris de toutes les sciences; c'était le comble du ridicule que de défendre à un historien d'être impartial, & à un philosophe d'être raisonnable. Un homme seul n'oserait être insolent & injuste à ce point: mais dix ou douze personnes rassemblées avec quelque espèce d'autorité, sont capables des injustices les plus absurdes. C'est qu'elles sont soutenues les unes par les autres, & qu'aucune n'est chargée en son propre nom de la honte de la compagnie.

Une grande preuve que cette condamnation de *Bayle* fut personnelle, est ce qui arriva en 1761 à Mr. *Hutte* membre du parlement d'Angleterre. Les docteurs *Chandler* & *Palmer* avaient prononcé l'oraison funèbre du roi *George II*, & l'avaient, dans leurs discours, comparé au roi *David*, selon l'usage de la plûpart des prédicateurs qui croyent flatter les rois.

Mr. *Hutte* ne regarda point cette comparaison comme une louange; il publia la fameuse dissertation *The Man after God's own heart.* Dans cet écrit il veut faire voir que *George II*, roi beaucoup plus puissant que *David*, n'étant pas tombé dans les fautes du melk Juif, & n'ayant pu par conséquent faire la même pénitence, ne pouvait lui être comparé.

Digitized by Google

Il suit pas-à-pas les livres des Rois. Il examine toute la conduite de *David* beaucoup plus sévérement que *Bayle*; & il fonde son opinion sur ce que le St. Esprit ne donne aucune louange aux actions qu'on peut reprocher à *David*. L'auteur Anglais juge le roi de Judée uniquement sur les notions que nous avons aujourd'hui du juste & de l'injuste.

Il ne peut approuver que *David* rassemble une bande de voleurs au nombre de quatre cent, qu'il se fasse armer par le grand-prêtre *Abimelec* de l'épée de *Goliath*, & qu'il en reçoive les pains consacrés. Livre I. des Rois, chap. XXI & XXII.

Qu'il descende chez l'agriculteur *Nabal* pour mettre chez lui tout à feu & à sang, parce que *Nabal* a refusé des contributions à sa troupe de brigands; que *Nabal* meure peu de jours après, & que *David* épouse la veuve. Chap. XXV.

Il réprouve sa conduite avec le roi *Achis*, possesseur de cinq ou six villages dans le canton de Geth. *David* était alors à la tête de six cent bandits, allait faire des courses chez les alliés de son bienfaicteur *Achis*; il pillait tout, il égorgeait tout, vieillards, femmes, enfans à la mammelle. Et pourquoi massacrait-il les enfans à la mammelle? *C'est*, dit le texte, *de peur que ces enfans n'en portassent la nouvelle au roi Achis.* Chap. XXVII.

Cependant *Saül* perd une bataille contre les Philistins, & il se fait tuer par son écuyer. Un juif en apporte la nouvelle à *David* qui lui donne la mort pour sa récompense. Livre II. des Rois, chap. I.

Isboseth succède à son père *Saül*; *David* est assez fort pour lui faire la guerre. Enfin, *Isboseth* est assassiné.

David s'empare de tout le royaume; il surprend la petite ville ou le village de Raba, & il fait mourir tous les habitans par des supplices assez extraordinaires; on les scie en deux, on les déchire avec des herses de fer, on les brûle dans des fours à briques. Livre II. des Rois, chap. XII.

Après ces expéditions, il y a une famine de trois

Digitized by Google

ans dans le pays. En effet, à la manière dont on faisait la guerre, les terres devaient être mal ensemencées. On consulte le Seigneur, & on lui demande pourquoi il y a famine? La réponse était fort aisée; c'était assurément parce que dans un pays qui à peine produit du bled, quand on a fait cuire les laboureurs dans des fours à briques, & qu'on les a sciés en deux, il reste peu de gens pour cultiver la terre : mais le Seigneur répond que c'est parce que *Saül* avait tué autrefois des Gabaonites.

Que fait aussi-tôt *David?* il assemble les Gabaonites, il leur dit que *Saül* a eu grand tort de leur faire la guerre; que *Saül* n'était point comme lui, selon le cœur de DIEU, qu'il est juste de punir sa race; & il leur donne sept petits-fils de *Saül* à pendre, lesquels furent pendus, parce qu'il y avoit eu famine. Livre II. des Rois, chap. XXI.

Mr. *Hutte* a la justice de ne point insister sur l'adultère avec *Betzabé* & sur le meurtre d'*Urie*, puisque ce crime fut pardonné à *David* lorsqu'il se repentit. Le crime est horrible, abominable : mais enfin le seigneur transféra son péché, l'auteur Anglais le transfère aussi.

Personne ne murmura en Angleterre contre l'auteur; son livre fut réimprimé avec l'approbation publique : la voix de l'équité se fait entendre tôt ou tard chez les hommes. Ce qui paraissait téméraire il y a quatre-vingt ans, ne parait aujourd'hui que simple & raisonnable, pourvu qu'on se tienne dans les bornes d'une critique sage & du respect qu'on doit aux livres divins.

D'ailleurs il n'en va pas en Angleterre aujourd'hui comme autrefois. Ce n'est plus le tems où un verset d'un livre hébreu, mal traduit d'un jargon barbare en un jargon plus barbare encore, mettait en feu trois royaumes. Le parlement prend peu d'intérêt à un roitelet d'un petit canton de la Syrie.

Rendons justice à *Dom Calmet*; il n'a point passé les bornes dans son Dictionnaire de la Bible à l'article David. *Nous ne prétendons point*, dit-il, *approuver la conduite de David; il est croyable qu'il*

ne tomba dans ces excès de cruauté qu'avant qu'il eût reconnu le crime qu'il avait commis avec Betzabé. Nous ajouterons que probablement il les reconnut tous ; car ils sont assez nombreux.

Faisons ici une question qui nous paraît très importante. Ne s'est-on pas souvent mépris sur l'article *David?* S'agit-il de sa personne ; de sa gloire ; du respect dû aux livres canoniques ? Ce qui intéresse le genre-humain n'est-ce pas que l'on ne consacre jamais le crime ? Qu'importe le nom de celui qui égorgeait les femmes & les enfans de ses alliés, qui faisait pendre les petits-fils de son roi, qui faisait scier en deux, brûler dans des fours, déchirer sous des herses des citoyens malheureux ? Ce sont ces actions que nous jugeons, & non les lettres qui composent le nom du coupable ; le nom n'augmente ni ne diminue le crime.

Plus on revère *David* comme réconcilié avec DIEU par son repentir, & plus on condamne les cruautés dont il s'est rendu coupable.

DÉFLORATION.

IL semble que le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Défloration*, fasse entendre qu'il n'était pas permis par les loix romaines de faire mourir une fille, à moins qu'auparavant on ne lui otât sa virginité. On donne pour exemple la fille de *Séjan*, que le bourreau viola dans la prison avant de l'étrangler, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir étranglé une pucelle, & pour satisfaire à la loi.

Premiérement, *Tacite* ne dit point que la loi ordonnât qu'on ne fît jamais mourir les pucelles. Une telle loi n'a jamais existé ; & si une fille de vingt ans, vierge ou non, avait commis un crime capital, elle aurait été punie comme une vieille mariée ; mais la loi portait qu'on ne punirait pas de mort les enfans, parce qu'on les croyait incapables de crimes.

La

Digitized by Google

La fille de *Séjan* était enfant aussi bien que son frère; & si la barbarie de *Tibère*, & la lâcheté du sénat les abandonnèrent au bourreau, ce fut contre toutes les loix. De telles horreurs ne se seraient pas commises du tems des *Scipions* & de *Caton* le censeur. *Cicéron* n'aurait pas fait mourir une fille de *Catilina* âgée de sept à huit ans. Il n'y avait que *Tibère* & le sénat de *Tibère* qui pussent outrager ainsi la nature. Le bourreau qui commit les deux crimes abominables de déflorer une fille de huit ans, & de l'étrangler ensuite, méritait d'être un des favoris de *Tibère*.

Heureusement *Tacite* ne dit point que cette exécrable exécution soit vraie; il dit qu'on l'a rapportée, *tradunt*; & ce qu'il faut bien observer, c'est qu'il ne dit point que la loi défendît d'infliger le dernier supplice à une vierge; il dit seulement que la chose était inouïe, *inauditum*. Quel livre immense on composerait de tous les faits qu'on a crus, & dont il falait douter!

DÉJECTION.

EXCREMENS, LEUR RAPPORT AVEC LE CORPS DE L'HOMME, AVEC SES IDÉES ET SES PASSIONS.

L'Homme n'a jamais pu produire par l'art, rien de ce que fait la nature. Il a cru faire de l'or, & il n'a jamais pu seulement faire de la boue, quoiqu'il en soit pêtri. On nous a fait voir un canard artificiel qui marchait, qui béquetait, mais on n'a pu réussir à le faire digérer, & à former de vraies déjections.

Quel art pourrait produire une matière qui ayant été préparée par les glandes salivaires, ensuite par le suc gastrique, puis par la bile hépatique, & par le suc pancréatique, ayant fourni dans sa route un chile qui s'est changé en sang,

Digitized by Google

devient enfin ce composé fétide & putride, qui sort de l'inteſtin rectum par la force étonnante des muſcles ?

Il y a ſans doute autant d'induſtrie & de puiſſance à former ainſi cette déjection qui rebute la vue, & à lui préparer les conduits qui ſervent à ſa ſortie, qu'à produire la ſemence qui fit naître *Alexandre*, *Virgile* & *Newton*, & les yeux avec leſquels *Galilée* vit de nouveaux cieux. La décharge de ces excrémens eſt néceſſaire à la vie comme la nourriture.

Le même artifice les prépare, les pouſſe, & les évacue chez l'homme & chez les animaux.

Ne nous étonnons pas que l'homme avec tout ſon orgueil, naiſſe entre la matière fécale & l'urine, puiſque ces parties de lui-même plus ou moins élaborées, plus ſouvent, ou plus rarement expulſées, plus ou moins putrides, décident de ſon caractère & de la plûpart des actions de ſa vie.

Sa merde commence à ſe former dans le duodenum quand ſes alimens ſortent de ſon eſtomac & s'empreignent de la bile de ſon foie. Qu'il ait une diarrhée, il eſt languiſſant & doux, la force lui manque pour être méchant. Qu'il ſoit conſtipé, alors les ſels & les ſoufres de ſa merde entrent dans ſon chile, portent l'acrimonie dans ſon ſang, fourniſſent ſouvent à ſon cerveau des idées atroces. Tel homme (& le nombre en eſt grand) n'a commis des crimes qu'à cauſe de l'acrimonie de ſon ſang, qui ne venait que de ſes excrémens par leſquels ce ſang était altéré.

O homme! qui oſes te dire l'image de Dieu, dis-moi ſi Dieu mange, & s'il a un boyau rectum!

Toi l'image de Dieu! & ton cœur & ton eſprit dépend d'une ſelle!

Toi l'image de Dieu ſur ta chaiſe percée! Le premier qui dit cette impertinence, la proféra-t-il par une extrême bêtiſe ou par un extrême orgueil!

Plus d'un penſeur (comme vous le verrez ail-

Digitized by Google

leurs) a douté qu'une ame immatérielle & immortelle, pût venir je ne sais d'où, se loger pour si peu de tems entre de la matière fécale & de l'urine.

Qu'avons-nous, disent-ils, au-dessous des animaux? plus d'idées, plus de mémoire, la parole, & deux mains adroites. Qui nous les a données? celui qui donne des aîles aux oiseaux & des écailles aux poissons. Si nous sommes ses créatures, comment pouvons-nous être son image?

Nous répondons à ces philosophes que nous ne sommes l'image de DIEU que par la pensée. Ils nous répliquent que la pensée est un don de DIEU, qui n'est point du tout sa peinture ; & que nous ne sommes images de DIEU en aucune façon. Nous les laissons dire, & nous les renvoyons à Messieurs de Sorbonne.

Plusieurs animaux mangent nos excrémens : & nous mangeons ceux de plusieurs animaux, ceux des grives, des bécasses, des ortolans, des alouettes.

Voyez à l'article *Ezéchiel* pourquoi le Seigneur lui ordonna de manger de la merde sur son pain, & se borna ensuite à la fiente de vache.

Nous avons connu le trésorier *Paparel* qui mangeait des déjections des laitières ; mais ce cas est rare, & c'est celui de ne pas disputer des goûts.

DÉLUGE UNIVERSEL.

NOus commençons par déclarer que nous croyons le déluge universel, parce qu'il est rapporté dans les saintes Ecritures hébraïques transmises aux chrêtiens.

Nous le regardons comme un miracle, 1o. Parce que tous les faits où DIEU daigne intervenir dans les sacrés cahiers sont autant de miracles.

2o. Parce que l'Océan n'aurait pu s'élever de

Digitized by Google

quinze coudées ou vingt & un pieds & demi de roi au-dessus des plus hautes montagnes, sans laisser son lit à sec, & sans violer en même tems toutes les loix de la pesanteur & de l'équilibre des liqueurs ; ce qui exigeait évidemment un miracle.

3°. Parce que quand même il aurait pu parvenir à la hauteur proposée, l'arche n'aurait pu contenir, selon les loix de la physique, toutes les bêtes de l'univers & leur nourriture pendant si longtems, attendu que les lions, les tigres, les panthères, les léopards, les onces, les rhinoceros, les ours, les loups, les hiennes, les aigles, les éperviers, les milans, les vautours, les faucons, & tous les animaux carnassiers, qui ne se nourrissent que de chair, seraient morts de faim, même après avoir mangé toutes les autres espèces.

On imprima autrefois à la suite des *Pensées* de *Pascal* une dissertation d'un marchand de Rouen nommé *Pelletier*, dans laquelle il propose la manière de bâtir un vaisseau où l'on puisse faire entrer tous les animaux, & les nourrir pendant un an. On voit bien que ce marchand n'avait jamais gouverné de basse-cour. Nous sommes obligés d'envisager Mr. *le Pelletier* architecte de l'arche, comme un visionnaire qui ne se connaissait pas en ménagerie, & le déluge comme un miracle adorable, terrible, & incompréhensible à la faible raison du Sr. *le Pelletier*, tout comme à la nôtre.

4°. Parce que l'impossibilité physique d'un déluge universel par des voies naturelles, est démontrée en rigueur ; en voici la démonstration.

Toutes les mers couvrent la moitié du globe ; en prenant une mesure commune de leur profondeur vers les rivages & en haute mer, on compte cinq cent pieds.

Pour qu'elles couvrissent les deux hémisphères seulement de cinq cent pieds, il faudrait non-seulement un océan de cinq cent pieds de profon-

Digitized by Google

deur sur toute la terre habitable ; mais il faudrait encor une nouvelle mer pour envelopper notre Océan actuel ; sans quoi les loix de la pesanteur & des fluides feraient écouler ce nouvel amas d'eau profond de cinq cent pieds, que la terre supporterait.

Voilà donc deux nouveaux océans pour couvrir seulement de cinq cent pieds le globe terraquée.

En ne donnant aux montagnes que vingt mille pieds de hauteur, ce serait donc quarante océans de cinq cent pieds de hauteur chacun, qu'il serait nécessaire d'établir les uns sur les autres pour égaler seulement la cîme des hautes montagnes. Chaque océan supérieur contiendrait tous les autres, & le dernier de tous ces océans serait d'une circonférence qui contiendrait quarante fois celle du premier.

Pour former cette masse d'eau, il aurait falu la créer du néant. Pour la retirer, il aurait falu l'anéantir.

Donc l'événement du déluge est un double miracle, & le plus grand qui ait jamais manifesté la puissance de l'Eternel souverain de tous les globes.

Nous sommes très surpris que des savans ayent attribué à ce déluge quelques coquilles répandues çà & là sur notre continent ; & que d'autres savans ayent prétendu que des couches régulières de coquilles (qui n'existent point) sont de marques certaines du séjour de la mer pendant des millions de siécles sur la terre que nous habitons. (Voyez *Coquilles.*)

Nous sommes encor plus surpris de ce que nous lisons à l'article *Déluge* du grand Dictionnaire encyclopédique ; on y cite un auteur qui dit des choses si profondes, qu'on les prendrait pour creuses. C'est toûjours *Pluche* ; il prouve l'universalité du déluge par l'histoire des géants qui firent la guerre aux Dieux.

Hist. du ciel, tom. I. depuis la page 105.

Briarée, selon lui, est visiblement le déluge, car il signifie la *perte de la sérénité* ; & en quelle

Digitized by Google

langue signifie-t-il cette perte? En hébreu. Mais *briarée* est un mot grec qui veùt dire *robuste*. Ce n'est point un mot hébreu. Quand par hazard il le serait, gardons-nous d'imiter *Bochart* qui fait dériver tant de mots grecs, latins, français même, de l'idiome hébraïque. Il est certain que les Grecs ne connaissaient pas plus l'idiome juif que la langue chinoise.

Le géant *Otus* est aussi en hébreu, selon Pluche, le *dérangement des saisons*. Mais c'est encor un mot grec qui ne signifie rien, du moins que je sache ; & quand il signifierait quelque chose, quel rapport s'il vous plait avec l'hébreu?

Porphirion est un *tremblement de terre* en hébreu ; mais en grec c'est du *porphyre*. Le déluge n'a que faire là.

Mimas, c'est une *grande pluie* ; pour le coup en voilà une qui peut avoir quelque rapport au déluge. Mais en grec *mimas* veut dire *imitateur*, *comédien* ; & il n'y a pas moyen de donner au déluge une telle origine.

Encelade, autre preuve du déluge en hébreu ; car, selon *Pluche*, c'est la *fontaine du tems* ; mais malheureusement en grec c'est du *bruit*.

Ephialtes, autre démonstration du déluge en hébreu ; car *éphialtes* qui signifie *sauteur*, *oppresseur*, *incube* en grec, est, selon *Pluche*, un *grand amas de nuées*.

Or les Grecs ayant tout pris chez les Hébreux qu'ils ne connaissaient pas, ont évidemment donné à leurs géants tous ces noms que *Pluche* tire de l'hébreu comme il peut ; le tout en mémoire du déluge.

Deucalion, selon lui, signifie l'*affaiblissement du soleil*. Cela n'est pas vrai ; mais n'importe.

C'est ainsi que raisonne *Pluche* ; c'est lui qui cite l'auteur de l'article *Déluge* sans le réfuter. Parle-t-il sérieusement? se moque-t-il? je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il n'y a guères de systême dont on puisse parler sans rire.

J'ai peur que cet article du grand Dictionnai-

Digitized by Google

re, attribué à Mr. *Boulanger* ne soit sérieux; en ce cas nous demandons si ce morceau est philosophique? La philosophie se trompe si souvent, que nous n'osons prononcer contre Mr. *Boulanger.*

Nous osons encor moins demander ce que c'est que l'abîme qui se rompit, & les cataractes du ciel qui s'ouvrirent. *Isaac Vossius* nie l'universalité du déluge; il dit, *hoc est pie nugari.* Calmet la soutient en assurant que les corps ne pèsent dans l'air que par la raison que l'air les comprime. *Calmet* n'était pas physicien, & la pesanteur de l'air n'a rien à faire avec le déluge. Contentons-nous de lire & de respecter tout ce qui est dans la Bible sans en comprendre un mot.

Commentaire sur la Genèse page 197 &c.

Je ne comprends pas comment DIEU créa une race pour la noyer & pour lui substituer une race plus méchante encore.

Comment sept paires de toutes les espèces d'animaux inondés vinrent des quatre quarts du globe, avec deux paires des immondes, sans que les loups mangeassent les brebis en chemin; & sans que les éperviers mangeassent les pigeons, &c. &c.

Comment huit personnes purent gouverner, nourrir, abreuver tant d'embarqués pendant près de deux ans; car il falut encor un an après la cessation du déluge pour alimenter tous ces passagers, vu que l'herbe, était courte.

Je ne suis pas comme Mr. *Pelletier.* J'admire tout; & je n'explique rien.

DÉMOCRATIE.

LE pire des états c'est l'état populaire.

Cinna s'en explique ainsi à *Auguste.* Mais aussi *Maxime* soutient que

Le pire des états c'est l'état monarchique.

Digitized by Google

Bayle ayant plus d'une fois, dans son Dictionnaire, soutenu le pour & le contre, fait à l'article *Péricles* un portrait fort hideux de la démocratie, & surtout de celle d'Athènes.

Un républicain, grand amateur de la démocratie, qui est l'un de nos faiseurs de questions, nous envoye sa réfutation de *Bayle* & son apologie d'Athènes. Nous exposerons ses raisons. C'est le privilège de quiconque écrit de juger les vivans & les morts; mais on est jugé soi-même par d'autres, qui le seront à leur tour; & de siécle en siécle toutes les sentences sont réformées.

Bayle donc, après quelques lieux communs, dit ces propres mots; *Qu'on chercherait en vain, dans l'histoire de Macédoine, autant de tyrannie que l'histoire d'Athènes nous en présente.*

Peut-être *Bayle* était-il mécontent de la Hollande quand il écrivait ainsi, & probablement mon républicain qui le réfute est content de sa petite ville démocratique, *quant à présent.*

Il est difficile de peser dans une balance bien juste les iniquités de la république d'Athènes, & celles de la cour de Macédoine. Nous reprochons encor aujourd'hui aux Athéniens le bannissement de *Cimon*, d'*Aristide*, de *Thémistocle*, d'*Alcibiade*, les jugemens à mort portés contre *Phocion* & contre *Socrate*, jugemens qui ressemblent à quelques-uns de nos tribunaux absurdes & cruels.

Enfin, ce qu'on ne pardonne point aux Athéniens, c'est la mort de leurs six généraux victorieux, condamnés pour n'avoir pas eu le tems d'enterrer leurs morts après la victoire, & pour en avoir été empêchés par une tempête. Cet arrêt est à la fois si ridicule & si barbare, il porte un tel caractère de superstition & d'ingratitude, que ceux de l'inquisition, ceux qui furent rendus contre *Urbain Grandier*, & contre la maréchale d'*Ancre*, contre *Morin*, contre tant de sorciers, &c. ne sont pas des inepties plus atroces.

On a beau dire pour excuser les Athéniens,

Digitized by Google

qu'ils croyaient d'après *Homère*, que les ames des morts étaient toûjours errantes, à moins qu'elles n'eussent reçu les honneurs de la sepulture ou du bucher. Une sottise n'excuse point une barbarie.

Le grand mal que les ames de quelques Grecs se fussent promenées une semaine ou deux au bord de la mer! Le mal est de livrer des vivans aux bourreaux, & des vivans qui vous ont gagné une bataille, des vivans que vous deviez remercier à genoux.

Voilà donc les Athéniens convaincus d'avoir été les plus sots & les plus barbares juges de la terre.

Mais il faut mettre à présent dans la balance les crimes de la cour de Macédoine; on verra que cette cour l'emporte prodigieusement sur Athènes en fait de tyrannie & de scélératesse.

Il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toûjours ambitieux, & les crimes du peuple qui ne veut jamais, & qui ne peut vouloir que la liberté & l'égalité. Ces deux sentimens *liberté* & *égalité*, ne conduisent point droit à la calomnie, à la rapine, à l'assassinat, à l'empoisonnement, à la dévastation des terres de ses voisins, &c.; mais la grandeur ambitieuse, & la rage du pouvoir précipitent dans tous ces crimes en tout tems & en tous lieux.

On ne voit dans cette Macédoine, dont *Bayle* oppose la vertu à celle d'Athènes, qu'un tissu de crimes épouvantables, pendant deux cent années de suite.

C'est *Ptolomée* oncle d'*Alexandre le grand*, qui assassine son frère *Alexandre*, pour usurper le royaume.

C'est *Philippe* son frère, qui passe sa vie à tromper & à violer; & qui finit par être poignardé par *Pausanias*.

Olimpias fait jetter la reine *Cléopatre* & son fils dans une cuve d'airain brûlante. Elle assassine *Aridée*.

Antigone assassine *Eumènes*.

Antigone Gonathas son fils empoisonne le gouverneur de la citadelle de Corinthe; épouse sa

Digitized by Google

veuve, la chasse, & s'empare de la citadelle.

Philippe son petit-fils empoisonne *Démétrius*, & souille toute la Macédoine de meurtres.

Persée tue sa femme de sa propre main, & empoisonne son frère.

Ces perfidies & ces barbaries sont fameuses dans l'histoire.

Ainsi donc pendant deux siécles la fureur du despotisme fait de la Macédoine le théatre de tous les crimes; & dans le même espace de tems vous ne voyez le gouvernement populaire d'Athènes souillé que de cinq ou six iniquités judiciaires, de cinq ou six jugemens atroces, dont le peuple s'est toûjours repenti, & dont il a fait amende honorable. Il demanda pardon à *Socrate* après sa mort, & lui érigea le petit temple du *Socrateïon*. Il demanda pardon à *Phocion*, & lui éleva une statue. Il demanda pardon aux six généraux condamnés avec tant de ridicule, & si indignement exécutés. Ils mirent aux fers le principal accusateur, qui n'échappa qu'à peine à la vengeance publique. Le peuple Athénien était donc naturellement aussi bon que léger. Dans quel état despotique a-t-on jamais pleuré ainsi l'injustice de ses arrêts précipités?

Bayle a donc tort cette fois; mon républicain a donc raison. Le gouvernement populaire est donc par lui-même moins inique, moins abominable que le pouvoir tyrannique.

Le grand vice de la démocratie n'est certainement pas la tyrannie & la cruauté; il y eut des républicains montagnards, sauvages & féroces; mais ce n'est pas l'esprit républicain qui les fit tels, c'est la nature. L'Amérique septentrionale était toute en républiques. C'étaient des ours.

Le véritable vice d'une république civilisée est dans la fable turque du dragon à plusieurs têtes, & du dragon à plusieurs queues. La multitude des têtes se nuit, & la multitude des queues obéit à une seule tête qui veut tout dévorer.

La démocratie ne semble convenir qu'à un

très petit pays, encor faut-il qu'il ſoit heureuſement ſitué. Tout petit qu'il ſera il fera beaucoup de fautes, parce qu'il ſera compoſé d'hommes. La diſcorde y régnera comme dans un couvent de moines; mais il n'y aura ni St. Barthelemi, ni maſſacres d'Irlande, ni vêpres ſiciliennes, ni inquiſition, ni condamnation aux galères pour avoir pris de l'eau dans la mer ſans payer, à moins qu'on ne ſuppoſe cette république compoſée de diables dans un coin de l'enfer.

Après avoir pris le parti de mon Suiſſe contre l'ambidextre *Bayle*; j'ajouterai

Que les athéniens furent guerriers comme les Pariſiens l'ont été ſous *Louis XIV.*

Qu'ils ont réuſſi dans tous les arts qui demandent le génie & la main, comme les Florentins du tems de *Médicis.*

Qu'ils ont été les maîtres des Romains dans les ſciences & dans l'éloquence, du tems même de *Cicéron.*

Que ce petit peuple qui avait à peine un territoire, & qui n'eſt aujourd'hui qu'une troupe d'eſclaves ignorans, cent fois moins nombreux que les Juifs, & ayant perdu juſqu'à ſon nom, l'emporte pourtant ſur l'empire Romain par ſon antique réputation qui triomphe des ſiécles & de l'eſclavage.

L'Europe a vu une république dix fois plus petite encor qu'Athènes, attirer pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe, & ſon nom placé à côté du nom de Rome, dans le tems que Rome commandait encor aux rois; qu'elle condamnait un *Henri* ſouverain de la France, & qu'elle abſolvait & fouettait un autre *Henri* le premier homme de ſon ſiécle, dans le tems même que Veniſe conſervait ſon ancienne ſplendeur, & que la nouvelle république des ſept Provinces-Unies étonnait l'Europe & les Indes par ſon établiſſement & par ſon commerce.

Cette fourmillière imperceptible ne put être écraſée par le roi démon du Midi & dominateur des deux mondes, ni par les intrigues du

Digitized by Google

Vatican qui faisaient mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe. Elle résista par la parole & par les armes; & à l'aide d'un Picard qui écrivait, & d'un petit nombre de Suisses qui combattit, elle s'affermit, elle triompha; elle put dire, *Rome & moi.* Elle tint tous les esprits partagés entre les riches pontifes successeurs des Scipions, *Romanos rerum dominos*, & les pauvres habitans d'un coin de terre longtems ignoré dans le pays de la pauvreté & des goîtres.

Il s'agissait alors de savoir comment l'Europe penserait sur des questions que personne n'entendait. C'était la guerre de l'esprit humain. On eut des *Calvins*, des *Bèze*, des *Turrettins* pour ses *Démosthènes*, ses *Platons* & ses *Aristotes*.

L'absurbité de la plûpart des questions de controverse qui tenaient l'Europe attentive ayant été enfin reconnue, la petite république se tourna vers ce qui paraît solide, l'acquisition des richesses. Le systême de *Lass* plus chimérique & non moins funeste que ceux des supralapsaires & des infralapsaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théo-morianique. Ils devinrent riches, & ne furent plus rien.

On croit qu'il n'y a aujourd'hui de républiques qu'en Europe. Ou je me trompe, ou je l'ai dit aussi quelque part; mais c'eût été une très grande inadvertance. Les Espagnols trouvèrent en Amérique la république de Tlascala très bien établie. Tout ce qui n'a pas été subjugué dans cette partie du monde est encor république. Il n'y avait dans tout ce continent que deux royaumes lorsqu'il fut découvert; & cela pourrait bien prouver que le gouvernement républicain est le plus naturel. Il faut s'être bien rafiné, & avoir passé par bien des épreuves pour se soumettre au gouvernement d'un seul.

En Afrique les Hottentots, les Caffres & plusieurs peuplades de Nègres sont des démocraties. On prétend que les pays où l'on vend le plus de Nègres sont gouvernés par des rois.

Digitized by Google

Tripoli, Tunis, Alger sont des républiques de soldats & de pirates. Il y en a aujourd'hui de pareilles dans l'Inde : les Marates, plusieurs hordes de Patanes, les Seiks n'ont point de rois ; ils élisent des chefs quand ils vont piller.

Telles sont encor plusieurs sociétés de Tartares. L'empire Turc même a été très longtems une république de janissaires qui étranglaient souvent leur sultan, quand leur sultan ne les faisait pas décimer.

On demande tous les jours si un gouvernement républicain est préférable à celui d'un roi ? La dispute finit toûjours par convenir qu'il est fort difficile de gouverner les hommes. Les Juifs eurent pour maître DIEU même ; voyez ce qui leur en est arrivé : ils ont été presque toûjours battus & esclaves ; & aujourd'hui ne trouvez-vous pas qu'ils font une belle figure ?

DÉMONIAQUES,

POSSEDÉS DU DÉMON, ENERGUMÈNES, EXORCISÉS,

ou plutôt,

MALADES DE LA MATRICE, DES PALES COULEURS, HYPOCONDRIAQUES, EPILEPTIQUES, CATALEPTIQUES, GUÉRIS PAR LES ÉMOLLIENS DE MR. POMME GRAND EXORCISTE.

LEs vaporeux, les épileptiques, les femmes travaillées de l'uterus, passèrent toûjours pour être les victimes des esprits malins, des démons malfaisans, des vengeances des Dieux. Nous avons vu que ce mal s'appellait le *mal sacré*, & que les prêtres de l'antiquité s'emparèrent partout de ces maladies, attendu que les médecins étaient de grands ignorans.

Digitized by Google

Quand les ſymptomes étaient fort compliqués, c'eſt qu'on avait pluſieurs démons dans le corps; un démon de fureur, un de luxure, un de contraction, un de roideur, un d'éblouiſſement, un de *ſurdité*; & l'exorciſeur avait à coup ſûr un démon d'*abſurdité* joint à un de friponnerie.

Nous avons vu que les Juifs chaſſaient les diables du corps des poſſedés avec la racine barath & des paroles, que notre Sauveur les chaſſait par une vertu divine, qu'il communiqua cette vertu à ſes apôtres, mais que cette vertu eſt aujourd'hui fort affaiblie.

On a voulu renouveller depuis peu l'hiſtoire de *St. Paulin.* Ce ſaint vit à la voûte d'une égliſe un pauvre démoniaque qui marchait ſous cette voûte ou ſur cette voûte, la tête en-bas & les pieds en haut, à-peu-près comme une mouche. *St. Paulin* vit bien que cet homme était poſſedé; il envoya vîte chercher à quelques lieues de là des reliques de *St. Félix* de Nole: on les appliqua au patient comme des véſicatoires. Le démon qui ſoutenait cet homme contre la voûte s'enfuit auſſi-tôt, & le démoniaque tomba ſur le pavé.

Nous pouvons douter de cette hiſtoire en conſervant le plus profond reſpect pour les vrais miracles; & il nous ſera permis de dire que ce n'eſt pas ainſi que nous guériſſons aujourd'hui les démoniaques. Nous les ſaignons, nous les baignons, nous les purgeons doucement, nous leur donnons des émolliens; voilà comme Mr. *Pomme* les traite; & il a opéré plus de cures que les prêtres d'*Iſis* & de *Diane* ou autres, n'ont jamais fait de miracles.

Quant aux démoniaques qui ſe diſent poſſedés pour gagner de l'argent, au-lieu de les baigner on les fouette.

Il arrivait ſouvent que des épileptiques ayant les fibres & les muſcles deſſéchés, peſaient moins qu'un pareil volume d'eau, & ſurnageaient quand on les mettait dans le bain. On criait miracle; on diſait, c'eſt un poſſedé ou un ſorcier; on allait

Digitized by Google

chercher de l'eau bénite ou un bourreau. C'était une preuve indubitable, ou que le démon s'était rendu maître du corps de la personne surnageante, ou qu'elle s'était donnée à lui. Dans le premier cas elle était exorcisée ; dans le second elle était brûlée.

C'est ainsi que nous avons raisonné & agi pendant quinze ou seize cent ans ; & nous avons osé nous moquer des Cafres ! c'est une exclamation qui peut souvent échapper.

En 1603, dans une petite ville de la Franche-Comté, une femme de qualité faisait lire les vies des saints à sa belle-fille devant ses parens ; cette jeune personne un peu trop instruite, mais ne sachant pas l'orthograhe, substitua le mot d'*histoire* à celui de *vies*. Sa maratre qui la haïssait, lui dit aigrement, *pourquoi ne lisez-vous pas comme il y a* ? la petite fille rougit, trembla, n'osa répondre ; elle ne voulut pas déceler celle de ses compagnes qui lui avait appris le mot propre mal orthographié, qu'elle avait eu la pudeur de ne pas prononcer. Un moine confesseur de la maison prétendit que c'était le diable qui lui avait enseigné ce mot. La fille aima mieux se taire que se justifier : son silence fut regardé comme un aveu. L'inquisition la convainquit d'avoir fait un pacte avec le diable. Elle fut condamnée à être brulée, parce qu'elle avait beaucoup de bien de sa mère ; & que la confiscation appartenait de droit aux inquisiteurs : elle fut la cent milliéme victime de la doctrine des démoniaques, des possedés, des exorcismes, & des véritables diables qui ont régné sur la terre.

Digitized by Google

DE ST. DENIS L'ARÉOPAGITE,

ET DE LA FAMEUSE ÉCLIPSE.

L'Auteur de l'article Apocryphe a négligé une centaine d'ouvrages reconnus pour tels, & qui étant entiérement oubliés, semblaient ne pas mériter d'entrer dans sa liste. Nous avons cru devoir ne pas omettre *St. Denis* surnommé l'*aréopagite*, qu'on a prétendu longtems avoir été disciple de *St. Paul* & d'un *Hierothée* compagnon de *St. Paul*, qu'on n'a jamais connu. Il fut, dit-on, sacré évêque d'Athènes par *St. Paul* lui-même. Il est dit dans sa vie, qu'il alla rendre une visite dans Jérusalem à la Ste. Vierge, & qu'il la trouva si belle & si majestueuse, qu'il fut tenté de l'adorer.

Après avoir longtems gouverné l'église d'Athènes, il alla conférer avec *St. Jean* l'évangéliste à Ephèse, ensuite à Rome avec le pape *Clément*? de-là il alla exercer son apostolat en France; *& sachant*, dit l'histoire, *que Paris était une ville riche, peuplée, abondante, & comme la capitale des autres, il vint y planter une citadelle pour battre l'enfer & l'infidélité en ruine.*

On le regarda très longtems comme le premier évêque de Paris. *Harduinus*, l'un de ses historiens, ajoute, qu'à Paris on l'exposa aux bêtes; mais qu'ayant fait le signe de la croix sur elles, les bêtes se prosternèrent à ses pieds. Les payens Parisiens le jettèrent alors dans un four chaud; il en sortit frais & en parfaite santé. On le crucifia; quand il fut crucifié il se mit à prêcher du haut de la potence.

On le ramena en prison avec *Rustique* & *Eleuthère* ses compagnons. Il y dit la messe, *St. Rustique* servit de diacre, & *Eleuthère* de sous-diacre. Enfin on les mena tous trois à Mont-martre, & on leur trancha la tête, après quoi ils ne dirent plus de messe.

Digitized by Google

Mais, selon *Harduinus*, il arriva un bien plus grand miracle; le corps de *St. Denis* se leva debout, prit sa tête entre ses mains, les anges l'accompagnaient en chantant: *Gloria tibi domine, alleluia.* Il porta sa tête jusqu'à l'endroit où on lui bâtit une église, qui est la fameuse église de St. Denis.

Metaphraste, *Harduinus*, *Hincmar* évêque de Rheims, disent qu'il fut martyrisé à l'âge de quatre-vingt onze ans; mais le cardinal *Baronius* prouve qu'il en avait cent dix, en quoi il est suivi par *Ribadeneira* savant auteur de la *Fleur des saints*. C'est sur quoi nous ne prenons point de parti.

Baronius tom. II. p. 37.

On lui attribue dix-sept ouvrages, dont malheureusement nous avons perdu six. Les onze qui nous restent, ont été traduits du grec par *Jean Scot*, *Hugues de St. Victor*, *Albert* dit *le grand*, & plusieurs autres savans illustres.

Il est vrai que depuis que la saine critique s'est introduite dans le monde, on est convenu que tous les livres qu'on attribue à *Denis* furent écrits par un imposteur l'an 362 de notre ère, & il ne reste plus sur cela de difficultés.

Voyez *Cave*.

DE LA GRANDE ÉCLIPSE OBSERVÉE PAR DENIS

Ce qui a surtout excité une grande querelle entre les savans, c'est ce que rapporte un des auteurs inconnus de la vie de *St. Denis*. On a prétendu que ce premier évêque de Paris étant en Egypte dans la ville de Diospolis ou No-Ammon, à l'âge de vingt-cinq ans, & n'étant pas encor chrêtien, il y fut témoin avec un de ses amis de la fameuse éclipse du soleil arrivée dans la pleine lune à la mort de JESUS-CHRIST, & qu'il s'écria en grec; *Ou* DIEU *pâtit, ou il s'afflige avec le patient.*

Ces paroles ont été diversement rapportées par divers auteurs; mais dès le tems d'*Eusèbe* de Césarée on prétendait que deux historiens, l'un nommé *Phlegon* & l'autre *Thallus*, avaient fait men-

Digitized by Google

tion de cette éclipſe miraculeuſe. *Euſèbe* de Céſarée cite *Phlegon*, mais nous n'avons plus ſes ouvrages. Il diſait, à ce qu'on prétend, que cette éclipſe arriva la quatriéme année de la deux centiéme olympiade, qui ſerait la dix-huitiéme année de *Tibère*. Il y a ſur cette anecdote pluſieurs leçons, & on peut ſe défier de toutes, d'autant plus qu'il reſte à ſavoir ſi on comptait encor par olympiades du tems de *Phlegon* ; ce qui eſt fort douteux.

Ce calcul important intéreſſa tous les aſtronomes ; *Hodgſon*, *Wiſton*, *Gale*, *Maurice* & le fameux *Halley* ont démontré qu'il n'y avait point eu d'éclipſe de ſoleil cette année ; mais que dans la première année de la deux cent deuxiéme olympiade, le 24 Novembre, il en arriva une qui obſcurcit le ſoleil pendant deux minutes à une heure & un quart à Jéruſalem.

On a été encor plus loin ; un jéſuite nommé *Greslon* prétendit que les Chinois avaient conſervé dans leurs annales la mémoire d'une éclipſe arrivée à-peu-près dans ce tems-là, contre l'ordre de la nature. On pria les mathématiciens d'Europe d'en faire le calcul. Il était aſſez plaiſant de prier des aſtronomes de calculer une éclipſe qui n'était pas naturelle. Enfin, il fut avéré que les annales de la Chine ne parlent en aucune manière de cette éclipſe.

Il réſulte de l'hiſtoire de *St. Denis* l'aréopagite, & du paſſage de *Phlegon*, & de la lettre du jéſuite *Greslon*, que les hommes aiment fort à en impoſer. Mais cette prodigieuſe multitude de menſonges, loin de faire du tort à la religion chrêtienne, ne ſert au contraire qu'à en prouver la divinité, puis qu'elle s'eſt affermie de jour en jour malgré eux.

Digitized by Google

DÉNOMBREMENT.

LEs plus anciens dénombremens que l'hiſtoire nous ait laiſſés, ſont ceux des Iſraëlites. Ceux-là ſont indubitables puis qu'ils ſont tirés des livres juifs.

On ne croit pas qu'il faille compter pour un dénombrement la fuite des Iſraëlites au nombre de ſix cent mille hommes de pied, parce que le texte ne les ſpécifie pas tribu par tribu ; il ajoute qu'une troupe innombrable de gens ramaſſés ſe joignit à eux ; ce n'eſt qu'un récit.

Exode ch. XII. v. 37. & 38.

Le premier dénombrement circonſtancié eſt celui qu'on voit dans le livre de Vaiedaber, & que nous nommons les *Nombres*. Par le recenſement que *Moïſe* & *Aaron* firent du peuple dans le déſert, on trouva en comptant toutes les tribus, excepté celle de Lévi, ſix cent trois mille cinq cent cinquante hommes en état de porter les armes ; & ſi vous y joignez la tribu de Lévi ſuppoſée égale en nombre aux autres tribus, le fort portant le faible, vous aurez ſix cent cinquante-trois mille neuf cent trente-cinq hommes, auxquels il faut ajouter un nombre égal de vieillards, de femmes & d'enfans, ce qui compoſera deux millions ſix cent quinze mille ſept cent quarante-deux perſonnes parties de l'Egypte.

Nomb. ch. I.

Lorſque *David*, à l'exemple de *Moïſe*, ordonna le recenſement de tout le peuple, il ſe trouva huit cent mille guerriers des tribus d'Iſraël, & cinq cent mille de celle de Juda, ſelon le livre des Rois ; mais, ſelon les Paralipomènes, on compta onze cent mille guerriers dans Iſraël, & moins de cinq cent mille dans Juda.

Liv. II. des Rois, ch. XXIV.

Liv. I. des Paralip. ch. XXI. v. 5.

Le livre des Rois exclut formellement Lévi & Benjamin ; & les Paralipomènes ne les comptent pas. Si donc on joint ces deux tribus aux autres, proportion gardée, le total des guerriers ſera de dix-neuf cent vingt mille. C'eſt beaucoup pour

le petit pays de la Judée, dont la moitié est composée de rochers affreux & de cavernes. Mais c'était un miracle.

Ce n'est pas à nous d'entrer dans les raisons pour lesquelles le souverain arbitre des rois & des peuples punit *David* de cette opération qu'il avait commandée lui-même à *Moïse*. Il nous appartient encor moins de rechercher pourquoi DIEU étant irrité contre *David*, c'est le peuple qui fut puni pour avoir été dénombré. Le prophête *Gad* ordonna au roi de la part de DIEU de choisir la guerre, la famine ou la peste; *David* accepta la peste, & il en mourut soixante & dix mille juifs en trois jours.

St. Ambroise dans son livre de la *pénitence*, & *St. Augustin* dans son livre contre *Fauste*, reconnaissaient que l'orgueil & l'ambition avaient déterminé *David* à faire cette revue. Leur opinion est d'un grand poids, & nous ne pouvons que nous soumettre à leur décision, en éteignant toutes les lumières trompeuses de notre esprit.

Liv. I. d'*Esdras* ch. II. v. 64.

Liv. II. d'*Esdras* qui est l'hist. de *Néhémie* ch. VII. v. 66.

L'Ecriture rapporte un nouveau dénombrement du tems d'*Esdras*, lorsque la nation juive revint de la captivité. *Toute cette multitude*, disent également Esdras & Néhémie, *étant comme un seul homme, se montait à quarante-deux mille trois cent soixante personnes*. Ils les nomment toutes par familles, & ils comptent le nombre des Juifs de chaque famille & le nombre des prêtres. Mais non-seulement il y a dans ces deux auteurs des différences entre les nombres & les noms des familles; on voit encor une erreur de calcul dans l'un & dans l'autre. Par le calcul d'*Esdras*, au-lieu de quarante-deux mille hommes, on n'en trouve, après avoir tout additionné, que vingt-neuf mille huit cent dix-huit; & par celui de *Néhémie* on en trouve trente & un mille quatre-vingt neuf.

Il faut sur cette méprise apparente, consulter les commentateurs, & surtout *Dom Calmet*, qui ajoutant à un de ces deux comptes ce qui manque à l'autre, & ajoutant encor ce qui leur man-

Digitized by Google

que à tous deux, réſout toute la difficulté. Il manque à la ſupputation d'*Eſdras* & de *Néhémie*, rapprochées par *Calmet*, dix mille ſept cent ſoixante & dix-ſept perſonnes ; mais on les retrouve dans les familles qui n'ont pu donner leur généalogie ; d'ailleurs s'il y avait quelque faute de copiſte, elle ne pourrait nuire à la véracité du texte divinement inſpiré.

Il eſt à croire que les grands rois voiſins de la Paleſtine, avaient fait les dénombremens de leurs peuples autant qu'il eſt poſſible. *Hérodote* nous donne le calcul de tous ceux qui ſuivirent *Xerxès*, ſans y faire entrer ſon armée navale. Il compte dix-ſept cent mille hommes, & il prétend que pour parvenir à cette ſupputation, on les faiſait paſſer en diviſions de dix mille dans une enceinte qui ne pouvait tenir que ce nombre d'hommes très preſſés. Cette méthode eſt bien fautive ; car en ſe preſſant un peu moins, il ſe pouvait aiſément que chaque diviſion de dix mille ne fût en effet que de huit à neuf. De plus, cette méthode n'eſt nullement guerrière ; & il eût été beaucoup plus aiſé de voir le complet, en faiſant marcher les ſoldats par rangs & par files.

Hérodote liv. VII. ou *Polimnie*.

Il faut encor obſerver combien il était difficile de nourrir dix-ſept cent mille hommes dans le pays de la Grèce qu'il allait conquérir. On pourrait bien douter & de ce nombre & de la manière de le compter, & du fouet donné à l'Helleſpont, & du ſacrifice de mille bœufs fait à *Minerve* par un roi Perſan qui ne la connaiſſait pas, & qui ne vénérait que le ſoleil comme l'unique ſymbole de la Divinité.

Le dénombrement des dix-ſept cent mille hommes n'eſt pas d'ailleurs complet, de l'aveu même d'*Hérodote*, puis que *Xerxès* mena encor avec lui tous les peuples de la Thrace & de la Macédoine, qu'il força, dit-il, chemin faiſant de le ſuivre, apparemment pour affamer plus vîte ſon armée. On doit donc faire ici ce que les hommes ſages font à la lecture de toutes les hiſtoires

Digitized by Google

anciennes, & même modernes, ſuſpendre ſon jugement & douter beaucoup.

Le premier dénombrement que nous ayons d'une nation prophane, eſt celui que fit *Servius Tullius* ſixiéme roi de Rome. Il ſe trouva, dit *Tite-Live*, quatre-vingt mille combattans, tous citoyens Romains. Cela ſuppoſe trois cent quarante mille citoyens au moins, tant vieillards que femmes & enfans ; à quoi il faut ajouter au moins vingt mille domeſtiques tant eſclaves que libres.

Or on peut raiſonnablement douter que le petit état Romain contint cette multitude. *Romulus* n'avait regné (ſuppoſé qu'on puiſſe l'appeller *roi*) que ſur environ trois mille bandits raſſemblés dans un petit bourg entre des montagnes. Ce bourg était le plus mauvais terrain de l'Italie. Tout ſon pays n'avait pas trois mille pas de circuit. *Servius* était le ſixiéme chef ou roi de cette peuplade naiſſante. La règle de *Newton*, qui eſt indubitable pour les royaumes électifs, donne à chaque roi vingt & un ans de règne, & contredit par-là tous les anciens hiſtoriens qui n'ont jamais obſervé l'ordre des tems, & qui n'ont donné aucune date préciſe. Les cinq rois de Rome doivent avoir regné environ cent ans.

Il n'eſt certainement pas dans l'ordre de la nature qu'un terrain ingrat qui n'avait pas cinq lieuës en long & trois en large, & qui devait avoir perdu beaucoup d'habitans dans ſes petites guerres preſque continuelles, pût être peuplé de trois cent quarante mille ames. Il n'y en a pas la moitié dans le même territoire où Rome aujourd'hui eſt la métropole du monde chrêtien, où l'affluence des étrangers & des ambaſſadeurs de tant de nations doit ſervir à peupler la ville, où l'or coule de la Pologne, de la Hongrie, de la moitié de l'Allemagne, de l'Eſpagne, de la France, par mille canaux dans la bourſe de la daterie, & doit faciliter encor la population, ſi d'autres cauſes ne l'interceptent.

L'hiſtoire de Rome ne fut écrite que plus de

cinq cent ans après sa fondation. Il ne serait point du tout surprenant que les historiens eussent donné libéralement quatre-vingt mille guerriers à *Servius Tullius* au-lieu de huit mille, par un faux zèle pour la patrie. Le zèle eût été plus grand & plus vrai, s'ils avaient avoué les faibles commencemens de leur république. Il est plus beau de s'être élevé d'une si petite origine à tant de grandeur, que d'avoir eu le double des soldats d'*Alexandre* pour conquérir environ quinze lieuës de pays en quatre cent années.

Le cens ne s'est jamais fait que des citoyens Romains. On prétend que sous *Auguste* il était de quatre millions soixante-trois mille l'an 29 avant notre ère vulgaire, selon *Tillemont* qui est assez exact ; mais il cite *Dion Cassius* qui ne l'est guères.

Laurent Echard n'admet qu'un dénombrement de quatre millions cent trente-sept mille hommes l'an 14 de notre ère. Le même *Echard* parle d'un dénombrement général de l'empire pour la première année de la même ère ; mais il ne cite aucun auteur Romain, & ne spécifie aucun calcul du nombre des citoyens. *Tillemont* ne parle en aucune manière de ce dénombrement.

On a cité *Tacite* & *Suétone* ; mais c'est très mal-à-propos. Le cens dont parle *Suétone* n'est point un dénombrement de citoyens, ce n'est qu'une liste de ceux auxquels le public fournissait du blé.

Tacite ne parle au livre II. que d'un cens établi dans les seules Gaules pour y lever plus de tributs par têtes. Jamais *Auguste* ne fit un dénombrement des autres sujets de son empire, parce que l'on ne payait point ailleurs la capitation qu'il voulut établir en Gaule.

Tacite dit qu'*Auguste avait un mémoire écrit de sa main, qui contenait les revenus de l'empire, les flottes, les royaumes tributaires.* Il ne parle point d'un dénombrement.

Annales livre I.

Dion Cassius spécifie un cens, mais il n'articule aucun nombre.

L. XLIII.

Digitized by Google

Joseph, L. XVIII. ch. I. *Joseph*, dans ses *Antiquités*, dit que l'an 759 de Rome (tems qui répond à l'onziéme année de notre ère) *Cirénius* établi alors gouverneur de Syrie, se fit donner une liste de tous les biens des Juifs, ce qui causa une révolte. Cela n'a aucun rapport à un dénombrement général, & prouve seulement que ce *Cirénius* ne fut gouverneur de la Judée (qui était alors une petite province de Syrie) que dix ans après la naissance de notre Sauveur, & non pas au tems de sa naissance.

Voilà, ce me semble, ce qu'on peut recueillir de principal dans les prophanes touchant les dénombremens attribués à *Auguste*. Si nous nous en rapportions à eux, JESUS-CHRIST serait né sous le gouvernement de *Varus* & non sous celui de *Cirénius*; il n'y aurait point eu de dénombrement universel. Mais *St. Luc* dont l'autorité doit prévaloir sur *Joseph*, *Suétone*, *Tacite*, *Dion Cassius* & tous les écrivains de Rome, *St. Luc* affirme positivement qu'il y eut un dénombrement universel de toute la terre, & que *Cirénius* était gouverneur de Judée. Il faut donc s'en rapporter uniquement à lui, sans même chercher à le concilier avec *Flavien Joseph*, ni avec aucun autre historien.

Au reste, ni le nouveau Testament, ni l'ancien ne nous ont été donnés pour éclaircir des points d'histoire, mais pour nous annoncer des vérités salutaires, devant lesquelles tous les événemens & toutes les opinions doivent disparaître. C'est toûjours ce que nous répondons aux faux calculs, aux contradictions, aux absurdités, aux fautes énormes de géographie, de chronologie, de physique; & même de sens commun, dont les philosophes nous disent sans cesse que la sainte Ecriture est remplie : nous ne cessons de leur dire, qu'il n'est point ici question de raison, mais de foi & de piété.

DENOM-

Digitized by Google

DÉNOMBREMENT.

Section seconde.

A l'égard du dénombrement des peuples modernes, les rois n'ont point à craindre aujourd'hui qu'un docteur *Gad* vienne leur proposer, de la part de DIEU, la famine, la guerre ou la peste, pour les punir d'avoir voulu savoir leur compte. Aucun d'eux ne le sait.

On conjecture, on devine, & toûjours à quelques millions d'hommes près.

J'ai porté le nombre d'habitans qui composent l'empire de Russie, à vingt-quatre millions, sur les mémoires qui m'ont été envoyés, mais je n'ai point garanti cette évaluation, car je connais très peu de choses que je voulusse garantir.

J'ai cru que l'Allemagne possède autant de monde en comptant les Hongrois. Si je me suis trompé d'un million ou deux, on sait que c'est une bagatelle en pareil cas.

Je demande pardon au roi d'Espagne si je ne lui accorde que sept millions de sujets dans notre continent. C'est bien peu de chose; mais *Don Ustaris* employé dans le ministère, ne lui en donne pas davantage.

On compte environ neuf à dix millions d'êtres libres dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

On balance en France entre seize & vingt millions. C'est une preuve que le docteur *Gad* n'a rien à reprocher au ministère de France. Quant aux villes capitales, les opinions sont encor partagées. Paris, selon quelques calculateurs, a sept cent mille habitans; & selon d'autres, cinq cent. Il en est ainsi de Londres, de Constantinople, du grand Caire.

Pour les sujets du pape, ils feront la foule en paradis; mais la foule est médiocre sur terre. Pourquoi cela? C'est qu'ils sont sujets du pape. *Caton* le censeur aurait-il jamais cru que les Romains en viendraient là? Voyez *Population*.

Digitized by Google

DESTIN.

De tous les livres de l'occident, qui ſont parvenus juſqu'à nous, le plus ancien eſt *Homère*; c'eſt là qu'on trouve les mœurs de l'antiquité prophane, des héros groſſiers, des Dieux groſſiers, faits à l'image de l'homme. Mais c'eſt là que parmi les rêveries & les inconſéquences on trouve auſſi les ſemences de la philoſophie, & ſurtout l'idée du deſtin qui eſt maître des Dieux, comme les Dieux ſont les maîtres du monde.

Quand le magnanime *Hector* veut abſolument combattre le magnanime *Achille*, & que pour cet effet il ſe met à fuir de toutes ſes forces & fait trois fois le tour de la ville avant de combattre, afin d'avoir plus de vigueur; quand *Homère* compare *Achille* aux-pieds-légers qui le pourſuit à un homme qui dort; quand madame *Dacier* s'extaſie d'admiration ſur l'art & le grand ſens de ce paſſage; alors *Jupiter* veut ſauver le grand *Hector* qui lui a fait tant de ſacrifices: & il conſulte les deſtinées; il pèſe dans une balance les deſtins d'*Hector* & d'*Achille*; il trouve que le Troyen doit abſolument être tué par le Grec; il ne peut s'y oppoſer; & dès ce moment *Apollon* le génie gardien d'*Hector*, eſt obligé de l'abandonner. Ce n'eſt pas qu'*Homère* ne prodigue ſouvent, & ſurtout en ce même endroit, des idées toutes contraires, ſuivant le privilège de l'antiquité; mais enfin, il eſt le premier chez qui on trouve la notion du deſtin. Elle était donc très en vogue de ſon tems.

Iliade l. XXII.

Les phariſiens, chez le petit peuple Juif, n'adoptèrent le deſtin que pluſieurs ſiécles après. Car ces phariſiens eux-mêmes, qui furent les premiers lettrés d'entre les Juifs, étaient très nouveaux. Ils mêlèrent dans Alexandrie une partie des dogmes des ſtoïciens, aux anciennes idées juives. *St. Jérôme* prétend même que leur ſecte

n'eſt pas de beaucoup antérieure à notre ère vulgaire.

Les philoſophes n'eurent jamais beſoin ni d'*Homère*, ni des phariſiens, pour ſe perſuader que tout ſe fait par des loix immuables, que tout eſt arrangé, que tout eſt un effet néceſſaire. Voici comme ils raiſonnaient.

Ou le monde ſubſiſte par ſa propre nature, par ſes loix phyſiques, ou un Etre ſuprême l'a formé ſelon ſes loix ſuprêmes; dans l'un & l'autre cas, ces loix ſont immuables; dans l'un & l'autre cas tout eſt néceſſaire; les corps graves tendent vers le centre de la terre, ſans pouvoir tendre à ſe repoſer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas. L'inſtinct d'un épagneul ne peut être l'inſtinct d'une autruche; tout eſt arrangé, engrené & limité.

L'homme ne peut avoir qu'un certain nombre de dents, de cheveux & d'idées; il vient un tems où il perd néceſſairement ſes dents, ſes cheveux & ſes idées.

Il eſt contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui eſt aujourd'hui ne ſoit pas; il eſt auſſi contradictoire que ce qui doit être, puiſſe ne pas devoir être.

Si tu pouvais déranger la deſtinée d'une mouche, il n'y aurait nulle raiſon qui pût t'empêcher de faire le deſtin de toutes les autres mouches, de tous les autres animaux, de tous les hommes, de toute la nature; tu te trouverais au bout du compte plus puiſſant que DIEU.

Des imbécilles diſent, Mon médecin a tiré ma tante d'une maladie mortelle, il a fait vivre ma tante dix ans de plus qu'elle ne devait vivre; d'autres qui ſont les capables diſent, L'homme prudent fait lui-même ſon deſtin.

> *Nullum numen abeſt ſi ſit prudentia, ſed nos*
> *Te facimus fortuna Deam cæloque locamus.*
> La fortune n'eſt rien; c'eſt en vain qu'on l'adore.
> La prudence eſt le Dieu qu'on doit ſeul implorer.

Mais ſouvent le prudent ſuccombe ſous ſa deſ-

tinée, loin de la faire; c'est le destin qui fait les prudens.

De profonds politiques assurent que si on avait assassiné *Cromwell*, *Ludlow*, *Ireton*, & une douzaine d'autres parlementaires, huit jours avant qu'on coupât la tête à *Charles I*, ce roi aurait pu vivre encor & mourir dans son lit; ils ont raison; ils peuvent ajouter encor que si toute l'Angleterre avait été engloutie dans la mer, ce monarque n'aurait pas péri sur un échaffaut auprès de *Whitehall la salle blanche*: mais les choses étaient arrangées de façon que *Charles* devait avoir le cou coupé.

Le cardinal d'*Ossat* était sans doute plus prudent qu'un fou des petites-maisons; mais n'est-il pas évident que les organes du sage d'*Ossat* étaient autrement faits que ceux de cet écervelé? de même que les organes d'un renard sont différens de ceux d'une grue & d'une alouette?

Ton médecin a sauvé ta tante; mais certainement il n'a pas en cela contredit l'ordre de la nature, il l'a suivi. Il est clair que ta tante ne pouvait pas s'empêcher de naître dans une telle ville, qu'elle ne pouvait pas s'empêcher d'avoir dans un tel tems une certaine maladie, que le médecin ne pouvait pas être ailleurs que dans la ville où il était, que ta tante devait l'appeller, qu'il devait lui prescrire les drogues qui l'ont guérie.

Un paysan croit qu'il a grêlé par hazard sur son champ; mais le philosophe sait qu'il n'y a point de hazard, & qu'il était impossible, dans la constitution de ce monde, qu'il ne grêlât pas ce jour-là en cet endroit.

Il y a des gens qui étant effrayés de cette vérité en accordent la moitié, comme des débiteurs qui offrent moitié à leurs créanciers, & demandent répit pour le reste. Il y a, disent-ils, des événemens nécessaires, & d'autres qui ne le sont pas. Il serait plaisant qu'une partie de ce monde fût arrangée, & que l'autre ne le fût point; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, &

Digitized by Google

qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver. Quand on y regarde de près, on voit que la doctrine contraire à celle du destin est absurde; mais il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal, d'autres à ne point raisonner du tout, d'autres à persécuter ceux qui raisonnent.

Quelques-uns vous disent, Ne croyez pas au fatalisme; car alors tout vous paraissant inévitable vous ne travaillerez à rien, vous croupirez dans l'indifférence, vous n'aimerez ni les richesses ni les honneurs, ni les louanges; vous ne voudrez rien acquérir, vous vous croirez sans mérite comme sans pouvoir; aucun talent ne sera cultivé, tout périra par l'apathie.

Ne craignez rien, messieurs, nous aurons toûjours des passions & des préjugés, puisque c'est notre destinée d'être soumis aux préjugés & aux passions: nous saurons bien qu'il ne dépend pas plus de nous d'avoir beaucoup de mérite & de grands talens, que d'avoir les cheveux bien plantés & la main belle: nous serons convaincus qu'il ne faut tirer vanité de rien, & cependant nous aurons toûjours de la vanité.

J'ai nécessairement la passion d'écrire ceci, & toi tu as la passion de me condamner; nous sommes tous deux également sots, également les jouets de la destinée. Ta nature est de faire du mal, la mienne est d'aimer la vérité, & de la publier malgré toi.

Le hibou qui se nourrit de souris dans sa masure, a dit au rossignol, Cesse de chanter sous tes beaux ombrages, viens dans mon trou, afin que je t'y dévore; & le rossignol a répondu, Je suis né pour chanter ici, & pour me moquer de toi.

Vous me demandez ce que deviendra la liberté? Je ne vous entends pas. Je ne sais ce que c'est que cette liberté dont vous parlez; il y a si longtems que vous disputez sur sa nature, qu'assurément vous ne la connaissez pas. Si vous voulez, ou plutôt, si vous pouvez examiner paisiblement avec moi ce que c'est, passez à la lettre L.

Digitized by Google

DÉVOT.

L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu ;
Sois dévot : elle dit ; soit doux, simple, équitable ;
Car d'un dévot souvent au chrêtien véritable
La distance est cent fois plus grande, à mon avis,
Que du pole antarctique au détroit de Davis.

BOILEAU satyre XI.

IL est bon de remarquer, dans nos Questions, que *Boileau* est le seul poëte qui ait jamais fait *évangile* féminin. On ne dit point : la sainte évangile ; mais le saint évangile. Ces inadvertences échappent aux meilleurs écrivains ; il n'y a que des pédans qui en triomphent. Il est aisé de mettre à la place :

L'évangile au chrêtien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot ; mais il dit : sois doux, simple, équitable.

A l'égard de *Davis*, il n'y a point de détroit de Davis ; mais un détroit de David. Les Anglais mettent un *s* au singulier, & c'est la source de la méprise. Car au tems de *Boileau*, personne en France n'apprenait l'anglais, qui est aujourd'hui l'objet de l'étude des gens de lettres. C'est un habitant du mont Krapac qui a inspiré aux Français le goût de cette langue, & qui leur ayant fait connaître la philosophie & la poësie anglaise, a été pour cela persécuté par des Welches.

Venons à-présent au mot *dévot* ; il signifie *dévoué* ; & dans le sens rigoureux du terme, cette qualification ne devrait appartenir qu'aux moines & aux religieuses qui font des vœux. Mais comme il n'est pas plus parlé de vœux que de dévots dans l'évangile, ce titre ne doit en effet appartenir à personne. Tout le monde doit être également juste. Un homme qui se dit dévot ref-

Digitized by Google

femble à un roturier qui fe dit marquis; il s'arroge une qualité qu'il n'a pas. Il croit valoir mieux que fon prochain. On pardonne cette fottife à des femmes ; leur faibleffe & leur frivolité les rendent excufables; les pauvres créatures paffent d'un amant à un directeur avec bonne foi ; mais on ne pardonne pas aux fripons qui les dirigent, qui abufent de leur ignorance , qui fondent le trône de leur orgueil fur la crédulité du fexe. Ils fe forment un petit ferrail myftique , compofé de fept ou huit vieilles beautés, fubjuguées par le poids de leur défœuvrement; & prefque toûjours ces fujettes payent des tributs à leur nouveau maître. Point de jeune femme fans amant : point de vieilles dévotes fans un directeur. Oh! que les Orientaux font plus fenfés que nous ! Jamais un pacha n'a dit: nous foupâmes hier avec l'aga des janiffaires qui eft l'amant de ma fœur, & le vicaire de la mofquée, qui eft le directeur de ma femme.

DICTIONNAIRE.

LA méthode des dictionnaires inconnue à l'antiquité, eft d'une utilité qu'on ne peut contefter; & l'Encyclopédie imaginée par Mrs. *d'Alembert* & *Diderot*, achevée par eux & par leurs affociés avec tant de fuccès malgré fes défauts , en eft un affez bon témoignage. Ce qu'on y trouve à l'article *Dictionnaire* doit fuffire ; il eft fait de main de maître.

Je ne veux parler ici que d'une nouvelle efpèce de dictionnaires hiftoriques qui renferment des menfonges & des fatyres par ordre alphabétique; tel eft le *Dictionnaire hiftorique, littéraire & critique, contenant une idée abrégée de la vie des hommes illuftres en tout genre*, & imprimé en 1758 en fix volumes 8°. fans nom d'auteur.

Les compilateurs de cet ouvrage commencent par déclarer qu'il a été entrepris *fur les avis de*

l'auteur de la Gazette eccléſiaſtique, *écrivain redoutable*, diſent-ils, *dont la flèche déja comparée à celle de Jonathas, n'eſt jamais retournée en arrière, & eſt toûjours teinte du ſang des morts, du carnage des plus vaillans : A ſanguine interfectorum, ab adipe fortium ſagitta Jonathæ nunquam rediit retrorſum.*

On conviendra ſans peine que *Jonathas* fils de *Saül*, tué à la bataille de Gelbóé, a un rapport immédiat avec un convulſionnaire de Paris qui barbouillait les nouvelles eccléſiaſtiques dans un grenier en 1758.

L'auteur de cette préface y parle du grand *Colbert*. On croit d'abord que c'eſt du miniſtre d'état qui a rendu de ſi grands ſervices à la France; point du tout, c'eſt d'un évêque de Montpellier. Il ſe plaint qu'un autre dictionnaire n'ait pas aſſez loué le célèbre abbé d'*Asfeld*, l'illuſtre *Bourſier*, le fameux *Gennes*, l'immortel *la Borde*, & qu'on n'ait pas dit aſſez d'injures à l'archevêque de Sens *Languet* & à un nommé *Fillot*, tous gens connus, à ce qu'il prétend, des colonnes d'Hercule à la mer Glaciale. Il promet qu'il ſera *vif, fort & piquant par principe de religion*; *qu'il rendra ſon viſage plus ferme que le viſage de ſes ennemis, & ſon front plus dur que leur front, ſelon la parole d'Ezéchiel.*

Il déclare qu'il a mis à contribution tous les journaux & tous les ana, & il finit par eſpérer que le ciel répandra ſes bénédictions ſur ſon travail.

Dans ces eſpèces de dictionnaires qui ne ſont que des ouvrages de parti, on trouve rarement ce qu'on cherche, & ſouvent ce qu'on ne cherche pas. Au mot *Adonis*, par exemple, on apprend que *Vénus* fut amoureuſe de lui; mais pas un mot du culte d'*Adonis*, ou *Adonaï* chez les Phéniciens; rien ſur ces fêtes ſi antiques & ſi célèbres, ſur les lamentations ſuivies de réjouïſſances qui étaient des allégories manifeſtes, ainſi que les fêtes de *Cérès*, celles d'*Iſis* & tous les myſtères de l'antiquité. Mais en récompenſe on trouve

Digitized by Google

la religieuse *Adkichomia* qui traduisit en vers les pseaumes de *David* au seizième siècle, & *Adkichomius* qui était apparemment son parent & qui fit la *Vie de* JESUS-CHRIST en bas-Allemand.

On peut bien penser que tous ceux de la faction dont était le rédacteur sont accablés de louanges, & les autres d'injures. L'auteur, ou la petite horde d'auteurs qui ont broché ce vocabulaire d'inepties, dit de *Nicolas Boindin* procureur-général des trésoriers de France, de l'académie des belles-lettres, qu'il était *poëte & athée.*

Ce magistrat n'a pourtant fait jamais imprimer de vers; & n'a rien écrit sur la métaphysique ni sur la religion.

Il ajoute que *Boindin* sera mis par la postérité au rang des *Vanini*, des *Spinosa* & des *Hobbes.* Il ignore qu'*Hobbes* n'a jamais professé l'athéïsme, qu'il a seulement soumis la religion à la puissance souveraine, qu'il appelle le *Léviathan.* Il ignore que *Vanini* ne fut point athée. Que le mot d'*athée* même ne se trouve pas dans l'arrêt qui le condamna; qu'il fut accusé d'impiété pour s'être élevé fortement contre la philosophie d'*Aristote*, & pour avoir disputé aigrement & sans retenue contre un conseiller au parlement de Toulouse nommé *Francon* ou *Franconi*, qui eut le crédit de le faire brûler, parce qu'on fait brûler qui on veut, témoin la *Pucelle d'Orléans*, *Michel Servet*, le conseiller *Du Bourg*, la maréchale d'*Ancre*, *Urbain Grandier*, *Morin* & les livres des jansénistes. Voyez d'ailleurs l'apologie de *Vanini* par le savant *La Crose*; & à l'article *Athéïsme.*

Le vocabuliste traite Boindin de *scélérat*; ses parens voulaient attaquer en justice & faire punir un auteur qui mérite si bien le nom qu'il ose donner à un magistrat, à un savant estimable. Mais le calomniateur se cachait sous un nom supposé comme la plûpart des libellistes.

Immédiatement après avoir parlé si indignement d'un homme respectable pour lui, il le regarde comme un témoin irréfragable, parce que *Boin-*

din dont la mauvaise humeur était connue, a laissé un mémoire très mal fait & très téméraire, dans lequel il accuse *La Motte* le plus honnête homme du monde, un géomètre & un marchand quincaillier d'avoir fait les vers infâmes qui firent condamner *Jean-Baptiste Rousseau.* Enfin, dans la liste des ouvrages de *Boindin*, il omet exprès ses excellentes dissertations imprimées dans le *Recueil de l'académie des belles-lettres*, dont il était un membre très distingué.

L'article *Fontenelle* n'est qu'une satyre de cet ingénieux & savant académicien dont l'Europe littéraire estime la science & les talens. L'auteur a l'impudence de dire que *son Histoire des oracles ne fait pas honneur à sa religion.* Si Vandale auteur de l'*Histoire des oracles*, & son rédacteur Fontenelle avaient vécu du tems des Grecs & de la république Romaine, on pourrait dire avec raison, qu'ils étaient plutôt de bons philosophes que de bons payens; mais, en bonne foi, quel tort font-ils à la religion chrêtienne en faisant voir que les prêtres payens étaient des fripons? Ne voit-on pas que les auteurs de ce libelle intitulé *Dictionnaire*, plaident leur propre cause? *Jam proximus ardet Ucalegon.* Mais serait-ce insulter à la religion chrêtienne que de prouver la friponnerie des convulsionnaires? Le gouvernement a fait plus; il les a punis sans être accusé d'irréligion.

Le libelliste ajoute, qu'il soupçonne *Fontenelle* de n'avoir rempli ses devoirs de chrêtien que par mépris pour le christianisme même. C'est une étrange démence dans ces fanatiques de crier toûjours qu'un philosophe ne peut être chrêtien; il faudrait les excommunier & les punir pour cela seul: car c'est assurément vouloir détruire le christianisme, que d'assurer qu'il est impossible de bien raisonner & de croire une religion si raisonnable & si sainte.

Des-Ivetaux précepteur de *Louis XIII*, est accusé d'avoir vécu & d'être mort sans religion. Il semble que les compilateurs n'en ayent aucune, ou du moins qu'en violant tous les préceptes de

la véritable, ils cherchent partout des complices.

Le galant homme auteur de ces articles, se complait à rapporter tous les mauvais vers contre l'académie française, & des anecdotes aussi ridicules que fausses. C'est apparemment encor par zèle de religion.

Je ne dois pas perdre une occasion de réfuter le conte absurde qui a tant couru, & qu'il répète fort mal-à-propos à l'article de l'abbé *Gédouin*, sur lequel il se fait un plaisir de tomber, parce qu'il avait été jésuite dans sa jeunesse; faiblesse passagère dont je l'ai vu se repentir toute sa vie.

Le dévot & scandaleux rédacteur du dictionnaire, prétend que l'abbé *Gédouin* coucha avec la célèbre *Ninon l'Enclos*, le jour même qu'elle eut quatre-vingt ans accomplis. Ce n'était pas assurément à un prêtre de conter cette avanture dans un prétendu *Dictionnaire des hommes illustres*. Une telle sottise n'est nullement vraisemblable; & je puis certifier que rien n'est plus faux. On mettait autrefois cette anecdote sur le compte de l'abbé de *Châteauneuf*, qui n'était pas difficile en amour, & qui, disait-on, avait eu les faveurs de *Ninon* âgée de soixante ans, ou plutôt lui avait donné les siennes. J'ai beaucoup vu dans mon enfance l'abbé de *Gédouin*, l'abbé de *Châteauneuf* & Mdlle. l'*Enclos*; je puis assurer qu'à l'âge de quatre-vingt ans son visage portait les marques les plus hideuses de la vieillesse; que son corps en avait toutes les infirmités, & qu'elle avait dans l'esprit les maximes d'un philosophe austère.

A l'article *Deshoulières*, le rédacteur prétend que c'est elle qui est désignée sous le nom de *précieuse* dans la satyre de *Boileau* contre les femmes. Jamais personne n'eut moins ce défaut que madame *Deshoulières*; elle passa toûjours pour la femme du meilleur commerce; elle était très simple & très agréable dans la conversation.

L'article *La Motte* est plein d'injures atroces contre cet académicien; homme très aimable, poëte-philosophe qui a fait des ouvrages estima-

bles dans tous les genres. Enfin l'auteur, pour vendre ſon livre en ſix volumes, en a fait un libelle diffamatoire.

Son héros eſt *Carré de Montgeron* qui préſenta au roi un recueil des miracles opérés par les convulſionnaires dans le cimetière de St. Medard; & ſon héros était un ſot qui eſt mort fou.

L'intérêt du public, de la littérature & de la raiſon, exigeait qu'on livrât à l'indignation publique ces libelliſtes à qui l'avidité d'un gain ſordide pourrait ſuſciter des imitateurs; d'autant plus que rien n'eſt ſi aiſé que de copier des livres par ordre alphabétique, & d'y ajouter des platitudes, des calomnies & des injures.

EXTRAIT DES RÉFLEXIONS D'UN ACADEMICIEN, SUR LE DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE.

J'aurais voulu rapporter l'étymologie naturelle & inconteſtable de chaque mot, comparer l'emploi, les diverſes ſignifications, l'énergie de ce mot avec l'emploi, les acceptions diverſes, la force ou la faibleſſe du terme qui répond à ce mot dans les langues étrangères; enfin, citer les meilleurs auteurs qui ont fait uſage de ce mot; faire voir le plus ou moins d'étendue qu'ils lui ont donné, remarquer s'il eſt plus propre à la poëſie qu'à la proſe.

Par exemple, j'obſervais que l'*inclémence* des airs eſt ridicule dans une hiſtoire, parce que ce terme d'*inclémence* a ſon origine dans la colère du ciel qu'on ſuppoſe manifeſtée par l'intempérie, les dérangemens, les rigueurs des ſaiſons, la violence du froid, la corruption de l'air, les tempêtes, les orages, les vapeurs peſtilentielles, &c. Ainſi donc *inclémence* étant une métaphore, eſt conſacrée à la poëſie.

Je donnais au mot *impuiſſance* toutes les acceptions qu'il reçoit. Je faiſais voir dans quelle faute eſt tombé un hiſtorien qui parle de l'im-

Digitized by Google

puiſſance du roi *Alphonſe*, en n'exprimant pas ſi c'était celle de réſiſter à ſon frère, ou celle dont ſa femme l'accuſait.

Je tâchais de faire voir que les épithètes *irréſiſtible*, *incurable*, exigeaient un grand ménagement. Le premier qui a dit, l'*impulſion irréſiſtible du génie*, a très bien rencontré, parce qu'en effet il s'agiſſait d'un grand génie qui s'était livré à ſon talent malgré tous les obſtacles. Les imitateurs qui ont employé cette expreſſion pour des hommes médiocres, ſont des plagiaires qui ne ſavent pas placer ce qu'ils dérobent.

Le mot *incurable* n'a été encor enchâſſé dans un vers que par l'induſtrieux Racine.

D'un incurable amour remèdes impuiſſans.

Voilà ce que Boileau appelle *des mots trouvés*.

Dès qu'un homme de génie a fait un uſage nouveau d'un terme de la langue, les copiſtes ne manquent pas d'employer cette même expreſſion mal-à-propos en vingt endroits, & n'en font jamais honneur à l'inventeur.

Je ne crois pas qu'il y ait un ſeul de ces mots trouvés, une ſeule expreſſion neuve de génie dans aucun auteur tragique depuis *Racine*, excepté ces années dernières. Ce ſont pour l'ordinaire des termes lâches, oiſeux, rebattus, ſi mal mis en place qu'il en réſulte un ſtile barbare; & à la honte de la nation, ces ouvrages viſigoths & vandales, furent quelque tems prônés, célébrés, admirés dans les journaux, dans les mercures, ſurtout quand ils furent protégés par je ne ſais quelle dame qui ne s'y connaiſſait point du tout. On en eſt revenu aujourd'hui; & à un ou deux près, ils ſont pour jamais anéantis.

Je ne prétendais pas faire toutes ces réflexions, mais mettre le lecteur en état de les faire.

Je faiſais voir à la lettre E que nos *e* muets qui nous ſont reprochés par un Italien, ſont préciſément ce qui forme la délicieuſe harmonie de notre langue. *Empire*, *couronne*, *diadême*, *épou-*

Digitized by Google

vantable, *ſenſible*; cet *e* muet qu'on fait ſentir, ſans l'articuler, laiſſe dans l'oreille un ſon mélodieux, comme celui d'un timbre qui réſonne encor quand il n'eſt plus frappé. C'eſt ce que nous avons déja répondu à un Italien homme de lettres, qui était venu à Paris pour enſeigner ſa langue, & qui ne devait pas y décrier la nôtre.

Il ne ſentait pas la beauté & la néceſſité de nos rimes féminines; elles ne ſont que des *e* muets. Cet entrelaſſement de rimes maſculines & féminines fait le charme de nos vers.

De ſemblables obſervations ſur l'alphabet & ſur les mots, auraient pu être de quelque utilité; mais l'ouvrage eût été trop long.

DIEU. DIEUX.

SECTION PREMIÈRE.

JE crains toûjours de me tromper, mais tous les monumens me font voir avec évidence que les anciens peuples policés reconnaiſſaient un DIEU ſuprême. Il n'y a pas un ſeul livre, une médaille, un bas relief, une inſcription où il ſoit parlé de *Junon*, de *Minerve*, de *Neptune*, de *Mars* & des autres Dieux, comme d'un Etre formateur, ſouverain de toute la nature. Au contraire, les plus anciens livres prophanes que nous ayons, *Héſiode* & *Homère*, repréſentent leur *Zeus* comme ſeul lançant la foudre, comme ſeul maître des Dieux & des hommes; il punit même les autres Dieux; il attache *Junon* à une chaîne, il chaſſe *Apollon* du ciel.

L'ancienne religion des bracmanes, la première qui admit des créatures céleſtes, la première qui parla de leur rébellion, s'explique d'une manière ſublime ſur l'unité & la puiſſance de DIEU, comme nous l'avons vu à l'article *Ange*.

Les Chinois, tout anciens qu'ils ſont, ne viennent qu'après les Indiens; ils ont reconnu un ſeul

Digitized by Google

DIEU de tems immémorial, point de Dieux subalternes, point de génies ou daimons médiateurs entre DIEU & les hommes, point d'oracles, point de dogmes abstraits, point de disputes théologiques chez les lettrés; l'empereur fut toûjours le premier pontife, la religion fut toûjours auguste & simple: c'est ainsi que ce vaste empire, quoique subjugué deux fois, s'est toûjours conservé dans son intégrité, qu'il a soumis ses vainqueurs à ses loix, & que malgré les crimes & les malheurs attachés à la race humaine, il est encor l'état le plus florissant de la terre.

Les mages de Caldée, les Sabéens ne reconnaissaient qu'un seul DIEU suprême, & l'adoraient dans les étoiles qui sont son ouvrage.

Les Persans l'adoraient dans le soleil. La sphère posée sur le frontispice du temple de Memphis, était l'emblême d'un DIEU unique & parfait, nommé *Kne* par les Egyptiens.

Le titre de *Deus optimus maximus*, n'a jamais été donné par les Romains qu'au seul Jupiter, *Hominum sator atque Deorum*. On ne peut trop répéter cette grande vérité que nous indiquons ailleurs. *a*)

Cette adoration d'un DIEU suprême est confirmée depuis *Romulus* jusqu'à la destruction entière de l'empire, & à celle de sa religion. Malgré toutes les folies du peuple qui vénérait des Dieux sécondaires & ridicules, & malgré les épicuriens qui au fond n'en reconnaissaient aucun, il est avéré que les magistrats & les sages adorèrent dans tous les tems un DIEU souverain.

Dans le grand nombre de témoignages qui nous restent de cette vérité, je choisirai d'abord celui de *Maxime* de Tyr qui florissait sous les *Antonins*, ces modèles de la vraye piété, puisqu'ils l'étaient de l'humanité. Voici ses paroles dans son

a) Le prétendu *Jupiter* né en Crète, n'était qu'une fable historique ou poëtique; comme celles des autres Dieux. *Jovis*, depuis *Jupiter*, était la traduction du mot grec *Zeus*, & *Zeus* était la traduction du mot phénicien *Jeova*.

difcours intitulé, *De* DIEU *felon Platon*. Le lecteur qui veut s'inftruire eft prié de les bien pefer.

Les hommes ont eu la faibleffe de donner à DIEU *une figure humaine, parce qu'ils n'avaient rien vu au-deffus de l'homme. Mais il eft ridicule de s'imaginer avec Homère, que Jupiter ou la fuprême Divinité, a les fourcils noirs & les cheveux d'or, & qu'il ne peut les fecouer fans ébranler le ciel.*

Quand on interroge les hommes fur la nature de la Divinité toutes leurs réponfes font différentes. Cependant, au milieu de cette prodigieufe variété d'opinions, vous trouverez un même fentiment par toute la terre, c'eft qu'il n'y a qu'un feul DIEU *qui eft le père de tous, &c.*

Que deviendront après cet aveu formel & après les difcours immortels des *Cicérons*, des *Antonins*, des *Epictètes*, que deviendront, dis-je, les déclamations que tant de pédans ignorans répètent encor aujourd'hui? A quoi ferviront ces éternels reproches d'un polythéïfme groffier & d'une idolâtrie puérile, qu'à nous convaincre que ceux qui les font n'ont pas la plus légère connaiffance de la faine antiquité? Ils ont pris les rêveries d'*Homère* pour la doctrine des fages.

Faut-il un témoignage encor plus fort & plus expreffif? vous le trouverez dans la lettre de *Maxime* de Madaure à *St. Auguftin*; tous deux étaient philofophes & orateurs; du moins ils s'en piquaient, ils s'écrivaient librement; ils étaient amis autant que peuvent l'être un homme de l'ancienne religion & un de la nouvelle.

Lifez la lettre de *Maxime* de Madaure, & la réponfe de l'évêque d'Hippone.

LETTRE DE MAXIME DE MADAURE.

» Or qu'il y ait un DIEU fouverain qui foit
» fans commencement, & qui fans avoir rien
» engendré de femblable à lui, foit néanmoins
» le père & le formateur de toutes chofes, quel
» homme eft affez groffier, affez ftupide pour

Digitized by Google

» en douter? C'est celui dont nous adorons sous » des noms divers l'éternelle puissance, répandue dans toutes les parties du monde; ainsi » honorant séparément par diverses sortes de » cultes, ce qui est comme ses diverses membres, nous l'adorons tout entier.... qu'ils vous » conservent ces Dieux *subalternes*, sous les noms » desquels, & par lesquels tout autant de mortels que nous sommes sur la terre, nous adorons le *Père commun des Dieux & des hommes*, par différentes sortes de cultes, à la vérité, mais qui s'accordent tous dans leur variété même, & ne tendent qu'à la même fin. «

Qui écrivait cette lettre? Un Numide, un homme du pays d'Alger.

RÉPONSE D'AUGUSTIN.

» Il y a dans votre place publique deux statues de *Mars*, nud dans l'une & armé dans l'autre, & tout auprès la figure d'un homme qui » avec trois doigts qu'il avance vers *Mars*, tient » en bride cette divinité dangereuse à toute la » ville. Sur ce que vous me dites que de pareils » Dieux sont comme les membres du seul véritable DIEU, je vous avertis avec toute la liberté que vous me donnez, de ne pas tomber » dans de pareils sacrilèges; car ce seul DIEU » dont vous parlez, est sans doute celui qui est » reconnu de tout le monde, & sur lequel les » ignorans conviennent avec les savans, comme quelques anciens ont dit. Or, direz-vous » que celui dont la force, pour ne pas dire la » cruauté, est réprimée par un homme mort soit » un membre de celui-là? Il me serait aisé de » vous pousser sur ce sujet; car vous voyez bien » ce qu'on pourrait dire sur cela; mais je me retiens de peur que vous ne disiez que ce sont » les armes de la rhétorique que j'employe contre vous plutôt que celles de la vérité. «

Traduction de *Dubois* précepteur du dernier duc de *Guise*.

Nous ne savons pas ce que signifiaient ces deux statues dont il ne reste aucun vestige; mais

Digitized by Google

toutes les ſtatues dont Rome était remplie, le Panthéon & tous les temples conſacrés à tous les Dieux ſubalternes, & même aux douze grands Dieux, n'empêchèrent jamais que *Deus optimus maximus*, DIEU *très bon & très grand*, ne fût reconnu dans tout l'empire.

Le malheur des Romains était donc d'avoir ignoré la loi moſaïque, & enſuite d'ignorer la loi des diſciples de notre Sauveur JESUS-CHRIST, de n'avoir pas eu la foi, d'avoir mêlé au culte d'un DIEU ſuprême le culte de *Mars*, de *Vénus*, de *Minerve*, d'*Apollon* qui n'exiſtaient pas, & d'avoir conſervé cette religion juſqu'au tems des *Théodoſes*. Heureuſement les Goths, les Huns, les Vandales, les Hérules, les Lombards, les Francs qui détruiſirent cet empire, ſe ſoumirent à la vérité, & jouïrent d'un bonheur qui fut refuſé aux *Scipions*, aux *Catons*, aux *Metellus*, aux *Emiles*, aux *Cicérons*, aux *Varrons*, aux *Virgiles* & aux *Horaces*. (Voyez l'article *Idolâtrie*.)

Tous ces grands-hommes ont ignoré JESUS-CHRIST qu'ils ne pouvaient connaître; mais ils n'ont point adoré le diable, comme le répètent tous les jours tant de pédans. Comment auraient-ils adoré le diable puiſqu'ils n'en avaient jamais entendu parler?

D'UNE CALOMNIE DE WARBURTON CONTRE CICÉRON, AU SUJET D'UN DIEU SUPRÊME.

Préface de la II. partie du tome II de la légation de *Moïſe* pag. 19.

Warburton a calomnié *Cicéron* & l'ancienne Rome, ainſi que ſes contemporains. Il ſuppoſe hardiment que *Cicéron* à prononcé ces paroles dans ſon oraiſon pour *Flaccus* : IL EST INDIGNE DE LA MAJESTÉ DE L'EMPIRE D'ADORER UN SEUL DIEU. *Majeſtatem imperii non decuit ut unus tantum* DEUS *colatur*.

Qui le croirait? il n'y a pas un mot de cela dans l'oraiſon pour *Flaccus*, ni dans aucun ouvrage de *Cicéron*. Il s'agit de quelques vexations dont on accuſait *Flaccus*, qui avait exercé la

prêture dans l'Afie mineure. Il était fecrétement pourfuivi par les juifs, dont Rome était alors inondée; car ils avaient obtenu à force d'argent des privilèges à Rome, dans le tems même que *Pompée* après *Craffus* ayant pris Jérufalem, avait fait pendre leur roitelet *Alexandre* fils d'*Ariftobule*. *Flaccus* avait défendu qu'on fît paffer des efpèces d'or & d'argent à Jerufalem, parce que ces monnoies en revenaient altérées, & que le commerce en fouffrait; il avait fait faifir l'or qu'on y portait en fraude. Cet or, dit *Cicéron*, eft encor dans le tréfor; *Flaccus* s'eft conduit avec autant de défintéreffement que *Pompée*.

Enfuite *Cicéron* avec fon ironie ordinaire prononce ces paroles. » Chaque pays a fa religion, » nous avons la nôtre. Lorfque Jérufalem était » encor libre, & que les juifs étaient en paix, » ces juifs n'avaient pas moins en horreur la » fplendeur de cet empire, la dignité du nom » romain, les inftitutions de nos ancêtres. Au- » jourd'hui cette nation a fait voir plus que ja- » mais par la force de fes armes ce qu'elle doit » penfer de l'empire Romain. Elle nous a mon- » tré par fa valeur combien elle eft chère aux » Dieux immortels; elle nous l'a prouvé en étant » vaincue, difperfée, tributaire. «

Stantibus hierofolimis, pacatifque Judæis, tamen iftorum religio facrorum à fplendore hujus imperii, gravitate nominis noftri, majorum inftitutis abhorrebat : nunc verò hoc magis, quid illa gens, quid de imperio noftro fentiret, oftendit armis, quam cara Diis immortalibus effet, docuit, quod eft victa, quod elocata, quod fervata.

Il eft donc très faux que jamais ni *Cicéron*, ni aucun Romain ait dit, qu'il ne convenait pas à la majefté de l'empire de reconnaître un DIEU fuprême. Leur *Jupiter* ce *Zeus* des Grecs, ce *Jehova* des Phéniciens, fut toûjours regardé comme le maître des Dieux fécondaires. On ne peut trop inculquer cette grande vérité.

Digitized by Google

Les Romains ont-ils pris tous leurs Dieux des Grecs.

Les Romains n'auraient-ils pas eu plusieurs Dieux qu'ils ne tenaient pas des Grecs?

Par exemple, ils ne pouvaient avoir été plagiaires en adorant *Cœlum*, quand les Grecs adoraient *Ouranon*; en s'adressant à *Saturnus* & à *Tellus* quand les Grecs s'adressaient à *Gé* & à *Cronos*.

Ils appellaient *Cérès* celle que les Grecs nommaient *Deo* & *Demiter*.

Leur Neptune était *Poseidon*; leur Vénus était *Aphrodite*; leur Junon s'appellait en grec *Era*; leur Proserpine *Coré*; enfin, leur favori Mars, *Ares*; & leur favorite Bellone *Enio*. Il n'y a pas là un nom qui se ressemble.

Les beaux esprits grecs & romains s'étaient-ils rencontrés, ou les uns avaient-ils pris des autres, la chose dont ils déguisaient le nom?

Il est assez naturel que les Romains, sans consulter les Grecs, se soient faits des Dieux du ciel, du tems, d'un être qui préside à la guerre, à la génération, aux moissons, sans aller demander des Dieux en Grèce, comme ensuite ils allèrent leur demander des loix. Quand vous trouvez un nom qui ne ressemble à rien, il parait juste de le croire originaire du pays.

Mais *Jupiter* le maître de tous les Dieux, n'est-il pas un mot appartenant à toutes les nations, depuis l'Euphrate jusqu'au Tibre? C'était *Jov*, *Jovis* chez les premiers Romains, *Zeus* chez les Grecs, *Jehova* chez les Phéniciens, les Syriens, les Egyptiens.

Cette ressemblance ne paraît-elle pas servir à confirmer que tous ces peuples avaient la connaissance de l'Etre suprême? connaissance confuse à la vérité; mais quel homme peut l'avoir distincte?

Digitized by Google

SECTION SECONDE.

Examen de Spinofa.

Spinofa ne put s'empêcher d'admettre une intelligence agiffante dans la matière, & faifant un tout avec elle.

Je dois conclure, dit-il, *que l'être abfolu n'eft ni penfée, ni étendue exclufivement l'un de l'autre, mais que l'étendue & la penfée font les attributs néceffaires de l'être abfolu.*

Pag. 13. édition de *Foppens.*

C'eft en quoi il paraît différer de tous les athées de l'antiquité, *Ocellus Lucanus*, *Héraclite*, *Démocrite*, *Leucipe*, *Straton*, *Epicure*, *Pythagore*, *Diagore*, *Zenon* d'Elée, *Anaximandre* & tant d'autres. Il en diffère furtout par fa méthode qu'il avait entiérement puifée dans la lecture de *Defcartes*, dont il a imité jufqu'au ftile.

Ce qui étonnera furtout la foule de ceux qui crient *Spinofa*, *Spinofa*, & qui ne l'ont jamais lu, c'eft fa déclaration fuivante. Il ne la fait pas pour éblouïr les hommes, pour appaifer des théologiens, pour fe donner des protecteurs, pour défarmer un parti ; il parle en philofophe fans fe nommer, fans s'afficher : il s'exprime en latin pour être entendu d'un très petit nombre. Voici fa profeffion de foi.

Spinofa dit qu'il aime DIEU Pag. 44.

PROFESSION DE FOI DE SPINOSA.

» Si je concluais auffi que l'idée de DIEU com-
» prife fous celle de l'infinité de l'univers, me
» difpenfe de l'obéïffance, de l'amour & du cul-
» te, je ferais encor un plus pernicieux ufage de
» ma raifon ; car il m'eft évident que les loix que
» j'ai reçues, non par le rapport ou l'entremife des
» autres hommes, mais immédiatement de lui,
» font celles que la lumière naturelle me fait con-
» naître pour véritables guides d'une conduite
» raifonnable. Si je manquais d'obéïffance à cet

Digitized by Google

» égard, je pécherais non-feulement contre le
» principe de mon être & contre la fociété de
» mes pareils, mais contre moi-même, en me pri-
» vant du plus folide avantage de mon exiftence.
» Il eft vrai que cette obéiffance ne m'engage
» qu'aux devoirs de mon état, & qu'elle me fait
» envifager tout le refte comme des pratiques fri-
» voles, inventées fuperftitieufement, ou par l'u-
» tilité de ceux qui les ont inftituées.

» A l'égard de l'amour de Dieu, loin que cette
» idée le puiffe affaiblir, j'eftime qu'aucun autre
» n'eft plus propre à l'augmenter, puifqu'elle me
» fait connaître que Dieu eft intime à mon être;
» qu'il me donne l'exiftence & toutes mes pro-
» priétés; mais qu'il me les donne libéralement
» fans reproche, fans intérêt, fans m'affujettir à
» autre chofe qu'à ma propre nature. Elle bannit
» la crainte, l'inquiétude, la défiance, & tous les
» défauts d'un amour vulgaire ou intéreffé. Elle
» me fait fentir que c'eft un bien que je ne puis per-
» dre, & que je poffède d'autant mieux que je le
» connais & que je l'aime. «

Eft-ce le vertueux & tendre *Fénelon*, eft-ce *Spinofa* qui a écrit ces penfées? Comment deux hommes fi oppofés l'un à l'autre ont-ils pu fe rencontrer dans l'idée d'aimer Dieu pour lui-même, avec des notions de Dieu fi différentes? (Voyez *Amour de* Dieu.)

Il le faut avouer; ils allaient tous deux au même but, l'un en chrêtien, l'autre en homme qui avait le malheur de ne le pas être. Le faint archevêque en philofophe perfuadé que Dieu eft diftingué de la nature, l'autre en difciple très égaré de *Defcartes*, qui s'imaginait que Dieu eft la nature entière.

Le premier était orthodoxe; le fecond fe trompait, j'en dois convenir: mais tous deux étaient dans la bonne foi; tous deux eftimables dans leur fincérité comme dans leurs mœurs douces & fimples; quoi qu'il n'y ait eu d'ailleurs nul rapport entre l'imitateur de l'*Odyffée* & un cartéfien fec, hériffé d'argumens; entre un très bel efprit de la

Digitized by Google

cour de *Louis XIV*, revêtu de ce qu'on nomme une *grande dignité*, & un pauvre juif déjudaïsé, vivant avec trois cent florins de rente *b*) dans l'obscurité la plus profonde.

S'il est entr'eux quelque ressemblance, c'est que *Fénelon* fut accusé devant le sanhédrin de la nouvelle loi, & l'autre devant une synagogue sans pouvoir comme sans raison; mais l'un se soumit & l'autre se révolta.

Du fondement de la philosophie de Spinosa.

Le grand dialecticien *Bayle* a réfuté *Spinosa*. Ce systême n'est donc pas démontré comme une proposition d'*Euclide*. S'il l'était, on ne saurait le combattre. Il est donc au moins obscur.

Voyez l'article *Spinosa* Dictionnaire de *Bayle*.

J'ai toûjours eu quelque soupçon que *Spinosa* avec sa substance universelle, ses modes & ses accidens, avait entendu autre chose que ce que *Bayle* entend & que par conséquent *Bayle* peut avoir eu raison, sans avoir confondu *Spinosa*. J'ai toûjours cru surtout que *Spinosa* ne s'entendait pas souvent lui-même, & que c'est la principale raison pour laquelle on ne l'a pas entendu.

Il me semble qu'on pourrait battre les remparts du spinosisme par un côté que *Bayle* a négligé. *Spinosa* pense qu'il ne peut exister qu'une seule substance; & il paraît partout son livre qu'il se fonde sur la méprise de Descartes *que tout est plein*. Or, il est aussi faux que tout soit plein, qu'il est faux que tout soit vide. Il est démontré aujourd'hui que le mouvement est aussi impossible dans le plein absolu, qu'il est impossible que dans une balance égale un poids de deux livres élève un poids de quatre.

Spinosa croit que DIEU est tout & qu'il n'y a qu'une seule substance.

Or si tous les mouvemens exigent absolument

b) On vit après sa mort, par ses comptes, qu'il n'avait quelquefois dépensé que quatre sous & demi en un jour pour sa nourriture. Ce n'est pas là un repas de moines assemblés en chapitre.

des espaces vides, que deviendra la substance unique de *Spinosa*? Comment la substance d'une étoile entre laquelle & nous est un espace vide si immense, sera-t-elle précisément la substance de notre terre, la substance de moi-même, *c*) la substance d'une mouche mangée par une araignée?

Je me trompe peut-être; mais je n'ai jamais conçu comment *Spinosa* admettant une substance infinie dont la pensée & la matière sont les deux modalités, admettant la substance qu'il appelle *Dieu*, & dont tout ce que nous voyons est mode où accident, a pu cependant rejetter les causes finales? Si cet être infini, universel, pense, comment n'aurait-il pas des desseins? s'il a des desseins, comment n'aurait-il pas une volonté? Nous sommes, dit *Spinosa*, des modes de cet Etre absolu, nécessaire, infini. Je dis à *Spinosa*, nous voulons, nous avons des desseins, nous qui ne sommes que des modes; donc cet Etre infini, nécessaire, absolu ne peut en être privé; donc il a volonté, desseins, puissance.

Causes finales.

Je sais bien que plusieurs philosophes, & surtout *Lucrèce*, ont nié les causes finales; & je sais que *Lucrèce*, quoique peu châtié, est un très grand poëte dans ses descriptions & dans sa morale; mais en philosophie il me paraît, je l'avoue, fort au-dessous d'un portier de collège & d'un bedaut de paroisse. Affirmer que ni l'œil n'est fait pour voir, ni l'oreille pour entendre, ni l'estomac pour digérer, n'est-ce pas là la plus énorme absurdité, la plus révoltante folie qui soit jamais tombée dans l'esprit humain? Tout douteur que je suis, cette démence me paraît évidente, & je le dis.

Pour moi je ne vois dans la nature comme dans les arts, que des causes finales; & je crois un pommier fait pour porter des pommes com-

c) Ce qui fait que *Bayle* n'a pas pressé cet argument, c'est qu'il n'était pas instruit des démonstrations de *Newton*, de *Keil*, de *Grégori*, de *Halley*, que le vide est nécessaire pour le mouvement.

me

Digitized by Google

me je crois une montre faite pour marquer l'heure.

Je dois avertir ici que si *Spinosa* dans plusieurs endroits de ses ouvrages se moque des causes finales, il les reconnait plus expressément que personne dans sa premiere partie de l'*Etre en général & en particulier.*

Voici ses paroles.

Causes finales admises par *Spinosa* pag. 14.

» Qu'il me soit permis de m'arrêter ici quel-
» que instant, pour admirer la merveilleuse dis-
» pensation de la nature, laquelle ayant enrichi
» la constitution de l'homme de tous les ressorts
» nécessaires pour prolonger jusqu'à certain ter-
» me la durée de sa fragile existence, & pour
» animer la connaissance qu'il a de lui-même par
» celle d'une infinité de choses éloignées, sem-
» ble avoir exprès négligé de lui donner des
» moyens pour bien connaître celle dont il est
» obligé de faire un usage plus ordinaire, & mê-
» me les individus de sa propre espèce. Cepen-
» dant, à le bien prendre, c'est moins l'effet d'un
» refus que celui d'une extrême libéralité ; puis-
» que s'il y avait quelque être intelligent qui en
» pût pénétrer un autre contre son gré, il joui-
» rait d'un tel avantage au-dessus de lui, que par
» cela même il serait exclus de sa société ; au-lieu
» que dans l'état présent, chaque individu jouïs-
» sant de lui-même avec une pleine indépendan-
» ce, ne se communique qu'autant qu'il lui con-
» vient. «

Spinosa se contredit.

Que conclurai-je de là ? que *Spinosa* se contredisait souvent, qu'il n'avait pas toujours des idées nettes, que dans le grand naufrage des systêmes il se sauvait tantôt sur une planche, tantôt sur une autre ; qu'il ressemblait par cette faiblesse à *Malebranche*, à *Arnaud* à *Bossuet*, à *Claude*, qui se sont contredits quelquefois dans leurs disputes ; qu'il était comme tant de métaphysiciens & de théologiens. Je conclurai que je dois me défier à plus forte raison de toutes mes idées en métaphysique, que je suis un animal très faible, marchant sur des sables mouvans qui se dérobent continuellement sous moi, & qu'il n'y a peut-

Digitized by Google

être rien de si fou que de croire avoir toûjours raison.

Vous êtes très confus, *Baruc d) Spinosa*; mais êtes-vous aussi dangereux qu'on le dit? je soutiens que non; & ma raison, c'est que vous êtes confus, que vous avez écrit en mauvais latin, & qu'il n'y a pas dix personnes en Europe qui vous lisent d'un bout à l'autre, quoi qu'on vous ait traduit en français. Quel est l'auteur dangereux? c'est celui qui est lu par les oisifs de la cour & par les dames.

SECTION TROISIÉME.

Du Systême de la nature

L'auteur du *Systême de la nature* a eu l'avantage de se faire lire des savans, des ignorans, des femmes; il a donc dans le stile des mérites que n'avait pas *Spinosa*. Souvent de la clarté, quelquefois de l'éloquence, quoi qu'on puisse lui reprocher de répéter, de déclamer, & de se contredire comme tous les autres. Pour le fonds des choses, il faut s'en défier très souvent en physique & en morale. Il s'agit ici de l'intérêt du genre-humain. Examinons donc si sa doctrine est vraie & utile, & soyons courts si nous pouvons.

L'ordre & le désordre n'existent point, &c.

Ire. part. pag. 60. Quoi? en physique un enfant né aveugle ou privé de ses jambes, un monstre n'est pas contraire à la nature de l'espéce? N'est-ce pas la régularité ordinaire de la nature qui fait l'ordre, & l'irrégularité qui est le désordre? N'est-ce pas un très grand dérangement, un désordre funeste qu'un enfant à qui la nature a donné la faim, & a bouché l'œsophage? Les évacuations de toute espèce sont nécessaires, & souvent les conduits manquent d'orifices; on est obligé d'y remédier:

d) Il s'appellait *Baruc* & non *Benoit*, car il ne fut jamais batisé.

ce désordre a sa cause sans doute. Point d'effet sans cause ; mais c'est un effet très désordonné.

L'assassinat de son ami, de son frère, n'est-il pas un désordre horrible en morale ? Les calomnies d'un *Garasse*, d'un *le Tellier*, d'un *Doucin* contre des jansénistes, & celles des jansénistes contre des jésuites, les impostures des *Patouillet* & *Paulian* ne sont-elles pas de petits désordres ? La St. Barthelemi, les massacres d'Irlande &c. &c., ne sont-ils pas des désordres exécrables ? Ce crime a sa cause dans des passions, mais l'effet est exécrable ; la cause est fatale ; ce désordre fait frémir. Reste à découvrir, si l'on peut, l'origine de ce désordre ; mais il existe.

L'expérience prouve que les matières que nous regardons comme inertes & mortes, prennent de l'action, de l'intelligence, de la vie, quand elles sont combinées d'une certaine façon. Pag. 69.

C'est-là précisément la difficulté. Comment un germe parvient-il à la vie ? l'auteur & le lecteur n'en savent rien. Dès-là les deux volumes du *Systême*, & tous les systêmes du monde, ne sont-ils pas de rêves ?

Il faudrait définir la vie, & c'est ce que j'estime impossible. Pag. 78.

Cette définition n'est-elle pas très aisée, très commune ? la vie n'est-elle pas organisation avec sentiment ? Mais que vous teniez ces deux propriétés du mouvement seul de la matière, c'est ce dont il est impossible de donner une preuve : & si on ne peut le prouver, pourquoi l'affirmer ? pourquoi dire tout haut, *je sais*, quand on se dit tout bas *j'ignore* ?

L'on demandera ce que c'est que l'homme, &c. Pag. 80.

Cet article n'est pas assurément plus clair que les plus obscurs de *Spinosa*, & bien des lecteurs s'indigneront de ce ton si décisif que l'on prend sans rien expliquer

La matière est éternelle & nécessaire, mais ses formes & ses combinaisons sont passagères & contingentes, &c. Pag. 82.

Il est difficile de comprendre comment la ma-

Digitized by Google

tière étant néceſſaire, & aucun être libre n'exiſtant, ſelon l'auteur, il y aurait quelque choſe de contingent. On entend par contingence ce qui peut être & ne pas être. Mais tout devant être d'une néceſſité abſolue, toute manière d'être qu'il appelle ici mal-à-propos *contingent*, eſt d'une néceſſité auſſi abſolue que l'être même. C'eſt-là où l'on ſe trouve encor plongé dans un labyrinthe où l'on ne voit point d'iſſue.

Lorſqu'on oſe aſſurer qu'il n'y a point de DIEU, que la matière agit par elle-même par une néceſſité éternelle, il faut le démontrer comme une propoſition d'*Euclide*; ſans quoi vous n'appuyez votre ſyſtême que ſur un peut-être. Quel fondement pour la choſe qui intereſſe le plus le genre-humain!

Pag. 152. *Si l'homme d'après ſa nature eſt forcé d'aimer ſon bien-être, il eſt forcé d'en aimer les moyens. Il ſerait inutile & peut-être injuſte de demander à un homme d'être vertueux s'il ne peut l'être ſans ſe rendre malheureux. Dès que le vice le rend heureux, il doit aimer le vice.*

Cette maxime eſt encor plus exécrable en morale que les autres ne ſont fauſſes en phyſique. Quand il ſerait vrai qu'un homme ne pourrait être vertueux ſans ſouffrir, il faudrait l'encourager à l'être. La propoſition de l'auteur ſerait viſiblement la ruine de la ſociété. D'ailleurs, comment ſaura-t-il qu'on ne peut être heureux ſans avoir des vices? n'eſt-il pas au contraire prouvé par l'expérience, que la ſatisfaction de les avoir domptés eſt cent fois plus grande que le plaiſir d'y avoir ſuccombé; plaiſir toûjours empoiſonné, plaiſir qui mène au malheur. On acquiert en domptant ſes vices la tranquillité, le témoignage conſolant de ſa conſcience; on perd en s'y livrant ſon repos, ſa ſanté; on riſque tout. L'auteur lui-même en vingt endroits veut qu'on ſacrifie tout à la vertu. Qu'eſt-ce donc qu'un ſyſtême rempli de ces contradictions?

Pag. 167. *Ceux qui rejettent avec tant de raiſon les idées innées, auraient dû ſentir que cette intelligence*

Digitized by Google

ineffable que l'on place au gouvernail du monde, & dont nos sens ne peuvent constater ni l'existence ni les qualités, est un être de raison

En vérité, de ce que nous n'avons point d'idées innées, comment s'ensuit-il qu'il n'y a point de DIEU? cette conséquence n'est-elle pas absurde? y a-t-il quelque contradiction à dire que DIEU nous donne des idées par nos sens? n'est-il pas au contraire de la plus grande évidence que s'il est un Etre tout-puissant dont nous tenons la vie, nous lui devons nos idées & nos sens comme tout le reste? Il faudrait avoir prouvé auparavant que DIEU n'existe pas; & c'est ce que l'auteur n'a point fait; c'est même ce qu'il n'a pas encor tenté de faire jusqu'à cette page du chapitre X.

Dans la crainte de fatiguer les lecteurs par l'examen de tous ces morceaux détachés, je viens au fondement du livre, à l'erreur étonnante sur laquelle il a élevé son systême. Je dois absolument répéter ici ce qu'on a dit ailleurs.

HISTOIRE DES ANGUILLES SUR LESQUELLES EST FONDÉ LE SYSTÊME.

Voyez l'article *Anguilles.*

Il y avait en France vers l'an 1750 un jésuite Anglais nommé *Néedham*, déguisé en séculier, qui servait alors de précepteur au neveu de Mr. *Dillon* archevêque de Toulouse. Cet homme faisait des expériences de physique, & sur-tout de chymie.

Après avoir mis de la farine de seigle ergoté dans des bouteilles bien bouchées, & du jus de mouton bouilli dans d'autres bouteilles, il crut que son jus de mouton & son seigle avaient fait naître des anguilles, lesquelles même en reproduisaient bientôt d'autres; & qu'ainsi une race d'anguilles se formait indifféremment d'un jus de viande, ou d'un grain de seigle.

Un physicien qui avait de la réputation, ne douta pas que ce *Néedham* ne fût un profond

Pag. 7.

athée. Il conclut que puisque l'on faisait des anguilles avec de la farine de seigle, on pouvait faire des hommes avec de la farine de froment, que la nature & la chymie produisaient tout; & qu'il était démontré qu'on peut se passer d'un DIEU formateur de toutes choses.

Cette propriété de la farine trompa aisément un homme malheureusement égaré alors dans des idées qui doivent faire trembler pour la faiblesse de l'esprit humain. Il voulait creuser un trou jusqu'au centre de la terre pour voir le feu central, disséquer des Patagons pour connaître la nature de l'ame; enduire les malades de poix résine pour les empêcher de transpirer; exalter son ame pour prédire l'avenir. Si on ajoutait qu'il fut encor plus malheureux en cherchant à opprimer deux de ses confrères, cela ne ferait pas d'honneur à l'athéïsme, & servirait seulement à nous faire rentrer en nous-mêmes avec confusion.

Il est bien étrange que des hommes en niant un créateur, se soient attribués le pouvoir de créer des anguilles.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que des physiciens plus instruits adoptèrent le ridicule systême du jésuite *Néedham*, & le joignirent à celui de *Maillet*, qui prétendait que l'Océan avait formé les Pyrénées & les Alpes, & que les hommes étaient originairement des marsouins, dont la queue fourchue se changea en cuisses & en jambes dans la suite des tems; ainsi que nous l'avons dit. De telles imaginations peuvent être mises avec les anguilles formées par de la farine.

Il n'y a pas longtems qu'on assura qu'à Bruxelles un lapin avait fait une demi-douzaine de lapreaux à une poule.

Cette transmutation de farine & de jus de mouton en anguilles fut démontrée aussi fausse & aussi ridicule qu'elle l'est en effet, par Mr. *Spalanzani* un peu meilleur observateur que *Néedham*.

On n'avait pas besoin même de ces observations pour démontrer l'extravagance d'une illusion si palpable. Bientôt les anguilles de *Néedham*

Digitized by Google

allèrent trouver la poule de Bruxelles.

Cependant, en 1768, le traducteur exact, élégant & judicieux de *Lucrèce*, se laissa surprendre au point que non-seulement il rapporte dans ses notes du livre VIII. pag. 361, les prétendues expériences de *Néedham*, mais qu'il fait ce qu'il peut pour en constater la validité.

Voilà donc le nouveau fondement du *Système de la nature.* L'auteur dès le second chapitre s'exprime ainsi.

En humectant de la farine avec de l'eau, & en renfermant ce mélange, on trouve au bout de quelque tems à l'aide du microscope, qu'il a produit des êtres organisés dont on croyait la farine & l'eau incapables. C'est ainsi que la nature inanimée peut passer à la vie, qui n'est elle-même qu'un assemblage de mouvemens.

Ire. part. pag. 23.

Quand cette sottise inouïe serait vraie, je ne vois pas, à raisonner rigoureusement, qu'elle prouvât qu'il n'y a point de DIEU; car il se pourrait très bien qu'il y eût un Etre suprême intelligent & puissant, qui ayant formé le soleil & tous les astres, daigna former aussi des animalcules sans germes. Il n'y a point là de contradiction dans les termes. Il faudrait chercher ailleurs une preuve démonstrative que DIEU n'existe pas, & c'est ce qu'assurément personne n'a trouvé ni ne trouvera.

L'auteur traite avec mépris les causes finales, parce que c'est un argument rebattu. Mais cet argument si méprisé est de *Cicéron* & de *Newton.* Il pourrait par cela seul faire entrer les athées en quelque défiance d'eux-mêmes. Le nombre est assez grand des sages qui en observant le cours des astres, & l'art prodigieux qui règne dans la structure des animaux & des végétaux, reconnaissent une main puissante qui opère ces continuelles merveilles.

L'auteur prétend que la matière aveugle & sans choix produit des animaux intelligens. Produire sans intelligence des êtres qui en ont! cela est-il concevable? ce systême est-il appuyé sur

Digitized by Google

la moindre vraiſemblance? Une opinion ſi contradictoire exigerait des preuves auſſi étonnantes qu'elle-même. L'auteur n'en donne aucune ; il ne prouve jamais rien, & il affirme tout ce qu'il avance. Quel chaos, quelle confuſion, mais quelle témérité !

Spinoſa du moins avouait une intelligence agiſſante dans ce grand tout, qui conſtituait la nature ; il y avait là de la philoſophie. Mais je ſuis forcé de dire que je n'en trouve aucune dans le nouveau ſyſtême.

La matière eſt étendue, ſolide, gravitante, diviſible ; j'ai tout cela auſſi bien que cette pierre. Mais a-t-on jamais vu une pierre ſentante & penſante? Si je ſuis étendu, ſolide, diviſible, je le dois à la matière. Mais j'ai ſenſations & penſées ; à qui le dois-je? ce n'eſt pas à de l'eau, à de la fange ; il eſt vraiſemblable que c'eſt à quelque choſe de plus puiſſant que moi. C'eſt à la combinaiſon ſeule des élémens, me direz-vous. Prouvez-le-moi donc, faites-moi donc voir nettement qu'une cauſe intelligente ne peut m'avoir donné l'intelligence. Voilà où vous êtes réduit.

L'auteur combat avec ſuccès le Dieu des ſcholaſtiques, un Dieu compoſé de qualités diſcordantes, un Dieu auquel on donne, comme à ceux d'*Homère*, les paſſions des hommes ; un Dieu capricieux, inconſtant, vindicatif, inconſéquent, abſurde ; mais il ne peut combattre le DIEU des ſages. Les ſages en contemplant la nature admettent un pouvoir intelligent & ſuprême. Il eſt peut-être impoſſible à la raiſon humaine deſtituée du ſecours divin de faire un pas plus avant.

L'auteur demande où réſide cet Etre? & de ce que perſonne ſans être infini ne peut dire où il réſide, il conclut qu'il n'exiſte pas. Cela n'eſt pas philoſophique ; car de ce que nous ne pouvons dire où eſt la cauſe d'un effet, nous ne devons pas conclure qu'il n'y a point de cauſe. Si vous n'aviez jamais vu de canonnier, & que vous viſſiez l'effet d'une batterie de canon, vous ne de-

Digitized by Google

vriez pas dire, elle agit toute seule par sa propre vertu.

Ne tient-il donc qu'à dire, il n'y a point de DIEU, pour qu'on vous en croye sur votre parole?

Enfin, sa grande objection est dans les malheurs & dans les crimes du genre-humain, objection aussi ancienne que philosophique; objection commune; mais fatale & terrible, à laquelle on ne trouve de réponse que dans l'espérance d'une vie meilleure. Et quelle est encore cette espérance? nous n'en pouvons avoir aucune certitude par la raison. Mais j'ose dire que quand il nous est prouvé qu'un vaste édifice construit avec le plus grand art est bâti par un architecte quel qu'il soit, nous devons croire à cet architecte quand même l'édifice serait teint de notre sang, souillé de nos crimes, & qu'il nous écraserait par sa chûte. Je n'examine pas encore si l'architecte est bon, si je dois être satisfait de son édifice, si je dois en sortir plutôt que d'y demeurer, si ceux qui sont logés comme moi dans cette maison pour quelques jours, en sont contens. J'examine seulement s'il est vrai qu'il y ait un architecte, ou si cette maison remplie de tant de beaux appartemens & de vilains galetas, s'est bâtie toute seule.

SECTION QUATRIÉME.

De la nécessité de croire un Etre suprême.

Le grand objet, le grand intérêt, ce me semble, n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de péser s'il faut pour le bien commun de nous autres animaux misérables & pensans, admettre un DIEU rémunérateur & vengeur, qui nous serve à la fois de frein & de consolation, ou rejetter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérances, à nos crimes sans remords?

Hobbes dit, que si dans une républiqne où l'on ne reconnaîtrait point de DIEU, quelque citoyen en proposait un, il le ferait pendre.

Il entendait apparemment par cette étrange

exagération, un citoyen qui voudrait dominer au nom de DIEU; un charlatan qui voudrait se faire tyran. Nous entendons des citoyens qui sentant la faiblesse humaine, sa perversité & sa misère, cherchent un point fixe pour assurer leur morale, & un appui qui les soutienne dans les langueurs & dans les horreurs de cette vie.

Depuis *Job* jusqu'à nous, un très grand nombre d'hommes a maudit son existence; nous avons donc un besoin perpétuel de consolation & d'espoir. Votre philosophie nous en prive. La fable de *Pandore* valait mieux, elle nous laissait l'espérance; & vous nous la ravissez! La philosophie, selon vous, ne fournit aucune preuve d'un bonheur à venir. Non; mais vous n'avez aucune démonstration du contraire. Il se peut qu'il y ait en nous une monade indestructible qui sente & qui pense, sans que nous sachions le moins du monde comment cette monade est faite. La raison ne s'oppose point absolument à cette idée, quoique la raison seule ne la prouve pas. Cette opinion n'a-t-elle pas un prodigieux avantage sur la vôtre? La mienne est utile au genre-humain, la vôtre est funeste; elle peut (quoique vous en disiez) encourager les *Néron*, les *Alexandre VI* & les *Cartouche*; la mienne peut les réprimer.

Marc-Antonin, *Epictète*, croyaient que leur monade (de quelque espèce qu'elle fût) se rejoindrait à la monade du grand Etre; & ils furent les plus vertueux des hommes.

Dans le doute où nous sommes tous deux, je ne vous dis pas avec Pascal, *prenez le plus sûr*. Il n'y a rien de sûr dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici de parier, mais d'examiner; il faut juger, & notre volonté ne détermine pas notre jugement. Je ne vous propose pas de croire des choses extravagantes pour vous tirer d'embarras; je ne vous dis pas, Allez à la Mecque baiser la pierre noire pour vous instruire; tenez une queue de vache à la main; affublez-vous d'un scapulaire, soyez imbécille & fanatique pour acquérir la faveur de l'Etre des êtres. Je vous dis, Continuez à cultiver

Digitized by Google

la vertu, à être bienfaisant, à regarder toute superstition avec horreur ou avec pitié; mais adorez avec moi le dessein qui se manifeste dans toute la nature, & par conséquent l'auteur de ce dessein, la cause primordiale & finale de tout; espérez avec moi que notre monade qui raisonne sur le grand Etre éternel, pourra être heureuse par ce grand Etre même. Il n'y a point là de contradiction. Vous ne m'en démontrerez pas l'impossibilité; de même que je ne puis vous démontrer mathématiquement que la chose est ainsi. Nous ne raisonnons guères en métaphysique que sur des probabilités : nous nageons tous dans une mer dont nous n'avons jamais vu le rivage. Malheur à ceux qui se battent en nageant. Abordera qui pourra; mais celui qui me crie, Vous nagez en vain, il n'y a point de port, me décourage & m'ôte toutes mes forces.

De quoi s'agit-il dans notre dispute? de consoler notre malheureuse existence. Qui la console? vous ou moi?

Vous avouez vous-même dans quelques endroits de votre ouvrage, que la croyance d'un DIEU a tenu quelques hommes sur le bord du crime : cet aveu me suffit. Quand cette opinion n'aurait prévenu que dix assassinats, dix calomnies, dix jugemens iniques sur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embrasser.

La religion, dites-vous, a produit des milliasses de forfaits; dites la superstition, qui règne sur notre triste globe; elle est la plus cruelle ennemie de l'adoration pure qu'on doit à l'Etre suprême. Détestons ce monstre qui a toûjours déchiré le sein de sa mère; ceux qui le combattent sont les bienfaicteurs du genre humain; c'est un serpent qui entoure la religion de ses replis, il faut lui écraser la tête sans blesser celle qu'il infecte & qu'il dévore.

Vous craignez qu'*en adorant* DIEU *on ne redevienne bientôt superstitieux & fanatique*. Mais n'est-il pas à craindre qu'en le niant on ne s'abandonne aux passions les plus atroces, & aux crimes les plus affreux? Entre ces deux excès, n'y a-t-il

Digitized by Google

pas un milieu très raisonnable! Où est l'asyle entre ces deux écueils? le voici. DIEU, & des loix sages.

Vous affirmez qu'il n'y a qu'un pas de l'adoration à la superstition. Il y a l'infini pour les esprits bienfaits: & ils sont aujourd'hui en grand nombre; ils sont à la tête des nations, ils influent sur les mœurs publiques; & d'année en année le fanatisme qui couvrait la terre se voit enlever ses détestables usurpations.

Je répondrai encor un mot à vos paroles de la page 223. *Si l'on présume des rapports entre l'homme & cet Etre incroyable, il faudra lui élever des autels, lui faire des présens* &c. ; *si l'on ne conçoit rien à cet Etre, il faudra s'en rapporter à des prêtres qui* ...... &c. &c. &c. Le grand mal de s'assembler aux tems des moissons pour remercier DIEU du pain qu'il nous a donné! qui vous dit de faire des présens à DIEU! l'idée en est ridicule: mais où est le mal de charger un citoyen qu'on appellera *vieillard* ou *prêtre*, de rendre des actions de grace à la Divinité au nom des autres citoyens, pourvu que ce prêtre ne soit pas un *Grégoire VII* qui marche sur la tête des rois, ou un *Alexandre VI* souillant par un inceste le sein de sa fille qu'il a engendrée par un stupre, & assassinant, empoisonnant, à l'aide de son bâtard, presque tous les princes voisins; pourvu que dans une paroisse ce prêtre ne soit pas un fripon volant dans la poche des pénitens qu'il confesse & employant cet argent à séduire les petites filles qu'il catéchise; pourvu que ce prêtre ne soit pas un *le Tellier*, qui met tout un royaume en combustion par des fourberies dignes du pilori; un *Warburton* qui voile les loix de la société en manifestant les papiers secrets d'un membre du parlement pour le perdre, & qui calomnie quiconque n'est pas de son avis? Ces derniers cas sont rares. L'état du sacerdoce est un frein qui force à la bienséance.

Un sot prêtre excite le mépris; un mauvais prêtre inspire l'horreur: un bon prêtre, doux,

Digitized by Google

pieux sans superstition, charitable, tolérant, est un homme qu'on doit chérir & respecter. Vous craignez l'abus, & moi aussi. Unissons-nous pour le prévenir ; mais ne condamnons pas l'usage quand il est utile à la société, quand il n'est pas perverti par le fanatisme ou par la méchanceté frauduleuse.

J'ai une chose très importante à vous dire. Je suis persuadé que vous êtes dans une grande erreur ; mais je suis également convaincu que vous vous trompez en honnête homme. Vous voulez qu'on soit vertueux, même sans Dieu, quoique vous ayez dit malheureusement que *dès que le vice rend l'homme heureux, il doit aimer le vice.* Proposition affreuse que vos amis auraient dû vous faire effacer. Partout ailleurs vous inspirez la probité. Cette dispute philosophique ne sera qu'entre vous & quelques philosophes répandus dans l'Europe ; le reste de la terre n'en entendra pas parler. Le peuple ne nous lit point. Si quelque théologien voulait vous persécuter, il serait un méchant, il serait un imprudent qui ne servirait qu'à vous affermir, & à faire de nouveaux athées.

Vous avez tort ; mais les Grecs n'ont point persécuté *Epicure*, les Romains n'ont point persécuté *Lucrèce*. Vous avez tort ; mais il faut respecter votre génie & votre vertu en vous réfutant de toutes ses forces.

Le plus bel hommage, à mon gré, qu'on puisse rendre à Dieu, c'est de prendre sa défense sans colère ; comme le plus indigne portrait qu'on puisse faire de lui est de le peindre vindicatif & furieux. Il est la vérité même : la vérité est sans passion. C'est être disciple de Dieu que de l'annoncer d'un cœur doux, & d'un esprit inaltérable.

Je pense avec vous que le fanatisme est un monstre mille fois plus dangereux que l'athéïsme philosophique. *Spinosa* n'a pas commis une seule mauvaise action. *Châtel* & *Ravaillac*, tous deux dévots, assassinèrent *Henri IV*.

Digitized by Google

L'athée de cabinet eſt preſque toûjours un philoſophe tranquille; le fanatique eſt toûjours turbulent; mais l'athée de cour, le prince athée pourrait être le fléau du genre-humain. *Borgia* & ſes ſemblables ont fait preſqu'autant de mal que les fanatiques de Munſter & des Cevennes: je dis les fanatiques des deux partis. Le malheur des athées de cabinet eſt de faire des athées de cour. C'eſt *Chiron* qui élève *Achille*; il le nourrit de moëlle de lion. Un jour *Achille* traînera le corps d'*Hector* autour des murailles de Troye, & immolera douze captifs innocens à ſa vengeance.

DIEU nous garde d'un abominable prêtre qui hâche un roi en morceau avec ſon couperet ſacré, ou de celui qui, le caſque en tête & la cuiraſſe ſur le dos, à l'âge de ſoixante & dix ans, oſe ſigner de ſes trois doigts enſanglantés la ridicule excommunication d'un roi de France, ou de... ou de... où de....

Mais que DIEU nous préſerve auſſi d'un deſpote colère & barbare, qui ne croyant point DIEU, ferait ſon Dieu à lui-même; qui ſe rendrait indigne de ſa place ſacrée en foulant aux pieds les devoirs que cette place impoſe; qui ſacrifierait ſans remords ſes amis, ſes parens, ſes ſerviteurs, ſon peuple à ſes paſſions. Ces deux tigres, l'un tondu, l'autre couronné, ſont également à craindre. Par quel frein pourrons-nous les retenir? &c. &c.

Si l'idée d'un DIEU, auquel nos ames peuvent ſe rejoindre, a fait des *Titus*, des *Trajans*, des *Antonins*, des *Marc-Aurèles*, & ces grands empereurs Chinois, dont la mémoire eſt ſi précieuſe dans le ſecond des plus anciens & des plus vaſtes empires du monde; ces exemples ſuffiſent pour ma cauſe. Et ma cauſe eſt celle de tous les hommes.

Je ne crois pas que dans toute l'Europe il y ait un ſeul homme d'état, un ſeul homme un peu verſé dans les affaires du monde, qui n'ait le plus profond mépris pour toutes les légendes dont

Digitized by Google

nous avons été inondés plus que nous le sommes aujourd'hui de brochures. Si la religion n'enfante plus de guerres civiles, c'est à la philosophie seule qu'on en est redevable; les disputes théologiques commencent à être regardées du même œil que les querelles de *Gilles* & de *Pierrot* à la foire. Une usurpation également odieuse & ridicule, fondée d'un côté sur la fraude & de l'autre sur la bêtise, est minée chaque instant par la raison qui établit son règne. La bulle *in Cæna Domini*, le chef-d'œuvre de l'insolence & de la folie, n'ose plus paraître dans Rome même. Si un régiment de moines fait la moindre évolution contre les loix de l'état, il est cassé sur le champ. Mais quoi! parce qu'on a chassé les jésuites, faut-il chasser DIEU? au contraire, il faut l'en aimer davantage.

AMOUR DE DIEU.

LEs disputes sur l'amour de DIEU ont allumé autant de haines qu'aucune querelle théologique. Les jésuites & les jansénistes se sont battus pendant cent ans, à qui aimerait DIEU d'une façon plus convenable, & à qui désolerait plus son prochain.

Dès que l'auteur du *Télémaque* qui commençait à jouïr d'un grand crédit à la cour de *Louis XIV*, voulut qu'on aimât DIEU d'une manière qui n'était pas celle de l'auteur des *Oraisons funèbres*; celui-ci qui était un grand ferrailleur, lui déclara la guerre, & le fit condamner dans l'ancienne ville de *Romulus*, où DIEU était ce qu'on aimait le mieux après la domination, les richesses, l'oisiveté, le plaisir & l'argent.

Si madame *Guion* avait su le conte de la bonne vieille qui apportait un réchaut pour brûler le paradis, & une cruche d'eau pour éteindre l'enfer, afin qu'on n'aimât DIEU que pour lui-même, elle n'aurait peut-être pas tant écrit. Elle eût dû sentir qu'elle ne pouvait rien dire de mieux. Mais elle

aimait DIEU & le galimatias si cordialement, qu'elle fut quatre fois en prison pour sa tendresse : traitement rigoureux & injuste. Pourquoi punir comme une criminelle une femme qui n'avait d'autre crime que celui de faire des vers dans le stile de l'abbé *Cotin*, & de la prose dans le goût de *Polichinelle?* Il est étrange que l'auteur de *Télémaque* & des froides amours d'*Eucharis* ait dit, dans ses *Maximes des saints*, d'après le bienheureux François de Sales, *Je n'ai presque point de desirs ; mais si j'étais à renaître je n'en aurais point du tout. Si* DIEU *venait à moi, j'irais aussi à lui ; s'il ne voulait pas venir à moi, je me tiendrais là & n'irais pas à lui.*

C'est sur cette proposition que roule tout son livre ; on ne condamna point *St François de Sales ;* mais on condamna *Fénelon.* Pourquoi? c'est que *François de Sales* n'avait point un violent ennemi à la cour de Turin, & que *Fénelon* en avait un à Versailles.

Ce qu'on a écrit de plus sensé sur cette controverse mystique, se trouve peut-être dans la satyre de *Boileau*, sur l'*amour de* DIEU, quoique ce ne soit pas assurément son meilleur ouvrage.

Qui fait exactement ce que ma loi commande,
A pour moi, dit ce DIEU, l'amour que je demande.

S'il faut passer des épines de la théologie, à celles de la philosophie qui sont moins longues & moins piquantes, il paraît clair qu'on peut aimer un objet sans aucun retour sur soi-même, sans aucun mélange d'amour-propre, intéressé. Nous ne pouvons comparer les choses divines aux terrestres, l'amour de DIEU à un autre amour. Il manque précisément un infini d'échellons pour nous élever de nos inclinations humaines à cette amour sublime. Cependant, puis qu'il n'y a pour nous d'autre point d'appui que la terre, tirons nos comparaisons de la terre. Nous voyons un chef-d'œuvre de l'art en peinture, en

Digitized by Google

ſculpture, en architecture, en poëſie, en éloquence, nous entendons une muſique qui enchante nos oreilles & notre ame, nous l'admirons, nous l'aimons ſans qu'il nous en revienne le plus léger avantage, c'eſt un ſentiment pur; nous allons même juſqu'à ſentir quelquefois de la vénération, de l'amitié pour l'auteur; & s'il était là nous l'embraſſerions.

C'eſt à-peu-près la ſeule manière dont nous puiſſions expliquer notre profonde admiration & les élans de notre cœur envers l'éternel architecte du monde. Nous voyons l'ouvrage avec un étonnement de reſpect, & d'anéantiſſement; & notre cœur s'élève autant qu'il le peut vers l'ouvrier.

Mais quel eſt ce ſentiment? je ne ſais quoi de vaſte & d'interminé, un ſaiſiſſement qui ne tient rien de nos affections ordinaires; une ame plus ſenſible qu'une autre, plus déſoccupée, peut-être ſi touchée du ſpectacle de la nature, qu'elle voudrait s'élancer juſqu'au maître éternel qui l'a formée. Une telle affection de l'eſprit, un ſi puiſſant attrait peut-il encourir la cenſure? A-t-on pu condamner le tendre archevêque de Cambrai? Malgré les expreſſions de *St. François de Sales* que nous avons rapportées, il s'en tenait à cette aſſertion, qu'on peut aimer l'auteur uniquement pour la beauté de ſes ouvrages. Quelle héréſie avait-on à lui reprocher? les extravagances du ſtile d'une dame de Montargis, & quelques expreſſions peu méſurées de ſa part, lui nuiſirent.

Où était le mal? on n'en ſait plus rien aujourd'hui. Cette querelle eſt anéantie comme tant d'autres. Si chaque ergoteur voulait bien ſe dire à ſoi-même, Dans quelques années perſonne ne ſe ſouciera de mes ergotiſmes, on ergoterait beaucoup moins. Ah, *Louis XIV! Louis XIV!* il falait laiſſer deux hommes de génie ſortir de la ſphère de leurs talens, au point d'écrire ce qu'on a jamais écrit de plus obſcur & de plus ennuyeux dans votre royaume.

Digitized by Google

Pout finir tous ces débats là,
Tu n'avais qu'à les laisser faire.

Remarquons à tous les articles de morale & d'histoire par quelle chaîne invisible, par quels ressorts inconnus toutes les idées qui troublent nos têtes & tous les événemens qui empoisonnent nos jours sont liés ensemble, se heurtent & forment nos destinées. *Fénelon* meurt dans l'exil pour avoir eu deux ou trois conversations mystiques avec une femme un peu extravagante. Le cardinal de *Bouillon*, le neveu du grand *Turenne*, est persécuté pour n'avoir pas lui-même persécuté à Rome l'archevêque de Cambrai son ami: il est contraint de sortir de France, & il perd toute sa fortune.

C'est par ce même enchaînement que le fils d'un procureur de Vire trouve, dans une douzaine de phrases obscures d'un livre imprimé dans Amsterdam, de quoi remplir de victimes tous les cachots de la France; & à la fin, il sort de ces cachots mêmes un cri dont le retentissement fait tomber par terre toute une société habile & tyrannique fondée par un fou ignorant.

DE DIODORE DE SICILE, ET D'HÉRODOTE.

IL est juste de commencer par *Hérodote* comme le plus ancien.

Quand *Henri Etienne* intitula sa comique rapsodie, *Apologie d'Hérodote*, on sait assez que son dessein n'était pas de justifier les contes de ce père de l'histoire; il ne voulait que se moquer de nous, & faire voir que les turpitudes de son tems étaient pires que celles des Egyptiens & des Perses. Il usa de la liberté que se donnait tout protestant contre ceux de l'église catholique apostolique & romaine. Il leur reproche aigrement

Digitized by Google

leurs débauches, leur avarice, leurs crimes expiés à prix d'argent, leurs indulgences publiquement vendues dans les cabarets, les fausses reliques supposées par leurs moines ; il les appelle *idolâtres*. Il ose dire que si les Egyptiens adoraient, à ce qu'on dit, des chats & des oignons, les catholiques adoraient des os de morts. Il ose les appeller, dans son discours préliminaire, *théophages*, & même *théokeses*. *a*) Nous avons quatorze éditions de ce livre ; car nous aimons les injures qu'on nous dit en commun, autant que nous regimbons contre celles qui s'adressent à nos personnes en notre propre & privé nom.

Henri Etienne ne se servit donc d'*Hérodote* que pour nous rendre exécrables & ridicules. Nous avons un dessein tout contraire ; nous prétendons montrer que les histoires modernes de nos bons auteurs depuis *Guichardin*, sont en général aussi sages; aussi vraies que celles de *Diodore* & d'*Hérodote* sont folles & fabuleuses.

1°. Que veut dire le père de l'histoire dès le commencement de son ouvrage : *Les historiens Perses rapportent que les Phéniciens furent les auteurs de toutes les guerres. De la mer Rouge ils entrèrent dans la nôtre ?* &c. Il semblerait que les Phéniciens se fussent embarqués au golphe de Suez, qu'arrivés au détroit de Babel-Mandel ils eussent côtoyé l'Ethiopie, passé la ligne, doublé le cap des Tempêtes appellé depuis le *cap de Bonne-Espérance*, remonté au loin entre l'Afrique & l'Amérique qui est le seul chemin, repassé la ligne, entré de l'Océan dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule ; ce qui aurait été un voyage de plus de quatre mille de nos grandes lieuës marines, dans un tems où la navigation était dans son enfance.

a) *Théokese* signifie qui rend Dieu à la selle, proprement ch... Dieu : ce reproche affreux, cette injure avilissante n'a pas cependant effrayé le commun des catholiques : preuve évidente que les livres n'étant point lus par le peuple, n'ont point d'influence sur le peuple.

Digitized by Google

2o La première chofe que font les Phéniciens c'eft d'aller vers Argos enlever la fille du roi *Inachus*, après quoi les Grecs à leur tour vont enlever *Europe* fille du roi de Tyr.

3o Immédiatement après vient *Candale* roi de Lydie, qui rencontrant un de fes foldats aux gardes nommé *Gigès*, lui dit, Il faut que je te montre ma femme toute nue; il n'y manque pas. La reine l'ayant fu, dit au foldat, comme de raifon, Il faut que tu meures, ou que tu affaffines mon mari, & que tu règnes avec moi; ce qui fut fait fans difficulté.

4o. Suit l'hiftoire d'*Orion* porté par un marfouin fur la mer du fond de la Calabre jufqu'au cap de Matapan, ce qui fait un voyage affez extraordinaire d'environ cent lieuës.

5o. De conte en conte (& qui n'aime pas les contes?) on arrive à l'oracle infallible de Delphe, qui tantôt devine que *Créfus* fait cuire un quartier d'agneau & une tortue dans une tourtière de cuivre, & tantôt lui prédit qu'il fera détrôné par un mulet.

6o. Parmi les inconcevables fadaifes dont toute l'hiftoire ancienne regorge, en eft-il beaucoup qui approche de la famine qui tourmenta pendant vingt-huit ans les Lydiens? Ce peuple qu'*Hérodote* nous peint plus riche en or que les Péruviens, au lieu d'acheter des vivres chez l'étranger, ne trouva d'autre fecret que celui de jouer aux dames de deux jours l'un, fans manger pendant vingt-huit années de fuite.

7o. Connaiffez-vous rien de plus merveilleux que l'hiftoire de *Cyrus*? fon grand-père le Mède *Aftiage* qui, comme vous voyez, avait un nom grec, rêve une fois que fa fille *Mandane* (autre nom grec) inonde toute l'Afie en piffant; une autre fois, que de fa matrice il fort une vigne dont toute l'Afie mange les raifins. Et là-deffus, le bon homme *Aftiage* ordonne à un *Harpage*, autre Grec, de faire tuer fon petit-fils *Cyrus*; car il n'y a certainement point de grand-père qui n'égorge toute fa race après de tels rêves. *Har-*

Digitized by Google

page n'obéit point. Le bon *Astiage* qui était prudent & juste fait mettre en capilotade le fils d'*Harpage*, & le fait manger à son père, selon l'usage des anciens héros.

8o. *Hérodote*, non moins bon naturaliste qu'historien exact, ne manque pas de vous dire que la terre à froment de vers Babilone, rapporte trois cens pour un. Je connais un petit pays qui rapporte trois pour un. J'ai envie d'aller me transporter dans le Diarbek quand les Turcs en seront chassés par *Catherine II*, qui a de très beaux blés aussi, mais non pas trois cent pour un.

9o. Ce qui m'a toûjours semblé très honnête & très édifiant chez *Hérodote*, c'est la belle coutume religieuse établie dans Babilone, & dont nous avons parlé, que toutes les femmes mariées allassent se prostituer dans le temple de *Milita* pour de l'argent au premier étranger qui se présentait. On comptait deux millions d'habitans dans cette ville. Il devait y avoir de la presse aux dévotions. Cette loi est surtout très vraisemblable chez les Orientaux qui ont toûjours renfermé leurs femmes, & qui plus de dix siécles avant *Hérodote* imaginèrent de faire des eunuques qui leur répondissent de la chasteté de leurs femmes. *b*) Je m'arrête; si quelqu'un veut suivre l'ordre de ces numéros, il sera bientôt à cent.

Tout ce que dit *Diodore* de Sicile, sept siécles après *Hérodote*, est de la même force dans tout ce qui regarde les antiquités & la physique. L'abbé *Terrasson* nous disait, Je traduis le texte de *Diodore* dans toute sa turpitude. Il nous en lisait quelquefois des morceaux chez Mr de *la Faye* &

b) Remarquez qu'*Hérodote* vivait du tems de *Xerxès*, lorsque Babilonne était dans sa plus grande splendeur: les Grecs ignoraient la langue caldéenne. Quelque interprête se moqua de lui, ou *Hérodote* se moqua des Grecs. Lorsque les *Musicos* d'Amsterdam étaient dans leur plus grande vogue, on aurait bien pu faire accroire à un étranger que les premières dames de la ville venaient se prostituer aux matelots qui revenaient de l'Inde, pour les récompenser de leurs peines. Le plus plaisant de tout ceci, c'est que des pédans welches ont trouvé la coutume de Babilone très vraisemblable & très honnête.

quand on riait, il difait, vous verrez bien autre chofe. Il était tout le contraire de *Dacier*.

Le plus beau morceau de *Diodore* eft la charmante defcription de l'ifle Pancaie *Panchaica tellus*, célébrée par *Virgile*. Ce font des allées d'arbres odoriférans, à perte de vue, de la myrrhe & de l'encens pour en fournir au monde entier fans s'épuifer; des fontaines qui forment une infinité des canaux bordés de fleurs; des oifeaux ailleurs inconnus qui chantent fous d'éternels ombrages; un temple de marbre de quatre mille pieds de longueur, orné de colonnes & de ftatues coloffales, &c. &c.

Cela fait fouvenir du duc de *la Ferté* qui, pour flatter le goût de l'abbé *Servien*, lui difait un jour, Ah! fi vous aviez vu mon fils qui eft mort à l'âge de quinze ans! quels yeux! quelle fraîcheur de teint! quelle taille admirable! l'Antinoüs du Belvedère n'était auprès de lui qu'un magot de la Chine. Et puis, quelle douceur de mœurs! faut-il que ce qu'il y a jamais eu de plus beau m'ait été enlevé! L'abbé *Servien* s'attendrit, le duc de *la Ferté* s'échauffant par fes propres paroles, s'attendrit auffi. Tous deux enfin fe mirent à pleurer; après quoi il avoua qu'il n'avait jamais eu de fils.

Un certain abbé *Bazin* avait relevé avec fa difcrétion ordinaire un autre conte de *Diodore*. C'était à propos du roi d'Egypte *Séfoftris*, qui probablement n'a pas plus exifté que l'ifle Pancaie. Le père de *Séfoftris*, qu'on ne nomme point imagina, le jour que fon fils naquit, de lui faire conquérir toute la terre dès qu'il ferait majeur. C'eft un beau projet. Pour cet effet, il fit élever auprès de lui tous les garçons qui étaient nés le même jour en Egypte; & pour en faire des conquérans, on ne leur donnait à déjeûner qu'après leur avoir fait courir cent quatre-vingt ftades, qui font environ huit de nos grandes lieuës.

Quand *Séfoftris* fut majeur, il partit avec fes coureurs pour aller conquérir le monde. Ils étaient encor au nombre de dix-fept cent; & probable-

Digitized by Google

ment la moitié était morte, selon le train ordinaire de la nature, & surtout de la nature de l'Egypte, qui de tout tems fut désolée par une peste destructive, au moins une fois en dix ans.

Il falait donc qu'il fut né trois mille quatre cent garçons en Egypte le même jour que *Sésostris*. Et comme la nature produit presque autant de filles que de garçons, il naquit ce jour-là environ six mille personnes au moins; mais on accouche tous les jours: & six mille naissances par jour produisent au bout de l'année deux millions cent quatre-vingt dix mille enfans. Si vous les multipliez par trente-quatre, selon la règle de *Kerseboum*, vous aurez en Egypte plus de soixante & quatorze millions d'habitans, dans un pays qui n'est pas si grand que l'Espagne ou que la France.

Tout cela parut énorme à l'abbé *Bazin* qui avait un peu vu le monde, & qui savait comme il va.

Mais un *Larcher* qui n'était jamais sorti du collège Mazarin, prit violemment le parti de *Sésostris* & de ses coureurs. Il prétendit qu'*Hérodote* en parlant aux Grecs, ne comptait pas par stades de la Grèce, & que les héros de *Sésostris* ne couraient que quatre grandes lieuës pour avoir à déjeûner. Il accabla ce pauvre abbé *Bazin* d'injures telles que jamais savant en *us*, ou en *es* n'en avait pas encor dites. Il ne s'en tint pas même aux dix-sept cent petits garçons; il alla jusqu'à prouver par les prophêtes que les femmes, les filles, les niéces des rois de Babilone, toutes les femmes des satrapes & des mages, allaient par dévotion coucher dans les allées du temple de Babilone pour de l'argent, avec tous les chameliers & tous les muletiers de l'asie. Il traita de mauvais chrêtien, de damné, & d'ennemi de l'état, quiconque osait défendre l'honneur des dames de Babilone.

Il prit aussi le parti des boucs qui avaient communément les faveurs des jeunes Egyptiennes. Sa grande raison, disait-il, c'est qu'il était allié par

Digitized by Google

les femmes à un parent de l'évêque de Meaux *Boſſuet* auteur d'un diſcours éloquent ſur l'*Hiſtoire non-univerſelle ;* mais ce n'eſt pas là une raiſon péremptoire.

Gardez-vous des contes bleus en tout genre.

Diodore de Sicile fut le plus grand compilateur de ces contes. Ce Sicilien n'avait pas un eſprit de la trempe de ſon compatriote *Archimède* qui chercha & trouva tant de vérités mathématiques.

Diodore examine ſérieuſement l'hiſtoire des Amazones & de leur reine *Mirine* ; l'hiſtoire des Gorgones qui combattirent contre les Amazones ; celle des Titans, celle de tous les Dieux. Il approfondit l'hiſtoire de *Priape* & *Hermaphrodite*. On ne peut donner plus de détails ſur *Hércule* : ce héros parcourt tout l'hémiſphère, tantôt à pied & tout ſeul comme un pélerin, tantôt comme un général d'une grande armée. Tous ſes travaux y ſont fidélement diſcutés ; mais ce n'eſt rien en comparaiſon de l'hiſtoire des Dieux de Crète.

Diodore juſtifie *Jupiter* du reproche que d'autres graves hiſtoriens lui ont fait d'avoir détrôné & mutilé ſon père. On voit comment ce *Jupiter* alla combattre des géants, les uns dans ſon iſle, les autres en Phrygie, & enſuite en Macédoine & en Italie.

Aucun des enfans qu'il eut de ſa ſœur *Junon* & de ſes favorites n'eſt omis.

On voit enſuite comment il devint Dieu, & Dieu ſuprême.

C'eſt ainſi que toutes les hiſtoires anciennes ont été écrites. Ce qu'il y a de plus fort, c'eſt qu'elles étaient ſacrées ; & en effet ſi elles n'avaient pas été ſacrées, elles n'auraient jamais été lues.

Il n'eſt pas mal d'obſerver que quoiqu'elles fuſſent ſacrées, elles étaient toutes différentes ; & de province en province, d'iſle en iſle, chacune avait une hiſtoire des Dieux, des demi-dieux & des héros contradictoire avec celle de ſes voiſins. Mais auſſi ce qu'il faut bien obſerver, c'eſt que les

Digitized by Google

les peuples ne se battirent jamais pour cette mythologie.

L'histoire honnête de *Thucidide*, & qui a quelques lueurs de vérité, commence à *Xerxès* : mais avant cette époque que de tems perdu !

DIRECTEUR.

Ce n'est ni d'un directeur de finances, ni d'un directeur d'hôpitaux, ni d'un directeur des bâtimens du roi &c. &c. que je prétends parler, mais d'un directeur de conscience ; car celui-là dirige tous les autres, il est le précepteur du genre humain. Il sait & enseigne ce qu'on doit faire & ce qu'on doit omettre dans tous les cas possibles.

Il est clair qu'il serait utile que dans toutes les cours il y eût un homme *consciencieux*, que le monarque consultât en secret dans plus d'une occasion, & qui lui dît hardiment, *non licet*. Louis le juste n'aurait pas commencé son triste & malheureux règne par assassiner son premier ministre & par emprisonner sa mère. Que de guerres aussi funestes qu'injustes de bons directeurs nous auraient épargnées ! que de cruautés ils auraient prévenues !

Mais souvent on croit consulter un agneau & on consulte un renard. *Tartuffe* était le directeur d'*Orgon*. Je voudrais bien savoir quel fut le directeur de conscience qui conseilla la St. Barthelemi.

Il n'est pas plus parlé de directeurs que de confesseurs dans l'Evangile. Chez les peuples que notre courtoisie ordinaire nomme *payens*, nous ne voyons pas que *Scipion*, *Fabricius*, *Caton*, *Titus*, *Trajan*, les *Antonins* eussent des directeurs. Il est bon d'avoir un ami scrupuleux qui vous rappelle à vos devoirs. Mais votre conscience doit être le chef de votre conseil.

Un huguenot fut bien étonné quand une dame

Digitized by Google

catholique lui apprit qu'elle avait un confesseur pour l'absoudre de ses péchés, & un directeur pour l'empêcher d'en commettre. Comment votre vaisseau, lui dit-il, Madame, a-t-il pu faire eau si souvent ayant deux si bons pilotes?

Les doctes observent qu'il n'appartient pas à tout le monde d'avoir un directeur. Il en est de cette charge dans une maison comme de celle d'écuyer; cela n'appartient qu'aux grandes dames. L'abbé *Gobelin* homme processif & avide, ne dirigeait que madame de *Maintenon*. Les directeurs à la ville servent souvent quatre ou cinq dévotes à la fois; ils les brouillent tantôt avec leurs maris, tantôt avec leurs amans, & remplissent quelquefois les places vacantes.

Pourquoi les femmes ont-elles des directeurs, & les hommes n'en ont-ils point? c'est par la raison que madame de *la Valière* se fit carmélite quand elle fut quittée par *Louis XIV*; & que Mr. de *Turenne* étant trahi par madame de *Coetquen* ne se fit pas moine.

St. Jérôme & *Rufin* son antagoniste étaient grands directeurs de femmes & de filles; ils ne trouvèrent pas un sénateur romain, pas un tribun militaire à gouverner. Il faut à tous ces gens-là du *devoto femineo sexu*. Les hommes ont pour eux trop de barbe au menton, & souvent trop de force dans l'esprit. *Boileau* a fait dans la satyre des femmes le portrait d'un directeur.

> Nul n'est si bien soigné qu'un directeur des femmes;
> Quelque léger dégoût vient-il le travailler,
> Une froide vapeur le fait-elle bailler,
> Un escadron coeffé d'abord court à son aide:
> L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède:
> Chez lui sirops exquis, ratafiats vantés,
> Confitures, surtout, volent de tous côtés. &c.

Ces vers sont bons pour *Brosseüe*. Il y avait ce me semble quelque chose de mieux à nous dire.

Digitized by Google

DISPUTE.

On a toujours disputé, & sur tous les sujets. *Mundum tradidit disputationi eorum.* Il y a eu de violentes querelles pour savoir si le tout est plus grand que sa partie; si un corps peut être en plusieurs endroits à la fois; si la matière est toûjours impénétrable; si la blancheur de la neige peut subsister sans neige; si la douceur du sucre peut se faire sentir sans sucre, si on peut penser sans tête.

Je ne sais aucun doute que dès qu'un janséniste aura fait un livre pour démontrer que deux & un font trois, il ne se trouve un moliniste qui démontre que deux & un font cinq.

Nous avons cru instruire le lecteur & lui plaire en mettant sous ses yeux cette pièce de vers sur les disputes. Elle est fort connue de tous les gens de goût de Paris; mais elle ne l'est point des savans qui disputent encor sur la prédestination gratuite, & sur la grace concomitante, & sur la question si la mer a produit les montagnes.

Lisez les vers suivans sur les disputes; voilà comme on en faisait dans le bon tems.

DISCOURS EN VERS, SUR LES DISPUTES.

Vingt têtes, vingt avis, nouvel an, nouveau goût,
Autre ville, autres mœurs, tout change, on détruit tout.
Examine pour toi ce que ton voisin pense;
Le plus beau droit de l'homme est cette indépendance.
Mais ne dispute point; les desseins éternels
Cachés au sein de Dieu sont trop loin des mortels;
Le peu que nous savons d'une façon certaine,
Frivole comme nous ne vaut pas tant de peine.
Le monde est plein d'erreurs, mais de-là je conclus
Que prêcher la raison n'est qu'une erreur de plus.

En parcourant au loin la planète où nous sommes
Que verrons-nous? Les torts & les travers des hommes.
Ici c'est un synode, & là c'est un divan.
Nous verrons le muphti, le derviche, l'iman,
Le bonze, le lama, le talapoin, le Pope,
Les antiques rabins, & les abbés d'Europe,
Nos moines, nos prélats, nos docteurs aggrégés;
Etes-vous disputeurs, mes amis? Voyagez.

Qu'un jeune ambitieux ait ravagé la terre,
Qu'un regard de Vénus ait allumé la guerre,
Qu'à Paris, au palais l'honnête citoyen
Plaide pendant vingt ans pour un mur mitoyen,
Qu'au fond d'un diocèse un vieux prêtre gémisse
Quand un abbé de cour enlève un bénéfice,
Et que dans le parterre un poëte envieux
Ait en battant des mains un feu noir dans les yeux,
Tel est le cœur humain : mais l'ardeur insensée
D'asservir ses voisins à sa propre pensée,
Comment la concevoir? Pourquoi, par quel moyen
Veux-tu que ton esprit soit la règle du mien?

Je hais surtout, je hais tout causeur incommode,
Tous ces demi-savans gouvernés par la mode,
Ces gens qui pleins de feu, peut-être pleins d'esprit,
Soutiendront contre vous ce que vous aurez dit.
Un peu musiciens, philosophes, poëtes
Et grands-hommes d'état formés par les gazettes;
Sachant tout, lisant tout, prompts à parler de tout,
Et qui contrediraient *Voltaire* sur le goût,
Montesquieu sur les loix, de *Broglie* sur la guerre,
Ou la jeune d'*Egmont* sur le talent de plaire.

Voyez-les s'emporter sur les moindres sujets,
Sans cesse repliquant sans répondre jamais,
» Je ne céderais pas au prix d'une couronne...
» Je sens.. le sentiment ne consulte personne....
» Et le roi serait là... je verrais là le feu..,
» Messieurs, la vérité mise une fois en jeu,
» Doit-il nous importer de plaire ou de déplaire?...

Digitized by Google

C'eſt bien dit; mais pourquoi cette roideur auſtère ?
Hélas! c'eſt pour juger de quelques nouveaux airs
Ou des deux Poinſinet lequel fait mieux des vers.

Auriez-vous par hazard connu feu monſieur d'Aube, *a*)
Qu'une ardeur de diſpute éveillait avant l'aube ?
Contiez-vous un combat de votre regiment,
Il ſavait mieux que vous, où, contre qui, comment.
Vous ſeul en auriez eu toute la renommée,
N'importe, il vous citait ſes lettres de l'armée;
Et Richelieu préſent il aurait raconté
Ou Gènes défendue, ou Mahon emporté.
D'ailleurs homme de ſens, d'eſprit & de mérite,
Mais ſon meilleur ami redoutait ſa viſite.
L'un bientôt rebuté d'une vaine clameur
Gardait en l'écoutant un ſilence d'humeur.
J'en ai vus dans le feu d'une diſpute aigrie,
Prêts de l'injurier le quitter de furie;
Et rejettant la porte à ſon double battant,
Ouvrir à leur colère un champ libre en ſortant.
Ses neveux qu'à ſa ſuite attachait l'eſpérance
Avaient vu dérouter toute leur complaiſance.
Un voiſin aſmatique en l'embraſſant un ſoir
Lui dit, Mon médecin me défend de vous voir.
Et parmi cent vertus cette unique faibleſſe
Dans un triſte abandon réduiſit ſa vieilleſſe.
Au ſortir d'un ſermon la fiévre le ſaiſit
Las d'avoir écouté ſans avoir contredit.
Et tout prêt d'expirer, gardant ſon caractère,
Il faiſait diſputer le prêtre & le notaire.

Que la bonté divine arbitre de ſon ſort
Lui donne le repos que nous rendit ſa mort!
Si du moins il s'eſt tû devant ce grand arbitre.

Un jeune bachelier bientôt docteur en titre,
Doit, ſuivant une affiche, un tel jour, en tel lieu,

a) Oui je l'ai connu; il était préciſément tel que le dépeint Mr. de *Rulière* auteur de cette épitre. Ce fut ſa rage de diſputer contre tout venant ſur les plus petites choſes, qui lui fit ôter l'intendance dont il était revêtu.

Digitized by Google

Répondre à tout venant sur l'essence de Dieu.
Venez-y, venez voir comme sur un théâtre
Une dispute en règle, un choc opiniâtre,
L'entimême serré, les dilemmes pressans,
Poignards à double lame, & frappant en deux sens,
Et le grand syllogisme en forme regulière,
Et le sophisme vain de sa fausse lumière,
Des moines échauffés vrai fléau de docteurs,
De pauvres Hibernois complaisans disputeurs.
Qui fuyant leur pays pour les saintes promesses
Viennent vivre à Paris d'argumens & de messes;
Et l'honnête public qui même écoutant bien,
A la saine raison de n'y comprendre rien.
Voilà donc les leçons qu'on prend dans vos écoles!

Mais tous les argumens sont-ils faux ou frivoles?
Socrate disputait jusques dans les festins,
Et tout nud quelquefois argumentait aux bains.
Etait-ce dans un sage une folle manie?
La contrariété fait sortir le génie.
La veine d'un caillou recèle un feu qui dort,
Image de ces gens, froids au premier abord;
Et qui dans la dispute, à chaque repartie
Sont pleins d'une chaleur qu'on n'avait point sentie.

C'est un bien, j'y consens. Quant au mal le voici.
Plus on a disputé, moins on s'est éclairci.
On ne redresse point l'esprit faux ni l'œil louche,
Ce mot *j'ai tort*, ce mot nous déchire la bouche.
Nos cris & nos efforts ne frappent que le vent,
Chacun dans son avis demeure comme avant.
C'est mêler seulement aux opinions vaines
Le tumulte insensé des passions humaines.
Le vrai peut quelquefois n'être point de saison;
Et c'est un très grand tort que d'avoir trop raison.

Autrefois la justice & la vérité nues,
Chez les premiers humains furent longtems connues;
Elles régnaient en sœurs: mais on sait que depuis
L'une a fui dans le ciel, & l'autre dans un puits.
La vaine opinion règne sur tous les âges,
Son temple est dans les airs porté sur les nuages.

Digitized by Google

Une foule de dieux, de démons, de lutins
Sont au pied de son trône; & tenant dans leurs mains
Mille riens enfantés par un pouvoir magique,
Nous les montrent de loin sous des verres d'optique.
Autour d'eux, nos vertus, nos biens, nos maux divers
En boules de savon sont épars dans les airs;
Et le souffle des vents y promène sans cesse
De climats en climats le temple & la déesse.
Elle fuit & revient. Elle place un mortel
Hier sur un bucher, demain sur un autel.
Le jeune Antinoüs eut autrefois des prêtres.
Nous rions maintenant des mœurs de nos ancêtres;
Et qui rit de nos mœurs ne fait que prévenir
Ce qu'en doivent penser les siécles à venir.
Une beauté frappante & dont l'éclat étonne,
Les Français la peindront sous les traits de *Brionne*,
Sans croire qu'autrefois un petit front serré,
Un front à cheveux d'or fût toûjours adoré;
Ainsi l'opinion changeante & vagabonde
Soumet la beauté même autre reine du monde.
Ainsi dans l'univers ses magiques effets
Des grands événemens sont les ressorts secrets.
Comment donc espérer qu'un jour aux pieds d'un sage
Nous la voyons tomber du haut de son nuage,
Et que la vérité se montrant aussi-tôt
Vienne au bord de son puits voir ce qu'on fait en-haut.

Il est pour les savans & pour les sages même
Une autre illusion: cet esprit de systême,
Qui bâtit en rêvant des mondes enchantés,
Et fonde mille erreurs sur quelques vérités.
C'est par lui qu'égarés après de vaines ombres
L'inventeur du calcul chercha Dieu dans les nombres.
L'auteur du *mécanisme* attacha follement
La liberté de l'homme aux loix du mouvement;
L'un du soleil éteint veut composer la terre,
» La terre, dit un autre, est un globe de verre. « *b*)

b) C'est une des rêveries de *Buffon*.

De-là ces différends foutenus à grands cris
Et fur un tas poudreux d'inutiles écrits,
La difpute s'affied dans l'afyle du fage.

La contrariété tient fouvent au langage;
On peut s'entendre moins, formant un même fon,
Que fi l'un parlait bafque, & l'autre bas-breton.
C'eft-là, qui le croirait? un fléau redoutable;
Et la pâle famine, & la pefte effroyable
N'égalent point les maux & les troubles divers
Que les mal-entendus fément dans l'univers.

Peindrai-je des dévots les difcordes funeftes,
Les faints emportemens de ces ames céleftes,
Le fanatifme au meurtre excitant les humains,
Des poifons, des poignards, des flambeaux dans les mains,
Nos villages déferts, nos villes embrafées,
Sous nos foyers détruits nos mères écrafées,
Dans nos temples fanglans abandonnés du ciel,
Les miniftres rivaux égorgés fur l'autel,
Tous les crimes unis, meurtre, incefte, pillage,
Les fureurs du plaifir fe mêlant au carnage,
Sur des corps expirans d'infames raviffeurs
Dans leurs embraffemens reconnaiffant leurs fœurs,
L'étranger dévorant le fein de ma patrie,
Et fous la piété déguifant fa furie,
Les pères conduifant leurs enfans aux bourreaux,
Et les vaincus toûjours traînés aux échaffauts?...
Dieu puiffant! permettez que ces tems déplorables,
Un jour par nos neveux foient mis au rang des fables.

Mais je vois s'avancer un fâcheux difputeur,
Son air d'humilité couvre mal fa hauteur;
Et fon auftérité, pleine de l'Evangile,
Paraît offrir à Dieu le venin qu'il diftile.
» Monfieur, tout ceci cache un dangereux poifon;
» Perfonne, felon vous, n'a ni tort ni raifon;
» Et fur la vérité n'ayant point de mefure,
» Il faut fuivre pour loi l'inftinct de la nature! «

Monfieur, je n'ai pas dit un mot de tout cela...

» Eh! quoique vous ayez déguisé ce sens-là,
» En vous interprêtant la chose devient claire. «....

Mais en termes précis j'ai dit tout le contraire.
Cherchons la vérité; mais d'un commun accord,
Qui discute a raison, & qui dispute a tort.
Voilà ce que j'ai dit; & d'ailleurs qu'à la guerre,
A la ville, à la cour, souvent il faut se taire....
» Mon cher monsieur, ceci cache toûjours deux sens.
» Je distingue... « Monsieur, distinguez, j'y consens;
J'ai dit mon sentiment, je vous laisse les vôtres,
En demandant pour moi ce que j'accorde aux autres....
» Mon fils, nous vous avons défendu de penser;
» Et pour vous convertir je cours vous dénoncer. »

Heureux! ô trop heureux qui loin des fanatiques,
Des causeurs importuns & des jaloux critiques,
En paix sur l'hélicon pourrait cueillir des fleurs!
Tels on voit dans les champs de sages laboureurs
D'une ruche irritée évitans les blessures,
En dérober le miel à l'abri des piquûres.

DE LA DISTANCE.

UN homme qui connaît combien on compte de pas d'un bout de sa maison à l'autre, s'imagine que la nature lui a enseigné tout-d'un-coup cette distance, & qu'il n'a eu besoin que d'un coup d'œil comme lorsqu'il a vu des couleurs. Il se trompe; on ne peut connaître les différens éloignemens des objets que par expérience, par comparaison, par habitude. C'est ce qui fait qu'un matelot, en voyant sur mer un vaisseau voguer loin du sien, vous dira sans hésiter à quelle distance on est à-peu-près de ce vaisseau; & le passager n'en pourra former qu'un doute très confus.

La distance n'est qu'une ligne de l'objet à nous. Cette ligne se termine à un point; nous ne sentons donc que ce point; & soit que l'objet existe

Digitized by Google

à mille lieuës, ou qu'il soit à un pied, ce point est toûjours le même dans nos yeux.

Nous n'avons donc aucun moyen immédiat pour appercevoir tout-d'un-coup la distance, comme nous en avons pour sentir par l'attouchement, si un corps est dur ou mou ; par le goût, s'il est doux ou amer; par l'ouïe, si de deux sons l'un est grave & l'autre aigu. Car, qu'on y prenne bien garde, les parties d'un corps, qui cédent à mon doigt, sont la plus prochaine cause de ma sensation de mollesse; & les vibrations de l'air, excitées par le corps sonore, sont la plus prochaine cause de ma sensation du son. Or si je ne puis avoir ainsi immédiatement une idée de distance, il faut donc que je connaisse cette distance par le moyen d'une autre idée intermédiaire ; mais il faut au moins que j'apperçoive cette idée intermédiaire; car une idée que je n'aurai point, ne servira certainement pas à m'en faire avoir une autre.

On dit, qu'une telle maison est à un mille d'une telle rivière; mais si je ne sais pas où est cette rivière, je ne sais certainement pas où est cette maison. Un corps cède aisément à l'impression de ma main; je conclus immédiatement sa mollesse. Un autre résiste; je sens immédiatement sa dureté. Il faudrait donc que je sentisse les angles formés dans mon œil, pour en conclure immédiatement les distances des objets. Mais la plûpart des hommes ne savent pas même si ces angles existent : donc il est évident que ces angles ne peuvent être la cause immédiate de ce que vous connaissez les distances.

Celui qui, pour la première fois de sa vie, entendrait le bruit du canon, ou le son d'un concert, ne pourrait juger, si on tire ce canon, ou si on exécute ce concert, à une lieuë, ou à trente pas. Il n'y a que l'expérience qui puisse l'accoutumer à juger de la distance qui est entre lui & l'endroit d'où part ce bruit. Les vibrations, les ondulations de l'air portent un son à ses oreilles, ou plutôt à son *sensorium*; mais ce

bruit n'avertit pas plus son *senſorium* de l'endroit où le bruit commence, qu'il ne lui apprend la forme du canon ou des inſtrumens de muſique. C'eſt la même choſe préciſément par rapport aux rayons de lumière qui partent d'un objet; ils ne nous apprennent point du tout où eſt cet objet.

Ils ne nous font pas connaître davantage les grandeurs, ni même les figures. Je vois de loin une petite tour ronde. J'avance, j'apperçois, & je touche un grand bâtiment quadrangulaire. Certainement ce que je vois, & ce que je touche, n'eſt pas ce que je voyais. Ce petit objet rond, qui était dans mes yeux, n'eſt point ce grand bâtiment quarré. Autre choſe eſt donc, par rapport à nous, l'objet meſurable & tangible, autre choſe eſt l'objet viſible. J'entends de ma chambre le bruit d'un carroſſe: j'ouvre la fenêtre, & je le vois; je deſcends, & j'entre dedans. Or ce carroſſe que j'ai entendu, ce carroſſe que j'ai vu, ce carroſſe que j'ai touché, ſont trois objets abſolument divers de trois de mes ſens, qui n'ont aucun rapport immédiat les uns avec les autres.

Il y a bien plus: il eſt démontré qu'il ſe forme dans mon œil un angle une fois plus grand, à très peu de choſe près, quand je vois un homme à quatre pieds de moi, que quand je vois le même homme à huit pieds de moi. Cependant je vois toûjours cet homme de la même grandeur. Comment mon ſentiment contredit-il ainſi le mécaniſme de mes organes? L'objet eſt réellement une fois plus petit dans mes yeux, & je le vois une fois plus grand. C'eſt en vain qu'on veut expliquer ce myſtère par le chemin, ou par la forme que prend le cryſtallin dans nos yeux. Quelque ſuppoſition que l'on faſſe, l'angle ſous lequel je vois un homme à quatre pieds de moi, eſt toûjours à-peu-près double de l'angle ſous lequel je le vois à huit pieds. La géométrie ne réſoudra jamais ce problême: la phyſique y eſt également impuiſſante; car vous avez beau ſup-

Digitized by Google

poſer que l'œil prend une nouvelle conformation, que le cryſtallin s'avance, que l'angle s'agrandit; tout cela s'opérera également pour l'objet qui eſt à huit pas, & pour l'objet qui eſt à quatre. La proportion ſera toûjours la même; ſi vous voyez l'objet à huit pas ſous un angle de moitié plus grand, vous voyez auſſi l'objet à quatre pas ſous un angle de moitié plus grand ou environ. Donc ni la géométrie, ni la phyſique ne peuvent expliquer cette difficulté.

Ces lignes & ces angles géométriques ne ſont pas plus réellement la cauſe de ce que nous voyons les objets à leur place, que de ce que nous les voyons de telles grandeurs, & à telle diſtance. L'ame ne conſidère pas ſi telle partie va ſe peindre au bas de l'œil; elle ne rapporte rien à des lignes qu'elle ne voit point. L'œil ſe baiſſe ſeulement, pour voir ce qui eſt près de la terre, & ſe relève pour voir ce qui eſt au-deſſus de la terre. Tout cela ne pouvait être éclairci, & mis hors de toute conteſtation, que par quelque aveugle-né à qui on aurait donné le ſens de la vue. Car ſi cet aveugle, au moment qu'il eût ouvert les yeux, eût jugé des diſtances, des grandeurs & des ſituations, il eût été vrai que les angles optiques, formés tout-d'un-coup dans ſa retine, euſſent été les cauſes immédiates de ſes ſentimens. Auſſi le docteur *Berclay* aſſurait, après Mr. *Locke*, (& allant même en cela plus loin que *Locke*) que ni ſituation, ni grandeur, ni diſtance, ni figure, ne ſerait aucunement diſcernée par cet aveugle, dont les yeux recevraient tout-d'un-coup la lumière.

On trouva enfin en 1729 l'aveugle-né, dont dépendait la déciſion indubitable de cette queſtion. Le célèbre *Cheſelden*, un de ces fameux chirurgiens qui joignent l'adreſſe de la main aux plus grandes lumières de l'eſprit, ayant imaginé qu'on pouvait donner la vue à cet aveugle-né, en lui abaiſſant ce qu'on appelle des *cataractes*, qu'il ſoupçonnait formées dans ſes yeux preſqu'au moment de ſa naiſſance, il propoſa l'opération,

Digitized by Google

L'aveugle eut de la peine à y consentir. Il ne concevait pas trop, que le sens de la vue pût beaucoup augmenter ses plaisirs. Sans l'envie qu'on lui inspira d'apprendre à lire & à écrire, il n'eût point désiré de voir. Il vérifiait par cette indifférence, *qu'il est impossible d'être malheureux, par la privation des biens dont on n'a pas d'idée*; vérité bien importante. Quoi qu'il en soit, l'opération fut faite & réussit. Ce jeune homme d'environ quatorze ans vit la lumière pour la première fois. Son expérience confirma tout ce que *Locke* & *Berclay* avaient si bien prévu. Il ne distingua de longtems ni grandeur, ni situation, ni même figure. Un objet d'un pouce, mis devant son œil, & qui lui cachait une maison, lui paraissait aussi grand que la maison. Tout ce qu'il voyait lui semblait d'abord être sur ses yeux, & les toucher comme les objets du tact touchent la peau. Il ne pouvait distinguer d'abord ce qu'il avait jugé rond à l'aide de ses mains, d'avec ce qu'il avait jugé angulaire; ni discerner avec ses yeux, si ce que ses mains avaient senti être en-haut ou en-bas, était en effet en-haut ou en-bas. Il était si loin de connaître les grandeurs, qu'après avoir enfin conçu par la vue, que sa maison était plus grande que sa chambre, il ne concevait pas comment la vue pouvait donner cette idée. Ce ne fut qu'au bout de deux mois d'expérience, qu'il put appercevoir que les tableaux représentaient des corps saillans. Et lorsqu'après ce long tâtonnement d'un sens nouveau en lui, il eut senti que des corps, & non des surfaces seules, étaient peints dans les tableaux, il y porta la main, & fut étonné de ne point trouver avec ses mains ces corps solides, dont il commençait à appercevoir les représentations. Il demandait quel était le trompeur, du sens du toucher, ou du sens de la vue.

Ce fut donc une décision irrévocable, que la manière dont nous voyons les choses, n'est point du tout la suite immédiate des angles formés dans nos yeux. Car ces angles mathémati-

Digitized by Google

ques étaient dans les yeux de cet homme, comme dans les nôtres ; & ne lui servaient de rien sans le secours de l'expérience & des autres sens.

L'avanture de l'aveugle-né fut connue en France vers l'an 1735. L'auteur des *Elémens de Newton*, qui avait beaucoup vû *Cheselden*, fit mention de cette découverte importante ; mais à peine y prit-on garde. Et même lorsqu'on fit ensuite à Paris la même opération de la cataracte sur un jeune homme qu'on prétendait privé de la vue dès son berceau, on négligea de suivre le développement journalier du sens de la vue en lui, & la marche de la nature. Le fruit de cette opération fut perdu pour les philosophes.

Comment nous représentons-nous les grandeurs, & les distances ? De la même façon dont nous imaginons les passions des hommes, par les couleurs qu'elles peignent sur leurs visages, & par l'altération qu'elles portent dans leurs traits. Il n'y a personne, qui ne lise tout-d'un-coup sur le front d'un autre, la douleur, ou la colère. C'est la langue que la nature parle à tous les yeux ; mais l'expérience seule apprend ce langage. Aussi l'expérience seule nous apprend, que quand un objet est trop loin, nous le voyons confusément & faiblement. De-là nous formons des idées, qui ensuite accompagnent toûjours la sensation de la vue. Ainsi tout homme qui, à dix pas, aura vu son cheval haut de cinq pieds, s'il voit, quelques minutes après, ce cheval gros comme un mouton, son ame, par un jugement involontaire, conclut à l'instant que ce cheval est très loin.

Il est bien vrai, que quand je vois mon cheval de la grosseur d'un mouton, il se forme alors dans mon œil une peinture plus petite, un angle plus aigu ; mais c'est-là ce qui accompagne, non ce qui cause mon sentiment. De même il se fait un autre ébranlement dans mon cerveau, quand je vois un homme rougir de honte, que quand

Digitized by Google

je le vois rougir de colère; mais ces différentes impressions ne m'apprendraient rien de ce qui se passe dans l'ame de cet homme, sans l'expérience, dont la voix seule se fait entendre.

Loin que cet angle soit la cause immédiate de ce que je juge qu'un grand cheval est très loin, quand je vois ce cheval fort petit; il arrive au contraire, à tous les momens, que je vois ce même cheval également grand, à dix pas, à vingt, à trente, à quarante pas, quoique l'angle à dix pas soit double, triple, quadruple. Je regarde de fort loin, par un petit trou, un homme posté sur un toit; le lointain & le peu de rayons m'empêchent d'abord de distinguer si c'est un homme: l'objet me paraît très petit, je crois voir une statue haute de deux pieds tout au plus: l'objet se remue, je juge que c'est un homme: & dès ce même instant cet homme me paraît de la grandeur ordinaire. D'où viennent ces deux jugemens si différens? Quand j'ai cru voir une statue, je l'ai imaginée de deux pieds, parce que je la voyais sous un tel angle: nulle expérience ne pliait mon ame à démentir les traits imprimés dans ma rétine; mais dès que j'ai jugé que c'était un homme, la liaison mise par l'expérience dans mon cerveau, entre l'idée d'un homme & l'idée de la hauteur de cinq à six pieds, me force, sans que j'y pense, à imaginer, par un jugement soudain, que je vois un homme de telle hauteur, & à voir une telle hauteur en effet.

Il faut absolument conclure de tout ceci, que les distances, les grandeurs, les situations ne sont pas, à proprement parler, des choses visibles, c'est-à-dire, ne sont pas les objets propres & immédiats de la vue. L'objet propre & immédiat de la vue n'est autre chose que la lumière colorée; tout le reste, nous ne le sentons qu'à la longue & par expérience. Nous apprenons à voir, précisément comme nous apprenons à parler & à lire. La différence est, que l'art de voir est plus facile, & que la nature est également à tous notre maître.

Digitized by Google

Les jugemens ſoudains, preſque uniformes, que toutes nos ames, à un certain âge, portent des diſtances, des grandeurs, des ſituations, nous font penſer, qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux, pour voir de la manière dont nous voyons. On ſe trompe ; il y faut le ſecours des autres ſens. Si les hommes n'avaient que le ſens de la vue, ils n'auraient aucun moyen pour connaître l'étendue en longueur, largeur & profondeur ; & un pur eſprit ne la connaîtrait pas peut-être, à moins que DIEU ne la lui révélât. Il eſt très difficile de ſéparer dans notre entendement l'extenſion d'un objet d'avec les couleurs de cet objet. Nous ne voyons jamais rien que d'étendu, & de-là nous ſommes tous portés à croire, que nous voyons en effet l'étendue. Nous ne pouvons guères diſtinguer dans notre ame ce jaune, que nous voyons dans un louis-d'or, d'avec ce louis-d'or dont nous voyons le jaune. C'eſt comme, lorſque nous entendons prononcer ce mot *louis-d'or*, nous ne pouvons nous empêcher d'attacher malgré nous l'idée de cette monnoie au ſon que nous entendons prononcer.

Si tous les hommes parlaient la même langue, nous ſerions toûjours prêts à croire qu'il y aurait une connexion néceſſaire entre les mots & les idées. Or tous les hommes ont ici le même langage, en fait d'imagination. La nature leur dit à tous : Quand vous aurez vu des couleurs pendant un certain tems, votre imagination vous repréſentera à tous, de la même façon, les corps auxquels ces couleurs ſemblent attachées. Ce jugement prompt & involontaire que vous formerez, vous ſera utile dans le cours de votre vie ; car s'il falait attendre, pour eſtimer les diſtances, les grandeurs, les ſituations, de tout ce qui vous environne, que vous euſſiez examiné des angles & des rayons viſuels, vous ſeriez morts avant que de ſavoir ſi les choſes dont vous avez beſoin ſont à dix pas de vous, ou à cent millions de lieuës, & ſi elles ſont de la groſſeur d'un ciron, ou d'une montagne. Il vaudrait beau-

Digitized by Google

coup mieux pour vous être nés aveugles.

Nous avons donc peut-être grand tort, quand nous disons que nos sens nous trompent. Chacun de nos sens fait la fonction à laquelle la terre l'a destinée. Ils s'aident mutuellement, pour envoyer à notre ame, par les mains de l'expérience, la mesure des connaissances que notre être comporte. Nous demandons à nos sens ce qu'ils ne sont point faits pour nous donner. Nous voudrions que nos yeux nous fissent connaître la solidité, la grandeur, la distance, &c ; mais il faut que le toucher s'accorde en cela avec la vue, & que l'expérience les seconde. Si le père *Mallebranche* avait envisagé la nature par ce côté, il eût attribué peut-être moins d'erreurs à nos sens, qui sont les seules sources de toutes nos idées.

Il ne faut pas, sans doute, étendre à tous les cas cette espèce de métaphysique que nous venons de voir. Nous ne devons l'appeller au secours, que quand les mathématiques nous sont insuffisantes.

DIVORCE.

IL est dit dans l'Encyclopédie à l'article *Divorce*, que l'*usage du divorce ayant été porté dans les Gaules par les Romains, ce fut ainsi que Bissine ou Bazine quitta le roi de Thuringe son mari, pour suivre Childéric qui l'épousa.* C'est comme si on disait que les Troyens ayant établi le divorce à Sparte, *Hélène* répudia *Menelas* suivant la loi, pour s'en aller avec *Pâris* en Phrygie.

La fable agréable de *Pâris*, & la fable ridicule de *Childéric* qui n'a jamais été roi de France, & qu'on prétend avoir enlevé *Bazine* femme de *Bazin*, n'ont rien de commun avec la loi du divorce.

On cite encor *Cherébert*, régule de la petite ville de Lutèce près d'Issy, *Lutetia Parisiorum*, qui

Digitized by Google

répudia sa femme. L'abbé *Velly*, dans son *Histoire de France*, dit que ce *Chirebert*, ou *Caribert*, répudia sa femme *Ingoberge* pour épouser *Mirefleur* fille d'un artisan, & ensuite *Theudegilde* fille d'un berger, qui *fut élevée sur le premier trône de l'empire Français.*

Il n'y avait point alors ni premier, ni second trône chez ces barbares, que l'empire Romain ne reconnut jamais pour rois. Il n'y avait point d'empire *Français.*

L'empire des Francs ne commença que par *Charlemagne.* Il est fort douteux que le mot *Mirefleur* fût en usage dans la langue welche ou gauloise, qui était un patois du jargon celte. Ce patois n'avait pas des expressions si douces.

Il est dit encor que le réga, ou régule *Chilpéric*, seigneur de la province du Soissonnais, & qu'on appelle *roi de France*, fit un divorce avec la reine *Andove* ou *Andovère*; & voici la raison de ce divorce.

Cette *Andovère* après avoir donné au seigneur de Soissons trois enfans mâles, accoucha d'une fille. Les Francs étaient en quelque façon chrêtiens depuis *Clovis. Andovère* étant relevée de couche présenta sa fille au batême. *Chilpéric* de Soissons, qui apparemmént était fort las d'elle, lui déclara que c'était un crime irrémissible d'être marraine de son enfant, qu'elle ne pouvait plus être sa femme par les loix de l'église, & il épousa *Fredegonde*; après quoi il chassa *Fredegonde*, épousa une Visigote, & puis reprit *Fredegonde.*

Tout cela n'a rien de bien légal, & ne doit pas plus être cité que ce qui se passait en Irlande & dans les Isles Orcades.

Le code Justinien que nous avons adopté en plusieurs points, autorise le divorce. Mais le droit canonique que les catholiques ont encor plus adopté, ne le permet pas.

L'auteur de l'article dit, *que le divorce se pratique dans les états d'allemagne de la confession d'Augsbourg.*

Digitized by Google

On peut ajouter que cet usage est établi dans tous les pays du Nord, chez tous les réformés de toutes les confessions possibles, & dans toute l'église grecque.

Le divorce est probablement de la même date à-peu-près que le mariage. Je crois pourtant que le mariage est de quelques semaines plus ancien, c'est-à-dire, qu'on se querella avec sa femme au bout de quinze jours, qu'on la battit au bout d'un mois, & qu'on s'en sépara après six semaines de cohabitation.

Justinien qui rassembla toutes les loix faites avant lui, auxquelles il ajouta les siennes, non-seulement confirme celle du divorce, mais il lui donne encor plus d'étendue, au point que toute femme dont le mari était non pas esclave, mais simplement prisonnier de guerre pendant cinq ans, pouvait après les cinq ans révolus contracter un autre mariage.

Justinien était chrétien, & même théologien; comment donc arriva-t-il que l'église dérogeât à ses loix? ce fut quand l'église devint souveraine & législatrice. Les papes n'eurent pas de peine à substituer leurs décrétales au code dans l'Occident, plongé dans l'ignorance & dans la barbarie. Ils profitèrent tellement de la stupidité des hommes, qu'*Honorius III*, *Grégoire IX*, *Innocent III*, défendirent par leurs bulles qu'on enseignât le droit civil. On peut dire de cette hardiesse; Cela n'est pas croyable, mais cela est vrai.

Comme l'église jugea seule du mariage, elle jugea seule du divorce. Point de prince qui ait fait un divorce, & qui ait épousé une seconde femme sans l'ordre du pape, avant *Henri VIII* roi d'Angleterre, qui ne se passa du pape qu'après avoir longtems sollicité son procès en cour de Rome.

Cette coutume établie dans des tems d'ignorance, se perpétua dans les tems éclairés, par la seule raison qu'elle existait. Tout abus s'éternise de lui-même; c'est l'écurie d'*Augias*; il faut un *Hercule* pour la nétoyer.

Digitized by Google

Henri IV ne put être père d'un roi de France que par une ſentence du pape : encor falut-il, comme on l'a déja remarqué, non pas prononcer un divorce, mais mentir en prononçant qu'il n'y avait point eu de mariage.

DOGMES.

ON ſait que toute croyance enſeignée par l'égliſe, eſt un dogme qu'il faut embraſſer. Il eſt triſte qu'il y ait des dogmes reçus par l'égliſe latine & rejettés par l'égliſe grecque. Mais ſi l'unanimité manque, la charité la remplace. C'eſt ſur-tout entre les cœurs qu'il faudrait de la réunion.

Je crois que nous pouvons à ce propos rapporter un ſonge qui a déja trouvé grace devant quelques perſonnes pacifiques.

Le 18 Février de l'an 1763 de l'ère vulgaire, le ſoleil entrant dans le ſigne des poiſſons, je fus tranſporté au ciel, comme le ſavent tous mes amis. Ce ne fut point la jument *Borak* de *Mahomet* qui fut ma monture; ce ne fut point le char enflammé d'*Elie* qui fut ma voiture; je ne fus porté ni ſur l'éléphant de *Sammonocodom* le Siamois, ni ſur le cheval de *St. George* patron de l'Angleterre, ni ſur le cochon de *St. Antoine* : j'avoue avec ingénuité que mon voyage ſe fit je ne ſais comment.

On croira bien que je fus ébloui; mais ce qu'on ne croira pas, c'eſt que je vis juger tous les morts. Et qui étaient les juges? c'étaient, ne vous en déplaiſe, tous ceux qui ont fait du bien aux hommes, *Confucius*, *Solon*, *Socrate*, *Titus*, les *Antonins*, *Epictète*, *Charon*, de *Thou*, le chancelier de l'*Hopital*; tous les grands-hommes qui ayant enſeigné & pratiqué les vertus que DIEU exige, ſemblaient ſeuls être en droit de prononcer ſes arrêts.

Je ne dirai point ſur quels trônes ils étaient

affis, ni combien de millions d'être céleftes étaient profternés devant l'éternel architecte de tous les globes, ni quelle foule d'habitans de ces globes innombrables comparut devant les juges. Je ne rendrai compte ici que de quelques petites particularités tout-à-fait intéreffantes dont je fus frappé.

Je remarquai que chaque mort qui plaidait fa caufe & qui étalait fes beaux fentimens, avait à côté de lui tous les témoins de fes actions. Par exemple, quand le cardinal de *Lorraine* fe vantait d'avoir fait adopter quelques-unes de fes opinions par le concile de Trente, & que pour prix de fon orthodoxie il demandait la vie éternelle, tout auffi-tôt paraiffaient autour de lui vingt courtifannes ou dames de la cour, portant toutes fur le front le nombre de leurs rendez-vous avec le cardinal. On voyait ceux qui avaient jetté avec lui les fondemens de la ligue ; tous les complices de fes deffeins pervers venaient l'environner.

Vis-à-vis du cardinal de *Lorraine* était *Jean Chauvin*, qui fe vantait dans fon patois groffier d'avoir donné des coups de pied à l'idole papale, après que d'autres l'avaient abattue. J'ai écrit contre la peinture & la fculpture, difait-il ; j'ai fait voir évidemment que les bonnes œuvres ne fervent à rien du tout; & j'ai prouvé qu'il eft diabolique de danfer le menuet; chaffez vîte d'ici le cardinal de *Lorraine*, & placez-moi à côté de *St. Paul*.

Comme il parlait, on vit auprès de lui un bucher enflammé, un fpectre épouvantable portant au cou une fraife efpagnole à moitié brulée, fortait du milieu des flammes avec des cris affreux: Monftre, s'écriait-il, monftre exécrable, tremble, reconnai ce *Servet* que tu as fait périr par le plus cruel des fupplices, parce qu'il avait difputé contre toi fur la manière dont trois perfonnes peuvent faire une feule fubftance. Alors tous les juges ordonnèrent que le cardinal de *Lorraine* ferait précipité dans l'abîme, mais

Digitized by Google

que *Calvin* ferait puni plus rigoureusement.

Je vis une foule prodigieuse de morts qui disaient, J'ai cru, j'ai cru; mais sur leur front il était écrit, J'ai fait; & ils étaient condamnés.

Le jésuite *le Tellier* paraissait fièrement la bulle *Unigenitus* à la main. Mais à ses côtés s'éleva tout-d'un-coup un monceau de deux mille lettres de cachet. Un jansénisté y mit le feu, *le Tellier* fut brûlé jusqu'aux os, & le janséniste, qui n'avait pas moins cabalé que le jésuite, eut sa part de la brûlure.

Je voyais arriver à droite & à gauche des troupes de faquirs, de talapoins, de bonzes, de moines blancs, noirs & gris, qui s'étaient tous imaginés que pour faire leur cour à l'Etre suprême il falait ou chanter, ou se fouetter, ou marcher tout nuds. J'entendis une voix terrible qui leur demanda, quel bien avez-vous fait aux hommes? A cette voix succéda un morne silence, aucun n'osa répondre, & ils furent tous conduits aux petites-maisons de l'univers; c'est un des plus grands bâtimens qu'on puisse imaginer.

L'un criait, c'est aux métamorphoses de *Xaca* qu'il faut croire; l'autre, c'est à celles de *Sammonocodom*; *Bacchus* arrêta le soleil & la lune, disait celui-ci; les Dieux ressuscitèrent *Pelops*, disait celui-là. Voici la bulle *in cœna Domini*, disait un nouveau venu, & l'huissier des juges criait, Aux petites-maisons, aux petites-maisons.

Quand tous ces procès furent vuidés, j'entendis alors promulguer cet arrêt.

De par l'Eternel créateur,
Conservateur rémunérateur,
Vengeur, pardonneur, &c. &c.

Soit notoire à tous les habitans des cent mille millions de milliards de mondes qu'il nous a plû de former, que nous ne jugerons jamais aucun desdits habitans sur leurs idées creuses, mais uniquement sur leurs actions, car telle est notre justice.

Digitized by Google

J'avoue que ce fut la première fois que j'entendis un tel édit; tous ceux que j'avais lus sur le petit grain de sable où je suis né, finissaient par ces mots; *car tel est notre plaisir.*

DONATIONS.

LA république Romaine qui s'empara de tant d'états en donna aussi quelques-uns.

Scipion fit *Massinisse* roi de Numidie.

Lucullus, *Sylla*, *Pompée*, donnèrent une demi douzaine de royaumes.

Cléopatre reçut l'Egypte de *César*. *Antoine*, & ensuite *Octave*, donnèrent le petit royaume de Judée à *Hérode*.

Sous *Trajan* on frappa la fameuse médaille, *Regna assignata*; les royaumes accordés.

Des villes, des provinces données en souveraineté à des prêtres, à des collèges pour la plus grande gloire de DIEU, ou des Dieux; c'est ce qu'on ne voit dans aucun pays.

Mahomet & les califes ses vicaires, prirent beaucoup d'états pour la propagation de leur foi, mais on ne leur fit aucune donation. Ils ne tenaient rien que de leur Alcoran & de leur sabre.

La religion chrêtienne qui fut d'abord une société de pauvres, ne vécut longtems que d'aumônes. La première donation est celle d'*Anania* & de *Saphira* sa femme. Elle fut en argent comptant, & ne réussit pas aux donateurs.

DONATION DE CONSTANTIN.

La célèbre donation de Rome & de toute l'Italie au pape *Silvestre* par l'empereur *Constantin*, fut soutenue comme une partie du symbole jusqu'au seizieme siécle. Il falait croire que *Constantin* étant à Nicomédie, fut guéri de la lèpre à Rome, par le Batême qu'il reçut de l'évêque *Silvestre*, (quoi qu'il ne fut point batisé) & que

pour récompenſe il donna ſur le champ ſa ville de Rome & toutes ſes provinces occidentales à ce *Silveſtre*. Si l'acte de cette donation avait été dreſſé par le docteur de la comédie italienne, il n'aurait pas été plus plaiſamment conçu. On ajoute que *Conſtantin* déclara tous les chanoines de Rome conſuls & patrices; *patricios & conſules effici*; qu'il tint lui-même la bride de la haquenée ſur laquelle monta le nouvel empereur évêque, *tenentes frenum equi illius*.

Quand on fait réflexion que cette belle hiſtoire a été en Italie une eſpèce d'article de foi, & une opinion révérée du reſte de l'Europe pendant huit ſiécles, qu'on a pourſuivi comme des hérétiques ceux qui en doutaient, il ne faut plus s'étonner de rien.

DONATION DE PEPIN.

Aujourd'hui on n'excommunie plus perſonne pour avoir douté que *Pepin* l'uſurpateur ait donné & pu donner au pape l'exarcat de Ravenne. C'eſt tout au plus une mauvaiſe penſée, un péché véniel qui n'entraîne point la perte du corps & de l'ame.

Voici ce qui pourrait excuſer les juriſconſultes Allemands qui ont des ſcrupules ſur cette donation.

1°. Le bibliothécaire *Anaſtaſe* dont le temoignage eſt toûjours cité, écrivait cent quarante ans après l'événement.

2°. Il n'était point vraiſemblable que *Pepin* mal affermi en France, & à qui l'Aquitaine faiſait la guerre, allât donner en Italie des états qu'il avouait appartenir à l'empereur réſidant à Conſtantinople.

3°. Le pape *Zacharie* reconnoiſſait l'empereur Romain-grec pour ſouverain de ces terres diſputées par les Lombards, & lui en avait prêté ſerment, comme il ſe voit par les lettres de cet évêque de Rome *Zacharie* à l'évêque de Mayence *Boniface*. Donc *Pepin* ne pouvait donner au pape les terres impériales.

4°. Quand

4°. Quand le Pape *Etienne II* fit venir une lettre du ciel, écrite de la propre main de *St. Pierre* à *Pepin*, pour se plaindre des vexations du roi des Lombards Astolphe, *St. Pierre* ne dit point du tout dans sa lettre que *Pepin* eût fait présent de l'exarcat de Ravenne au pape; & certainement *St. Pierre* n'y aurait pas manqué, pour peu que la chose eût été seulement équivoque; il entend trop bien ses intérêts.

5°. Enfin, on ne vit jamais l'acte de cette donation; & ce qui est plus fort, on n'osa pas même en fabriquer un faux. Il n'est pour toute preuve que des récits vagues mêlés de fables. On n'a donc au-lieu de certitude que des écrits de moines absurdes, copiés de siécle en siécle.

L'avocat Italien qui écrivit en 1722, pour faire voir qu'originairement Parme & Plaisance avaient été concédés au St. Siege comme une dépendance de l'exarcat, assure que *les empereurs Grecs furent justement dépouillés de leurs droits, parce qu'ils avaient soulevé les peuples contre* DIEU. C'est de nos jours qu'on écrit ainsi! mais c'est à Rome. Le cardinal *Bellarmin* va plus loin; *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts*. L'aveu est franc; & je suis persuadé que Bellarmin a raison.

Pag. 120. seconde partie.

DONATION DE CHARLEMAGNE.

Dans le tems que la cour de Rome croyait avoir besoin de titres, elle prétendit que *Charlemagne* avait confirmé la donation de l'exarcat, & qu'il y avait ajouté la Sicile, Venise, Bénévent, la Corse, la Sardaigne. Mais comme *Charlemagne* ne possédait aucun de ces états, il ne pouvait les donner; & quant à la ville de Ravenne, il est bien clair qu'il la garda, puis que dans son testament il fait un legs à *sa ville de Ravenne*, ainsi qu'à *sa ville de Rome*. C'est beaucoup que les papes ayent eu Ravenne & la Romagne avec le tems. Mais pour Venise, il n'y

a pas d'apparence qu'ils fassent valoir dans la place St. Marc le diplôme qui leur en accorde la souveraineté.

On a disputé pendant des siécles sur tous ces actes, instrumens, diplômes. Mais c'est une opinion constante, dit *Giannone* ce martyr de la vérité, que toutes ces piéces furent forgées du tems de Grégoire VII. *E costante opinione presso i piu gravi scrittori che tutti questi istromenti e diplomi furono suppostí ne' tempi d'Ildebrando.*

Lib. IX. cap. III.

Donation de Benevent par l'empereur Henri III.

La première donation bien avérée qu'on ait faite au siége de Rome, fut celle de Bévévent; & ce fut un échange de l'empereur *Henri III* avec le pape *Léon IX;* il n'y manqua qu'une formalité; c'est qu'il eût falu que l'empereur qui donnait Bénévent, en fût le maître. Elle appartenait aux ducs de Bénévent; & les empereurs Romains-grecs réclamaient leurs droits sur ce duché. Mais l'histoire n'est autre chose que la liste de ceux qui se sont accommodés du bien d'autrui.

Donation de la comtesse Mathilde.

La plus considérable des donations & la plus autentique, fut celle de tous les biens de la fameuse comtesse *Mathilde* à *Grégoire VII.* C'était une jeune veuve qui donnait tout à son directeur. Il passe pour constant que l'acte en fut réitéré deux fois, & ensuite confirmé par son testament.

Cependant, il reste encor quelque difficulté. On a toûjours cru à Rome que *Mathilde* avait donné tous ses états, tous ses biens présens & à venir à son ami *Grégoire VII*, par un acte solemnel dans son château de Canossa en 1077, pour le remède de son ame & de l'ame de ses parens. Et pour corroborer ce saint instrument,

on nous en montre un ſeçond de l'an 1102, par lequel il eſt dit, que c'eſt à Rome qu'elle a fait cette donation, laquelle s'eſt égarée, & qu'elle la renouvelle, & toûjours pour le remède de ſon ame.

Comment un acte ſi important était-il égaré? la cour Romaine eſt-elle ſi négligente? comment cet inſtrument écrit à Canoſſe avait-il été écrit à Rome? que ſignifient ces contradictions? Tout ce qui eſt bien clair, c'eſt que l'ame des donataires ſe portait mieux que l'ame de la donatrice qui avait beſoin pour ſe guérir de ſe dépouiller de tout en faveur de ſes médecins.

Enfin, voilà, donc en 1102 une ſouveraine réduite par un acte en forme à ne pouvoir pas diſpoſer d'un arpent de terre; & depuis cet acte juſqu'à ſa mort en 1115, on trouve encor des donations de terres conſidérables faites par cette même *Mathilde* à des chanoines & à des moines. Elle n'avait donc pas tout donné. Et enfin, cet acte de 1102 pourrait bien avoir été fait après ſa mort par quelque habile homme.

La cour de Rome ajouta encor à tous ſes droits le teſtament de *Mathilde* qui confirmait ſes donations. Les papes ne produiſirent jamais ce teſtament.

Il falait encor ſavoir ſi cette riche comteſſe avait pu diſpoſer de ſes biens, qui étaient la plûpart des fiefs de l'empire.

L'empereur *Henri V* ſon héritier, s'empara de tout; ne reconnut ni teſtament, ni donations, ni fait, ni droit. Les papes en temporiſant gagnèrent plus que les empereurs en uſant de leur autorité, & avec le tems ces céſars devinrent ſi faibles, qu'enfin les papes ont obtenu de la ſucceſſion de *Mathilde* ce qu'on appelle aujourd'hui le *patrimoine de St. Pierre*.

DONATION DE LA SUZERAINETÉ DE NAPLES AUX PAPES.

Les gentilshommes Normands qui furent les

premiers instrumens de la conquête de Naples & de Sicile, firent le plus bel exploit de chevalerie dont on ait jamais entendu parler. Quarante à cinquante hommes seulement, délivrent Salerne au moment qu'elle est prise par une armée de Sarasins. Sept autres gentils-hommes Normands, tous frères, suffisent pour chasser ces mêmes Sarasins de toute la contrée, & pour l'ôter à l'empereur Grec qui les avait payés d'ingratitude. Il est bien naturel que les peuples dont ces héros avaient ranimé la valeur, s'accoutumassent à leur obéir par admiration & par reconnaissance.

Voilà les premiers droits à la couronne des deux Siciles. Les évêques de Rome ne pouvaient pas donner ces états en fiefs plus que le royaume de Boutan ou de Cachemire.

Ils ne pouvaient même en accorder l'investiture quand on la leur aurait demandée; car dans le tems de l'anarchie des fiefs, quand un seigneur voulait tenir son bien allodial en fief pour avoir une protection, il ne pouvait s'adresser qu'à son seigneur suzerain. Or certainement le pape n'était pas seigneur suzerain de Naples, de la Pouille, & de la Calabre.

On a beaucoup écrit sur cette vassalité prétendue, mais on n'a jamais remonté à la source. J'ose dire que c'est le défaut de presque tous les jurisconsultes, comme de tous les théologiens. Chacun tire bien ou mal, d'un principe reçu, les conséquences les plus favorables à son parti. Mais ce principe est-il vrai? Ce premier fait sur lequel ils s'appuyent, est-il incontestable? C'est ce qu'ils se donnent bien de garde d'examiner. Ils ressemblent à nos anciens romanciers qui supposaient tous que *Francus* avait apporté en France le casque d'*Hector*. Ce casque était impénétrable sans doute: mais *Hector* en effet l'avait-il porté? Le lait de la vierge est aussi très respectable; mais vingt sacristies qui se vantent d'en posséder une roquille, la possèdent-ils en effet?

Les hommes de ce tems-là aussi méchans qu'im-

Digitized by Google

bécilles, ne s'effrayaient pas des plus grands crimes; & redoutaient une excommunication qui les rendait exécrables aux peuples encor plus méchans qu'eux, & beaucoup plus sots.

Robert Guiscard & *Richard* vainqueurs de la Pouille & de la Calabre, furent d'abord excommuniés par le pape *Léon IX*. Ils s'étaient déclarés vassaux de l'empire : mais l'empereur *Henri III* mécontent de ces feudataires conquérans, avait engagé *Léon IX* à lancer l'excommunication à la tête d'une armée d'Allemands. Les Normands qui ne craignaient point ces foudres comme les princes d'Italie les craignaient, battirent les Allemands & prirent le pape prisonnier. Mais pour empêcher désormais les empereurs & les papes de venir les troubler dans leurs possessions, ils offrirent leurs conquêtes à l'église sous le nom d'*Oblata*. C'est ainsi que l'Angleterre avait payé le *denier de St. Pierre*, c'est ainsi que les premiers rois d'Espagne & de Portugal, en recouvrant leurs états contre les Sarasins, promirent à l'église de Rome deux livres d'or par an. Ni l'Angleterre, ni l'Espagne, ni le Portugal ne regardèrent jamais le pape comme leur seigneur suzerain.

Le duc Robert *oblat* de l'église, ne fut pas non plus feudataire du pape ; il ne pouvait pas l'être, puisque les papes n'étaient pas souverains de Rome. Cette ville alors était gouvernée par son sénat, & l'évêque n'avait que du crédit ; le pape était à Rome précisément ce que l'électeur est à Cologne. Il y a une différence prodigieuse entre être oblat d'un saint & être feudataire d'un évêque.

Baronius, dans ses actes, rapporte l'hommage prétendu fait par *Robert* duc de la Pouille & de la Calabre à *Nicolas II*; mais cette piéce est suspecte comme tant d'autres, on ne l'a jamais vue ; elle n'a jamais été dans aucune archive. *Robert* s'intitula, *Duc par la grace de* DIEU *& de St. Pierre*. Mais certainement *St. Pierre* ne lui avait rien donné, & n'était point roi de Rome.

Digitized by Google

Les autres papes, qui n'étaient pas plus rois que *St. Pierre*, reçurent sans difficulté l'hommage de tous les princes qui se présentèrent pour régner à Naples, surtout quand ces princes furent les plus forts.

Donation de l'Angleterre et de l'Irlande aux papes, par le roi Jean.

En 1213 le roi *Jean*, vulgairement nommé *Jean sans terre*, & plus justement *sans vertu*, étant excommunié, & voyant son royaume mis en interdit, le donna au pape *Innocent III* & à ses successeurs. *Non contraint par aucune crainte, mais de mon plein gré & de l'avis de mes barons, pour la remission de mes péchés contre* DIEU *& l'église ; je résigne l'Angleterre & l'Irlande à* DIEU, *à St. Pierre, à St. Paul & à monseigneur le pape Innocent & à ses successeurs dans la chaire apostolique.*

Il se déclara feudataire lieutenant du pape ; paya d'abord huit mille livres sterling comptant au légat *Pandolphe* ; promit d'en payer mille tous les ans. Donna la première année d'avance au légat qui la foula aux pieds, & jura entre ses genoux qu'il se soumettait à tout perdre faute de payer à l'échéance.

Le plaisant de cette cérémonie fut que le légat s'en alla avec son argent, & oublia de lever l'excommunication.

Examen de la vassalité de Naples et de l'Angleterre.

On demande laquelle vaut le mieux de la donation de *Robert Guiscard*, ou de celle de *Jean sans terre* ; tous deux avaient été excommuniés ; tous deux donnaient leurs états à *St. Pierre*, & n'en étaient plus que les fermiers. Si les barons Anglais s'indignèrent du marché infame de leur roi avec le pape & le cassèrent, les barons Napolitains ont pu casser celui du duc *Robert* : &

s'ils l'ont pu autrefois, ils le peuvent aujourd'hui.

De deux chofes l'une ; ou l'Angleterre & la Pouille étaient données au pape felon la loi de l'églife, ou felon la loi des fiefs, ou comme à un évêque, ou comme à un fouverain. Comme à un évêque, c'était précifément contre la loi de Jesus-Christ qui défendit fi fouvent à fes difciples de rien prendre, & qui leur déclara que fon royaume n'eft point de ce monde.

Si comme à un fouverain ; c'était un crime de lèze-majefté impériale. Les Normands avaient déja fait hommage à l'empereur. Ainfi nul droit fpirituel, ni temporel n'appartenait aux papes dans cette affaire. Quand le principe eft fi vicieux, tous les effets le font. Naples n'appartient donc pas plus au pape que l'Angleterre.

Il y a encor une autre façon de fe pourvoir contre cet ancien marché, c'eft le droit des gens plus fort que le droit des fiefs. Ce droit des gens ne veut pas qu'un fouverain appartienne à un autre fouverain ; & la loi la plus ancienne eft qu'on foit le maître chez foi, à moins qu'on ne foit le plus faible.

Des donations faites par les papes.

Si on a donné des principautés aux évêques de Rome, ils en ont donné bien davantage. Il n'y a pas un feul trône en Europe dont ils n'ayent fait préfent. Dès qu'un prince avait conquis un pays, ou même voulait le conquérir, les papes le lui accordaient au nom de *St. Pierre*. Quelquefois même ils firent les avances, & l'on peut dire, qu'ils ont donné tous les royaumes excepté celui des cieux.

Peu de gens en France favent que *Jules II* donna les états du roi *Louis XII* à l'empereur *Maximilien*, qui ne put s'en mettre en poffeffion ; & l'on ne fe fouvient pas affez que *Sixte-Quint*, *Grégoire XIV* & *Clément VIII* furent prêts de faire une libéralité de la France à quiconque

Digitized by Google

Philippe II aurait choisi pour le mari de sa fille *Claire Eugénie.*

Quant aux empereurs, il n'y en a pas un depuis *Charlemagne*, que la cour de Rome n'ait prétendu avoir nommé. C'est pourquoi *Swift*, dans son *Conte du tonneau*, dit, que mylord *Pierre* devint tout-à-fait fou, & que *Martin* & *Jean* ses frères voulurent le faire enfermer par avis des parens. Nous ne rapportons cette témérité que comme un blasphême plaisant d'un prêtre Anglais contre l'évêque de Rome.

Toutes ces donations disparaissent devant celle des Indes orientales & occidentales, dont *Alexandre VI* investit l'Espagne & le Portugal de sa pleine puissance & autorité divine: c'était donner presque toute la terre. Il pouvait donner de même les globes de *Jupiter* & de *Saturne* avec leurs satellites.

DONATIONS ENTRE PARTICULIERS.

Les donations des citoyens se traitent tout différemment. Les codes des nations sont convenus d'abord unanimement, que personne ne peut donner le bien d'autrui, de même que personne ne peut le prendre. C'est la loi des particuliers.

En France la jurisprudence fut incertaine sur cet objet, comme sur presque tous les autres, jusqu'à l'année 1731, où l'équitable chancelier d'*Aguesseau* ayant conçu le dessein de rendre enfin la loi uniforme, ébaucha très faiblement ce grand ouvrage par l'édit sur les *donations*. Il est rédigé en quarante-sept articles. Mais en voulant rendre uniformes toutes les formalités concernant les donations, on excepta la Flandre de la loi générale; & en exceptant la Flandre on oublia l'Artois qui devrait jouïr de la même exception; de sorte que six ans après la loi générale, on fut obligé d'en faire pour l'Artois une particulière.

On fit surtout ces nouveaux édits concernant les donations & les testamens, pour écarter tous les commentateurs qui embrouillent les loix; & on en a déja fait dix commentaires.

Digitized by Google

Ce qu'on peut remarquer sur les donations, c'est qu'elles s'étendent beaucoup plus loin qu'aux particuliers à qui on fait un présent. Il faut payer pour chaque présent aux fermiers du domaine royal, droit de contrôle, droit d'insinuation, droit de centiéme denier, droit de deux sous pour livre, droit de huit sous pour livre.

De sorte que toutes les fois que vous donnez à un citoyen, vous êtes bien plus libéral que vous ne pensez. Vous avez le plaisir de contribuer à enrichir les fermiers-généraux; mais cet argent ne sort point du royaume, comme celui qu'on paye à la cour de Rome.

LES SEPT DORMANTS.

LA fable imagina qu'un *Epiménide* avait dormi d'un somme pendant vingt-sept ans, & qu'à son reveil il fut tout étonné de trouver ses petits enfans mariés qui lui demandaient son nom; ses amis morts, sa ville & les mœurs des habitans changées. C'était un beau champ à la critique, & un plaisant sujet de comédie. La légende a emprunté tous les traits de la fable, & les a grossis.

L'auteur de la *Légende dorée* ne fut pas le premier qui au treiziéme siécle, au-lieu d'un dormeur nous en donna sept, & en fit bravement sept martyrs. Il avait pris cette édifiante histoire chez *Grégoire* de Tours, écrivain véridique qui l'avait prise chez *Sigebert*, qui l'avait prise chez *Métaphraste*, qui l'avait prise chez *Nicéphore*. C'est ainsi que la vérité arrive aux hommes de main en main.

Le révérend père *Pierre Ribadeneira* de la compagnie de JESUS, enchérit encor sur la *Légende dorée* dans sa célèbre *Fleur des saints*, dont il est fait mention dans le *Tartuffe* de Molière. Elle fut traduite, augmentée & enrichie de tailles-

Digitized by Google

douces par le révérend père *Antoine Girard* de la même ſociété; rien n'y manque.

Quelques curieux ſeront peut-être bien aiſes de voir la proſe du révérend père *Girard*, la voici.

» Du tems de l'empereur *Dèce*, l'égliſe reçut » une furieuſe & épouvantable bouraſque; entre » les autres chrêtiens l'on prit ſept frères, jeu- » nes, bien diſpos & de bonne grace, qui » étaient enfans d'un chevalier d'Ephèſe, & qui » s'appellaient *Maximien*, *Marie*, *Martinien*, » *Denis*, *Jean*, *Sérapion* & *Conſtantin*. L'empe- » reur leur ôta d'abord leurs ceintures dorées... » ils ſe cachèrent dans une caverne; l'empereur » en fit murer l'entrée pour les faire mourir de » faim. «

Auſſi-tôt ils s'endormirent tous ſept, & ne ſe réveillèrent qu'après avoir dormi cent ſoixante & dix-ſept ans.

Le père *Girard* loin de croire que ce ſoit un *conte à dormir debout*, en prouve l'autenticité par les argumens les plus démonſtratifs: & quand on n'aurait d'autre preuve que les noms des ſept aſſoupis, cela ſuffirait; on ne s'aviſe pas de donner des noms à des gens qui n'ont jamais exiſté. Les ſept dormants ne pouvaient être ni trompés, ni trompeurs. Auſſi ce n'eſt pas pour conteſter cette hiſtoire que nous en parlons, mais ſeulement pour remarquer qu'il n'y a pas un ſeul événement fabuleux de l'antiquité qui n'ait été rectifié par les anciens légendaires. Toute l'hiſtoire d'*Œdipe*, d'*Hercule*, de *Théſée* ſe trouve chez eux accommodée à leur manière. Ils ont peu inventé, mais ils ont beaucoup perfectionné.

J'avoue ingénument que je ne ſais pas d'où *Nicéphore* avait tiré cette belle hiſtoire. Je ſuppoſe que c'était de la tradition d'Ephèſe; car la caverne des ſept dormants, & la petite égliſe qui leur eſt dédiée, ſubſiſtent encore. Les moins éveillés des pauvres Grecs y viennent faire leurs dévotions. Le chevalier *Ricaut* & pluſieurs autres voyageurs Anglais ont vu ces deux monu-

Digitized by Google

mens; mais pour leurs dévotions, ils ne les y ont pas faites.

Terminons ce petit article par le raisonnement d'*Abadie*. Voilà des *mémoriaux* institués pour célébrer à jamais l'avanture des sept dormants. Aucun Grec n'en a jamais douté dans Ephèse; ces Grecs n'ont pu être abusés; ils n'ont pu abuser personne; donc l'histoire des sept dormants est incontestable.

DROIT.

DROIT DES GENS, DROIT NATUREL, DROIT PUBLIC.

JE ne connais rien de mieux sur ce sujet que ces vers de l'*Arioste* au chant XLIV.

Fan' lega oggi rè, papi, imperatori
Doman' saranno capitali nimici
Perche quella apparenza esteriori
Non hanno i cor' non hanno gli animi tali
Che non guardando al torto più che a dritto
Attendon' solamente al' lor profitto.

Rois, empereurs & successeurs de Pierre
Au nom de DIEU signent un beau traité;
Le lendemain ces gens se font la guerre.
Pourquoi cela? C'est que la piété,
La bonne foi ne les tourmente guère.
Et que malgré St. Jacques & St. Matthieu
Leur intérêt est leur unique dieu.

S'il n'y avait que deux hommes sur la terre, comment vivraient-ils ensemble? ils s'aideraient, se nuiraient, se caresseraient, se diraient des injures, se battraient, se réconcilieraient, ne pourraient vivre l'un sans l'autre, ni l'un avec l'autre. Ils feraient comme tous les hommes font aujourd'hui. Ils ont le don du raisonnement, oui;

Digitized by Google

mais ils ont aussi le don de l'instinct, & ils sentiront, & ils raisonneront, & ils agiront toûjours comme ils sont destinés par la nature.

Un DIEU n'est pas venu sur notre globe pour assembler le genre-humain & pour lui dire, » J'ordonne aux Nègres & aux Cafres d'aller » tout nuds & de manger des insectes.

» J'ordonne aux Samoyèdes de se vêtir de » peaux de rangifères & d'en manger la chair » toute insipide qu'elle est, avec du poisson sé- » ché & puant, le tout sans sel. Les Tartares » du Thibet croiront tout ce que leur dira le » dalai-lama; & les Japonois croiront tout ce » que leur dira le dairi.

» Les Arabes ne mangeront point de cochon, » & les Vestphaliens ne se nourriront que de co- » chon.

» Je vais tirer une ligne du mont Caucase à » l'Egypte, & de l'Egypte au mont Atlas; tous » ceux qui habiteront à l'orient de cette ligne » pourront épouser plusieurs femmes, ceux qui » seront à l'occident n'en auront qu'une.

» Si vers le golphe Adriatique depuis Zara » jusqu'à la Polesine, ou vers les marais du » Rhin & de la Meuse, ou vers le mont Jura, » ou même dans l'isle d'Albion, ou chez les Sar- » mates, ou chez les Scandinaviens quelqu'un » s'avise de vouloir rendre un seul homme des- » potique, ou de prétendre lui-même à l'être, » qu'on lui coupe le cou au plus vîte, en atten- » dant que la destinée & moi nous en ayons au- » trement ordonné.

» Si quelqu'un a l'insolence & la démence de » vouloir établir ou rétablir une grande assem- » blée d'hommes libres sur le Mançanarès ou » sur la Propontide, qu'il soit ou empâlé ou ti- » ré à quatre chevaux.

» Quiconque produira ses comptes suivant une » certaine règle d'arithmétique à Constantinople, » au grand Caire, à Tafilet, à Déli, à Andri- » nople, sera sur le champ empâlé sans forme » de procès; & quiconque osera compter suivant

» vant une autre règle à Rome, à Lisbonne, à
» Madrid, en Champagne, en Picardie & vers
» le Danube depuis Ulm jusqu'à Belgrade, sera
» brûlé dévotement pendant qu'on lui chantera
» des *miserere*.

» Ce qui sera juste tout le long de la Loire
» sera injuste sur les bords de la Tamise : car
» mes loix sont universelles, &c. &c. &c.

Il faut avouer que nous n'avons pas de preuve bien claire, pas même dans le *Journal chrétien*, ni dans la *Clé du cabinet des princes* qu'un DIEU soit venu sur la terre promulguer ce droit public. Il existe cependant; il est suivi à la lettre tel qu'on vient de l'énoncer; & on a compilé, compilé, compilé sur ce droit des nations de très beaux commentaires, qui n'ont jamais fait rendre un écu à ceux qui ont été ruinés par la guerre ou par des édits, ou par les commis des fermes.

Ces compilations ressemblent assez aux cas de conscience de *Pontas*. Voici un cas de loi à examiner : il est défendu de tuer. Tout meurtrier est puni, à moins qu'il n'ait tué en grande compagnie & au son des trompettes; c'est la règle.

Du tems qu'il y avait encor des antropophages dans la forêt des Ardennes, un bon villageois rençontra un antropophage qui emportait un enfant pour le manger. Le villageois ému de pitié, tua le mangeur d'enfans, & délivra le petit garçon qui s'enfuit aussi-tôt. Deux passans voyent de loin le bon homme, & l'accusent devant le prévôt d'avoir commis un meurtre sur le grand chemin. Le corps du délit était sous les yeux du juge, deux témoins parlaient, on devait payer cent écus au juge pour ses vacations; la loi était précise : le villageois fut pendu sur le champ pour avoir fait ce qu'auraient fait à sa place *Hercule*, *Thésée*, *Roland* & *Amadis*. Falait-il pendre le prévôt qui avait suivi la loi à la lettre? Et que jugea-t-on à la grande audience? Pour résoudre mille cas de cette espèce on a fait mille volumes.

Digitized by Google

Tom. I. pag. 2. traduction de *Barbeirac* avec commentaires.

Puffendorf établit d'abord des êtres moraux. *Ce sont*, dit-il, *certains modes que les êtres intelligens attachent aux choses naturelles, ou aux mouvemens physiques, en vue de diriger ou de restreindre la liberté des actions volontaires de l'homme pour mettre quelque ordre, quelque convenance & quelque beauté dans la vie humaine.*

Page 6.

Ensuite pour donner des idées nettes aux Suédois & aux Allemands du juste & de l'injuste, il remarque qu'*il y a deux sortes d'espace, l'un à l'égard duquel on dit que les choses sont quelque part, par exemple ici, là; l'autre à l'égard duquel on dit qu'elles existent en un certain tems, par exemple aujourd'hui, hier, demain. Nous concevons aussi deux sortes d'états moraux, l'un qui marque quelque situation morale, & qui a quelque conformité avec le lieu naturel; l'autre qui désigne un certain tems en tant qu'il provient de là quelque effet moral*, &c.

Page 16.

Ce n'est pas tout; *Puffendorf* distingue très curieusement les modes moraux simples & les modes d'estimation, les qualités formelles & les qualités opératives. Les qualités formelles sont de simples attributs; mais les opératives doivent soigneusement se diviser en originales & en dérivées.

Et cependant *Barbeirac* a commenté ces belles choses, & on les enseigne dans des universités. On y est partagé entre *Grotius* & *Puffendorf* sur des questions de cette importance. Croyez-moi, lisez les offices de *Cicéron*.

DROIT PUBLIC.

Seconde section.

Rien ne contribuera peut-être plus à rendre un esprit faux, obscur, confus, incertain, que la lecture de *Grotius*, de *Puffendorf* & de presque tous les commentaires sur le droit public.

Il ne faut jamais faire un mal dans l'espérance d'un bien, dit la vertu que personne n'écoute. Il

Digitized by Google

eſt permis de faire la guerre à une puiſſance qui devient trop prépondérante, dit l'*Eſprit des loix*.

Quand les droits doivent-ils être conſtatés par la preſcription? Les publiciſtes appellent ici à leur ſecours le droit divin & le droit humain, les théologiens ſe mettent de la partie. *Abraham*, diſent-ils, & ſa ſemence, avait droit ſur le Canaan, car il y avait voyagé, & DIEU le lui avait donné dans une apparition. Mais nos ſages maîtres, il y a cinq cent quarante-ſept ans, ſelon la Vulgate, entre *Abraham* qui acheta un caveau dans le pays & *Joſué* qui en ſaccagea une partie. N'importe, ſon droit était clair & net. Mais la preſcription? .... point de preſcription. Mais ce qui s'eſt paſſé autrefois en Paleſtine doit-il ſervir de règle à l'Allemagne & à l'Italie?..... Oui; car il l'a dit. Soit, meſſieurs, je ne diſpute pas contre vous, DIEU m'en préſerve.

Les deſcendans d'*Attila* s'établiſſent, à ce qu'on dit, en Hongrie. Dans quel tems les anciens habitans commencèrent-ils à être tenus en conſcience d'être ſerfs des deſcendans d'*Attila*?

Nos docteurs qui ont écrit ſur la guerre & la paix ſont bien profonds; à les en croire tout appartient de droit au ſouverain pour lequel ils écrivent. Il n'a pu rien aliéner de ſon domaine. L'empereur doit poſſéder Rome, l'Italie & la France, (c'était l'opinion de *Barthole*) premiérement parce que l'empereur s'intitule *roi des Romains*; ſecondement parce que l'archevêque de Cologne eſt chancelier d'Italie, & que l'archevêque de Trèves eſt chancelier des Gaules. De plus, l'empereur d'Allemagne porte un globe doré à ſon ſacre; donc il eſt maître du globe de la terre.

A Rome il n'y a point de prêtre qui n'ait appris dans ſon cours de théologie que le pape doit être ſouverain du monde, attendu qu'il eſt écrit que *Simon* fils de *Jone* en Galilée, ayant ſurnom *Pierre*, on lui dit, *Tu es Pierre & ſur*

Digitized by Google

cette pierre je bâtirai mon assemblée. On avait beau dire à *Grégoire VII*, Il ne s'agit que des ames, il n'est question que du royaume céleste. Maudit damné, répondait-il, il s'agit du terrestre; & il vous damnait! & il vous faisait pendre, s'il pouvait.

Des esprits encor plus profonds fortifient cette raison par un argument sans replique. Celui dont l'évêque de Rome se dit vicaire, a déclaré que son royaume n'est point de ce monde, donc ce monde doit appartenir au vicaire quand le maître y a renoncé. Qui doit l'emporter du genre-humain ou des décrétales? Les décrétales sans difficulté.

On demande ensuite, s'il y a eu quelque justice à massacrer en Amérique dix ou douze millions d'hommes désarmés? On répond qu'il n'y a rien de plus juste & de plus saint, puisqu'ils n'étaient pas catholiques apostoliques & romains.

Il n'y a pas un siécle qu'il était toûjours ordonné dans toutes les déclarations de guerre des princes chrêtiens, de *courre-sus* à tous les sujets du prince à qui la guerre était signifiée par un héraut à cotte de mailles & à manches pendantes. Ainsi la signification une fois faite, si un Auvergnac rencontrait une Allemande il était tenu de la tuer, sauf à la violer avant ou après.

Voici une question fort épineuse dans les écoles: le ban & l'arrière-ban étant commandés pour aller tuer & se faire tuer sur la frontière, les Suabes étant persuadés que la guerre ordonnée était de la plus horrible injustice, devaient-ils marcher? quelques docteurs disaient oui; quelques justes disaient non; que disaient les politiques?

Quand on eut bien disputé sur ces grandes questions préliminaires, dont jamais aucun souverain ne s'est embarrassé ni ne s'embarrassera, il falut discuter les droits respectifs de cinquante ou soixante familles, sur le comté d'Alost, sur la ville d'Orchies, sur le duché de Berg & de Juliers, sur le comté de Tournay, sur celui de

Digitized by Google

Nice, sur toutes les frontières de toutes les provinces ; & le plus faible perdit toûjours sa cause.

On agita pendant cent ans si les ducs d'*Orléans*, *Louis XII*, *François I*, avaient droit au duché de Milan, en vertu du contrat de mariage de *Valentine de Milan*, petite-fille du bâtard d'un brave paysan nommé *Jacob Muzio*. Le procès fut jugé par la bataille de Pavie.

Les ducs de Savoie, de Lorraine, de Toscane, prétendirent aussi au Milanais ; mais on a cru qu'il y avait dans le Frioul une famille de pauvres gentilshommes issue en droite ligne d'*Albouin* roi des Lombards, qui avait un droit bien antérieur.

Les publicistes ont fait de gros livres sur les droits au royaume de Jérusalem. Les Turcs n'en ont point fait ; mais Jérusalem leur appartient, du moins jusqu'à présent dans l'année 1770 ; & Jérusalem n'est point un royaume.

DROIT CANONIQUE.

Idée générale du droit canonique, par Mr. Bertrand ci-devant premier pasteur de l'église de Berne.

Nous ne prétendons ni adopter, ni contredire ses principes ; c'est au public d'en juger.

Fausse idée du droit canon.

Le *droit canonique* ou *canon* est suivant les idées vulgaires, la jurisprudence ecclésiastique. C'est le recueil des canons, des règles de conciles, des décrets des papes, & des maximes des pères.

Véritable idée du droit canon.

Selon la raison, selon les droits des rois & des peuples, la jurisprudence ecclésiastique n'est & ne peut être que l'exposé des privilèges accordés aux ecclésiastiques par les souverains représentans la nation.

Digitized by Google

Source du véritable droit canon.

S'il est deux autorités suprêmes, deux administrations qui ayent leurs droits séparés, l'une fera sans cesse effort contre l'autre. Il en résultera nécessairement des chocs perpétuels, des guerres civiles, l'anarchie, la tyrannie, malheurs dont l'histoire nous présente l'affreux tableau.

Si un prêtre s'est fait souverain, si le dairi du Japon a été roi jusqu'à notre seiziéme siécle, si le dalai-lama est souverain au Thibet, si *Numa* fut roi & pontife, si les califes furent les chefs de l'état & de la religion, si les papes règnent dans Rome, ce sont autant de preuves de ce que nous avançons ; alors l'autorité n'est point divisée, il n'y a qu'une puissance. Les souverains de Russie & d'Angleterre président à la religion ; l'unité essentielle de puissance est conservée.

La vraie religion ne peut établir l'indépendance du clergé.

Toute religion est dans l'état, tout prêtre est dans la société civile ; & tous les ecclésiastiques sont au nombre des sujets du souverain chez lequel ils exercent leur ministère. S'il était une religion qui établît quelque indépendance en faveur des ecclésiastiques, en les soustrayant à l'autorité souveraine & légitime, cette religion ne saurait venir de DIEU auteur de la société.

Tout ce qui regarde la religion & le clergé est soumis à l'autorité souveraine.

Il est par-là même de toute évidence que dans une religion, dont DIEU est représenté comme l'auteur, les fonctions des ministres, leurs personnes, leurs biens, leurs prétentions, la manière d'enseigner la morale, de prêcher le dogme, de célébrer les cérémonies, les peines spirituelles, que tout en un mot ce qui intéresse l'ordre civil doit être soumis à l'autorité du prince & à l'inspection des magistrats.

Si cette jurisprudence fait une science, on en trouvera ici les élémens.

L'enseignement du droit canon soumis à l'inspection publique.

C'est aux magistrats seuls d'autoriser les livres admissibles dans les écoles, selon la nature & la forme du gouvernement. C'est ainsi que Mr. *Paul-Joseph Rieger*, conseiller de cour, enseigne judicieusement le droit canonique dans l'université de Vienne. Ainsi nous voyons la république

Digitized by Google

de Venise examiner & réformer toutes les règles établies dans ses états, qui ne lui conviennent plus. Il est à désirer que des exemples aussi sages soient enfin suivis dans toute la terre.

SECTION PREMIÈRE.

Du ministère ecclésiastique.

La religion n'est instituée que pour maintenir les hommes dans l'ordre, & leur faire mériter les bontés de DIEU par la vertu. Tout ce qui dans une religion ne tend pas à ce but, doit être regardé comme étranger, ou dangereux.

Idée de la religion.

L'instruction, les exhortations, les menaces des peines à venir, les promesses d'une béatitude immortelle, les prières, les conseils, les secours spirituels sont les seuls moyens que les ecclésiastiques puissent mettre en usage pour essayer de rendre les hommes vertueux ici-bas & heureux pour l'éternité.

Moyens qu'ils doivent employer.

Tout autre moyen répugne à la liberté de la raison, à la nature de l'ame, aux droits inaltérables de sa conscience, à l'essence de la religion, à celle du ministère ecclésiastique, à tous les droits du souverain.

La religion exclut toute contrainte.

La vertu suppose la liberté comme le transport d'un fardeau suppose la force active. Dans la contrainte point de vertu, & sans vertu point de religion. Rends-moi esclave, je n'en serai pas meilleur.

Le souverain même n'a aucun droit d'employer la contrainte pour amener les hommes à la religion qui suppose essentiellement choix & liberté. Ma pensée n'est pas plus soumise à l'autorité que la maladie ou la santé.

Afin de démêler toutes les contradictions dont on a rempli les livres sur le droit canonique, & de fixer nos idées sur le ministère ecclésiastique, recherchons au milieu de mille équivoques ce que c'est que l'église.

L'église est l'assemblée de tous les fidèles ap-

Ce que

Digitized by Google

c'est que l'église. pellés certains jours à prier en commun, & à faire en tout tems de bonnes actions.

Ce que c'est qu'un ecclesiastique. Les prêtres sont des personnes établies sous l'autorité du souverain pour diriger ces prières & tout le culte religieux.

1re. conséquence. Une église nombreuse ne saurait être sans ecclésiastiques ; mais ces ecclésiastiques ne sont pas l'église.

2de. conséquence. Il n'est pas moins évident que si les ecclésiastiques qui sont dans la société civile avaient acquis des droits qui allassent à troubler ou à détruire la société, ces droits doivent être supprimés.

3me. conséquence. Il est encor de la plus grande évidence que si DIEU a attaché à l'église des prérogatives ou des droits, ces droits ni ces prérogatives ne sauraient appartenir privativement ni au chef de l'église, ni aux ecclésiastiques, parce qu'ils ne sont pas l'église, comme les magistrats ne sont le souverain ni dans un état démocratique, ni dans une monarchie.

4me. conséquence. Enfin, il est très évident que ce sont nos ames qui sont soumises aux soins du clergé, uniquement pour les choses spirituelles.

Notre ame agit intérieurement, ses actes sont la pensée, les volontés, les inclinations, l'acquiescement à certaines vérités. Tous ces actes sont au-dessus de toute contrainte, & ne sont du ressort du ministère ecclésiastique qu'autant qu'il doit instruire & jamais commander.

5me. conséquence. Cette ame agit aussi extérieurement. Les actions extérieures sont soumises à la loi civile. Ici la contrainte peut avoir lieu ; les peines temporelles ou corporelles maintiennent la loi en punissant les violateurs.

La docilité à l'ordre ecclésiastique doit par conséquent toûjours être libre & volontaire ; il ne saurait y en avoir d'autre. La soumission au contraire à l'ordre civil peut être contrainte & forcée.

6me. conséquence. Par la même raison, les peines ecclésiastiques, toûjours spirituelles, n'atteignent ici-bas que ce-

Digitized by Google

lui qui est intérieurement convaincu de sa faute. Les peines civiles au contraire accompagnées d'un mal physique ont leurs effets physiques, soit que le coupable en reconnaisse la justice ou non.

De-là il résulte manifestement que l'autorité du clergé n'est & ne peut-être que spirituelle : qu'il ne saurait avoir aucun pouvoir temporel ; qu'aucune force coactive ne convient à son ministère qui en serait détruit.

Il suit encor de-là que le souverain attentif à ne souffrir aucun partage de son autorité, ne doit permettre aucune entreprise qui mette les membres de la société dans une dépendance extérieure & civile d'un corps ecclésiastique.

7me. conséquence.

Tels sont les principes incontestables du véritable droit canonique, dont les règles & les décisions doivent en tout tems être jugés d'après ces vérités éternelles & immuables, fondées sur le droit naturel & l'ordre nécessaire de la société.

SECTION SECONDE.

Des possessions des ecclésiastiques.

Remontons toûjours au principe de la société, qui dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux, sont les fondemens de tous droits.

Principe sur la propriété.

La société en général est propriétaire du territoire d'un pays, source de la richesse nationale. Une portion de ce revenu national est attribuée au souverain pour soutenir les dépenses de l'administration. Chaque particulier est possesseur de la partie du territoire & du revenu que les loix lui assurent ; & aucune possession, ni aucune jouïssance ne peut en aucun tems être soustraite à l'autorité de la loi.

Nous ne possédons pas par le droit de la nature

Dans l'état de société nous ne tenons aucun bien, aucune possession de la seule nature, puisque nous avons renoncé aux droits naturels pour nous soumettre à l'ordre civil qui nous garantit & nous protège ; c'est de la loi que nous tenons toutes nos possessions.

Digitized by Google

Ni par la religion.

Personne non plus ne peut rien tenir sur la terre de la religion; ni domaine, ni possessions, puisque ses biens sont tout spirituels. Les possessions du fidèle comme véritable membre de l'église, sont dans le ciel; là est son trésor. Le royaume de JESUS-CHRIST qu'il annonça toûjours comme prochain, n'était & ne pouvait être de ce monde. Aucune possession ne peut donc être de droit divin.

Sous la loi de *Moïse*.

Les lévites sous la loix hébraïque, avaient, il est vrai, la dixme par une loi positive de DIEU; mais c'était une théocratie qui n'existe plus; & DIEU agissait comme le souverain de la terre. Toutes ces loix ont cessé, & ne sauraient être aujourd'hui un titre de possession.

Aucune possession n'est de droit divin.

Si quelque corps aujourd'hui, comme celui des ecclésiastiques, prétend posséder la dixme ou tout autre bien, de droit divin positif, il faut qu'il produise un titre enregistré dans une révélation divine, expresse & incontestable. Ce titre miraculeux ferait, j'en conviens, exception à la loi civile, autorisée de DIEU, qui dit, *que toute personne doit être soumise aux puissances supérieures, parce qu'elles sont ordonnées de* DIEU, *& établies en son nom.*

Mais par la loi civile.

Au défaut d'un titre pareil, un corps ecclésiastique quelconque ne peut donc jouïr sur la terre que du consentement du souverain, & sous l'autorité des loix civiles: ce sera là le seul titre de ses possessions. Si le clergé renonçait imprudemment à ce titre, il n'en aurait plus aucun; & il pourrait être dépouillé par quiconque aurait assez de puissance pour l'entreprendre. Son intérêt essentiel est donc de dépendre de la société civile qui seule lui donne du pain.

Tous les biens soumis aux charges publiques.

Par la même raison, puisque tous les biens du territoire d'une nation sont soumis sans exception aux charges publiques pour les dépenses du souverain & de la nation, aucune possession ne peut être exemptée que par la loi; & cette loi même est toûjours révocable lorsque les circonstances viennent à changer. *Pierre* ne peut être

Digitized by Google

exempté que la charge de *Jean* ne soit augmentée. Ainsi l'équité réclamant sans cesse pour la proportion contre toute surcharge, le souverain est à chaque instant en droit d'examiner les exemptions, & de remettre les choses dans l'ordre naturel & proportionnel, en abolissant les immunités accordées, souffertes, ou extorquées.

Loi injuste.

Toute loi qui ordonnerait que le souverain fit tout aux frais du public pour la sûreté & la conservation des biens d'un particulier ou d'un corps, sans que ce corps ou ce particulier contribuât aux charges communes, serait une subversion des loix.

Le magistrat doit avoir un état des biens ecclésiastiques.

Je dis plus, la quotité quelconque, de la contribution d'un particulier, ou d'un corps quelconque, doit être réglée proportionnellement, non par lui, mais par le souverain ou les magistrats, selon la loi & la forme générale. Ainsi le souverain doit connaître, & peut demander un état des biens & des possessions de tout corps, comme de tout particulier.

C'est donc encor dans ses principes immuables que doivent être puisées les règles du droit canonique, par rapport aux possessions & aux revenus du clergé.

L'église n'a point de biens temporels.

Les ecclésiastiques doivent sans doute avoir de quoi vivre honorablement; mais ce n'est ni comme membres, ni comme répréséntans de l'église, car l'église par elle-même n'a ni règne ni possession sur cette terre.

Mais s'il est de la justice que les ministres de l'autel vivent de l'autel, il est naturel qu'ils soient entretenus par la société, tout comme les magistrats & les soldats le sont. C'est donc à la loi civile à faire la pension proportionelle du corps ecclésiastique.

Biens donnés au clergé.

Lors même que les possessions des ecclésiastiques leur ont été données par testament, ou de quelque autre manière, les donateurs n'ont pu dénaturer les biens en les soustrayant aux charges publiques, ou à l'autorité des loix. C'est toûjours sous la garantie des loix, sans lesquel-

Digitized by Google

les il ne faurait y avoir possession assurée & légitime, qu'ils en jouïront.

C'est donc encor au souverain ou aux magistrats en son nom, à examiner en tout tems si les revenus ecclésiastiques sont suffisans; s'ils ne l'étaient pas, ils doivent y pourvoir par des augmentations de pensions; mais s'ils étaient manifestement excessifs, c'est à eux à disposer du superflu pour le bien commun de la société.

Les biens ecclésiastiques sont-ils sacrés?

Mais selon les principes du droit vulgairement appellé *canonique*, qui a cherché à faire un état dans l'état, un empire dans l'empire, les biens ecclésiastiques sont sacrés & intangibles, parce qu'ils appartiennent à la réligion & à l'église; ils viennent de DIEU & non des hommes.

D'abord, ils ne sauraient appartenir, ces biens terrestres, à la religion qui n'a rien de temporel. Ils ne sont pas à l'église qui est le corps universel de tous les fidèles, à l'église qui renferme les rois, les magistrats, les soldats, tous les sujets; car nous ne devons jamais oublier que les ecclésiastiques ne sont pas plus l'église que les magistrats ne sont l'état.

Enfin, ces biens ne viennent de DIEU, que comme tous les autres biens en dérivent, parce que tout est soumis à sa providence.

Ainsi, tout ecclésiastique possesseur d'un bien ou d'une rente, en jouït comme sujet & citoyen de l'état, sous la protection unique de la loi civile.

Un bien qui est quelque chose de matériel & de temporel, ne saurait être sacré ni saint, dans aucun sens, ni au propre, ni au figuré. Si l'on dit qu'une personne, un édifice sont sacrés, cela signifie qu'ils sont consacrés, employés à des usages spirituels.

Abuser d'une métaphore pour autoriser des droits & des prétentions destructives de toute société, c'est une entreprise dont l'histoire de la religion fournit plus d'un exemple, & même des exemples bien singuliers qui ne sont pas ici de mon ressort.

SECTION

SECTION TROISIÈME.

Des assemblées ecclésiastiques ou religieuses.

Ce qui fait la légitimité des assemblées

Il est certain qu'aucun corps ne peut former dans l'état aucune assemblée publique & régulière, que du consentement du souverain.

Les assemblées religieuses pour le culte doivent être autorisées par le souverain dans l'ordre civil, afin qu'elles soient légitimes.

Exemple de la Hollande

En Hollande, où le souverain accorde à cet égard la plus grande liberté, de même à-peu-près qu'en Russie, en Angleterre, en Prusse, ceux qui veulent former une église doivent en obtenir la permission : dès-lors cette église est dans l'état, quoiqu'elle ne soit pas la religion de l'état. En général, dès qu'il y a un nombre suffisant de personnes ou de familles qui veulent avoir un certain culte & des assemblées, elles peuvent sans doute en demander la permission au magistrat souverain; & c'est à ce magistrat à en juger. Ce culte une fois autorisé, on ne peut le troubler sans pécher contre l'ordre public. La facilité que le souverain a eue en Hollande d'accorder ces permissions, n'entraîne aucun désordre; & il en serait ainsi partout, si le magistrat seul examinait, jugeait & protégeait.

Inspection sur ces assemblées.

Le souverain a le droit en tout tems de savoir ce qui se passe dans les assemblées, de les diriger selon l'ordre public, d'en réformer les abus, & d'abroger les assemblées s'il en naissait des désordres. Cette inspection perpétuelle est une portion essentielle de l'administration souveraine que toute religion doit reconnaître.

Sur les formulaires.

S'il y a dans le culte des formulaires de prières, des cantiques, des cérémonies, tout doit être soumis de même à l'inspection du magistrat. Les ecclésiastiques peuvent composer ces formulaires; mais c'est au souverain à les examiner, à les approuver, à les réformer au besoin. On a vu des guerres sanglantes pour des formulaires, & elles n'auraient pas eu lieu si les sou-

Digitized by Google

verains avaient mieux connu leurs droits.

Sur les fêtes.

Les jours de fête ne peuvent pas non plus être établis sans le concours & le consentement du souverain, qui en tout tems peut les réformer, les abolir, les réunir, en régler la célébration selon que le public le demande. La multiplication de ces jours de fêtes fera toûjours la dépravation des mœurs, & l'appauvrissement d'une nation.

Sur l'instruction publique.

L'inspection sur l'instruction publique de vive voix, ou par des livres de dévotion, appartient de droit au souverain. Ce n'est pas lui qui enseigne, mais c'est à lui à voir comment sont enseignés ses sujets. Il doit faire enseigner surtout la morale, qui est aussi nécessaire que les disputes sur le dogme ont été souvent dangereuses.

Sur les disputes.

S'il y a quelque dispute entre les ecclésiastiques sur la manière d'enseigner, ou sur certains points de doctrine, le souverain peut imposer silence aux deux partis, & punir ceux qui désobéissent.

Sur les prédications.

Comme les assemblées religieuses ne sont point établies sous l'autorité souveraine pour y traiter des matières politiques, les magistrats doivent réprimer les prédicateurs séditieux qui échauffent la multitude par des déclamations punissables; ils sont la peste des états.

Sur la discipline.

Tout culte suppose une discipline pour y conserver l'ordre, l'uniformité & la décence. C'est au magistrat à maintenir cette discipline, & à y apporter les changemens que le tems & les circonstances peuvent exiger.

Sur les conciles.

Pendant près de huit siécles, les empereurs d'Orient assemblèrent des conciles pour appaiser des troubles qui ne firent qu'augmenter, par la trop grande attention qu'on y apporta. Le mépris aurait plus sûrement fait tomber des vaines disputes que les passions avaient allumées. Depuis le partage des états d'Occident en divers royaumes, les princes ont laissé aux papes la convocation de ces assemblées. Les droits du pontife

de Rome ne sont à cet égard que conventionnels, & tous les souverains réunis peuvent en tout tems en décider autrement. Aucun d'eux en particulier n'est obligé de soumettre ses états à aucun canon, sans l'avoir examiné & approuvé. Mais comme le concile de Trente sera apparemment le dernier, il est très inutile d'agiter toutes les questions qui pourraient regarder un concile futur & général.

Sur les synodes.

Quant aux assemblées, ou synodes, ou conciles nationaux, ils ne peuvent sans contredit être convoqués que quand le souverain les juge nécessaires; ses commissaires doivent y présider, & en diriger toutes les délibérations, & c'est à lui à donner la sanction aux décrets.

Sur les assemblées périodiques.

Il peut y avoir des assemblées périodiques du clergé pour le maintien de l'ordre & sous l'autorité du souverain; mais la puissance civile doit toûjours en déterminer les vues, en diriger les délibérations, & en faire exécuter les décisions. L'assemblée périodique du clergé de France, n'est autre chose qu'une assemblée de commissaires économiques pour tout le clergé du royaume.

Sur les vœux.

Les vœux par lesquels s'obligent quelques ecclésiastiques de vivre en corps selon une certaine règle, sous le nom de *moines* ou de *religieux*, si prodigieusement multipliés dans l'Europe; ces vœux doivent aussi être toûjours soumis à l'examen & à l'inspection des magistrats souverains. Ces couvens qui renferment tant de gens inutiles à la société, & tant de victimes qui regrettent la liberté qu'ils ont perdue, ces ordres qui portent tant de noms si bizarres, ne peuvent être établis dans un pays, & tous leurs vœux ne peuvent être valables, ou obligatoires, que quand ils ont été examinés & approuvés au nom du souverain.

Sur les couvens.

En tout tems le prince est donc en droit de prendre connaissance des règles de ces maisons religieuses, de leur conduite : il peut réformer ces maisons & les abolir s'il les juge incompati-

Digitized by Google

bles avec les circonstances présentes, & le bien actuel de la société.

Sur les biens des moines.

Les biens & les acquisitions de ces corps religieux sont de même soumis à l'inspection des magistrats pour en connaître la valeur & l'emploi. Si la masse de ces richesses qui ne circulent plus était trop forte, si les revenus excédaient trop les besoins raisonnables de ces réguliers, si l'emploi de ces rentes était contraire au bien général, si cette accumulation appauvrissait les autres citoyens, dans tous ces cas il serait du devoir des magistrats, pères communs de la patrie, de diminuer ces richesses, de les partager, de les faire rentrer dans la circulation qui fait la vie d'un état, de les employer même à d'autres usages pour le bien de la société.

Sur leurs règles spirituelles.

Par les mêmes principes le souverain doit expressément défendre qu'aucun ordre religieux ait un supérieur dans le pays étranger, c'est presque un crime de lèze-majesté.

Sur l'admission dans les ordres.

Le souverain peut prescrire les règles pour entrer dans ces ordres; il peut, selon les anciens usages, fixer un âge, & empêcher que l'on ne fasse des vœux que du consentement exprès des magistrats. Chaque citoyen naît sujet de l'état, & il n'a pas le droit de rompre des engagemens naturels envers la société sans l'aveu de ceux qui la gouvernent.

De la dissolution d'un ordre.

Si le souverain abolit un ordre religieux, ces vœux cessent d'être obligatoires. Le premier vœu est d'être citoyen; c'est un serment primordial & tacite, autorisé de DIEU, un vœu dans l'ordre de la providence, un vœu inaltérable & imprescriptible qui unit l'homme en société avec la patrie & avec le souverain. Si nous avons pris un engagement postérieur, le vœu primitif a été réservé; rien n'a pu énerver ni suspendre la force de ce serment primitif. Si donc le souverain déclare ce dernier vœu, qui n'a pu être que conditionnel & dépendant du premier, incompatible avec le serment naturel; s'il trouve ce dernier vœu dangereux dans la société, & contraire

au bien public qui est la suprême loi, tous sont dès-lors déliés en conscience de ce vœu; pourquoi? parce que la conscience les attachait primitivement au serment naturel, & au souverain. Le souverain dans ce cas ne dissout point un vœu; il le déclare nul, il remet l'homme dans l'état naturel.

En voilà assez pour dissiper tous les sophismes par lesquels les canonistes ont cherché à embarrasser cette question si simple pour quiconque ne veut écouter que la raison.

SECTION QUATRIÊME.

Des peines ecclésiastiques.

Peines spirituelles.

Puisque ni l'église qui est l'assemblée de tous les fidèles, ni les ecclésiastiques qui sont ministres dans cette église au nom du souverain & sous son autorité, n'ont aucune force coactive, aucune puissance exécutrice, aucun pouvoir terrestre, il est évident que ces ministres de la religion ne peuvent infliger que des peines uniquement spirituelles. Menacer les pécheurs de la colère du ciel, c'est la seule peine dont un pasteur peut faire usage. Si l'on ne veut pas donner le nom de *peines* à ces censures, ou à ces déclamations, les ministres de la religion n'auront aucune peine à infliger.

De l'excommunication.

L'église peut-elle bannir de son sein ceux qui la deshonorent ou la troublent? Grande question sur laquelle les canonistes n'ont point hésité de prendre l'affirmative. Observons d'abord que les ecclésiastiques ne sont pas l'église. L'église assemblée dans laquelle sont les magistrats souverains, pourrait sans doute de droit, exclure de ses congrégations un pécheur scandaleux, après des avertissemens charitables, réïtérés & suffisans. Cette exclusion ne peut dans ce cas même emporter aucune peine civile, aucun mal corporel, ni la privation d'aucun avantage terrestre. Mais ce que peut l'église de droit, les ecclésiastiques qui sont

dans l'église ne le peuvent qu'autant que le souverain les y autorise & le leur permet.

C'est donc encor même dans ce cas au souverain à veiller sur la manière dont ce droit sera exercé ; vigilance d'autant plus nécessaire qu'il est plus aisé d'abuser de cette discipline. C'est par conséquent à lui, en consultant les règles du support & de la charité, à prescrire les formes & les restrictions convenables : sans cela, toute déclaration du clergé, toute excommunication serait nulle & sans effet, même dans l'ordre spirituel. C'est confondre des cas entiérement différens que de conclure de la pratique des apôtres la manière de procéder aujourd'hui. Le souverain n'était pas de la religion des apôtres, l'église n'était pas encore dans l'état ; les ministres du culte ne pouvaient pas recourir au magistrat. D'ailleurs, les apôtres étaient des ministres extraordinaires tels qu'on n'en voit plus. Si l'on me cite d'autres exemples d'excommunications lancées sans l'autorité du souverain, que dis-je, si l'on rappelle ce que l'on ne peut entendre sans frémir d'horreur, des exemples mêmes d'excommunications fulminées insolemment contre des souverains & des magistrats, je répondrai hardiment que ces attentats sont une rébellion manifeste, une violation ouverte des devoirs les plus sacrés de la religion, de la charité, & du droit naturel.

L'excommunication appartient privativement à l'église.

On voit donc évidemment que c'est au nom de toute l'église que l'excommunication doit être prononcée contre les pécheurs publics, puisqu'il s'agit seulement de l'exclusion de ce corps ; ainsi elle doit être prononcée par les ecclésiastiques sous l'autorité des magistrats & au nom de l'église, pour les seuls cas dans lesquels on peut présumer que l'église entière bien instruite la prononcerait, si elle pouvait avoir en corps cette discipline qui lui appartient privativement.

Ce n'est que la privation des

Ajoutons encor pour donner une idée complette de l'excommunication, & des vraies règles du droit canonique à cet égard, que cette excom-

Digitized by Google

munication légitimement prononcée par ceux à qui le souverain au nom de l'église en a expressément laissé l'exercice, ne renferme que la privation des biens spirituels sur la terre. Elle ne saurait s'étendre à autre chose. Tout ce qui serait au delà serait abusif, & plus ou moins tyrannique. Les ministres de l'église ne sont que déclarer qu'un tel homme n'est plus membre de l'église. Il peut donc jouïr malgré l'excommunication de tous les droits naturels, de tous les droits civils, de tous les biens temporels comme homme, ou comme citoyen. Si le magistrat intervient & prive outre cela un tel homme d'une charge ou d'un emploi dans la société, c'est alors une peine civile ajoutée pour quelque faute contre l'ordre civil.

biens spirituels sur la terre.

Supposons encor que les ecclésiastiques qui ont prononcé l'excommunication, ayent été séduits par quelque erreur ou quelque passion, (ce qui peut toûjours arriver puisqu'ils sont hommes) celui qui a été ainsi exposé à une excommunication précipitée est justifié par sa conscience devant Dieu. La déclaration faite contre lui n'est & ne peut être d'aucun effet pour la vie à venir. Privé de la communion extérieure avec les vrais fidèles, il peut encor jouïr ici-bas de toutes les consolations de la communion intérieure. Justifié par sa conscience, il n'a rien à redouter dans la vie à venir du jugement de Dieu qui est son véritable juge.

L'excommunication peut être déclarée nulle par la conscience.

C'est encor une grande question dans le droit canonique, si le clergé, si son chef, si un corps ecclésiastique quelconque, peut excommunier les magistrats ou le souverain, sous prétexte, ou pour raison de l'abus de leur pouvoir. Cette question seule est scandaleuse, & le simple doute une rébellion manifeste. En effet, le premier devoir de l'homme en société est de respecter & de faire respecter le magistrat; & vous prétendriez avoir le droit de le diffamer & de l'avilir! qui vous aurait donné ce droit aussi absurde qu'exécrable? serait-ce Dieu qui gouverne le

Si le magistrat ou le souverain peut être excommunié.

monde politique par les ſouverains, qui veut que la ſociété ſubſiſte par la ſubordination ?

Les premiers eccléſiaſtiques, à la naiſſance du chriſtianiſme, ſe ſont-ils crus autoriſés à excommunier les *Tibères*, les *Nérons*, les *Claudes*, & enſuite les *Conſtances* qui étaient hérétiques ? Comment donc a-t-on pu ſouffrir ſi longtems des prétentions auſſi monſtrueuſes, des idées auſſi atroces, & les attentats affreux qui en ont été la ſuite ; attentats également réprouvés par la raiſon, le droit naturel & la religion ? S'il était une religion qui enſeignât de pareilles horreurs, elle devrait être proſcrite de la ſociété comme directement oppoſée au repos du genre-humain. Le cri des nations s'eſt déja fait entendre contre ces prétendues loix canoniques, dictées par l'ambition & le fanatiſme. Il faut eſpérer que les ſouverains mieux inſtruits de leurs droits, ſoutenus par la fidélité des peuples, mettront enfin un terme à des abus ſi énormes, & qui ont cauſé tant de malheurs. Le philoſophe inimitable qui nous a donné l'*Eſſai ſur l'hiſtoire générale & les mœurs des nations*, a été le prémier qui a relevé avec force l'atrocité des entrepriſes de cette nature.

SECTION CINQUIÉME.

De l'inſpection ſur le dogme.

Attention du ſouverain ſur le dogme

Le ſouverain n'eſt point le juge de la vérité du dogme ; il peut juger pour lui-même comme tout autre homme ; mais il doit prendre connaiſſance du dogme dans tout ce qui intéreſſe l'ordre civil, ſoit quant à la nature de la doctrine ſi elle avait quelque choſe de contraire au bien public, ſoit quant à la manière de la propoſer.

Règle générale dont les magiſtrats ſouverains n'auraient jamais dû ſe départir. Rien dans le dogme ne mérite l'attention de la police que ce qui peut intéreſſer l'ordre public ; c'eſt l'influence de la doctrine ſur les mœurs qui décide de ſon

Digitized by Google

importance. Toute doctrine qui n'a qu'un rapport éloigné avec la vertu, ne saurait être fondamentale. Les vérités qui sont propres à rendre les hommes doux, humains, soumis aux loix, obéissans au souverain, intéressent l'état, & viennent évidemment de Dieu.

Section sixiéme.

Inspection des magistrats sur l'administration des sacremens.

Inspection nécessaire.

L'administration des sacremens doit être aussi soumise à l'inspection assidue du magistrat en tout ce qui intéresse l'ordre public.

Sur les régistres.

On convient d'abord que le magistrat doit veiller sur la forme des régistres publics des mariages, des batêmes, des morts, sans aucun égard à la croyance des divers citoyens de l'état.

Les mêmes raisons de police & d'ordre n'exigeraient-elles pas qu'il y eût des régistres exacts entre les mains du magistrat, de tous ceux qui font des vœux pour entrer dans les cloîtres, dans les pays où les cloîtres sont admis.

Dans le sacrement de la pénitence, le ministre qui refuse ou accorde l'absolution, n'est comptable de ses jugemens qu'à Dieu; de même aussi le pénitent n'est comptable qu'à Dieu s'il communie ou non, & s'il communie bien ou mal.

Aucun pasteur pécheur ne peut avoir le droit de refuser publiquement & de son autorité privée, l'eucharistie à un autre pécheur. Jesus-Christ impeccable ne refusa pas la communion à *Judas*.

L'extrême-onction & le viatique demandés par les malades sont soumis aux mêmes règles. Le seul droit du ministre est de faire des exhortations au malade, & le devoir du magistrat est d'avoir soin que le pasteur n'abuse pas de ces circonstances pour persécuter les malades.

Digitized by Google

Autrefois c'était l'église en corps qui appellait ses pasteurs, & leur conférait le droit d'instruire & de gouverner le troupeau. Ce sont aujourd'hui des ecclésiastiques qui en consacrent d'autres, mais la police publique doit y veiller.

C'est sans doute un grand abus introduit depuis longtems, que de conférer les ordres sans fonction; c'est enlever des membres à l'état sans en donner à l'église. Le magistrat est en droit de réformer cet abus.

De la nature du mariage.

Le mariage, dans l'ordre civil, est une union légitime de l'homme & de la femme pour avoir des enfans, pour les élever, & pour leur assurer les droits des propriétés sous l'autorité de la loi. Afin de constater cette union, elle est accompagnée d'une cérémonie religieuse, regardée par les uns comme un sacrement, par les autres comme une pratique du culte public; vraie logomachie qui ne change rien à la chose. Il faut donc distinguer deux parties dans le mariage, le contrat civil ou l'engagement naturel, & le sacrement ou la cérémonie sacrée. Le mariage peut donc subsister avec tous ses effets naturels & civils, indépendamment de la cérémonie religieuse. Les cérémonies même de l'église ne sont devenues nécessaires dans l'ordre civil que parce que le magistrat les a adoptées. Il s'est même écoulé un long tems sans que les ministres de la religion ayent eu aucune part à la célébration des mariages. Du tems de *Justinien* le consentement des parties en présence de témoins, sans aucune cérémonie de l'église, légitimait encor le mariage parmi les chrêtiens. C'est cet empereur qui fit vers le milieu du sixiéme siécle, les premières loix pour que les prêtres intervinssent comme simples témoins, sans ordonner encor de bénédiction nuptiale. L'empereur *Léon* qui mourut sur le trône en 886, semble être le premier qui ait mis la cérémonie religieuse au rang des conditions nécessaires. La loi même qu'il fit atteste que c'était un nouvel établissement.

De l'idée juste que nous nous formons ainsi

du mariage, il résulte d'abord que le bon ordre & la piété même rendent aujourd'hui nécessaires les formalités religieuses, adoptées dans toutes les communions chrêtiennes. Mais l'essence du mariage ne peut en être dénaturée ; & cet engagement qui est le principal dans la société est, & doit demeurer toûjours soumis dans l'ordre politique à l'autorité du magistrat.

Il suit de-là encor que deux époux élevés dans le culte même des infidèles & des hérétiques, ne sont point obligés de se remarier s'ils l'ont été selon la loi de leur patrie ; c'est au magistrat dans tous les cas d'examiner la chose.

Le prêtre est aujourd'hui le magistrat que la loi a désigné librement en certains pays pour recevoir la foi de mariage. Il est très évident que la loi peut modifier ou changer, comme il lui plait, l'étendue de cette autorité ecclésiastique.

Des testamens & enterremens.

Les testamens & les enterremens sont incontestablement du ressort de la loi civile & de celui de la police. Jamais ils n'auraient dû souffrir que le clergé usurpât l'autorité de la loi à aucun de ces égards. On peut voir encor dans le *Siécle de Louis XIV* & dans celui de *Louis XV*, des exemples frappans des entreprises de certains ecclésiastiques fanatiques sur la police des enterremens. On a vu des refus de sacremens, d'inhumation, sous prétexte d'hérésie ; barbarie dont les payens mêmes auraient eu horreur.

SECTION SEPTIÉME.

Jurisdiction des ecclésiastiques.

Le souverain peut sans doute abandonner à un corps ecclésiastique ou à un seul prêtre une jurisdiction sur certains objets & sur certaines personnes, avec une compétence convenable à l'autorité confiée. Je n'examine point s'il a été prudent de remettre ainsi une portion de l'autorité civile entre les mains d'un corps ou d'une personne, qui avait déja une autorité sur les choses

Digitized by Google

ſpirituelles. Livrer à ceux qui devraient ſeulement conduire les hommes au ciel, une autorité ſur la terre, c'était réunir deux pouvoirs dont l'abus était trop facile : mais il eſt certain du moins qu'aucun homme en tant qu'eccléſiaſtique, ne peut avoir aucune ſorte de juriſdiction. S'il la poſſède, elle eſt ou concédée par le ſouverain, ou uſurpée ; il n'y a point de milieu. Le royaume de JESUS-CHRIST n'eſt point de ce monde ; il a refuſé d'être juge ſur la terre, il a ordonné de rendre à *Céſar* ce qui appartient à *Céſar* ; il a interdit à ſes apôtres toute domination ; il n'a prêché que l'humilité, la douceur & la dépendance. Les eccléſiaſtiques ne peuvent tenir de lui ni puiſſance, ni autorité, ni domination, ni juriſdiction dans le monde. Ils ne peuvent donc poſſéder légitimement aucune autorité que par une conceſſion du ſouverain, de qui tout pouvoir doit dériver dans la ſociété.

Puiſque c'eſt du ſouverain ſeul que les eccléſiaſtiques tiennent quelque juriſdiction ſur la terre, il ſuit de-là que le ſouverain & ſes magiſtrats doivent veiller ſur l'uſage que le clergé fait de ſon autorité, comme nous l'avons prouvé.

Il fut un tems, dans l'époque malheureuſe du gouvernement féodal, où les eccléſiaſtiques s'étaient emparés en divers lieux des principales fonctions de la magiſtrature. On a borné dès-lors l'autorité des ſeigneurs de fiefs laïques, ſi redoutable au ſouverain, & ſi dure pour les peuples. Mais une partie de l'indépendance des juriſdictions eccléſiaſtiques a ſubſiſté. Quand donc eſt-ce que les ſouverains ſeront aſſez inſtruits, ou aſſez courageux pour reprendre à eux toute autorité uſurpée, & tant de droits dont on a ſi ſouvent abuſé pour vexer les ſujets qu'ils doivent protéger ?

C'eſt de cette inadvertence des ſouverains que ſont venues les entrepriſes audacieuſes de quelques eccléſiaſtiques contre le ſouverain même. L'hiſtoire ſcandaleuſe de ces attentats énormes eſt conſignée dans des monumens qui ne peuvent

Digitized by Google

être contestés, & il est à présumer que les souverains éclairés aujourd'hui par les écrits des sages, ne permettront plus des tentatives qui ont si souvent été accompagnées ou suivies de tant d'horreurs.

La bulle *in Cœna Domini* est encor en particulier une preuve subsistante des entreprises continuelles du clergé contre l'autorité souveraine & civile, &c. (Voyez *Bulle.*) Voyez surtout l'article des *Deux puissances.*

Extrait du tarif des droits qu'on paye en France *à la cour de Rome pour les bulles, dispenses, absolutions &c., lequel tarif fut arrêté au conseil du roi le 4 Septembre 1691, & qui est rapporté tout entier dans l'*Instruction de Jacques Le Pelletier, *imprimée à Lyon en 1699, avec approbation & privilège du roi ; à Lyon chez* Antoine Boudet, *huitième édition.* On en a retiré les exemplaires, & les taxes subsistent.

1°. Pour absolution du crime d'apostasie, on payera au pape quatre-vingt livres.

2°. Un bâtard qui voudra prendre les ordres, payera pour la dispense vingt-cinq livres ; s'il veut posséder un bénéfice simple, il payera de plus cent quatre-vingt livres. S'il veut que dans la dispense on ne fasse pas mention de son illégitimité, il payera mille cinquante livres.

3°. Pour dispense & absolution de bigamie, mille cinquante livres.

4°. Pour dispense à l'effet de juger criminellement, ou d'exercer la médecine, quatre-vingt dix livres.

5°. Absolution d'hérésie, quatre-vingt livres.

6°. Bref de quarante heures pour sept ans, douze livres.

7°. Absolution pour avoir commis un homicide à son corps défendant ou sans mauvais dessein, quatre-vingt quinze livres. Ceux qui étaient dans la compagnie du meurtrier doivent aussi se faire absoudre & payer pour cela quatre-vingt cinq livres.

Digitized by Google

8°. Indulgences pour ſept années, douze livres.

9°. Indulgences perpétuelles pour une confrairie, quarante livres.

10°. Diſpenſe d'irrégularité ou d'inhabilité, vingt-cinq livres ; ſi l'irrégularité eſt grande, cinquante livres.

11°. Permiſſion de lire les livres défendus, vingt-cinq livres.

12°. Diſpenſe de ſimonie, quarante livres ; ſauf à augmenter ſuivant les circonſtances.

13°. Bref pour manger les viandes défendues, ſoixante-cinq livres.

14°. Diſpenſe de vœux ſimples de chaſteté ou de religion, quinze livres. Bref déclaratoire de la nullité de la profeſſion d'un religieux ou d'une religieuſe, cent livres : ſi on demande ce bref dix ans après la profeſſion, on paye le double.

DISPENSES DE MARIAGE.

Diſpenſe du quatriéme degré de parenté avec cauſe, ſoixante-cinq livres ; ſans cauſe quatre-vingt dix livres ; avec abſolution des familiarités que les futurs ont eues enſemble, cent quatre-vingt livres.

Pour les parens du troiſiéme au quatriéme degré, tant du côté du père que de celui de la mère, la diſpenſe ſans cauſe, eſt de huit cent quatre-vingt livres ; avec cauſe cent quarante-cinq livres.

Pour les parens au ſecond degré d'un côté, & au quatriéme de l'autre, les nobles payeront mille quatre cent trente livres ; pour les roturiers mille cent cinquante-cinq livres.

Celui qui voudra épouſer la ſœur de la fille avec laquelle il a été fiancé, payera pour la diſpenſe mille quatre cent trente livres.

Ceux qui ſont parens au troiſiéme degré, s'ils ſont nobles, ou s'ils vivent honnêtement, payeront mille quatre cent trente livres ; ſi la parenté eſt tant du côté du père que de celui de la mère, deux mille quatre cent trente livres.

Digitized by Google

Parens au fecond degré payeront quatre mille cinq cent trente livres ; fi la future a accordé des faveurs au futur, ils payeront de plus pour l'abfolution deux mille trente livres.

Ceux qui ont tenu fur les fonts de batême l'enfant de l'un ou de l'autre, la difpenfe eft de deux mille fept cent trente livres. Si l'on veut fe faire abfoudre d'avoir pris des plaifirs prématurés, on payera de plus mille trois cent trente livres.

Celui qui a joui des faveurs d'une veuve pendant la vie du premier mari, payera pour l'époufer légitimement cent quatre-vingt dix livres.

En Efpagne & en Portugal, les difpenfes de mariage font beaucoup plus chères. Les coufins-germains ne les obtiennent pas à moins de deux mille écus de dix jules de Componade.

Les pauvres ne pouvant pas payer des taxes auffi fortes, on leur fait des remifes. Il vaut bien mieux tirer la moitié du droit que de ne rien avoir du tout en refufant la difpenfe.

On ne rapporte pas ici les fommes que l'on paye pour les bulles des évêques, des abbés, des prieurs, des curés &c. ; on les trouve dans les almanachs ; mais on ne voit pas de quelle autorité il impofe des taxes fur les laïcs qui époufent leurs coufines.

DU DROIT DE LA GUERRE.

Dialogue entre un Anglais & un Allemand.

L'ALLEMAND.

QU'entendez-vous par le droit de la guerre?

L'ANGLAIS.

Votre *Grotius* en a fait un ample traité, dans lequel il cite plus de deux cent auteurs Grecs ou Latins, & même des auteurs Juifs.

L'ALLEMAND.

Croyez-vous que le prince *Eugène*, & le duc

de *Marlbourgh* l'euſſent étudié quand ils vinrent humilier la fierté de *Louis XIV*? Le droit de la paix je le connais aſſez; c'eſt de tenir ſa parole, & de laiſſer tous les hommes jouïr des droits de la nature; mais pour le droit de la guerre, je ne ſais ce que c'eſt. Le code du meurtre me ſemble une étrange imagination. J'eſpère que bientôt on nous donnera la juriſprudence des voleurs de grand chemin.

L'ANGLAIS.

Comment accorderons-nous donc cette horreur ſi ancienne, ſi univerſelle de la guerre, avec des idées du juſte & de l'injuſte? avec cette bienveillance pour nos ſemblables que nous prétendons être née avec nous? avec le *to Kalon*, le beau & l'honnête?

L'ALLEMAND.

N'allons pas ſi vîte. Ce crime qui conſiſte à commettre un ſi grand nombre de crimes en front de bandière, n'eſt pas tout-à-fait ſi univerſel qu'on le croit. Les brames & les primitifs nommés *quakers* n'ont jamais été coupables de cette abomination. Les nations qui ſont au-delà du Gange verſent très rarement le ſang; & je n'ai point lu que la république de San Marino ait jamais fait la guerre, quoiqu'elle ait à-peu-près autant de terrain qu'en avait *Romulus*. Les Lappons, les Somoyèdes, les peuples du Kamshatka n'ont jamais attaqué leurs voiſins. Les peuples de l'Indus & de l'Hidaſpe furent bien ſurpris de voir les premiers voleurs armés qui vinrent s'emparer de leur beau pays. Pluſieurs peuples de l'Amérique n'avaient jamais entendu parler de ce péché horrible, quand les Eſpagnols vinrent les exterminer l'Evangile à la main.

Il n'eſt point dit que les Cananéens euſſent jamais fait la guerre à perſonne, lorſqu'une horde de Juifs parut tout-d'un coup, mit les bourgades en cendres, égorgea les femmes ſur les corps de leurs maris, & les enfans ſur le ventre de

leurs mères. Comment expliquerons-nous cette fureur dans nos principes?

L'ANGLAIS.

Comme les médecins rendent raison de la peste, des deux véroles & de la rage. Ce sont des maladies attachées à la constitution de nos organes. On n'est pas toûjours attaqué de la rage & de la peste; il suffit souvent qu'un prétendu politique enragé ait mordu un autre ministre pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes.

Mais quand on a ces maladies, il y a quelques remèdes. En connaissez-vous pour la guerre?

L'ALLEMAND.

Je n'en connais que deux dont la tragédie s'est emparée. La crainte & la pitié. La crainte nous oblige souvent à faire la paix : & la pitié que la nature a mise dans nos cœurs comme un contrepoison contre l'héroïsme carnassier, fait qu'on ne traite pas toûjours les vaincus à toute rigueur. Notre intérêt même est d'user envers eux de miséricorde, afin qu'ils servent sans trop de répugnance leurs nouveaux maîtres: je sais bien qu'il y a eu des brutaux qui ont fait sentir rudement le poids de leurs chaînes aux nations subjuguées. A cela je n'ai autre chose à répondre que ce vers d'une tragédie intitulée *Spartacus*, composée par un Français qui pense profondément.

La loi de l'univers est malheur aux vaincus.

J'ai dompté un cheval: si je suis sage je le nourris bien, je le caresse & je le monte; si je suis un fou furieux, je l'égorge.

L'ALLEMAND.

Cela n'est pas consolant: car nous avons presque tous été subjugués. Vous autres Anglais vous l'avez été par les Romains, par les Saxons & les Danois; & ensuite par un bâtard de Normandie. Le berceau de notre religion est entre

Digitized by Google

les mains des Turcs : une poignée de Francs a ſoumis la Gaule. Les Tyriens, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Arabes ont tour-à-tour ſubjugué l'Eſpagne ; des Latins vinrent des bords du Tibre voler les beſtiaux des bords du Rhin & du Danube ; ils firent les cultivateurs eſclaves. Enfin, de la Chine à Cadix, preſque tout l'univers a toujours appartenu au plus fort. Je ne connais aucun conquérant qui ſoit venu l'épée dans une main & un code dans l'autre ; ils n'ont fait des loix qu'après la victoire, c'eſt-à-dire, après la rapine, & ces loix, ils les ont faites préciſément pour ſoutenir leur tyrannie. Que diriez-vous, ſi quelque bâtard de Normandie venait s'emparer de votre Angleterre pour venir vous donner ſes loix ?

L'ANGLAIS.

Je ne dirais rien ; je tâcherais de le tuer à ſa deſcente dans ma patrie ; s'il me tuait je n'aurais rien à repliquer : s'il me ſubjuguait, je n'aurais que deux partis à prendre, celui de me tuer moi-même, ou celui de le bien ſervir.

L'ALLEMAND.

Voilà de triſtes alternatives. Quoi ! point de loi de la guerre, point de droit des gens ?

L'ANGLAIS.

J'en ſuis fâché ; mais il n'y en a point d'autres que de ſe tenir continuellement ſur ſes gardes. Tous les rois, tous les miniſtres penſent comme moi ; & c'eſt pourquoi, douze cent mille mercenaires en Europe font aujourd'hui la parade tous les jours en tems de paix.

Qu'un prince licencie ſes troupes dans votre continent, qu'il laiſſe tomber ſes fortifications en ruines, & qu'il paſſe ſon tems à lire *Grotius*, vous verrez ſi dans un an ou deux il n'aura pas perdu ſon royaume.

L'ALLEMAND.

Quoi ! votre Angleterre ſerait perdue ſi vous n'aviez pas *a ſtanding army*, une armée ſur pied ?

Digitized by Google

L'ANGLAIS.

Oh! nous ſommes dans un cas différent; c'eſt une *ſtanding army* qui peut nous perdre; il ne nous faut que des flottes. Mais de façon ou d'autre, il faut ſe mettre en état d'être auſſi injuſte que ſes voiſins. Alors l'ambition eſt contenue par l'ambition, alors les chiens d'égale force montrent les dents, & ne ſe déchirent que lorſqu'ils ont à diſputer une proie.

L'ALLEMAND.

Mais les Romains, les Romains ces grands législateurs!

L'ANGLAIS.

Ils faiſaient des loix, comme les Algériens aſſujettiſſent leurs eſclaves à la règle; mais quand ils combattaient pour réduire les nations en eſclavage, leur loi était leur épée. Voyez le grand *Céſar*, le mari de tant de femmes, & la femme de tant d'hommes, il fait mettre en croix deux mille citoyens du pays de Vannes, afin que le reſte apprenne à être plus ſouple; enſuite quand toute la nation eſt bien apprivoiſée, viennent les loix & les beaux réglemens. On bâtit des cirques, des amphithéatres; on élève des aqueducs, on conſtruit des bains publics; & les peuples ſubjugués danſent avec leurs chaînes.

L'ALLEMAND.

On dit pourtant que dans la guerre il y a des loix qu'on obſerve. Par exemple, on fait une trêve de quelques jours pour enterrer ſes morts. On ſtipule qu'on ne ſe battra pas dans un certain endroit. On accorde une capitulation à une ville aſſiégée; on lui permet de racheter ſes cloches. On n'éventre point les femmes groſſes quand on prend poſſeſſion d'une place qui s'eſt rendue. Vous faites des politeſſes à un officier bleſſé qui eſt tombé entre vos mains; & s'il meurt vous le faites enterrer.

L'ANGLAIS.

Ne voyez-vous pas que ce ſont-là les loix de

la paix, les loix de la nature, les loix primitives qu'on exécute réciproquement? La guerre ne les a pas dictées; elles se font entendre malgré la guerre; & sans cela les trois quarts du globe ne seraient qu'un désert couvert d'ossemens.

Si deux plaideurs acharnés & prêts d'être ruinés par leurs procureurs, font entr'eux un accord qui leur laisse à chacun un peu de pain, appellerez-vous cet accord une *loi du barreau?* Si une horde de théologiens allant faire brûler en cérémonies quelques raisonneurs qu'ils appellent *hérétiques*, apprend que le lendemain le parti hérétique les fera brûler à son tour; s'ils font grace afin qu'on la leur fasse, direz-vous que c'est-là une loi théologique? Vous avouerez qu'ils ont écouté la nature & l'intérêt malgré la théologie. Il en est de même dans la guerre. Le mal qu'elle ne fait pas, c'est le besoin & l'intérêt qui l'arrête. La guerre, vous dis-je, est une maladie affreuse qui saisit les nations l'une après l'autre, & que la nature guerit à la longue.

L'ALLEMAND.

Quoi! vous n'admettez donc point de guerre juste?

L'ANGLAIS.

Je n'en ai jamais connu de cette espèce; cela me paraît contradictoire & impossible.

L'ALLEMAND.

Quoi! lorsque le pape *Alexandre VI* & son infame fils *Borgia* pillaient la Romagne, égorgeaient, empoisonnaient tous les seigneurs de ce pays, en leur accordant des indulgences, il n'était pas permis de s'armer contre ces monstres?

L'ANGLAIS.

Ne voyez-vous pas que c'étaient ces monstres qui faisaient la guerre? Ceux qui se défendaient, la soutenaient. Il n'y a certainement dans ce monde que des guerres offensives, la défensive n'est autre chose que la résistance à des voleurs armés.

Digitized by Google

L'ALLEMAND.

Vous vous moquez de nous. Deux princes se disputent un héritage, leur droit est litigieux, leurs raisons sont également plausibles, il faut bien que la guerre en décide : alors cette guerre est juste des deux côtés.

L'ANGLAIS.

C'est vous qui vous moquez. Il est impossible physiquement, que l'un des deux n'ait pas tort; & il est absurde & barbare que des nations périssent parce que l'un de ces deux princes a mal raisonné. Qu'ils se battent en champ clos s'ils veulent; mais qu'un peuple entier soit immolé à leurs intérêts, voilà où est l'horreur. Par exemple, l'archiduc *Charles* dispute le trône d'Espagne au duc d'*Anjou*, & avant que le procès soit jugé, il en coûte la vie à plus de cinq cent mille hommes. Je vous demande si la chose est juste?

L'ALLEMAND.

J'avoue que non. Il falait trouver quelqu'autre biais pour accommoder le différend.

L'ANGLAIS.

Le tems seul amène la guérison de cette horrible épidémie; la nation & ceux qui entrent dans la querelle sont malades de la rage. Ses horribles symptomes durent douze ans jusqu'à ce que les enragés épuisés n'en pouvant plus, soient forcés de s'accorder. Le hazard, le mêlange de bons & de mauvais succès, les intrigues, la lassitude ont éteint cet incendie, que d'autres hazards, d'autres intrigues, la cupidité, la jalousie, l'espérance avaient allumée. La guerre est comme le mont Vésuve; ses éruptions engloutissent des villes, & ses embrasemens s'arrêtent. Il y a des tems où les bêtes féroces descendues des montagnes dévorent une partie de vos travaux, ensuite elles se retirent dans leurs cavernes.

L'ALLEMAND.

Quelle funeste condition que celle des hommes?

Digitized by Google

L'ANGLAIS.

Celle des perdrix eſt pire ; les renards, les oiſeaux de proie les dévorent, les chaſſeurs les tuent, les cuiſiniers les rôtiſſent ; & cependant il y en a toûjours. La nature conſerve les eſpèces, & ſe ſoucie très peu des individus.

L'ALLEMAND.

Vous êtes dur, & la morale ne s'accommode pas de ces maximes.

L'ANGLAIS.

Ce n'eſt pas moi qui ſuis dur ; c'eſt la deſtinée. Vos moraliſtes font très bien de crier toujours, » Miſérables mortels, ſoyez juſtes & bienfaiſans, » cultivez la terre & ne l'enſanglantez pas. Prin» ces, n'allez pas dévaſter l'héritage d'autrui, de » peur qu'on ne vous tue dans le vôtre ; reſtez » chez vous, pauvres gentillâtres, rétabliſſez vo» tre maſure ; tirez de vos fonds le double de ce » que vous en tiriez ; entourez vos champs de » hayes vives ; plantez des meuriers ; que vos » ſœurs vous faſſent des bas de ſoie ; améliorez » vos vignes ; & ſi des peuples voiſins veulent ve» nir boire votre vin malgré vous, défendez-vous » avec courage ; mais n'allez pas vendre votre » ſang à des princes qui ne vous connaiſſent pas, » qui ne jetteront jamais ſur vous un coup d'œil, » & qui vous traitent comme des chiens de chaſſe » qu'on mène contre le ſanglier, & qu'on laiſſe » enſuite mourir dans un chenil. »

Ces diſcours feront peut-être impreſſion ſur trois ou quatre têtes bien organiſées, tandis que cent mille autres ne les entendront ſeulement pas, & brigueront l'honneur d'être lieutenants de houzards.

Pour les autres moraliſtes à gages que l'on nomme *prédicateurs*, ils n'ont jamais ſeulement oſé prêcher contre la guerre. Ils déclament contre les appétits ſenſuels après avoir pris leur chocolat. Ils anathématiſent l'amour, & au ſortir de la chaire où ils ont crié, geſticulé & ſué, ils ſe font eſſuyer par leurs dévotes. Ils s'époumonnent à prouver

des myſtères dont ils n'ont pas la plus légère idée. Mais ils ſe gardent bien de décrier la guerre, qui réunit tout ce que la perfidie a de plus lâche dans les manifeſtes, tout ce que l'infame friponnerie a de plus bas dans les fournitures des armées, tout ce que le brigandage a d'affreux dans le pillage, le viol, le larcin, l'homicide, la dévaſtation, la deſtruction. Au contraire, ces bons prêtres béniſſent en cérémonie les étendarts du meurtre : & leurs confrères chantent pour de l'argent des chanſons juives, quand la terre a été inondée de ſang.

Les Français nos voiſins ſont de grands comédiens en chaire; mais je ne me ſouviens point en effet d'avoir lu dans leur prolixe & argumentant *Bourdaloue*, le premier qui ait mis les apparences de la raiſon dans ſes ſermons, je ne me ſouviens point, dis-je, d'avoir lu une ſeule page contre la guerre.

Leur élégant & compaſſé *Maſſillon*, en béniſſant les drapeaux du régiment de *Catinat*, fait à la vérité quelques vœux pour la paix; mais il permet l'ambition. „ Ce deſir, dit-il, de voir vos „ ſervices récompenſés, s'il eſt modéré, s'il ne „ vous porte pas à vous frayer des routes d'ini- „ quité pour parvenir à vos fins, n'a rien dont la „ morale chrétienne puiſſe être bleſſée. " Enfin il prie Dieu d'envoyer l'ange exterminateur au-devant du régiment de *Catinat*. „ O mon Dieu ! „ faites-le précéder toûjours de la victoire & de „ la mort; répandez ſur ſes ennemis les eſprits de „ terreur & de vertige. "

J'ignore ſi la victoire peut précéder un régiment & ſi Dieu répand des eſprits de vertige; mais je ſais que les prédicateurs Autrichiens en diſaient autant aux cuiraſſiers de l'empereur, & que l'ange exterminateur ne ſavait auquel entendre.

Les prédicateurs Juifs allèrent encore plus loin. On voit avec édification les prières humaines dont leurs pſaumes ſont remplis. Il n'eſt queſtion que de mettre l'épée divine ſur ſa cuiſſe, d'éventrer les femmes, d'écraſer les enfans à la mammelle

contre la muraille. L'ange exterminateur ne fut pas heureux dans ses campagnes ; il devint l'ange exterminé, & les Juifs pour prix de leurs pseaumes furent toûjours vaincus & esclaves. Ils ne réparèrent que par l'usure le mal que leur avait fait la guerre.

De quelque côté que vous vous tourniez, vous verrez que les prêtres ont toûjours prêché le carnage, depuis un *Aaron* que *Toland* prétend avoir été pontife d'une horde d'Arabes, jusqu'au prédicant *Jurieu* prophête d'Amsterdam. Les négocians de cette ville aussi sensés que ce pauvre garçon était fou, le laissaient dire, & vendaient leur gérofle & leur canelle.

L'ALLEMAND.

Eh bien, n'allons point à la guerre; ne nous faisons point tuer au hazard pour avoir de quoi vivre. Contentons-nous de nous bien défendre contre les voleurs appellés *conquérans*.

L'ANGLAIS.

C'est bien dit. Mais c'est cela qui est difficile.

DRUIDES.

(*La scène est dans le Tartare.*)

LES FURIES *entourées de serpens & le fouet à la main.*

ALlons, barbaroquincorix, druide Celte, & toi détestable Calchas, hiérophante Grec, voici les momens où vos justes supplices se renouvellent; l'heure des vengeances a sonné.

LE DRUIDE ET CALCHAS.

Ah! la tête! les flancs, les yeux, les oreilles, les fesses, pardon, mesdames, pardon!

CALCHAS.

Voici deux vipères qui m'arrachent les yeux.

LE DRUIDE.

LE DRUIDE.

Un ſerpent m'entre dans les entrailles par le fondement ; je ſuis dévoré.

CALCHAS.

Je ſuis déchiré ; faut-il que mes yeux reviennent tous les jours pour m'être arrachés !

LE DRUIDE.

Faut-il que ma peau renaiſſe pour tomber en lambeaux ! aie ! ouf !

TISIPHONE.

Cela t'apprendra, vilain druide, à donner une autre fois la miſérable plante paraſite nommée le gui de chêne pour un remède univerſel. Eh bien, immoleras-tu encor à ton Dieu Theutatès des petites filles & des petits garçons ? les brûleras-tu encor dans des paniers d'oſier au ſon du tambour ?

LE DRUIDE.

Jamais, jamais, madame, un peu de charité.

TISIPHONE.

Tu n'en as jamais eu. Courage, mes ſerpens ; encore un coup de fouet à ce ſacré coquin.

ALECTON.

Qu'on m'étrille vigoureuſement ce Calchas,

Qui vers nous s'eſt avancé
L'œil farouche, l'air ſombre, & le poil héríſſé.

Iphigénie de Racine.

CALCHAS.

On m'arrache le poil, on me brûle, on me berne, on m'écorche, on m'empâle.

ALECTON.

Scélérat ! égorgeras-tu encor une jeune fille au-lieu de la marier, & le tout pour avoir du vent ?

CALCHAS ET LE DRUIDE.

Ah ! quels tourmens ! que de peines, & point mourir !

ALECTON ET TISIPHONE.

Ah! ah! j'entends de la musique, Dieu me pardonne; c'est Orphée; nos serpens sont devenus doux comme des moutons.

CALCHAS.

Je ne souffre plus du tout; voilà qui est bien étrange!

LE DRUIDE.

Je suis tout ragaillardi. O la grande puissance de la bonne musique! & qui es-tu, divin homme, qui guéris les blessures, & qui réjouis l'enfer?

ORPHÉE.

Mes camarades, je suis prêtre comme vous; mais je n'ai jamais trompé personne, & je n'ai égorgé ni garçon ni fille. Lorsque j'étais sur la terre, au-lieu de faire abhorrer les Dieux, je les ai fait aimer; j'ai adouci les mœurs des hommes que vous rendiez féroces. Je fais le même métier dans les enfers. J'ai rencontré là-bas deux barbares prêtres qu'on fessait à toute outrance; l'un avait autrefois haché un roi en morceaux, l'autre avait fait couper la tête à sa propre reine à la porte-aux-chevaux. J'ai fini leur pénitence, je leur ai joué du violon; ils m'ont promis que quand ils reviendraient au monde ils vivraient en honnêtes gens.

LE DRUIDE ET CALCHAS.

Nous vous en promettons autant, foi de prêtres.

ORPHÉE.

Oui; mais passato il pericolo gabbato il santo.

(*La scène finit par une danse figurée d'Orphée, des damnés & des furies, & par une symphonie très agréable.*)

Digitized by Google

ÉCONOMIE.

Ce mot ne ſignifie dans l'acception ordinaire que la manière d'adminiſtrer ſon bien; elle eſt commune à un père de famille & à un ſurintendant des finances d'un royaume. Les différentes ſortes de gouvernement, les tracaſſeries de famille & de cour, les guerres injuſtes & mal conduites, l'épée de *Thémis* miſe dans les mains des bourreaux pour faire périr l'innocent, les diſcordes inteſtines, ſont des objets étrangers à l'économie.

Il ne s'agit pas ici des déclamations de ces politiques qui gouvernent un état du fond de leur cabinet par des brochures.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

La première économie, celle par qui ſubſiſtent toutes les autres, eſt celle de la campagne. C'eſt elle qui fournit les trois ſeules choſes dont les hommes ont un vrai beſoin, le vivre, le vêtir & le couvert; il n'y en a pas une quatriéme, à moins que ce ne ſoit le chauffage dans les pays froids. Toutes les trois bien entendues donnent la ſanté, ſans laquelle il n'y a rien.

On appelle quelquefois le ſéjour de la campagne la *vie patriarcale*; mais dans nos climats cette vie patriarcale ſerait impraticable & nous ferait mourir de froid, de faim & de miſère.

Abraham va de la Caldée au pays de Sichem; de là il faut qu'il faſſe un long voyage par des déſerts arides juſqu'à Memphis pour aller acheter du bled. J'écarte toûjours reſpectueuſement, comme je le dois, tout ce qui eſt divin dans l'hiſtoire d'*Abraham* & de ſes enfans; je ne conſidère ici que ſon économie rurale.

Je ne lui vois pas une ſeule maiſon: il quitte la plus fertile contrée de l'univers & des villes où il y avait des maiſons commodes, pour aller

errer dans des pays dont il ne pouvait entendre la langue.

Il va de Sodome dans le déſert de Gérar ſans avoir le moindre établiſſement. Lorſqu'il renvoye *Agar* & l'enfant qu'il a eu d'elle, c'eſt encor dans un déſert ; & il ne leur donne pour tout viatique qu'un morceau de pain & une cruche d'eau. Lorſqu'il va ſacrifier ſon fils au Seigneur, c'eſt encor dans un déſert. Il va couper le bois lui-même pour brûler la victime, & le charge ſur le dos de ſon fils qu'il doit immoler.

Sa femme meurt dans un lieu nommé *Arbé* ou *Hébron* ; il n'a pas ſeulement ſix pieds de terre à lui pour l'enſevelir : il eſt obligé d'acheter une caverne pour mettre ſa femme. C'eſt le ſeul morceau de terre qu'il ait jamais poſſédé.

Cependant il eut beaucoup d'enfans ; car ſans compter *Iſaac* & ſa poſtérité, il eut de ſon autre femme *Cethura* à l'âge de cent quarante ans ſelon le calcul ordinaire, cinq enfans mâles qui s'en allèrent vers l'Arabie.

Il n'eſt point dit qu'*Iſaac* eût un ſeul quartier de terre dans le pays où mourut ſon père ; au contraire, il s'en va dans le déſert de Gérar avec ſa femme *Rebecca*, chez ce même *Abimelec* roi de Gérar qui avait été amoureux de ſa mère.

Ce roi du déſert devient auſſi amoureux de ſa femme *Rebecca* que ſon mari fait paſſer pour ſa ſœur, comme *Abraham* avait donné ſa femme *Sara* pour ſa ſœur à ce même roi *Abimelec* quarante ans auparavant. Il eſt un peu étonnant que dans cette famille on faſſe toûjours paſſer ſa femme pour ſa ſœur afin d'y gagner quelque choſe ; mais puiſque ces faits ſont conſacrés, c'eſt à nous de garder un ſilence reſpectueux.

L'Ecriture dit, qu'il s'enrichiſſait dans cette terre horrible devenue fertile pour lui, & qu'il devint extrêmement puiſſant. Mais il eſt dit auſſi qu'il n'avait pas de l'eau à boire, qu'il eut une grande querelle avec les paſteurs du roitelet de Gérar pour un puits ; & on ne voit pas qu'il eût une maiſon en propre.

Digitized by Google

Ses enfans, *Esaü* & *Jacob*, n'ont pas plus d'établissement que leur père. *Jacob* est obligé d'aller chercher à vivre dans la Mésopotamie dont *Abraham* était sorti: il sert sept années pour avoir une des filles de *Laban*, & sept autres années pour obtenir la seconde fille. Il s'enfuit avec *Rachel* & les troupeaux de son beau-père qui court après lui. Ce n'est pas là une fortune bien assurée. *Esaü* est représenté aussi errant que *Jacob*. Aucun des douze patriarches, enfans de *Jacob*, n'a de demeure fixe, ni un champ dont il soit propriétaire. Ils ne reposent que sous des tentes, comme les Arabes Bédouins.

Il est clair que cette vie patriarcale ne convient nullement à la température de notre air. Il faut à un bon cultivateur tel que les *Pignoux* d'Auvergne, une maison saine tournée à l'orient, de vastes granges, de non moins vastes écuries, des étables proprement tenues; & le tout peut aller à cinquante mille francs au moins de notre monnoie d'aujourd'hui. Il doit semer tous les ans cent arpens en blé, en mettre autant en bons pâturages, posséder quelques arpens de vignes, & environ cinquante arpens pour les menus grains & les légumes; une trentaine d'arpens de bois, une plantation de meuriers, des vers à soie, des ruches. Avec tous ces avantages bien économisés, il entretiendra une nombreuse famille dans l'abondance de tout. Sa terre s'améliorera de jour en jour; il supportera sans rien craindre les dérangemens des saisons & le fardeau des impôts; parce qu'une bonne année répare les dommages de deux mauvaises. Il jouïra dans son domaine d'une souveraineté réelle qui ne sera soumise qu'aux loix. C'est l'état le plus naturel de l'homme, le plus tranquille, le plus heureux, & malheureusement le plus rare.

Le fils de ce véritable patriarche se voyant riche, se dégoûte bientôt de payer la taxe humiliante de la taille; il a malheureusement appris quelque latin; il court à la ville; achète une charge qui l'exempte de cette taxe & qui don-

Digitized by Google

nera la nobleſſe à ſon fils au bout de vingt ans. Il vend ſon domaine pour payer ſa vanité. Une fille élevée dans le luxe, l'épouſe, le deshonore & le ruine ; il meurt dans la mendicité ; & ſon fils porte la livrée dans Paris.

Telle eſt la différence entre l'économie de la campagne & les illuſions des villes.

L'économie à la ville eſt toute différente. Vivez-vous dans votre terre, vous n'achetez preſque rien ; le ſol vous produit tout, vous pouvez nourrir ſoixante perſonnes ſans preſque vous en appercevoir. Portez à la ville le même revenu, vous achetez tout chérement, & vous pouvez nourrir à peine cinq ou ſix domeſtiques. Un père de famille qui vit dans ſa terre avec douze mille livres de rente, aura beſoin d'une grande attention pour vivre à Paris dans la même abondance avec quarante mille. Cette proportion a toûjours ſubſiſté entre l'économie rurale & celle de la capitale. Il en faut toûjours venir à la ſingulière lettre de madame de *Maintenon* à ſa belle-ſœur madame d'*Aubigné*, dont on a tant parlé, on ne peut trop la remettre ſous les yeux.

. . . .

» Vous croirez bien que je connais Paris » mieux que vous ; dans ce même eſprit, voici, » ma chère ſœur, un projet de dépenſe, tel que » je l'exécuterais ſi j'étais hors de la cour. Vous » êtes douze perſonnes, monſieur & madame, » trois femmes, quatre laquais, deux cochers, un » valet de chambre.

» Quinze livres de viande à cinq ſous la livre	3 liv.	15 ſous.
» Deux piéces de rôti.	2 --	10.
» Du pain.	1 --	10.
» Le vin.	2 --	10.
» Le bois.	2	
	12 liv.	5 ſous.

Digitized by Google

Montant d'autre part	12 liv.	5 sous.
» Le fruit. - - - -	1 --	10.
» La bougie. - - -	--	10.
» La chandelle. - -	--	8.
	14 liv.	13 sous.

» Je compte quatre sous en vin pour vos qua-
» tre laquais & vos deux cochers. C'est ce que
» madame de *Montespan* donne aux siens. Si vous
» aviez du vin en cave il ne vous coûterait pas
» trois sous : j'en mets six pour votre valet de
» chambre, & vingt pour vous deux qui n'en
» buvez pas pour trois.

» Je mets une livre de chandelle par jour;
» quoiqu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je mets
» dix sous en bougie; il y en a six à la livre qui
» coûte une liv. dix sous, & qui dure trois jours.

» Je mets deux livres pour le bois ; cepen-
» dant vous n'en brûlerez que trois mois de l'an-
» née ; & il ne faut que deux feux.

» Je mets une livre dix sous pour le fruit ; le
» sucre ne coûte que onze sous la livre : & il n'en
» faut qu'un quarteron pour une compôte.

» Je mets deux piéces de rôti, on en épargne
» une quand monsieur ou madame soupe ou dîne
» en ville ; mais aussi j'ai oublié une volaille
» bouillie pour le potage. Nous entendons le mé-
» nage. Vous pouvez fort bien sans passer quinze
» livres avoir une entrée, tantôt de saucisses,
» tantôt de langues de mouton ou de fraise de
» veau, le gigot bourgeois, la pyramide éter-
» nelle, & la compôte que vous aimez tant. *a*)

» Cela posé, & ce que j'apprends à la cour,
» ma chère enfant, votre dépense ne doit pas
» passer cent livres par semaine : c'est quatre
» cent livres par mois. Posons cinq cent, afin que
» les bagatelles que j'oublie ne se plaignent point
» que je leur fais injustice. Cinq cent livres par
» mois font,

a) Dans ce tems-là, & c'était le plus brillant de *Louis XIV*, on ne servait d'entremets que dans les grands repas d'appareil.

Digitized by Google

» Pour votre dépenſe de bouche.	6000 L.
» Pour vos habits. - - -	1000.
» Pour loyer de maiſon - -	1000.
» Pour gages & habits des gens	1000.
» Pour les habits, l'opéra & les magnificences » de monſieur *b*) - - -	3000.
	12000. L.

» Tout cela n'eſt-il pas honnête? &c.

Le marc de l'argent valait alors à-peu-près la moitié du numéraire d'aujourd'hui; tout le néceſſaire abſolu était de la moitié moins cher: & le luxe ordinaire qui eſt devenu néceſſaire & qui n'eſt plus luxe, coûtait trois à quatre fois moins que de nos jours. Ainſi le comte d'*Aubigné* aurait pu pour ſes douze mille livres de rente qu'il mangeait à Paris aſſez obſcurément, vivre en prince dans ſa terre.

Il y a dans Paris trois ou quatre cent familles municipales qui occupent la magiſtrature depuis un ſiécle, & dont le bien eſt en rentes ſur l'hôtel-de-ville. Je ſuppoſe qu'elles euſſent chacune vingt mille livres de rente, ces vingt mille livres faiſaient juſte le double de ce qu'elles font aujourd'hui; ainſi elles n'ont réellement que la moitié de leur ancien revenu. De cette moitié on retrancha une moitié dans le tems inconcevable du ſyſtême de *Laſs*. Ces familles ne jouïſſent donc réellement que du quart du revenu qu'elles poſſédaient à l'avénement de *Louis XIV* au trône; & le luxe étant augmenté des trois quarts, reſte à-peu-près rien pour elles; à moins qu'elles n'ayent réparé leur ruine par des riches mariages, ou par des ſucceſſions, ou par une induſtrie ſecrette: & c'eſt ce qu'elles ont fait.

En tout pays tout ſimple rentier qui n'augmente pas ſon bien dans une capitale, le perd à

b) Madame de *Maintenon* compte deux cochers, & oublie quatre chevaux, qui dans ce tems-là devaient avec l'entretien des voitures coûter environ deux mille francs par année.

Digitized by Google

la longue. Les terreins se soutiennent parce que l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion; mais ils sont exposés à un autre malheur; & ce malheur est dans eux-mêmes. Leur luxe & leur inattention non moins dangereuse encor, les conduisent à la ruine. Ils vendent leurs terres à des financiers qui entassent, & dont les enfans dissipent tout à leur tour. C'est une circulation perpétuelle d'élévation & de décadence; le tout faute d'une économie raisonnable qui consiste uniquement à ne pas dépenser plus qu'on ne reçoit.

De l'économie publique.

L'économie d'un état n'est précisément que celle d'une grande famille. C'est ce qui porta le duc de *Sulli* à donner le nom d'*économies* à ses mémoires. Toutes les autres branches d'un gouvernement sont plutôt des obstacles que des secours à l'administration des deniers publics. Des traités qu'il faut quelquefois conclure à prix d'or, des guerres malheureuses, ruinent un état pour longtems; les heureuses même l'épuisent. Le commerce intercepté & mal entendu l'appauvrit encore; les impôts excessifs comblent la misère.

Qu'est-ce qu'un état riche & bien économisé? C'est celui où tout homme qui travaille est sûr d'une fortune convenable à sa condition, à commencer par le roi & à finir par le manœuvre.

Prenons pour exemple l'état où le gouvernement des finances est le plus compliqué; l'Angleterre. Le roi est presque sûr d'avoir toûjours un million sterling par an à dépenser pour sa maison, sa table, ses ambassadeurs & ses plaisirs. Ce million revient tout entier au peuple par la consommation: car si les ambassadeurs dépensent leurs appointemens ailleurs, les ministres étrangers consument leur argent à Londres. Tout possesseur de terres est certain de jouir de son revenu aux taxes près imposées par ses représentans en parlement, c'est-à-dire, par lui-même.

Le commerçant joue un jeu de hazard & d'industrie contre presque tout l'univers; & il est longtems incertain s'il mariera sa fille à un pair du royaume, ou s'il mourra à l'hôpital.

Ceux qui sans être négocians placent leur fortune précaire dans les grandes compagnies de commerce, ressemblent parfaitement aux oisifs de la France qui achètent des effets royaux, & dont le sort dépend de la bonne ou mauvaise fortune du gouvernement.

Ceux dont l'unique profession est de vendre & d'acheter des billets publics sur les nouvelles heureuses ou malheureuses qu'on débite, & de trafiquer la crainte & l'espérance, sont en sous ordre dans le même cas que les actionnaires; & tous sont des joueurs, hors le cultivateur qui fournit de quoi jouer.

Une guerre survient; il faut que le gouvernement emprunte de l'argent comptant, car on ne paye pas des flottes & des armées avec des promesses. La chambre des communes imagine une taxe sur la bierre, sur le charbon, sur les cheminées, sur les fenêtres, sur les acres de bled & de pâturage, sur l'importation, &c.

On calcule ce que cet impôt pourra produire à-peu-près; toute la nation en est instruite; un acte du parlement dit aux citoyens, Ceux qui voudront prêter à la patrie recevront quatre pour cent de leur argent pendant dix ans, au bout desquels ils seront remboursés.

Ce même gouvernement fait un fonds d'amortissement du surplus de ce que produisent les taxes. Ce fonds doit servir à rembourser les créanciers. Le tems du remboursement venu, on leur dit, Voulez-vous votre fonds, ou voulez-vous nous le laisser à trois pour cent? Les créanciers qui croyent leur dette assurée, laissent pour la plûpart leur argent entre les mains du gouvernement.

Nouvelle guerre, nouveaux emprunts, nouvelles dettes; le fonds d'amortissement est vide, on ne rembourse rien.

Digitized by Google

Enfin, ce monceau de papiers repréſentatifs d'un argent qui n'exiſte pas, a été porté juſqu'à cent trente millions de livres ſterling, qui ſont cent millions & demi de guinées en l'an 1770 de notre ère vulgaire.

Diſons en paſſant que la France eſt à-peu-près dans ce cas; elle doit de fonds environ cent vingt-ſept millions de louis-d'or; or ces deux ſommes montant à deux cent cinquante-quatre millions de louis-d'or, n'exiſtent pas dans l'Europe. Comment payer? Examinons d'abord l'Angleterre.

Si chacun redemande ſon fonds, la choſe eſt viſiblement impoſſible à moins de la pierre philoſophale, ou de quelque multiplication pareille. Que faire? Une partie de la nation a prêté à toute la nation. L'Angleterre doit à l'Angleterre cent trente millions ſterling à trois pour cent d'intérêt: elle paye donc de ce ſeul article très modique trois millions neuf cent mille livres ſterling d'or chaque année. Les impôts ſont d'environ ſept millions; il reſte donc pour ſatisfaire aux charges de l'état, trois millions & cent mille livres ſterling, ſur quoi l'on peut en économiſant éteindre peu-à-peu une partie des dettes publiques.

Ceci était écrit en 1770.

La banque de l'état en produiſant des avantages immenſes aux directeurs, eſt utile à la nation; parce qu'elle augmente le crédit, que ſes opérations ſont connues, & qu'elle ne pouvait faire plus de billets qu'il n'en faut ſans perdre ce crédit & ſans ſe ruiner elle-même. C'eſt-là le grand avantage d'un pays commerçant, où tout ſe fait en vertu d'une loi poſitive, où nulle opération n'eſt cachée, où la confiance eſt établie ſur des calculs faits par les repréſentans de l'état, examinés par tous les citoyens. L'Angleterre, quoiqu'on en diſe, voit donc ſon opulence aſſurée, tant qu'elle aura des terres fertiles, des troupeaux abondans, & un commerce avantageux.

Si les autres pays parviennent à n'avoir pas beſoin de ſes blés & à tourner contr'elle la balance du commerce, il peut arriver alors un très

Digitized by Google

grand bouleversement dans les fortunes des particuliers; mais la terre reste, l'industrie reste; & l'Angleterre alors moins riche en argent l'est toûjours en valeurs renaissantes que le sol produit; elle revient au même état où elle était au seiziéme siécle.

Il en est absolument de tout un royaume comme d'une terre d'un particulier; si le fonds de la terre est bon, elle ne sera jamais ruinée; la famille qui la faisait valoir peut être réduite à l'aumône; mais le sol prospérera sous une autre famille.

Il y a d'autres royaumes qui ne seront jamais riches, quelque effort qu'ils fassent: ce sont ceux qui situés sous un ciel rigoureux, ne peuvent avoir tout au plus que l'exact nécessaire. Les citoyens n'y peuvent jouïr des commodités de la vie qu'en les faisant venir de l'étranger à un prix qui est excessif pour eux. Donnez à la Sibérie & au Kamshatka réunis, qui font quatre fois l'étendue de l'Allemagne, un *Cyrus* pour souverain, un *Solon* pour législateur, un duc de *Sulli*, un *Colbert* pour surintendant des finances, un duc de *Choiseul* pour ministre de la guerre & de la paix, un *Anson* pour amiral; ils y mourront de faim avec tout leur génie.

Au contraire, faites gouverner la France par un fou sérieux tel que *Lass*, par un fou plaisant tel que le cardinal *Dubois*, par des ministres tels que nous en avons vus quelquefois, on pourra dire d'eux ce qu'un sénateur de Venise disait de ses confrères au roi *Louis XII*, à ce que prétendent les raconteurs d'anecdotes. *Louis XII* en colère menaçait de ruiner la république; Je vous en défie, dit le sénateur, la chose me paraît impossible; il y a vingt ans que mes confrères font tous les efforts imaginables pour la détruire, & ils n'en ont pu venir à bout.

Il n'y eut jamais rien de plus extravagant sans doute que de créer une compagnie imaginaire du Mississipi qui devait rendre au moins cent pour un à tout intéressé; de tripler tout-d'un-coup la

valeur numéraire des eſpèces, de rembourſer en papiers chimériques les dettes & les charges de l'état, & de finir enfin par la défenſe auſſi folle que tyrannique à tout citoyen de garder chez ſoi plus de cinq cent francs en or ou en argent. Ce comble d'extravagances était inouï : le bouleverſement général fut auſſi grand qu'il devait l'être : chacun criait que c'en était fait de la France pour jamais. Au bout de dix ans il n'y paraiſſait pas.

Un bon pays ſe rétablit toûjours par lui-même, pour peu qu'il ſoit tolérablement régi : un mauvais ne peut s'enrichir que par une induſtrie extrême & heureuſe.

La proportion ſera toûjours la même entre l'Eſpagne, la France, l'Angleterre proprement dite, & la Suède. On compte communément vingt millions d'habitans en France, c'eſt peut-être trop. *Uſtaris*, n'en admet que ſept en Eſpagne, *Nicols* en donne huit à l'Angleterre, on n'en attribue pas cinq à la Suède. L'Eſpagnol (l'un portant l'autre) a la valeur de quatre-vingt de nos livres à dépenſer par an. Le Français meilleur cultivateur a cent livres, l'Anglais cent quatre-vingt, le Suédois cinquante. Si nous voulions parler du Hollandais, nous trouverions qu'il n'a que ce qu'il gagne, parce que ce n'eſt pas ſon territoire qui le nourrit & qui l'habille. La Hollande eſt une foire continuelle où perſonne n'eſt riche que de ſa propre induſtrie, ou de celle de ſon père.

Quelle énorme diſproportion entre les fortunes ! un Anglais qui a ſept mille guinées de revenu abſorbe la ſubſiſtance de mille perſonnes. Ce calcul effraye au premier coup d'œil ; mais au bout de l'année il a réparti ſes ſept mille guinées dans l'état ; & chacun a eu à-peu-près ſon contingent.

En général l'homme coûte très peu à la nature. Dans l'Inde où les rayas & les nababs entaſſent tant de tréſors, le commun peuple vit pour deux ſous par jour tout au plus.

Ceux des Américains qui ne ſont ſous aucune

Digitized by Google

domination, n'ayant que leurs bras, ne dépensent rien; la moitié de l'Afrique a toûjours vécu de même, & nous ne sommes supérieurs à tous ces hommes-là que d'environ quarante écus par an. Mais ces quarante écus font une prodigieuse différence; c'est elle qui couvre la terre de belles villes, & la mer de vaisseaux.

C'est avec nos quarante écus que *Louis XIV* eut deux cent vaisseaux, & bâtit Versailles. Et tant que chaque individu, l'un portant l'autre, pourra être censé joüir de quarante écus de rente, l'état pourra être florissant.

Il est évident que plus il y a d'hommes & de richesses dans un état, plus on y voit d'abus. Les frottemens sont si considérables dans les grandes machines, qu'elles sont presque toûjours détraquées. Ces dérangemens font une telle impression sur les esprits qu'en Angleterre, où il est permis à tout citoyen de dire ce qu'il pense, il se trouve tous les mois quelque calculateur qui avertit charitablement ses compatriotes que tout est perdu, & que la nation est ruinée sans ressource. La permission de penser étant moins grande en France, on s'y plaint en contrebande; on imprime furtivement, mais fort souvent, que jamais sous les enfans de *Clotaire*, ni du tems du roi *Jean*, de *Charles VI*, de la bataille de Pavie, des guerres civiles & de la St. Barthelemi, le peuple ne fut si misérable qu'aujourd'hui.

Si on répond à ces lamentations par une lettre de cachet qui ne passe pas pour une raison bien légitime, mais qui est très péremptoire, le plaignant s'enfuit en criant aux alguasils qu'ils n'en ont pas pour six semaines, & que DIEU merci ils mourront de faim avant ce tems-là comme les autres.

Bois-Guilbert qui attribua si impudemment son insensée *Dixme royale* au maréchal de *Vauban*, prétendait dans son *Détail de la France*, que le grand ministre *Colbert* avait déja appauvri l'état de quinze cent millions, en attendant pis.

Digitized by Google

Un calculateur de notre tems qui paraît avoir les meilleures intentions du monde, quoiqu'il veuille abſolument qu'on s'enyvre après la meſſe, prétend que les valeurs renaiſſantes de la France qui forment le revenu de la nation ne ſe montent qu'à environ quatre cent millions; en quoi il parait qu'il ne ſe trompe que d'environ ſeize cent-millions de livres à vingt ſous la piéce, le marc d'argent monnoié étant à quarante-neuf livres dix. Et il aſſure que l'impôt pour payer les charges de l'état ne peut être que de ſoixante & quinze millions, dans le tems qu'il l'eſt de trois cent, leſquels ne ſuffiſent pas à beaucoup près pour acquitter les dettes annuelles.

Une ſeule erreur dans toutes ces ſpéculations, dont le nombre eſt très conſidérable, reſſemble aux erreurs commiſes dans les meſures aſtronomiques priſes ſur la terre. Deux lignes répondent à des eſpaces immenſes dans le ciel.

C'eſt en France & en Angleterre que l'économie publique eſt le plus compliquée. On n'a pas d'idée d'une telle adminiſtration dans le reſte du globe depuis le mont Atlas juſqu'au Japon. Il n'y a guères que cent trente ans que commença cet art de rendre la moitié d'une nation débitrice de l'autre; de faire paſſer avec du papier les fortunes de main en main, de rendre l'état créancier de l'état, de faire un chaos de ce qui devrait être ſoumis à une règle uniforme. Cette méthode s'eſt étendue en Allemagne & en Hollande. On a pouſſé ce rafinement & cet excès juſqu'à établir un jeu entre le ſouverain & les ſujets; & ce jeu eſt appellé *loterie.* Votre en-jeu eſt de l'argent comptant; ſi vous gagnez vous obtenez des eſpèces ou des rentes; qui perd ne ſouffre pas un grand dommage. Le gouvernement prend d'ordinaire dix pour cent pour ſa peine. On fait ces loteries les plus compliquées que l'on peut pour étourdir & pour amorcer le public. Toutes ces méthodes ont été adoptées en Allemagne & en Hollande; preſque tout état a été obéré tour-à-tour. Cela n'eſt pas trop ſage; mais

Digitized by Google

qui l'eſt? les petits qui n'ont pas le pouvoir de ſe ruiner.

ECONOMIE DE PAROLES.

PARLER PAR ÉCONOMIE.

C'Eſt une expreſſion conſacrée aux pères de l'égliſe & même aux premiers inſtituteurs de notre ſainte religion ; elle ſignifie *parler ſelon les tems & ſelon les lieux.*

Actes des apôtres ch. XXI.

Par exemple, *St. Paul* étant chrêtien vient dans le temple des Juifs s'acquitter des rites judaïques, pour faire voir qu'il ne s'écarte point de la loi moſaïque ; il eſt réconnu au bout de ſept jours, & accuſé d'avoir prophané le temple. Auſſi-tôt on le charge de coups, on le traîne en tumulte ; le tribun de la cohorte, *tribunus cohortis a)* arrive & le fait lier de deux chaînes. Le lendemain ce tribun fait aſſembler le ſanhédrin, & amène *Paul* devant ce tribunal ; le grand-prêtre *Annaniah* commence par lui faire donner un ſoufflet, *b*) & *Paul* l'appelle *muraille blanchie.*

Ch. XXII.

Chapit. XXIII.

Il me donna un ſoufflet ; mais je lui dis bien ſon fait.

Ibid.

Or Paul ſachant qu'une partie des juges était compoſée de ſaducéens, & l'autre de phariſiens, il s'écria, Je ſuis phariſien & fils de phariſien, on

a) Il n'y avait pas à la vérité dans la milice Romaine de tribun de cohorte. C'eſt comme ſi on diſait parmi nous colonel d'une compagnie. Les centurions étaient à la tête des cohortes, & les tribuns à la tête des légions. Il y avait trois tribuns ſouvent dans une légion. Ils commandaient alors tour-à-tour, & étaient ſubordonnés les uns aux autres. L'auteur des *Actes* a probablement entendu que le tribun fit marcher une cohorte.

b) Un ſoufflet chez les peuples Aſiatiques était une punition légale. Encor aujourd'hui à la Chine & dans les pays au-delà du Gange, on condamne un homme à une douzaine de ſoufflets.

Digitized by Google

ne veut me condamner qu'à cause de l'espérance & de la résurrection des morts. Paul ayant ainsi parlé il s'éleva une dispute entre les pharisiens & les saducéens, & l'assemblée fut rompue; car les saducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit; & les pharisiens confessent le contraire.

Il est bien évident par le texte que *Paul* n'était point pharisien puisqu'il était chrêtien, & qu'il n'avait point du tout été question dans cette affaire ni de résurrection, ni d'espérance, ni d'ange, ni d'esprit.

Le texte fait voir que *St. Paul* ne parlait ainsi que pour compromettre ensemble les pharisiens & les saducéens. C'était parler par *économie*, par prudence; c'était un artifice pieux qui n'eût pas été peut-être permis à tout autre qu'à un apôtre.

C'est ainsi que presque tous les pères de l'église ont parlé par *économie*. St. Jérôme dévelope admirablement cette méthode dans sa lettre cinquante-quatriéme à *Pammaque*. Pesez ses paroles.

Après avoir dit qu'il est des occasions où il faut présenter un pain & jetter une pierre, voici comme il continue.

» Lisez, je vous prie, *Démosthène*, lisez *Cicéron*; & si les rhétoriciens vous déplaisent parce que leur art est de dire le vraisemblable plutôt que le vrai, lisez *Platon*, *Théophraste*, *Xénophon*, *Aristote*, & tous ceux qui ayant puisé dans la fontaine de *Socrate* en ont tiré divers ruisseaux. Y a-t-il chez eux quelque candeur, quelque simplicité? quels termes chez eux n'ont pas deux sens? & quels sens ne présentent-ils pas pour remporter la victoire? *Origène*, *Méthodius*, *Eusèbe*, *Apollinaire* ont écrit des milliers de versets contre *Celse* & *Porphire*. Considérez avec quel artifice, avec quelle subtilité problématique ils combattent l'esprit du diable. Ils disent, non ce qu'ils pensent, mais ce qui est nécessaire. *Non quod sentiunt, sed quod necesse est dicunt.*

Digitized by Google

» Je ne parle point des auteurs Latins, *Tertul-*
» *lien*, *Cyprien*, *Minutius*, *Victorin*, *Lactance*,
» *Hilaire*; je ne veux point les citer ici; je ne
» veux que me défendre; je me contenterai de
» vous rapporter l'exemple de l'apôtre *St. Paul*,
» &c. «

St. Augustin écrit souvent par *économie*. Il se proportionne tellement au tems & aux lieux, que dans une de ses épitres il avoue qu'il n'a expliqué la trinité que *parce qu'il falait bien dire quelque chose*.

Ce n'est pas assurément qu'il doutât de la sainte Trinité; mais il sentait combien ce mystère est ineffable, & il avait voulu contenter la curiosité du peuple.

Cette méthode fut toûjours reçue en théologie. On employe contre les encratiques un argument qui donnerait gain de cause aux carpocratiens: & quand on dispute ensuite contre les carpocratiens, on change ses armes.

Tantôt on dit que Jesus n'est mort que pour *plusieurs*, quand on étale le grand nombre des réprouvés; tantôt on affirme qu'il est mort pour *tous*, lorsqu'on veut manifester sa bonté universelle. Là vous prenez le sens propre pour le sens figuré; ici vous prenez le sens figuré pour le sens propre, selon que la prudence l'exige.

Un tel usage n'est pas admis en justice. On punirait un témoin qui dirait le pour & le contre dans une affaire capitale. Mais il y a une différence infinie entre les vils intérêts humains qui exigent la plus grande clarté, & les intérêts divins qui sont cachés dans un abîme impénétrable. Les mêmes juges qui veulent à l'audience des preuves indubitables approchantes de la démonstration, se contenteront au sermon de preuves morales & même de déclamations sans preuves.

St. Augustin parle par *économie* quand il dit, *Je crois parce que cela est absurde. Je crois parce que cela est impossible.* Ces paroles qui seraient extravagantes dans toute affaire mondaine, sont

Digitized by Google

très respectables en théologie. Elles signifient, ce qui est absurde & impossible aux yeux mortels, ne l'est point aux yeux de DIEU : or DIEU m'a révélé ces prétendues absurdités, ces impossibilités apparentes; donc je dois les croire.

Un avocat ne serait pas reçu à parler ainsi au barreau. On enfermerait à l'hôpital des fous des témoins qui diraient, Nous affirmons qu'un accusé étant au berceau à la Martinique, a tué un homme à Paris; & nous sommes d'autant plus certains de cet homicide qu'il est absurde & impossible. Mais la révélation, les miracles, la foi fondée sur des motifs de crédibilité, sont un ordre de choses tout différent.

Le même *St. Augustin* dit dans sa lettre cent cinquante-troisiéme : *Il est écrit c) que le monde entier appartient aux fidèles; & les infidèles n'ont pas une obole qu'ils possèdent légitimement.*

Si sur ce principe deux dépositaires viennent m'assurer qu'ils sont fidèles, & si en cette qualité ils me font banqueroute à moi misérable mondain, il est certain qu'ils seront condamnés par le châtelet & par le parlement malgré toute l'économie avec laquelle *St. Augustin* a parlé.

St. Irénée prétend qu'il ne faut condamner ni l'inceste des deux filles de *Loth* avec leur père, ni celui de *Thamar* avec son beau-père, par la raison que la sainte Ecriture ne dit pas expressément que cette action soit criminelle. Cette économie n'empêchera pas que l'inceste parmi nous ne soit puni par les loix. Il est vrai que si DIEU ordonnait expressément à des filles d'engendrer des enfans avec leur père, non-seulement elles seraient innocentes; mais elles deviendraient très coupables en n'obéïssant pas. C'est là où est l'économie d'*Irénée*; son but très louable est de faire respecter tout ce qui est dans les saintes Ecritures hébraïques : mais comme DIEU qui les a dictées n'a donné nul éloge aux filles de *Loth* & à la

Liv. IV ch. XXV.

c) Cela est écrit dans les Proverbes chapitre XVII; mais ce n'est que dans la traduction des septante, à laquelle toute l'église s'en tenait alors.

Digitized by Google

bru de *Juda*, il eſt permis de les condamner.

Tous les premiers chrêtiens ſans exception penſaient ſur la guerre comme les eſſéniens & les thérapeutes, comme penſent & agiſſent aujourd'hui les primitifs appellés *quakers*, & les autres primitifs appellés *dunkars*, comme ont toûjours penſé & agi les bracmanes. *Tertullien* eſt celui qui s'explique le plus fortement ſur ces homicides légaux que notre abominable nature a rendus néceſſaires; *Il n'y a point de règle, point d'uſage qui puiſſe rendre légitime cet acte criminel.*

De l'idolâtrie, ch. XIX.

Cependant après avoir aſſuré qu'il n'eſt aucun chrêtien qui puiſſe porter les armes, il dit par économie dans le même livre, pour intimider l'empire Romain, *Nous ſommes d'hier, & nous rempliſſons vos villes & vos armées.*

C. XLII.

Cela n'était pas vrai, & ne fut vrai que ſous *Conſtance-Clore*; mais l'économie exigeait que *Tertullien* exagérât dans la vue de rendre ſon parti redoutable.

Apolog. ch. XXI.

C'eſt dans le même eſprit qu'il dit que *Pilate* était chrêtien dans le cœur. Tout ſon apologétique eſt plein de pareilles aſſertions qui redoublaient le zèle des néophites.

Terminons tous ces exemples du ſtile économique qui ſont innombrables, par ce paſſage de *St. Jérôme* dans ſa diſpute contre *Jovinien* ſur les ſecondes noces. » Si les organes de la génération dans les hommes, l'ouverture de la femme, le fond de ſa vulve, & la différence des deux ſexes faits l'un pour l'autre, montrent évidemment qu'ils ſont deſtinés pour former des enfans, voici ce que je réponds. Il s'enſuivrait que nous ne devons jamais ceſſer de faire l'amour, de peur de porter en vain des membres deſtinés pour lui. Pourquoi un mari s'abſtiendrait-il de ſa femme? pourquoi une veuve perſévérerait-elle dans le veuvage ſi nous ſommes nés pour cette action comme les autres animaux? en quoi me nuira un homme qui couchera avec ma femme? Certainement ſi les dents ſont faites pour manger, & pour faire

Liv. I.

» paſſer dans l'eſtomac ce qu'elles ont broyé ;
» s'il n'y a nul mal qu'un homme donne du pain
» à ma femme, il n'y en a pas davantage ſi
» étant plus vigoureux que moi il appaiſe ſa faim
» d'une autre manière, & qu'il me ſoulage de
» mes fatigues, puiſque les génitoires ſont faits
» pour jouïr toûjours de leur deſtinée. «

Quoniam ipſa organa & genitalium fabrica & noſtra feminarumque diſcretio, & receptacula vulvæ, ad ſuſcipiendos & coalendos fœtus condita, ſexus differentiam prædicant, hoc breviter reſpondebo. Numquam ergo ceſſemus à libidine, ne fruſtra hujuſcemodi membra portemus. Cur enim maritus ſe abſtineat ab uxore? Cur caſta vidua perſeveret, ſi ad hoc tantum nati ſumus, ut pecudum more vivamus? Aut quid mihi nocebit ſi cum uxore meâ alius concubuerit? Quomodo enim dentium officium eſt mandere, & in alvum ea, quæ ſunt manſa, tranſmittere, & non habet crimen, qui conjugi meæ panem dederit : ita ſi genitalium hoc eſt officium, ut ſemper fruantur naturâ ſuâ, meam laſſitudinem alterius vires ſuperent : & uxoris, ut ita dixerim, ardentiſſimam gulam, fortuita libido reſtinguat.

Après un tel paſſage il eſt inutile d'en citer d'autres. Remarquons ſeulement que ce ſtile économique qui tient de ſi près au polémique, doit être manié avec la plus grande circonſpection, & qu'il n'appartient point aux prophanes d'imiter dans leurs diſputes ce que les ſaints ont hazardé, ſoit dans la chaleur de leur zèle, ſoit dans la naïveté de leur ſtile.

ECROUELLES.

Ecrouelles, ſcrofules, appellées *humeurs froides*, quoi qu'elles ſoient très cauſtiques ; l'une de ces maladies preſque incurable qui défigurent la nature humaine, & qui mènent à une mort prématurée par les douleurs & par l'infection.

On prétend que cette maladie fut traitée de

divine, parce qu'il n'était pas au pouvoir humain de la guérir.

Peut-être quelques moines imaginèrent que des rois en qualité d'images de la Divinité, pouvaient avoir le droit d'opérer la cure des ſcrofuleux, en les touchant de leurs mains qui avaient été ointes. Mais pourquoi ne pas attribuer à plus forte raiſon ce privilège aux empereurs qui avaient une dignité ſi ſupérieure à celle des rois? pourquoi ne le pas donner aux papes qui ſe diſaient les maîtres des empereurs, & qui étaient bien autre choſe que de ſimples images de DIEU, puiſqu'ils en étaient les vicaires. Il y a quelque apparence que quelque ſonge-creux de Normandie, pour rendre l'uſurpation de *Guillaume le bâtard* plus reſpectable, lui concéda de la part de DIEU la faculté de guérir les écrouelles avec le bout du doigt.

C'eſt quelque tems après *Guillaume* qu'on trouve cet uſage tout établi. On ne pouvait gratifier les rois d'Angleterre de ce don miraculeux, & le refuſer aux rois de France leurs ſuzerains. C'eût été bleſſer le reſpect dû aux loix féodales. Enfin, on fit remonter ce droit à *St. Edouard* en Angleterre, & à *Clovis* en France.

Appendix No. 6.

Le ſeul témoignage un peu croyable que nous ayons de l'antiquité de cet uſage, ſe trouve dans les écrits en faveur de la maiſon de *Lancaſter*. composés par le chevalier *Jean Forteſcue* ſous le roi *Henri VI*, reconnu roi de France à Paris dans ſon berceau & enſuite roi d'Angleterre, & qui perdit ſes deux royaumes. *Jean Forteſcue* grand chancelier d'Angleterre, dit que de tems immémorial les rois d'Angleterre étaient en poſſeſſion de toucher les gens du peuple malades des écrouelles. On ne voit pourtant pas que cette prérogative rendît leurs perſonnes plus ſacrées dans les guerres de la Roſe rouge & de la Roſe blanche.

Les reines qui n'étaient que femmes de rois ne guériſſaient pas les écrouelles, parce qu'elles n'étaient pas ointes aux mains comme les rois;

Digitized by Google

mais *Elizabeth* reine de son chef & ointe les guérissait sans difficulté.

Il arriva une chose assez triste à *Martorillo* le Calabrois, que nous nommons *St. François de Paule*; le roi *Louis XI* le fit venir au Plessis-les-Tours pour le guérir des suites de son apoplexie : le saint arriva avec les écrouelles : *Ipse fuit detentus gravi inflatura quam in parte inferiori genæ suæ dextræ circa guttur patiebatur chirurgi dicebant morbum esse scropharum.*

Acta Sti. Francisci Pauli, pag. 155.

Le saint ne guérit point le roi, & le roi ne guérit point le saint.

Quand le roi d'Angleterre *Jacques II* fut reconduit de Rochester à Wittehall, on proposa de lui laisser faire quelque acte de royauté, comme de toucher les écrouelles; il ne se présenta personne. Il alla exercer sa prérogative en France, à St. Germain, où il toucha quelques Irlandaises. Sa fille *Marie*, le roi *Guillaume*, la reine *Anne*, les rois de la maison de *Brunswick* ne guérirent personne. Cette mode sacrée passa, quand le raisonnement arriva.

EDUCATION.

Dialogue entre un conseiller & un ex-jésuite.

L'EX-JÉSUITE.

MOnsieur, vous voyez le triste état où la banqueroute de deux marchands missionnaires m'ont réduit. Je n'avais assurément aucune correspondance avec frère *La Valette* & frère *Saci*; j'étais un pauvre prêtre du collège de Clermont dit *Louis le Grand*; je savais un peu de latin & de catéchisme que je vous ai enseignés pendant six ans, sans aucun salaire : à peine sorti du collège, à peine ayant fait semblant d'étudier en droit avez-vous acheté une charge de conseiller au parlement, que vous avez donné votre voix

Digitized by Google

pour me faire mendier mon pain hors de ma patrie, ou pour me réduire à y vivre bafoué avec seize louis & seize francs par an, qui ne suffisent pas pour me vêtir & me nourrir, moi & ma sœur la couturière devenue impotente. Tout le monde m'a dit que ce désastre était advenu aux frères jésuites non-seulement par la banqueroute de *La Valette* & *Saci* missionnaires; mais parce que frère *La Chaise* confesseur avait été un trigaud, & frère *Le Tellier* confesseur un persécuteur impudent: mais je n'ai jamais connu ni l'un ni l'autre; ils étaient morts avant que je fusse né.

On prétend encore que des disputes de jansénistes & de molinistes sur la grace versatile & sur la science moyenne, ont fort contribué à nous chasser de nos maisons: mais je n'ai jamais su ce que c'était que la grace. Je vous ai fait lire autrefois *Despautère* & *Cicéron*; les vers de *Commire* & de *Virgile*; le *Pédagogue chrétien* & *Sénèque*; les psaumes de *David* en latin de cuisine, & les odes d'*Horace* à la brune Lalagé & au blond Ligurinus, *flavam religantis comam*, renouant sa blonde chevelure. En un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous bien élever; & voilà ma récompense.

LE CONSEILLER.

Vraiment vous m'avez donné là une plaisante éducation; il est vrai que je m'accommodais fort du blond *Ligurinus*. Mais lorsque j'entrai dans le monde, je voulus m'aviser de parler & on se moqua de moi; j'avais beau citer les odes à *Ligurinus* & le *Pédagogue chrétien*: je ne savais ni si *François I* avait été fait prisonnier à Pavie, ni où est Pavie; le pays même où je suis né était ignoré de moi; je ne connaissais ni les loix principales, ni les intérêts de ma patrie: pas un mot de mathématiques, pas un mot de saine philosophie; je savais du latin & des sottises.

L'EX-JÉSUITE.

Je ne pouvais vous apprendre que ce qu'on m'avait enseigné. J'avais étudié au même collège, jusqu'à

Digitized by Google

jusqu'à quinze ans; à cet âge un jésuite m'enquinauda; je fus novice, on m'abêtit pendant deux ans, & ensuite on me fit régenter. Ne voudriez-vous pas que je vous eusse donné l'éducation qu'on reçoit dans l'école militaire?

LE CONSEILLER.

Non, il faut que chacun apprenne de bonne heure tout ce qui peut le faire réussir dans la profession à laquelle il est destiné. *Clairaut* était le fils d'un maître de mathématiques; dès qu'il sut lire & écrire, son père lui montra son art: il devint très bon géomètre à douze ans; il apprit ensuite le latin, qui ne lui servit jamais à rien. La célèbre marquise du *Châtelet* apprit le latin en un an & le savait très bien; tandis qu'on nous tenait sept années au collège pour nous faire balbutier cette langue sans jamais parler à notre raison.

Quant à l'étude des loix dans laquelle nous entrions en sortant de chez vous, c'était encore pis. Je suis de Paris & on m'a fait étudier pendant trois ans les loix oubliées de l'ancienne Rome; ma coutume me suffirait s'il n'y avait pas dans notre pays cent quarante-quatre coutumes différentes.

J'entendis d'abord mon professeur qui commence par distinguer la jurisprudence en droit naturel & droit des gens: le droit naturel est commun, selon lui, aux hommes & aux bêtes; & le droit des gens commun à toutes les nations, dont aucune n'est d'accord avec ses voisins.

Ensuite on me parla de la loi des douze tables abrogée bien vite chez ceux qui l'avaient faite, de l'édit du préteur quand nous n'avons point de préteur, de tout ce qui concerne les esclaves quand nous n'avons point d'esclaves domestiques, (au moins dans l'Europe chrétienne) du divorce quand le divorce n'est pas encore reçu chez nous, &c. &c. &c.

Je m'apperçus bientôt qu'on me plongeait dans un abîme dont je ne pourrais jamais me tirer. Je vis qu'on m'avait donné une éducation très inutile pour me conduire dans le monde.

Digitized by Google

J'avoue que ma confusion a redoublé quand j'ai lu nos ordonnances ; il y en a la valeur de quatre-vingt volumes, qui presque toutes se contredisent : je suis obligé quand je juge de m'en rapporter au peu de bon sens & d'équité que la nature m'a donné ; & avec ces deux secours je me trompe à presque toutes les audiences.

J'ai un frère qui étudie en théologie pour être grand vicaire ; il se plaint bien davantage de son éducation : il faut qu'il consume six années à bien statuer s'il y a neuf chœurs d'anges, & quelle est la différence précise entre un trone & une domination ; si le Phison dans le paradis terrestre était à droite ou à gauche du Géon ; si la langue dans laquelle le serpent eut des conversations avec *Eve* était la même que celle dont l'ânesse se servit avec *Balaam* : comment *Melchisédec* était né sans père & sans mère ; en quel endroit demeure *Enoch* qui n'est point mort : où sont les chevaux qui transportèrent *Elie* dans un char de feu après qu'il eut séparé les eaux du Jourdain avec son manteau, & dans quel tems il doit revenir pour annoncer la fin du monde ? Mon frère dit que toutes ces questions l'embarrassent beaucoup, & ne lui ont encore pu procurer un canonicat de Notre-Dame sur lequel nous comptions.

Vous voyez entre nous que la plûpart de nos éducations sont ridicules, & que celles qu'on reçoit dans les arts & métiers sont infiniment meilleures.

L'EX-JESUITE.

D'accord ; mais je n'ai pas de quoi vivre avec mes quatre cent francs, qui font vingt-deux sous deux deniers par jour ; tandis que tel homme, dont le père allait derrière un carrosse, a trente-six chevaux dans son écurie, quatre cuisiniers & point d'aumônier.

LE CONSEILLER.

Eh bien, je vous donne quatre cent autres francs de ma poche ; c'est ce que *Jean Despautère* ne m'avait point enseigné dans mon éducation.

ÉGALITÉ.

SECTION PREMIÈRE.

IL eſt clair que les hommes jouiſſant des facultés attachées à leur nature, ſont égaux; ils le ſont quand ils s'acquittent des fonctions animales, & quand ils exercent leur entendement. Le roi de la Chine, le grand-mogol, le padisha de Turquie, ne peut dire au dernier des hommes, Je te défends de digérer, d'aller à la garderobe & de penſer. Tous les animaux de chaque eſpèce ſont égaux entr'eux.

Un cheval ne dit point au cheval ſon confrère
Qu'on peigne mes beaux crins, qu'on m'étrille & me ferre;
Toi, cours, & va porter mes ordres ſouverains
Aux mulets de ces bords, aux ânes mes voiſins.
Toi, prépare les grains dont je fais des largeſſes
A mes fiers favoris, à mes douces maîtreſſes.
Qu'on châtre les chevaux déſignés pour ſervir
Les coquettes jumens dont ſeul je dois jouir.
Que tout ſoit dans la crainte & dans la dépendance.
Et ſi quelqu'un de vous hennit en ma préſence,
Pour punir cet impie & ce ſéditieux,
Qui foule aux pieds les loix des chevaux & des Dieux,
Pour venger dignement le ciel & la patrie,
Qu'il ſoit pendu ſur l'heure auprès de l'écurie.

Les animaux ont naturellement au-deſſus de nous l'avantage de l'indépendance. Si un taureau qui courtiſe une geniſſe eſt chaſſé à coups de cornes par un taureau plus fort que lui, il va chercher une autre maîtreſſe dans un autre pré; & il vit libre. Un coq battu par un coq, ſe conſole dans autre poulailler. Il n'en eſt pas ainſi de nous. Un petit viſir exile à Lemnos un boſtangi; le viſir *Azem* exile le petit viſir à Tenedos. Le pa-

Digitized by Google

disha exile le visir *Azem* à Rhodes. Les janissaires mettent en prison le padisha, & en élisent un autre qui exilera les bons musulmans à son choix ; encore lui sera-t-on bien obligé s'il se borne à ce petit exercice de son autorité sacrée.

Si cette terre était ce qu'elle semble devoir être, si l'homme y trouvait partout une subsistance facile & assurée, & un climat convenable à sa nature, il est clair qu'il eût été impossible à un homme d'en asservir un autre. Que ce globe soit couvert de fruits salutaires, que l'air qui doit contribuer à notre vie, ne nous donne point des maladies & une mort prématurée, que l'homme n'ait besoin d'autre logis & d'autre lit que de celui des daims & des chevreuils ; alors les *Gengiskan* & les *Tamerlan* n'auront de valets que leurs enfans qui seront assez honnêtes gens pour les aider dans leur vieillesse.

Dans cet état naturel dont jouissent tous les quadrupèdes non-domptés, les oiseaux & les reptiles, l'homme serait aussi heureux qu'eux ; la domination serait alors une chimère, une absurdité à laquelle personne ne penserait ; car pourquoi chercher des serviteurs quand vous n'avez besoin d'aucun service ?

S'il passait par l'esprit de quelque individu à tête tyrannique & à bras nerveux, d'asservir son voisin moins fort que lui, la chose serait impossible ; l'opprimé serait sur le Danube, avant que l'oppresseur eût pris ses mesures sur le Volga.

Tous les hommes seraient dont nécessairement égaux ; s'ils étaient sans besoins ; la misère attachée à notre espèce subordonne un homme à un autre homme : ce n'est pas l'inégalité qui est un malheur réel, c'est la dépendance. Il importe fort peu que tel homme s'appelle *sa hautesse*, tel autre *sa sainteté* ; mais il est dur de servir l'un ou l'autre.

Une famille nombreuse a cultivé un bon terroir ; deux petites familles voisines ont des champs ingrats & rebelles ; il faut que les deux pauvres familles servent la famille opulente, ou qu'ils l'é-

Digitized by Google

gorgent, cela va ſans difficulté. Une des deux familles indigentes va offrir ſes bras à la riche pour avoir du pain; l'autre va l'attaquer & eſt battue. La famille ſervante eſt l'origine des domeſtiques & des manœuvres; la famille battue eſt l'origine des eſclaves.

Il eſt impoſſible dans notre malheureux globe que les hommes vivans en ſociété ne ſoient pas diviſés en deux claſſes, l'une de riches qui commandent, l'autre de pauvres qui ſervent; & ces deux ſe ſubdiviſent en mille, & ces mille ont encor des nuances différentes.

Tu viens quand les lots ſont faits nous dire, Je ſuis homme comme vous, j'ai deux mains & deux pieds, autant d'orgueil & plus que vous, un eſprit auſſi déſordonné pour le moins, auſſi inconſéquent, auſſi contradictoire que le vôtre. Je ſuis citoyen de St. Marin, ou de Raguſe, ou de Vaugirard; donnez-moi ma part de la terre. Il y a dans notre hémiſphère connu environ cinquante mille millions d'arpens à cultiver, tant paſſables que ſtériles. Nous ne ſommes qu'environ un milliard d'animaux à deux pieds ſans plumes ſur ce continent; ce ſont cinquante arpens pour chacun, faites-moi juſtice, donnez-moi mes cinquante arpens.

On lui répond, Va-t-en les prendre chez les Cafres, chez les Hottentots ou chez les Samoyèdes; arrange-toi avec eux à l'amiable; ici toutes les parts ſont faites. Si tu veux avoir parmi nous le manger, le vêtir, le loger & le chauffer, travaille pour nous comme faiſait ton père; ſers-nous, ou amuſe-nous, & tu ſeras payé; ſinon tu ſerais obligé de demander l'aumône; ce qui dégraderait trop la ſublimité de ta nature, & t'empêcherait réellement d'être égal aux rois, & même aux vicaires de village, ſelon les prétentions de ta noble fierté.

SECTION SECONDE.

Tous les pauvres ne ſont pas malheureux. La

Digitized by Google

plûpart ſont nés dans cet état, & le travail continuel les empêche de trop ſentir leur ſituation; mais quand ils la ſentent, alors on voit des guerres, comme celle du parti populaire contre le parti du ſénat à Rome; celles des payſans en Allemagne, en Angleterre, en France. Toutes ces guerres finiſſent tôt ou tard par l'aſſerviſſement du peuple, parce que les puiſſans ont l'argent, & que l'argent eſt maître de tout dans un état; je dis dans un état, car il n'en eſt pas de même de nation à nation. La nation qui ſe ſervira le mieux du fer, ſubjuguera toûjours celle qui aura plus d'or & moins de courage.

Tout homme naît avec un penchant aſſez violent pour la domination, la richeſſe & les plaiſirs, & avec beaucoup de goût pour la pareſſe: par conſéquent tout homme voudrait avoir l'argent & les femmes ou les filles des autres, être leur maître, les aſſujettir à tous ſes caprices, & ne rien faire, ou du moins ne faire que des choſes très agréables. Vous voyez bien qu'avec ces belles diſpoſitions il eſt auſſi impoſſible que les hommes ſoient égaux, qu'il eſt impoſſible que deux prédicateurs ou deux profeſſeurs de théologie ne ſoient pas jaloux l'un de l'autre.

Le genre-humain tel qu'il eſt, ne peut ſubſiſter à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne poſſèdent rien du tout. Car certainement un homme à ſon aiſe ne quittera pas ſa terre pour venir labourer la vôtre; & ſi vous avez beſoin d'une paire de ſouliers, ce ne ſera pas un maître de requêtes qui vous la fera. L'égalité eſt donc à la fois la choſe la plus naturelle, & en même tems la plus chimérique.

Comme les hommes ſont exceſſifs en tout quand ils le peuvent, on a outré cette inégalité, on a prétendu dans pluſieurs pays qu'il n'était pas permis à un citoyen de ſortir de la contrée où le hazard l'a fait naître; le ſens de cette loi eſt viſiblement, *Ce pays eſt ſi mauvais & ſi mal gouverné que nous défendons à chaque individu d'en ſortir, de peur que tout le monde n'en ſorte.* Faites mieux, donnez

à tous vos ſujets envie de demeurer chez vous, & aux étrangers d'y venir.

Chaque homme dans le fond de ſon cœur a droit de ſe croire entiérement égal aux autres hommes : il ne s'enſuit pas de-là que le cuiſinier d'un cardinal doive ordonner à ſon maître de lui faire à dîner. Mais le cuiſinier peut dire : Je ſuis homme comme mon maître; je ſuis né comme lui en pleurant; il mourra comme moi dans les mêmes angoiſſes & les mêmes cérémonies. Nous faiſons tous deux les mêmes fonctions animales. Si les Turcs s'emparent de Rome, & ſi alors je ſuis cardinal & mon maître cuiſinier, je le prendrai à mon ſervice. Tout ce diſcours eſt raiſonnable & juſte; mais en attendant que le grand Turc s'empare de Rome, le cuiſinier doit faire ſon devoir, ou toute ſociété humaine eſt pervertie.

A l'égard d'un homme qui n'eſt ni cuiſinier d'un cardinal, ni revêtu d'aucune autre charge dans l'état; à l'égard d'un particulier qui ne tient à rien, mais qui eſt fâché d'être reçu partout avec l'air de la protection ou du mépris, qui voit évidemment que pluſieurs *monſignors* n'ont ni plus de ſcience, ni plus d'eſprit, ni plus de vertu que lui, & qui s'ennuye quelquefois dans leur antichambre, quel parti doit-il prendre? celui de s'en aller.

ÉGLISE.

Précis de l'Histoire de l'Église chrétienne.

Nous ne porterons point nos regards ſur les profondeurs de la théologie; Dieu nous en préſerve; l'humble foi ſeule nous ſuffit. Nous ne faiſons jamais que raconter.

Dans les premières années qui ſuivirent la mort de Jesus-Christ Dieu & homme, on comptait chez les Hébreux neuf écoles ou neuf ſociétés religieuſes, phariſiens, ſaducéens, eſſéniens, judaï-

Digitized by Google

tes, thérapeutes, recabites, hérodiens, disciples de *Jean*, & les disciples de JESUS, nommés les *frères*, les *Galiléens*, les *fidèles*, qui ne prirent le nom de *chrêtiens* que dans Antioche vers l'an 60 de notre ère, conduits secrétement par DIEU même dans des voies inconnues aux hommes.

Les pharisiens admettaient la métempsycose, les saducéens niaient l'immortalité de l'ame & l'existence des esprits, & cependant étaient fidèles au Pentateuque.

Liv. V. ch. XVII. *Pline* le naturaliste (apparemment sur la foi de *Flavien Joseph*) appelle les esséniens *gens æterna in quâ nemo nascitur*; famille éternelle dans laquelle il ne naît personne; parce que les esséniens se mariaient très rarement. Cette définition a été depuis appliquée à nos moines.

Hist. ch. XII. Il est difficile de juger si c'est des esséniens ou des judaïtes que parle *Joseph* quand il dit: *Ils méprisent les maux de la terre; ils triomphent des tourmens par leur constance; ils préfèrent la mort à la vie lorsque le sujet en est honorable. Ils ont souffert le fer & le feu, & vu briser leurs os, plutôt que de prononcer la moindre parole contre leur législateur, ni manger des viandes défendues.*

Il paraît que ce portrait tombe sur les judaïtes, & non pas sur les esséniens. Car voici les paroles de Joseph: *Judas fut l'auteur d'une nouvelle secte, entiérement différente des trois autres*, c'est-à-dire, *des saducéens, des pharisiens & des esséniens.* Il continue & dit; *Ils sont Juifs de nation; ils vivent unis entr'eux, & regardent la volupté comme un vice*: le sens naturel de cette phrase fait croire que c'est des judaïtes dont l'auteur parle.

Quoi qu'il en soit, on connut ces judaïtes avant que les disciples du CHRIST commençassent à faire un parti considérable dans le monde. Quelques bonnes gens les ont pris pour des hérétiques qui adoraient *Judas Iscariote*.

Les thérapeutes étaient une société différente des esséniens & des judaïtes; ils ressemblaient aux gymnosophistes des Indes, & aux brames.

Digitized by Google

Ils ont, dit Philon, *un mouvement d'amour céleste, qui les jette dans l'enthousiasme des bacchantes & des coribantes, & qui les met dans l'état de la contemplation à laquelle ils aspirent. Cette secte naquit dans Alexandrie qui était toute remplie de Juifs; & s'étendit beaucoup dans l'Egypte.*

Les récabites subsistaient encore; ils faisaient vœu de ne jamais boire de vin; & c'est peut-être à leur exemple que *Mahomet* défendit cette liqueur à ses musulmans.

Les hérodiens regardaient *Hérode* premier du nom comme un messie, un envoyé de DIEU, qui avait rebâti le temple. Il est évident que les Juifs célébraient sa fête à Rome du tems de *Néron*, témoins les vers de Perse; *Herodi venere dies*, &c.

Voici le jour d'Hérode, où tout infame Juif
Fait fumer sa lanterne avec l'huile ou le suif.

Les disciples de *Jean-Baptiste* s'étendirent un peu en Egypte, mais principalement dans la Syrie, dans l'Arabie & vers le golphe Persique. On les connaît aujourd'hui sous le nom de *chrêtiens de St. Jean*; il y en eut aussi dans l'Asie mineure. Il est dit dans les *Actes des apôtres* (chap. IX), que *Paul* en rencontra plusieurs à Ephèse; il leur dit: *Avez-vous reçu le St. Esprit?* Ils lui répondirent, *Nous n'avons pas seulement oui dire qu'il y ait un St. Esprit.* Il leur dit, *Quel batême avez-vous donc reçu?* Ils lui répondirent, *Le batême de Jean.*

Les véritables chrêtiens, cependant, jettaient, comme on sait, les fondemens de la seule religion véritable.

Celui qui contribua le plus à fortifier cette société naissante, fut ce *Paul* même qui l'avait persécutée avec le plus de violence. Il était né à Tarsis en Cilicie, *a*) & fut élevé par le fameux docteur pharisien *Gamaliel* disciple de *Hillel*. Les Juifs prétendent qu'il rompit avec *Gamaliel*, qui refusa de lui donner sa fille en mariage. On voit quel-

a) *St. Jérôme* dit qu'il était de Giscala en Galilée.

Digitized by Google

ques traces de cette anecdote à la suite des *Actes de Ste. Thécle.* Ces actes portent qu'il avait le front large, la tête chauve, les sourcils joints, le nez aquilin, la taille courte & grosse, & les jambes torses. *Lucien*, dans son dialogue de *Philopatris*, semble faire un portrait assez semblable. On a douté qu'il fût citoyen Romain, car en ce tems-là on n'accordait ce titre à aucun Juif; ils avaient été chassés de Rome par *Tibère* : & Társis ne fut colonie romaine que près de cent ans après sous *Caracalla*, comme le remarque *Cellarius* dans sa Géographie livre III, & *Grotius* dans son commentaire sur les actes, auxquels seuls nous devons nous en rapporter.

DIEU qui était descendu sur la terre pour y être un exemple d'humilité & de pauvreté, donnait à son église les plus faibles commencemens, & la dirigeait dans ce même état d'humiliation, dans lequel il avait voulu naître. Tous les premiers fidèles furent des hommes obscurs; ils travaillaient tous de leurs mains. L'apôtre *St. Paul* témoigne qu'il gagnait sa vie à faire des tentes. *St. Pierre* ressuscita la couturière *Dorcas* qui faisait les robes des frères. L'assemblée des fidèles se tenait à Joppé, dans la maison d'un corroyeur nommé *Simon*, comme on le voit au chap. IX. des *Actes des apôtres.*

Les fidèles se répandirent secrétement en Grèce, & quelques-uns allèrent de-là à Rome, parmi les Juifs à qui les Romains permettaient une synagogue. Ils ne se séparèrent point d'abord des Juifs; ils gardèrent la circoncision; & comme on l'a déja remarqué ailleurs, les quinze premiers évêques secrets de Jérusalem furent tous circoncis, ou du moins de la nation Juive.

Lorsque l'apôtre *Paul* prit avec lui *Timothée* qui était fils d'un père gentil, il le circoncit lui-même dans la petite ville de Listre. Mais *Tite* son autre disciple, ne voulut point se soumettre à la circoncision. Les frères disciples de JESUS furent unis aux Juifs, jusqu'au tems où *Paul* essuya une persécution à Jérusalem, pour avoir amené des étran-

Digitized by Google

gers dans le temple. Il était accufé par les Juifs de vouloir détruire la loi mofaïque par JESUS-CHRIST. C'eft pour fe laver de cette accufation que l'apôtre *St. Jacques* propofa à l'apôtre *Paul* de fe faire rafer la tête, & de s'aller purifier dans le temple avec quatre Juifs qui avaient fait vœu de fe rafer; *Prenez-les avec vous*, lui dit Jacques (chap. XXI. Act. des apôt.) *purifiez-vous avec eux, & que tout le monde fache que ce que l'on dit de vous eft faux, & que vous continuez à garder la loi de Moïfe.* Ainfi donc *Paul* qui d'abord avait été le perfécuteur fanguinaire de la fainte fociété établie par JESUS, *Paul* qui depuis voulut gouverner cette fociété naiffante; *Paul* chrêtien judaïfe *afin que le monde fache qu'on le calomnie quand on dit qu'il ne fuit plus la loi mofaïque.*

St. Paul n'en fut pas moins accufé d'impiété & d'héréfie, & fon procès criminel dura longtems; mais on voit évidemment par les accufations mêmes intentées contre lui, qu'il était venu à Jérufalem pour obferver les rites judaïques.

Il dit à *Feftus* ces propres paroles (chap. XXV. des Actes:) *Je n'ai péché ni contre la loi juive, ni contre le temple.*

Les apôtres annonçaient JESUS-CHRIST comme un jufte indignement perfécuté, un prophête de DIEU, un fils de DIEU envoyé aux Juifs pour la réformation des mœurs.

La circoncifion eft utile, dit l'apôtre St. Paul, (ch. II. épit. aux Rom.) *fi vous obfervez la loi; mais fi vous la violez, votre circoncifion devient prépuce. Si un incirconcis garde la loi, il fera comme circoncis. Le vrai Juif eft celui qui eft Juif intérieurement.*

Quand cet apôtre parle de JESUS-CHRIST dans fes épitres, il ne révèle point le myftère ineffable de fa confubftantialité avec DIEU; » Nous fommes délivrés par lui (dit-il chap. V. épit. aux Rom.) » de la colère de DIEU: le don de DIEU » s'eft répandu fur nous, par la grace donnée à » un feul homme qui eft JESUS-CHRIST.... La » mort a régné par le péché d'un feul homme,

Digitized by Google

» les justes régneront dans la vie par un seul
» homme qui est JESUS-CHRIST.

Et au chap. VIII. » Nous les héritiers de DIEU, & les cohéritiers de CHRIST. Et au chap. XVI.
» A DIEU, qui est le seul sage, honneur & gloire
» par JESUS-CHRIST. . . . . Vous êtes à JESUS-
» CHRIST, & JESUS-CHRIST à DIEU. (I. aux Corinth. chap. III.)

Et, (I. aux Corinth. chap. XV. ℣. 27.) » Tout
» lui est assujetti, en exceptant sans doute DIEU
» qui lui a assujetti toutes choses. «

On a eu quelque peine à expliquer le passage de l'épitre aux Philippiens; *Ne faites rien par une vaine gloire; croyez mutuellement par humilité que les autres vous sont supérieurs, ayez les mêmes sentimens que* CHRIST JESUS, *qui étant dans l'empreinte de* DIEU *n'a point cru sa proie de s'égaler à* DIEU. Ce passage paraît très bien approfondi, & mis dans tout son jour, dans une lettre qui nous reste des églises de Vienne & de Lyon, écrite l'an 117, qui est un précieux monument de l'antiquité. On loue dans cette lettre la modestie de quelques fidèles: *Ils n'ont pas voulu*, dit la lettre, *prendre le grand titre de martyrs*, (pour quelques tribulations) *à l'exemple de* JESUS-CHRIST, *lequel étant empreint de* DIEU, *n'a pas cru sa proie la qualité d'égal à* DIEU. Origène dit aussi dans son commentaire sur *Jean*; La grandeur de JESUS a plus éclaté quand il s'est humilié, *que s'il eût fait sa proie d'être égal à* DIEU. En effet, l'explication contraire peut paraître un contre-sens. Que signifierait, *Croyez les autres supérieurs à vous; imitez* JESUS *qui n'a pas cru que c'était une proie, une usurpation, de s'égaler à* DIEU? Ce serait visiblement se contredire, ce serait donner un exemple de grandeur pour un exemple de modestie; ce serait pécher contre la dialectique.

La sagesse des apôtres fondait ainsi l'église naissante. Cette sagesse ne fut point altérée par la dispute qui survint entre les apôtres *Pierre*, *Jacques* & *Jean* d'un côté, & *Paul* de l'autre. Cette contestation arriva dans Antioche. L'apôtre *Pierre*,

Digitized by Google

autrement *Céphas*, ou *Simon Barjone*, mangeait avec les gentils convertis & n'observait point avec eux les cérémonies de la loi, ni la distinction des viandes; il mangeait, lui, *Barnabé*, & d'autres disciples, indifféremment du porc, des chairs étouffées, des animaux qui avaient le pied fendu & qui ne ruminaient pas; mais plusieurs Juifs chrêtiens arrivés, *St. Pierre* se remit avec eux à l'abstinence des viandes défendues, & aux cérémonies de la loi mosaïque.

Cette action paraissait très prudente; il ne voulait pas scandaliser les Juifs-chrêtiens ses compagnons; mais *St. Paul* s'éleva contre lui avec un peu de dureté. *Je lui résistai*, dit-il, *à sa face, parce qu'il était blâmable.* (Epitre aux Galates chap. II.)

Cette querelle paraît d'autant plus extraordinaire de la part *St. Paul*, qu'ayant été d'abord persécuteur, il devait être modéré, & que lui-même il était allé sacrifier dans le temple à Jérusalem, qu'il avait circoncis son disciple *Timothée*, qu'il avait accompli les rites juifs, lesquels il reprochait alors à *Céphas*. *St. Jérôme* prétend que cette querelle entre *Paul* & *Céphas* était feinte. Il dit dans sa première homélie, tom. III. qu'ils firent comme deux avocats qui s'échauffent & se piquent au barreau, pour plus d'autorité sur leurs clients; il dit que *Pierre Céphas* étant destiné à prêcher aux Juifs, & *Paul* aux Gentils, ils firent semblant de se quereller, *Paul* pour gagner les Gentils, *Pierre* pour gagner les Juifs. Mais *St. Augustin* n'est point du tout de cet avis. *Je suis fâché*, dit-il dans l'épitre à Jérôme, *qu'un aussi grand-homme se rende le patron du mensonge, patronum mendacii.*

Cette dispute entre *St. Jérôme* & *St. Augustin* ne doit pas diminuer notre vénération pour eux, encor moins pour *St. Paul* & pour *St. Pierre*.

Au reste, si *Pierre* était destiné aux Juifs judaïsans, & *Paul* aux étrangers, il paraît probable que *Pierre* ne vint point à Rome. Les *Actes des apôtres* ne font aucune mention du voyage de *Pierre* en Italie.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, ce fut vers l'an 60 de notre ère, que les chrêtiens commencèrent à se séparer de la communion juive, & c'est ce qui leur attira tant de querelles & tant de persécutions de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Egypte & dans l'Asie. Ils furent accusés d'impiété, d'athéïsme par leurs frères Juifs, qui les excommuniaient dans leurs synagogues trois fois les jours du sabbat. Mais DIEU les soutint toûjours au milieu des persécutions.

Petit-à-petit, plusieurs églises se formèrent, & la séparation devint entière entre les Juifs & les chrêtiens, avant la fin du premier siécle; cette séparation était ignorée du gouvernement Romain. Le sénat de Rome, ni les empereurs n'entraient point dans ces querelles d'un petit troupeau que DIEU avait jusques-là conduit dans l'obscurité, & qu'il élevait par des degrés insensibles.

Le christianisme s'établit en Grèce & dans Alexandrie. Les chrêtiens y eurent à combattre une nouvelle secte de Juifs devenus philosophes à force de fréquenter les Grecs; c'était celle de la gnose ou des gnostiques; il s'y mêla de nouveaux chrêtiens. Toutes ces sectes jouïssaient alors d'une entière liberté de dogmatiser, de conférer & d'écrire quand les courtiers Juifs établis dans Rome & dans Alexandrie ne les accusaient pas auprès des magistrats; mais sous *Domitien* la religion chrêtienne commença à donner quelque ombrage au gouvernement.

Le zèle de quelques chrêtiens, qui n'était pas selon la science, n'empêcha pas l'église de faire les progrès que DIEU lui destinait. Les chrêtiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit; de-là leur vint le titre de *lucifugaces* (selon Minutius Felix.) *Philon* les appelle *gesséens*. Leurs noms les plus communs, dans les quatre premiers siécles chez les Gentils, étaient ceux de *Galiléens*, & de *Nazaréens*; mais celui de *chrêtiens* a prévalu sur tous les autres.

Digitized by Google

Ni la hiérarchie, ni les usages ne furent établis tout-d'un-coup ; les tems apostoliques furent différens des tems qui les suivirent.

La messe, qui se célèbre au matin, était la cène qu'on faisait le soir ; ces usages changèrent à mesure que l'église se fortifia. Une société plus étendue exigea plus de réglemens, & la prudence des pasteurs se conforma aux tems & aux lieux.

St. Jérôme & *Eusèbe* rapportent que quand les églises reçurent une forme, on y distingua peu-à-peu cinq ordres différens. Les surveillans, *épiscopoi*, d'où sont venus les évêques : les anciens de la société, *presbyteroi*, les prêtres, les servans, ou diacres ; les *pistoi*, croyans, initiés ; c'est-à-dire, les batisés, qui avaient part aux soupers des agapes, les catéchumènes qui attendaient le batême, & les énergumènes qui attendaient qu'on les délivrât du démon. Aucun, dans ces cinq ordres, ne portait d'habit différent des autres ; aucun n'était contraint au célibat, témoin le livre de *Tertullien* dédié à sa femme, témoin l'exemple des apôtres. Aucune représentation, soit en peinture, soit en sculpture, dans leurs assemblées, pendant les deux premiers siécles ; point d'autels, encor moins de cierges, d'encens & d'eau lustrale. Les chrêtiens cachaient soigneusement leurs livres aux gentils ; ils ne les confiaient qu'aux initiés ; il n'était pas même permis aux catéchumènes de réciter l'oraison dominicale.

Du pouvoir de chasser les diables donné a l'église.

Ce qui distinguait le plus les chrêtiens, & ce qui a duré jusqu'à nos derniers tems, était le pouvoir de chasser les diables avec le signe de la croix. *Origène* dans son traité contre *Celse*, avoue au nombre 133 qu'*Antinoüs* divinisé par l'empereur *Adrien*, faisait des miracles en Egypte par la force des charmes & des prestiges ; mais il dit que les diables sortent du corps des pos-

ſedés à la prononciation du ſeul nom de JESUS.

Tertullien va plus loin, & du fond de l'Afrique, où il était, il dit dans ſon apologétique, au chap. XXIII. *Si vos Dieux ne confeſſent pas qu'ils ſont des diables à la préſence d'un vrai chrétien, nous voulons bien que vous répandiez le ſang de ce chrétien. Y a-t-il une démonſtration plus claire?*

En effet, JESUS-CHRIST envoya ſes apôtres pour chaſſer les démons. Les Juifs avaient auſſi de ſon tems le don de les chaſſer; car lorſque JESUS eut délivré des poſſedés, & eut envoyé les diables dans les corps d'un troupeau de deux mille cochons, & qu'il eut opéré d'autres guériſons pareilles, les phariſiens dirent, il chaſſe les démons par la puiſſance de Belzébuth. *Si c'eſt par Belzébuth que je les chaſſe*, répondit JESUS, *par qui vos fils les chaſſent-ils?* Il eſt inconteſtable que les Juifs ſe vantaient de ce pouvoir: ils avaient des exorciſtes, & des exorciſmes. On invoquait le nom de DIEU, de *Jacob* & d'*Abraham*. On mettait des herbes conſacrées dans le nez des démoniaques, (*Joſeph* rapporte une partie de ces cérémonies.) Ce pouvoir ſur les diables, que les Juifs ont perdu, fut tranſmis aux chrêtiens, qui ſemblent auſſi l'avoir perdu depuis quelque tems.

Dans le pouvoir de chaſſer les démons, était compris celui de détruire les opérations de la magie; car la magie fut toûjours en vigueur chez toutes les nations. Tous les pères de l'égliſe rendent témoignage à la magie. *St. Juſtin* avoue dans ſon apologétique au liv. III. qu'on évoque ſouvent les ames des morts, & il en tire un argument en faveur de l'immortalité de l'ame. *Lactance*, au liv. VII. de ſes inſtitutions divines, dit, *que ſi on oſait nier l'exiſtence des ames après la mort, le magicien vous en convaincrait bientôt en les faiſant paraître.* Irénée, *Clément* Alexandrin, *Tertullien*, l'évêque *Cyprien*, tous affirment la même choſe. Il eſt vrai qu'aujourd'hui tout eſt changé, & qu'il n'y a pas plus de ma-

Digitized by Google

giciens, que de démoniaques. Mais DIEU eſt le maître d'avertir les hommes par des prodiges dans certains tems, & de les faire ceſſer dans d'autres.

DES MARTYRS DE L'ÉGLISE.

Quand les ſociétés chrêtiennes devinrent un peu nombreuſes, & que pluſieurs s'élevèrent contre le culte de l'empire Romain, les magiſtrats ſévirent contr'elles, & les peuples ſurtout les perſécutèrent. On ne perſécutait point les Juifs qui avaient des privilèges particuliers, & qui ſe renfermaient dans leurs ſynagogues; on leur permettait l'exercice de leur religion, comme on fait encor aujourd'hui à Rome; on ſouffrait tous les cultes divers répandus dans l'empire, quoique le ſénat ne les adoptât pas.

Mais les chrêtiens ſe déclarant ennemis de tous ces cultes, & ſurtout de celui de l'empire, furent expoſés pluſieurs fois à ces cruelles épreuves.

Un des premiers, & des plus célèbres martyrs, fut *Ignace* évêque d'Antioche, condamné par l'empereur *Trajan* lui-même, alors en Aſie, & envoyé par ſes ordres à Rome, pour être expoſé aux bêtes, dans un tems où l'on ne maſſacrait point à Rome les autres chrêtiens. On ne ſait point préciſément de quoi il était accuſé auprès de cet empereur, renommé d'ailleurs pour ſa clémence; il falait que *St. Ignace* eût de bien violens ennemis. Quoi qu'il en ſoit, l'hiſtoire de ſon martyre rapporte qu'on lui trouva le nom de JESUS-CHRIST gravé ſur le cœur, en caractères d'or; & c'eſt de-là que les chrêtiens prirent en quelques endroits le nom de *Théophores*, qu'*Ignace* s'était donné à lui-même.

On nous a conſervé une lettre de lui, *a*) par laquelle il prie les évêques & les chrêtiens de ne point s'oppoſer à ſon martyre; ſoit que dès-lors les chrêtiens fuſſent aſſez puiſſans pour le

a) *Du Pin* dans ſa *Bibliothèque eccléſiaſtique*, prouve que cette lettre eſt autentique.

Digitized by Google

délivrer, soit que parmi eux quelques-uns eussent assez de crédit pour obtenir sa grace. Ce qui est encor très remarquable, c'est qu'on souffrit que les chrêtiens de Rome vinssent au-devant de lui, quand il fut amené dans cette capitale; ce qui prouverait évidemment qu'on punissait en lui la personne, & non pas la secte.

Les persécutions ne furent pas continuées. *Origène* dans son livre III. contre *Celse*, dit, *On ne peut compter facilement les chrétiens qui sont morts pour leur religion, parce qu'il en est mort peu, & seulement de tems en tems, & par intervalle.*

DIEU eut un si grand soin de son église, que malgré ses ennemis, il fit ensorte qu'elle tint cinq conciles dans le premier siécle, seize dans le second, & trente dans le troisiéme; c'est-à-dire, des assemblées secrètes & tolérées. Ces assemblées furent quelquefois défendues, quand la fausse prudence des magistrats craignit qu'elles ne devinssent tumultueuses. Il nous est resté peu de procès verbaux des proconsuls & des préteurs qui condamnèrent les chrêtiens à mort. Ce serait les seuls actes sur lesquels on pût constater les accusations portées contr'eux, & leurs supplices.

Nous avons un fragment de *Denys* d'Alexandrie, dans lequel il rapporte l'extrait du greffe d'un proconsul d'Egypte, sous l'empereur *Valérien*; le voici

» *Denys*, *Fauste*, *Maxime*, *Marcel*, & *Cheré-*
» *mon*, ayant été introduits à l'audience, le pré-
» fet *Emilien* leur a dit: Vous avez pu connaî-
» tre par les entretiens que j'ai eus avec vous,
» & par tout ce que je vous ai écrit, combien
» nos princes ont témoigné de bonté à votre
» égard; je veux bien encor vous le redire:
» ils font dépendre votre conservation & votre
» salut de vous-mêmes, & votre destinée est
» entre vos mains: ils ne demandent de vous
» qu'une seule chose, que la raison exige de
» toute personne raisonnable, c'est que vous ado-
» riez les Dieux protecteurs de leur empire, &

» que vous abandonniez cet autre culte si con-
» traire à la nature & au bon sens. «

Denys a répondu : Chacun n'a pas les mêmes » Dieux, & chacun adore ceux qu'il croit l'être » véritablement. «

Le préfet *Emilien* a repris : » Je vois bien que » vous êtes des ingrats, qui abusez des bontés » que les empereurs ont pour vous. Eh bien, » vous ne demeurerez pas davantage dans cette » ville, & je vous envoye à Cephro dans le fond » de la Lybie ; ce sera là le lieu de votre bannis- » sement, selon l'ordre que j'en ai reçu de nos » empereurs : au reste, ne pensez pas y tenir » vos assemblées, ni aller faire vos prières dans » ces lieux que vous nommez des cimetières, » cela vous est absolument défendu, & je ne le » permettrai à personne. «

Rien ne porte plus les caractères de vérité, que ce procès verbal. On voit par-là qu'il y avait des tems où les assemblées étaient prohibées. C'est ainsi qu'en France il est défendu aux calvinistes de s'assembler ; on a même quelquefois fait pendre & rouer des ministres, ou prédicans, qui tenaient des assemblées malgré les loix ; & depuis 1745 il y en a eu six de pendus. C'est ainsi qu'en Angleterre & en Irlande, les assemblées sont défendues aux catholiques romains ; & il y a eu des occasions, où les délinquans ont été condamnés à la mort.

Malgré ces défenses portées par les loix romaines, DIEU inspira à plusieurs empereurs de l'indulgence pour les chrêtiens. *Dioclétien* même, qui passe chez les ignorans pour un persécuteur, *Dioclétien* dont la première année de règne est encor l'époque de l'ère des martyrs, fut, pendant plus de dix-huit ans, le protecteur déclaré du christianisme, au point que plusieurs chrêtiens eurent des charges principales auprès de sa personne. Il épousa même une chrêtienne, il souffrit que dans Nicomédie sa résidence, il y eût une superbe église, élevée vis-à-vis son palais.

Digitized by Google

Le césar *Galérius* ayant malheureusement été prévenu contre les chrêtiens, dont il croyait avoir à se plaindre, engagea *Dioclétien* à faire détruire la cathédrale de Nicomédie. Un chrêtien plus zélé que sage, mit en piéces l'édit de l'empereur, & de-là vint cette persécution si fameuse, dans laquelle il y eut plus de deux cent personnes exécutées à mort dans l'empire Romain, sans compter ceux que la fureur du petit peuple, toûjours fanatique, & toûjours barbare, fit périr, contre les formes juridiques.

Il y eut en divers tems un si grand nombre de martyrs, qu'il faut bien se donner de garde d'ébranler la vérité de l'histoire de ces véritables confesseurs de notre sainte religion, par un mélange dangereux de fables, & de faux martyrs.

Le bénédictin *Dom Ruinart*, par exemple, homme d'ailleurs aussi instruit qu'estimable & zélé, aurait dû choisir avec plus de discrétion ses actes sincères. Ce n'est pas assez qu'un manuscrit soit tiré de l'abbaye de St. Benoit-sur-Loire, ou d'un couvent de célestins de Paris, conforme à un manuscrit des feuillans, pour que cet acte soit autentique ; il faut que cet acte soit ancien, écrit par des contemporains, & qu'il porte d'ailleurs tous les caractères de la vérité.

Il aurait pu se passer de rapporter l'avanture du jeune *Romanus*, arrivée en 303. Ce jeune Romain avait obtenu son pardon de *Dioclétien* dans Antioche. Cependant, il dit que le juge *Asclépiade* le condamna à être brûlé. Des Juifs présens à ce spectacle, se moquèrent du jeune *St. Romanus*, & reprochèrent aux chrêtiens que leur DIEU les laissait brûler, lui qui avait délivré *Sidrac*, *Misac*, & *Abdenago* de la fournaise ; qu'aussi-tôt il s'éleva, dans le tems le plus serein, un orage qui éteignit le feu ; qu'alors le juge ordonna qu'on coupât la langue au jeune *Romanus* ; que le premier médecin de l'empereur se trouvant là, fit officieusement la fonction de bourreau, & lui coupa la langue dans la

Digitized by Google

racine ; qu'aussi-tôt le jeune homme qui était bègue auparavant, parla avec beaucoup de liberté ; que l'empereur fut étonné que l'on parlât si bien sans langue ; que le médecin pour réïterer cette expérience coupa sur le champ la langue à un passant, lequel en mourut subitement.

Eusèbe, dont le bénédictin *Ruinart* a tiré ce conte, devait respecter assez les vrais miracles, opérés dans l'ancien & dans le nouveau Testament (desquels personne ne doutera jamais) pour ne pas leur associer des histoires si suspectes, lesquelles pourraient scandaliser les faibles.

Cette dernière persécution ne s'étendit pas dans tout l'empire. Il y avait alors en Angleterre quelque christianisme, qui s'éclipsa bientôt pour reparaître sous les rois Saxons. Les Gaules méridionales & l'Espagne, étaient remplies de chrêtiens. Le césar *Constance-Clore* les protégea beaucoup dans toutes ces provinces. Il avait une concubine, qui était chrêtienne, c'est la mère de *Constantin*, connue sous le nom de *Ste. Hélène* ; car il n'y eut jamais de mariage avéré entr'elle & lui, & il la renvoya même dès l'an 92 quand il épousa la fille de *Maximien-Hercule* ; mais elle avait conservé sur lui beaucoup d'ascendant, & lui avait inspiré une grande affection pour notre sainte religion.

De l'établissement de l'église sous Constantin.

La divine providence préparait ainsi, par des voies qui semblent humaines, le triomphe de son église.

Constance-Clore mourut en 306 à Yorck en Angleterre, dans un tems où les enfans qu'il avait de la fille d'un césar étaient en bas âge, & ne pouvaient prétendre à l'empire. *Constantin* eut la confiance de se faire élire à Yorck par cinq ou six mille soldats Allemands, Gaulois & Anglais pour la plûpart. Il n'y avait pas d'apparence que

Digitized by Google

cette élection faite sans le consentement de Rome, du sénat, & des armées, pût prévaloir; mais DIEU lui donna la victoire sur *Maxentius* élu à Rome, & le délivra enfin de tous ses collègues. On ne peut dissimuler qu'il ne se rendît d'abord indigne des faveurs du ciel, par le meurtre de tous ses proches, & enfin de sa femme & de son fils.

On peut douter de ce que *Zozime* rapporte à ce sujet. Il dit que *Constantin* agité de remords, après tant de crimes, demanda aux pontifes de l'empire, s'il y avait quelques expiations pour lui, & qu'ils lui dirent qu'ils n'en connaissaient pas. Il est bien vrai qu'il n'y en avait point eu pour *Néron*, & qu'il n'avait osé assister aux sacrés mystères en Grèce. Cependant, les tauroboles étaient en usage; & il est bien difficile de croire qu'un empereur tout-puissant n'ait pu trouver un prêtre qui voulût lui accorder des sacrifices expiatoires. Peut-être même est-il encor moins croyable que *Constantin* occupé de la guerre, de son ambition, de ses projets, & environné de flatteurs, ait eu le tems d'avoir des remords. *Zozime* ajoute qu'un prêtre Egyptien arrivé d'Espagne, qui avait accès à sa porte, lui promit l'expiation de tous ses crimes dans la religion chrêtienne. On a soupçonné que ce prêtre était *Ozius* évêque de Cordoue.

Quoiqu'il en soit, DIEU réserva *Constantin* pour l'éclairer & pour en faire le protecteur de l'église. Ce prince fit bâtir sa ville de Constantinople, qui devint le centre de l'empire & de la religion chrêtienne. Alors l'église prit une forme auguste. Et il est à croire que lavé par son batême & repentant à sa mort, il obtint miséricorde, quoi qu'il soit mort arien. Il serait bien dur que tous les partisans des deux évêques *Eusèbe* eussent été damnés.

Dès l'an 314, avant que *Constantin* résidât dans sa nouvelle ville, ceux qui avaient persécuté les chrêtiens furent punis par eux de leurs cruautés. Les chrêtiens jettèrent la femme de

Digitized by Google

Maximien dans l'Oronte; ils égorgèrent tous ses parens; ils massacrèrent dans l'Egypte & dans la Palestine, les magistrats qui s'étaient le plus déclarés contre le christianisme. La veuve & la fille de *Dioclétien* s'étant cachées à Thessalonique, furent reconnues; & leurs corps jettés dans la mer. Il eût été à souhaiter que les chrêtiens eussent moins écouté l'esprit de vengeance; mais DIEU qui punit selon sa justice, voulut que les mains des chrêtiens fussent teintes du sang de leurs persécuteurs, si-tôt que ces chrêtiens furent en liberté d'agir.

Constantin convoqua, assembla dans Nicée, vis-à-vis de Constantinople, le premier concile œcuménique, auquel présida *Ozius*. On y décida la grande question qui agitait l'église, touchant la divinité de JESUS-CHRIST. (Voyez *Arianisme.*)

On sait assez comme l'église ayant combattu trois cent ans contre les rites de l'empire Romain, combattit ensuite contre elle-même, & fut toûjours militante & triomphante.

Dans la suite des tems l'église grecque presque toute entière, & toute l'église d'Afrique devinrent esclaves sous les Arabes, & ensuite sous les Turcs, qui élevèrent la religion mahometane sur les ruines de la chrêtienne. L'église romaine subsista, mais toûjours souillée de sang par plus de six cent ans de discorde entre l'empire d'Occident & le sacerdoce. Ces querelles mêmes la rendirent très puissante. Les évêques, les abbés en Allemagne se firent tous princes, & les papes acquirent peu-à-peu la domination absolue dans Rome & dans un pays considérable. Ainsi DIEU éprouva son église par les humiliations, par les troubles, par les crimes, & par la splendeur.

Cette église latine perdit au seiziéme siécle la moitié de l'Allemagne, le Dannemarck, la Suède, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la meilleure partie de la Suisse, la Hollande; elle a gagné plus de terrain en Amérique par les conquêtes des Espagnols, qu'elle n'en a perdu en Eu-

Digitized by Google

rope, mais avec plus de territoire elle a bien moins de ſujets.

La providence divine ſemblait deſtiner le Japon, Siam, l'Inde & la Chine, à ſe ranger ſous l'obéïſſance du pape, pour le récompenſer de l'Aſie mineure, de la Syrie, de la Grèce, de l'Egypte, de l'Afrique, de la Ruſſie, & des autres états perdus, dont nous avons parlé. *St. François Xavier* qui porta le St. Evangile aux Indes orientales, & au Japon quand les Portugais y allèrent chercher des marchandiſes, fit un très grand nombre de miracles, tous atteſtés par les RR. PP. jéſuites; quelques-uns diſent qu'il reſſuſcita neuf morts; mais le R. P. *Ribadeneira*, dans ſa *Fleur des ſaints*, ſe borne à dire qu'il n'en reſſuſcita que quatre; c'eſt bien aſſez. La providence voulut qu'en moins de cent années il y eût des milliers de catholiques romains dans les iſles du Japon. Mais le diable ſema ſon yvroie au milieu du bon grain. Les Jéſuites, à ce qu'on croit, formèrent une conjuration ſuivie d'une guerre civile, dans laquelle tous les chrêtiens furent exterminés en 1638. Alors la nation ferma ſes ports à tous les étrangers, excepté aux Hollandais qu'on regardait comme des marchands, & non pas comme des chrêtiens, & qui furent d'abord obligés de marcher ſur la croix pour obtenir la permiſſion de vendre leurs denrées dans la priſon où on les renferme lorſqu'ils abordent à Nangazaki.

La religion catholique, apoſtolique & romaine fut proſcrite à la Chine dans nos derniers tems, mais d'une manière moins cruelle. Les RR. PP. jéſuites n'avaient pas à la vérité reſſuſcité des morts à la cour de Pékin, ils s'étaient contentés d'enſeigner l'aſtronomie, de fondre du canon, & d'être mandarins. Leurs malheureuſes diſputes avec des dominicains & d'autres, ſcandaliſèrent à tel point le grand empereur *Yontchin*, que ce prince qui était la juſtice & la bonté même, fut aſſez aveugle pour ne plus permettre qu'on enſeignât notre ſainte religion, dans laquelle nos

miſ-

Digitized by Google

missionnaires ne s'accordaient pas. Il les chassa avec une bonté paternelle, leur fournissant des subsistances & des voitures jusqu'aux confins de son empire.

Toute l'Asie, toute l'Afrique, la moitié de l'Europe, tout ce qui appartient aux Anglais, aux Hollandais dans l'Amérique, toutes les hordes Américaines non domptées, toutes les terres australes, qui sont une cinquiéme partie du globe, sont demeurées la proie du démon, pour vérifier cette sainte parole : *Il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.*

DE LA SIGNIFICATION DU MOT *EGLISE*. PORTRAIT DE L'EGLISE PRIMITIVE. DÉGÉNÉRATION. EXAMEN DES SOCIÉTÉS QUI ONT VOULU RÉTABLIR L'EGLISE PRIMITIVE, ET PARTICULIÉREMENT DES PRIMITIFS APPELLÉS *QUAKERS*.

Ce mot grec signifiait chez les Grecs *assemblée du peuple*. Quand on traduisit les livres hébreux en grec, on rendit synagogue par église, & on se servit du même nom pour exprimer la *société juive*, *la congrégation politique*, *l'assemblée juive*, *le peuple Juif*. Ainsi il est dit dans les Nombres : *Pourquoi avez-vous mené l'église dans le désert ?* Et dans le Deuteronome : *L'eunuque, le Moabite, l'Ammonite n'entreront pas dans l'église ; les Iduméens, les Egyptiens n'entreront dans l'église qu'à la troisiéme génération.*

Ch. xx. v. 4.

Chap. xxxiii. v. 1. 2. 3.

JESUS-CHRIST dit dans St. Matthieu : » Si votre frère a péché contre vous, (vous a offensé) reprenez-le entre vous & lui. Prenez, amenez avec vous un ou deux témoins, afin que tout s'éclaircisse par la bouche de deux ou trois témoins ; & s'il ne les écoute pas, plaignez-vous à l'assemblée du peuple, à l'église : & s'il n'écoute pas l'église, qu'il soit comme un gentil ou un receveur des deniers publics. Je vous dis, ainsi soit-il, en vérité, tout ce que vous aurez lié sur terre sera lié au

Chap. xxxviii.

Digitized by Google

» ciel ; & ce que vous aurez délié sur terre sera
» délié au ciel. (Allusion aux clés des portes
» dont on liait & déliait la courroie.) "

Il s'agit ici de deux hommes dont l'un a offensé l'autre & persiste. On ne pouvait le faire comparaître dans l'assemblée, dans l'église chrétienne, il n'y en avait point encore ; on ne pouvait faire juger cet homme dont son compagnon se plaignait, par un évêque & par les prêtres qui n'existaient pas encore ; de plus, ni les prêtres Juifs, ni les prêtres chrêtiens ne furent jamais juges des querelles entre particuliers ; c'était une affaire de police. Les évêques ne devinrent juges que vers le tems de *Valentinien III.*

Les commentateurs ont donc conclu que l'écrivain sacré de cet Evangile fait parler ici notre Seigneur par anticipation, que c'est une allégorie, une prédiction de ce qui arrivera quand l'église chrêtienne sera formée & établie.

In Sinedriis hebraeorum, liv. II.

Selden fait une remarque importante sur ce passage ; c'est qu'on n'excommuniait point chez les Juifs les publicains, les receveurs des deniers royaux. Le petit peuple pouvait les détester, mais étant des officiers nécessaires nommés par le prince, il n'était jamais tombé dans la tête de personne de vouloir les séparer de l'*assemblée.* Les Juifs étaient alors sous la domination du proconsul de Syrie, qui étendait sa jurisdiction jusqu'aux confins de la Galilée & jusques dans l'isle de Chypre, où il avait des vice-gérens. Il aurait été très imprudent de marquer publiquement son horreur pour les officiers légaux du proconsul. L'injustice même eût été jointe à l'imprudence ; car les chevaliers Romains fermiers du domaine public, les receveurs de l'argent de *César* étaient autorisés par les loix.

St. Augustin dans son sermon LXXXI, peut fournir des réflexions pour l'intelligence de ce passage. Il parle de ceux qui gardent leur haine, qui ne veulent point pardonner. *Cœpisti habere fratrem tuum tanquam publicanum. Ligas illum in terrâ ; sed ut juste alliges, vide ; nam injusta vincula dis-*

Digitized by Google

rumpit justitia. Cum autem correxeris & concordaveris cum fratre tuo, solvisti eum in terra.

» Vous regardez votre frère comme un publi-» cain. C'est l'avoir lié sur la terre. Mais voyez » si vous le liez justement : car la justice rompt » les liens injustes. Mais si vous avez corrigé » votre frère, si vous vous êtes accordé avec » lui, vous l'avez délié sur la terre.”

Il semble par la manière dont *St. Augustin* s'explique, que l'offensé ait fait mettre l'offenseur en prison, & qu'on doive entendre que s'il est jetté dans les liens sur la terre, il est aussi dans les liens célestes ; mais que si l'offensé est inexorable, il devient lié lui-même. Il n'est point question de l'église dans l'explication de *St. Augustin* ; il ne s'agit que de pardonner ou de ne pardonner pas une injure. *St. Augustin* ne parle point ici du droit sacerdotal de remettre les péchés de la part de DIEU. C'est un droit reconnu ailleurs, un droit dérivé du sacrement de la confession. *St. Augustin* tout profond qu'il est dans les types & dans les allégories, ne regarde pas ce fameux passage comme une allusion à l'absolution donnée ou refusée par les ministres de l'église catholique romaine dans le sacrement de pénitence.

DU NOM D'*EGLISE* DANS LES SOCIETÉS CHRÊTIENNES.

On ne reconnait dans plusieurs états chrêtiens que quatre églises, la grecque, la romaine, la luthérienne, la réformée ou calviniste. Il en est ainsi en Allemagne ; les primitifs ou quakers, les anabatistes, les sociniens, les memnonistes, les piétistes, les moraves, les Juifs & autres, ne forment point d'église. La religion juive a conservé le titre de synagogue. Les sectes chrêtiennes qui sont tolérées, n'ont que des assemblées secrètes, des conventicles ; il en est de même à Londres.

On ne reconnait l'église catholique ni en Suède

Digitized by Google

ni en Dannemarck, ni dans les parties feptentrionales de l'Allemagne, ni en Hollande, ni dans les trois quarts de la Suiffe, ni dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

DE LA PRIMITIVE EGLISE, ET DE CEUX QUI ONT CRU LA RÉTABLIR.

Les Juifs, ainfi que tous les peuples de Syrie, furent divifés en plufieurs petites congrégations religieufes, comme nous l'avons vu : toutes tendaient à une perfection myftique.

Un rayon plus pur de lumière anima les difciples de *St. Jean*, qui fubfiftent encor vers Mofful. Enfin vint fur la terre le fils de DIEU annoncé par *St. Jean*. Ses difciples furent conftamment tous égaux. JESUS leur avait dit expreffément : *Il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier... Je fuis venu pour fervir & non pour être fervi... Celui qui voudra être le maître des autres les fervira.*

Matt. ch. xx. & Marc ch. ix. & x.

Une preuve d'égalité c'eft que les chrêtiens dans les commencemens, ne prirent d'autre nom que celui de *frères*. Ils s'affemblaient & attendaient l'efprit : ils prophétifaient quand ils étaient infpirés. *St. Paul* dans fa première lettre aux Corinthiens, leur dit : *Si dans votre affemblée chacun de vous a le don du cantique, celui de la doctrine, celui de l'apocalypfe, celui des langues; celui d'interprêter, que tout foit à l'édification. Si quelqu'un parle de la langue comme deux ou trois & par parties, qu'il y en ait un qui interprête.*

Ch. xiv.

Que deux ou trois prophêtes parlent, que les autres jugent; & que fi quelque chofe eft révélée à un autre, que le premier fe taife : car vous pouvez tous prophétifer chacun à part; afin que tous apprennent & que tous exhortent, l'efprit de prophétie eft foumis aux prophêtes : car le Seigneur eft un DIEU *de paix.... Ainfi donc, mes frères, ayez tous l'émulation de prophétifer, & n'empêchez point de parler des langues.*

J'ai traduit mot-à-mot, par refpect pour le

texte, & pour ne point entrer dans des disputes de mots.

St. *Paul*, dans la même épitre, convient que les femmes peuvent prophétiser, quoi qu'il leur defende au chapitre XIV de parler dans les assemblées. *Toute femme*, dit-il, *priant ou prophétisant sans avoir un voile sur la tête, souille sa tête: car c'est comme si elle était chauve.*

Ch. XI. v. 5.

Il est clair par tous ces passages & par beaucoup d'autres, que les premiers chrêtiens étaient tous égaux, non-seulement comme frères en JESUS-CHRIST, mais comme également partagés. L'esprit se communiquait également à eux; ils parlaient également diverses langues; ils avaient également le don de prophétiser, sans distinction de rang ni d'âge, ni de sexe.

Les apôtres qui enseignaient les néophites, avaient sans doute sur eux cette prééminence naturelle que le précepteur a sur l'écolier; mais de jurisdiction, de puissance temporelle, de ce qu'on appelle *honneurs* dans le monde, de distinction dans l'habillement, de marque de supériorité, ils n'en avaient assurément aucune, ni ceux qui leur succédèrent. Ils possédaient une autre grandeur bien différente, celle de la persuasion.

Les frères mettaient leur argent en commun. Ce furent eux-mêmes qui choisirent sept d'entr'eux pour avoir soin des tables & de pourvoir aux nécessités communes. Ils élurent dans Jérusalem même ceux que nous nommons *Etienne*, *Philippe*, *Procore*, *Nicanor*, *Timon*, *Parmenas* & *Nicolas*. Ce qu'on peut remarquer, c'est que parmi ces sept élus par la communauté juive, il y a six Grecs.

Actes des Apôtres ch. VI.

Après les apôtres on ne trouve aucun exemple d'un chrêtien qui ait eu sur les autres chrêtiens d'autre pouvoir que celui d'enseigner, d'exhorter, de chasser les démons du corps des énergumènes, de faire des miracles. Tout est spirituel; rien ne se ressent des pompes du monde. Ce n'est guères que dans le troisiéme siécle que l'esprit d'orgueil, de vanité, d'intérêt se manifesta de tous côtés chez les fidèles.

Digitized by Google

Les agapes étaient déja de grands festins, on leur reprochait le luxe & la bonne chère. *Tertullien* l'avoue. » Oui, dit-il, nous faisons grande » chère; mais dans les mystères d'Athènes & » d'Egypte ne fait-on pas bonne chère aussi? » Quelque dépense que nous fassions, elle est » utile & pieuse, puisque les pauvres en profi» tent. » *Quamtiscumque sumptibus constet, lucrum* » *est pietatis, siquidem inopes refrigerio isto ju*» *vamus.*

Tertullien ch. XXXIX.

Dans ce tems-là même des sociétés de chrétiens qui osaient se dire plus parfaites que les autres, les montanistes, par exemple, qui se vantaient de tant de prophéties & d'une morale si austère, qui regardaient les secondes noces comme des adultères, & la fuite de la persécution comme une apostasie, qui avaient si publiquement des convulsions sacrées & des extases, qui prétendaient parler à DIEU face à face, furent convaincus, à ce qu'on prétend, de mêler le sang d'un enfant d'un an au pain de l'eucharistie. Ils attirèrent sur les véritables chrétiens ce cruel reproche qui les exposa aux persécutions.

Voici comme ils s'y prenaient, selon *St. Augustin*; ils piquaient avec des épingles tout le corps de l'enfant, ils pêtrissaient la farine avec ce sang & en faisaient un pain; s'il en mourait, ils l'honoraient comme un martyr.

Augustin *de heresibus*. Heresi 26.

Les mœurs étaient si corrompues, que les saints pères ne cessaient de s'en plaindre. Ecoutez *St. Cyprien* dans son livre des *Tombés*: » Chaque » prêtre, dit-il, court après les biens & les hon» neurs avec une fureur insatiable. Les évêques » sont sans religion, les femmes sans pudeur, » la friponnerie régne; on jure, on se parjure; » les animosités divisent les chrêtiens; les évê» ques abandonnent les chaires pour courir aux » foires, & pour s'enrichir par le négoce; enfin, » nous nous plaisons à nous seuls, & nous dé» plaisons à tout le monde.

Voyez les œuvres de *St. Cyprien* & l'*Hist. ecclés. de Fleuri*, tome II. p. 168. édition *in*-12°. 1725.

Avant ces scandales, le prêtre *Novatien* en avait donné un bien funeste aux fidèles de Rome:

Digitized by Google

il fut le premier antipape. L'épiscopat de Rome quoique secret, & exposé à la persécution, était un objet d'ambition & d'avarice par les grandes contributions des chrêtiens, & par l'autorité de la place.

Ne répétons point ici ce qui est déposé dans tant d'archives, ce qu'on entend tous les jours dans la bouche des personnes instruites ; ce nombre prodigieux de schismes & de guerres ; six cent années de querelles sanglantes entre l'empire & le sacerdoce ; l'argent des nations coulant par mille canaux, tantôt à Rome, tantôt dans Avignon lorsque les papes y fixèrent leur séjour pendant soixante & douze ans ; & le sang coulant dans toute l'Europe soit pour l'intérêt d'une thiare si inconnue à JESUS-CHRIST, soit pour des questions inintelligibles dont il n'a jamais parlé. Notre religion n'en est pas moins vraie, moins sacrée, moins divine, pour avoir été souillée si longtems dans le crime, & plongée dans le carnage.

Quand la fureur de dominer, cette terrible passion du cœur humain, fut parvenue à son dernier excès, lorsque le moine *Hildebrand* élu contre les loix évêque de Rome, arracha cette capitale aux empereurs, & défendit à tous les évêques d'Occident de porter l'ancien nom de pape pour se l'attribuer à lui seul, lorsque les évêques d'Allemagne à son exemple se rendirent souverains, que tous ceux de France & d'Angleterre tâchèrent d'en faire autant, il s'éleva depuis ces tems affreux jusqu'à nos jours, des sociétés chrêtiennes, qui sous cent noms différens voulurent rétablir l'égalité primitive dans le christianisme.

Mais ce qui avait été praticable dans une petite société cachée au monde, ne l'était plus dans de grands royaumes. L'église militante & triomphante ne pouvait plus être l'église ignorée & humble. Les évêques, les grandes communautés monastiques riches & puissantes se réunissant sous les étendarts du pontife de la Rome nouvelle,

Digitized by Google

combattirent alors *pro aris & pro focis*, pour leurs autels & pour leurs foyers. Croifades, armées, fiéges, batailles, rapines, tortures, affaffinats par la main des bourreaux, affaffinats par la main des prêtres des deux partis, poifons, dévaftations par le fer & par la flamme, tout fut employé pour foutenir ou pour humilier la nouvelle adminiftration eccléfiaftique; & le berceau de la primitive églife fut tellement caché fous les flots de fang & fous les offemens des morts, qu'on put à peine le retrouver.

DES PRIMITIFS APPELLÉS *QUAKERS*.

Les guerres religieufes & civiles de la Grande-Bretagne, ayant défolé l'Angleterre, l'Ecoffe & l'Irlande dans le règne infortuné de *Charles I*; *Guillaume Penn*, fils d'un vice-amiral, réfolut d'aller rétablir ce qu'il appellait la *primitive églife*, fur les rivages de l'Amérique feptentrionale, dans un climat doux, qui lui parut fait pour fes mœurs. Sa fecte était nommée celle des *trembleurs*; dénomination ridicule, mais qu'ils méritaient par les tremblemens de corps qu'ils affectaient en prêchant, & par un nazillonnement qui ne fut dans l'églife romaine que le partage d'une efpèce de moines appellés *capucins*. Mais on peut en parlant du nez & en fe fecouant, être doux, frugal, modefte, jufte, charitable. Perfonne ne nie que cette fociété de primitifs ne donnât l'exemple de toutes ces vertus.

Penn voyait que les évêques anglicans & les presbytériens avaient été la caufe d'une guerre affreufe pour un furplis, des manches de linon, & une liturgie; il ne voulut ni liturgie, ni linon, ni furplis. Les apôtres n'en avaient point. JESUS-CHRIST n'avait batifé perfonne; les affociés de *Penn* ne voulurent point être batifés.

Les premiers fidèles étaient égaux; ces nouveaux venus prétendirent l'être autant qu'il eft poffible. Les premiers difciples reçurent l'efprit & parlaient dans l'affemblée; ils n'avaient ni autels,

Digitized by Google

ni temples, ni ornemens, ni cierges, ni encens, ni cérémonies; *Penn* & les siens se flattèrent de recevoir l'esprit, & renoncèrent à toute cérémonie, à tout appareil. La charité était précieuse aux disciples du Sauveur; ceux de *Penn* firent une bourse commune pour secourir les pauvres. Ainsi ces imitateurs des esséniens & des premiers chrétiens, quoi qu'errans dans les dogmes & dans les rites, étaient pour toutes les autres sociétés chrétiennes un modèle étonnant de morale & de police.

Enfin, cet homme singulier alla s'établir avec cinq cent des siens dans le canton alors le plus sauvage de l'Amérique. La reine *Christine* de Suède avait voulu y fonder une colonie qui n'avait pas réussi; les primitifs de *Penn* eurent plus de succès.

C'était sur les bords de la rivière Laware, vers le quarantiéme degré. Cette contrée n'appartenait au roi d'Angleterre que parce qu'elle n'était réclamée alors par personne, & que les peuples nommés par nous *sauvages*, qui auraient pu la cultiver, avaient toûjours demeuré assez loin dans l'épaisseur des forêts. Si l'Angleterre n'avait eu ce pays que par droit de conquête, *Penn* & ses primitifs auraient eu en horreur un tel asyle. Ils ne regardaient ce prétendu droit de conquête que comme une violation du droit de la nature, & comme une rapine.

Le roi *Charles II* déclara *Penn* souverain de tout ce pays désert, par l'acte le plus autentique du 4 Mars 1681. *Penn*, dès l'année suivante y promulgua ses loix. La première fut la liberté civile entière, de sorte que chaque colon possédant cinquante acres de terre était membre de la législation; la seconde une défense expresse aux avocats & aux procureurs de prendre jamais d'argent; la troisiéme l'admission de toutes les religions, & la permission même à chaque habitant d'adorer DIEU dans sa maison, sans assister jamais à aucun culte public:

Voici cette loi telle qu'elle est portée.

„ La liberté de conſcience étant un droit que
„ tous les hommes ont reçu de la nature avec
„ l'exiſtence, & que tous les gens paiſibles doi-
„ vent maintenir ; il eſt fermement établi, que
„ perſonne ne ſera forcé d'aſſiſter à aucun exer-
„ cice public de religion.

„ Mais il eſt expreſſément donné plein pouvoir
„ à un chacun de faire librement l'exercice pu-
„ blic ou privé de ſa religion, ſans qu'on puiſſe
„ y apporter aucun trouble ni empêchement ſous
„ aucun prétexte ; pourvu qu'il faſſe profeſſion de
„ croire en un ſeul DIEU éternel, tout-puiſſant,
„ créateur, conſervateur, gouverneur de l'uni-
„ vers, & qu'il rempliſſe tous les devoirs de la
„ ſociété civile, auxquels on eſt obligé envers ſes
„ compatriotes. "

Cette loi eſt encore plus indulgente, plus humaine que celle qui fut donnée aux peuples de la Caroline par *Locke* le *Platon* de l'Angleterre, ſi ſupérieur au *Platon* de la Grèce. *Locke* n'a permis d'autres religions publiques que celles qui ſeraient approuvées par ſept pères de famille. C'eſt une autre ſorte de ſageſſe que celle de *Penn*.

Mais ce qui eſt pour jamais honorable pour ces deux légiſlateurs, & ce qui doit ſervir d'exemple éternel au genre-humain, c'eſt que cette liberté de conſcience n'a pas cauſé le moindre trouble. On dirait au contraire que DIEU a répandu ſes bénédictions les plus ſenſibles ſur la colonie de la Penſilvanie. Elle était de cinq cent perſonnes en 1682 ; & en moins d'un ſiécle elle s'eſt accrue juſqu'à près de trois cent mille : c'eſt la proportion de cinquante à un. La moitié des colons eſt de la religion primitive ; vingt autres religions compoſent l'autre moitié. Il y a douze beaux temples dans Philadelphie, & d'ailleurs chaque maiſon eſt un temple. Cette ville a mérité ſon nom d'*amitié fraternelle*. Sept autres villes & mille bourgades fleuriſſent ſous cette loi de concorde. Trois cent vaiſſeaux partent du port tous les ans.

Cet établiſſement qui ſemble mériter une durée éternelle, fut ſur le point de périr dans la funeſte

Digitized by Google

guerre de 1755, quand d'un côté les Français avec leurs alliés sauvages, & les Anglais avec les leurs commencèrent par se disputer quelques glaçons de l'Acadie.

Les primitifs, fidéles à leur christianisme pacifique, ne voulurent point prendre les armes. Des sauvages tuèrent quelques-uns de leurs colons sur la frontière. Les primitifs n'usèrent point de représailles ; ils refusèrent même longtems de payer des troupes ; ils dirent au général Anglais ces propres paroles : *Les hommes sont des morceaux d'argile qui se brisent les uns contre les autres, pourquoi les aiderons-nous à se briser ?*

Enfin, dans l'assemblée générale par qui tout se règle, les autres religions l'emportèrent ; on leva des milices ; les primitifs contribuèrent ; mais ils ne s'armèrent point. Ils obtinrent ce qu'ils s'étaient proposé, la paix avec leurs voisins. Ces prétendus sauvages leur dirent, *Envoyez-nous quelque descendant du grand Penn qui ne nous trompa jamais ; nous traiterons avec lui.* On leur député un petit-fils de ce grand-homme, & la paix fut conclue.

Plusieurs primitifs avaient des esclaves nègres pour cultiver leurs terres ; mais ils ont été honteux d'avoir en cela imité les autres chrétiens ; ils ont donné la liberté à leurs esclaves en 1769.

Toutes les autres colonies les imitent aujourd'hui dans la liberté de conscience ; & quoiqu'il y ait des presbytériens & des gens de la haute église, personne n'est gêné dans sa croyance. C'est ce qui a égalé le pouvoir des Anglais en Amérique à la puissance Espagnole qui possède l'or & l'argent. Il y aurait un moyen sûr d'énerver toutes les colonies anglaises, ce serait d'y établir l'inquisition.

NB. L'exemple des primitifs nommés *quakers* a produit dans la Pensilvanie une société nouvelle dans un canton qu'elle apelle *Eufrate*, c'est la secte des dunkards, ou des dumplers, beaucoup plus détachée du monde que celle de *Penn*, espèce de religieux hospitaliers, tous vêtus uniformément ; elle ne permet pas aux mariés d'habiter la ville

d'Eufrate, ils vivent à la campagne qu'ils cultivent. Le trésor public fournit à tous leurs besoins dans les disettes. Cette société n'administre le batême qu'aux adultes; elle rejette le péché originel comme une impiété; & l'éternité des peines comme une barbarie. Leur vie pure ne leur laisse pas imaginer que DIEU puisse tourmenter ses créatures cruellement, & éternellement. Egaré dans un coin du nouveau monde, loin du troupeau de l'église catholique, ils sont jusqu'à présent, malgré cette malheureuse erreur, les plus justes & les plus inimitables des hommes.

QUERELLES ENTRE L'EGLISE GRECQUE ET LA LATINE, DANS L'ASIE ET DANS L'EUROPE.

Les gens de bien gémissent depuis environ quatorze siécles que les deux églises grecque & latine ayent été toûjours rivales, & que la robe de JESUS-CHRIST qui était sans couture ait été toûjours déchirée. Cette division est bien naturelle. Rome & Constantinople se haïssaient; quand les maîtres se détestent, leurs aumôniers ne s'aiment pas. Les deux communions se disputaient la supériorité de la langue, l'antiquité des siéges, la science, l'éloquence, le pouvoir.

Il est vrai que les Grecs eurent longtems tout l'avantage; ils se vantaient d'avoir été les maîtres des Latins, & de leur avoir tout enseigné. Les Evangiles furent écrits en grec. Il n'y avait pas un dogme, un rite, un mystère, un usage qui ne fût grec; depuis le mot de *batême* jusqu'au mot d'*eucharistie*, tout était grec. On ne connut de pères de l'église que parmi les Grecs jusqu'à *Saint Jérôme* qui même n'était pas Romain, puisqu'il était de Dalmatie. *St. Augustin* qui suivit de près *St. Jérôme*, était Africain. Les sept grands conciles écuméniques furent tenus dans des villes grecques; les évêques de Rome n'y parurent jamais, parce qu'ils ne savaient que leur latin, qui même était déja très corrompu.

L'inimitié entre Rome & Constantinople éclata

dès l'an 452 au concile de Calcédoine, assemblé pour décider si JESUS-CHRIST avait eu deux natures & une personne, ou deux personnes avec une nature. On y décida que l'église de Constantinople était en tout égale à celle de Rome pour les honneurs ; & le patriarche de l'une égal en tout au patriarche de l'autre. Le pape *St. Léon* souscrivit aux deux natures; mais ni lui, ni ses successeurs ne souscrivirent à l'égalité. On peut dire que dans cette dispute de rang & de prééminence on allait directement contre les paroles de JESUSCHRIST rapportées dans l'Evangile, *Il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier.* Les saints sont saints; mais l'orgueil se glisse partout: le même esprit qui fait écumer de colère le fils d'un maçon devenu évêque d'un village, quand on ne l'appelle pas *monseigneur*, a brouillé l'univers chrétien.

Les Romains furent toûjours moins disputeurs, moins subtils que les Grecs; mais ils furent bien plus politiques. Les évêques d'Orient en argumentant demeurèrent sujets; celui de Rome sans argumens sut établir enfin son pouvoir sur les ruines de l'empire d'Occident. Et on pouvait dire des papes ce que *Virgile* dit des *Scipions* & des *Césars*;

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

Vers digne de *Virgile*, rendu comiquement par un de nos vieux traducteurs.

Tous gens en robe & souverains des rois.

La haine devint une scission du tems de *Photius* pâpa ou surveillant de l'église bizantine, & *Nicolas I* pâpa ou surveillant de l'église romaine. Comme malheureusement il n'y eut presque jamais de querelle ecclésiastique sans ridicule, il arriva que le combat commença par deux patriarches qui étaient tous deux eunuques; *Ignace* & *Photius* qui se disputaient la chaire de Constan-

tinople étaient tous deux chaponnés. Cette mutilation leur interdisant la vraie paternité, ils ne pouvaient être que pères de l'église.

On dit que les châtrés sont tracassiers, malins, intrigans. *Ignace* & *Photius* troublèrent toute la cour Grecque.

Le Latin *Nicolas I* ayant pris le parti d'*Ignace*, *Photius* déclara ce pape hérétique, attendu qu'il admettait la procession du souffle de DIEU, du St. Esprit par le Père & par le Fils, contre la décision unanime de toute l'église, qui ne l'avait fait procéder que du Père.

Outre cette procession hérétique, *Nicolas* mangeait & faisait manger des œufs & du fromage en carême. Enfin, pour comble d'infidélité, le pâpa Romain se faisait raser la barbe; ce qui était une apostasie manifeste aux yeux des pâpas Grecs, vu que *Moïse*, les patriarches & JESUS-CHRIST étaient toûjours peints barbus par les peintres Grecs & Latins.

Lorsqu'en 879 le patriarche *Photius* fut rétabli dans son siége par le huitiéme concile écuménique grec, composé de quatre cent évêques, dont trois cent l'avaient condamné dans le concile écuménique précédent, alors le pape *Jean VIII* le reconnut pour son frère. Deux légats envoyés par lui à ce concile, se joignirent à l'église grecque, & déclarèrent *Judas*, quiconque dirait que le St. Esprit procède du Père & du Fils. Mais ayant persisté dans l'usage de se raser le menton & de manger des œufs en carême, les deux églises restèrent toûjours divisées.

Le schisme fut entiérement consommé l'an 1053 & 1054, lorsque *Michel Cerularicus* patriarche de Constantinople condamna publiquement l'évêque de Rome *Léon IX* & tous les Latins, ajoutant à tous les reproches de *Photius*, qu'ils osaient se servir de pain azime dans l'eucharistie contre la pratique des apôtres; qu'ils commettaient le crime de manger du boudin, & de tordre le cou aux pigeons au-lieu de le leur couper pour les cuire. On ferma toutes les églises latines dans l'empire

Digitized by Google

Grec, & on défendit tout commerce avec quiconque mangeait du boudin.

Le pape *Léon IX* négocia sérieusement cette affaire avec l'empereur *Constantin Monomaque*, & obtint quelques adoucissemens. C'était précisément le tems où ces célèbres gentils-hommes Normands, enfans de *Tancrède de Hauteville*, se moquant du pape & de l'empereur Grec, prenaient tout ce qu'ils pouvaient dans la Pouille & dans la Calabre, & mangeaient du boudin effrontément. L'empereur Grec favorisa le pape autant qu'il put; mais rien ne réconcilia les Grecs avec nos Latins. Les Grecs regardaient leurs adversaires comme des barbares qui ne savaient pas un mot de grec.

L'irruption des croisés sous prétexte de délivrer les saints lieux, & dans le fond pour s'emparer de Constantinople, acheva de rendre les Romains odieux.

Mais la puissance de l'église latine augmenta tous les jours, & les Grecs furent enfin conquis peu-à-peu par les Turcs. Les papes étaient depuis longtems de puissans & riches souverains; toute l'église grecque fut esclave depuis *Mahomet II*, excepté la Russie qui était alors un pays barbare, & dont l'église n'était pas comptée.

Quiconque est un peu instruit des affaires du Levant, sait que le sultan confère le patriarchat des Grecs par la crosse & par l'anneau, sans crainte d'être excommunié, comme le furent les empereurs Allemands par les papes pour cette cérémonie.

Bien est-il vrai que l'église de Stamboul a conservé en apparence la liberté d'élire son archevêque; mais elle n'élit que celui qui est indiqué par la porte Ottomane. Cette place coûte à présent environ quatre-vingt mille francs, qu'il faut que l'élu reprenne sur les Grecs. S'il se trouve quelque chanoine accrédité qui offre plus d'argent au grand-visir, on dépossède le titulaire & on donne la place au dernier enchérisseur; précisément comme *Marozia* & *Théodora* don-

Digitized by Google

naient le siége de Rome dans le dixiéme siécle. Si le patriarche titulaire résiste, on lui donne cinquante coups de bâton sur la plante des pieds & on l'exile. Quelquefois on lui coupe la tête, comme il arriva au patriarche *Lucas Cyrille* en 1638.

Le grand Turc donne ainsi tous les autres évêchés moyennant finance; & la somme à laquelle chaque évêché fut taxé sous *mahomet II*, est toûjours exprimée dans la patente; mais le supplément qu'on a payé n'y est pas énoncé. On ne sait jamais au juste combien un prêtre Grec achète son évêché.

Ces patentes sont plaisantes. *J'accorde à N*** prêtre chrêtien le présent mandement pour perfection de félicité. Je lui commande de résider en la ville ci-nommée, comme évêque des infidèles chrêtiens, selon leur ancien usage & leurs vaines & extravagantes cérémonies; voulant & ordonnant que tous les chrêtiens de ce district le reconnaissent, & que nul prêtre ni moine ne se marie sans sa permission.* (C'est-à-dire sans payer.)

L'esclavage de cette église est égal à son ignorance; mais les Grecs n'ont que ce qu'ils ont mérité. Ils ne s'occupaient que de leurs disputes sur la lumière du Thabor & sur celle de leur nombril, lorsque Constantinople fut prise.

On espère qu'au moment où nous écrivons ces douloureuses vérités, l'impératrice de Russie *Catherine II* rendra aux Grecs leur liberté. On souhaite qu'elle puisse leur rendre le courage & l'esprit qu'ils avaient du tems de *Miltiade*, de *Thémistocle*, & qu'ils ayent de bons soldats & moins de moines au mont Athos.

DE LA PRESENTE EGLISE GRECQUE.

Si quelque chose peut nous donner une grande idée des mahométans, c'est la liberté qu'ils ont laissée à l'église grecque. Ils ont paru dignes de leurs conquêtes puisqu'ils n'en ont point abusé. Mais il faut avouer que les Grecs n'ont pas trop

Digitized by Google

mérité la protection que les musulmans leur accordent ; voici ce qu'en dit Mr. *Porter* ambassadeur d'Angleterre en Turquie.

» Je voudrais tirer le rideau sur ces disputes » scandaleuses des Grecs & des Romains au sujet de Bethléem & de la Terre sainte, comme » ils l'appellent. Les procédés iniques, odieux » qu'elles occasionnent entr'eux, sont la honte » du nom chrêtien. Au milieu de ces débats, » l'Ambassadeur chargé de protéger la communion romaine, malgré sa dignité éminente, » devient véritablement un objet de compassion.

» Il se lève dans tous les pays de la croyance » romaine des sommes immenses pour soutenir » contre les Grecs des prétentions équivoques à » la possession précaire d'un coin de terre réputée sacrée, & pour conserver entre les mains » des moines de leur communion les restes d'une » vieille étable à Bethléem, où l'on a érigé une » chapelle, & où, sur l'autorité incertaine d'une » tradition orale, on prétend que naquit le CHRIST » de même qu'un tombeau, qui peut être, & » plus vraisemblablement peut n'être pas, ce » qu'on appelle son *sépulcre*. Car la situation » exacte de ces deux endroits est aussi peu certaine que la place qui recèle les cendres de » *César.* «

Ce qui rend les Grecs encor plus méprisables aux yeux des Turcs, c'est le miracle qu'ils font tous les ans au tems de pâques. Le malheureux évêque de Jérusalem s'enferme dans le petit caveau qu'on fait passer pour le tombeau de notre Seigneur JESUS-CHRIST, avec des paquets de petite bougie ; il bat le briquet, allume un de ces petits cierges, & sort de son caveau en criant, *Le feu du ciel est descendu, & la sainte bougie est allumée.* Tous les Grecs aussi-tôt achètent de ces bougies, & l'argent se partage entre le commandant Turc & l'évêque.

On peut juger par ce seul trait de l'état déplorable de cette église sous la domination du Turc.

Digitized by Google

L'église grecque, en Russie, a pris depuis peu une consistance beaucoup plus respectable depuis que l'impératrice *Catherine II* l'a délivrée du soin de son temporel; elle lui a ôté quatre cent mille esclaves qu'elle possédait. Elle est payée aujourd'hui du trésor impérial, entiérement soumise au gouvernement, contenue par des loix sages; elle ne peut faire que du bien; elle devient tous les jours savante & utile. Elle a aujourd'hui un prédicateur nommé *Platon* qui a fait des sermons que l'ancien *Platon* Grec n'aurait pas désavoués.

EGLOGUE.

IL semble qu'on ne doive rien ajouter à ce que Mr. le chevalier de *Jaucour* & Mr. *Marmontel* ont dit de l'églogue dans le Dictionnaire encyclopédique; il faut après les avoir lus, lire *Théocrite* & *Virgile*, & ne point faire d'églogues. Elles n'ont été jusqu'à présent parmi nous que des madrigaux amoureux, qui auraient beaucoup mieux convenus aux filles d'honneur de la reine-mère qu'à des bergers.

L'ingénieux *Fontenelle* aussi galant que philosophe, qui n'aimait pas les anciens, donne le plus de ridicules qu'il peut au tendre *Théocrite* le maître de *Virgile*; il lui reproche une églogue qui est entiérement dans le goût rustique; mais il ne tenait qu'à lui de donner de justes éloges à d'autres églogues qui respirent la passion la plus naïve exprimée avec toute l'élégance & la molle douceur convenable aux sujets.

Il y en a de comparables à la belle ode de *Sapho* traduite dans toutes les langues. Que ne nous donnait-il une idée de la pharmaceutrée imitée par *Virgile*, & non égalée peut-être? on ne pourrait pas en juger par ce morceau que je vais rapporter; mais c'est une esquisse qui fera connaître la beauté du tableau à ceux dont le goût

Digitized by Google

démêle la force de l'original dans la faiblesse même de la copie.

Reine des nuits dis quel fut mon amour;
Comme en mon sein les frissons & la flamme
Se succédaient, me perdaient tour-à-tour,
Quels doux transports égarèrent mon ame;
Comment mes yeux cherchaient envain le jour;
Comme j'aimais, & sans songer à plaire!
Je ne pouvais ni parler ni me taire....
Reine des nuits dis quel fut mon amour.
Mon amant vint. O momens délectables!
Il prit mes mains, tu le sais, tu le vis,
Tu fus témoin de ses sermens coupables,
De ses baisers, de ceux que je rendis,
Des voluptés dont je fus enyvrée.
Momens charmans passez-vous sans retour?
Daphnis trahit la foi qu'il m'a jurée.
Reine des cieux dis quel fut mon amour.

Ce n'est là qu'un échantillon de ce *Théocrite* dont *Fontenelle* faisait si peu de cas. Les Anglais qui nous ont donné des traductions en vers de tous les poëtes anciens, en ont aussi une de *Théocrite*; elle est de Mr. *Fawkes*: toutes les graces de l'original s'y retrouvent. Il ne faut pas omettre qu'elle est en vers rimés ainsi que les traductions anglaises de *Virgile* & d'*Homère*. Les vers blancs dans tout ce qui n'est pas tragédie, ne sont, comme disait *Pope*, que le partage de ceux qui ne peuvent pas rimer.

Je ne sais si après avoir parlé des églogues qui enchantèrent la Grèce & Rome, il sera bien convenable de citer une églogue allemande, & surtout une églogue dont l'amour n'est pas le principal sujet; elle fut écrite dans une ville qui venait de passer sous une domination étrangère.

Digitized by Google

EGLOGUE ALLEMANDE.

HERNAND, DERNIN.

DERNIN.

Consolons-nous, Hernand, l'astre de la nature
Va de nos aquilons tempérer la froidure;
Le zéphyre à nos champs promet quelques beaux jours.
Nous chanterons aussi nos vins & nos amours:
Nous n'égalerons point la Grèce & l'Ausonie;
Nous sommes sans printems, sans fleurs & sans génie;
Nos voix n'ont jamais eu ces sons harmonieux
Qu'aux pasteurs de Sicile ont accordé les Dieux.
Ne pourrons-nous jamais, en lisant leurs ouvrages,
Surmonter l'âpreté de nos climats sauvages,
Vers ces côteaux du Rhin que nos soins assidus
Ont forcés à s'orner des trésors de Bacchus?

Forçons le Dieu des vers exilé de la Grèce,
A venir de nos chants adoucir la rudesse.
Nous connoissons l'amour, nous connaîtrons les vers.
Orphée était de Thrace; il brava les hyvers;
Il aimait; c'est assez: Vénus monta sa lyre.
Il polit son pays; il eut un doux empire
Sur des cœurs étonnés de céder à ses loix.

HERNAND.

On dit qu'il amollit les tigres de ses bois.
Humaniserons-nous les loups qui nous déchirent?

Depuis qu'aux étrangers les destins nous soumirent,
Depuis que l'esclavage affaissa nos esprits,
Nos chants furent changés en de lugubres cris.
D'un commis odieux l'insolence affamée
Vient ravir la moisson que nous avons semée,
Vient décimer nos fruits, notre lait, nos troupeaux;
C'est pour lui que ma main couronna ces côteaux
Des pampres consolans de l'amant d'Ariane.

Si nous osons nous plaindre, un traitant nous condamne;

Nous craignons de gémir, nous dévorons nos pleurs.
Ah! dans la pauvreté, dans l'excès des douleurs,
Le moyen d'imiter Théocrite & Virgile!
Il faut pour un cœur tendre un eſprit plus tranquile.
Le roſſignol tremblant dans ſon obſcur ſéjour,
N'élève point ſa voix ſous le bec du vautour.
Fuyons, mon cher Dernin, ces malheureuſes rives,
Portons nos chalumeaux & nos lyres plaintives
Aux bords de l'Adigé loin des yeux des tyrans.
Et le reſte.

Voici une choſe plus extraordinaire; une églogue françaiſe ſans madrigaux & ſans galanterie.

EGLOGUE A MR. DE ST. LAMBERT,

auteur du poëme des quatre ſaiſons.

Chantre des vrais plaiſirs, harmonieux émule
Du paſteur de Mantoue & du tendre Tibulle,
Qui peignez la nature & qui l'embelliſſez;
Que vos SAISONS m'ont plu! que mes ſens émouſſés,
A votre aimable voix ſe ſentirent renaître!
Que j'aime, en vous liſant, ma retraite champêtre!
Je fais, depuis quinze ans, tout ce que vous chantez.

Dans ces champs malheureux ſi longtems déſertés,
Sur les pas du travail j'ai conduit l'abondance,
J'ai ſéché de mes mains les pleurs de l'innocence.
Ces vignobles, ces bois, ma main les a plantés,
Ces granges, ces hameaux déſormais habités,
Ces landes, ces marais changés en pâturages,
Ces colons raſſemblés, ce ſont-là mes ouvrages;
Ouvrages fortunés dont le ſuccès conſtant
De la mode & du goût n'eſt jamais dépendant,
Ouvrages plus chéris que Mérope & Zaïre,
Et que n'atteindront point les traits de la ſatire.

Heureux qui peut chanter les jardins & les bois,
Les charmes des amours, l'honneur des grands exploits!
Et parcourant des arts la flatteuſe carrière

Aux mortels aveuglés rendre un peu de lumière.
Mais encor plus heureux qui peut loin de la cour,
Embellir ſagement un champêtre ſéjour.
Entendre autour de lui cent voix qui le béniſſent !

De ſes heureux ſuccès quelques fripons gémiſſent ;
Un vil cagot titré, tyran des gens de bien,
Va l'accuſer en cour de n'être pas chrêtien ;
Le ſage miniſtère écoute avec ſurpriſe,
Il reconnait Tartuffe & rit de ſa ſottiſe. *a*)
Cependant le vieillard achève ſes moiſſons,
Le pauvre en eſt nourri : ſes chanvres, ſes toiſons,
Habillent décemment le berger, la bergère,
Il unit par l'hymen Méris avec Glicère,
Il donne une chaſuble au bon curé du lieu,
Qui, buvant avec lui, voit bien qu'il croit un Dieu ;
Ainſi dans l'allégreſſe il achève ſa vie.

Ce n'eſt qu'au ſucceſſeur du chantre d'Auſonie,
De peindre ces tableaux ignorés dans Paris,
D'en ranimer les traits par ſon beau coloris,
D'inſpirer aux humains le goût de la retraite.
Mais de nos chers Français la nobleſſe inquiète
Pouvant régner chez ſoi, va ramper dans les cours,
Les folles vanités conſument ſes beaux jours,
Le vrai ſéjour de l'homme eſt un exil pour elle.

Plutus eſt dans Paris : c'eſt delà qu'il appelle,
Les voiſins de l'Adour, & du Rhône & du Var.
Tous viennent à genoux environner ſon char.
Les uns montent deſſus, les autres dans la boue
Baiſent en ſoupirant les rayons de ſa roue,
Le fils de mon manœuvre en ma ferme élevé,
A d'utiles travaux à quinze ans enlevé,
Des laquais de Paris s'en va groſſir l'armée,
Il ſert d'un vieux traitant la maîtreſſe affamée,
De ſergent des impôts il obtient un emploi,
Il vient dans ſon hameau tout fier *de par le roi*,
Fait des procès verbaux, tyranniſe, empriſonne,
Ravit aux citoyens le pain que je leur donne,
Entraîne en des cachots le père & les enfans,

a) On ne ſait quel eſt le miſérable brouillon dont l'auteur veut parler ici.

Vous le savez, grand Dieu, j'ai vu des innocens,
Sur le faux exposé de ces loups mercenaires,
Pour cinq sous de tabac envoyés aux galères.

Chers enfans de Cérès, ô chers agriculteurs,
Vertueux nourriciers de nos persécuteurs,
Jusqu'à quand serez-vous vers ces tristes frontières,
Ecrasés sans pitié sous ces mains meurtrières;
Ne vous ai-je assemblés que pour vous voir périr,
En maudissant les champs que vos mains font fleurir?
Un tems viendra sans doute, où des loix plus humaines
De vos bras opprimés relâcheront les chaînes.
Dans un monde nouveau vous aurez un soutien,
Car pour ce monde-ci je n'en espère rien.

ELIE & ENOCH.

Elie & *Enoch* sont deux personnages bien importans dans l'antiquité. Ils sont tous deux les seuls qui n'ayent point goûté de la mort, & qui ayent été transportés hors du monde. Un très savant homme a prétendu que ce sont des personnages allégoriques. Le père & la mère d'*Elie* sont inconnus. Il croit que son pays *Galaad* ne veut dire autre chose que la circulation des tems; on le fait venir de *Galgala* qui signifie *révolution*. Mais le nom du village de Galgala signifiait-il quelque chose?

Le mot d'*Elie* a un rapport sensible avec celui d'*Elios*, le Soleil. L'holocauste offert par *Elie* & allumé par le feu du ciel, est une image de ce que peuvent les rayons du soleil réunis. La pluie qui tombe après de grandes chaleurs est encor une vérité physique.

Le char de feu, & les chevaux enflammés qui enlèvent *Elie* au ciel, sont une image frappante des quatre chevaux du soleil. Le retour d'*Elie* à la fin du monde, semble s'accorder avec l'ancienne opinion que le soleil viendrait s'éteindre dans les eaux, au milieu de la destruction géné-

Digitized by Google

rale que les hommes attendaient ; car presque toute l'antiquité fut longtems persuadée que le monde serait bientôt détruit.

Nous n'adoptons point ces allégories, & nous nous en tenons à ce qui est rapporté dans l'ancien Testament.

Enoch est un personnage aussi singulier qu'*Elie*, à cela près que la Genèse nomme son père & son fils, & que la famille d'*Elie* est inconnue. Les Orientaux & les Occidentaux ont célébré cet *Enoch*.

La sainte Ecriture qui est toûjours notre guide infaillible nous apprend qu'*Enoch* fut père de *Mathusala* ou *Mathusalem*, & qu'il ne vécut sur la terre que trois cent soixante & cinq ans, ce qui a paru une vie bien courte pour un des premiers patriarches. Il est dit, qu'il marcha avec DIEU & qu'il ne parut plus parce que DIEU l'enleva. » C'est ce qui fait, dit *Dom Calmet*, » que les pères & le commun des commentateurs » assurent qu'*Enoch* est encor en vie, que DIEU » l'a transporté hors du monde aussi-bien qu'*E-* » *lie*, qu'ils viendront avant le jugement dernier » s'opposer à l'antechrist, qu'*Elie* prêchera aux » Juifs, & *Enoch* aux Gentils. «

St. Paul, dans son Epitre aux Hébreux, (qu'on lui a contestée) dit expressément, *c'est par la foi qu'Enoch fut enlevé, afin qu'il ne vît point la mort ; & on ne le vit plus parce que le Seigneur le transporta.*

St. Justin, ou celui qui a pris son nom, dit qu'*Enoch* & *Elie* sont dans le paradis terrestre, & qu'ils y attendent le second avénement de JESUS-CHRIST.

St. Jérôme au contraire croit qu'*Enoch* & *Elie* sont dans le ciel. C'est ce même *Enoch* septiéme homme après *Adam*, qu'on prétend avoir écrit un livre cité par *St. Jude*. (Voyez *Livres apocryphes*.)

Jérôme commentaire sur Amos.

Tertullien dit que cet ouvrage fut conservé dans l'arche, & qu'*Enoch* en fit même une seconde copie après le déluge.

Liv. I. *de cultu fœminarum, &c.*

Voilà

Digitized by Google

Voilà ce que la sainte Ecriture & les pères nous disent d'*Enoch* ; mais les prophêtes de l'Orient en disent bien davantage. Ils croyent en effet qu'il y a eu un *Enoch*, & qu'il fut le premier qui fit des esclaves à la guerre ; ils l'appellent tantôt *Enoc*, tantôt *Edris* ; ils disent que c'est lui qui donna des loix aux Egyptiens sous le nom de ce *Thaut*, appellé par les Grecs *Hermès Trismégiste*. On lui donne un fils nommé *Sabi* auteur de la religion des Sabiens ou Sabéens.

Il y avait une ancienne tradition en Phrygie sur un certain *Anach*, dont on disait que les Hébreux avaient fait *Enoch*. Les Phrygiens tenaient cette tradition des Caldéens ou Babiloniens, qui reconnaissaient aussi un *Enoch*, ou *Anach* pour inventeur de l'astronomie.

On pleurait *Enoch* un jour de l'année en Phrygie, comme on pleurait *Adoni* ou *Adonis* chez les Phéniciens.

L'écrivain ingénieux & profond qui croit *Elie* un personnage purement allégorique, pense la même chose d'*Enoch*. Il croit qu'*Enoch*, *Anach*, *Annoch*, signifiait l'*année* ; que les Orientaux le pleuraient ainsi qu'*Adonis*, & qu'ils se réjouïssaient au commencement de l'année nouvelle.

Que le *Janus* connu ensuite en Italie, était l'ancien *Anach*, ou *Annoch* de l'Asie.

Que non-seulement *Enoch* signifiait autrefois chez tous ces peuples le commencement & la fin de l'an, mais le dernier jour de la semaine.

Que les noms d'*Anne*, de *Jean*, de *Januarius*, *Janvier*, ne sont venus que de cette source.

Il est difficile de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire ancienne. Quand on y saisirait la vérité à tâtons, on ne serait jamais sûr de la tenir. Il faut absolument qu'un chrétien s'en tienne à l'Ecriture, quelque difficulté qu'on trouve à l'entendre.

Fin du Tome second.

Digitized by Google

TABLE

des Articles contenus dans ce volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Cet ouvrage
est propriété de la
SOCIETE VAUDOISE D'HISTOIRE
ET D'ARCHEOLOGIE

Digitized by Google


Digitized by Google